This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

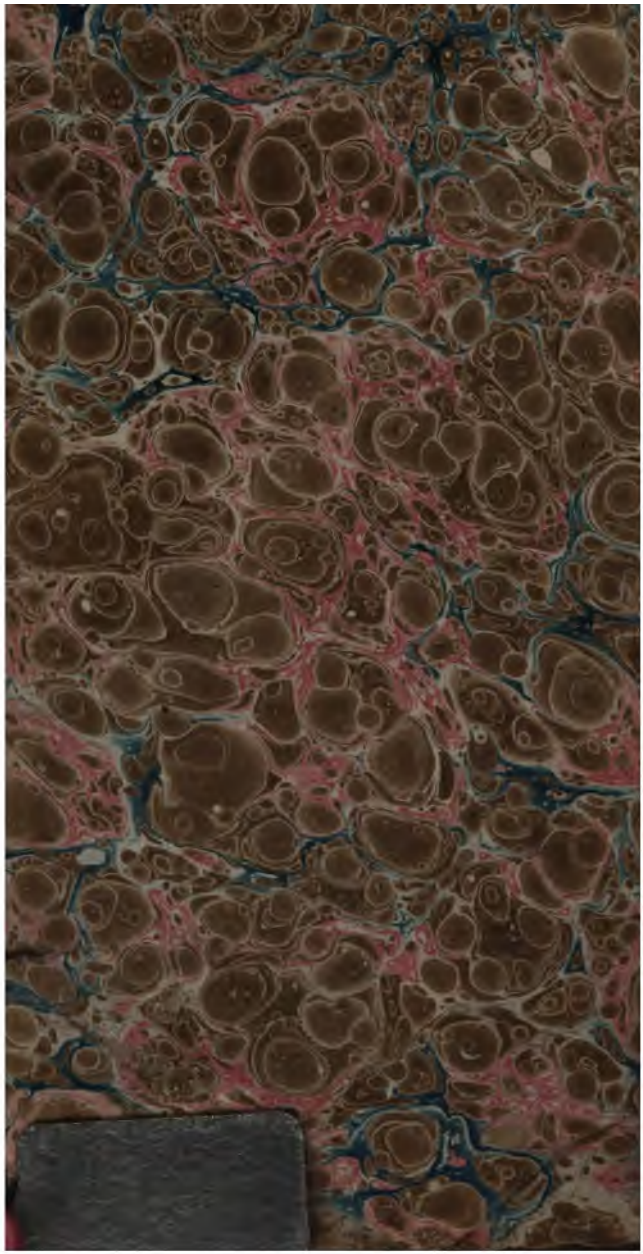

Paul Paccard

TRAITÉ
DES ÉTUDES.

TOME QUATRIÈME.

TARASCON-SUR-RHONE,
DE L'IMPRIMERIE D'ÉLISÉE AUBANEL.

DE LA MANIÈRE

D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER

LES BELLES-LETTRES,

PAR RAPPORT A L'ESPRIT ET AU CŒUR;

OU TRAITÉ DES ÉTUDES:

PAR M. ROLLIN,
Ancien Recteur de l'Université, etc.

NOUVELLE ÉDITION, COMPLÈTE;

Avec le *Supplément*, ou le TRAITÉ DES ETUDES DES ENFANS ET DES JEUNES DEMOISELLES.

TOME QUATRIÈME.

A LYON

CHEZ RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

M. DCCC. XIX.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Je termine mon Ouvrage par ce quatrième volume. On y trouvera d'abord deux grands morceaux de l'Histoire Romaine, qui peuvent donner quelque idée des plus beaux temps de la République. Je parle ensuite de la Fable et des Antiquités, mais en très-peu de mots. Le traité sur la Philosophie est aussi très-succinct, eu égard à la matière. J'expose, sur chaque article, les raisons que j'aie eues d'user de cette brièveté. La dernière partie de ce volume a plus d'étendue: elle regarde le gouvernement intérieur des Collèges et des Classes, et la manière de conduire les jeunes gens.

J'avois eu dessein, et j'avois promis de dire quelque chose des Auteurs où l'on doit puiser la connoissance de l'Histoire, de marquer l'ordre dans lequel on les doit lire, et de donner à cette occasion un abrégé de l'Histoire ancienne. Ce dessein m'auroit mené fort loin, et on le trouve exécuté dans plusieurs livres. D'ailleurs on m'a représenté que les abrégés sont d'une médiocre utilité, et que je ferois mieux de m'appliquer tout d'un coup à l'Ouvrage, sur lequel j'ai pris une sorte d'engagement avec le Public. Il consiste à donner en français une histoire suivie des grands Empires des Egyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Macédoniens, et surtout des différens Etats qui ont partagé la Grèce. Ma vue seroit d'y faire entrer une partie de ce qu'il y a de plus beau dans les Auteurs grecs et latins soit pour les faits, soit pour les réflexions: et l'on sait que ces Auteurs renferment des richesses d'un prix inestimable.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Je sens bien qu'un tel Ouvrage, s'il étoit composé de meilleure main, pourroit être fort agréable, et qu'il seroit d'un grand secours, non-seulement pour les jeunes gens que je ne crois point devoir perdre de vue, et à l'égard de qui je me regarde comme responsable de mon loisir, mais encore pour une infinité de personnes du monde qui ne peuvent pas puiser dans les sources mêmes la connoissance de cette histoire, si digne pourtant d'une louable curiosité et si remplis de grand et si d'importans événemens. Mais j'avoue que plus j'envisage de près cette entreprise, plus je crains qu'elle ne soit en tout sens au-dessus de mes forces, et qu'il n'y ait eu de la témérité à moi d'avoir songé à m'engager dans une carrière si longue et si difficile. Je ne sais point ce que j'en pourrai fournir: mais je me prépare à y entrer sans délai, bien résolu de n'épargner ni mon temps ni mes peines pour satisfaire à l'attente du public, et pour lui témoigner ma reconnoissance du bon accueil qu'il lui a plu de faire à mon premier Ouvrage. C'est tout ce qu'il peut exiger de moi, et tout ce que je peux lui promettre.

DE LA MANIERE
D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER
LES BELLES-LETTRES.

SUITE DE LA III.e PARTIE.
DE L'HISTOIRE PROFANE.

TROISIÈME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Espace de 53 ans, depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la défaite de Persée.

JE prends pour troisième morceau de l'Histoire Romaine, ce que Polybe avoit choisi pour sujet de celle qu'il avoit composée : je veux dire les 53 années qui se passèrent depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la fin de la guerre de Macédoine, qui se termina par la défaite et la prise de Persée, et par la destruction de son royaume.

Polybe regarde cet intervalle comme le beau temps de la République Romaine, où parurent les plus grands hommes, où l'on vit briller les plus solides vertus, où se passèrent les plus grands et les plus importans événemens; en un mot, où les Romains commencèrent à entrer en possession de ce vaste Empire, qui dans la suite embrassa presque toutes les parties du monde connues pour lors et qui parvint par des progrès suivis et fort rapides à ce degré de grandeur et de puissance, qui a fait l'admiration de tout l'univers.

Or l'établissement de l'Empire Romain étant, selon Polybe [*l.* 1.], le plus merveilleux ouvrage de la providence divine parmi les hommes, et ne pouvant être regardé comme l'effet du hasard et d'une fortune aveugle, mais comme la suite d'un plan et d'un dessein formé de loin, concerté avec poids et mesure, et conduit à sa fin avec une sagesse qui ne s'est jamais démentie: n'est-ce pas, remarque encore le même Auteur, une curiosité bien louable, et bien digne d'un esprit solide: de vouloir connoître en quel temps, par quels préparatifs, par quels moyens, et par le ministère de quels hommes, une si belle et si grande entreprise a été exécutée.

C'est ce que Polybe, l'historien le plus sensé que nous ayons, et qui étoit lui-même grand homme de guerre et grand politique, avoit montré fort au long dans l'histoire qu'il avoit composée, dont le peu qui nous en reste doit faire extrêmement regretter la perte. C'est aussi ce que j'entreprends de tracer dans ce morceau de l'Histoire Romaine, mais d'une manière fort courte et fort abrégée, en tâchant pourtant d'y faire entrer une partie de ce qui me paroîtra de plus beau dans Polybe, dans Tite-Live, et dans Plutarque, qui sont les sources où je puiserai presque tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, soit pour les faits mêmes, soit pour les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE PREMIER.

RÉCIT DES FAITS.

Je commencerai par le récit des principaux faits arrivés dans l'espace du temps dont il s'agit, pour en donner quelque idée légère à ceux des lecteurs à qui cette histoire sera moins connue.

Commencemens de la seconde guerre Punique, et heureux succès d'Annibal.

[1] Le commencement de la seconde guerre Punique, à ne considérer que la date des temps, fut la prise de Sagonte par Annibal, et l'irruption qu'il fit sur les terres des peuples situés au delà de l'Ebre, et alliés du peuple Romain: mais la véritable cause de cette guerre fut le dépit des Carthaginois de s'être vu enlever la Sicile et la Sardaigne par des traités auxquels la seule nécessité des temps et le mauvais état de leurs affaires les avoient fait consentir. La mort prématurée d'Amilcar l'empêcha d'exécuter le dessein qu'il avoit formé depuis long-temps de se venger de ces injures. Son fils Annibal, à qui, lorsqu'il n'avoit encore que neuf ans, il avoit fait jurer sur les autels qu'il se déclareroit l'ennemi du peuple Romain dès qu'il seroit en âge de le faire, entra dans toutes ses vues, et fut l'heritier de sa haine contre les Romains, aussi bien que de son courage. Il prépara tout de loin pour ce grand dessein: et quand il se crut en état de l'éxécuter, il le fit éclore par le siége de Sagonte. Soit paresse et lenteur, soit prudence et sagesse, les Romains consumèrent le temps en différentes am-

[1] *Liv. l.* 21. *n.* 1-20.

bassades, et laissèrent à Annibal celui de prendre la ville.

[1] Pour lui, il sut bien mettre le temps à profit. Après avoir donné ordre à tout, et laissé son frère Asdrubal en Espagne pour défendre le pays; il partit pour l'Italie avec une armée de quatre vingt dix mille hommes de pied, et dix ou douze mille de cavalerie. Les plus grands obstacles ne furent point capables de l'effrayer, ni de l'arrêter. Les Pyrénées, le Rhône, une longue marche au travers des Gaules, le passage des Alpes rempli de tant de difficultés, tout céda à son ardeur et à sa constance infatigable. Vainqueur des Alpes, et en quelque sorte de la nature même; il entra donc en Italie, qu'il avoit résolu de rendre le théâtre de la guerre. Ses troupes étoient extrêmement diminuées pour le nombre, ne montant plus qu'à vingt-mille hommes de pied et six mille chevaux, mais elles étoient pleines de courage et de confiance.

Une rapidité si inconcevable étonna et déconcerta les Romains. Ils avoient compté de faire la guerre au dehors, et qu'un de leurs Consuls tiendroit tête à Annibal en Espagne, pendant que l'autre iroit droit en Afrique pour attaquer Carthage. Il fallut changer de mesures, et songer à défendre leur propre pays. Publius Scipion Consul, qui croyoit Annibal encore dans les Pyrénées, lorsqu'il avoit déjà passé le Rhône, n'ayant pu l'atteindre, fut obligé de revenir sur ses pas pour l'attendre et l'attaquer à la descente des Alpes; et cependant il envoya son frère Cneius Scipion en Espagne contre Asdrubal.

[1] *Ibid. n.* 21.-30.

[1] La première bataille se donna près de la petite rivière du Tésin. Il est beau de lire les harangues des deux Chefs à leur armée, que Tite-Live a copiées d'après Polybe, mais en maître habile : c'est-à-dire, en y ajoutant des traits qui égalent la copie à l'original. Les Carthaginois remportèrent la victoire. Le Consul Romain fut blessé dans le combat ; [2] et son fils, âgé pour lors à peine de 17 ans, lui sauva la vie. C'est le même qui vaincra dans la suite Annibal, et sera surnommé l'Africain.

[3] Sur la première nouvelle de cette défaite, Sempronius l'autre consul, qui étoit en Sicile, accourut promptement par ordre du Sénat au secours de son Collègue, qui n'étoit pas encore bien remis de sa blessure. Ce fut pour lui une raison de hâter le combat contre le sentiment de Scipion, parce qu'il espéroit en avoir seul toute la gloire. Annibal, bien informé de tout ce qui se passoit dans le camp des Romains, et ayant exprès laissé emporter un léger avantage à Sempronius pour amorcer sa témérité, lui donna lieu d'engager la bataille près la rivière de Trébie. Il avoit placé son frère Magon en embuscade dans un lieu fort favorable, et avoit fait prendre à son armée toutes les précautions nécessaires contre la faim et contre le froid, qui étoit alors extrême. On n'avoit songé à rien de tout cela chez les Romains. Leurs troupes furent donc bientôt renversées, et

[1] *Ibid. n.* 39-48.

[2] *Neque illum ætatis infirmitas interpellare valuit, quo minùs duplici gloria conspicuam coronam, imperatore simul et patre ex ipsa morte rapto, mereretur.* Val. Maxim. lib. 5. cap. 2.

[3] *Liv. lib.* 21. *n.* 51-56.

mises en fuite: et Magon étant sorti de son embussade en fit un grand carnage.

[1] Annibal, pour profiter du temps et de ses premières victoires, alloit toujours en avant, et s'approchoit de plus en plus du centre de l'Italie, [2] pour arriver plus promptement près de l'ennemi, il lui fallut passer un marais où son armée essuya des fatigues incroyables, et où lui-même perdit un œil. Flaminius, l'un des deux Consuls qu'on avoit nommés depuis peu, étoit parti de Rome sans prendre les auspices ordinaires. [3] C'étoit un homme vain, téméraire, entreprenant, plein de lui-même, et dont la fierté naturelle s'étoit beaucoup accrue par les heureux succès de son premier consulat, et par la faveur déclaré du Peuple. On jugeoit aisément que ne consultant ni les hommes ni les dieux, il se laisseroit aller à son génie impétueux et bouillant; et Annibal, pour seconder encore son penchant, ne manqua de piquer et d'iriter sa témérité par les dégats et les ravages qu'il fit faire à sa vue dans toutes les campagnes. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer le Consul au combat, malgré les remontrances de tous les Officiers, qui le prioient d'attendre son Collègue. Le succès fut tel qu'ils l'avoient prévu. Quinze mille Romains demeurèrent sur la place avec leur Chef, et rendirent célèbre à jamais par leur sanglante défaite le lac de Trasymène.

[1] *Ibid. n.* 57-59, *et* 63. — [2] *Lib.* 22. *n.* 1-6.

[3] *Consul ferox ab consulatu priore, et non modò legum ac Patrum majestatis, sed ne deorum quidem satis metuens. Hanc insitam ingenio ejus temeritatem fortuna prospero civilibus bellicisque rebus successu aluerat. Itaque satis apparebat, nec deos nec homines consulentem, ferociter omnia ac præproperè acturum: quoque pronior esset in vitia sua, agitare eum atque irritare Pœnus parat.* Liv. 2. *n.* 3.

FABIUS DICTATEUR.

[1] Cette triste nouvelle, quand on l'eut apprise à Rome, y jeta une grande alarme. On s'attendoit à tout moment d'y voir arriver Annibal. Fabius Maximus fut nommé Dictateur [2] Après avoir satisfait aux devoirs de la religion, et donné les ordres nécessaires pour la sûreté de la ville, il se rendit à l'armée, bien résolu de ne point hasarder de combat sans y être forcé: ou sans être bien assuré du succès. Il conduisoit ses troupes par des hauteurs, sans perdre de vue Annibal, ne s'approchant jamais assez de l'ennemi pour en venir aux mains; mais ne s'en éloignant pas non plus tellement qu'il pût lui échapper. Il tenoit exactement ses soldats dans son camp, ne les laissant jamais sortir que pour les fourrages, où il ne les envoyoit qu'avec de fortes escortes. [3] Il n'engageoit que de légères escarmouches, et avec tant de précaution, que ses troupes y avoient toujours l'avantage. Par ce moyen il rendoit insensiblement au soldat la confiance que la perte de trois batailles lui avoit eôté, et le mettoit en état de compter comme autrefois sur son courage et sur son bonheur. L'ennemi s'aperçut bientôt que les Romains, instruits par leurs défaites, avoient enfin trouvé un Chef capable de tenir tête à Annibal; et celui-ci comprit dès-lors qu'il n'auroit point à craindre de la part du Dictateur des attaques vives et hardies, mais une conduite prudente et mesurée.

[1] *Ibid. n.* 7-30. = [2] *Prodictator.*

[3] *Neque universo periculo summa rerum committebatur: et parva momenta levium certaminum ex tuto cœptorum, finitimo receptu, assuefaciebant territum pristinis cladibus militem, minùs jam tandem aut virtutis aut fortunæ pœnitere suæ.* Liv. lib. xxii. n. 12.

[1] Minucius, Général de la cavalerie des Romains, souffroit avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la sage conduite de Fabius. Emporté et violent dans ses discours comme dans ses desseins, il ne cessoit de décrier le Dictateur : il le traitoit d'homme ir résolu et timide, au lieu de prudent et de circonspect qu'il étoit, donnant à ses vertus le nom des vices qui en approchoient le plus : et par un artifice qui ne réussit que trop souvent, il établissoit sa réputation en ruinant celle de son supérieur. Enfin, par ses intrigues et ses cabales auprès du Peuple, il vint à bout de faire égaler son autorité à celle du Dictateur, ce qui étoit sans exemple. [2] Fabius bien persuadé que le Peuple, en les égalant dans le commandement, ne les égaloit pas de même dans l'art de commander, souffrit cette injure avec une modération, qui fit bien voir qu'il n'étoit pas moins invincible à ses citoyens, qu'à ses ennemis.

Minucius, en conséquence de l'égalité de pouvoir qu'on venoit de mettre en lui et Fabius, lui proposa de commander chacun leur jour, ou même un plus long espace de temps. Fabius refusa ce parti, qui exposoit toute l'armée au danger pendant le temps qu'elle seroit commandée par Minucius ; et il aima mieux partager les troupes, pour se mettre en état de conserver au moins la partie qui lui seroit échue.

[1] *Sed non Annibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat, quàm magistrum equitum... Ferox rapidusque in consiliis, ac linguâ immodicus, pro cunctatore segnem, pro cauto timidum, affigens vicina virtutibus vitia, compellabat ; premendorumque superiorum arte (quæ pessima ars nimis prosperis multorum successibus crevit) sese extollebat.* Ibid n. 12.

[2] *Satis fidens haudquaquam, cum imperii jure artem imperandi æquatam, cum invicto à civibus hostibusque animo ad certamen rediit. Ibid. n. 26.*

Ce que Fabius avoit prévu, arriva bientôt. Son Collègue, avide et impatient de combattre, avoit donné tête baissée dans des embûches que lui avoit dressé Annibal, et son armée alloit être entièrement défaite. [1] Le Dictateur, sans perdre de temps en d'inutiles reproches : « Marchons, « dit il à ses soldats au secours de Minucius, et « arrachons aux ennemis la victoire, et à nos « citoyens l'aveu de leur faute ». Il arriva fort à propos, et obligea Annibal de sonner la retraite. [2] Ce dernier en se retirant disoit, « que « cette nuée, qui depuis long-temps paroissoit « sur le haut des montagnes, avoit enfin crevé « avec un grand fracas, et causé un grand orage»

Un service si important, et placé dans une telle conjoncture ouvrit les yeux à Minucius, et lui fit reconnoître sa faute. Pour la réparer sans délai, il alla dans le moment même avec son armée à la tente de Fabius, l'appelant son père et son libérateur, lui déclara qu'il venoit se remettre sous son obéissance, [3] et qu'il cassoit lui-même un décret dont il se trouvoit plus chargé qu'honoré. Les soldats de leur côté en firent autant, et ce ne furent plus de part et d'autre qu'embrassemens et marques de la reconnoissance la plus vive : [4] et le reste de ce jour, qui avoit

[1] *Aliud jurgandi succensendique tempus erit : nunc signa extra vallum proferte. Victoriam hostis extorqueamus, confessionem erroris civibus.* Ibid. n. 29.

[2] *Annibalem ex acie redeuntem dixisse ferunt, Tandem eam nubem, quæ sedere in jugis montium solita sit, cum procella imbrem dedisse.* Ibid. n. 30.

[3] *Plebiscitum, quo oneratus magis quàm honoratus sum, primus antiquo abrogoque.* n. 30.

[4] *Lætusque dies, ex admodum tristis paulò antè ac propè exacrabili, factus.* n. 30.

[1] Minucius, Général de la cavalerie des Romains, souffroit avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la sage conduite de Fabius. Emporté et violent dans ses discours comme dans ses desseins, il ne cessoit de décrier le Dictateur : il le traitoit d'homme ir résolu et timide, au lieu de prudent et de circonspect qu'il étoit, donnant à ses vertus le nom des vices qui en approchoient le plus : et par un artifice qui ne réussit que trop souvent, il établissoit sa réputation en ruinant celle de son supérieur. Enfin, par ses intrigues et ses cabales auprès du Peuple, il vint à bout de faire égaler son autorité à celle du Dictateur, ce qui étoit sans exemple. [2] Fabius bien persuadé que le Peuple, en les égalant dans le commandement, ne les égaloit pas de même dans l'art de commander, souffrit cette injure avec une modération, qui fit bien voir qu'il n'étoit pas moins invincible à ses citoyens, qu'à ses ennemis.

Minucius, en conséquence de l'égalité de pouvoir qu'on venoit de mettre en lui et Fabius, lui proposa de commander chacun leur jour, ou même un plus long espace de temps. Fabius refusa ce parti, qui exposoit toute l'armée au danger pendant le temps qu'elle seroit commandée par Minucius ; et il aima mieux partager les troupes, pour se mettre en état de conserver au moins la partie qui lui seroit échue.

[1] *Sed non Annibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat, quàm magistrum equitum... Ferox rapidusque in consiliis, ac lingua immodicus, pro cunctatore segnem, pro cauto timidum, affigens vicina virtutibus vitia, compellabat ; premendorumque superiorum arte (quæ pessima ars nimis prosperis multorum successibus crevit) sese extollebat.* Ibid n. 12.

[2] *Satis fidens haudquaquam, cum imperii jure artem imperandi æquatam, cum invicto à civibus hostibusque animo ad exercitum rediit.* Ibid. n. 26.

Ce que F... ...
Son Colle... ...
avoit don... ...
lui avoit dress... ...
entièrement ...
de temps en ...
« dit il a ses ...
« arra hons ...
« citoyens ...
à propos, ...
traite. [2] Ce ...
« cette mée ...
« sur le ...
« avec un ...
Un servi... ...
conjonctu... ...
fit recon... ...
lai, il alla ...
mée à l... ...
et son hu... ...
mettre ... ...
lui-même ...
gé qu'hon... ...
autant, ...
qu'embrass... ...
ce la plus vive ...

[1] *Al... ... val'um ... rois ...*
[2] *Avid... ... nubem ... brem de ...*
[3] *Plebis ... antiqu ...*
[4] *Lanuvi... ... crabili, f...*

mentées chacune de mille hommes de pied, et de cent cavaliers.

Le fort de l'armée d'Annibal étoit dans la cavalerie: c'est pourquoi L Paulus vouloit éviter de combattre en rase campagne. D'ailleurs les Carthaginois manquoient absolument de vivres, et ne pouvoient pas encore subsister dix jours dans le pays, de sorte que les troupes Espagnoles étoient près de se débander. Les armées furent quelques jours à se regarder : enfin après divers mouvemens, Varron, malgré les remontrances de son Collègue, engagea la bataille près du petit village de Cannes. Le terrrain étoit fort favorable aux Carthaginois, Annibal, qui savoit profiter de tout, avoit rangé ses troupes de sorte que le vent [1] Vulturne, qui se lève dans un certain temps réglé, devoit souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, et les inonder de poussière. La bataille se donna. Je n'entreprends point d'en marquer le détail. Le lecteur curieux peut en avoir la description dans Polybe et dans Tite-Live, surtout dans le premier qui étant lui-même homme de guerre, a dû mieux réussir que l'autre à raconter toutes les circonstances d'une si mémorable action. La victoire fut long temps disputée, et tourna enfin pleinement du côté des Carthaginois. Le Consul L. Paulus fut blessé à mort, et plus de cinquante mille hommes demeurèrent sur la place, parmi lesquels étoit l'élite des Officiers, Varron, l'autre Consul, se retira à Venouse avec soixante et dix cavaliers seulement.

[1] C'est un vent qui venoit du midi, vers lequel les Romains étoient tournés.

Maharbal, l'un des Généraux Carthaginois, vouloit que sans perdre de temps l'on marchât droit à Rome, promettant à Annibal de le faire souper à cinq jours de là dans le Capitole. Et sur ce que celui-ci répliqua qu'il falloit prendre du temps pour délibérer sur cette proposition : [1] « Je vois bien, dit Maharbal, » que les dieux « n'ont pas donné au même homme tous les ta- « lens à la fois. Vous savez vaincre, Annibal, mais « vous ne savez pas profiter de la victoire. » En effet, plusieurs croient que ce délai sauva Rome et l'Empire.

[2] Il est aisé de comprendre quelle fut la consternation à Rome, quand cette funeste nouvelle s'y fut répandue. Cependant on n'y perdit point courage. Après avoir imploré le secours des dieux par des prières publiques, et par des sacrifices, les Magistrats rassurés par les sages conseils et par la ferme contenance de Fabius, donnèrent ordre à tout, et pourvurent à la sûreté de la ville. On leva sur-le-champ quatre légions, et mille cavaliers, en accordant dispense d'âge à plusieurs, qui n'avoient pas dix-sept ans. Les Alliés firent aussi de nouvelles levées. Dix Officiers Romains, qu'Annibal avoit laissé sortir sur leur parole, arrivèrent à Rome, pour demander qu'on rachetât les prisonniers. Quelque besoin qu'eût la République de soldats, elle refusa constamment de racheter ceux-ci, pour ne point donner d'atteinte à la discipline Romaine, qui punissoit sans pitié

[1] *Tum Maharbal : Non omnia nimirum eidem dii dedere. Vincere scis, Annibal, victoria uti nescis.* Liv. lib. 22. n. 51.
Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque imperio. Ibid.

[2] *Ibid. n. 54.-61.*

quiconque se rendoit volontairement à l'ennemi ; et elle aima mieux armer de ses esclaves qu'elle acheta des particuliers jusqu'au nombre de huit mille, et des prisonniers qui étoient arrêtés pour dettes, ou pour crimes, qui montèrent jusqu'à six mille ; [1] l'honnête, dit l'historien, cédant à l'utile dans ces tristes conjonctures.

A Rome, le zèle des particuliers et l'amour du bien public éclatèrent alors d'une manière merveilleuse. Il n'en fut pas ainsi des Alliés. Les défaites précédentes n'avoient pu ébranler leur fidélité, mais ce dernier coup, qui selon eux, devoit abattre l'Empire, les renversa, et plusieurs se rangèrent du côté du Vainqueur. Cependant ni la perte de tant de troupes, ni la défection de tant d'Alliés, ne purent porter le Peuple Romain à entendre parler d'accommodement. [2] Loin de perdre courage, jamais il ne fit paroître tant de grandeur d'ame : et lorsque le Consul, après une si grande défaite dont il avoit été la principale cause, revint à Rome, tous les Corps de l'Etat allèrent au-devant de lui, et lui rendirent grâces de ce qu'il n'avoit point désespéré de la république ; au lieu qu'à Carthage, après une telle disgrace, il n'y avoit point de supplice auquel un Général n'eût dû s'attendre.

Capoue fut une des villes alliées qui se rendit à Annibal. Mais le séjour qu'y firent ses troupes pendant les quartiers d'hiver, leur devint bien

[1] *Ad ultimum propè desperatæ reipublicæ auxilium, cùm honesta utilibus cedunt, descendit.* Liv. lib. 23. n. 14.

[2] *Adeo magno animo civitas fuit, ut consuli ex tanta clade, cujus ipse causa maxima fuisset, redeunti, et obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, et gratia actæ quòd de republica non desperasset : cui, si Carthaginensium ductor fuisset, quid recusandum supplicii foret.* Lib 22. n. 61.

funeste. [1] Ce courage mâle, que nuls maux, nulles fatigues n'avoient pu vaincre, fut entièrement énervé par les délices de Capoue, où les soldats se plongèrent avec d'autant plus d'avidité, qu'ils y étoient moins accoutumés. Cette faute d'Annibal, selon les connoisseurs, fut plus grande que celle qu'il avoit commise, en ne marchant pas droit contre Rome après la bataille de Cannes. Car ce délai pouvoit paroître n'avoir que différé la victoire: au lieu que cette dernière faute le mit absolument hors d'état de vaincre. Ainsi Capoue fut pour Annibal, ce que Cannes avoit été pour les Romains.

SCIPION, *élu Général, rétablit les affaires d'Espagne.*

La mort des deux Scipions, père et oncle de celui dont nous entreprenons de parler, paroissoit devoir ruiner entièrement les affaires des Romains en Espagne, qui jusques-là avoient eu un heureux succès. On ne peut dire si cette mort causa un plus grand deuil à Rome, qu'en Espagne. Car enfin la défaite de deux armées, la perte presque assurée d'une province si considérable, la vue des maux publics, entroient pour quelque chose dans la douleur des citoyens: [2] mais les Espagnols ne regrettoient et ne pleuroient que

[1] *Quos nulla mali vicerat vis, perdidere nimia bona ac voluptates immodicæ: et eò impensius, quo avidius ex insolentia in eas se merserant... Majusque id peccatum ducis apud peritos artium militarium habitum est, quàm quòd non ex Cannensi acie protinus ad urbem Romanam duxisset. Illa enim cunctatio distulisse modò victoriam videri potuit; hic error vires ademisse ad vincendum.* Lib. 23. n. 18.

Capuam Annibali Cannas fuisse. Ib. n. 45.

[2] *Hispaniæ ipsos lugebant desiderabantque duces; Cnæum tamen magis, quo diutius præfuerat eis, priorque et favorem occupaverat, et specimen justitiæ temperantiæque Romanæ primus dederat.* Lib. 25. n. 36.

leurs Chefs, surtout Cn. Scipion, qui les avoit gouverné long-temps, et leur avoit le premier fait connoître et goûter les doux fruits de la justice, du désintéressement, et de la modération Romaine.

[1] Les larmes coulèrent de nouveau à Rome, quand il s'agit de donner un successeur à ces deux grand hommes. Personne n'osoit se présenter pour demander leur place, tant les affaires de cette province paroissoient désespérées ; et le morne silence qui régnoit dans toute l'assemblée, fit encore regretter et sentir davantage la perte qu'on avoit faite. Dans cette consternation universelle, P. Cornelius Scipion, âgé seulement de vingt-quatre ans, fils de Publius qui venoit d'être tué, se lève, et paroissant dans un lieu éminent s'offre pour aller commander en Espagne, si le Peuple agrée son service. Cette offre si courageuse rend la vie et la joie à l'assemblée, et tous, sans exception, le nomment d'une voix commune pour général. Mais lorsque cette première chaleur se fut un peu ralentie, le Peuple faisant réflexion à l'âge de Scipion, commença à se repentir de ce qu'il avoit fait. Quelques-uns tiroient même un mauvais présage de son nom et de sa famille, lorsqu'ils considéroient qu'on l'envoyoit dans une province où il lui faudroit combattre entre les tombeaux de son père et de son oncle. Scipion s'étant aperçu de ce refroidissement, fit un discours si plein de confiance, et parla avec tant de sagesse et de son âge, et de l'honneur qu'on lui avoit fait, et de la guerre qu'il entreprenoit, qu'il dissipa tout-à-fait les

[1] *Liv. lib.* 26. *n.* 18. *et* 19.

les alarmes du Peuple, et ralluma cette ardeur qui l'avoit porté à lui donner le commandement. Le même Scipion, quelques années auparavant, ayant demandé l'Edilité avant le temps marqué par les lois, et les Tribuns par cette raison s'opposant à sa demande : [1] Si le peuple, dit-il, juge à propos de me nommer édile, mon âge est compétent.

L'arrivée de Scipion en Espagne rendit le courage aux troupes. [2] Elles reconnoissoient avec joie sur son visage les traits et la ressemblance de son père et de son oncle : et dans le premier discours qu'il leur fit, il dit qu'il espéroit que bientôt elles reconnoîtroient aussi en lui le même esprit, le même courage, et la même droiture.

Ses promesses ne furent pas vaines. La première entreprise qu'il forma fut le siège de Carthagène, ville en même temps la plus riche et la plus forte de toute l'Espagne. C'étoit-là la place d'Armes des ennemis, leur arsenal, leur magasin, leur trésor, et le lieu de sûreté, où ils tenoient tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance de leurs armées; sans compter que tous les ôtages des princes et des peuples y étoient renfermées. Ainsi la prise de cette unique ville devoit le rendre maître en quelque sorte de toute l'Espagne. Cette expédition si importante, si difficile, et jugée jusqu'alors impossible, ne lui coûta qu'un jour.

[1] *Si me, inquit, omnes Quirites ædilem facere volunt, satis annorum habeo.* Liv. 25. n. 2.

[2] *Brevi faciam, ut, quemadmodum nunc noscitatis in me patris patruique similitudinem oris vultûsque, et lineamenta corporis; ita ingenii fidei, virtutisque exemplum expressam ad effigiem vobis reddam.* Lib. 26. n. 41.

[1] Le butin fut immense, en sorte que, dans la prise de cette ville, Carthagène même fut regardée comme la moindre partie du gain qu'on y fit. Scipion commença par remercier les dieux, non-seulement de l'avoir rendu maître en une seule journée de la plus opulente de toutes les villes du pays, mais d'y avoir auparavant rassemblé les forces et les richesses de presque toute l'Afrique et de toute l'Espagne. Puis il marqua sa reconnoissance aux troupes qu'il combla de louanges, de récompenses, et de marques d'honneur, chacun selon son état et son mérite.

[2] Alors, ayant fait venir les ôtages, il leur parla avec bonté, et les rassura, en leur représentant, « Qu'ils étoient tombés entre les mains « du Peuple Romain, qui aimoit mieux gagner « les cœurs par des bienfaits, que de les assujettir « par la crainte; et s'attacher les peuples étrangers « par la qualité honorable d'amis et d'alliés, que « de les réduire à la triste et honteuse condition « d'esclaves ».

Ce fut en cette occasion qu'une Dame, respectable par son âge et par sa naissance, femme de Mandonius frère d'Indibilis, roi des Ilergetes, vint se jeter aux pieds de Scipion avec plusieurs jeunes Princesses, filles d'Indibilis et d'autres de même qualité, pour le prier d'ordonner à ses gardes d'en prendre un soin particulier. Scipion, qui ne comprit pas d'abord sa pensée, répondit

[1] *Ut minimum omnium, inter tantas opes belli captas, Carthago ipsa fuerit.* Lib. 26. n. 47.

[2] *Scipio, vocatis obsidibus, universos bonum animum habere jussit: venisse eos in potestatem populi Romani, qui beneficio quàm metu obligare homines malit; exterasque gentes fide ac societate junctas libere, quàm tristi subjectas servitio.* Liv. lib. 26. n. 49.

que rien ne leur manqueroit. Alors cette Dame reprenant la parole : « [1] Ce n'est pas là, dit-elle, « ce qui nous occupe : car dans l'état où la for- « tune nous a reduites, de quoi ne devons-nous « pas nous contenter ? Une autre inquiétude me « trouble et m'alarme, quand je considère la jeu- « nesse et la beauté de ces captives (car pour « moi mon âge me met hors de danger et de crain- « te) ; » et elle lui montra en même temps ces jeunes Princesses, qui toutes la respectoient comme leur mère. « Ma [2] gloire, et celle du peuple « Romain, répliqua Scipion, m'engageroient à « faire respecter parmi nous ce qui doit être res- « pecté en quelque lieu du monde que ce soit. « Mais vous me fournissez un nouveau motif d'y « veiller encore avec plus de soin, par l'attention « vertueuse que je remarque en vous à ne pen- « ser qu'à la conservation de votre honneur au « milieu de tant d'autres sujets de crainte ». Après cet entretien, il les confia à un Officier d'une sagesse reconnue, et lui ordonna d'avoir pour elles les mêmes égards que si elles appartenoient à des amis, ou à des alliés des Romains.

Après cela, on lui amena une Princesse d'une rare beauté. Elle étoit fiancée avec Allucius, Prince des Celtibériens. Il fit aussitôt venir ses parens avec celui qui lui étoit destiné pour époux. Il

[1] *Haud magni ista facimus, inquit ; quid enim huic fortunæ non satis est ? Alia me cura, ætatem harum intuentem (nam ipsa jam extra periculum injuriæ muliebris sum), stimulat.* Liv. lib. 26. n. 49.

[2] *Tum Scipio : Meæ populique Romani disciplinæ causa facetem, inquit, ne quid, quod sanctum usquam esset, apud nos violaretur, Nunc, ut id curem impensiùs, vestra quoque virtus dignitasque facit, quæ ne in malis quidem oblitæ decoris matronalis estis.* Ibid.

marqua à ce dernier que son épouse avoit été dans sa maison, comme elle aurait pu être dans celle de son père. « [1] J'en ai usé ainsi, ajouta-t-il, pour « être en état de vous faire un présent digne de « vous et de moi. Je ne vous demande d'autre mar- « que de reconnoissance, sinon que vous deve- « niez ami du Peuple Romain. Si vous me croyez « homme de bien, tels qu'ont été parmi ces na- « tions mon père et mon oncle; sachez qu'il y en « a beaucoup d'autres dans Rome qui nous res- « semblent, et qu'il y en a point de peuple aujour- « d'hui sur la terre, dont vous deviez rechercher « avec plus de soin l'amitié pour vous et pour les « vôtres, ni dont vous deviez plus redouter l'ini- « mitié ». Comme les parens de la fille pressoient Scipion d'accepter la somme considérable qu'ils avoient apportée pour la racheter, ayant fait mettre à ses pieds tout cet or et cet argent: « J'ajou- « te, dit-il, en s'adressant à Allucius, cette « somme à la dot que vous devez recevoir de vo- « tre beau-père, « et il l'obligea de l'emporter. Ce Prince ne fut pas plutôt de retour dans son pays, qu'il publia partout les grandes qualités de Scipion, en disant, « Qu'il [2] étoit venu dans l'Es- « pagne un jeune homme semblable aux dieux,

[1] *Fuit sponsa sua apud me eâdem, quâ apud soceros tuos parentesque suos, verecundiâ. Servata tibi est, ut inviolatum et dignum me teque dari tibi donum posset. Hanc mercedem unam pro eo munere paciscor; amicus populo Romano sis, et, si me virum bonum credis esse, quales patrem petruumque meum jam antè hæ gentes norant, scias multos nostri similes in civitate Romana esse; nec ullum in terris populum hodie dici posse, quem minùs tibi hostem tuisque esse velis, aut amicum malis.* Liv. lib. 26. n. 50.

[2] *Venisse diis simillimum juvenem, vincentem omnia cùm ar- , tum benignitate ac beneficiis.* Lib. 26. n. 50.

« qui se soumettoit tout par la force de ses ar-« mes et encore plus par sa bonté et par ses bien-«faits. Peu de temps aprés, ayant fait des levées parmi ses vassaux, il revint le trouver avec quinze cents Cavaliers.

Scipion, après avoir employé l'hiver à se concilier l'esprit des peuples, partie en leur faisant des présens, partie en leur renvoyant les ôtages et les prisonniers, se mit en campagne dès que la saison le permit. Les deux Princes dont nous avons parlé, Indibilis et Mandonius, vinrent à sa rencontre avec leurs troupes, [1] et l'assurant que jusques là leur corps seul étoit demeuré parmi les ennemis, mais que leur cœur avoit été où ils savoient que la vertu et la justice étoient en honneur, ils se rendirent à lui, et se mirent sous sa protection. On fit ensuite venir devant eux leurs femmes et leurs enfans; et la joie de part et d'autre, étouffant la voix et les paroles, ne s'expliqua long-temps que par les pleurs et les embrassemens.

Asdrubal, effrayé des succès rapides de l'armée Romaine, crut que l'unique moyen de les arrêter étoit de donner une bataille. C'est ce que demandoit Scipion, et à quoi il s'étoit bien préparé. Elle se donna en effet. Les Carthaginois furent vaincus, et laissèrent sur la place plus de huit mille hommes. Asdrubal prit sa route vers les Pyrénées, d'où il partit ensuite pour aller joindre en Italie son frère Annibal. [2] Ce fut après cette victoire de Scipion, que les peuples, char-

[1] *Itaque corpus duntaxat suum ad id tempus apud eos (Carthaginienses) fuisse: animum jampridem ibi esse, ubi jus ac fas crederet coli.* Lib. 27. n. 17.

[2] *Liv. lib. 27. n. 19.*

més de sa valeur et de sa modération, voulurent lui donner le nom de Roi. Scipion leur représenta que ce nom, si estimé partout ailleurs étoit détesté chez les Romains. Que pour lui il se contentoit d'avoir les inclinations royales. Que s'ils les regardoient comme ce qu'il y a de plus capable de faire honneur à l'homme, ils se contentassent de les lui attribuer en secret, sans lui en donner le nom. Ces peuples, quoique barbares, sentirent quelle grandeur d'âme il y avoit à mépriser une qualité qui faisoit l'objet de l'admiration et de l'envie du reste des mortels.

[1] Scipion deux ans après, envoya son frère à Rome, pour y porter la nouvelle de la conquête des Espagnes. Mais il portoit ses vues bien plus loin, et ne regardoit cette conquête que comme un prélude et une préparation à celle de toute l'Afrique.

La valeur n'étoit pas la seule qualité de Scipion. [2] Il avoit une merveilleuse dextérité à manier les esprits et à les ammener à son but par la voie de l'insinuation, comme il le fit voir dans la célèbre entrevue qu'il eut avec Syphax roi de Numidie, où se trouva Asdrubal [3], qui avoua que quelque idée qu'il eût des vertus militaires de Scipion, il lui avoit encore paru plus grand et plus admirable dans cette conférence.

Scipion retourne à Rome, est nommé Consul, et se prépare à la conquête de l'Afrique.

[4] Le bruit des victoires et des grandes vertus de Scipion l'avoit dévancé à Rome, et avoit disposé tous les esprits en sa faveur. Dès qu'il y fut

[1] *Liv. lib. 28. n. 9.* = [2] *Ibid. n. 18.*
[3] Cet Asdrubal n'étoit pas le frère d'Annibal.
[4] *Liv. lib. 28. n. 38-46.*

arrivé,

arrivé, on le nomma Consul d'un consentement général, et on lui donna pour département la province de Sicile. C'étoit un acheminement certain pour passer en Afrique, et il ne dissimuloit pas que c'étoit là sa vue et son dessein.

Fabius Maximus, soit circonspection excessive, qui approchoit assez de son caractère, soit jalousie secrète, employa tout son crédit et toute son éloquence dans le Sénat pour le traverser, et allégua contre lui plusieurs raisons très-fortes en apparence. Scipion les refuta toutes; et ayant fini cette dispute, en déclarant qu'il s'en tiendroit à l'avis du Sénat, il fut arrêté qu'il auroit pour province la Sicile, avec permission de passer en Afrique, s'il le jugeoit utile au bien de la République.

Il ne perdit point de temps, et partit aussitôt pour la Sicile, [1] ne quittant point de vue le dessein qu'il avoit de porter la guerre chez les ennemis. Lélius étoit passé en Afrique avec quelques troupes. Le bruit se répandit que c'étoit Scipion lui-même qui y étoit arrivé avec son armée. Carthage trembla, et se crut perdue. Elle fut bientôt détrompée, mais elle ne laissa pas de dépêcher des courriers vers les Généraux qu'elle avoit en Italie, avec ordre de faire tous leurs efforts pour obliger Scipion d'y revenir. Massinissa, qui avoit embrassé le parti des Romains, et qui étoit fort puissant en Afrique, le pressoit vivement d'y passer, et lui faisoit faire des reproches de ce qu'il frustroit si long-temps l'attente des Alliés. Scipion n'avoit pas besoin d'être animé par

[1] *Nihil purvum, sed Carthaginis jam excidia agitabat animo.* Lib. 29. n. 1.

de telles remontrances. Il travailloit sans relâche aux préparatifs de la guerre, et hâtoit son départ avec toute la vivacité possible.

[1] Cependant les ennemis de Scipion avoient fait courir le bruit à Rome qu'il passoit le temps à Syracuse dans la bonne chère et dans les plaisirs; que la garnison de la ville à son exemple étoit plongée dans la débauche, et que la licence et le désordre régnoient dans toute l'armée. Fabius, ajoutant foi à ces bruits, se porta aux dernières violences contre Scipion, et fut d'avis qu'on le rappelât sur-le-champ. Le Sénat, plus sage et plus modéré, voulut avant toutes choses être éclairci de la vérité. Il nomma des Commissaires, qui s'étant transportés sur les lieux, trouvèrent tout dans un merveilleux ordre; les troupes parfaitement disciplinées, les magasins fournis de vivres, les arsenaux remplis d'armes et d'habits, les galères bien équipées, et prêtes à mettre à la voile. Ce spectacle les remplit de joie et d'admiration. Ils conçurent que si Carthage pouvoit être vaincue, ce devoit être par un tel Chef et une telle armée; et ils pressèrent Scipion au nom du Sénat, de qui ils avoient reçu cet ordre, de hâter son départ, et de remplir au plutôt l'attente et les vœux du public.

[2] Il partit donc. La Sicile accourut en foule pour être témoin de son départ. Scipion, déjà si célèbre par ses victoires, et destiné dans l'esprit des peuples aux plus grands événemens, attiroient les yeux et l'attention de tout le monde. On admiroit surtout la hardiesse du dessein, dont lui seul étoit auteur, et qui n'étoit venu

[1] *Liv. lib. 29. n. 19-25.* = [2] *Ibid. n. 26-27.*

dans l'esprit à aucun des autres Chefs, d'arracher Annibal de l'Italie, en allant attaquer Carthage, et de transporter et finir la guerre en Afrique même. Scipion, après avoir fait du haut de la poupe des prières et des libations aux dieux, s'avança en pleine mer, suivi des cris de joie, des vœux, et des bénédictions de tout le peuple.

[1] La navigation fut courte et heureuse. Dès que Scipion aperçut les bords de l'Afrique, levant les yeux et les mains vers le ciel, il pria les dieux de favoriser son entreprise. Le bruit de son débarquement jeta l'alarme sur toute la côte, et dans Carthage même.

Scipion, après avoir ravagé tout le plat pays, se rendit maître d'une ville d'Afrique assez opulente, où il fit huit mille prisonniers. Mais ce qui lui donna plus de joie, fut l'arrivée de Masinissa, Prince fort brave, qui lui amena un corps de cavalerie considérable.

[2] Les Carthaginois avoient mandé promptement Asdrubal, qui leva une armée de plus de trente mille hommes. Mais leur grande ressource étoit dans Syphax, qui arriva effectivement bientôt après avec cinquante mille hommes de pied, et dix mille chevaux. Son arrivée obligea Scipion d'interrompre le siège d'Utique, ville maritime, qu'il avoit commencé d'attaquer.

[3] Quand l'hiver fut passé, Scipion reprit le siège. Asdrubal étoit campé assez près de lui, et Syphax n'en étoit pas fort éloigné. Celui-ci proposa quelques conditions de paix, dont la principale étoit que les Romains sortiroient d'A-

[1] *Ibid. n.* 28. = [2] *Ibid. n.* 35. = [3] *Lib.* 30. *n.* 3-17.

frique et qu'Annibal abandonneroit l'Italie. Rien n'étoit plus contraire aux vues et aux desseins de Scipion : mais il feignit de ne pas s'éloigner des propositions qu'on lui faisoit, et traîna exprès la négociation en longueur, faisant naître tous les jours quelque nouvelle difficulté. Dans les différentes entrevues qui se firent de part et d'autre, il avoit fait déguiser en valets quelques Officiers de mérite, avec ordre, lorsqu'ils seroient chez les ennemis, d'examiner avec soin tous les dehors des deux camps, leur étendue, la distance qu'il y avoit entre l'un et l'autre, et la matière dont étoient fabriquées les baraques des soldats : outre cela la discipline qui s'y observoit, et l'ordre de la garde pendant le jour, et des veilles pendant la nuit. Lorsqu'il fut instruit de tout ce qu'il vouloit savoir, il rompit la trêve, sous prétexte que son conseil ne vouloit la paix qu'avec Syphax. Et pour ôter tout soupçon aux ennemis, il fit mine de vouloir attaquer Utique du côté de la mer. Quand il jugea qu'il étoit temps d'exécuter l'entreprise, il chargea Lélius et Masinissa d'aller brûler le camp de Syphax, pendant que lui-même iroit mettre le feu à celui d'Asdrubal. Ils partirent à l'entrée de la nuit avec des feux. Les mesures que Scipion avoit prises étoient si justes, que son dessein réussit au de-là de ce qu'il pouvoit espérer. Le fer ou le feu détruisit les deux puissantes armées des ennemis ; et de plus de cinquante mille hommes dont elles étoient composées, à peine s'en sauva-t-il trois mille. Ceux qui voulurent passer d'un camp dans l'autre, s'imaginant être les seuls qu'on eût surpris, tombèrent

dans une ambuscade qu'il avoit disposée au milieu de l'espace qui separoit les deux camps. Le butin fut immense. Plusieurs villes aussitôt se rendirent à lui volontairement. Une seconde victoire remportée sur les mêmes chefs, et sur la nouvelle armée qu'on avoit mise sur pied avec grande peine, rendit Scipion maître absolu de la campagne. Lélius et Masinissa poursuivirent Syphax, qui fut fait prisonnier dans un combat : après quoi ils assiégèrent et prirent la capitale de son royaume. Ce fut pour lors qu'arriva la fameuse histoire de Sophonisbe. Syphax fut mené à Rome. Dès qu'on y eut appris la nouvelle d'un succès si complet, le Peuple se répandit aussitôt dans tous les temples pour en rendre grâces aux dieux.

[1] Annibal reçut en même temps des ordres de Carthage, qui l'obligeoient de partir sur-le-champ. La face des affaires étoit bien changée en Italie. Il y avoit reçu plusieurs échecs, qui l'avoient extrêmement affoibli. Il avoit eu la douleur de voir prendre presque à ses yeux Capoue par les Romains, sans que sa marche vers Rome eût pu les arracher de ce siège. Il s'en approcha inutilement, [2] et cette parole alors lui échappa : « Que les dieux lui ôtoient tantôt la « pensée, tantôt le pouvoir de prendre Rome ». Ce qui lui fit plus de peine, fut d'apprendre que dans le temps même qu'il étoit aux portes de la ville, il étoit parti une recrue pour l'Espagne. Mais ce qui acheva de le déconcerter, fut la défaite entière de l'armée d'Asdrubal son

[1] *Lib.* 30. *n.* 10.

[2] *Audita vos Annibalis fertur, Potiundæ sibi* urbis Romæ modò *mentem non dari, modò fortunam.* Lib. 26. n. 11.

frère, qu'il n'apprit que par la tête de ce Général, qui fut jetée dans son camp. Il fut donc forcé de se retirer dans les extrémités de l'Italie. [1] C'est là qu'il reçut les ordres de Carthage, qu'il ne put entendre sans pousser des soupirs, et sans presque verser des larmes, frémissant de colère de se voir ainsi forcé d'abandonner sa proie. Jamais exilé ne témoigna plus de regret en quittant son pays natal, qu'Annibal en sortant d'une terre ennemie. Il tourna souvent les yeux vers les côtes de l'Italie, accusant les dieux et les hommes de son malheur, et prononçant contre lui-même mille exécrations, de ce qu'au sortir de la bataille de Cannes, il n'avoit pas conduit à Rome ses soldats, encore tout fumans du sang des Romains.

[2] Quand il fut arrivé en Afrique, il proposa à Scipion une entrevue. On convint du temps et du lieu. Ces deux Capitaines, non-seulement les plus illustres de leurs temps, mais dignes d'être mis en parallèle avec ce qu'il y avoit jamais eu de plus grands Princes et de plus fameux Généraux, demeurèrent quelque temps en silence, comme étonnés à la vue l'un de l'autre, et occupés d'une mutuelle admiration. Enfin Annibal prit le premier la parole, et après avoir loué Scipion d'une manière fine et délicate, il lui fit une vive peinture des désordres de la

[1] *Frendens, gemensque, ac vix lacrymis temperans, dicitur legatorum verba audisse... Raro quemquam alium, patriam exilii causa relinquentem, magis mœstum abisse ferunt, quàm Annibalem hostium terra excedentem. Respexisse sæpè Italiæ littora, deos hominesque accusantem, in se quoque ac suum ipsius caput execratum, QUOD NON CRUENTUM AB CANNENSI VICTORIA MILITEM ROMAM DUXISSET.* Lib. 30. n. 20.

[2] *Lib. 30. n. 20.*

guerre, et des maux qu'elle avoit causés, tant aux victorieux qu'aux vaincus. Il l'exhortoit à ne se laisser pas éblouir par l'éclat de ses victoires. Que quelques heureux qu'il eût été jusques-là, il devoit appréhender l'inconstance de la fortune. Que sans en chercher bien loin des exemples, il en étoit, lui-même qui lui parloit, une preuve éclatante. Que Scipion étoit alors ce qu'Annibal avoit été à Thrasymène et à Cannes. Qu'il profitât de l'occasion mieux qu'il n'avoit fait lui-même, en faisant la paix dans un temps où il étoit le maître des conditions. Il finit en déclarant que les Carthaginois vouloient bien céder aux Romains la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne, et toutes les îles qui sont entre l'Afrique et l'Italie. Qu'il falloit bien se résoudre, puisque les dieux en ordonnoient ainsi, à se renfermer dans les bords de l'Afrique, tandis qu'ils verroient les Romains étendre leur domination sur plusieurs nations étrangères.

[1] Scipion répondit en moins de paroles; mais non avec moins de dignité. Il reprocha aux Carthaginois la perfidie avec laquelle ils venoient de piller quelques galères Romaines avant que la trêve fût expirée. Il rejetta sur eux seuls et sur leur injustice tous les maux des deux guerres. Après avoir remercié Annibal des conseils qu'il lui donnoit sur l'incertitude des événemens humains, il finit en l'avertissant de se préparer au combat, s'il n'aimoit mieux accepter les conditions qu'il avoit déjà proposées, auxquelles néanmoins on en ajouteroit encore

[1] *Ibid. n.* 31.

quelques-unes pour punition d'avoir rompu la trève.

[1] Chacun des Généraux exhorta donc ses troupes. Annibal rapportoit toutes les victoires qu'il avoit remportées sur les Romains, tous les chefs qu'il avoit tués, toutes les armées qu'il avoit taillées en pièce. Scipion représentoit aux siens la conquête des Espagnes, les succès qu'il avoit eus dans l'Afrique, et l'aveu que les ennemis faisoient de leur foiblesse en venant demander la paix : [2] Et il disoit tout cela d'un air et d'un ton de vainqueur. Jamais motifs de bien combattre ne furent plus puissans. Ce jour alloit mettre le comble à la gloire de l'un ou de l'autre des chefs, [3] et décider qui de Rome ou de Carthage donneroit la loi aux nations.

[4] Je n'entreprends point de décrire l'ordre de la bataille, ni la valeur des deux armées. Il est aisé d'imaginer que deux Capitaines si expérimentés n'oublièrent rien de ce qui devoit contribuer au gain de la bataille. Les Carthaginois, après un combat fort opiniâtre, furent enfin obligés de prendre la fuite, en laissant vingt mille des leurs sur le champ de bataille ; et les Romains firent un pareil nombre de prisonniers. Annibal se sauva pendant le tumulte ; et étant rentré dans Carthage, après trente-six ans d'absence, il avoua qu'il étoit vaincu sans ressource, et que Carthage n'avoit plus d'autre parti à prendre que de demander la paix à quelques condi-

[1] *Ibid. n*, 32.

[2] *Celsu hæc corpore, vultuque ita læto, ut vicisse jam crederes, dicebat.* Lib. 30. n. 32.

[3] *Roma an Carthago jura gentibus darent, ante crastinam noctem scituros.* Ibid. n. 32.

[4] *Ibid. n.* 34. 35.

tions que ce fût. Scipion lui donna de grands éloges, et assura qu'Annibal s'étoit surpassé lui-même dans cette journée, quoique le succès n'eût pas répondu à son courage.

[1] Pour lui il sut bien profiter de sa victoire, et de la consternation des ennemis. Il ordonna à un de ses Lieutenans de mener son armée de terre à Carthage, pendant que lui-même alloit conduire la flotte jusqu'aux pieds de ses murailles. Il n'en étoit pas éloigné, lorsqu'il rencontra un vaisseau couvert de bandelettes et de branches d'oliviers. Il portoit dix Ambassadeurs des plus considérables de Carthage, qui venoient implorer sa clémence. Il les renvoya sans réponse, avec ordre de le venir trouver à Tunis, où il devoit s'arrêter. Les Députés de Carthage vinrent au nombre de trente trouver Scipion au lieu marqué, et lui demandèrent la paix en des termes très-soumis. Il assembla son conseil. La plupart étoient assez d'avis qu'il rasât Carthage, et qu'il traitât ses habitans avec la dernière sévérité. Mais la vue du temps que dureroit le siège d'une ville si bien fortifiée, et la crainte qu'avoit Scipion qu'on ne lui envoyât un successeur pendant qu'il seroit occupé à ce siège, le firent pencher vers la douceur. Il leur accorda une trêve, pour leur laisser le temps d'envoyer à Rome.

[2] Les députés y étant arrivés, et ayant exposé le sujet de leur voyage, le Sénat et le Peuple donnèrent un plein pouvoir à Scipion, et lui permirent de ramener son armée après la conclusion du traité. La paix fut donc co[nclue]

[1] *Ibid. n.* 36-38. = [2] *Ibid. n.* 40-43.

clue. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cents vaisseaux, qu'il fit brûler à la vue de Carthage : spectacle bien triste pour les habitans de cette malheureuse ville. Il fit trancher la tête aux Alliés du nom Latin, et pendre les citoyens Romains, qui lui furent rendus comme transfuges.

[1] Ainsi fut terminée la seconde guerre Punique, après avoir duré dix-sept ans. Scipion retourna à Rome à travers une multitude infinie de peuples que la curiosité attiroit sur son passage. On lui décerna le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vu. Il n'y manqua que la présence du Roi Syphax, qui étoit mort à Tivoli quelques jours auparavant. Le surnom d'*Africain* lui fut donné ; on ne sait si ce fut par l'armée, ou par le peuple, ou par ses amis, et ceux de sa famille. Quoiqu'il en soit, il est le premier à qui l'honneur de prendre le nom d'une nation vaincue ait été accordé.

Guerre contre Philippe, Roi de Macédoine.

Cette guerre commença immédiatement après que celle de Carthage eut été terminée, et elle ne dura que l'espace de quatre ans. La seconde guerre Punique fut l'occasion et la cause de celle-ci. [2] Philippe, selon la coutume des Princes politiques, qui règlent leur conduite sur leurs intérêts, et qui dans leurs entreprises consultent moins l'équité que l'utilité, voyant aux

[1] *Ibid. n.* 45.

[2] *In hanc dimicationem duorum opulentissimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant inter quos Philippus Macedonum rex... Is, utrius populi mallet victoriam esse, incertis adhuc viribus, fluctuatus animo fuerat. Posteaquam tertia jam pugna, tertia victoria cum Pœnis erat, ad fortunam inclinavit, legatosque ad Annibalem misit.* Liv. lib. 23. n. 33.

mains deux peuples aussi puissans qu'étoient les Carthaginois et les Romains, avoit attendu pour se déclarer, que la fortune elle-même se déclarât, bien résolu de se ranger du côté du plus fort. Il étoit d'autant plus intéressé dans cette guerre, que l'Italie se trouvoit assez près de ses Etats, qui n'en étoient séparés que par la mer d'Ionie. Trois victoires considérables remportées de suite par Annibal, lui firent juger que la guerre se termineroit à son avantage, et le déterminèrent à embrasser le parti de ce dernier. [1] Il lui envoya donc des Ambassadeurs. Le bonheur des Romains voulut qu'à leur retour ils fussent surpris chargés des lettres d'Annibal pour Philippe, et conduits à Rome. C'étoit peu de temps après qu'on y avoit appris la sanglante défaite de Cannes. [2] Le Sénat comprit quel surcroît de danger ce seroit que la guerre de Macédoine, ajoutée à celle de Carthage. Cependant, loin de succomber à une telle crainte, les Romains ne songèrent qu'aux moyens de porter la guerre en Macédoine, pour empêcher Philippe de passer en Italie. La prise des Ambassadeurs leur en donna le temps. Il fallut que Philippe en envoyât de seconds, qui lui rapportèrent enfin le traité qu'ils avoient conclu avec Annibal. [3] Polybe nous l'a conservé tout entier: il mérite d'être lu. Il y est fait mention de tous les dieux de l'un et de l'autre parti, sous les yeux desquels se faisoit ce traité; et il

[1] *Liv. lib. 23. n. 33. 34. et 38 39.*

[2] *Gravis cura Patres incessit, cernentes quanta vix tolerantibus Punicum bellum Macedonici belli moles instaret. Cui tamen adeo non succubuerunt, ut extemplo agitaretur quemadmodum ultro infesto bello averterent ab Italia hostem.* Lib. 23. n. 38.

[3] *Polyb. lib. 7. pag. 502.*

y est marqué expressément, que c'étoit du secours des dieux qu'Annibal attendoit l'heureux succès de la guerre.

Les Romains ne manquèrent pas d'envoyer contre Philippe une flotte, qui lui fit perdre l'envie de passer en Italie, en l'obligeant de songer à défendre son propre pays. Tout le temps que dura la guerre Punique, se passa en différentes expéditions que ce Prince fit dans la Grèce, où sous prétexte de soutenir les Achéens contre les Etoliens leurs ennemis, il se rendit maître de plusieurs villes assez considérables.

[1] Dès qu'à Rome la paix eut été conclue avec les Carthaginois, la première affaire qu'on y mit en délibération, fut celle qui regardoit Philippe. Les plaintes d'Athènes, qui imploroit le secours des Romains, y donnèrent lieu. Il fut décidé qu'on déclareroit la guerre à Philippe. [2] Rome, toujours attentive à ce qui regarde la religion, surtout dans le commencement des nouvelles guerres, ne manqua à rien de ce qui avoit coutume de se pratiquer en pareille occasion, et ordonna des prières publiques, et des sacrifices dans tous les temples des dieux.

Le Consul, chargé du département de la Macédoine, partit dès le commencement du printemps. Je ne rapporterai point ici aucun détail de tout ce qui se passa pendant le cours de cette guerre. On parla plusieurs fois de paix, et il y eut plusieurs entrevues, mais toujours

[1] *Liv. lib.* 31. *n.* 1, *etc.*

[2] *Civitas religiosa, in principiis maximè novorum bellorum, denuò supplicationes*, etc. Lib. 31. n. 9.

inutilement. [1] Une dernière action décida du sort de Philippe : ce fut la bataille de Cynoscéphale. T. Quintius Flamininus Proconsul commandoit l'armée des Romains. Celle des Macédoniens fut vaincue, et le Roi obligé de prendre la fuite. Son premier soin, dans ce moment de trouble et de confusion, fut d'envoyer à Larisse brûler tous ses papiers, de peur qu'ils ne nuisissent à ses alliés et à ses amis, si les Romains venoient à s'en rendre les maîtres : [2] et Polybe fait remarquer cette attention comme une preuve de la sagesse et de la prudence de ce Prince dans l'adversité : au lieu que d'abord ses succès heureux l'ayant rempli de vanité et d'orgueil, avoient fait dégénérer sa conduite, sage et modérée dans les commencemens, en un gouvernement violent et tyrannique.

[3] Philipe songea alors véritablement à faire la paix. Il y trouva beaucoup de disposition de la part de Flaminnius, parce qu'on savoit, à n'en pouvoir douter, qu'Antiochus roi de Syrie songeoit à passer en Europe, et à déclarer la guerre aux Romains. Les conditions furent les mêmes que celles qu'on avoit déjà proposées auparavant, et entre autres, que toutes les villes des Grecs, tant en Europe qu'en Asie, jouiroient de la liberté, et que Philippe feroit sortir les garnisons de celles dont il s'étoit emparé. Ce traité fut ratifié à Rome, où son fils Démétrius, qu'il y avoit envoyé en ôtage, demeura encore quelques années après que cette

[1] *Lib.* 33. *n.* 7. 10. — [2] *Polyb. lib.* 17. *page* 767.
[3] *Liv. lib.* 33. *n.* 11, etc.

grande affaire eût été conclue, et s'y lia d'une amitié particulière avec les Romains.

[1] Le courrier, qui étoit chargé de la ratification du traité, arriva fort à propos en Grèce, dans le temps qu'on étoit près de célébrer les jeux solennels à Corinthe. La curiosité naturelle aux Grecs pour ces sortes de spectacles, et la situation commode du lieu où l'on pouvoit aborder par mer des deux côtés, rendoient toujours l'assemblée fort nombreuse : mais l'impatience d'apprendre quel seroit à l'avenir le sort de toute la Grèce, y avoit attiré pour lors un concours incroyable de peuples. Quand les Romains, au jour marqué, eurent pris séance, le héraut s'avança dans l'arêne, et après que par le son de la trompette on eut imposé silence à toute l'assemblée, il prononça à haute voix les paroles suivantes : LE SÉNAT ET LE PEUPLE ROMAIN, ET T. QUINTIUS GÉNÉRAL [2] AYANT VAINCU LE ROI PHILIPPE ET LES MACÉDONIENS, ORDONNENT QUE LES PEUPLES DE LA GRÈCE VIVRONT DÉSORMAIS SOUS LEURS LOIS, LIBRES ET EXEMPTS DE TOUTE SERVITUDE; et il fit en même temps le dénombrement de tous les peuples qui avoient été assujettis à Philippe. Une nouvelle si heureuse et si inespérée, paroissoit plutôt un songe qu'une réalité. On n'osoit en croire ni ses yeux ni ses oreilles, et chacun vouloit voir encore et entendre le héraut, pour s'assurer par soi-même de son propre bonheur. Quand la chose fut bien certifiée, il s'éleva de si grands cris de joie, et ils furent tant de fois réitérés, [3] qu'il parut

[1] *Liv. lib.* 33. *n.* 30-33. = [2] *Imperator.*

[3] *Ut facilè appareret, nihil omnium bonorum multitudini gratius, quàm libertatem, esse. Judicrum deinde ita raptim peractum est,*

évidemment que de tous les biens il n'y en à aucun dont les hommes soient plus vivement touchés, que de la liberté. On célébra les jeux à la hâte et fort rapidement, personne ne s'y intéressant plus, et ne daignant y prêter la moindre attention, tant une seule joie avoit étouffé dans les esprits le sentiment de tout autre plaisir. Quand les jeux furent finis, tous presque coururent en foule vers le Général Romain, en sorte que chacun s'empressant d'approcher de son libérateur, de le saluer, de lui baiser la main, et de jeter sur lui des couronnes et des festons de fleurs, il auroit été dans quelque danger pour sa santé, si la vigueur de l'âge, (car il n'avoit guères que trente trois ans) et la joie d'une journée si glorieuse, ne l'avoient soutenu, et mis en état de résister à toutes ces fatigues.

Guerre contre Antiochus, roi de Syrie.

[1] Les Romains qui jusques-là avoient prudemment dissimulé leur mécontentement, et fermé les yeux sur plusieurs entreprises d'Antiochus, pour ne point avoir en même temps deux ennemis puissans sur les bras, commencèrent à lui parler plus nettement dès qu'ils se virent délivrés de la guerre contre les Macédoniens, et lui firent dire qu'il eût à sortir des villes d'Asie qui avoient appartenu à Philippe, ou à Ptolémée; [2] qu'il laissât les villes grecques vivre en liberté, et qu'il ne songeât point à entrer en Europe, n'y à y faire passer des troupes.

ut nullius nec animi nec oculi spectaculo intenti essent: adeo unum gaudium præoccupaverat omnium aliarum sensum voluptatum. Liv. lib. 33. n. 32.

[1] *Liv. lib.* 33. *n.* 44 45. — [2] *Lib.* 34. *n.* 58.

[1] Ce Prince, déjà assez porté de lui-même à la guerre, y étoit encore poussé fortement par les sollicitations violentes des Etoliens, [2] et par les conseils d'Annibal, qui s'étoit retiré chez lui, depuis que les Romains, avertis de ses intrigues secrètes et de ses intelligences avec le Roi de Syrie, avoient, contre le sentiment de Scipion, demandé aux Carthaginois de leur livrer cet ennemi implacable de Rome, qui ne pouvoit souffrir la paix, et qui causeroit infailliblement la ruine de sa patrie. [3] Enfin Antiochus se déclara ouvertement, fit entrer ses troupes dans la Grèce, et prit plusieurs villes.

[4] Alors les Romains, qui s'attendoient depuis long-temps à cet événement, lui déclarèrent la guerre dans les formes, après avoir consulté les dieux sur le succès de cette entreprise, et avoir imploré leur secours par des prières publiques et des sacrifices.

L'avis d'Annibal, dans un conseil général, qui se tint sur les résolutions qu'il falloit prendre, avoit été qu'Antiochus fît partir sur-le-champ sa flotte pour débarquer des troupes en Italie, et il s'offroit de la commander, pendant que le Roi demeureroit en Grèce avec son armée, faisant toujours mine, et se tenant effectivement toujours prêt à y passer, lorsqu'il en seroit temps. Cet avis fut négligé, aussi bien que tous ceux qu'il donna encore depuis; et soit défiance, soit jalousie, et crainte qu'un étranger n'eût toute la gloire de cette entreprise, il ne fit aucun usage d'Annibal, qui auroit dû lui tenir lieu d'une armée entière.

[1] *Lib.* 34. *n.* 60, *etc.* = [2] *Lib* 35. *n.* 19.
[3] *Lib.* 35. *n.* 42. = [4] *Lib.* 36. *n.* 1, *etc.*

Outre cela, ce Prince, enflé mal à propos du premier succès de ses armes, et oubliant tout d'un coup les deux grands projets qu'il avoit formés, de faire la guerre aux Romains, et de délivrer la Grèce, [1] se laissa emporter à une passion qu'il conçut pour une fille de Chalcis, passa le quartier d'hiver dans cette ville à célébrer ses nôces au milieu des festins et des réjouissances, et énerva par ce séjour les forces et le courage de ses troupes.

La campagne suivante s'en ressentit. Ces troupes, amollies, par les plaisirs et la bonne chère, ne purent tenir devant celles des Romains, et furent battues en plusieurs occasions. Le Roi lui-même, fuyant de ville en ville et de contrée en contrée, et toujours vivement poursuivi, fut enfin obligé de repasser en Asie. Sa flotte sur mer n'eut pas un meilleur succès.

[2] L'année suivante, on nomma pour Consuls L. Cornelius Scipion, et C. Lelius. Scipion l'Africain s'offrit de servir sous son frère en qualité de Lieutenant, au cas qu'on voulût lui donner pour département la Grèce, sans tirer les provinces au sort, comme c'étoit la coutume. Cette proposition causa une grande joie au Peuple, persuadé qu'il étoit que Scipion vainqueur seroit d'une plus grande ressource pour le Consul et l'armée Romaine, qu'Annibal vaincu pour Antiochus. Sa demande lui fut donc accordée presque d'un consentement universel, et cinq mille vieux soldats, qui avoient servi sous lui, le suivirent en qualité de volontaires.

L'effet répondit à l'espérance. Le consul se

[1] *Ib. n.* 11. = [2] *Lib.* 37. *n.* 1 *et* 4.

prépara à porter la guerre en Asie. [1] Il falloit auparavant s'assurer des dispositions de Philippe, par les pays duquel l'armée devoit passer. On le trouva très-bien intentionné. Il fournit aux troupes tous les rafraîchissemens nécessaires. Il se piqua surtout de traiter les Généraux et les Officiers avec une magnificence royale. Il les accompagna, non-seulement dans la Macédoine, mais dans la Thrace, et jusqu'à l'Hellespont.

[2] Antiochus fit beaucoup d'efforts pour engager dans son parti Prusias, roi de Bithynie, en lui faisant craindre pour lui-même les suites des conquêtes de Scipion, [3] et lui représentant que le dessein des Romains étoit de détruire tous les royaumes de la terre, pour y établir leur seul empire. Les lettres des Scipions qui lui furent rendues dans ce même temps, et l'arrivée de l'Ambassadeur Romain, qui survint à propos lorsqu'il délibéroit, firent plus d'impression sur son esprit, que les raisons et les promesses d'Antiochus. Il sentit combien il étoit et plus sûr et plus utile pour lui d'entrer en alliance avec les Romains, et il la conclut sur-le-champ.

4 Plusieurs échecs qu'Antiochus avoit reçus et par terre et par mer, le firent songer sérieusement à la paix. [5] La grandeur d'âme de Scipion l'Africain, la modération avec laquelle il

[1] *Ibid. n.* 7. = [2] *Ibid. n.* 25.

[3] *Venire eos ad omnia regna tollenda, ut nullum usquam orbis terrarum nisi Romanum imperium esset.* Liv. lib. 37. n. 25.

[4] *Ibid. n.* 34-36.

[5] *In Scipione Africano maximam spem habebat: præterquam quòd et magnitudo animi, et satietas gloriæ, placabilem eum maximè faciebat: notumque erat gentibus qui victor ille in Hispania, qui deinde in Africa fuisse, etiam quòd, etc. n.* 34.

avoit usé de ses victoires en Espagne et en Afrique, et le haut point de gloire où il étoit parvenu, et dont il devoit être rassasié, lui faisoit espérer de trouver par son canal plus de facilité dans sa négociation; outre qu'il avoit entre les mains le fils de ce Général, qui apparemment avoit été fait prisonnier dans quelque combat, et il offroit de le rendre à son père, sans rançon, si la paix se concluoit. Les Romains accoutumés à ne jamais rien rabattre des conditions qu'ils avoient une fois proposées, s'en tinrent à celles qui avoient été offertes au Roi dès le commencement de la guerre. Ainsi la négociation fut sans effet. Scipion, pour répondre à l'honnêteté d'Antiochus, lui fit dire, que comme père et particulier, il ne manqueroit aucune occasion de lui marquer sa reconnoissance; mais qu'il ne devoit rien attendre de lui comme homme public et commandant. Qu'au reste, le seul conseil qu'il pouvoit lui donner comme ami, étoit de renoncer à la guerre, et de ne refuser aucune des conditions de paix qu'on lui offroit.

[1] Les Romains firent une marche de plusieurs jours, pour chercher et atteindre l'ennemi. Le Roi étoit campé à Thyatire. Il apprit que Scipion l'Africain étoit demeuré malade à Elée: il lui renvoya son fils. [2] La joie de revoir un fils tendrement aimé, ne fit pas moins d'impression sur le corps que sur l'esprit de ce père. Après l'avoir tenu long-temps embrassé, et satisfait sa tendresse: « Allez, dit-il aux députés, assurer

[1] *Ibid. n.* 37.

[2] *Non solùm animo patrio gratum munus, sed corpori quoque salubre gaudium fuit. n.* 37.

« le Roi de ma reconnoissance, et dites-lui que « pour le présent, je ne puis lui en donner d'au- « tre marque, que de lui conseiller d'attendre, « pour donner le combat, que je sois retourné « au camp ».

[1] Cependant le Consul avançoit toujours. Enfin il arriva près de l'armée d'Antiochus. Celui-ci la tint plusieurs jours dans son camp, sans vouloir hasarder la bataille. L'hiver étoit proche, et le Consul craignoit que la victoire ne lui échappât des mains. Voyant donc ses troupes pleines d'ardeur, il les mena contre l'ennemi. Le combat fut long et opiniâtre : mais enfin la victoire tourna entièrement du côté des Romains. Le Roi perdit en cette journée cinquante mille hommes de pied, et quatre mille de cavalerie, sans compter les prisonniers. Il se retira en désordre avec le peu de troupes qui lui restoit, d'abord à Sardes, puis à Apamée. Cette victoire fut suivie de la reddition des plus fortes villes de l'Asie.

[2] Il arriva bientôt après des Députés de la part d'Antiochus, qui avoient ordre d'accepter telles conditions de paix qu'il plairoit aux Romains de lui imposer. Ce furent les mêmes qui avoient été proposées dès le commencement : que le Roi céderoit tout ce qu'il possédoit en Europe, et toutes les villes qu'il avoit en Asie en de-çà du mont Taurus, qui serviroit désormais de borne à son royaume : qu'il payeroit au Peuple Romain pour les frais de la guerre quinze mille talens Euboïques, et quatre mille au Roi Eumène : mais qu'avant tout il livreroit

[1] *Ibid.* n. 38-46. = [2] *Ibid.* n. 45.

Annibal, sans quoi les Romains n'écouteroient aucune proposition : mais Annibal trouva le moyen de s'échapper. Ce traité fut ratifié à Rome. [1] L'honneur du triomphe fut accordé à L. Scipion, et il prit le surnom d'*Asiatique.*

Fin et mort de Scipion.

[2] Quelque droiture et quelque désintéressement que Scipion eut fait paroître dans la guerre d'Antiochus, il ne laissa pas d'être accusé d'avoir eu des intelligences avec ce Prince. Quelque temps après son retour à Rome, les deux Petillius, Tribuns du Peuple, l'appelèrent en jugement. Ils disoient qu'Antiochus lui avoit rendu son fils sans rançon, et lui avoit fait la cour comme à celui qui décidoit seul à Rome de la paix et de la guerre; que dans la province il avoit eu auprès du Consul l'autorité d'un Dictateur, plutôt que la soumission d'un Lieutenant; que son motif, en partant pour cette guerre, avoit été de persuader à la Grèce, à l'Asie, et à tous les peuples de l'Orient, ce qu'il avoit déjà fait connoître à l'Espagne, à la Gaule, à la Sicile, et à l'Afrique : savoir, [3] qu'un homme seul étoit l'appui et le soutien de l'Empire; que Rome, maîtresse de l'univers, devoit sa gloire et sa sûreté à Scipion; qu'un seul mot de sa bouche avoit plus d'autorité que ni les arrêts du Sénat, ni les ordres du peuple. Enfin, ne trouvant point de prise sur sa vie qui étoit irréprochale, ils tâchèrent de rendre sa puissance odieuse.

[1] *Ibid. n.* 58. = [2] *Liv. lib.* 38. *n.* 50-53.

[3] *Unum hominem caput columenque Imperii Romani esse : sub umbra Scipionis civitatem dominam orbis terrarum latre : nutus ejus pro decretis Patrum, pro Populi jussis esse. Infamia intactum, invidia, qua possunt, urgent.* Liv, lib. 38. n. 51.

Scipion, sans dire un seul mot des chefs dont il étoit accusé, fit un discours si magnifique sur les grandes entreprises qu'il avoit heureusement terminées, que tout le monde convint que jamais éloge n'avoit été ni plus pompeux, ni plus véritable. [1] Car il rapportoit ces actions avec la même élévation d'esprit, et la même grandeur d'âme qu'il avoit montrée en les faisant; et l'on n'étoit point blessé de l'entendre lui-même se louer, parce que c'étoit la nécessité de se défendre, et non le désir de se faire valoir, qui le faisoit parler de la sorte. Tout le temps se passa en discours, et la nuit étant survenue, le jugement fut remis à un autre jour.

Quand ce jour fut arrivé, Scipion parut avec une foule de cliens et d'amis; et ayant fait faire silence: « Ce fut à pareil jour que celui-ci, dit-« il, en s'adressant aux Tribuns du peuple et « aux citoyens, que je vainquis Annibal et les « Carthaginois auprès de Carthage. Comme donc « il n'est pas juste de le passer en disputes et « en contestation, je vais de ce pas au Capitole « rendre grâces de cette victoire à Jupiter, à « Junon, à Minerve, et à tous les dieux qui « habitent le Capitole. Accompagnez-moi dans « ce devoir de religion et de reconnoissance, « tous tant que vous êtes qui en avez le temps; « et priez les dieux de vous donner des Chefs, « qui me ressemblent: s'il est vrai que depuis « l'âge de dix-sept ans, de même que vous avez « prévenu en moi les années par vos dignités,

[1] *Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, à quo gesta erant: et aurium fastidium aberat, quia pro periculo, non in gloriam, referebantur.* n. 50.

« j'ai tâché aussi de prévenir vos suffrages par « mes services ». Après avoir ainsi parlé, il prit le chemin du Capitole, où toute l'assemblée le suivit, jusques aux greffiers et aux huissiers des Tribuns, qui se virent abandonnés de tout le monde, excepté de leurs esclaves. Ce fut là le jour le plus glorieux de la vie de Scipion ; et à juger de ce qui fait la véritable grandeur, il avoit quelque chose de plus éclatant et de plus mémorable que celui où il entra dans Rome triomphant de Syphax et des Carthaginois.

Depuis ce jour, qu'on peut regarder comme le dernier d'une si belle vie, il se retira à Literne pour éviter la jalousie et la malignité de ses accusateurs, avec résolution de ne se point trouver au jugement de sa cause qui avoit été remise. [1] Il avoit l'âme trop haute, et avoit jusques-là soutenu un trop grand personnage dans la République, pour pouvoir s'abaisser à celui de suppliant et d'accusé.

Quand le jour du jugement fut venu, L. Scipion son frère rejeta la cause de son absence sur une maladie fâcheuse, qui ne lui permettoit pas de venir à Rome. Ses accusateurs prenant occasion de sa retraite, pour le rendre plus odieux au Peuple, demandèrent qu'on l'arrachât de sa maison de campagne, et qu'on l'emmenât de force à Rome pour y venir répondre aux accusations dont il étoit chargé. T. Sempronius Gracchus, l'un des Tribuns du Peuple, et qui avoit été toujours ennemi de Scipion, ne pouvant souffrir une telle indignité, se déclara en sa

[1] *Major animus et fortuna erat, ac majori fortunæ assuetus, quàm ut reus esse sciret, et summittere se in humilitatem causam dicentium.* Lib. 38. n. 52.

faveur ; et plein d'indignation contre ses Collègues : « Quoi, Tribuns, dit-il, ce vainqueur « de l'Espagne et de l'Afrique sera sous vos pieds ! « N'a-t-il défait quatre Généraux Carthaginois, « taillé en pièces et mis en fuite quatre grandes « armées dans l'Espagne, vaincu Syphax, An- « nibal et Anthiocus, (car son frère veut bien « lui laisser partager avec lui l'honneur de cette « dernière victoire) que pour succomber à la « haine et à l'envie des deux Petillius ? [1] N'y « a-t-il donc point de mérites, point d'honneurs, « qui puissent procurer aux grands hommes une « retraite assurée et comme un asile sacré et « inviolable, où leur vieillesse, si l'on ne peut « se résoudre à la respecter, soit au moins à « couvert d'insulte et d'outrage » ? Ce discours fut reçu avec un applaudissement général, et le Sénat peu après fit faire des remercîmens à Sempronius, de ce qu'il avoit préféré l'intérêt public à son ressentiment particulier. Les accusateurs, ne pouvant soutenir les reproches qu'on leur faisoit de tous côtés, se désistèrent de leur poursuite.

Scipion passa le reste de sa vie à Literne, sans regretter le séjour de Rome, et il s'y fit lui-même élever un tombeau, pour n'être point inhumé dans une patrie ingrate.

Mort d'Annibal.

Annibal ne se croyant plus en sûreté dans les Etats d'Antiochus, s'étoit retiré chez Prusias roi de Bithynie. [2] Mais les Romains ne l'y

[1] *Nullis-ne meritis suis, nullis vestris honoribus, unquam in arcem tutam, et velut sanctam, clari viri pervenient: ubi, inon venerabilis, inviolata saltem senectus eorum considat?* Lib. 38. n. 53.

[2] *Lib. lib.* 39 n. 51.

laissèrent

laissèrent pas en repos, et députèrent Quintius Flamininus vers ce Roi, pour se plaindre de ce qu'il lui donnoit une retraite. Il ne fut pas difficile à Annibal de deviner quel étoit le sujet de cette ambassade, et il n'attendit pas qu'on le livrât à ses ennemis. D'abord il essaya de se sauver par la fuite : mais il s'aperçut que les sept issues cachées qu'il avoit fait faire à son palais, étoient occupées par les soldats de Prusias, qui vouloit faire sa cour aux Romains, en trahissant son hôte. Il se fit donc apporter le poison qu'il gardoit depuis long-temps pour s'en servir dans l'occasion; et le tenant entre ses mains : « Délivrons, dit-il, le Peuple Romain « d'une inquiétude qui le tourmente depuis long-« temps, puisqu'il n'a pas la patience d'attendre « la mort d'un vieillard. La victoire que remporte Flamininus sur un homme désarmé et « trahi ne lui fera pas beaucoup d'honneur. Ce « jour seul fait voir combien les Romains ont « dégénéré. Leurs pères avertirent Pyrrhus de « se garder d'un traître qui vouloit l'empoisonner, et cela dans le temps que ce Prince « leur faisoit la guerre dans le cœur de l'Italie : et ceux-ci ont envoyé un homme Consulaire pour engager Prusias à faire mourir « par un crime abominable son ami et son hôte ». Après avoir fait des imprécations contre Prusias, et invoqué contre lui les dieux protecteurs et vengeurs des droits sacrés de l'hospitalité, il avala le poison, et mourut.

Telle fut la fin des deux plus grands hommes de leur siècle, qui tous deux succombè-

rent à la jalousie de leurs ennemis, et éprouvèrent l'ingratitude de leur Patrie.

Guerre contre Persée, dernier Roi de Macédoine.

Persée avoit succédé à Philippe son père dans le royaume de Macédoine. Il s'étoit écoulé près de vingt ans depuis la paix accordée à Antiochus.

[1] Les Romains, après avoir long-temps dissimulé plusieurs sujets de mécontentement qu'ils avoient contre Persée, résolurent enfin de lui faire la guerre, s'il ne leur donnoit satisfaction.[2] Ce Prince étoit sans honneur et sans religion; et pour parvenir à ses fins, il ne craignoit point d'employer les calomnies, les meurtres, et les empoisonnemens. Aveuglé et corrompu par les flatteries des courtisans, il se croyoit un grand homme de guerre, capable de tenir tête aux Romains. C'est pourquoi il répondit à leurs députés avec une hauteur et une fierté qui les obligea de lui déclarer la guerre sur-le champ. [3] Quelques heureux succès qu'il eut dans la première campagne, ne servirent pas peu à lui enfler le courage. Cependant il suivit le conseil qu'on lui donna de [4] profiter de l'avantage qu'il avoit remporté dans un combat pour obtenir des conditions de paix plus favorables, plutôt que de tout risquer sur une espérance incertaine. Il fit donc faire au Consul [5] des offres assez avantageuses. [6] Dans le Conseil de guerre qu'on tint

[1] *Liv. lib. 42. n. 25-31.*

[2] *Hunc per omnia clandestina grassari celera latrociniorum ac veneficiorum cernebant.* Liv. lib. 42. n. 18,

[3] *Ibid. n. 62.*

[4] *Ausi sunt quidam amicorum consilium dare, ut secunda fortuna in conditiones honestæ pacis uteretur, potiùs quàm spe vana erectus in casum irrevocabilem se daret.* Lib. 42. n. 61.

[5] *Publius Licinius Crassus.*

[6] *Romana constantia vicit in consilio. Ita tum mos erat, in ad-*

sur ce sujet, la constance Romaine l'emporta. Le caractère de la nation pour lors étoit de montrer beaucoup de courage et de grandeur d'âme dans les disgraces, comme aussi l'on se piquoit dans la prospérité de faire paroître beaucoup de modération. La réponse qu'on donna au Roi fut donc, qu'il n'avoit de paix à espérer, qu'en s'abandonnant entièrement à la discrétion du Peuple Romain, et en lui laissant la décision de son sort. Toute espérance d'accommodement étant perdue, on se prépara de part et d'autre à continuer la guerre. [1] Le nouveau Consul pénétra jusques dans la Macédoine, et alla attaquer le Roi dans son propre pays. Cependant, comme les choses traînoient beaucoup plus en longueur qu'on ne s'y étoit attendu, les Romains entrèrent dans une grande inquiétude.

[2] Paul Emile ayant été nommé Consul, et chargé de la guerre contre Persée, on conçut de meilleures espérances. Il se mit en état de les remplir. Avant son départ, il crut devoir parler au peuple; et il le pria de vouloir bien ne point ajouter foi aux bruits vagues qui se répandroient contre sa conduite. Qu'il étoit un espèce de gens oisifs et désœuvrés, qui du fond de leur cabinet faisoient la guerre fort à leur aise; et qui, si l'on ne suivoit pas leurs vues et leur plan, censuroient le Général dans les cercles et dans les assemblées, et lui faisoient son procès. Qu'il ne refusoit pas de recevoir des avis, mais qu'il falloit être sur les lieux pour les lui donner.

versis vultum secundæ fortunæ gerere, moderari animos in secundis. Ibid.

[1] *Lib.* 44. *n.* 1, *etc.* — [2] *Ibid. n.* 17.-22.

[1] Quand il fut arrivé en Macédoine, et qu'il se vit tout près des ennemis, les troupes pleines d'ardeur demandèrent à les attaquer sur-le-champ; et un jeune officier de grand mérite, nommé Nasica, le pressa de profiter de l'occasion, pour ne pas laisser échapper un ennemi, dont les fuites et les retraites précipitées avoient donné tant d'exercice à ses prédécesseurs. Il loua l'ardeur du jeune officier et des soldats, mais il ne se rendit pas à leur désir. La marche avoit été longue et pénible, dans un jour d'été fort chaud, où la poussière, la soif, la lassitude, et l'ardeur du soleil en plein midi, avoient extrêmement fatigué l'armée. Il ne jugea donc pas à propos d'envoyer au combat des troupes ainsi affoiblies et épuisées, contre des ennemis, qui étant frais et reposés, avoient toute leur force.

[2] Quelques jours après, la bataille se donna. Paul Emile y fit paroître toute la sagesse et tout le courage qu'on devoit attendre d'un Chef si expérimenté. L'opiniâtre résistance des ennemis, montra qu'ils n'avoient pas entièrement dégénéré de leur ancienne réputation. Le grand choc fut contre la phalange Macédonienne, qui étoit une espèce de bataillon carré, hérissé de piques et de lances, et qu'il étoit presque impossible d'enfoncer, tant ils étoient accoutumés à joindre tous ensemble leurs boucliers, et à présenter à l'ennemi comme un mur de fer. Paul Emile avouoit dans la suite que ce rempart d'airain, et cette forêt de piques, l'avoient rempli d'étonnement et de crainte; et que, quelque bonne contenance

[1] *Ibid. n.* 36.
[2] *Ibid. n.* 37-42.=[3] *Plut. in vit. Æmil. Pauli.*

qu'il fit, il n'avoit pu d'abord s'empêcher de sentir quelque doute et quelque inquiétude sur le succès du combat. En effet, toute sa première ligne étant mise en désordre, la seconde découragée commençoit aussi à plier. Le Consul s'étant apperçu que l'inégalité du terrain obligeoit la phalange de laisser des ouvertures et des intervalles, sépara ses troupes par peleton, et leur ordonna de se jetter dans les espaces vides de la bataille des ennemis, et de ne les plus attaquer tous ensemble de front, mais par troupes détachées, par différens endroits tous à la fois. Cet ordre, donné à propos, fut cause de la victoire. La phalange, ainsi désunie et séparée, ne put soutenir l'effort des Romains. Ce ne fut plus que meurtre et que carnage; et l'on croit qu'il périt dans ce combat du côté des Macédoniens plus de vingt-cinq mille hommes.

[1] Persée n'avoit pas attendu la fin du combat pour se retirer. Après quelques vains efforts, il se laissa prendre prisonnier, et se rendit au vainqueur. Il le fit avec une bassesse et une lâcheté, qui lui attira le mépris de tous ceux qui en furent témoins, au lieu que dans un tel état il sembloit ne devoir exciter que leur compassion. [2] Il fut mené à Rome avec ces enfans, et servit d'ornement au triomphe de Paul Emile.

CHAPITRE SECOND.

RÉFLEXIONS.

Je ne sais si le Lecteur, en voyant que je m'ingère de parler de guerre et de politique, ne sera pas tenté de m'appliquer un mot que dit Anti-

[1] *Lib.* 45. *n.* 4-8. = [2] *Ibid. n.* 40. = *Plut in vit. Pauli.*

bal, dans une occasion assez semblable : ce fut dans le temps qu'il s'étoit retiré à Ephèse chez Antiochus. [1] Chacun s'empressant de lui procurer quelque partie de plaisir qui pût lui être agréable, on lui proposa un jour d'aller entendre un Philosophe nommé Phormion, qui faisoit grand bruit dans la ville, et passoit pour un beau parleur. Il eut la complaisance de s'y laisser conduire. Le Philosophe parla sur les devoirs d'un Général d'armée, et sur les règles de l'art militaire, et son discours fut fort long. Tout l'auditoire fut charmé de son éloquence. On ne manqua pas de demander à Annibal ce qu'il en pensoit. Sa réponse, qu'il fit en grec, fut peu polie pour le langage, mais pleine d'une liberté militaire. « J'ai « bien vu dit-il, des vieillards qui manquoient « de sens et de jugement, mais je n'en ai point « vu de moins sensé et de moins judicieux que « celui-ci ». Quelle extravagance en effet à un Philosophe, qui n'avoit jamais vu ni camp ni armée, de vouloir entretenir un Annibal des préceptes de l'art militaire ! Je mériterois un pareil reproche, et peut-être à plus juste titre encore, si les réflexions que je fais ici venoient de mon fonds. Mais comme je les tire presque toutes des plus savans hommes de l'antiquité, dont quelques-uns étoient très-habiles et très-versés dans l'art militaire, je me crois en sûreté à l'ombre de ces grands noms, et je puis avec eux parler guerre et politique.

Mes réflexions rouleront sur deux points. D'abord je tâcherai de faire connoître le caractère, les vertus, et, quand l'occasion s'en présentera,

[1] *Cic. lib. 2. de Orat. n. 75. et 76.*

les défauts même de ceux qui ont eu le plus de part aux événemens dont j'ai parlé; tels que sont Annibal, Fabius, Scipion, Paul Emile, Antiochus, Philippe, Persée. Ensuite j'essayerai d'entrer dans les principes du gouvernement et de la politique des Romains, surtout pour ce qui regarde la manière dont ils se conduisoient pendant la guerre, par rapport à leurs citoyens, à leurs alliés, à leurs ennemis. Je ne puis avoir pour tout cela un meilleur garant, ni un plus sûr guide, que Polybe, qui a été témoin oculaire d'une partie des événemens dont il s'agit ici, qui a étudié avec tant de soin le caractère et la constitution du peuple Romain, et qui a servi lui-même de guide et de maître à Tite-Live, des réflexions duquel je ferai aussi grand usage.

ARTICLE PREMIER.

Diverses qualités de ceux dont il est parlé dans ce troisième morceau de l'Histoire Romaine.

On reconnoît ici clairement, que ce ne sont ni les richesses; ni la gloire des ancêtres, ni la majesté du trône qui rendent les hommes véritablement estimables, et que quelque brillant et quelque éblouissant que puisse paroître tout ce vain éclat, il est entièrement obscurci et effacé par le vrai mérite et la solide vertu. Quelle idée l'histoire que nous venons de rapporter, nous laisse-t-elle des Princes dont il y est parlé?

Antiochus, roi de Syrie.

Sans relever les autres défauts de ce Prince, un seul trait peut faire juger de son caractère. [1] Tite-Live dit, que le premier degré de mérite

[1] *Sæpe ego audivi, milites, eum primum esse virum, qui ipse consulat quid in rem sit; secundum eum, qui bene monenti obediat:*

pour un homme qui commande, est de pouvoir par lui-même prendre un bon parti : que le second est de savoir au moins suivre un bon conseil : mais que de ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, c'est la marque d'un petit esprit, sans vue, sans étendue, sans prudence. Sur ce principe que faut-il penser d'Antiochus ? Il avoit entrepris de faire la guerre au peuple du monde le plus puissant, le plus bélliqueux, le plus heureux. Le hasard lui avoit adressé Annibal. C'étoit le plus grand Capitaine qu'on eût vu jusques-là. Dans une si longue guerre contre les Romains, il avoit fait preuve de courage, de prudence, et d'une parfaite science de l'art militaire. A ces grandes qualités, il joignoit une haine personnelle contre les Romains, et un vif désir de se venger d'eux. Quel usage un Prince un peu sensé n'auroit-il pas fait d'un tel homme ?

Antiochus avoit d'abord reçu avec joie Annibal, et lui avoit fait tous les honneurs que méritoit un Général d'une si haute réputation. Dans le Conseil de guerre qui se tint, Annibal persista dans l'opinion où il avoit toujours été, qu'on ne pouvoit vaincre les Romains que dans l'Italie. Il appuya son avis de raisons auxquelles il n'y avoit rien à répliquer ; et offrit ses services pour aller faire cette descente en Italie, pendant que le roi demeureroit dans la Grèce pour donner de l'inquiétude aux Romains, par la crainte d'une puissante diversion. Cet avis plut assez à Antiochus. [1] Mais on lui représenta qu'il ne falloit pas se

qui nec ipse consulere, nec alteri parere sciat, eum extremi ingenii esse. Liv. lib. 22. n. 29.

La même pensée se trouve dans Hésiode. *Op. et Dies*, v. 291. dans Hérodote, *liv.* 7. et dans Cicéron, Pro Cluent. n. 84.

[1] *Liv. lib.* 35. *n.* 42.

fier à Annibal : que c'étoit un exilé et un Carthaginois, à qui sa fortune ou son génie pouvoient suggérer dans un même jour mille projets différens : que d'ailleurs cette réputation même qu'il avoit acquise dans la guerre, et qui étoit comme son apanage, étoit trop grande pour un simple Lieutenant. Que le Roi devoit être seul Chef, seul Général : qu'il devoit seul attirer sur lui les yeux et l'attention ; au lieu que si Annibal étoit employé, cet étranger auroit seul la gloire de tous les heureux succès.

Il n'en fallut pas davantage pour faire tourner la tête à Antiochus. C'étoit le prendre par son foible. Un bas sentiment de jalousie, qui est la marque et le défaut des petits esprits, étouffa en lui toute autre pensée et toute autre réflexion. Il ne fit plus aucun cas ni aucun usage d'Annibal. Le succès vengea bien celui-ci ; et montra quel malheur c'est pour un Prince que d'ouvrir son cœur à l'envie, et ses oreilles aux discours empoisonnés des flatteurs.

Philippe et Persée, rois de Macédoine.

Ces Princes, en montant sur le trône de Macédoine, autrefois si illustre, et succédant aux Etats de l'ancien Philippe et de son fils Alexandre deux des plus grands Rois qui aient jamais été, soutinrent bien mal la gloire de leurs prédécesseurs, et montrèrent qu'il y a une grande différence entre régner, et être véritablement Roi.

Philippe, selon Polybe, [1] avoit toutes les qualité propres à former un grand Roi, et à faire de grandes entreprises. Sans parler de sa taille

[1] *Polyb. pag.* 339.

avantageuse, et d'un air de majesté qui régnoit en lui, il avoit un esprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choses; une [1] grace admirable dans ses discours; une mémoire à laquelle rien n'étoit échappé; une science parfaite de l'art militaire, avec un courage et une hardiesse que rien n'étonnoit. Mais toutes ces belles qualités dégénérèrent bientôt en lui, et firent place aux plus grands vices, tels que sont l'injustice, la fourberie, la perfidie, la cruauté, l'irréligion; et d'un grand Prince qu'il auroit pu être, il devint un Tyran insupportable à ses sujets.

Son fils Persée n'hérita de lui que ses défauts, auxquels il en ajouta un qui lui fut particulier et personnel, je veux dire une sordide et insatiable avarice. Il porta à un excès incroyable cette passion, la plus basse et la plus indigne d'un Roi. De peur de tirer quelque argent de ses coffres, il laissa perdre et ruiner tous les grands préparatifs que l'on avoit fait avec tant de soin pour soutenir la guerre contre les Romains, et renversa les espérances qu'en avoient conçues les Macédoniens. Il renvoya, par le même motif, vingt mille hommes de troupes choisies, que lui-même avoit mandées à son secours, mais à qui il ne put se résoudre de payer la solde dont on étoit convenu. Il manqua aussi de parole à Gentius, Roi des Illyriens, et il se crut fort habile, en l'amusant par l'espérance de trois cents talens, [2] qu'il

[1] Ce fut apparemment ce talent naturel qu'il avoit pour la parole, qui le fit tomber dans un défaut, condamnable dans les particuliers mêmes, mais infiniment plus dangereux dans les Princes, et tout-à-fait indigne de la majesté royale, qui est de se piquer de bons mots et de raillerie : *Erat dicacior naturâ, quàm regem decet; et, ne inter seria quidem, risu satis temperans.* Liv. lib. 32 n. 34.

[2] *Trois cent* mille écus.

refusa enfin de lui donner; et avec lesquels il auroit pu acheter contre les Romains toutes les forces de l'Illyrie. Il ne se montroit point en cela, dit Plutarque, [1] l'héritier et l'imitateur d'Alexandre le Grand, ni de Philippe, qui, en pratiquant toujours cette maxime, *que l'on doit acheter la victoire par l'argent, et non pas l'argent par la victoire*, avoient presque subjugué le monde entier.

On sait quelle fut sa fin. Il avoit fait prier Paul Emile de ne le pas donner en spectacle aux Romains, et de lui épargner l'affront d'être mené en triomphe. *La grace qu'il demande est en son pouvoir*, répliqua le Romain, voulant lui faire entendre qu'il n'avoit qu'à se donner la mort à lui-même; action que les ténebres du paganisme faisoient regarder comme la preuve d'une grande âme. Il ne put s'y résoudre, et il orna le triomphe de son vainqueur. Ce fut un objet de mépris pour tous les spectateurs, qui daignoient à peine jeter les yeux sur lui. Toute la compassion fut pour ses enfans d'autant plus dignes de pitié, que leur bas âge ne leur permettoit pas encore de sentir tout leur malheur.

PAUL EMILE.

Ce Général étoit fils de l'illustre Paul Emile, qui mourut à la bataille de Cannes. Il vécut, dit Plutarque, dans un siècle fécond en grands hommes, et il travailla à ne le céder à aucun d'eux. Pour arriver aux dignités, il ne s'appliqua pas, comme c'étoit alors la coutume, à briller dans le barreau par l'éloquence, ni à gagner la faveur du peuple par de flatteuses complaisances, quoi-

[1] *Plut. in vit. Æmil. Paul.*

qu'il fût fort propre à y réussir. Il crut devoir s'ouvrir une route plus honorable et plus digne de lui, qui étoit de se rendre recommandable par la valeur, par la justice, et par un ferme attachement à tous ses devoirs, en quoi il surpassa tous les jeunes gens de son âge.

Ayant été associé au collège des Augures, il étudia à fond, et rétablit les anciennes pratiques du culte divin, persuadé qu'en matière de religion rien n'est plus dangereux que d'innover, et que c'est la négligence dans les petites choses qui conduit au violement des règles les plus importantes.

Il ne fut ni moins exact, ni moins sévère, à rétablir et à faire observer tous les anciens réglemens de la discipline militaire, se montrant terrible et inexorable à ceux qui désobéissoient, et tenant pour maxime, que vaincre ses ennemis, n'est presque que l'accessoire et la suite du soin de former ses citoyens par un exacte discipline.

Un intervalle de temps assez long qui se trouva entre ses deux Consulats, lui donna lieu de s'appliquer particulièrement à l'éducation de ses enfans. Il leur donna les plus habiles maîtres en tout genre, n'épargnant pour cela aucune dépense, quoiqu'il n'eût qu'un bien très-médiocre. Il assistoit à tous leurs exercices, autant que les affaires publiques le lui permettoient, voulant par-là devenir lui-même leur premier maître, et laissant aux pères, même les plus occupés, ce grand exemple, de regarder l'éducation de leurs enfans comme le plus essentiel de leurs devoirs, et par

cette raison de ne s'en reposer pas entièrement sur le soin et la bonne foi des autres.

Le grand théâtre où parut dans tout son jour le mérite de Paul Emile, fut la Macédoine. Quand on l'eut obligé d'accepter le consulat, il commença par demander qu'on envoyât sur les lieux des Commissaires habiles et intelligens, pour s'informer par eux-mêmes de la situation des affaires de Macédoine, du nombre et de la qualité des troupes de terre et de mer, tant Romaines qu'ennemies, de l'état des vivres, des magasins, des arsenaux, de la disposition des Alliés; en un mot de tout ce qui concernoit l'armée, [1] sans quoi il étoit impossible de prendre de justes mesures. [2] C'étoit l'une des importantes instructions que Cambyse, Roi de Perse donna à Cyrus son fils, lorsqu'il partit pour sa première campagne, lui recommandant de ne jamais s'engager dans aucune entreprise, sans être auparavant assuré de tous les moyens et de tous les secours nécessaires pour la faire réussir.

Nous avons dit que Nasica avoit fort pressé Paul Emile de donner la bataille, dès qu'on fut arrivé près du camp des Macédoniens, dans la crainte que l'ennemi n'échappât encore à leur poursuite. Il ne fut point choqué de la liberté que prit cet Officier de lui faire cette remontrance. Car son plus grand principe, et il l'avoit déclaré en partant de Rome, étoit qu'un Commandant, plus que tout autre, doit écouter les conseils. « [3] Je suis bien éloigné, leur avoit-il dit, « de croire que les Généraux ne doivent pas re-

[1] *Ex his bene cognitis, certa in futurum consilia capi posse ratus.* Liv. lib. 44. n. 18.

[2] *Xenoph. lib.* 1. *Cyropæd.* = [3] *Liv. lib.* 44. *n.* 22.

« cevoir d'avis : au contraire, je pense qu'il y a « plus d'orgueil que de sagesse à vouloir tout faire « de sa tête. » Il répondit donc avec bonté à ce jeune Officier. « [1] Je pensois autrefois, lui dit-« il, comme vous pensez aujourd'hui ; et vous « penserez aussi un jour, comme je fais mainte-« nant. L'expérience m'a appris quand il faut don-« ner le combat, et quand il faut le différer. Vous « apprendrez, quand il en sera temps, les raisons « de ma conduite ; pour le présent, reposez-« vous-en sur votre Général. » Je rapporte avec plaisir ces sortes d'endroits, qui me paroissent tout-à-fait propres à former les jeunes gens de qualité, dans quelques élévations qu'ils doivent se trouver, qui leur apprennent à éviter, à l'égard de leurs inférieurs ces airs de hauteur et de fierté, dans lesquels souvent on fait consister mal-à-propos l'autorité et la grandeur, et à recevoir avec bonté et docilité les avis qu'on leur donne.

Un homme qui n'a qu'une lumière médiocre, est tout plein de ses pensées ; et plus il est borné, moins il est docile. [2] Il lui semble qu'en voulant lui donner conseil, on lui reproche de manquer de lumière : et il s'offense comme d'une injure, de ce qu'on ne paroît pas persuadé, qu'étant le maître, il est aussi le plus clairvoyant. Un homme d'un génie supérieur pense bien autrement. Il sait qu'un mot dit par un autre, donne quelquefois une grande ouverture. Il est toujours prêt à tout écouter, à faire cas de ce qu'on lui dit, à le comparer avec ce qu'il a pensé, et c'est en cela qu'il fait consister le bon esprit et le jugement.

[1] *Ibid. n.* 36.

[2] *Ne alienæ sententiæ indigens videretur, in diversa ac deteriora trahebat.* Tacit. Annal. l. 15. c. 10.

On a pu remarquer dans la description du combat qui détermina la guerre de Macédoine, ce que Polybe [1] observe en plus d'un endroit, que la qualité propre d'un Général, surtout dans le feu et l'ardeur du combat, c'est le sang-froid et la sagesse ; et que ce n'est point de cent mille bras qui composent une armée, que dépend la victoire, mais de la tête du Commandant. En effet, on voit dans la bataille dont je parle, que l'ordre donné à propos par le Chef, de s'insinuer dans les vides de la phalange Macédonienne, et de ne l'attaquer que par pelotons, sauva l'armée Romaine, et lui valut la victoire. C'est à ces sortes d'endroits que Polybe veut qu'un Lecteur soit principalement attentif, et il remarque avec raison, qu'un moyen des plus sûrs de se perfectionner dans la science de l'art militaire, est d'étudier dans l'Histoire les actions et le génie des grands hommes.

L'usage que fit Paul Emile de sa victoire et de son loisir, est un grand modèle pour les Généraux, pour les Intendans, et pour toutes les personnes constituées en autorité ; et il leur apprend comment on doit user du pouvoir, de la grandeur, et du commandement. Il partit, dit l'Historien, pour aller visiter la Grèce ; et passant dans les villes, il mettoit tout son plaisir à soulager les peuples, à réformer les désordres, à répandre partout des libéralités : occupation, ajoute le même Historien, également douce et glorieuse, et qui ne peut être l'effet que d'un fonds merveilleux d'humanité. Διαγωγὴ ἔνδοξον ἅμα καὶ φιλάνθρωπον.

[1] *Polyb. pag.* 36. 37.

Au retour de ce voyage, il fit célébrer des jeux publics, auxquels il avoit fait inviter les peuples et les Rois d'Asie, et il leur donna des Fêtes superbes, tirant abondamment, comme dit Plutarque, des trésors du Roi de quoi fournir à cette grande dépense, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre qu'il y fit observer. On admira surtout sa politesse, ses manières agréables et caressantes, son attention à traiter chacun selon son rang, et à faire plaisir à tous; et l'on avoit peine à comprendre comment un homme qui faisoit de si grandes choses, pouvoit ainsi réussir dans les petites. Mais le fruit le plus doux qu'il tira de sa magnificence, fut de voir qu'au milieu de tant de choses rares, et de tant de spectacles si capables d'attirer les yeux, on ne trouvoit rien de si digne d'attention et d'admiration que lui même. Ce fut pour lors que, comme on vantoit avec étonnement la belle ordonnance de ses Fêtes et de ses Jeux, il dit cette parole célèbre: « Que « c'étoit du même fonds d'esprit que partoit l'ha- « bileté, et à bien ranger une armée en bataille, « et à bien ordonner un festin, de sorte que l'une « fût formidable aux ennemis, et l'autre agréable « aux conviés ».

Tout ce que je viens de rapporter du caractère honnête et insinuant de Paul Emile, est un grand éloge pour un Général, et une grande leçon pour tous ceux qui gouvernent. Le langage des manières obligeantes est entendu de monde; celui du mérite n'est pas si universel. Il n'est pas non plus possible de répandre ses bienfaits sur tous: on s'épuiseroit, si l'on donnoit toujours. Mais la bonté, l'humanité, la douceur, sont des

bienfaits perpétuels, généraux, dont la source ne tarit jamais, et dont personne n'est exclu. C'est un grand avantage que de trouver dans un heureux naturel, perfectionné par l'étude et par les réflexions, une fécondité et une variété inépuisable d'attraits et de grâces, pour toutes sortes d'hommes de toute condition, et de tout caractère: [1] de savoir les employer, les mêler, les diversifier, afin que chacun y trouve quelque chose qui lui soit propre: de dispenser à tous des marques communes d'affection et de bonté, [2] en mettant sur son visage un air aimable, et qui, par une espèce d'éloquence muette, mais publique, gagne et charme tous ceux à qui l'on a affaire. Ces manières douces et populaires, loin de faire tort à la dignité des Grands, servent à la relever, et la rendent encore plus respectable. *Comitate et alloquiis officia provocans... incorrupto Ducis honore*, dit Tacite [3], en parlant du prince le plus aimable qui fut jamais. [4]

On ne peut trop faire lire aux jeunes gens les beaux discours que Tite-Live et Plutarque mettent dans la bouche de Paul Emile après sa victoire, qui nous apprennent comment un Prince doit soutenir sa mauvaise fortune, et les réflexions que l'on doit faire dans le temps d'une grande prospérité. J'en rapporterai ici une partie.

[5] Persée, lorsqu'il parut pour la première fois devant son vainqueur, prosterné humblement à ses pieds, laissa échapper des paroles lâches

[1] *Apud subjectos, apud proximos, apud collegas, variis ille celebris potens.* C'est ce que dit Tacite, en parlant de Mucien, gouverneur de Syrie. *Hist. lib.* 1. *cap.* 10.

[2] *Vultu, qui maximè populos demeretur, amabilis.* Senec. de clem. lib. 1. cap. 13.

[3] *Hist. l.* 5. *c.* 1. = [4] L'Empereur Tite. = [5] Plutarque.

et des supplications indignes, que Paul Emile ne put ni souffrir ni entendre : mais le regardant avec un visage où étoient peintes la tristesse et l'indignation : « Malheureux que vous êtes, lui dit-il, pourquoi déchargez-vous la fortune du « plus grand reproche que vous puissiez lui faire, « et pourquoi la justifiez-vous en faisant des cho- « ses qui prouvent que vous êtes digne de vos « malheurs, et que vous étiez indigne de vos « prospérités passées ? Pourquoi dégradez-vous « ma victoire, et ternissez-vous la gloire de mes « exploits, en vous montrant si petit, que les « Romains ne peuvent que rougir d'avoir eu un « tel adversaire ? Apprenez donc que la vertu « malheureuse attire le respect de ses ennemis, « et que la lâcheté, quelque heureuse qu'elle « puisse être, n'attire que le mépris des Ro- « mains ». Cependant il le releva, et lui ayant tendu la main, il le donna en garde à Tubéron.

Il rentra ensuite dans sa tente avec ses fils, ses gendres, et quelques jeunes officiers de son armée ; et là, après avoir été long-temps recueilli en lui-même sans parler, rompant enfin le silence : « Se peut-il faire, dit-il, mes enfans, « qu'un homme se laisse tellement aveugler à la « prospérité, qu'il s'élève et s'enorgueillisse pour « avoir dompté des nations, ruiné des villes, et « subjugué des royaumes ? Peut-on, après le « grand exemple que la fortune vient de don- « ner à tous les guerriers, de l'inconstance des « choses humaines, penser que dans ses plus « grandes faveurs il y ait rien de permanent et « de solide ? Quel est le temps où l'on puisse se « flatter d'être en sûreté, puisque le moment mê-

« me de la victoire est souvent celui où l'on a le « plus à craindre ; et que c'est dans le comble « de la joie que la fatale destinée qui renverse « aujourd'hui celui-ci, et demain celui-là, pré- « pare souvent les plus grandes disgrâces? Quand « la moindre partie d'une heure a suffi pour abat- « tre le trône d'Alexandre, qui étoit parvenu au « plus haut degré de la puissance, et qui avoit « assujetti la plus grande partie de l'Univers, et « que nous voyons ses successeurs, naguères « environnés d'armées si formidables, réduits « maintenant à recevoir chaque jour leur pain « de la main même de leurs ennemis : oserons- « nous compter que notre bonheur sera toujours « constant et durable, et à l'épreuve des vicis- « situdes du temps? Pour vous, mes enfans, « l'incertitude de ce que les dieux nous prépa- « rent, et de l'issue qu'aura une fortune aussi « riante que la nôtre, doit bien modérer l'épa- « nouissement de joie, et l'enflure de cœur, « qui sont une suite naturelle de la victoire ».

Ces dernières paroles étoient un pressentiment et une espèce de prédiction du malheur qui pendoit sur sa tête. En effet, de quatre fils qu'avoit Paul Emile, les deux du premier lit, nommés Scipion et Fabius, étoient passés dans d'autres familles ; et des deux autres, qui faisoient toute la ressource de la sienne, l'un mourut cinq jours avant son triomphe, et l'autre trois jours après. Il n'y eut personne qui ne fût touché jusqu'au fond du cœur d'un si funeste accident, et à qui le sort de ce malheureux père n'arrachât des larmes. Paul Emile seul, renfermant en lui-même toute sa douleur, montra une

constance qui le fit paroître encore plus grand que jamais. Il dit, en parlant au Peuple, qu'effrayé à la vue de tant de succès inouis, et s'attendant à quelque grand revers, il avoit prié les dieux de le faire tomber plutôt sur sa famille, que sur la république. « La fortune, ajouta-t-il, « en plaçant mon triomphe entre les funérailles « de mes deux enfans, comme pour se jouer « des événemens humains, me remplit à la vé- « rité de douleur et d'amertume, mais procure « à ma patrie une pleine sécurité, ayant épuisé « contre nous tous ses traits. Elle a pris plaisir à « exposer également le vainqueur et le vaincu « en spectacle à tout l'Univers; avec cette dif- « férence pourtant, que Persée vaincu a encore « ses enfans, et que Paul Emile vainqueur a « perdu les siens. Mais le bonheur public me « console de mes disgrâces domestiques ».

Il est aisé de juger combien un tel citoyen, si plein d'amour et de zèle pour sa patrie, fut regretté après sa mort. Ce fut alors qu'on connut jusqu'où avoit été le généreux mépris qu'il avoit toujours fait de l'argent, ce qu'on peut dire avoir été sa vertu dominante. Ce grand homme, issu d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Rome, et sorti d'une maison illustrée par les plus grandes charges et les plus grands emplois; ce vainqueur de la Macédoine, [1] qui par les dépouilles immenses qu'il en rapporta, avoit enrichi pour long-temps [2] le trésor public,

[1] *Bis milies centies H. S. ærario contulit.* Vell. Paterc, lib. 1. cap. 9. Cette somme pouvoit monter à vingt-cinq millions de notre monnoie.

[2] Le peuple Romain fut déchargé de tout impôt, jusqu'à la guerre d'Antoine, et du jeune César. *Plut.*

laissa pour tout bien à ses enfans, l'ancien et médiocre patrimoine qu'il avoit reçu de ses aïeux, sans l'avoir jamais augmenté, dit Plutarque, d'une seule drachme.

Voilà comment pensoient ces vieux Romains. Et ce noble désintéressement n'étoit pas la vertu de Paul Emile seul : c'étoit celle de toute sa famille, et je pourrois ajouter, de presque tous les grands hommes de son temps. Lorsqu'il se fut rendu maître des trésors immenses que Persée avoit amassés, il donna à son gendre Tubéron, pour tout présent; une coupe d'argent du poids de cinq livres. Plutarque observe que cette coupe fut la première pièce de vaisselle d'argent qui entra dans la maison des Elius : encore fallut-il que la vertu et l'honneur l'y introduisissent.

Fabius Maximus.

[1] Polybe nous peint admirablement en deux mots le caractère de Fabius, lorsque rapportant ce qu'on pensa de lui après la belle action par laquelle il avoit sauvé Minucius son rival et son ennemi, il dit : « Qu'alors on reconnut évi-« demment à Rome quel avantage la prudence « d'un Général, et un jugement ferme et plein « de sens, ont sur la témérité et la folle pré-« somption d'un homme qui n'est que soldat ». Voilà en effet ce qu'on doit surtout admirer dans Fabius, et ce qui fait proprement le Général : une sage prévoyance, un profond raisonnement, un plan suivi, un dessein formé, non au hasard, mais sur des principes fixes et certains : στρατηγικὴ προνοία, καὶ λογισμὸς νουνεχὴς ; qualité,

[1] Page. 258.

lité, dont Polybe [1], dans un autre endroit, fait dépendre le succès des grandes entreprises: ἐὰν σὺν νῷ τις πράττῃ τὸ προτεθὲν ; et que Fabius lui-même dit devoir dominer dans un commandant : [2] *Propediem effecturum, ut sciant homines, bono imperatori haud magni fortunam momenti esse, mentem rationemque dominari.*

A cette première qualité, Fabius en joignoit une autre, qui le caractérise encore davantage: c'est une fermeté à se tenir au parti qu'il avoit pris sur de bonnes raisons ; fermeté que rien dans la suite n'étoit capable d'ébranler ; λογισμὸν ἐρρῶτ et Plutarque l'exprime à peu près dans les mêmes termes, en disant que Fabius persista toujours dans ses premiers desseins et ses premières résolutions, sans que rien pût ébranler sa fermeté. Annibal qui étoit un bon juge du mérite et de la science militaire, rendit bientôt justice à Fabius, et commença, dit Tite-Live [3], à craindre, lorsqu'il vit que les Romains lui avoient enfin opposé un Chef qui faisoit la guerre, non au hasard, mais par principes et par règles : *qui bellum ratione, non fortuna, gereret.*

Pour mieux comprendre la prudence de Fabius, il faut se remettre devant les yeux l'état des deux armées. Annibal avoit battu trois fois les Romains. Ses troupes, pleines d'ardeur et de courage, ne demandoient qu'à combattre. Elles étoient dans un pays ennemi : l'argent et les vivres leur manquoient : leur nombre diminuoit tous les jours : toute communication avec Carthage, pour en tirer du secours, leur étoit coupée. Ainsi, elles n'avoient de ressource que dans

[1] Page 551. — [2] *Liv. lib.* 22. *n.* 25. — [3] *Ibid. n.* 23.

la victoire. Pour les Romains, les trois défaites précédentes leur avoient presque entièrement abattu le courage, et à peine osoient-ils regarder les Carthaginois. Les mener au combat dans cette disposition, c'étoit les conduire à la boucherie. Il falloit peu à peu, par de légères escarmouches, dissiper leur crainte, leur rendre le courage, les remplir de confiance, et les mettre en état de soutenir leur ancienne réputation. D'ailleurs, ni les vivres, ni les troupes ne leur manquoient, et tout leur étoit fourni à point nommé. Voilà ce qui fit prendre à Fabius la sage résolution de ne point hasarder de combat. *πρακτικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς συνεχής.*

Mais de quelle fermeté n'eut-il pas besoin pour persévérer constamment dans cette résolution? Les ennemis le raillent; ses propres Officiers et ses soldats lui insultent; Rome entière se déclare contre lui, en lui égalant en autorité son Général de la cavalerie, ce qui étoit sans exemple. Tout cela ne l'ébranle point. Il demeure ferme comme un rocher. Ces railleries, ces insultes, ces traitemens injurieux ne sont point des raisons, et ne changent rien dans la situation des affaires; et pour changer de plan, il lui faut des raisons: *λογισμὸς ἐρῶσ.*

Le succès justifia pleinement sa conduite. La justice que lui rendirent et ses citoyens, et les ennemis même, le dédommagea bien avantageusement de tous les bruits qu'on avoit répandus contre lui. Parce qu'il consentit à passer pendant quelque temps pour un homme timide et lâche, il a mérité d'être regardé par toute la postérité comme le Chef le plus sage et le plus prudent

que Rome ait porté. Ainsi il éprouva la vérité de ce que dit Tite-Live dans une autre occasion, que la gloire qu'on a su mépriser dans le temps revient avec usure et avec avantage : *Spreta in tempore gloria, interdum cumulatior redit.* [1]

Mais ce que je trouve de plus admirable dans Fabius, c'est la manière noble et généreuse dont il agit à l'égard d'un ennemi déclaré, de qui il avoit reçu l'affront le plus sensible, action véritablement grande, comme l'observe Plutarque, et dans laquelle éclatent en même temps la valeur, la prudence, et la bonté. Il pouvoit laisser périr Minucius dans une occasion où sa témérité l'avoit engagé, et le punir, par la main des ennemis, de l'affront qu'il en avoit reçu. Voilà ce qu'auroit pensé un petit esprit et une ame basse. Fabius vole au secours de son rival, et le tire de danger. Qu'on compare la gloire que Fabius s'est acquise par cette action, la joie qu'il eut d'avoir sauvé la République, le plaisir qu'il sentit de voir son ennemi à ses pieds reconnoître sa faute, et toute l'armée le saluer comme son libérateur et son père, avec la lâche et honteuse satisfaction d'un vindicatif, qui sacrifie tout, et le bien public même, à son ressentiment.

La conduite de Fabius à l'égard de Scipion ne paroît pas si pure ni si noble, et il est difficile de justifier d'un peu de jalousie l'opposition constante qu'il marqua au dessein que ce jeune Romain avoit formé de porter la guerre en Afrique. Il y a de l'apparence, dit Plutarque, qu'il se détermina d'abord à contredire Scipion par un excès de prudence et de précaution, épouvanté

[1] *Liv. lib.* 2. *n.* 47.

du

du danger auquel il croyoit qu'on exposoit la république : mais qu'enfin il se roidit trop, et alla plus loin qu'il ne falloit, poussé par une émulation démésurée, pour arrêter la gloire et la grandeur d'un jeune Chef qui lui faisoit ombrage.

Plusieurs choses donnent lieu de croire que Fabius, dans cette dispute, agit moins par raison que par passion. Il avoit d'abord fait tous ses efforts pour engager Crassus, Collègue de Scipion dans le Consulat, à tirer les provinces au sort selon la coutume et selon son droit, à ne point céder volontairement à Scipion le commandement de l'armée de Sicile, et à se tenir prêt à passer lui-même en Afrique, si enfin on le jugeoit à propos. N'ayant pu réussir dans cette première tentative, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on n'assignât à Scipion les fonds nécessaires pour la guerre. Lorsque dans la suite les ennemis de Scipion, qui étoit pour lors en Sicile, portèrent des plaintes contre lui au Sénat, Fabius, sans rien approfondir, donna un avis tout-à-fait violent et outré, qui étoit de le rappeler sur le-champ, et de lui ôter le commandement. Il se trouva néanmoins que les plaintes n'avoient aucun fondement. Enfin, quand Scipion fut passé en Afrique, et que Rome retentit du bruit de ses glorieux exploits et de ses victoires, Fabius tint toujours le même langage et la même conduite, et ne rougit point de demander qu'on lui envoyât un successeur, apportant pour toute raison, dit Plutarque, *qu'il étoit dangereux de confier de si grandes choses à la fortune d'un seul homme, et qu'il étoit dif-*

ficile qu'un même Général fût toujours également heureux.

On ne peut disconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait porté la république Romaine : mais ces sentimens de pique et d'envie contre la gloire naissante d'un jeune guerrier qui donnoit tant d'espérance, sont une tâche à sa réputation, et une preuve sensible de ce que nous avons dit ailleurs, qu'il n'y a rien de plus rare, ni en même temps de plus héroïque, que de voir d'un œil tranquille, et même avec joie, les actions glorieuses et les heureux succès de ceux qui sont avec nous dans la même carrière. Il falloit en effet à Fabius un plus grand fonds de vertu pour se défendre de la jalousie, à la vue d'un mérite qui pouvoit effacer le sien, qu'il ne lui en avoit fallu dans l'affaire de Minucius, pour garder la modération envers un rival, sur lequel il sentoit qu'il avoit tout l'avantage du côté du mérite.

ANNIBAL ET SCIPION.

J'ai cru devoir joindre ici ces deux grands hommes, et pour ainsi dire les mettre encore aux prises ensemble, parce qu'ayant l'un et l'autre de grandes qualités qui leur sont communes, en les rapprochant ainsi il sera plus facile de connoître leurs caractères, et de juger auquel des deux on doit donner la préférence. Je n'entreprends pas néanmoins d'en faire une comparaison exacte, mais seulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai dans ce parallèle les vertus militaires, et les vertus morales et politiques : ce qui fait le grand Capitaine, et ce qui fait l'honnête homme.

§. I. *Vertus militaires.*

1. *Etendue d'esprit pour former et exécuter de grands desseins.*

Je commence par cette qualité, parce que c'est, à proprement parler, celle qui fait les grands hommes, et qui a le plus de part au succès des affaires : c'est ce que Polybe [*pag.* 551.] appelle, comme je l'ai déjà remarqué, σύνεσιν πράττειν τὸ προτεθέν. Elle consiste à avoir des grandes vues; à se former de loin un plan ; à se proposer un but et un dessein dont on ne s'écarte jamais, à prendre toutes les mesures, et à préparer tous les moyens nécessaires pour le faire réussir ; à savoir saisir les momens favorables de l'occasion, qui passent rapidement, et ne se remontrent plus ; à faire rentrer dans son plan les accidens même subits et imprévus ; en un mot, à prévoir tout, et à veiller à tout, sans se troubler ni se déconcerter par aucun événement. Car, comme le remarque le même Polybe [*page* 552.] à peine le concours de toutes les mesures le plus sagement concertées et exécutées, est-il suffisant pour faire réussir un dessein ; au lieu que souvent l'omission d'une seule, quelque légère qu'elle paroisse suffit pour en empêcher le succès.

Tel fut le caractère d'Annibal et de Scipion. Tous deux formèrent un projet grand, hardi, singulier, d'une vaste étendue, d'une longue suite, capable de troubler les plus fortes têtes, mais seul salutaire, et seul décisif.

Annibal, dès le commencement de la guerre, comprit que le seul moyen de vaincre les Romains, étoit de les aller attaquer dans leur propre pays. Il disposa tout de loin pour ce grand

dessein. Il prévit toutes les difficultés et tous les obstacles. Le passage des Alpes ne l'arrêta point. Un Capitaine si sage, comme l'observe Polybe [*pag.* 201. 202.], n'auroit eu garde de s'y engager, si auparavant il ne s'étoit assuré que ces montagnes n'étoient point impraticables. Le succès répondit à ses vues. On sait quelle fut la rapidité de ses victoires, et combien Rome se vit près de sa perte.

Scipion forma un dessein qui ne paroissoit guères moins hardi, mais qui eut un succès plus heureux : ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obstacles sembloient s'opposer à ce dessein ! N'étoit-il pas naturel, disoit-on de défendre son pays, avant que d'attaquer celui de l'ennemi, et d'assurer la paix dans l'Italie, avant que de porter la guerre en Afrique? Quelle ressource resteroit-il à l'Empire, si Annibal vainqueur marchoit contre Rome? Seroit-il temps pour lors de rappeler à son secours le Consul? Que deviendroit Scipion et son armée, s'il venoit à perdre une bataille, et que ne devoit-on pas craindre des Carthaginois et de leurs Alliés réunis tous ensemble, et combattant pour leur liberté et pour leur vie sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfans, et de leur patrie? C'étoient les réflexions de Fabius, qui paroissoient fort plausibles, mais qui n'arrêtèrent point Scipion; et le succès de l'entreprise fit assez voir avec quelle sagesse elle avoit été formée, et avec quelle habileté elle fut conduite; et l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme rien ne venoit du hasard, mais que tout étoit l'effet d'un solide raisonnement, et d'une prudence consommée; ce

qui fait le capitaine, au lieu que les coups de main ne font que le soldat.

2. *Profond secret.*

Un des moyens les plus sûrs de faire réussir une entreprise, est le secret ; et Polybe [*pag.* 552.] veut qu'un Général soit tellement impénétrable sur cet article, que non seulement l'amitié ni la familiarité la plus intime ne puisse jamais arracher de lui une seule parole indiscrète, mais qu'il ne soit pas possible même à la plus subtile curiosité de rien découvrir sur son visage, ni dans son air, de ce qu'il a dans l'esprit.

Le siège de Carthagène fut la première entreprise de Scipion en Espagne, et comme le premier degré à toutes ses autres conquêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius seul; et il ne le mit dans sa confidence, que parce que cela étoit absolument nécessaire. Ce ne put être aussi que par le silence, et par un profond secret, que réussit une autre entreprise encore plus importante, et qui entraîna la conquête de l'Afrique, lorsque Scipion brûla de nuit les deux camps et tailla en pièces les deux armées des ennemis.

Les fréquens succès qu'eut Annibal à dresser des embuscades aux Romains, et à y faire périr tant de Généraux avec leurs meilleures troupes ; à leur dérober ses marches; à les surprendre par des attaques imprévues; à se porter d'un endroit de l'Italie à l'autre, sans y trouver d'obstacles de la part des ennemis; sont une preuve du profond secret avec lequel il concertoit et exécutoit toutes ses entreprises. La ruse, la finesse, le stratagême étoit son talent dominant; et tout cela ne peut réussir que par un secret impénétrable.

3. *Bien connoître le caractère des Chefs contre qui l'on a à combattre.*

C'est une grande habileté, et une partie importante de la science militaire, de bien connoître le caractère des Généraux qui commandent l'armée ennemie, et de savoir profiter de leurs défauts. Car, dit Polybe, c'est l'ignorance ou la négligence des Chefs qui fait échouer la plupart des entreprises. Annibal possédoit cette science en perfection; et l'on peut dire que son attention continuelle et suivie à étudier le génie des Généraux Romains, fut l'une des principales causes qui lui firent gagner les batailles de Trébie et de Thrasymène. [1] Il savoit ce qui se passoit dans le camp ennemi, comme ce qui se faisoit dans le sien. Quand on eut envoyé contre lui Paul et Varron, il fut bientôt informé du différent caractère de ces deux Chefs, et de leurs divisions : *dissimiles discordesque imperitare*, et il ne manqua pas de profiter du caractère vif et bouillant de Varron en jetant un appas et une amorce à sa témérité, par quelques légers avantages qu'il lui laissa remporter, qui furent suivis de la fameuse défaite de Cannes.

Ce que Scipion apprit du peu de disciple que les Généraux des ennemis faisoient garder dans leurs camps, fut ce qui lui donna la pensée d'y mettre le feu pendant la nuit : entreprise, dont le succès lui valut la conquête de l'Afrique. *Hæc relata Scipioni spem fecerant, castra hostium per occasionem incendendi.* [*Lib.* 30. *n.* 3.]

[1] *Omnia ei hostium haud secus, quàm sua, nota erant.* Liv. lib. 22. n. 41.

Nec quisquam eorum quæ apud hostes agebantur, eum fallebat. Ibid. n. 28.

4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.*

La discipline militaire est comme l'âme de l'armée, qui en lie et unit ensemble toutes les parties, qui les met en mouvement ou les tient en repos selon le besoin, qui marque et distribue à chacune ses fonctions, et qui les contient toutes dans le devoir.

On convient que nos deux Généraux excellèrent dans cette partie : mais il faut avouer que dans ce genre le mérite d'Annibal doit paroître fort supérieur à celui de Scipion.[1] Aussi l'on a toujours regardé comme le dernier effort, et comme le chef-d'œuvre de l'habileté militaire, qu'Annibal pendant seize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangère, si loin de sa patrie, avec des succès si différens, à la tête d'une armée composée, non de citoyens Carthaginois, mais d'un amas confus de plusieurs nations, qui n'étoient unies entr'elles ni par les lois, ni par les coutumes, ni par le langage ; dont les habits, les armes, les cérémonies, les sacrifices, les dieux même étoient différents : qu'Annibal, dis-je, les ait tellement liées ensemble, qu'il ne se soit jamais élevé de sédition ni entr'elles, ni contre lui, quoique souvent les vivres leur eussent manqué, et que le payement de leur solde eût été plusieurs fois différé. Combien falloit-il pour cela que la discipline fût solidement établie, et inviolablement observée parmi les troupes !

5. *Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.*

C'est un bien mauvais goût, et qui marque peu

[1] *Liv. lib.* 28. *n.* 12.

d'élévation d'esprit, et peu de noblesse d'âme que de faire consister la grandeur d'un Officier ou d'un Général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choses si frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires? Que supposent elles, sinon de grandes richesses? et ses richesses sont-elles toujours la preuve d'un mérite solide, et le fruit de la vertu? C'est la honte de la raison et du bon sens, c'est la dégradation d'un peuple aussi belliqueux que le nôtre, que de nous réduire aux mœurs et aux coutumes des Perses, en introduisant le luxe des villes dans le camp et dans les armées. Le temps, les soins, les dépenses que tout cet attirail entraîne nécessairement après soi, un Officier, un Commandant, ne trouvent-ils point à quoi les mieux employer, et ne le doivent-ils pas à leur patrie? Les anciens Capitaines pensoient et agissoient bien autrement.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge, dont je ne sais si plusieurs de nos Officiers ne croiroient pas devoir rougir. « Il n'y avoit point de travail, dit-il, « qui pût lasser son corps ou abattre son esprit. Il « supportoit également le froid et le chaud. C'é- « toit la nécessité et le besoin, non le plaisir qui « régloient son boire et son manger. Il n'avoit « point d'heure marquée pour dormir: il donnoit « au sommeil le temps que lui laissoient les af- « faires, et il ne se le procuroit point par le si- « lence, ni la mollesse de son lit. On le trouvoit « souvent couché par terre dans une casaque de « soldat parmi les sentinelles et les corps de gar- « de. Il se distinguoit de ses égaux, non par la « magnificence de ses habits, mais par la bonté « de ses chevaux et de ses armes ».

Polybe, après avoir loué Scipion sur les vertus éclatantes qu'on admiroit en lui, sa libéralité, sa magnificence, sa grandeur d'âme : ajoute que ceux qui le connoisoient de près, n'admiroient pas moins en lui la vie sobre et frugale qu'il menoit, qui le mettoit en état de donner toute son application aux affaires publiques. Il n'étoit pas fort occupé de sa parure. Elle étoit mâle et militaire, fort convenable à sa taille, qui étoit grande et majestueuse. [1] *Præterquam quòd suapte natura multa majestas inerat, adornabat promissa cæsaries habitusque corporis, non cultus mundi-tiis, sed virilis verè ac militaris.* Ce que Sénèque [2] nous dit de la simplicité de ses bains, et de sa maison de campagne, nous laisse à juger de ce qu'il étoit dans le camp, et à la tête des troupes.

C'est en menant de la sorte une vie sobre et frugale, que les Généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir, que Cambyse recommande à son fils Cyrus [3] avec tant de soin, comme extrêmement propre à animer les troupes, et à leur faire aimer leurs Chefs ; qui est de donner l'exemple du travail aux soldats, en supportant comme eux, et même plus qu'eux, le froid, le chaud, et la fatigue : [4] en quoi, dit-il, la différence sera toujours fort grande entre le Général et le soldat, parce que celui-ci dans le travail

[1] *Liv. lib. 28. n. 35.*

[2] *Senec. Epist. 86.* = [3] *Xenoph. in Cyrop. lib. 1.*

[4] *Ita que semper Africanus* (c'est le second Scipion) *Socraticum Xenophontem in manibus habebat : cujus imprimis laudabat illud, quòd dicere., eosdem labores non esse æquè graves imperatori et militi, quòd ipse honos laborem leviorem faceret imperatorum.* Cic. lib. 2. Tusc. quæst. n. 62.

pour la patrie, à laquelle les Généraux sont comptables de leur mort, aussi bien que de leur vie.

8. *Art et habileté dans les combats.*

Il faudroit être du métier, pour faire remarquer dans les différens combats qu'on donné Annibal et Scipion leur habileté, leur adresse, leur présence d'esprit, leur attention à profiter de tous les mouvemens de l'ennemi, de toutes les occasions subites que le hasard présente, de toutes les circonstances du temps et du lieu, en un mot de tout ce qui peut contribuer à la victoire. Je comprends bien qu'un homme de guerre doit prendre un grand plaisir à lire dans les bons Auteurs la description de ces fameuses batailles qui ont décidé du sort de l'univers, aussi bien que de la réputation des anciens Capitaines, et que c'est un grand moyen de se perfectionner dans la science militaire, que d'étudier sous de tels maîtres, et de se mettre en état de profiter autant de leurs fautes, que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions passent mes forces, et ne me conviennent point.

9. *Avoir le talent de la parole, et savoir manier adroitement les esprits.*

Je mets cette qualité parmi les vertus guerrières, parce qu'un général doit l'être en tout, et que pour en remplir les fonctions, la langue, aussi bien que la tête et la main, est souvent pour lui un instrument nécessaire. C'est une des choses qu'Annibal estimoit le plus dans Pyrrhus; [1] *artem etiam conciliandi sibi homines miram habuisse*; et il mettoit ce talent de pair avec la parfaite connoissance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus se distinguoit le plus.

[1] *Liv. lib. 35. n. 14.*

A juger de nos deux Capitaines par les harangues que les Historiens nous en ont laissées, ils excelloient tous deux dans le talent de la parole : mais je ne sais si ces Historiens ne leur ont pas un peu prêté de leur éloquence. Quelques reparties forts ingénieuses d'Annibal, que l'Histoire nous a conservées, montrent qu'il avoit un fonds d'esprit excellent, et que la nature seule avoit fait en lui ce que l'art et l'étude font dans les autres. Pour Scipion, il avoit l'esprit plus cultivé; et quoique son siècle ne fût pas encore aussi poli que celui du second Scipion, surnommé l'Africain comme lui, son intime liaison avec le poëte Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquoit pas de goût pour les belles-lettres. Quoiqu'il en soit, Tite-Live remarque [1] que, lorsqu'il fut arrivé en Espagne pour y commander les troupes, dans la première audience qu'il donna aux Députés de la province, il parla avec un certain air de grandeur qui attire le respect, et en même temps avec un air simple et naturel qui persuade et qui inspire la confiance, de sorte que sans laisser échapper aucune parole qui ressentît le moins du monde la fierté, il rassura d'abord tous les esprits, que la vue des maux passés tenoit encore dans l'inquiétude et dans la crainte. Dans une autre occasion, où Scipion se trouva avec Asdrubal chez Syphax pour traiter d'affaires, le même Historien [2] observe que Scipion savoit manier les esprit, et les tourner comme il lui plaisoit avec tant de dextérité, qu'il charma également son hôte et son ennemi par la force et par les attraits

[1] *Lib.* 26. *n.* 19. — [2] *Lib.* 28. *n.* 18.

de son éloquence. Et le Carthaginois avoua depuis ; que cet entretien particulier lui avoit donné une plus haute idée de Scipion, que ses victoires et ses conquêtes; et qu'il ne doutoit point que Syphax et son royaume ne fussent déjà au pouvoir des Romains tant Scipion avait d'art et d'habileté pour gagner les esprits. Un seul fait comme celui-ci marque assez combien il importe aux personnes destinées à la profession des armes, de cultiver avec soin le talent de la parole : et il est difficile de comprendre comment des Officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talens pour la guerre, paroissent quelquefois avoir honte de savoir quelque chose au-delà de leur métier.

Conclusion.

Il s'agiroit maintenant de décider entre Annibal et Scipion pour ce qui regarde les qualités militaires : mais une telle décision n'est point de mon ressort. J'entends dire qu'au jugement des bons connoisseurs, Annibal est le Capitaine le plus consommé qu'on ait vu dans la science de la guerre.

C'est à son école en effet que les Romains se sont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentissage contre Pyrrhus. Jamais Général, il faut l'avouer, ne sut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ses troupes à l'usage où elles étoient les plus propres, ni dresser une embuscade, ni trouver des ressources dans ses disgraces, ni maintenir la discipline parmi tant de nations différentes. Il tiroit de lui seul la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, et toutes

les munitions nécessaires pour soutenir une grosse guerre dans un pays éloigné, contre de puissans ennemis, pendant l'espace de seize années consécutives, et malgré une puissante faction domestique qui lui refusoit tout, et le traversoit en tout. Voilà certainement ce qu'on appelle un grand Général.

J'avoue aussi, qu'à faire une juste comparaison du dessein d'Annibal, et de celui de Scipion, on doit convenir que le dessein d'Annibal étoit plus hardi, plus hasardeux, plus difficile, plus destitué de ressources. Il lui falloit traverser les Gaules, qu'il devoit regarder comme ennemies; passer les Alpes, qui auroient paru insurmontables à tout autre; établir le théâtre de la guerre au milieu du pays ennemi, et dans le sein même de l'Italie, où il n'avoit ni places, ni magasins, ni secours assurés, ni espérance de retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquoit les Romains dans le temps de leur plus grande vigueur, lorsque leurs troupes toutes fraîches, encore fières et animées par le succès de la guerre précédente, étoient pleines de courage et confiance. Pour Scipion, il n'avoit qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avoit une puissante flotte, et il étoit maître de la mer. Il conservoit une communication libre avec la Sicile d'où il tiroit à point nommé toutes les munitoins de guerre et de bouche. Il attaquoit les Carthaginois sur la fin d'une guerre où ils avoient fait de grandes pertes, dans un temps où leur puissance penchoit déjà vers son déclin, et où ils commençoient à être épuisés d'argent, d'hommes, et de courage. L'Espagne, la Sardaigne, la Sicile leur avoient été enlevées

et ils n'y pouvoient plus faire de diversions contre les Romains. L'armée d'Asdrubal venoit d'être taillée en pièces : celle d'Annibal étoit extrêmement affoiblie par plusieurs échecs, et par une disette presque générale de toutes choses. Toutes ces circonstances paroissent donner un grand avantage à Annibal au-dessus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrêtent : l'une tirée des Chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commises.

Ne peut-on pas dire que ces fameuses victoires, qui ont rendu si célèbre le nom d'Annibal, il les a dues autant à l'imprudence et à la témérité des Généraux Romains, qu'à sa valeur et à sa sagesse? Quand on lui eut opposé un Fabius, puis un Scipion : le premier l'arrêta tout court, et l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal : la première, en ne marchant pas droit à Rome, aussitôt après la bataille de Cannes, supposé pourtant que c'en soit une ; la seconde, en laissant ses troupes s'amollir et s'énerver à Capoue, doivent beaucoup diminuer de sa réputation. Car ces fautes paroissent à quelques-uns essentielles, décisives, irréparables, et toutes deux opposées à la principale qualité d'un Général, qui est la tête et le jugement. Pour Scipion, je ne sache point que dans tout le temps qu'il a commandé les armées Romaines, on lui ait reproché rien de semblable.

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement qu'il porta des Généraux les plus accomplis, s'étant adjugé à lui-même la troisième place après Alexandre et Pyrrhus, et Sci-

pion lui ayant demandé ce qu'il diroit donc s'il l'avoit vaincu, il lui répartit : « Alors je prendrois « le pas au-dessus d'Alexandre et de Pyrrhus, et « de tous les généraux qui ont jamais été. » [1] Louange fine et délicate, et bien flatteuse pour Scipion, qu'elle distinguoit de tous les autres Capitaines, comme supérieur à tous, et comme ne devant être mis en comparaison avec aucun !

§. II. *Vertus morales et civiles.*

C'est ici le triomphe de Scipion, dont on vante avec raison la bonté, la douceur, la modération, la générosité, la justice, la chasteté même, et la religion : c'est ici, dis-je, son triomphe, ou plutôt celui de la vertu ; infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités du monde. C'est la belle pensée de Tite-Live, lorsqu'il parle de la délibération du Sénat assemblé, pour décider qui de tous les Romains étoit le plus homme de bien. *Haud parvæ rei judicium Senatum tenebat, qui vir optimus in civitate esset. Veram certe victoriam ejus rei sibi quisque mallet, quam ulla imperia honoresve suffragio seu Patrum seu plebis delatos.* [*Liv. lib.* 29. *n.* 14.]

Le Lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit se déclarer, surtout s'il consulte l'affreux portrait que Tite-Live nous a laissé d'Annibal. « De grands vices, » dit cet Historien [2] après avoir fait son éloge, « égaloient de si « grandes vertus : une cruauté inhumaine, une « perfidie plus que Carthaginoise, nul égard « pour la vérité ni pour ce qu'il y a de plus saint,

[1] *Et perplexum Punico astu responsum, et improvisum assentationis genus Scipionem movit, quòd è grege se Imperatorum velut inæstimabilem secrevisset.* Liv. lib. 35. n. 14.

[2] *Liv. lib.* 21. *n.* 4.

« nulle crainte des dieux, nul respect pour les « sermens, nulle religion. » *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant : inhumana crudelitas, perfidia plusquam Punica, nihil veri, nihil sancti, nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio.*

Voilà un étrange portrait. Je ne sais s'il est fidélement tiré d'après nature, et si la prévention n'en a point beaucoup noirci les couleurs. Car en général on peut soupçonner les Romains de n'avoir pas rendu assez de justice à Annibal, et d'en avoir dit beaucoup de mal, parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque, qui a souvent occasion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute. Les faits même rapportés par Tite-Live démentent son portrait. Pour ne parler que de ce seul défaut, [1] *nullus deûm metus, nulla religio*, il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Espagne, il se transporte jusqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule, et il lui en fait de nouveaux, si ce dieu favorise son entreprise. [2] *Annibal Gades profectus ; Herculi vota exsolvit, novisque se obligat votis, si cetera prosperè evenissent.* Est-ce là la démarche d'un homme sans religion et sans dieu ? Qu'est-ce qui l'obligeoit de quitter son armée, pour entreprendre un si long pélérinage ? Si c'étoit hypocrisie, pour imposer à des peuples superstitieux, il y auroit eu plus de gain pour lui à prendre ce masque de religion à la vue de toutes ses troupes assemblée, comme faisaient les Romains dans les

[1] Nulle crainte des dieux, nulle religion.
[2] *Liv. lib.* 21. *n.* 21.

lustrations de leurs armées. Bientôt après [1] Annibal a une vision, qu'il croit lui venir de la part des dieux qui lui annoncent l'avenir, et le succès de son entreprise. Il passa plusieurs années près du riche temple de Junon Lacinia; et non-seulement il n'en enleva rien dans les plus pressans besoins de son armée, mais il en prit tant de soin quoiqu'il fût hors de ville [2], que jamais aucun de ses soldats n'en tira rien furtivement : et lui-même, [3] avant que de partir d'Italie y laissa un superbe monument. Il eut le même respect pour tous les autres temples; et il n'est marqué nulle part, ce me semble, que ses troupes en aient jamais pillé aucun dans la confusion d'une guerre mêlée de tant d'événemens. [4] C'étoit reconnoître bien clairement la puissance de la divinité, que de déclarer, comme il fit, que les dieux lui otoient tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de prendre Rome. [5] Dans le traité qu'il fait avec Philippe, [6] après avoir attesté ses dieux, il marque clairement que c'est de leur protection qu'il attend tout le succès de ses armes. [7] Et enfin, en mourant, il invoque tous les dieux vengeurs de l'hospitalité. Tous ces faits, et plusieurs autres détruisent absolument le crime d'irréligion dont Tite-Live le charge. Il en est de même de ses parjures et de ses infidélités dans les traités. Je ne sache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela soit arrivé aux Carthaginois, mais sans sa participation. Quoiqu'il en soit, je ne ferai point ici le parallèle de ces deux Capitaines,

[1] *Ibid. n.* 22. = [2] *De Crotone* = [3] *Lib.* 28. *n.* 46.
[4] *Lib.* 26. *n.* 11. = [5] *Lib.* 23. *n.* 33.
[6] Polybe rapporte cette circonstance.
[7] *Lib.* 39. *n.* 51.

par rapport aux vertus civiles et morales. Je me contenterai d'en rapporter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

1. *Générosité, libéralité.*

C'est là la vertu des grandes âmes, comme l'amour de l'argent est le vice des âmes basses et sans honneur. Scipion connoissoit le véritable prix de l'argent, qui est de s'en faire des amis, et d'acheter des hommes. Les largesses qu'il sut faire à propos, les rançons qu'il rendit généreusement à ceux qui venoient racheter leurs enfans ou leurs proches, lui gagnèrent presque autant de peuples, que ses victoires. Il entroit par-là dans les vues et dans le caractère du peuple Romain, qui aimoit mieux, comme il le dit lui-même, s'attacher les hommes par les bienfaits, que par la crainte : *qui beneficio quàm metu obligare homines malit* [*Liv. lib.* 26. *n.* 50.]

2. *Bonté, douceur.*

On ne peut pas faire du bien à tous, mais on peut témoigner de la bonté à tous. C'est une monnoie dont plusieurs se contente, et qui n'épuise point le trésor du Général.

Scipion avoit un talent merveilleux pour se concilier les esprits, et pour gagner les cœurs, par des manières douces, honnêtes, prévenantes.

Il traitoit les Officiers avec politesse, faisoit valoir leurs services, relevoit leurs belles actions, les combloit de présens ou de louanges, et en usoit ainsi avec ceux-là même qui auroient pu exciter en lui quelque mouvement de jalousie, s'il en eût été capable. Il tint toujours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célèbre Officier, qui après la mort de son père et de son oncle avoit

maintenu les affaires d'Espagne, montrant par-là, dit l'Historien, combien il étoit éloigné de craindre que quelqu'un ne lui fît ombrage : *ut facilè appareret nihil minùs quàm vereri, ne quis obstaret gloriæ suæ.* [*Lib.* 26. *n.* 20.]

Il savoit assaisonner les réprimandes même d'un air de bonté et de cordialité, qui les rendoit aimables. [1] Celle qu'il fut obligé de faire à Masinissa, qui aveuglé par sa passion, avoit épousé Sophonisbe, l'ennemie déclarée du peuple Romain, est un modèle achevé de la manière dont on doit se conduire et parler dans des conjectures aussi délicates. On y voit employées toutes les finesses de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence et de la sagesse, tous les ménagemens de l'amitié, toute la dignité et la noblesse du commandement, sans aucun air de fierté.

Sa bonté éclatoit jusques dans les châtimens. Il ne les employa qu'une fois, et bien malgré lui. Ce fut dans la sédition de Sucrone, qui demandoit nécessairement qu'on en fît un exemple. [2] « Il « avoit cru, dit-il, s'arracher à lui-même ses pro« pres entrailles, lorsqu'il se vit obligé d'expier « par la mort de trente hommes la faute de huit mille. » Il est remarquable que Scipion ici ne se sert pas de ces mots, *scelus*, *crimen*, *facinus*, mais du mot *noxa*, qui est beaucoup plus doux, et signifie *une faute*. Encore n'ose-t-il décider si c'est une faute; et il laisse la liberté de penser que ce n'a été qu'une imprudence et une légèreté : *octo millium seu imprudentiam, seu noxam.*

[1] *Lib.* 30. *n.* 14.

[2] *Tum se haud secus quàm viscera secantem sua, cum gemitu et lacrymis triginta hominum capitibus expiasse octo millium seu imprudentiam, seu noxam.* Liv. lib. 28. *n.* 36.

Il estimoit infiniment plus de contribuer à la conservation d'un seul citoyen, que de faire mourir mille ennemis. [1] Capitolin remarque que l'Empereur Antoninus Pius répétoit souvent cette maxime de Scipion, et la mettoit en pratique.

3. *Justice.*

L'exercice de cette vertu est proprement la fonction de ceux qui sont constitués en dignité et en autorité. C'est par elle que Scipion rendit la domination romaine si douce et si agréable aux Alliés et aux nations conquises, et qu'il se fit lui-même aimer si tendrement par les peuples, qui le regardoient comme leur protecteur et leur père. Il falloit qu'il eût un grand zéle pour la justice, puisqu'il se piqua de la rendre aux ennemis mêmes, après un action qui les en rendoit tout-à-fait indignes. Les Carthaginois, pendant une trêve qu'on avoit accordée à leurs instantes prières, prirent et pillèrent au su et par l'ordre de la république, quelques vaisseaux romains qui s'étoient mis en mer, et pour mettre le comble à l'insulte, les Ambassadeurs qu'on avoit envoyés à Carthage pour en porter les plaintes, furent attaqués à leur retour, et presque pris par Asdrubal. Les Ambassadeurs de Carthage, qui revenoient de Rome, étoient tombés entre les mains de Scipion. On le pressoit d'user du droit de représailles. [2] « Non, dit-il. Quoique les « Carthaginois aient violé non seulement la foi de

[1] *Antoninus Pius Scipionis sententiam frequentabat, quæ ille dicebat, malle se unum civem servare, quàm mille hostes occidere.* Capitol. cap. 9.

[2] *Et si non induciarum modò fides à Carthaginiensibus, sed etiam jus gentium in legatis violatum esset: tamen se nihil nec institutis populi Romani, nec suis moribus indignum, in iis facturum esse.* Liv. 30 n. 25.

« la trève, mais encore le droit des gens dans la « personne de nos Ambassadeurs, je ne traite- « rai point les leurs d'une manière qui soit indi- « gne, ou des principes de la grandeur romaine, « ou des règles de modération que j'ai toujours « suivies jusqu'ici «.

4. *Grandeur d'âme.*

Elle éclatoit dans toutes les actions, et presque dans toutes les paroles de Scipion. Mais les peuples d'Espagne en furent surtout frappés, lorsqu'il réfusa le nom de Roi qu'ils lui offroient, charmés de sa valeur et de sa générosité. [1] ils sentirent, dit Tite-Live, quelle grandeur d'âme il y avoit à regarder ainsi avec mépris et dédain un titre, qui est l'objet de l'admiration et des désirs du reste des mortels.

[2] C'est avec ce même air de grandeur, qu'étant obligé de se défendre devant le peuple, il parla si noblement de ses expéditions militaires; et qu'au lieu de faire une timide apologie de sa conduite il marcha vers le Capitole, suivi de tout le Peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avoient fait remporter.

5. *Chasteté.*

A peine pouvons-nous comprendre qu'un païen ait porté l'amour de cette vertu, aussi loin que l'a fait Scipion. L'histoire de cette jeune Princesse d'une si rare beauté qui fut gardée chez lui comme elle l'auroit été dans la maison de son père, est connue de tout le monde. Je l'ai rapportée ailleurs, aussi bien que le beau discours qu'il tint à Masinissa sur la même matière.

[1] *Sensere etiam barbari, magnitudinem animi, cujus miraculo nominis, alii mortales stuperent, id ex tum alto fastigio aspernantis.* Liv. 27. n. 19.

[2] *Liv. lib.* 38.

6. *Religion.*

J'ai souvent cité le célèbre entretien de Cambyse roi de Perse, avec son fils Cyrus, que l'on regarde avec raison comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puisse donner à quiconque doit commander les armées, ou être employé au gouvernement. Cet excellent discours commence et finit par ce qui regarde la religion, comme si tous les autres avis sans celui-là devoient être inutiles. Cambyse recommande à son fils avant tout et surtout de s'acquitter religieusement de tous les devoirs que la Divinité exige des hommes: de ne former jamais aucune entreprise petite ou grande, sans consulter les dieux: de commencer toutes ses actions par implorer leur secours, et de les faire suivre par des actions de grâces; tout bon succès venant de leur protection, qui n'est due à personne, et devant par conséquent leur être rapporté. C'en est effet ce que Cyrus pratiqua toujours très-exactement, comme nous l'avons déjà remarqué en parlant de ce Prince: et il avoue lui-même dans l'entretien dont ceci est tiré, qu'il part pour sa première campagne plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut se rendre à lui-même ce témoignage qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne sais si notre Scipion avoit lu la Cyropédie, comme cela est certain du second, qui en faisoit son étude ordinaire: mais il est visible qu'il a imité en tout Cyrus, et surtout dans le culte religieux. [1] Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'est-à-dire depuis l'âge de dix-sept ans, il ne com-

[1] *Liv. lib. 26. n. 19.*

mença

mença jamais aucune affaire, soit publique, soit particulière, sans avoir auparavant été au Capitole, pour implorer le secours de Jupiter. [1] On voit dans Tite-Live la prière solennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique: et le même Historien ne manque pas de faire remarquer qu'aussitôt après la prise de Carthagène, il remercia publiquement les dieux de l'heureux succès de cette entreprise : [2] *Postero die, militibus navalibusque sociis convocatis, primùm diis immortalibus laudesque et grates egit.*

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle étoit cette religion, ou de Cyrus, ou de Scipion. On sait bien qu'elle ne pouvoit être que fausse. Mais l'exemple qu'il donne à tous les Commandans et à tous les hommes de commencer et de terminer toutes leurs actions par la prière et par l'action de grâces, n'en est que plus fort. Car, que n'auroient-ils point dit et fait, s'ils avoient été comme nous éclairés des lumières de la vraie religion, et s'ils avoient eu le bonheur de connoître le véritable Dieu ? Après de tels exemples, quelle honte seroit-ce pour des Généraux chrétiens, de n'oser paroître aussi religieux que ces anciens capitaines du paganisme !

ARTICLE SECOND.

Principaux caractères, et principales vertus des Romains, par rapport à la guerre.

L'espace de temps dont j'ai rapporté l'histoire en abrégé, et que Polybe avoit choisi pour celle qu'il a écrite, a été, comme je l'ai déjà dit, le beau temps de la République Romaine ; qui a

[1] *Lib. 29. n. 27.* = [2] *Lib. 26. n. 48.*

rendu Rome la maîtresse de l'univers;[1] et qui a forcé toutes les nations à reconnoître qu'un peuple si supérieur en mérite et en vertu, devoit l'être aussi en puissance et en autorité. C'est en effet après ce temps que la puissance Romaine, qui avoit lutté plusieurs siècles avec ses voisins dans un terrain assez étroit, se répandit au dehors comme un fleuve et comme une mer qui a rompu ses digues, et inonda presque les trois parties du monde avec une rapidité incroyable.

Plutarque, dans un traité qui a pour titre *De la fortune des Romains*, fait un magnifique portrait de la grandeur de l'Empire Romain, dont on ne sera pas fâché de voir ici une partie. Les plus puissantes nations du monde, dit-il, s'étant disputé l'empire avec les derniers efforts, une confusion horrible a long-temps régné dans l'univers, jusqu'à ce que la République Romaine ayant réuni sous elle les peuples et les royaumes, tout enfin a pris une assiette ferme et une consistance assurée sous un gouvernement, qui embrassant presque toutes les parties de la terre, les a fait jouir à son ombre des fruits du bon ordre et de la paix, par le ministère des grands hommes qu'elle a portés, en qui brilloient toutes les vertus... Après avoir dit que la rapidité avec laquelle Rome s'est étendue, ne vient pas des hommes, mais de Dieu, il ajoute : Rome ne mesure plus ses victoires sur la multitude des morts, sur la grandeur des dépouilles, sur le nombre des villes emportées. Ses exploits désormais se terminent à asservir des nations, à assujettir des royaumes, à conquérir de grandes isles et de

[1] *Polyb. pag.* 160.

vastes contrées. On n'y voit plus que triomphes sur triomphes, et conquêtes sur conquêtes. Un seul coup abat Philippe. Un autre coup chasse d'Asie le grand Antiochus. Dans la même année un mois lui suffit pour faire la conquête de la Macédoine, une autre pour faire celle du royaume d'Illyrie, et pour mettre aux fers leurs [1] deux rois. Un seul de ses Capitaines, [2] dans le cours d'une même expédition, soumet à son pouvoir l'Arménie, le Pont, la Syrie, la Palestine, l'Arabie, les Albaniens, les Ibères, et porte les bornes de sa domination jusqu'à la mer Caspienne et à la mer Rouge. Et ce qui est bien remarquable, ajoute le même Auteur, c'est que cet heureux génie de Rome ne l'a pas favorisée seulement pour quelques jours, et pour un court espace de temps, ni simplement ou par terre ou par mer, ni après de lents efforts et de longs délais, et ne l'a point quitté rapidement, comme tout cela est arrivé dans les autres Empires: mais né en quelque sorte et accru avec Rome, il y a établi et fixé sa demeure, a toujours présidé à son gouvernement, en a toujours réglé la conduite, et lui a constamment procuré de glorieux succès, en guerre et en paix, par terre et par mer, contre les Barbares et contre les Grecs.

Cet établissement de l'Empire Romain, le plus grand et le plus puissant qui ait jamais été, ne fut point, dit Polybe [*page* 64.], l'effet du hasard. Ce fut le fruit du mérite et de la vertu: ce fut la suite de desseins concertés avec sagesse, exécutés avec courage, et conduits à leur fin avec une habileté et une attention qui ne se démentit

[1] *Persée et Gentius.* — [2] *Pompée.*

jamais. Il est donc utile et important, continue-t-il [*pag.* 160.], d'examiner quels furent du côté des vainqueurs les principes de conduite avant et après la victoire, quelles furent les dispositions des peuples à leur égard ; et ce qu'on pensoit de ceux qui tenoient le gouvernail de la république.

Nous avons vu quels ont été les grands hommes qui ont contribué pendant cet intervalle de temps à l'agrandissement de l'Empire Romain. Il nous reste à considérer quel a été l'esprit et le caractère du peuple Romain même.

Nous en trouvons un magnifique portrait dans Salluste. « [1] Il ne faut pas croire, fait-il dire à Ca-« ton, que ce soit par de nombreuses armées que « nos ancêtres ont si fort augmenté la puissance « de Rome. D'autres avantages les ont rendus vé-« ritablement grands, et la république avec eux: « au dedans, une vie laborieuse ; au dehors, un « gouvernement juste et sage ; dans les délibéra-« tions, un esprit exempt de passions et de vi-« ces... Dans le camp, comme dans la ville, dit « ailleurs le même Historien, les bonnes mœurs « et les bonnes maximes dominoient ; et le sou-« verain empire qu'avoient sur les Romains la « justice et la vertu, étoit moins l'effet des lois, « que de leur bon naturel. Enfin ils se soutenoient « eux et la république par deux moyens: en guer-

[1] *Nolite existimare majores nostros armis remp. ex parva magnam fecisse... Alia fuere, quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt ; domi industria, foris justum imperium ; animus in consulendo liber, neque delicto neque lubidini obnoxius.* Sallust. in bello Catillin.

Dom militiæque boni mores colebantur... Jus bonumque apud eos non legibus magis quàm natura valebat... Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat æquitate, seque remque publicam curabant. Ibid.

« re, par la hardiesse et le courage; en paix, par « la justice et la modération ».

Il ne faut pas conclure de ce que dit ici Salluste de ces belles années de la république, et de ce que nous en dirons nous-mêmes dans la suite, que tous les Romains alors, ni même le plus grand nombre, fussent tels. C'étoit-là l'esprit de la république, l'esprit de ceux qui gouvernoient: [1] et ce petit nombre entraînoit tous les autres, et produisoit ces merveilleux effets.

Il ne faut pas non plus s'imaginer que les vertus que nous faisons tant valoir ici, fussent bien pures et bien solides. Nous les donnons pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour des vertus Romaines, et non pour des vertus chrétiennes. Et cependant quelque imparfaites qu'elles fussent, Dieu, selon la remarque de S. Augustin, les a couronnées par l'empire du monde: récompense digne des Romains, qui n'en attendoient point d'autre, et aussi vaines que leurs vertus. *Receperunt mercedem suam*, dit l'Evangile: *vani vanam*, pourroit-on ajouter avec un Père, qui parle ainsi de ces illustres païens.

Après avoir pris ces précautions, et employé ces préservatifs, il ne me reste plus qu'à rapporter les principales vertus des Romains dans la guerre. Je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible.

1. *Equité et sage lenteur pour entreprendre et pour déclarer la guerre.*

Les Romains ne s'engageoient pas légèrement ni témérairement dans une guerre. Avant tout ils

[1] *Ac mihi multa agitanti constabat, paucorum civium egregiam virtutem cuncta patravisse.* Ib.

songeoient à se rendre les dieux favorables, n'attendant le succès que de leur protection, [1] et persuadés que, comme ils présidoient d'une manière particulière à l'événement des guerres, ils faisoient toujours pencher la victoire du côté qui avoit pour lui la justice et le bon droit. De là venoit que jamais ils ne prenoient les armes, sans avoir envoyé chez les ennemis des hérauts, qu'on nommoit *Féciales*, pour leur exposer leurs griefs, et leurs sujets de plainte; et ce n'étoit que sur le refus qu'ils faisoient de donner satisfaction, qu'on leur déclaroit la guerre. Ce fut pour ne point manquer à ces cérémonies, qui chez eux faisoient partie de la religion, qu'ils laissèrent périr misérablement Sagonte, dont la ruine, comme l'avoit prédit un sage Carthaginois, retomba sur Carthage même, et entraîna sa perte. Les Romains usèrent de la même retenue à l'égard de Philippe, d'Antiochus, et de Persée, quoique ces Princes fussent les agresseurs, et qu'ils eussent depuis long-temps violé les traités par plusieurs infractions manifestes.

2. *Fermeté et constance dans une résolution une fois prise et arrêtée.*

[2] Plus les Romains agissoient d'abord avec lenteur et maturité, plus ils étoient vifs et persévérans dans l'exécution. Le siége de Capoue seul en seroit une grande preuve. Il avoit été résolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la révolte laissée impunie depuis

[1] *Vicerunt dii hominesque; et id, de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli, velut æquus judex, unde jus stabat, ei victoriam dedit.* Liv. lib. 21. n. 10.

[2] *Quo leniùs agunt, segniùs incipiunt: eo, cùm cœperint, vereor ne perseverantiùs sœviant.* L. 21. n. 10.

plusieurs années, sembloit être la honte de Rome. Dans le temps que l'Italie étoit ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, et que les horreurs de la guerre s'y faisoient le plus sentir, ils abandonnèrent tout, et quittèrent Annibal lui-même pour assiéger Capoue, et ils y envoyèrent les deux Consuls avec chacun une armée. Le siège dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fît Annibal pour sauver cette ville qui devoit lui être si chère. [1] Enfin, pour dernière tentative il marche vers Rome avec une armée nombreuse. « Il n'y a point, dit un citoyen de Capoue, de « bête si acharnée à sa proie, à qui on ne la fasse « lâcher, si l'on va vers son antre pour enlever « ses petits. Mais pour les Romains, ni le siège « de Rome, ni les cris et les gémissemens de leurs « femmes et de leurs enfans, qu'ils entendoient « presque de leur camp, n'ont pu les arracher « du siège de Capoue ». [2] La prise et la punition exemplaire de cette ville rebelle, firent connoître à l'univers la persévérance des Romains à poursuivre la vengeance d'Alliés infidèles, et l'impuissance d'Annibal pour secourir une ville qui s'étoit mise sous sa protection.

Mais où ce caractère de fermeté et de constance me paroît le plus admirable dans les Romains, c'est lorsqu'il s'agissoit de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquoient les conditions, et nul événement ensuite n'étoit capable d'y apporter aucun changement. Ni des échecs qu'ils recevoient quelquefois n'en faisoient rien relâcher; ni des victoires considérables qu'ils remportoient

[1] *Liv. lib. 26. n. 13.* = [2] *Ibid. n. 16.*

n'y faisoient rien ajouter : tant ce Peuple étoit ferme et invariable dans ses résolutions, parce qu'il les croyoit fondées en raison et en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois, et avec les trois Princes dont la défaite suivit celle des Carthaginois, furent tous de cette sorte.

3. *Accoutumance aux pénibles travaux et aux exercices militaires; sévérité incroyable pour la discipline; diverses récompenses du mérite.*

On peut bien dire que les Romains étoient un peuple de soldats, né et formé pour la guerre, dont il tiroit toute sa gloire et toute sa puissance, comme il en faisoit sa principale occupation. Ce n'étoient point des troupes ramassées au hasard, mais des citoyens établis à Rome ou à la campagne, qui combattoient pour eux-mêmes en combattant pour l'Etat. Ils étoient endurcis aux travaux militaires dès l'âge le plus tendre : *Robustus acri militia puer condiscat, etc.* [*Horat. lib.* 3. *ode* 2.] [1] C'est une chose étonnante de voir de quels fardeaux ils étoient chargés dans une marche. Chaque soldat portoit des vivres pour plusieurs jours, un pieu et quelquefois plusieurs, et tout ce qui lui étoit nécessaire pour l'usage de la vie; sans parler du bouclier, de l'épée, du casque, qu'on ne comptoit point parmi les fardeaux, parce que les armes faisoient comme partie du soldat et étoient regardées comme ses membres. Les longs sièges, les marches pénibles, les expéditions éloignées, le poids extraordinaire de leurs armes, de leurs bagages, et de leurs munitions, le travail ordinaire de fortifier le camp pour les séjours très-courts, et plusieurs exerci-

[1] *Cic. Tusc. quæst. lib.* 2. *n.* 37.

ces de cette nature très-fatigans, ne pouvoient vaincre leur amour pour la gloire de leur patrie; et une patience si invincible les mettoit en état de vaincre toute la terre.

Il est aisé de juger quelle impression avoient faite sur les esprits ces sanglantes exécutions, [1] où des pères et des Consuls, pour maintenir et assurer la discipline militaire, qu'ils regardoient comme le principal appui de l'Etat, s'étoient crus obligés de répandre le sang de leurs propres enfans, et des premiers officiers de l'armée. Après de tels exemples, un simple soldat ne pouvoit pas se flatter que sa désobéissance pût demeurer impunie.

Mais ce qui rendoit les armées Romaines invincibles, étoit ce grand principe établi anciennement et gardé inviolablement parmi les troupes, que c'étoit une honte ineffaçable et un crime impardonnable pour un Romain, que de livrer ses armes, et de se rendre volontairement à l'ennemi: principe qui ne laissoit aucun milieu entre la victoire et la mort. Aussi, quand après la bataille de Cannes on proposa dans le Sénat de racheter les soldats qui s'étoient rendus à Annibal au nombre de plus de huit mille, quelque instance que fissent leurs parens; et quelque besoin qu'eût alors de troupes la république, [2] on s'en tint à la maxime ancienne de ne point racheter les captifs, comme absolument nécessaire dans la conjoncture présente pour affermir et

[1] *Quandoquidem... quantum in te fuit, disciplinam militarem, qua stetit ad hanc diem Romana res, solvisti... nos potiùs nostros delicto plectemur, quàm respublica tanto suo damno nostra peccata luat. Triste exemplum, sed in posterum salubre juventuti erimus.* Lib. 8. n. 7.

[2] *Lib.* 22. *n.* 60.

conserver la discipline militaire, et l'on aima mieux armer un pareil nombre d'esclaves, que de donner la moindre atteinte à un principe qui faisoit la sûreté de l'état. On comprit bien, dit Polybe, [*pag.* 500.] que la vue d'Annibal, dans l'offre qu'il faisoit de rendre les prisonniers pour une certaine rançon, n'étoit pas tant de tirer une somme d'argent considérable dont pourtant il avoit un extrême besoin, que d'ôter aux troupes Romaines ce sentiment et cet aiguillon d'honneur et de gloire qu'elles portoient au combat, en leur faisant entrevoir une ressource et une espérance de salut pour ceux qui cédoient à l'ennemi. Mais le Sénat, en rejettant absolument cette proposition, voulut par ce refus confirmer authentiquement la loi ancienne des Romains, ou de vaincre ou de mourir dans le combat. Une telle fermeté, ajoute Polybe, et une telle grandeur d'âme, déconcertèrent Annibal, et lui causèrent plus de crainte et de frayeur, que sa victoire ne lui avoit causé de joie et d'espérance.

Ajoutez à ces différens motifs les marques d'honneur et les récompenses qui se donnoient publiquement après une bataille ou après quelque action importante, les louanges que les Généraux se faisoient un devoir d'accorder aux officiers, et même aux simples soldats, comme Tite-Live le remarque de Scipion, les témoignages glorieux qu'ils rendoient en plein Sénat au retour de la campagne à ceux qui s'étoient le plus distingués. Tout cela jetoit dans les troupes une ardeur, une émulation, un courage qu'on ne peut exprimer. Par-là de simples officiers acquéroient le mérite d'un Général, comme on le vit dans

une occasion importante qui conserva l'Espagne aux Romains. Après la mort des deux Scipions, les affaires paroissoient absolument désespérées. [1] Un simple Chevalier Romain encore fort jeune, mais d'un courage et d'une grandeur d'âme au-dessus de son âge et de sa condition, qui avoit servi plusieurs années sous Cn. Scipion, et avoit appris sous lui la science militaire, fut choisi d'un commun consentement pour Chef, et par une hardiesse accompagnée de prudence sauva l'armée. C'est ce Marcius, dont notre Scipion fit tant de cas quand il fut arrivé en Espagne, et qu'il distingua toujours dans la suite d'une manière particulière. Voilà comment d'habiles officiers se formoient sous d'habiles Commandans.

4. *Clémence et modération dans la victoire.*

C'étoit la maxime des Romains, de traiter avec bonté et avec clémence les peuples et les Princes qui se soumettoient, comme aussi de faire sentir tout le poids de leur grandeur et de leur puissance à ceux qui osoient résister. C'est ce que le Poëte a si bien marqué par ce vers, qu'on peut regarder comme la devise du peuple Romain.

Parcere subjectis, te debellare superbos. *Æn. l.* 8: *v.* 853.

1.° Quelque irrités qu'ils fussent contre les Carthaginois, quand leurs députés parurent dans le Sénat en qualités de supplians, et que d'un ton humble et touchant ils implorèrent la miséricorde du Peuple Romain, alors les sentimens de vengeance et de colère firent place à ceux de bonté et de clémence; et la paix leur fut accordée, quoiqu'assurément il n'eût pas été difficile

[1] *Lib.* 25. *n.* 37.

aux Romains de détruire Carthage, et d'achever la conquête de l'Afrique. Ce fut dans cette occasion qu'Asdrubal, surnommé Hœdus, qui portoit la parole comme Chef des députés, fit un discours si flatteur pour le Peuple Romain. « [1] Il « est bien rare, dit-il, que la prospérité et la « modération se rencontrent ensemble, et qu'il « soit donné aux hommes d'être en même temps « heureux et sages. Le Peuple Romain est invin- « cible, parce qu'il ne se laisse point aveugler « par la bonne fortune. Et il faudroit, ajouta-t-il, « s'étonner, s'il agissoit autrement. Car la pros- « périté ne transporte de joie et n'éblouit que « ceux pour qui elle est nouvelle, au lieu que « les Romains sont si accoutumés à vaincre, qu'ils « ne sont presque plus sensibles au plaisir que « cause la victoire; et qu'on peut dire à leur hon- « neur, qu'ils ont en un sens plus augmenté leur « empire en pardonnant aux vaincus, qu'en rap- « portant des victoires ».

2.° [2] Les Romains ne retinrent rien des conquêtes qu'ils avoient faites sur Philippe de Macédoine. Pour tout fruit de leurs victoires ils ne se réservèrent que le plaisir d'enrichir leurs Alliés, et la gloire de rendre la liberté à la Grèce. Et afin que cet présent si magnifique, si délicat, si inoui, n'eût rien de suspect, et ne pût être sujet au repentir, ils retirèrent leurs garnisons de toutes les villes, sans en excepter une seule.

[1] *Raro simul hominibus bonam fortunam bonamque mentem dari. Populum Romanum eo invictum esse, quòd in secundis rebus sapere et consulere meminerit. Et hercule mirandum fuisse, si aliter facerent. Ex insolentia, quibus nova bona fortuna sit, impotentes lætitiæ insanire: populo Romano usitata ac prope jam obsoleta ex victoria gaudia esse; ac plus penè parcendo victis, quàm vincendo, imperium auxisse.* Lib. 30. n. 42.

[2] *Liv. lib. 33. n. 30.*

3.° Ils usèrent de la même moderation après avoir vaincu Antiochus. Ils affranchirent du joug de ce Prince tous les peuples de l'Asie jusqu'aux mont Taurus. Ils gratifièrent leurs Alliés de flottes, de ports de mer, de villes, de provinces entières, sans conserver pour eux ni galères, ni ville, ni tribut, ni jurisdiction, ni hommage sur tant de pays conquis ou affranchis par leurs armes.

4.° [1] Aussitôt qu'ils eurent soumis la Macédoine, ils réduisirent à la moitié tous les tributs et tous les impôts qu'elle payoit à ses Rois. Ils renoncèrent aux profits immenses que rendoient les mines d'or et d'argent, par la seule raison qu'ils étoient onéreux aux habitans. Ils accordèrent à toutes les villes le droit de se gouverner par leurs lois, de créer leurs Magistrats et leurs Officiers, de tenir des assemblées provinciales pour régler souverainement les affaires publiques, et ils accordèrent à ces peuples, qui avoient été si longtemps ennemis, tous les privilèges d'une parfaite liberté.

5.° [2] Les Romains traitèrent avec la même humanité et la même modération le royaume d'Illyrie qu'ils venoient de conquérir sur Gentius. Ils le firent jouir des mêmes exemptions et de la même liberté, quoiqu'il leur eût fait une si longue guerre; et après en avoir retiré toutes les troupes Romaines, ils y établirent la même forme du gouvernement qu'en Macédoine.

5. *Courage et grandeur d'âme dans l'adversité.*

C'est ici le caractère le plus marqué du peuple Romain, et qui montre davantage une force et une constance que rien ne peut abattre ni ébranler.

[1] *Liv. lib.* 45. *n.* 18. — [2] *Liv. lib.* 45. *n.* 26.

Jamais ce caractère n'a paru d'une manière plus merveilleuse qu'après la bataille de Cannes. Elle mit le comble aux défaites précédentes, qui avoient déjà extrêmement affoibli l'Etat. Deux Consuls avec leurs armées, avoient été entièrement défaits. La République se trouvoit sans soldats et sans chefs. Plusieurs des Alliés s'étoient rangés du côté du vainqueur. Annibal étoit maître de la Pouille, de Samnium, et de presque toute l'Italie. Un tel coup, un tel malheur, auroit accablé toute autre peuple. [1] Cependant ni la défaite de tant d'armées, ni la défection des Alliés, ne purent porter le Peuple Romain à vouloir entendre parler de paix. Nulle trace de foiblesse, nul signe de découragement ne parut. On vit une conspiration générale au bien public. La résolution fut aussi prompte qu'unanime, de se défendre, et de ne prêter l'oreille à aucune proposition d'accommodement.

Ce que dit Polybe [*page* 227], à l'occasion d'une autre bataille, se vérifia bien pour lors : que les Romains, soit en général, soit en particulier, ne sont jamais plus terribles, que lorsqu'ils se trouvent dans les plus grands dangers, et qu'ils paroissent tout près de leur perte.

6. *Justice et bonne foi, principes du gouvernement Romain : Sources de l'amour et de la confiance des citoyens, des Alliés, et des peuples conquis.*

C'est une opinion bien anciennement établie parmi beaucoup de personnes, et que le christianisme même n'a pas entièrement détruite, que la justice et la politique ne peuvent guères s'allier ensemble ; qu'un homme destiné à gouver-

[1] *Liv. lib.* 22, *n.* 61.

ner ne doit point se rendre l'esclave des lois, qu'une exacte probité, et un scrupuleux attachement à sa parole et à des engagemens pris solennellement, jetteroient souvent un Prince et un Ministre dans de grands embarras ; que l'intérêt de l'Etat doit toujours être la règle et le mobile du gouvernement ; en un mot, qu'il est impossible de conduire les affaires publiques, sans commettre quelque injustice: *Rempublicam regi sine injuria non posse.*

Cicéron, dans les livres intitulés, *De la République*, qui étoient un extrait de l'admirable ouvrage de Platon sur le même sujet, avoit pleinement réfuté cette opinion. Non-seulement, selon lui, c'est une prétention fausse et insoutenable de croire qu'on ne puisse réussir dans le maniement des affaires publiques, sans commettre quelquefois des injustices: mais il regarde le principe opposé comme une vérité incontestable, et comme la base et le fondement de toutes les règles qu'on peut donner en matière de politique, savoir, QU'ON NE PEUT BIEN GOUVERNER UN ETAT SANS GARDER EN TOUT UNE EXACTE JUSTICE. [1] *Nihil est quod adhuc de rep. putem dictum, et quo possim longiùs progredi, nisi sit confirmatum, non modò falsum esse illud, sine injuria non posse, sed hoc verissimum, sine summa justitia remp. regi non posse.*

Pour donner plus de poids et d'autorité à ses raisons, il les avoit mises dans la bouche de Lélius et de Scipion l'Africain, petit-fils par adoption de celui dont nous avons tant parlé. Il est aisé de sentir combien l'on doit regretter la perte

[1] *Fragm. Cic. apud S. Aug. l. 2. c. 21. de Civitate Dei.*

d'un tel ouvrage, copié par une main si habile d'après un si parfait original. Ces deux illustres amis, Lélius et Scipion, l'admiration de leur siècle, et qu'on peut bien proposer au nôtre comme des modèles de grands Capitaines et de grands Politiques, établissent cette maxime comme un principe indubitable en fait de gouvernement : qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Etat que l'injustice, et que sans un grand fonds de justice une République ne peut être bien conduite, ni même subsister : *Nihil tam inimicum quàm injustiam civitati, nec omnino nisi magna justitia geri aut stare posse rempublicam.*

Voilà quelles étoient les règles et les maximes du Peuple Romain dans ces beaux jours dont nous venons de parler. C'étoit là l'idée qu'en avoient et les Alliés, et les peuples conquis. Tite-Live [1] remarque que la perte des trois premières batailles que gagna Annibal, qui répandit partout la terreur et l'alarme, n'ébranla pas néanmoins la fidélité des Alliés : *Nec tamen is terror; cùm omnia bello flagrarent, fide socios dimovit.* La raison qu'il en apporte est bien glorieuse au Peuple Romain, et nous donne en peu de mots l'idée d'un parfait gouvernement. « C'est, dit-il, que « ces Alliés se trouvant sous un empire juste et « modéré, obéissoit sans peine à un peuple qui « leur étoit infiniment supérieur en mérite, ce « qui est l'unique lien de la fidélité » : *Videlicet quia justo et moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei est, melioribus parere.* Les peuples conquis pensoient de même, et comparant la domination Romaine avec

[1] *Liv. lib. 22. n. 13.*

celle sous laquelle ils avoient toujours vécu, et les Généraux Romains avec leurs anciens maîtres, ils regardoient ces premiers comme des hommes descendus du ciel, tant ils faisoient paroître à leur égard de justice, de bonté, d'humanité, et ils se felicitoient « d'être tombés sous la puissance « d'un peuple qui songeoit à s'attacher les hom- « mes plus par les bienfaits que par la crainte, « et qui s'appliquoit à mériter par un doux et juste « gouvernement l'amour et la confiance des na- « tions étrangères, au lieu de leur faire porter le « joug d'une triste servitude ». *Venisse eos in populi Romani potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit, exterasque gentes fide ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio.* [*Lib.* 26. *n.* 49.]

Mais peut-être qu'une politique interessée portoit le Sénat Romain à ménager ainsi au loin les Alliés et les peuples conquis, et qu'on avoit moins d'égard pour les citoyens et les sujets naturels, qui par cette raison étoient moins affectionnés à la république. C'est par cet endroit-là même que le Peuple Romain est le plus admirable, et ce que je vais dire, montrera clairement que la plus grande ressource d'un Etat est l'affection des peuples, l'amour qu'ils ont pour le gouvernement, et la confiance qu'ils prennent dans la foi publique: et que d'y donner la plus légère atteinte, c'est, en fait de politique, la faute la plus capitale, la plus pernicieuse, et la plus irréparable.

Après la bataille de Cannes tout paroissoit désespéré. La fidélité de la plupart des Alliés fut abattue par un tel coup. L'Etat se trouvoit sans

chefs, sans troupes, sans argent : et cependant il falloit faire de nouvelles levées et de recrues, équiper des flottes, acheter des vivres, des armes, des habits. Tout manquoit à l'Etat, mais le crédit ne lui manquoit pas; et il trouva de promptes et de sûres ressources dans l'affection des citoyens.

[1] Le consul représenta que les Magistrats devoient donner l'exemple au Sénat, et le Sénat au Peuple, d'aider la république dans l'extrémité où elle se trouvoit : que le moyen d'engager les inférieurs à contribuer de leurs biens au soutien de l'Etat, étoit de commencer par le faire soi-même : qu'ainsi ils devoient tous porter au trésor public leur or et leur argent. Cela fut exécuté sur-le-champ, et avec un tel zèle ; qu'à peine les receveurs et les Greffiers pouvoient-ils suffire à l'empressement public, chacun ambitionnant l'honneur de se faire inscrire des premiers. L'Ordre des Chevaliers, et ensuite le peuple, en firent autant, sans qu'il fût besoin pour cela d'aucun Edit public.

Des trentes Colonies qui se trouvoient dans l'Italie, dix-huit [2] envoyèrent des Députés à Rome, pour marquer qu'elles étoient prêtes à fournir les troupes qu'on leur demandoit, et encore plus si on le jugeoit à propos : que grâces aux dieux elles ne manquoient, pour le faire, ni de moyens, ni de courage, *ad id sibi neque opes desse, animum etiam superesse.* Ces Députés furent reçus et par le Sénat et par le Peuple avec des acclamations et des marques de joie et d'honneur extraordinaires. Tite-Live a cru devoir conserver dans son

[1] *Lib. 26. n. 36.* = [2] Ce fut quelques temps après.

histoire les noms de ses colonies, [1] pour ne pas les frustrer, dit-il, après tant de siècles, d'une gloire qui leur est si justement due. Pour les douze autre Colonies qui refusèrent de faire des levées, le Sénat crut qu'il étoit plus de la dignité du Peuple Romain de ne les punir qu'en ne faisant aucune mention d'elles. *Ea tacita castigatio magis ex dignitati populi Romani visa est.*

On avoit reçu dans ce même temps des lettres des deux Scipions qui commandoient en Espagne par lesquelles, se chargeant de trouver par eux-mêmes dans le pays de quoi payer les troupes, ils demandoient qu'on leur envoyât au plutôt des vivres et des habits, sans quoi il leur étoit impossible de conserver la province. Il ne l'étoit pas moins à la république de leur en fournir dans l'état où elle se trouvoit. Le Préteur convoqua l'assemblée. Il représenta au Peuple les nécessités publiques, [2] et l'impossibilité où étoit l'Etat d'y subvenir ; si le crédit lui manquoit aussi bien que les fonds. Il exhortat ceux qui avoient par le passé grossi leur patrimoine en tenant les fermes du Peuple Romain, à prêter maintenant à la république une partie des biens dont ils lui étoient redevables, et à faire les avances pour l'Espagne, avec promesses que ces sommes leur seroient exactement rendues dès qu'on le pourroit. Trois puissantes Compagnies se présentèrent, et tout fut fourni aux armées d'Espagne aussi abondamment que dans les temps de la plus grande opulence.

[3] Ce noble désintéressement et ce zèle ardent

[1] *Ne nunc quidem post tot secula sileantur, fraudenturve laude sua.* Lib. 27. n. 11.

[2] *Itaque, nisi fide staret respublica, opibus non staturam.* Lib. 23. n. 48.

[3] *Hi mores eaque caritas patriæ per omnes ordines velut tenore uno pertinebat.* Lib. 23. n. 49.

régnoient également dans tous les Ordres et dans tous les corps de l'Etat.

[1] La flotte manquoit de matelots et de vivres. On convint d'imposer sur les particuliers une taxe, qui seroit réglée sur le rang et sur les revenus de chacun, et la chose s'exécuta sans délai et sans murmure.

[2] Les bâtimens publics tomboient en ruine, parceque les fonds manquoient pour les réparations. Des entrepreneurs s'en chargèrent avec joie, sans demander d'argent qu'après que la guerre seroit finie.

Dans cette émulation commune et ce mouvement général de tous les Corps de l'Etat pour aider et soulager le trésor public, on y porta d'abord l'argent des pupilles, puis celui des veuves, [3] ceux qui en étoient chargés ne croyant pas pouvoir le déposer dans aucun autre asile plus sûr ni plus sacré que dans celui de la foi publique.

[4] Cette générosité passa de la ville dans le camp. Aucun Cavalier, aucun Centurion, aucun Officier ne voulut recevoir de paie, et l'on auroit regardé comme un mercenaire quiconque en auroit reçu.

L'événement montra qu'on avoit eu raison de se fier à la république. Toutes les dettes, toutes les avances, toutes les obligations furent acquittées avec la dernière exactitude. [5] On voulut même pour quelques-unes prévenir le terme, et malgré la rareté de l'argent on offrit aux maîtres des esclaves qui avoient été affranchis, de leur

[1] *Lib.* 24. *n.* 11. = [2] *Ibid. n.* 18.

[3] *Nusquam eas tutiùs sanctiùsque deponere credentibus, qui deferebant, quam in publica fide.* Lib. 24. n. 18.

[4] *Lib.* 25. *n.* 18. = [5] *Lib.* 24. *n.* 18.

en payer le prix: mais tous déclarèrent qu'ils ne le recevroient qu'après la fin de la guerre.

Ce sont de tels faits qui doivent nous donner une juste idée du gouvernement Romain. Ce seul mot que j'ai rapporté, et qui mériteroit d'être gravée en caractères d'or, *Qu'on ne trouva point d'asile plus sûr ni plus sacré pour y déposer les biens des pupilles et des veuves que celui de la foi publique*; ce seul mot, dis-je, fait l'éloge le plus magnifique qu'on puisse imaginer du caractère Romain. Il nous apprend que si, selon la maxime constante de tous les grands hommes de l'antiquité, des plus fameux Législateurs, et des plus sages Politiques, le but et la loi souveraine du gouvernement est l'utilité publique et le salut du peuple, [1] *Salus populi suprema lex esto*; l'affection des peuples aussi, et la confiance qu'ils prennent dans la justice et la bonne foi de ceux qui les gouvernent, sont le plus ferme appui et quelquefois le salut et l'unique ressource des Etats.

7. *Respect pour la Religion.*

Il ne faut qu'ouvrir les Historiens pour voir que chez les Romains la religion dominoit en tout. S'agissoit-il d'entreprendre une guerre, ou de donner un combat, on consultoit les dieux, on imploroit leur secours, on employoit tous les moyens propres à se les rendre favorables. Avoit-on remporté quelque victoire, ou quelque avantage; on indiquoit aussitôt des actions de grâces publiques, des sacrifices, des jours de fête, et le concours du peuple dans tous les temples étoit incroyable. [2] A peine Annibal s'étoit-il mis en

[1] *Cic. lib. 3 de leg. n. 18.* — [2] *Liv. lib. 30. n. 21.*

chemin pour retourner en Afrique, qu'à Rome on se reprocha la lenteur avec laquelle on remercioit les dieux d'un bienfait si long-temps attendu, et si peu espéré.

[1] Leur grand principe étoit que la piété envers les dieux étoit la cause de tous les heureux succès, comme la négligence dans leur culte attiroit tous les malheurs. De là vient, dit Polybe [*pag.* 262.], que les Romains, dans les grandes nécessités, s'appliquent avec tant de soin à se rendre les dieux et les hommes favorables, et que dans toutes les cérémonies de la religion qu'exigent ces sortes de conjonctures, ils ne trouvent rien de bas, ni d'indigne de leur grandeur. Et dans un autre endroit [*pag.* 498.], il remarque, que ce qui relève infiniment le peuple Romain au-dessus de tous les autres peuples, c'est le respect de la religion, et la crainte des dieux, qui ailleurs est souvent traitée de petitesse d'esprit et de bassesse. Chez les Grecs, ajoute-t-il, on a beau vouloir lier les mains de ceux qui manient les deniers publics, par mille précautions de signatures, de témoins, de répondans, de surveillans; la mauvaise foi l'emporte toujours: au lieu que chez les Romains la seule religion du serment conserve les mains pures dans l'administration de sommes infiniment plus considérables, rien n'étant plus rare à Rome que d'y voir un Général ou un Gouverneur convaincu de péculat.

8. *Amour de la gloire.*

Je finis par cet article, parce que la disposition dont je parle ici, étoit l'âme de toutes les ac-

[1] *Intuemini horum deinceps annorum vel secundas res vel adversas, invenietis omnia prosperè evenisse sequentibus deos, adversa spernentibus.* Lib. 5. n. 51.

tions des Romains. C'est saint Augustin [1] qui fait cette réflexion en plus d'un endroit; et il remarque que cette passion, je veux dire le désir de la gloire, étouffoit souvent en eux toutes les autres passions, et que c'est celle qui leur a fait faire toutes ces actions si belles et si éclatantes, qui leur ont mérité l'admiration de tous les peuples et de tous les siècles. Le désir d'être estimés, d'être loués comme défenseurs et protecteurs de la liberté, de la justice, des lois; comme ennemis de l'injustice, de la violence, de la tyrannie; ce désir, dis-je, étoit une espèce de frein qui retenoit et modéroit leur ambition, et qui leur inspiroit ces sentimens de bonté, de clémence, de générosité, dont le simple récit nous charme et nous enlève encore aujourd'hui après tant de siècles.

Y eut-il jamais une journée plus glorieuse à l'Empire Romain, que celle où par son ordre la liberté fut rendue à tous les peuples de la Grèce, et où l'Edit en fut publié au milieu des cris de joie et des applaudissemens de tant de peuples; Quel éloge que celui dont toute la Grèce retentit alors, et dont le bruit se répandit bientôt dans tout l'univers: [2] « Qu'il y avoit sur la terre une nation, « qui se piquoit de prendre sur elle les frais, les « fatigues, les dangers de longues et pénibles « guerres, pour procurer la liberté à des peuples « éloignés de leur contrée, et qui traversoit les

[1] *De Civit. Dei. lib. 5. cap. 12.*

[2] *Esse aliquam in terris gentem, quæ sua impensa, suo labore ac periculo bella gerat pro libertate aliorum; nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, aut terris continenti junctis præstet; maria trajiciat, ne quod toto orbe terrarum injustum imperium sit, et ubique jus, fas, lex potentissima sint.* Liv. lib. 33. n. 33.

« miers pour empêcher qu'il n'y eût dans quel-
« que endroit du monde un gouvernement et un
« empire injuste, et pour faire régner partout
« la justice, l'équité, et les lois ! »

Voilà ce qui faisoit agir les Romains dans les beaux siècles de la République ; voilà l'esprit qui animoit leurs Consuls et leurs Généraux. [1] Ils aspiroient à la domination, mais par des voies d'honneur et de gloire, et pour cela ils observoient exactement la justice et les lois : au lieu que dans la suite l'ambition n'étant plus retenue ni modérée par ce frein, se porta aux derniers excès d'injustice, de violence, et de cruauté, comme on le vit sous Marius, Sylla, César, et Antoine.

Le S. Esprit, qui est fort sobre dans les louanges, n'a pas dédaigné de nous marquer en détail dans un des livres de l'Ecriture [2], les vertus par lesquelles les Romains ont porté leur République à un si haut point de gloire et de puissance. [3] Il loue principalement leur conseil et leur sagesse ; [4] leur conspiration pour le bien public ; [5] leur désintéressement particulier ; leur obéissance aux lois et à l'autorité légitime [6] ; leur fidélité dans les traités ; [7] leur patience dans le travail ; leur fermeté dans leurs résolutions ; [8] leur courage et leur valeur ; et plus que tout cela, [9] l'amour de l'égalité, et l'éloignement de toute ambition. Ces vertus, quoique défectueuses du côté du motif et de la fin, puisqu'elles n'étoient point rapportées à Dieu, mais à la vaine gloire, ne laissoient pas d'être fort estimables en elles-mê-

[1] *Salust. in bello Catilin.*
[2] *Maccab. l.* 1. *c.* 8. = [3] *v.* 3. = [4] *v.* 15. = [5] *v.* 16. = [6] *v.* 11. [7] *v.* 3. = [8] *v.* 2. = [9] *v.* 14.

mes,

mes, eu égard aux règles et aux devoirs de la société civile.

Je ne puis mieux terminer cet article que par la solide réflexion de saint Augustin [1] sur les causes de la puissance des Romains. « Quoiqu'ils « fussent privés, dit-il, de la véritable piété, qui « consiste dans le culte sincère du vrai Dieu, ils « observoient néanmoins certaines règles de pro- « bité et de justice, qui sont le fondement d'un « Etat, qui contribuent à l'augmenter, et qui ser- « vent à l'affermir. Et Dieu a bien voulu leur ac- « corder un succès incroyable, pour faire voir « par l'exemple d'un si grand et si puissant em- « pire, de quelle utilité sont les vertus civiles et « politiques, lors même qu'elles sont séparées de « la vraie religion; et pour faire comprendre par- « là aux autres hommes de quel prix elles devien- « nent lorsque la vraie religion les relève et les « ennoblit; et comment ils peuvent par elle de- « venir citoyen d'un autre patrie, dont le roi est « la vérité, dont la loi est la charité, dont la du- « rée est l'éternité. » *Cujus rex veritas, cujus lex caritas, cujus modus æternitas.*

QUATRIÈME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Changement de la République Romaine en Monarchie, prévu et marqué par l'Historien Polybe, livre sixième de son histoire.

Je diviserai en deux parties ce que j'ai à dire sur ce sujet. Dans la première je rapporterai en abrégé les principes que Polybe établit sur les différentes sortes de gouvernement, et d'où il a tiré des conjectures pour prévoir le changement qui devoit arriver dans la République Romaine.

[1] *S. Aug. Ep.* 138. *ad Marcel. cap.* 3.

Dans la seconde j'exposerai le plus succinctement qu'il me sera possible comment en effet ce changement est arrivé de la manière et pour les raisons que Polybe avoit marqué.

Je me crois obligé d'avertir les Lecteurs, dès l'entrée de cette petite dissertation, que lorsque je parle des différentes sortes de gouvernemens, et du jugement qu'on en doit porter, je ne fais que rapporter le sentiment de Polybe. Pour moi, je m'en tiens à la décision qui se trouve dans Hérodote [*Lib.* 3. *cap.* 80.], où l'on donne la préférence à l'état Monarchique au-dessus des deux autres.

CHAPITRE PREMIER.

PRINCIPES DE POLYBE SUR LES DIFFÉRENTES SORTES DE GOUVERNEMENS, ET EN PARTICULIER SUR CELUI DES ROMAINS.

On réduit ordinairement les différentes sortes de gouvernement à trois espèces : l'une où c'est le Roi qui gouverne, et Polybe l'appelle βασιλειαν, *domination royale* ; l'autre où les grands, les puissans ont l'autorité, et on l'appelle *aristocratie* ; une troisième enfin, nommée *démocratie*, où le Peuple a tout le pouvoir.

Chacun de ces gouvernemens en a un autre qui lui ressemble fort, qui en est tout voisin, et dans lequel souvent il dégénère. Il en sera fait mention dans la suite.

Un gouvernement parfait seroit celui qui réuniroit en lui tous les avantages des trois premiers, et qui en éviteroit les dangers et les inconvéniens.

Tel étoit celui de Sparte. Lycurgue sachant que

les trois sortes de gouvernemens dont nous avons parlé avoient chacune de grands inconvéniens presque inévitables ; que la royauté dégénéroit quelquefois en pouvoir arbitraire et tyrannique, l'aristocratie en un gouvernement injuste de quelques particuliers, et le pouvoir du peuple en une domination aveugle et sans règle ; Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois gouvernemens dans celui de Sparte, et comme les fondre en un seul, de sorte que l'autorité royale fût balancée par le pouvoir du peuple ; et qu'un troisième ordre, composé des anciens et des plus sages de la république, servît comme de contrepoids aux deux premiers, pour les tenir toujours dans une espèce d'équilibre et empêcher l'un de s'élever trop au-dessus de l'autre. Ce sage Législateur ne se trompa point dans ses vues, et nulle république n'a conservé si long-temps ses lois, ses usages, et sa liberté, que celle de Sparte. Il est vrai que les établissemens de Lycurgue n'étoient pas propres pour un Etat qui aurait songé à faire des conquêtes, et à s'agrandir. Aussi n'avoit-ce pas été là son plan ni son dessein ; parce que ce n'étoit point en cela que ce sage Législateur faisoit consister le solide bonheur d'un peuple. Il vouloit que les Spartiates, se renfermant dans les bornes naturelles de leur pays, sans songer jamais à envahir les terres d'autrui, devinssent par leur justice et par leur modération, encore plus que par leur pouvoir, les maîtres et les arbitres du sort de tous les autres peuples de la Grèce ; ce qui, selon lui, n'étoit pas moins glorieux que de faire des conquêtes au dehors. Ils ne déchurent de leur gloire que pour s'être écartés

des sages vues de leur Législateur. Car quand il fallut trouver des vivres hors de leur territoire, équiper des flottes, payer des matelots, et fournir à tous les frais d'une longue guerre, leur monnoie de fer ne leur étoit plus d'aucun usage. Et ce fut ce qui les obligea, tout fiers qu'ils étoient, de faire servilement la cour aux Satrapes des Rois de Perse pour tirer d'eux une monnoie qui fût partout de mise, et de devenir esclaves volontaires, en attendant qu'il fussent assujettis par la force.

Si l'on fait consister, dit Polybe, la gloire d'un Etat à s'agrandir, à s'étendre, à faire des conquêtes : à dominer sur beaucoup de peuples, et à attirer sur soi les yeux de toute la terre : il faut avouer que jamais gouvernement n'a eu tant d'avantage et n'a été si propre pour arriver à ce but, que celui des Romains. Il réunissoit, comme celui de Sparte, les trois espèces d'autorité dont nous avons parlé. Les Consuls tenoient la place des Rois : le Sénat formoit le Conseil public ; et le Peuple avoit beaucoup de part dans l'administration des affaires. Il y a seulement cette différence, que ce ne fut point par un plan et par un dessein concerté dès les commencemens, comme à Sparte mais par la suite même des événemens, que Rome fut amenée à cette sorte de gouvernement. Chacune de ces trois parties, qui composoient le corps de l'Etat, avoit un pouvoir distingué. On ne sera pas fâché d'en voir ici la description, qui peut beaucoup contribuer à l'intelligence de l'histoire Romaine. Polybe entre sur ce sujet dans un grand détail.

Pouvoir des Consuls.

Tant que les Consuls résidoient à Rome, ils avoient l'administration de toutes les affaires publiques. Tous les autres Magistrats, excepté les

Tribuns du Peuple, leur étoient soumis, et obligés de leur obéir. C'étoit sur eux que rouloit tout ce qui regarde les délibérations du Sénat. Ils y admettoient les Ambassadeurs : ils proposoient les affaires : ils formoient et faisoient rédiger par écrit les résolutions. C'étoit eux qui les portoient au Peuple, qui pour cet effet convoquoient ses assemblées où l'on devoit délibérer des affaires communes de la République, qui lui présentoient les décrets du Sénat pour les examiner, et qui selon l'importance des choses, après un examen qui demandoit encore beaucoup de formalités concluoient à la pluralité des suffrages. Ils presidoient à la création des Magistrats de la république. C'est pour cela qu'on les rappeloit si souvent de l'armée, et qu'on ne permettoit pas ordinairement qu'ils sortissent tous deux de l'Italie.

Pour ce qui regarde la guerre et les expéditions militaires, les Consuls avoient un pouvoir presque souverain. Ils étoient chargés du soin de lever les armées, de faire la réparation des troupes que chacun des peuples alliés devoit fournir et de nommer les principaux Officiers qui devoient servir sous eux. Lorsqu'ils étoient en campagne, ils avoient droit de condamner et de punir sans appel. Ils disposoient des deniers publics à leur gré, et faisoient telle dépense qu'ils jugeoient à propos, le Questeur les accompagnant partout, et leur fournissant sur les fonds qui leur avoit été mis entre les mains les sommes qu'ils demandoient. De sorte qu'en considérant la République Romaine par cet endroit, on auroit presque cru qu'elle étoit gouvernée par une autorité royale et monarchique.

Pouvoir du Sénat.

Le Sénat disposoit presque absolument des finances, et du trésor public. On lui rendoit compte de tous les revenus et de toutes les dépenses de l'Etat, et les Questeurs ne pouvoient délivrer aucune somme, excepté aux Consuls, sans un décret du Sénat. Il en étoit de même de toutes les dépenses que les Censeurs étoient obligés de faire pour l'entretien et la réparation des édifices publics.

Le Sénat nommoit des Commissaires pour connoître et juger de tous les crimes extraordinaires qui se commettoient à Rome et dans l'Italie, et qui demandoient l'attention et l'autorité publique; trahison, conjuration, empoisonnement, meurtre. Les affaires et les causes des particuliers ou des villes qui avoient rapport à l'Etat, lui étoient aussi réservées. C'étoit le Sénat qui envoyoit des Ambassades, qui faisoit déclarer la guerre aux ennemis de l'Etat, qui accordoit audience et donnoit réponse aux Députés et aux Ambassadeurs des peuples et des Princes. C'étoit lui aussi qui envoyoit des Commissaires sur les lieux pour écouter les plaintes des peuples alliés, pour régler les limites et les frontières, pour mettre le bon ordre dans les provinces, pour juger des querelles des Etats et des Rois. Ainsi un étranger qui seroit venu à Rome dans l'absence des Consuls, auroit cru que le gouvernement de la république étoit entièrement aristocratique, c'est-à-dire, dans la main des anciens et des sages.

Pouvoir du Peuple.

Cependant le pouvoir du Peuple étoit fort con

sidérable. Il étoit seul maître et arbitre des récompenses et des châtimens, ce qui fait la partie essentielle du gouvernement. Il condamnoit souvent à des amendes pécuniaires ceux même qui avoient été dans les plus grandes charges : et il avoit seul le droit de condamner à mort les citoyens romains. Et dans ce dernier cas on observoit à Rome une coutume fort louable, selon Polybe, et digne d'être remarquée, qui étoit de laisser à celui qui étoit accusé d'un crime capital le pouvoir de prévenir le jugement, et de se retirer dans quelque ville voisine, où il passoit le reste de sa vie en paix et en liberté dans un exil volontaire. C'étoit le Peuple qui par ses suffrages conféroit toutes les charges et toutes les dignités, qui sont dans une république la plus belle récompense du mérite et de la probité. Il avoit seul le droit d'établir et d'abroger des lois: et, ce qui est encore plus considérable, c'étoit lui qui délibéroit de la paix et de la guerre, qui décidoit des alliances, des traités de paix, des conventions avec les peuples et les Princes étrangers. Qui n'auroit pensé qu'un tel gouvernement étoit absolument populaire et démocratique.

Mutuelle dépendance des Consuls, du Sénat, et du Peuple.

C'est cette dépendance mutuelle des différentes parties d'une République qui en fait la sûreté, la force, et la beauté. De ce besoin réciproque résulte une espèce d'harmonie entre les différens membres, et un concours unanime, qui les tenant tous étroitement unis entr'eux par

le lien de l'intérêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable et invincible à toute force étrangère.

Nous avons dit que le pouvoir du Consul en temps de guerre étoit presque souverain. Il dépendoit néanmoins absolument en plusieurs choses et du Sénat, et du Peuple. Car d'un côté ce n'étoit que sur l'ordre du Sénat qu'on délivroit les sommes nécessaires pour les vivres, pour les habits, pour la paye des soldats ; et le refus ou le délai de ces secours mettoit le Général hors d'état de rien entreprendre, ou de pousser ses entreprises aussi loin qu'il l'auroit désiré. Le même Sénat, au bout de l'année, pouvoit nommer un successeur au Consul, ou lui continuer le commandement des armées ; et par là il étoit maître de lui laisser ou de lui enlever la gloire d'avoir terminé la guerre. Enfin il dépendoit du Sénat de ternir les exploits des Généraux, ou d'en relever l'éclat : car c'étoit lui qui décernoit l'honneur du triomphe, et qui régloit les dépenses nécessaires pour cette auguste pompe. D'un autre côté, comme c'étoit le Peuple qui ordonnoit les guerres, qui confirmoit ou cassoit les traités avec les Princes et les peuples étrangers, et qui au retour de la campagne faisoit rendre compte aux Généraux de leur conduite ; il est aisé de voir combien ils devoient être attentifs à se concilier les bonnes grâces du Peuple.

Pour le Sénat, quoique sa puissance d'ailleurs fût si grande, elle ne laissoit pas en plusieurs chefs d'être assujettie et soumise à celle du Peuple. Dans les grandes affaires, et dans celles surtout où il s'agissoit de la vie des citoyens, il fal-

loit que son autorité intervînt. Quand on proposoit quelques lois, mêmes celles qui alloit à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du Sénat et les biens des Sénateurs, le peuple étoit maître de les recevoir ou non. Mais, ce qui marquoit le plus son pouvoir, c'est qu'il suffisoit qu'un seul de ses Tribuns s'opposât aux résolutions et aux entreprises du Sénat pour les arrêter tout court, en sorte qu'après cette opposition le Sénat ne pouvoit passer outre.

Enfin le Peuple aussi de son côté avoit grand intérêt de ménager les Sénateurs, soit en général, soit en particulier. Les Receveurs des impôts, des tributs, des entrées, en un mot de tous les droits et de tous les revenus de l'Etat; les Entrepreneurs qui se chargeoient de fournir les vivres à l'armée, de faire les réparations des temples et des autres édifices publics, d'entretenir les grands chemins; ces personnes formoient de nombreuses sociétés, qui toutes étoient tirées du Peuple, et faisoient subsister un grand nombre de citoyens, les uns étant employés à faire les recettes, les autres servant de cautions aux fermiers, d'autres prêtant leur argent pour faire les avances, et le mettant ainsi à profit. Or, c'étoient les Censeurs qui adjugeoient ces fermes aux Compagnies qui se présentoient pour cet effet, et qui adjugeoient aussi aux Entrepreneurs les différens ouvrages qu'il y avoit à faire: et c'étoit le Sénat, qui soit par lui-même, soit par des Commissaires nommés, jugeoit sans appel des contestations qui pouvoient naître sur toutes ces matières, soit qu'il s'agit de casser quelquefois des marchés qui devenoient

impraticables, et d'accorder des délais pour le payement; ou qu'il fallût diminuer le prix des baux à cause de quelque fâcheux accident. Et ce qui étoit le plus capable d'inspirer au peuple de la retenue et du respect pour les décrets du Sénat, c'est qu'on tiroit de ce corps [1] les Juges pour la plupart des affaires publiques et particulières qui étoient de quelque importance. Les citoyens étoient de même obligés de ménager les Consuls, de qui ils dépendoient tous, principalement en temps de guerre, et lorsqu'ils servoient sous eux à l'armée.

C'est ce rapport mutuel et ce concert de tous les Ordres de la République, qui a rendu le gouvernement de Rome le plus accompli qu'on ait jamais vu.

Quand on lit dans les commencemens de la République naissante, et dans les années qui suivirent, ces séditions presque continuelles qui divisèrent si long-temps le Sénat et le Peuple, et cette espèce de guerre intestine entre les Tribuns et les Consuls, on est étonné et avec raison, comment un Etat agité par de si fréquentes et de si violentes secousses, non-seulement a pu subsister, mais a vaincu dans ce temps-là même tous les peuples voisins, et bientôt après a porté ses conquêtes dans des pays fort éloignés. Polybe en rapporte une raison bien solide, et qui fait beaucoup d'honneur au Peuple Romain. C'est que lorsque la République étoit attaquée par un ennemi du dehors, la crainte du danger commun, et le motif du bienpublic, suspendoient les querelles particulières, et réunissoient tous

[1] *Dans la suite la forme des jugemens changea.*

les esprits. Alors l'amour de la patrie étoit comme l'âme qui mettoit en mouvement toutes les parties et tous les membres de l'État, chacun se piquant à l'envi de remplir ses fonctions et de faire son devoir, soit qu'il s'agit de prendre des résolutions avec maturité et sagesse, soit qu'il fallut les mettre à exécution avec promptitude et vivacité. Et c'est cette bonne intelligence et cette unanimité qui rendirent toujours la République invincible, et qui firent que toutes ses entreprises furent toujours suivies d'un heureux succès.

C'est cette même constitution du gouvernement Romain qui maintint encore pendant quelque temps et fit subsister la République, lors même que les citoyens, délivrés de la crainte des ennemis étrangers, devenus fiers et insolens par leurs victoires, amollis par les délices et par les richesses, corrompus par les louanges et les flatteries, commencèrent à abuser de leur pouvoir, et à commettre mille injustices et mille violences. Car dans cet état, l'autorité du Sénat, et celle du Peuple, étant toujours contrebalancées l'une par l'autre; quand l'un des deux partis songeoit à s'élever, l'autre aussitôt réunissoit ses forces pour le rabaisser et le tenir dans l'ordre. Ainsi, par cette égalité réciproque, et par ce balancement de pouvoir et de crédit, la République se maintenoit toujours dans sa liberté et dans son indépendance.

Causes du changement d'une République en Monarchie.

Il en est, dit Polybe, d'un Etat et d'une République, comme du corps humain, qui a ses

progrès et ses accroissemens, son point de force et de maturité, sa décadence et sa fin; et pour l'ordinaire, quand un Etat est parvenu au comble de la grandeur et de la puissance, il dégénère ensuite par des déclins plus ou moins sensibles, et tombe enfin en ruine.

C'est ainsi, dit Polybe, que Carthage, pendant que son gouvernement, aussi bien que celui de Sparte et de Rome, fut mêlé des trois [1] sortes de pouvoir dont nous avons parlé, étoit si puissante et si florissante. Mais au commencement de la seconde guerre Punique, et du temps d'Annibal, on peut dire en quelque sorte qu'elle étoit sur le retour. Sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur étoient déjà flétries. Elle avoit commencé à déchoir de sa première élévation, et elle penchoit vers sa ruine: au lieu que Rome alors étoit, pour ainsi dire, dans la force et dans la vigueur de l'âge, et s'avançoit à grands pas vers la conquête de l'univers. La raison que Polybe rend de la décadence de l'une, et de l'accroissement de l'autre, est tirée du fonds même des principes qu'il avoit établis sur les révolutions successives des Etats: c'est que chez les Carthaginois le Peuple avoit pour lors la principale autorité dans les affaires publiques, et qu'au contraire à Rome, c'étoit le temps où le Sénat, c'est-à-dire, cette compagnie composée d'hommes si sages, avoit plus de crédit que jamais. De là il conclut qu'il falloit nécessairement qu'un peuple conduit par la prudence des anciens l'emportât sur un Etat gouverné, ou plutôt précipité par les con-

[1] Les Rois, autrement nommés *Suffètes*, le Sénat, le Peuple.

seils téméraires de la multitude. Rome en effet, qui à proprement parler commençoit alors à s'étendre et à essayer ses forces contre les étrangers, guidée par les sages conseils du Senat, l'emporta enfin dans le gros de la guerre; quoiqu'en détail elle eût eu du désavantage dans plusieurs combats; et elle établit sa puissance et sa grandeur sur les ruines de sa rivale.

Mais toutes choses dans le monde ont leur affoiblissement et leur fin, les républiques les plus sages et les mieux policées comme tout le reste. Or la ruine des Etats vient ou de causes intérieures et qui sont dans l'Etat même, ou de causes étrangères et qui naissent du dehors. Il est difficile à la sagesse humaine la plus pénétrante de prévoir celles-ci, qui dépendent de mille événemens incertains et obscurs; au lieu que les premières ont, s'il est permis de parler ainsi, un ordre fixe, et des indices presque certains.

Pour bien connoître la cause du changement des Etats, il n'y a qu'à faire quelque attention à la manière dont ordinairement ces Etats se forment et s'établissent; et l'on verra avec étonnement que par des révolutions imprévues et inespérées les choses reviennent presque toujours au premier point d'où elles étoient parties.

Il est naturel [1] qu'une multitude d'hommes étant réunie ensemble dans une même contrée, mais encore sans lois, sans police, sans aucune subordination, et se trouvant par une conséquence nécessaire exposée à beaucoup d'injustices et de violences, le plus fort d'entre eux

[1] On voit chez Hérodote, liv. 1. que ce fut à-peu-près ainsi que s'établit le royaume des Mèdes dans la personne de Déjoces.

Démocratie, en s'efforçant d'augmenter en tout le pouvoir du peuple, et d'égaler ses droits et ses priviléges à ceux de la Noblesse. Pendant que dure encore le sentiment et le souvenir des maux passés, le bon ordre subsiste quelque temps, et l'égalité entre les citoyens se maintient. Mais ceux qui viennent après, peu touchés des avantages de l'ancienne liberté et de l'égalité populaire dont le goût est usé, cherchent à s'élever au-dessus des autres; et ce sont ordinairement ceux qui ont le plus de richesses qui prennent ce parti. Comme souvent l'entrée légitime aux honneurs, qui est la vertu et le mérite, leur est fermée; ils employent leurs grands biens pour acheter les suffrages du Peuple, et ils ne songent plus qu'à le corrompre à force de présens et de largesses. Quand une fois ces hommes ambitieux, et dévorés par le désir de dominer, ont gagné et amorcé la multitude par l'appas du gain, il n'y a plus d'excès dont elle ne soit capable. La République tombe ainsi dans le plus grand des maux, qui est que la populace soit maîtresse des affaires, ce qui s'appelle Ochlocratie.

Polybe observe que ce changement de mœurs, qui entraîne après soi celui du gouvernement, est la suite ordinaire des heureux succès et de la longue prospérité d'un Etat. Lors, dit-il, qu'une République, après avoir essuyé de grands dangers est sortie victorieuse de longues et pénibles guerres, et qu'arrivée au comble de la gloire et de la puissance, elle n'a plus d'ennemis qui lui disputent l'empire, mais que tout lui est soumis et assujetti; une telle prospérité, si elle est longue et persévérante ne manque jamais d'intro-

duire dans cette République le luxe et l'ambition, qui causent infailliblement la ruine des Etats les plus florissans. Le luxe, pour fournir aux dépenses, qui deviennent de jour en jour plus grandes et plus énormes, dégénèrent bientôt en avarice, et on est forcé d'avoir recours aux injustices et aux rapines: et l'ambition pour parvenir à ses fins, n'oublie rien de ce qui peut gagner la faveur du peuple, flatterie, complaisances, largesses, corruptions. Il arrive de là que la multitude, d'un côté irrité par les exactions injustes des riches, et de l'autre gâtée et devenue insolente par les flatteries et par les largesses des ambitieux, ne consulte plus que sa passion et ses caprices dans les délibérations publiques, refuse d'écouter la voix des premiers Magistrats, et de se soumettre à leur autorité; et se parant du beau nom de liberté et de démocratie, s'abandonne à une licence effrénée, et secoue entièrement le joug des lois. Accoutumée à vivre du bien d'autrui, et à s'engraisser dans le repos et l'oisiveté, si elle trouve un Chef, qui ne soit pas en état de l'enrichir par lui-même, mais qui étant hardi et entreprenant lui paroisse capable de remplir d'ailleurs ses désirs, elle s'attache à lui, elle le soutient, elle l'élève. Et de là naissent les séditions, les meurtres, les exils, les proscriptions, les nouveaux partages de terres, l'abolition des dettes; jusqu'à ce qu'enfin il survienne quelqu'un plus fort et plus puissant que tous les autres, qui s'empare de toute l'autorité, et qui seul se rende maître du gouvernement. Ainsi le trop vif désir de la liberté, ou, pour parler plus juste, l'abus qu'en fait le peuple, se termine par la perte de cette mê-

me liberté, et par l'établissement d'une nouvelle domination, souveraine et despotique.

Telles furent en effet les révolutions qui firent changer de face et de nature à la République Romaine et c'est ce qu'il nous reste à montrer.

CHAPITRE SECOND.

CHANGEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE EN MONARCHIE.

Ce que Polybe avoit prévu, arriva de la manière et pour les causes qu'il avoit marquées. Ce fut la grandeur même et la prospérité de Rome qui causèrent la perte de sa liberté. Dès que la République Romaine fut arrivée à ce haut point de gloire où le courage et la vertu de ses anciens Généraux et de ses anciens Magistrats l'avoient portée, elle commença à déchoir par des déclins d'abord imperceptibles, plus marqués dans la la suite, et qui se terminèrent enfin par le violement ouvert des anciennes maximes du gouvernement, et par l'infraction des lois fondamentales de l'Etat.

Lorsque la République, dit Salluste [1], se fut accrue par de laborieux efforts et par la justice; que des Rois puissans eurent été vaincus dans la guerre; que des nations féroces et des peuples fort nombreux eurent été soumis par la force; que Carthage, la rivale de Rome: eut été ruinée de fond en comble; en un mot, que par terre et par mer tout eut été assujetti à l'Empire Romain: il se fit une révolution étonnante dans tout le corps de l'Etat. Ceux que ni les travaux, ni les dangers, ni tant d'adversités n'avoient pu vaincre,

[1] *Sallust. in bello Catilin.*

succombèrent à la douceur du repos et aux attraits de l'abondance et de la prospérité. L'avarice et l'ambition, sources funestes de tous les maux, s'accrurent à proportion que la puissance de Rome prit de nouveaux accroissemens. L'avarice bannit de la république la bonne foi, la probité, et toutes les autres vertus; et substitua en leur place l'orgueil, le faste, le mépris des dieux, et un commerce honteux qui mettoit tout à prix, et vendoit tout. L'ambition de son côté introduisit la dissimulation, la fourberie, la perfidie, et, bientôt après, les violences, les cruautés, les meurtres.

C'est ainsi, selon la belle pensée de Juvénal, que le luxe, fléau plus funeste et plus cruel que la guerre, ravagea l'Empire Romain, et vengea l'univers vaincu.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

Il ne me reste donc plus, pour montrer la justesse des sages conjectures de Polybe sur le changement qu'il avoit prévu devoir arriver dans la république, qu'à rapporter en détail les principales causes qui ont entraîné cette révolution, telles que nous les trouvons dans les Auteurs contemporains, ou qui ont écrit peu de temps après ce grand événement. Par-là on verra clairement la différence étonnante qui se rencontre entre les premiers siècles de la république Romaine, et ceux qui précédèrent sa ruine; et l'on aura une idée plus parfaite de tous les états par lesquels elle a passé.

Richesses, suivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, etc.

Je ne repéterai point ici ce que j'ai dit dans le

volume précédent sur le noble désintéressement des anciens Romains, et sur le cas qu'ils faisoient de la pauvreté, de la simplicité, de la frugalité, de la modestie : vertus si communes alors, et si généralement pratiquées, qu'on les attribuoit moins au mérite particulier des citoyens, qu'au génie de la nation, et à l'heureux caractère de ces premiers temps ; mais en même temps vertus si sublimes, et portées à un si haut point de perfection, que dans les derniers siècles de la république elles passoient pour des fables et pour des fictions, tant elles étoient éloignées du goût qui dominoit pour lors ; et tant elles paroissoient supérieures à la foiblesse humaine.

[1] Depuis que les richesses eurent été mises en honneur, et que seules elles ouvrirent l'entrée au commandement, à la puissance, à la gloire : on ne fit plus de cas de la vertu, on regarda la pauvreté comme une honte, et l'innocence des mœurs comme l'effet d'une humeur mélancolique : et le fruit de ces richesses fut le luxe, l'avarice, l'orgueil.

L'Epoque de ce changement chez les Romains, fut celle de l'agrandissement de leur Empire. [2] Le premier Scipion avoit jeté les solides fondemens de leur grandeur future : le dernier par ses conquêtes ouvrit la porte au luxe. Depuis que Carthage, qui tenoit Rome en haleine en lui disputant l'empire, eut été entièrement détruite, la décadence des mœurs n'alla plus lentement ni

[1] *Postquam divitiæ honori esse cœperunt, et eas gloria, imperium, potentia sequebatur; hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malivolentia duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria, atque avaritia, cum superbia invasere.* Sallust. in bello Jugurth.

[2] *Vell. Paterc. lib. 2. n. 1.*

par degrés, mais fut prompte et précipitée. La vertu aussitôt fit place aux vices, l'ancienne discipline au relâchement, la vie occupée et laborieuse à l'oisiveté et aux plaisirs.

Au lieu que les anciens Romains se piquoient d'honorer les dieux plus par la piété que par la magnificence, [1] *colebantur religiones piè magis quàm magnificè* : les richesses immenses, qui étoient le fruit des dernières conquêtes, furent employées à construire des temples superbes pour les dieux, et des bâtimens magnifiques pour décorer et embellir Rome.

Il est difficile pour ne pas dire impossible, que ce qui fait l'objet de l'admiration publique, ne devienne tôt ou tard le goût des particuliers. Aussi un Historien remarque-t-il, que dès qu'on eut commencé à faire entrer le marbre dans la construction des temples, qu'on eût bâti des théâtres et des portiques, le luxe des particuliers suivit de près la magnificence publique : [2] *publicamque magnificentiam secuta privata luxuria est.* [3] On sait à quel excès la fureur des bâtimens fut portée, et comment de simples particuliers se firent un jeu, et en même temps une gloire, de venir à bout à force de dépenses de raser des montagnes, et de combler les mers.

Le luxe fut égal pour tout le reste ; et ce fut l'armée revenue victorieuse d'Asie qui l'introduisit dans Rome, ou du moins qui l'y rendit beaucoup plus commun. Tite-Live [*lib.* 39. *n.* 6.] fait un dénombrement de tous les meubles précieux qui depuis ce temps-là devinrent en usage.

[1] *Liv. lib.* 3. n. 57. = [2] *Vell. Patere. lib.* 2. *n.* 1.
[3] *Sallust. in bello Catilin.*

Les comédiennes, les chanteuses, les joueuses d'instrument, commencèrent aussi alors à faire l'agrément des repas. Les repas même ne se sentirent plus de l'ancienne simplicité, et ne se faisoient plus qu'à grands frais et avec un grand appareil. Un Cuisinier, qui n'étoit regardé chez les anciens que comme un vil esclave, fut alors en estime et en honneur, comme un officier dont on ne pouvoit plus se passer: et ce qui jusque-là n'avoit été qu'un bas ministère, devint un art fort recherché et fort estimé. Tout cela cependant n'étoit encore rien en comparaison de l'excès où les choses furent portées dans la suite.

[1] Caton le Censeur ne s'étoit point lassé de représenter dans le Sénat les suites funestes du luxe qui commençoit de son temps à s'introduire dans la République. Voyant qu'on avançoit dans la Grèce et dans l'Asie, provinces remplies des amorces et des attraits dangereux de tous les plaisirs, et qu'on commençoit à porter la main sur les trésors des Rois: [2] « Je crains, disoit il, que « nous ne devenions les esclaves de ses richesses, « au lieu d'en être les maîtres; et que les nations « vaincues ne nous vainquent à leur tour, en « nous communiquant leurs vices. » Ses craintes n'étoient pas imaginaires, et tout ce qu'il avoit prévu arriva.

Goût pour les statues, les tableaux, etc.

[1] Ce fut la prise de Syracuse qui produisit ce

[1] *Liv. lib. 34. n 4.*

[2] *Hæc ego, quo melior lætiorque in dies fortuna Reip. est, imperiumque crescit; et jam in Græciam Asiamque transcendimus, omnibus libidinum illecebris repletas; et regias etiam attrectamus gazas: eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quàm nos illas.* Liv.

[3] *Nostrum quidem illa spolia, et parta belli jure: cæterùm inde primum initium mirandi græcarum artium opera, licentiaque hinc*

malheureux effet. Quoique les statues et les tableaux dont cette grande ville étoit remplie, fussent des dépouilles justement acquises par le droit de la guerre, et que Marcellus eût eu la retenue de n'en enlever que la moindre partie pour orner seulement un temple à Rome, sans en rien réserver ni pour ses jardins, ni pour sa maison : ces ouvrages de l'art si estimés et si recherchés devinrent funestes à l'Empire, en inspirant aux Romains de l'admiration et du goût pour ces vains ornemens.

[1] Fabius, par le généreux mépris qu'il en fit après la prise de Tarente, montra plus de prudence que Marcellus n'avoit fait à Syracuse. Car un Officier demandant à Fabius ce qu'il vouloit qu'on fît d'un grand nombre de statues qui se trouvoient dans la ville, (c'étoient autant de dieux, tous de grande taille, représentés comme combattans chacun dans une attitude particulière : *Qu'on laisse aux Tarentins*, dit Fabius ; *leurs dieux irrités.*

Le second Scipion, dans la prise de Carthage, se conduisit d'une manière encore plus digne de l'ancienne grandeur Romaine. [2] Après avoir fait une sévère défense à ses gens de rien prendre, ni même de rien acheter des dépouilles, il fit dire aux habitans de Sicile qu'ils vinssent chacun reconnoître et reprendre les statues que les Carthaginois leur avoient autrefois enlevées. [3] Et en rendant à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce monument de la cruauté de leurs anciens Rois et de la bonté de leurs nou-

sacra profanaque omnia vulgo spoliandi, factum est. Liv. lib. 25. n. 40.

[1] *Liv. lib.* 27. *n.* 16. — [2] *Cic. Verr.* 4. *n.* 86.

[3] *Verr.* 6. *n.* 73.

veaux Maîtres, devoit leur apprendre s'il leur étoit plus avantageux d'être sous le joug des Siciliens que sous le gouvernement du peuple Romain. Ce n'est pas, dit Cicéron [1], que ce grand homme, d'un esprit si cultivé, manquât ou d'endroits pour y placer ces ouvrages de l'art, ou de discernement pour en sentir toutes les beautés. Mais c'est que surpassant, non-seulement en désintéressement mais en délicatesse de goût tous nos connoisseurs qui se piquent de l'avoir le plus fin, il jugeoit que ses ouvrages avoient été faits, non pour satisfaire la vaine curiosité, et encore moins le le luxe des hommes, mais pour servir d'ornemens dans les temples et dans les villes. Et, selon la judicieuse remarque d'un Historien [2], il auroit été à souhaiter pour le bien et pour l'honneur de la République, qu'elle eût toujours conservé pour ces beautés de l'art le noble mépris de Scipion, ou même l'ignorance et la grossièreté de Mummius. Ce dernier, en faisant transporter à Rome ce qui s'étoit trouvé de plus rare parmi les dépouilles de Corinthe, connoissoit si peu le prix et l'excellence de ces sortes d'ouvrages, qu'il dit aux Entrepreneurs qui étoient chargés de les voiturer, que s'ils les perdoient, ils seroient tenus d'en fournir d'autres à leurs dépens. La république auroit été heureuse, si on y eût jamais introduit ce prétendu bon goût, qui ouvrit la porte à des rapines et à des violences qui déshonorèrent infiniment le peuple Romain chez les Etrangers.

A peine peut-on croire ce que Cicéron rapporte des excès horribles auxquels cette passion d'amas-

[1] *Verr. 4. n. 87. et Verr. 9. n. 86.*
[2] *Vell. Paterc. lib. 1. n. 13.*

ser

ser des vases et des tableaux de grand prix porta Verrès pendant le temps de sa Préture en Sicile. La plupart des autres Gouverneurs ne lui cédoient guères dans cette espèce de brigandage. Quelle différence entre de tels Magistrats, et les anciens Romains, qui se faisoient un devoir et un honneur de laisser aux Alliés, et même aux peuples tributaires, ces sortes d'ornemens, pour faire sentir aux uns la douceur du gouvernement Romain, et pour consoler les autres de leur servitude!

Avarice insatiable; *injustices*; *rapines*; *mauvais traitemens à l'égard des Alliés et des peuples conquis.*

C'est une réflexion fort judicieuse de Cicéron [1], que cet oracle d'Apollon qui déclare que Sparte ne périroit jamais que par l'avarice, est une prédiction pour tous les peuples qui sont dans l'opulence, aussi bien que pour les Lacédémoniens. Cet oracle s'est vérifié par rapport à la République Romaine plus que dans aucune autre Etat. Tous les Historiens qui parlent de sa ruine, conviennent que l'avarice en fut la cause; et que cette avarice fut allumée par les richesses et le luxe. [2] En effet dès qu'on vient à désirer passionnément la magnificence, les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance et la délicatesse de la table; c'est une suite naturelle et nécessaire qu'on aime sans bornes et sans mesures l'argent, qui est le prix de toutes ces choses, et sans lequel on ne peut se les procurer.

[1] *Lib. 2. de Off. n. 77.*

[2] *Delectant magnifici apparatus, vitæque cultus cum elegantia et copia: quibus rebus effectum est, ut infinita pecuniæ cupiditas esset.* De Off. lib. 1. n. 25.

Salluste [1] reconnoît, après avoir fait beaucoup de réflexions sur les causes de la grandeur et de la puissance des anciens Romains, qui souvent avec peu de troupes ont défait de nombreuses armées, et avec un revenu très-médiocre ont soutenu de longues guerres contre les Rois les plus opulens, sans que jamais aucune adversité ait pu abattre leur courage : Salluste, dis-je, reconnoît que Rome n'a été redevable de cette grandeur et de cette puissance qu'à un petit nombre d'illustres citoyens, dont le rare mérite et la solide vertu avoient rendu la pauvreté victorieuse des richesses, et le petit nombre des soldats supérieur à des troupes innombrables. Mais, ajoute-t-il, depuis que les citoyens se sont laissé corrompre par le luxe et par l'oisiveté, Rome, comme une mère épuisée, a cessé de produire de grands hommes; et si elle a encore subsisté quelque temps, ce n'a été que par une suite et par un effet de son ancienne grandeur, qui continuoit de soutenir la République malgré la foiblesse et les vices de ses Magistrats.

Il est beau de comparer ces heureux temps où la pauvreté étoit généralement en honneur dans la République, avec les derniers siècles où l'on vit régner le faste, le luxe, la magnificence, et en même temps une basse et sordide avarice. Quels hommes que ces consuls et ces dictateurs qu'on alloit prendre à la charrue! Quelle noblesse, quelle grandeur d'âme dans les deux Scipions, dans Fabius, dans Paul Emile! L'argent étoit-il compté pour quelque chose chez ces anciens Romains? [2] Quand Pyrrhus entreprit de corrompre

[1] *Sallust. in bello Catilin.* = [2] *Liv. lib. 34 n. 4.*

le Sénat par des présens, se trouva-t-il dans la ville une seule personne qui fût tentée d'en recevoir? Les choses étoient bien changées du temps de Jugurtha, qui avoit su gagner à force d'argent les suffrages de presque tous les Sénateurs.[1] Aussi lorsqu'il fut forcé de sortir de Rome, tournant les yeux de temps en temps vers cette ville, il dit que, prête à se vendre au plus offrant, elle ne manquoit que d'un acheteur.

Tant que dura ce noble désintéressement, ceux qui avoient le commandement des troupes ou le gouvernement des provinces, loin de songer à s'enrichir des dépouilles des Alliés ou de celles des peuples conquis, s'en regardoient comme les tuteurs et les pères.[2] C'est qu'alors le principe du Peuple Romain étoit de se soumettre les peuples moins par la force des armes que par les bienfaits, et d'aimer mieux se faire des amis que des esclaves. Ni la marche des troupes, ni le campement des armées, ni les quartiers d'hiver, ni le séjour des commandans dans une ville, n'étoit à charge à personne. Et voilà ce qui faisoit tant d'honneur et attiroit tant de respect à l'Empire Romain. Le Sénat alors, dit Cicéron, étoit le recours et l'asile des Rois, des peuples, des nations. Nos Magistrats et nos Généraux faisoient consister leur plus grande gloire à défendre les provinces, et à soutenir les Alliés avec une justice et une fidélité inviolable.[3] Ainsi nous étions les protecteurs plutôt que les maîtres du monde.

Écoutons le même Cicéron, et il nous apprendra combien de son temps les choses étoient chan-

[1] *Sallust. in bello Jugurth.* == [2] *Sallust. ibid.*

[3] *Itaque illud patrocinium orbis terræ verius, quàm imperium poterat nominari.* De Off. lib. 2. n. 27.

gées. [1] Toutes les provinces, dit-il, gémissent, tous les peuples libres sont dans la désolation, tous les royaumes se plaignent hautement des violences et des vexations qu'ils souffrent de notre part. Il n'y a maintenant dans tout l'espace des contrées qui s'étendent jusqu'à l'océan, aucun endroit ni si éloigné, ni tellement à l'écart, où l'avarice et l'injustice de nos Généraux et de nos Magistrats n'aient pénétré. Il n'est plus possible de soutenir, je ne dis pas la force, les armes, les attaques des nations; mais leurs cris, leurs plaintes, leurs reproches. Il est difficile, dit-il ailleurs, [2] de vous exprimer combien la conduite injuste et violente de ceux que nous envoyons dans les provinces avec autorité, nous a rendu odieux à toutes les nations étrangères. Nul temple n'a été sacré pour eux, nulle ville ne leur a paru respectable, nulle maison particulière n'a pu être fermée et inaccessible à leur avarice. Voilà ce qu'étoit la République Romaine dans les derniers temps: et, si l'on cherche quelle fut la première cause et l'origine de tous ces désordres, on trouvera (je ne puis le répéter trop souvent) que ce fut l'amour des richesses et du luxe.

Ambition démesurée, désir effrené de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, et de la ruine entière de la liberté.

Cicéron [3], après Platon, prescrit deux règles essentielles à ceux qui sont chargés du gouvernement. La première est de n'avoir en vue que le bien public, sans jamais regarder ce qui seroit de leur avantage particulier: et la seconde,

[1] *Verr. 4. n. 207.* — [2] *Pro Lege Manil. n. 65.*
[3] *Offic. lib. 1. n. 85.*

d'étendre leurs soins également sur tout le corps de l'Etat, et de n'en pas négliger une partie, en faisant du bien à l'autre. Car, ajoute-t-il, il en est de celui qui gouverne comme d'un tuteur, et il doit en cette qualité faire le bien de ceux dont les intérêts lui ont été confiés, et non le sien propre. Et celui qui n'auroit soin que d'une partie des citoyens, et qui négligeroit les autres, exciteroit la discorde et la sédition, qui sont ce qu'il y a de plus pernicieux à toutes les Républiques.

On peut dire que ce sont là les lois fondamentales de tout bon et sage gouvernement : et c'est l'observation exacte de ces lois qui avoit toujours fait le caractère des bons citoyens et des grands hommes de la République, parce que c'étoit sur ce plan et sur ces principes que la République avoit d'abord été formée et établie. [1] Lorsqu'à la puissance des Rois qui étoit devenue insupportable, on substitua celle des Magistrats annuels, le Sénat fut considéré comme le Conseil perpétuel et public de l'Etat, pour être en quelque sorte l'âme et la tête de la République, le gardien et le défenseur des lois, le protecteur de la liberté et des privilèges du peuple ; et l'entrée dans cet illustre Corps fut ouverte à tous les citoyens, sans autre distinction que celle du mérite et de la vertu. Les Magistrats faisoient gloire de respecter l'autorité du Sénat, et étoient regardés comme les ministres de cet auguste Conseil, et les différens Ordres de l'Etat contribuoient par leur éclat particulier à relever la gloire de la première et de la plus noble Compagnie. C'est ce concert et cette

[1] *Cic. Orat. pro Sext. n.* 137.

union pour le bien public, qui conservèrent si long temps la bonne intelligence dans la République, qui firent réussir toutes les guerres qu'on entreprit, et qui répandirent partout la gloire et la terreur du nom Romain. Une conduite opposée produisit un effet tout contraire.

[1] Avant la destruction de Carthage, les disputes entre les citoyens pour la domination et la puissance, n'étoient point portées jusqu'aux dernières violences : la crainte des forces étrangères étoit un frein qui les retenoit dans la modération, et qui leur faisoit respecter les lois. [2] Jusques-là les Romains n'avoient pas eu encore assez de courage pour répandre le sang des citoyens ; et le dernier excès des dissentions civiles étoit de sortir de la ville, et de se retirer sur quelque montagne voisine. Quand Rome se vit délivrée de toute crainte au-dehors, la licence et l'orgueil, suites ordinaires de la prospérité, troublèrent bientôt le concert et l'union qui avoient régné jusques-là. La Noblesse et le Peuple, sous prétexte de défendre, l'une sa dignité, l'autre sa liberté, ne songèrent plus, chacun de leur côté, qu'à attirer tout à eux, et à se rendre maîtres de tout. [3] La plupart de ceux qui se mirent à la tête de ces deux partis, sous le beau nom de défenseurs du bien public, ne travaillèrent en effet qu'à établir leur puissance particulière : et au mi-

[1] *Sallust. in bello Jugurth.*

[2] *Nondum erant tam fortes ad sanguinem civilem, nec præter externa noverant bella ; ultimaque rabies secessio ab suis habebatur.* Liv. lib. 7. n. 40.

[3] *Per illa tempora, quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii sicuti jura populi defenderent, pars quo Senatus auctoritas maxima foret, bonum publicum simulantes, pro sua quisque potentia certabant.* Sallust. in bello *Catilin.*

lieu de ces deux factions, la République, déchirée par ce partage, et livrée à l'ambition de ses citoyens, suivoit toujours la loi du plus puissant. [1] Il ne faut point demander qui parmi ces chefs de parti avoit pour lui la justice et le bon droit. Tous étoient injustes, tous étoient usurpateurs : mais celui qui étoit le plus fort, et qui demeuroit le vainqueur, étoit toujours sûr d'être applaudi.

[2] On voit par-là que ce qu'il y a de plus capable de faire oublier la justice et les lois, c'est la passion de dominer, et de se rendre maître des autres : passion d'autant plus dangereuse, qu'elle est couverte d'une apparence de vertu et de gloire, et que par cette raison elle entraîne ordinairement ceux qui passent pour avoir plus d'élévation et de grandeur d'âme.

Nous allons voir ces funestes dispositions se développer peu à peu, croître comme par degrés avec le temps, et causer enfin la ruine entière de la liberté.

1. *Les Gracques.*

Tibérius et Caius Gracchus, descendus par leur mère du fameux Scipion, [3] soutinrent par un rare mérite l'éclat de leur naissance. Ils avoient l'un et l'autre l'esprit grand, l'âme haute, un désintéressement parfait, une éloquence véhémente et pro-

[1] *Boni et mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis, sed uti quisque locupletissimus, et injuriæ validior, quia præsentia defendebat, pro bono ducebatur.* Sallust. in fragm.

[2] *Maximè adducuntur plerique ut eos justitiæ capiat oblivio, cùm in imperiorum, honorum, gloriæ cupiditatem inciderunt... Est autem in hoc genere molestum, quòd in maximis animis splendidissimisque ingeniis plerumque existunt honoris, imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates.* Offic. lib. I. n. 26.

[3] Du premier Scipion l'Africain.

pre à entraîner les esprits, un zèle vif et ardent pour la justice, une compassion naturelle pour les misérables, une haine irréconciliable contre toute oppression, que la résistance faisoit dégénérer en animosité personnelle contre les oppresseurs. On ne peut nier que ces deux illustres frères n'eussent des intentions fort droites, que dans leurs entreprises ils ne se preposassent pour but une réformation qui paroissoit nécessaire, et qu'en effet ils n'aient remédié par de sages réglemens à plusieurs désordres. Mais des engagemens formés d'abord par de bonnes vues, et poussés ensuites avec trop de chaleur, les portèrent plus loin qu'ils n'avoient pensé. Ils poursuivirent avec une opiniâtreté inflexible ce qu'ils avoient commencé par un sentiment de vertu : et par-là de grandes qualités, qui auroient pu être fort utiles à l'Etat si elles avoient été conduites par une sage modération, lui devinrent funestes et pernicieuses.

Ce qui fournit le principal sujet des discordes fut la Loi qu'ils proposèrent au sujet de la distribution des terres, qui pour cette raison étoit appelée *la Loi Agraire*. Quand les Romains avoient conquis des terres sur leurs voisins, ils avoient coutume d'en vendre une partie, d'ajouter les autres au domaine de la République, et de donner ces dernières aux plus pauvres des citoyens pour les faire valoir, à condition qu'ils payeroient tous les ans une petite rente au trésor public. Les riches ayant commencé à enchérir sur eux et à porter beaucoup plus haut ces rentes, et à chasser par ce moyen les pauvres de leurs possessions, on fit une loi qui portoit qu'aucun citoyen ne pourroit posséder que jusqu'à cinq cents arpens

de terre. Cette loi réprima pour quelque temps l'avarice des riches : mais ceux-ci dans la suite ayant trouvé le moyen de frauder la loi, en se faisant adjuger la ferme de ces terres sous des noms empruntés, et enfin les tenant ouvertement eux-mêmes, les pauvres étoient réduits à une extrême misère, et l'Italie étoit en danger de se voir remplie d'esclaves et de barbares dont les riches se servoient pour cultiver ces terres d'où ils avoient écarté les citoyens.

Rien n'étoit plus criant qu'un tel désordre, et rien aussi ne paroissoit plus raisonnable que la loi proposée par les Gracques. Ils s'étoient contentés d'abord d'ordonner que les riches qui avoient usurpé des terres en sortiroient, après avoir reçu du public le prix de ces terres qu'ils retenoient si injustement ; et que les citoyens qui avoient besoin d'être soulagés, y entreroient en leur place. « [1] Quoi, disoient-ils au Peuple, les bêtes « sauvages trouvent dans les montages et dans les « forêts de l'Italie des forts et des tanières pour « s'y retirer : et ces braves Romains qui combat- « tent et qui s'exposent à la mort pour la défense « de l'Italie, ne jouissent que de la lumière et de « l'air qu'on ne peut leur ravir, et sont sans maisons « et sans retraites, obligés d'errer dans les campa- « gnes avec leurs femmes et leurs enfans. Ils ne « font la guerre et ne meurent que pour augmen- « ter le revenu et entretenir le luxe des riches : et « ces prétendus maîtres de l'univers (car on les « appelle ainsi) n'ont pas un seul pouce de terre « qui leur appartienne ».

Il est quelquefois de certains désordres dans

1. *Plut. in vit. Grach.*

un Etat, auxquels on ne peut remedier sans ruiner l'Etat même : comme il est des maladies dans le corps humain, dont on ne peut tenter la guérison sans un danger presque certain de mort. Les plus gens de bien à Rome, et les Sénateurs les mieux intentionnés pour le bien public, voyoient clairement les suites funestes des lois proposées par les Gracques, et le malheur de ceux-ci, comme le remarque Cicéron, [1] fut de n'être pas demeurés unis de sentimens et de conduite avec cette portion de la république la plus saine et la sage. [2] Il leur en coûta la vie à l'un et à l'autre : et leur fin tragique sembla lever l'étendard des discordes sanglantes, et donner aux citoyens le signal de combattre entr'eux à main armée pour satisfaire l'ambition de quelques particuliers. Depuis ce temps les lois cédèrent à la violence ; le plus puissant devint le maître : les dissensions civiles, qui jusques-là s'étoient terminées par des traités pacifiques, ne furent plus décidées que par la voie des armes ; et comme les mauvais exemples vont toujours en croissant, on vit bientôt le sang des citoyens couler à grands flots dans Rome, et les armées Romaines marcher enseignes déployées les unes contre les autres.

2. *Marius et Sylla.*

Marius et Sylla, nés tous deux avec les plus rares qualités, montrèrent à quels excès de fureur et de cruauté se peut porter l'ambition, quand elle n'est point retenue dans de justes bornes par des sentimens d'honneur et de probité, et par l'amour du bien public. Rien ce semble de ce qui fait les grands hommes ne leur manquoit.

[1] *Cic. Orat. de Harusp. resp.* n. 41.
[2] *Vell. Paterc. lib.* 2. n. 3.

[1] Le défaut de naissance dans Marius étoit couvert par les plus grandes vertus. Accoutumé dès l'enfance à une vie dure, et nourri ensuite, non dans l'étude des lettres grecques, ni dans la délicatesse de Rome, mais dans les pénibles exercices de la guerre, il saisit bientôt la science de l'art militaire, et la porta aussi loin que personne eût jamais fait. Capable des plus grandes entreprises dans la guerre, modéré dans sa conduite particulière, infiniment éloigné de la volupté, et de l'avarice, il n'avoit d'autre passion que celle de la gloire. Il se conduisit de telle sorte dans toutes les charges qu'il exerça, qu'il parut toujours digne d'en obtenir de plus considérables. Le reste de sa vie répondit à de si beaux commencemens. Plusieurs Consulats qui lui furent déférés de suite, la guerre de Jugurtha heureusement terminée, des armées innombrables de Barbares qui venoient fondre sur l'Italie, taillées en pièces dans deux combats où il y en eut plus de trois cent mille tués ou pris, montrent ce qu'étoit Marius.

[2] Sylla, quoique d'un caractère tout différent, ne lui céda en rien. Il étoit de famille Patricienne, et avoit été parfaitement instruit dans l'étude des belles-lettres. Il avoit le cœur grand. Il aimoit les plaisirs, mais il aimoit encore plus la gloire. Les délices remplissoient les momens de loisir qu'il pouvoit avoir, sans pourtant que jamais elles retardassent l'expédition des affaires. Il étoit éloquent, d'un esprit fin, ami commode, d'un secret et d'une dissimulation impénétrables, toujours prêt à donner, et surtout prodigue d'argent. Quoiqu'avant les guerres civiles on pût le re-

[1] *Sallust. in bello Jugurth.* = [2] *Sallust. ibid.*

garder comme le plus fortuné des Romains, jamais son mérite ne parut au-dessous de sa fortune, et l'on ne peut dire s'il fut plus heureux que brave. Quelles preuves de courage, de hardiesse, de prudence, d'habileté ne donna-t-il point dans toutes les guerres dont il fut chargé, et surtout dans celle qu'il eut à soutenir contre Mithridate le plus redoutable ennemi des Romains !!

Voilà certainement de grands hommes, et bien dignes d'estime, s'il falloit juger de la grandeur et de la gloire par les dignités, par les talens, par les actions éclatantes. Mais c'est ici qu'on peut toucher au doigt cette vérité que j'ai tâché d'établir dans le volume précédent, que l'homme est par le cœur tout ce qu'il est, et que le défaut de droiture et de probité ne se peut couvrir par les qualités les plus brillantes.

Quel honteux personnage le désir violent d'obtenir le Consulat, fit-il faire d'abord à Marius ! Parce que Métellus, sous qui il servoit en qualité de lieutenant, sembloit improuver ce dessein, piqué vivement contre lui, et ne consultant plus que son ressentiment et son ambition, il travailla d'abord secrètement à le décrier dans l'esprit des soldats ; et devenu bientôt l'ennemi déclaré et le calomniateur de son Général, il vint à bout par ces voies indignes de le supplanter, et de se faire nommer en sa place pour terminer la guerre contre Jugurtha. Il n'en eut pourtant pas toute la gloire. Sylla son Questeur, entre les mains de qui Jugurtha fut remis, lui en enleva une grande partie; et fier d'un événement qui lui étoit si glorieux, il en fit graver l'image sur un anneau dont il se servit toujours pour cachet : ce qui cau

sa un dépit mortel à Marius, et fut la première source de leurs divisions.

Paterculus [1] peint merveilleusement en trois mots le caractère de Marius. C'étoit, dit-il, un homme avide et insatiable de gloire, violent dans ses désirs, et dévoré d'une ambition inquiète : *Immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens, semperque inquietus.* Aspirant à un sixième Consulat, il n'y eut point de bassesse qu'il ne fît devant le Peuple, point de voie indigne et criminelle qu'il n'employât, jusqu'à s'associer deux Citoyens [2] les plus scélérats qui fussent dans la ville, pour écarter du Consulat Metellus [3] l'un de ses compétiteurs, le plus homme de bien de la République ; et il alla jusqu'à le faire exiler, n'épargnant pour cela ni le mensonge, ni le parjure, qui, selon lui, faisoient partie du mérite et de l'habileté des grands hommes.

A quels tourmens un ambitieux n'est-il point livré ! Tant d'honneurs accumulés sur la tête de Marius, six Consulats qui lui furent déférés de suite [4] (ce qui étoit sans exemple), des richesses immenses acquises en assez peu de temps, des victoires sans nombre et sur toutes sortes d'ennemis, plusieurs triomphes plus glorieux les uns que les autres ; tout cet amas de grandeurs et de prospérités ne faisoit plus qu'une impression légère sur le cœur de cet ambitieux ; au lieu que la gloire naissante de Sylla, qui alloit toujours en croissant, le brûloit au dedans de lui-même, le

[1] *Lib.* 2. *n.* 11 = [2] *Glaucia et Saturninus.*
[3] C'est le même dont il a été parlé auparavant.
[4] Il y eut seulement deux années entre le premier et le second.

dévoroit de chagrins, et le tourmentoit comme un forcené.

[1] Ce qui reveilla sa jalousie, fut le choix d'un Général pour aller tenir tête à Mithridate. Il ne put souffrir que ce commandement fut donné à son rival. Quoiqu'usé de fatigues, affoibli par l'âge, et devenu très-pesant, il fit un effort pour paroître au champ de Mars parmi les jeunes gens qui s'y exerçoient à la course des chevaux, et à faire des armes : spectacle qui faisoit pitié à tous les gens de bien, et à toutes les personnes sensées. On ne pouvoit comprendre qu'à l'âge où il étoit, après tant de triomphes et tant de gloire, il put encore songer à aller en Cappadoce et à l'extrémité du Pont-Euxin, traîner les restes de sa vieillesse, et combattre contre les Satrapes de Mithridate. Cependant il fut nommé par le Peuple pour commander dans cette guerre, et Sylla obligée de prendre la fuite, pour mettre sa vie en sûreté.

Mais Sylla revint bientôt à Rome à la tête d'une armée nombreuse. Marius, après une foible résistance, se vit à son tour contraint de fuir. Sa tête fut mise à prix, et le Trihun Sulpitius égorgé. Sylla, sans s'arrêter plus long-temps à Rome, marcha droit contre Mithridate, bien sûr que les victoires qu'il remporteroit contre un ennemi si formidable, serviroient plus que toute autre chose à affermir son autorité.

L'absence de Sylla donna lieu à Marius de revenir. Il avoit essuyé d'étranges aventures, obligé de fuir en tremblant de ville en ville, et de se cacher tantôt dans des forêts, tantôt dans le fond

[1] *Plut. in vit. Marc.*

d'un marais. Son entrée dans Rome fut suivie du meurtre d'un nombre infini de citoyens, et de ce qu'il y avoit dans la ville des plus gens de bien attachés au parti de Sylla.

Cependant le bruit se répandit que Sylla, ayant terminé la guerre contre Mithridate, revenoit à Rome avec une grosse armée. Marius, qui s'étoit fait nommer Consul pour la septième fois, fut tellement alarmé de cette nouvelle, qu'il en perdit le sommeil, et tomba dans une maladie dont il mourut bientôt après. On dit que dans les délires, qui ne le quittèrent point, il jetoit des cris et faisoit des gestes comme s'il eût combattu contre Mithridate, tant son envie de commander, et sa jalousie naturelle avoient profondément imprimé dans son cœur une forte et violente passion d'avoir cette guerre à conduire.

La cruauté de Marius ne parut rien en comparaison de celle qu'on vit ensuite exercer à Sylla. Il remplit Rome de meurtres sans fins et sans mesure. Le sang de Citoyens ne lui coûtoit rien. Il en proscrivit à différentes reprises un très-grand nombre, avec peine de mort contre ceux qui auroient reçu chez eux ou sauvé un proscrit, sans excepter celui qui auroit sauvé un frère, un fils, un père, et proposant même une récompense pour l'homicide, fût-ce un esclave qui eût tué son maître, ou un fils qui eût égorgé son propre père. La mort des proscrits étoit suivie de la confiscation de leurs biens. Ainsi l'avarice donna lieu à la cruauté, les richesses devinrent un crime, chacun pa-

[1] *Id quoque accessit, ut, sævitiæ causam avaritia præberet, et modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur, et qui fuisset locuples fieret noceus, suique quisque periculi merces foret.* Vell. Paterc. lib. 2. n. 22.

roissant criminel à proportion des biens qu'il possédoit, qui faisoient en même temps le danger des riches, et la récompense des meurtriers. Sylla se nomma et se déclara lui-même Dictateur, dignité qui depuis six-vingt ans étoit inconnue à Rome. Il se fit donner une abolition générale de tout le passé, et un plein pouvoir pour l'avenir de faire mourir les citoyens à sa volonté, de confisquer les biens, de distribuer les terres, de ruiner les villes, d'en bâtir d'autres, d'ôter les royaumes, et de les donner à qui il voudroit.

Mais, ce qu'on a peine à comprendre, c'est qu'après avoir fait mourir tant de milliers d'hommes, après avoir introduit dans la République des nouveautés si étranges et des changemens si inouis, il osa se démettre de la Dictature pour vivre en simple particulier, et qu'il termina ses jours dans son lit, sans que parmi tant de citoyens dont il avoit fait égorger les pères, ou les frères, ou les enfans, il s'en trouvât aucun qui entreprit d'attenter à sa vie. La divine Justice s'en étoit réservé la punition. Elle le frappa d'une horrible maladie, et le livra en proie à une honteuse et cruelle vermine, qui renaissant sans cesse de ses chairs corrompues, sans que rien en pût arrêter la source intarissable, et infectant toute la maison d'une insupportable odeur, le fit enfin périr misérablement.

Marius et Sylla nous montrent combien peuvent être funestes les suites d'une ambition mal réglée. On est moins étonné que Marius, qui avoit toujours eu dans l'humeur quelque chose de dur, d'austère, et de farouche, *hirtus atque horridus* [1]; qui étoit sans étude, sans éducation, sans poli-

[1] *Patere.*

tesse, ait porté la vengeance et la cruauté aussi loin qu'on l'a vu. Mais de tels excès sont presque incroyables dans un homme du caractère de Sylla, [1] qui avoit toujours paru doux, humain, tendre, capable de pitié pour le malheur des autres jusqu'à verser des larmes; qui dès sa jeunesse avoit aimé la joie et les plaisirs; et qui avoit usé d'abord de sa fortune avec tant de sagesse et de modération. Seroit-ce, demande Plutarque, un changement de naturel et de mœurs, causé par de grands honneurs et de grandes prospérités: ou plutôt un simple développement d'une dépravation cachée dans le fond du cœur, à laquelle le souverain pouvoir donne liberté de se manifester? Quoiqu'il en soit, il faut conclure que l'ambition, quand il s'agit d'écarter un rival, est capable des crimes les plus noirs, et des cruautés les plus inhumaines.

Celle de Sylla produisit les effets les plus funestes pendant plusieurs siècles. Possédé par une passion démesurée de dominer, il fut le premier qui, pour gagner l'affection des troupes, les corrompit par les lâches complaisances qu'il eut pour elles, et par les largesses excessives qu'il leur fit. Il leur apprit qu'elles pouvoient donner des maîtres à l'Empire: et c'est depuis ce premier exemple que les légions s'accoutumèrent à regarder comme un droit qui leur appartenoit, à l'exclusion même du Sénat, de disposer absolument de l'Empire, de faire et de défaire les Empereurs selon leurs caprices, sans respecter le mérite des plus grands et des meilleurs princes.

[1] *Plut. in Syl.*

3. *César. Pompée.*

Voici deux autres ambitieux, d'un caractère tout différent des premiers : dont l'ambition, couverte et soutenue des qualités les plus éclatantes, paroît moins digne de blâme, et ne fut pas cependant moins pernicieuse à la République.

L'antiquité n'a rien au-dessus de ces deux grands hommes, si l'on ne considère que leurs vertus guerrières, leurs entreprises, leurs victoires, qui remplirent l'univers de la gloire de leur nom.

[1] César, en moins de dix ans qu'il fit la guerre dans les Gaules, prit de force plus de huit cents villes, dompta trois cents nations, combattit à diverses fois en bataille rangée contre trois millions d'ennemis, dont il en tailla en pièces un million, et en fit un million de prisonniers. C'est pourquoi un Historien dit que par la grandeur de ses vues, par la rapidité de ses conquêtes, par son courage et son intrépidité dans les dangers, il pouvoit être comparé à Alexandre le Grand, mais à Alexandre exempt des excès du vin et de la colère : *Magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, Magno illi Alexandro, sed sobrio neque iracundo, simillimus.* [*Paterc. lib. 2. n. 41.*]

Rien n'égale les éloges que Cicéron donne en mille endroits [2] au mérite de Pompée. Dès sa jeunesse il se signala par de grands commandemens, et par d'importantes expéditions. Il eut part à plus de combats, que ceux de son rang et de son âge n'ont coutume d'en avoir lu. Il remporta autant de triomphes, que le monde a de

[1] *Plut. in Cæsar.*
[2] *Pro Cornel. Balb. n. 9.* — *Pro leg. Manil. n. 28. et 41.*

différentes parties, autant de victoires qu'il y a de diverses sortes de guerres. Le bonheur et le courage l'avoient partout accompagné avec tant de constance, qu'on peut dire qu'il étoit en quelque sorte élevé au-dessus de la condition humaine. Enfin toutes les vertus morales, la probité, l'intégrité, le désintéressement, la religion l'avoient rendu infiniment respectable aux peuples étrangers, et leur avoient fait croire que ce qu'on racontoit de la vertu des anciens Romains, n'étoit point une fable ni une fiction.

Otez à ces deux rivaux l'ambition, et substituez y un véritable amour de la patrie; je le répète, l'antiquité n'a point eu de plus grands hommes. Mais l'un ne pouvoit souffrir de supérieur, ni l'autre d'égal. Pompée, dit un Historien [1], étoit exempt de presque tous les défauts, si ce n'en étoit pas un des plus grands de ne pouvoir souffrir, étant né dans une ville libre et maîtresse des nations, où de droit tous les Citoyens étoient égaux, de ne pouvoir souffrir qu'aucun l'égalât en dignité et en puissance. Et César [2], voulant à quelque prix que ce fût dominer et être le maître, répétoit sans cesse des vers d'Euripide qui insinuent que pour monter sur le trône les plus grands crimes ne doivent rien coûter :

Nam si violandum est jus, regnandi gratia.
Violandum est: aliis rebus pietatem colas.

[3] Le Triumvirat formé entre Pompée, César, et Crassus, uniquement pour leurs intérêts particuliers, et qui entraîna leur ruine aussi bien que celle de la république, montre ce qu'il faut penser de la probité si vantée du grand Pompée. [4] Il

[1] *Vell. Paterc. lib.* 2. *n.* 29. = [2] *Cic. lib.* 3. *de Off. n.* 82.
[3] *Paterc. lib.* 2. *n.* 44. = [4] *Cic. lib.* 3. *de Off. n.* 82.

alla plus loin, et pour affermir sa puissance, il ne rougit point de prendre César pour son beau-père, adoptant par cette alliance toutes ses vues et tous ses desseins criminels, dont il connoissoit l'injustice mieux qu'un autre. [1] Aussi Caton, répondant à ceux qui disoient que les différens survenus entre Pompée et César avoient ruiné la république: *Non*, dit-il, *mais leur union.*

Caton ne s'y étoit point trompé. Il avoit prévu tout ce qui arriva. En voyant toutes les lois renversées, l'autorité du Sénat méprisée, le peuple corrompu par les largesses des Grands, les premières charges de la république vendues publiquement à prix d'argent, au su et du consentement même de Pompée, il ne cessoit d'avertir le Sénat et le peuple qu'ils travailloient eux-mêmes à se donner un maître, et à se dépouiller du plus précieux de leurs biens, qui étoit la liberté.

La chose arriva comme il l'avoit prédit. On vit enfin éclater la discorde. Les deux partis prirent les armes. [2] L'un paroissoit avoir pour lui la justice, l'autre avoit la force. Là les prétextes étoient spécieux, ici les mesures prises plus sagement. Pompée avoit pour lui l'autorité du Sénat, César comptoit sur la valeur de ses soldats. Le parti que prit Pompée d'abandonner Rome et l'Italie, rabattit beaucoup de l'estime qu'on avoit conçue de son mérite.

Le succès de cette guerre civile fut tel que tout le monde sait. Après beaucoup de sang répandu, le plus pur sang de la république, César de-

[1] *Plut. in Pomp.*

[2] *Alterius ducis causa melior videbatur, alterius erat firmior. Hic omnia speciosa, illic valentia. Pompeium, Senatus auctoritas, Cæsarem militum armavit fiducia.* Paterc. lib. 2. n. 49.

meura le maître, et s'attribua une puissance souveraine, à laquelle, pour assouvir son ambition, il ne manquoit que le diadême, et le titre de Roi, qu'il essaya en vain plusieurs fois par ses émissaires de se faire accorder. C'est ce qui hâta sa mort, et qui par un dernier effort de la liberté expirante, arma contre lui les mains de ses meilleurs amis, et de ceux qu'il avoit le plus comblés de bienfaits. On regarda comme un effet de la vengeance divine, de ce que cet usurpateur, qui après s'être servi du crédit de Pompée pour établir sa tyrannie l'avoit fait périr, étoit tombé mort et percé de coups aux pieds de la statue de ce même Pompée.

4. *Le jeune Octavius.*

Les choses en étoient venues dans la république Romaine à ce point de désordre et de confusion dont parle Polybe, où l'unique remède des maux présens est l'autorité souveraine d'un homme puissant, seule capable de rétablir l'ordre et la règle. Le jeune Octavius fut cet homme, destiné pour introduire une nouvelle forme de gouvernement. Il étoit fils de la nièce de Jules César, qui l'avoit adopté et déclaré son héritier par son testament, et il n'avoit pas encore alors vingt ans accomplis. Dès qu'il eut appris sa mort, il se rendit à Rome, prit le nom de César, distribua aux citoyens tout l'argent que le défunt lui avoit laissé, et par là se fit un puissant parti contre Antoine qui aspiroit à la domination.

Ce fut Cicéron qui contribua le plus à élever le jeune César. Qu'il me soit permis d'exposer ici avec quelque étendue la part qu'eut Cicéron à ce grand événement. J'ai tâché dans le second Tome de donner quelque idée de son génie et de son élo-

quence : il ne sera peut-être pas hors de propos de le montrer maintenant comme politique et comme homme d'Etat. Un auteur, qui ne sort presque jamais des mains de la jeunesse, mérite d'en être connu de toute manière.

Cicéron étoit alors tout puissant dans la République. Tous les yeux étoient tournés sur lui, comme sur le plus fort appui et le plus ferme défenseur de la liberté. Sa haine contre Antoine, dont il avoit tout à craindre, contribua beaucoup à le faire pencher du côté d'Octavius : mais il s'attacha aussi à lui, dit Plutarque [1], par un mouvement secret de vanité et d'ambition, dans l'espérance que les armes de ce jeune homme assureroient et augmenteroient sa puissance et son autorité dans le gouvernement pour le bien de la république.

C'avoit toujours été là le foible de Cicéron, qui lui fit faire tant de bassesses à l'égard de César depuis sa victoire, et qui l'empêcha même de se défier de Pompée comme il auroit dû faire, et comme on l'y exhortoit, [2] en l'avertissant qu'il ne falloit pas toujours compter sur ses paroles, et qu'il étoit aisé, à travers ses beaux discours, de découvrir ce qu'il pensoit, et ce qu'il désiroit. Mais Cicéron vouloit être loué, flatté, considéré, employé. Un éloge où il paroissoit quelque réserve, étoit capable, sinon de le brouiller, du moins de le refroidir à l'égard de ses meilleurs amis ; comme effectivement cela arriva par rapport à Brutus, [3] qui s'étoit contenté dans une oc-

[1] *In vit. Cic.*

[2] *Pompeius solet aliud sentire et loqui : neque tamen tantum valet ingenio, ut non appareat quid cupiat.* Epist. 1. lib. 8. ad Famil.

[3] *Hic autem (Brutus) se etiam tribuere multum mihi putat, quòd*

casion de l'appeler *un excellent Consul*. Quoi ! dit Cicéron, un ennemi parleroit-il plus séchement ? Au contraire, on obtenoit tout de lui par des louanges et des caresses ; et le jeune César ne les lui épargna point. Il le combloit d'honnêtetés et de flatteries : il l'appeloit son père : il vouloit dépendre en tout de lui, et ne rien faire sans son conseil. Voilà pourquoi Cicéron, qui étoit extrêmement vif dans tout ce qu'il prenoit à cœur, [1] l'exalta si fort dans le Sénat et devant le peuple, et lui fit accorder tant de privilèges, tant de dispenses, tant d'honneurs extraordinaires, en relevant au-dessus des actions les plus glorieuses le courage avec lequel il s'étoit opposé à Antoine. Et comme les gens sensés, qui entrevoyoient sans doute dans le jeune César avec beaucoup de mérite un grand fonds d'ambition, craignoient que les distinctions si marquées n'eussent des suites fâcheuses, et que la liberté publique n'en souffrît : Cicéron [2] pour les rassurer, ne cessoit de répéter que, bien loin d'en devoir prendre aucune alarme, on devoit au contraire tout attendre de ce jeune homme, dont il connoissoit à fond les sentimens, et pour qui il n'y avoit rien de plus cher que la République, rien de plus respectable que l'autorité du Sénat, rien de plus précieux que l'estime des gens de bien, rien enfin de plus doux ni de plus sensible que la véritable gloire.

Brutus [3] quoique éloigné de Rome et du cen-

scripserit optimum coesuiem. Quis enim jejuniùs dixit inimicus ? Ad. Att. lib. 12. Epist. 22.

[1] *Laudo, laudo vos, Quirites, cùm gratissimis animis prosequimini nomen clarissimi adolescentis, vel potiùs pueri : sunt enim facta ejus immortalitatis, non ætatis. Multa memini, multa audivi, multa legi : nihil tale cognovi*, etc. Philip. 4. n. 3. *Qui nisi in hac rep. natus esset, remp. scelere Antonii nullam haberemus.* Philip. 3. n. 5.

[2] *Philip.* 5. *n.* 50. 51. — [3] *Brut. Epist.* 3. *ad Cic.*

tre des affaires, lui marquoit les mêmes craintes, et les mêmes alarmes. Il lui représentoit que placé dans le plus haut degré d'autorité et de crédit où pût être un citoyen dans une ville libre, et où on le voyoit avec joie, il devenoit en quelque sorte responsable de tous les événemens ; que pour un homme comme lui les bonnes intentions ne suffisoient pas, qu'elles devoient être accompagnées de prudence; et que dans la conjoncture présente le principal effet de la prudence étoit de modérer les honneurs à l'égard de ceux qui rendoient service à la république, le Sénat ne devant jamais rien accorder à un particulier qui pût devenir pour les mal-intentionnés un exemple pernicieux, ou même leur fournir des armes et des forces contre l'Etat.

Cicéron ne connut bien la sagesse et l'importance de ses avis, que quand le jeune César commença à lui échapper. [1] Il sentit alors quel poids c'étoit pour lui que de s'être rendu sa caution envers la république, et il appréhenda de se trouver hors d'état de lui tenir parole. Ce n'est pas qu'il désespérât encore entièrement; il croyoit voir de la ressource dans son bon naturel: mais il craignoit la légéreté et la flexibilité de son âge, et il redoutoit encore plus cette foule de flatteurs qui ne cessoient de l'obséder, et qui travailloient à lui renverser l'esprit par de fausses idées d'une vaine et frivole grandeur.

Les conjurés, à la tête desquels étoit Brutus, avoient d'abord été comblés de louanges et d'honneurs; et le jeune César même, en poursuivant Antoine comme ennemi de la république, avoit

[1] *Epist.* 17. *Cic. ad Brutum.*

paru

paru se déclarer hautement en leur faveur. Mais quand il vit son pouvoir entièrement affermi, il ne dissimula plus, et se démasqua. Ce changement fit une peine extrême à Cicéron, qui en prévoyoit bien les suites qu'il n'étoit plus en état d'empêcher. Il lui écrivit à ce sujet une lettre, dans laquelle il imploroit sa protection pour les Conjurés, mais d'une manière qui blessa vivement la délicatesse de Brutus, à qui, de concert sans doute avec Cicéron, Atticus, leur ami commun, avoit envoyé une copie de cette lettre. Brutus en témoigna son étonnement et sa douleur à l'un et à l'autre dans deux lettres qui méritent bien d'être lues, et qui montrent, par la noblesse et la grandeur des sentimens qu'on y voit, que c'est avec raison que ce généreux défenseur de la liberté fut appelé le dernier des Romains. J'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré si j'en rapporte ici quelques traits.

Dans celle qui est adressée à Cicéron [1], après les premiers complimens, il lui ouvre son cœur sur la manière basse et rampante dont il a écrit à Octavius, qui feroit presque soupçonner que Cicéron croit n'avoir que changé de maître, et non secoué le joug de la domination. *On ne lui demande*, lui dites-vous, *et on n'attend de lui qu'une chose; qui est qu'il veuille protéger et conserver les citoyens qui sont estimés et chéris des gens de bien, et du peuple Romain.* Quoi? nous voilà donc à la discrétion d'Octavius? et s'il ne lui plaît pas de nous protéger, c'en est fait de nous! Il vaudroit mieux cent fois mourir, que

[1] *Liv. Epist. ad Brut. Ep.* 15.

de lui être redevable de la vie. [1] Je ne crois point les dieux assez ennemis de Rome, pour vouloir qu'on demande par grâce à Octavius la conservation d'aucun citoyen, et bien moins encore des libérateurs de l'univers : car il nous convient de prendre ce ton avec des personnes qui ne savent ni ce qu'il faut craindre pour gens d'un certain caractère, ni ce qu'il faut demander pour eux, et à qui. Ne s'agit-il donc plus que de convenir des conditions de la servitude, et non de repousser la servitude même? Qu'importe que ce soit ou César, ou Antoine, ou Octavius, qui domine? N'avons-nous pris les armes que pour changer de maîtres, et non pour devenir libres? Les dieux m'arracheront plutôt cent fois la vie que de m'arracher la résolution où je suis de ne point souffrir, je ne dis pas que l'héritier de celui que j'ai tué règne en sa place, mais que mon père même, s'il revenoit en vie, se rendît le maître des lois et du Sénat. Vous suppliez pour notre sûreté et pour notre retour à Rome. Mais croyez-vous que nous fassions aucun cas ni de l'une ni de l'autre, s'il les faut acheter au prix de l'honneur et de la liberté? [2] Vivre, pour moi, ce sera de me trouver éloigné de la servitude, et de ceux qui n'en sont point ennemis. Tout endroit où je pourrai être libre, me tiendra lieu de Rome. [3] Gardez-vous donc bien à l'avenir de

[1] *Ego medius fidius non existimo tam omnes deos adversos esse à salute Populi Romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus orbis terrarum. Juvat enim magnificè loqui; et certè decet adversùs ignorantes quid pro quoque timendum aut à quoque petendum sit.*

[2] *Ego verò longè à servientibus abero, mihique judicabo esse Romam, ubicumque locorum esse licebit.*

[3] *Me vero post hac ne commendaveris Cæsari tuo, ne te quidem ipsum, si me audies. Valde care æstimas tot annos, quot*

me recommander ainsi à votre César; et, si vous m'en croyez, de vous y recommander vous-même. Le peu d'années qu'il vous reste à vivre, ne mérite pas que vous fassiez à ce jeune homme des supplications si basses et si rampantes. Pour moi, je suis bien résolu de ne me point laisser entraîner par la foiblesse ni par la désertion des autres. Je tenterai tout, j'entreprendrai tout, pour tirer notre patrie commune de la servitude; [1] et je regarderai avec pitié ceux en qui ni leur âge avancé, ni la gloire de leurs actions passées, ni l'exemple de courage que d'autres leur donnent, ne peuvent diminuer l'amour de la vie. Si le succès répond à nos vœux et à la justice de notre cause, nous serons tous contens. Si les choses tournent autrement, je ne m'en jugerai pas moins heureux: car je crois n'être né, et ne devoir vivre, que pour défendre et délivrer mes citoyens.

Il parle d'une manière encore plus forte et plus libre dans la lettre qu'il écrit à Atticus. [2] Je conviens, lui dit-il, que Cicéron, dans tout ce qu'il a fait, a eu les meilleures intentions du monde. Personne ne connoît mieux que moi son affection et son zèle pour la République. Mais dans cette occasion, dirai-je qu'il a été ou peu clairvoyant, lui qui est si sage: ou trop politique, lui qui n'a point craint pour le salut de l'Etat de se faire un ennemi d'Antoine? Ce que je sais, c'est qu'en ménageant trop Octavius, il n'a fait que nourrir

ista ætas recipit, si propter eam causam puero isti supplicatum es.

[1] *Ac vestri miserebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit.*

[2] *Ibid. Epist.* 16.

et irriter sa cupidité et son audace. Il se vante d'avoir terminé, sans sortir de Rome, la guerre contre Antoine : n'a-ce été que pour lui donner un successeur? Je vous écris ceci avec la plus vive douleur; mais vous avez exigé de moi que je vous parlasse avec une ouverture de cœur entière. Quelle imprudence, d'aller par une crainte aveugle au-devant des maux qu'on appréhende, et qu'on auroit peut-être pu éviter! [1] Nous craignons trop la mort, l'exil, et la pauvreté. Il semble que Cicéron regarde toutes ces choses comme les derniers des malheurs : et pourvu qu'il trouve des personnes qui le considèrent et le louent, et de qui il obtienne ce qu'il souhaite, la servitude ne lui fait point de peur pour peu qu'elle soit honorable : si pourtant il peut y avoir quelque chose d'honorable dans la dernière des infamies, accompagnée en même temps des misères les plus extrêmes. Octavius a beau appeler Cicéron son père, paroître vouloir dépendre de lui en tout, lui donner des louanges, le combler d'honnêtetés : on verra bientôt les effets détruire ce langage. Y a-t-il en effet rien de plus contraire au sens commun que de donner le nom de père à celui que l'on ne regarde pas comme un homme libre? Mais il est aisé de voir que le bon Cicéron ne songe et ne travaille qu'à se rendre Octavius favorable. [2] Je ne fais plus aucun cas de

[1] *Nimiùm timemus mortem, exilium, et paupertatem. Hæc mihi videntur Ciceroni ultima esse in malis : et dum habeat à quibus impetret quæ velit, et à quibus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam modò, non aspernatur : si quicquam in extrema ac miserrima contumelia potest honorificum esse.*

[2] *Ego verò jam iis artibus nihil tribuo, quibus scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi prosunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, de morte, exilio, paupertate scripsit copiosissimè?*

toute sa philosophie. De quel usage lui sont ces sentimens si nobles et si magnifiques dont il a rempli ses livres, en parlant de la mort, de l'exil, de la pauvreté, de la solide gloire, du véritable honneur, et du zèle qu'on doit avoir pour la liberté de sa patrie ? [1] Que Cicéron vive dans la soumission et dans la servitude, puisqu'il en est capable, et que ni son âge, ni ses dignités, ni ses actions passées ne le font point rougir de prendre un tel parti. Pour moi nulle condition de la servitude, quelque honorable qu'elle puisse paroître, ne m'empêchera de déclarer la guerre à la tyrannie, aux commandemens accordés contre les règles, à la domination injuste, et à toute puissance qui voudra s'élever au-dessus des lois. Il finit sa lettre en avouant, que sans rien diminuer de son amitié pour Cicéron, il ne peut pas ne point rabattre beaucoup de l'estime qu'il en faisoit: parce qu'il ne nous est pas libre de juger autrement des personnes que selon l'idée que nous en avons conçue.

Les choses tournèrent comme Brutus l'avoit prévu. Le jeune César s'aperçut bientôt que les gens de bien, tous zélés pour la liberté, songeoient à reserrer son autorité dans les justes bornes d'un pouvoir légitime. Il apprit aussi que Cicéron, qui avoit de la peine à retenir un bon mot, et qui se piquoit d'exceller en raillerie (dangereux talent pour quiconque gouverne!); que Cicéron, dis-je, en jouant sur l'équivoque d'une expression latine qu'on ne peut faire sentir en français, parloit de lui comme d'un jeune homme

[1] *Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex et obnoxius, si neque ætatis, neque honorum, neque rerum gestarum pudet.*

qu'il falloit combler de louanges et d'honneurs, puis s'en défaire : [1] *laudandum adolescentem, ornandum, tollendum.* Mais il sut bien dire qu'il donneroit bon ordre que cela n'arrivât pas : *se non esse commissurum ut tolli possit.*

Il y pourvut en effet, et s'étant déclaré tout d'un coup contre les Conjurés, il les fit appeler en jugement. Alors César, Lépidus, et Antoine, s'étant raccommodés, et ayant fait entr'eux cette fameuse ligue si connue sous le nom de second Triumvirat, partagèrent les provinces, et firent cette horrible proscription de plus de deux cents des plus illustres citoyens de Rome dont ils mirent la tête à prix. On vit ici une seconde fois combien l'ambition, dans les personnes qui paroissent du naturel le plus doux, est violente et cruelle, et comment elle éteint dans le cœur tout sentiment d'honneur, de probité, de reconnoissance. [2] César, pour parvenir à ses fins, après une foible et molle résistance, sacrifia à la haine d'Antoine son bienfaiteur, l'artisan de sa fortune, en un mot celui qu'il appeloit son père. Celui qui pendant tant d'années avoit employé sa voix pour défendre les intérêts des particuliers et du public, mourut sans trouver aucun défenseur.

[3] Quel spectacle ! On vit la tête de Cicéron placée entre ses deux mains sur cette même tribune aux harangues, où comme Consul, et depuis en qualité de Consulaire, il avoit tant de fois fait entendre sa voix, et où cette année-là même il avoit déclamé contre Antoine avec une éloquence plus qu'humaine, et des applaudissemens sans

[1] *Epist.* 20. *lib.* 11. *ad Famil.*
[2] *Patercc. l.b.* 2. *n.* 66. — [3] *Liv. in fragm.*

exemple. Il avoit vécu soixante et trois ans, et sa mort auroit pu ne point paroître prématurée, si elle n'avoit point été violente. Son génie éclata également et par les ouvrages qui en furent le fruit, et par les honneurs qui en furent la récompense. Son état de prospérité, qui dura longtemps, fut entremêlé d'épreuves fort dures : l'exil, la ruine du parti qu'il avoit embrassé, la mort d'une fille qu'il aimoit tendrement, une fin si tragique et si funeste. De tant de rudes coups, la mort fut le seul qu'il souffrit en homme de courage. Après tout, si l'on veut compenser le bien et le mal, on peut dire que ce fut véritablement un grand personnage, d'une vaste étendue de génie, qui mérite l'admiration de tous les siècles : et pour le louer dignement, il faudroit un autre Cicéron.

Saint Augustin, [1] en parlant de cet événement, fait remarquer combien les vues des hommes les plus prudens sont bornées, et combien ils sont peu clairvoyans dans l'avenir. Cicéron avoit embrassé avec chaleur le parti du jeune César, dans l'espérance de surmonter par son crédit celui d'Antoine son ennemi, et de rétablir par son moyen la liberté : et c'est précisément tout le contraire qui arriva. Ce fut ce jeune homme qui le livra lui-même à la fureur d'Antoine, et qui peu de temps après envahit la domination, et se rendit maître de la République.

Pour reprendre la suite du récit et le terminer, César délivré de ses deux rivaux par des événemens qu'il seroit trop long de rapporter ici, se trouva seul maître de tout ce qui obéissoit aux

[1] *De civit. Dei. lib. 3. cap. 30.*

Romains. [1] Alors il délibéra avec Agrippa et Mécène, ses plus intimes amis, s'il rétabliroit la République en son ancienne liberté, en remettant l'autorité entre les mains du Sénat et du Peuple, ou s'il se maintiendroit dans sa puissance souveraine. Agrippa, quoiqu'il fût le compagnon de sa fortune, et le mari de sa nièce, lui conseilla le premier. Mécène lui représenta par beaucoup de raisons que l'Etat ne pouvoit plus subsister que sous un Monarque; qu'il ne pouvoit lui-même se démettre de son autorité sans être en danger de sa vie; mais qu'il trouveroit sa gloire aussi bien que sa sûreté dans un gouvernemnt sage et équitable. César se rendit donc à ce dernier avis. On trouve dans M. de Saint Evremont un portrait de son gouvernement et de son génie, qui mérite d'être lu. J'en insérerai ici un extrait.

« Après la tyrannie du Triumvirat, et la dé-
« solation qu'avoit apportée la guerre civile, il
« voulut enfin gouverner par la raison un peuple
« qu'il avoit assujetti par la force; et dégoûté
« d'une violence où l'avoit peut-être obligé la
« nécessité de ses affaires, il sut établir une
« heureuse sujétion, plus éloignée de la servi-
« tude que de l'ancienne liberté.

« Un des grands soins qu'il eut toujours, fut
« de bien faire goûter aux Romains le bonheur
« du gouvernement, et de leur rendre, autant
« qu'il put, la domination insensible. Il rejeta
« jusqu'aux noms qui pouvoient déplaire, et sur
« toutes choses la qualité de Dictateur, détestée
« dans Sylla, et odieuse en César même.

« La plupart des gens qui s'élèvent prennent

[1] *Dion. lib. 52. M. de Tillem. Vie d'Aug.*

« de nouveaux titres pour autoriser un nouveau « pouvoir. Il voulut cacher une puissance nou- « velle sous des noms connus, et sous des digni- « tés ordinaires. Il se fit appeler [1] Empereur de « temps en temps, pour conserver son autorité « sur les légions. Il se fit créer Tribun [2] pour « disposer du peuple, Prince du Sénat pour le « gouverner. Mais quand il réunit en sa personne « tant de pouvoirs différens, il se chargea aussi « de divers soins, et il devint l'homme des Ar- « mées, du Peuple et du Sénat, quand il s'en « rendit le maître. Encore n'usa-t-il de son pouvoir « que pour ôter la confusion qui s'étoit glissée en « toutes choses. Il remit le Peuple dans ses droits, « et ne retrancha que les brigues aux élections « des Magistrats. Il rendit au Sénat son ancienne « splendeur, après en avoir banni la corruption. « Car il se contenta d'une puissance tempérée, « qui ne lui laissoit pas la liberté de faire le mal; « mais il la voulut absolue, quand il s'agit d'im- « poser aux autres la nécessité de faire le bien. « Ainsi le peuple ne fut moins libre, que pour « être moins séditieux : le Sénat ne fut moins « puissant, que pour être moins injuste. La li- « berté ne perdit que les maux qu'elle peut cau- « ser, rien du bonheur qu'elle peut produire ».

[3] Il eut la joie de voir, dès les premiers jours de son autorité souveraine, le temple de Janus fermé, ce qui ne se faisoit que lorsque les guerres avoient cessé dans tout l'Empire. Monsieur de

[1] Il transmit à ses successeurs le titre d'Empereur, aussi bien que celui d'Auguste, qu'il avoit reçu après la fameuse journée d'Actium.

[2] Il eut la puissance tribunitienne, mais il ne fut point Tribun.

[3] M. Tillem. vie d'Aug.

Tillemont remarque, après Eusèbe, que le Fils de Dieu étant près de se faire homme pour nous apporter du ciel la paix véritable avec Dieu, avec nous-mêmes, et avec les autres hommes, a voulu donner en même temps une image de cette paix intérieure, en établissant sur la terre une paix extérieure et visible. Cette paix et cette réunion d'un grand nombre de provinces en une même monarchie, étoit favorable aux desseins de Dieu par la facilité qu'elle donnoit aux prédicateurs de l'Evangile de passer de province en province pour porter partout la lumière de la foi : et les peuples n'étant point occupés par le trouble et le tumulte des guerres, écoutoient avec liberté ce qu'on leur prêchoit, et l'embrassoient avec joie lorsque Dieu ouvroit leurs cœurs par sa grâce.

C'est ainsi que Dieu, unique arbitre de tous les événemens humains, décide en maître du sort des Empires, en prescrit la forme, en règle les limites, en marque la durée, faisant servir les passions et les crimes même des hommes à l'exécution de ses desseins sur le genre humain, pleins de bonté et de justice ; et que par les ressorts cachés d'une sagesse qu'on ne peut trop admirer, il dispose de loin, et sans que les hommes s'en aperçoivent, les préparatifs de la grande œuvre à laquelle tout le reste se rapporte, qui est l'établissement de l'Eglise, et le salut des Elus.

QUATRIÈME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

Il me reste, dans cette quatrième Partie, à parler de la Fable et des Antiquités. Je le ferai en très-peu de mots.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FABLE.

Il n'y a guères de matière, dans ce qui regarde l'étude des belles-lettres, qui soit ni d'un plus grand usage que celle dont je parle ici, ni plus susceptible d'une profonde érudition, ni plus embarrassée d'épines et de difficultés. Mon dessein n'est pas de percer ces obscurités, ni de les éclaircir, mais seulement d'exhorter les jeunes gens à ne pas négliger une étude, dont ils peuvent retirer beaucoup de fruit. Pour cela je me bornerai à deux réflexions, que je ne toucherai même que fort légèrement : dont l'une regardera l'origine de la Fable, et l'autre son utilité.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine de la Fable.

La Fable, qui est un mélange et un composé de Faits réels et de mensonges embellis et ornés, est née de la vérité, c'est-à-dire, de l'Histoire tant sacrée que profane, dont plusieurs événemens ont été altérés en différentes manières, et en différens temps, soit par les opinions populaires, soit par les fictions poétiques.

Première source de la Fable. Altération des faits de l'Histoire Sainte.

Je dis que la Fable est née en partie de l'Histoire Sainte, et c'est là sa première et sa principale origine. La famille de Noé, instruite parfaitement de la religion par ce saint Patriarche, conserva quelque temps le culte du vrai Dieu dans toute sa pureté. Mais lorsqu'après avoir inutilement entrepris la construction de la tour de Babel, elle se fut séparée, et qu'elle se répandit en différentes contrées, la diversité de langage et de demeure fut bientôt suivie de l'altération du culte. La vérité, qui jusques-là n'avoit été confiée qu'au canal seul de la vive voix, sujet à mille variations, et qui n'étoit point encore fixée par l'écriture gardienne sûre des faits, la vérité, dis-je, s'obscurcit par un nombre infini de fables, dont les dernières augmentèrent beaucoup les ténèbres que les plus anciennes y avoient déjà répandues.

La tradition des grands principes et des grands événemens se conserva parmi tous les peuples, non sans quelque mélange de fictions, mais avec des traces de vérités évidentes et tout-à-fait reconnoissables : preuve certaine que ces peuples étoient tous sortis de la même origine.

De là ce sentiment répandu chez tous les peuples, d'un Dieu souverain, tout puissant, maître et créateur de l'univers : et ce qui en est une suite, de la nécessité d'un culte extérieur par des cérémonies et des sacrifices. De là le consentement uniforme et général sur certains faits : la création de l'homme par les mains de Dieu même ; son état de bonheur et d'innocence, marqué

par le siècle d'or, où la terre, sans être arrosée de ses sueurs, ni cultivée par un pénible travail, lui fournissoit tout en abondance; la chûte du même homme, source de tous les malheurs, suivie d'un déluge de crimes qui attira celui des eaux; le genre humain sauvé par une arche qui s'arrêta sur une montagne; et ensuite la propagation du genre humain par un seul homme et par ses trois fils.

Mais le détail des actions particulières étant moins important, et par cette raison moins connu, fut bientôt altéré par des fables et des fictions, comme on le voit clairement dans la famille même de Noé. Comme il fut père de trois enfans, et que les peuples qui en étoient descendus se répandirent après le déluge dans les trois différentes parties de la terre; cette histoire a donné lieu à la fable de Saturne, dont les trois enfans, si on en croit les poëtes, partagèrent entr'eux l'empire du monde.

Cham est le même qu'Ammon, c'est-à-dire, Jupiter. *Japhet*, connu sous ce nom dans les poëtes, fut aussi adoré sous celui de Neptune, parce que les pays maritimes lui échurent. La postérité de *Sem*, plus religieuse dans plusieurs descendans, a laissé son nom dans un oubli, qui l'a fait prendre pour le Dieu des morts et de l'oubli.

Il est aisé de voir sur quoi est fondée l'histoire scandaleuse de Saturne, traité injurieusement par l'un de ses fils.

Il est aisé aussi de comprendre que la licence des Saturnales venoit d'une mémoire peu respectueuse de l'ivresse de Saturne, c'est-à-dire de Noé.

La sévère punition de celui qui avoit vu la nudité de Noé, a laissé parmi les païens la mémoire de l'indignation de Saturne, qui, selon Callimaque, fit une loi irrévocable, que quiconque auroit une pareille témérité à l'égard des dieux, perdroit aussitôt la vue.

Quels rapports ne trouve-t-on point entre Moyse et Bacchus: et ainsi de beaucoup d'autres?

Voilà donc certainement une des sources de la Fable, qui est l'altération des faits et des événemens de l'Histoire Sainte.

Seconde source de la Fable. Ministère des Anges.

Le ministère des Anges à l'égard des hommes, en a été une autre. Dieu qui avoit associé les Anges à sa nature spirituelle, à son intelligence, à son immortalité, a voulu encore les associer à sa providence dans le gouvernement du monde, soit en ce qui concerne la nature et les élémens, soit en ce qui a rapport à la conduite des peuples. L'Ecriture [1] nous parle d'Anges qui président aux eaux, aux vents, aux foudres, aux tonnerres, aux tremblemens de terre. Elle nous en montre d'autres, qui armés d'une épée foudroyante ravagent toute l'Egypte, font périr par la peste dans Jérusalem un peuple innombrable, exterminent l'armée d'un Prince impie. Il y est fait mention [2] d'un Ange prince et protecteur de l'empire des Perses; d'un autre, prince de celui des Grecs; de l'Archange Michael, prince du peuple de Dieu. Le ministère extérieur des Anges est aussi ancien que le monde, comme on le voit par l'exemple du Chérubin placé à la porte du Paradis terrestre pour en garder l'entrée.

Noé et les Patriarches, étoient parfaitement

[1] *Apoc. c. 7. v. 1. c. 8. v. 1-5. et 7. c. 16. v. 5.*
[2] *Dan. c. 10. v. 20. et 21.*

instruits de cette vérité qui les intéressoit très-vivement, et il savoient eu soin sans doute d'en instruire leurs familles ; qui peu à peu perdant les idées plus pures et plus spirituelles d'une Divinité cachée et invisible, ne furent plus attentifs qu'aux ministres de ses bienfaits et de ses vengeances. Il a pu arriver de là que les hommes se soient formé l'idée de dieux, dont les uns présidoient aux fruits de la terre, d'autres aux fleuves ; ceux-là à la guerre, ceux-ci à la paix ; et ainsi de tout le reste : de dieux, dont le pouvoir et le ministère étoient bornés à certaines contrées, et à certains peuples ; mais qui tous étoient soumis à l'autorité d'un Dieu suprême.

Troisième source de la Fable. Dét il où entre la Providence dans le gouvernement du monde.

Un autre principe de religion, gravé généralement dans l'esprit de tous les peuples, a donné lieu encore à la multiplicité des divinités païennes ; c'est la persuasion où l'on a toujours été, que la providence divine préside à tous les événemens humains grands ou petits, et qu'aucun, sans exception, n'échappe à son attention ni à ses soins [1]. Mais les hommes, effrayés du détail immense où il falloit que la Divinité descendît, ont cru la devoir soulager en donnant à chaque dieu en particulier une fonction propre et personnelle : *singulis rebus propria dispertientes officia numinum.* Le soin de toute la campagne auroit donné trop d'affaires à un dieu seul : les terres étoient confiées à l'un, les montagnes à l'autre, les Collines à un troisième, les vallées à un autre encore. S Augustin compteune douzaine de divinités différentes, toutes occupées autour d'un

[1] *S. Aug. de Civit. Dei. lib. 4. cap. 8.*

chalumeau de blé, dont chacune d'elles, selon sa destination, prend un soin particulier dans les différens temps, depuis le premier moment que la sémence a été jetée en terre, jusqu'à ce que le blé soit parfaitement mûri.

Outre [1] la foule de dieux du bas étage destinés à ces menues fonctions, il y en a d'autres, dit Saint Augustin, [2] plus considérables, et d'un rang plus élevé, parce qu'apparemment ils ont une plus noble part au gouvernement du monde.

Quatrième source de la Fable. Corruption du cœur humain, qui a voulu autoriser ses crimes et ses passions.

[3] Mais, ajoute le même Père, ce sont ces dieux-là même plus importans et plus renommés que la Fable a le plus décriés et diffamés, en leur attribuant les crimes les plus honteux et les désordres les plus détestables, des meurtres, des adultères, des incestes; au lieu que par rapport à ces petits dieux, leur obscurité et leur bassesse, en les laissant dans l'oubli, a mis leur honneur en sûreté. Et ceci a encore été une source féconde de fictions, que la corruption du cœur de l'homme a fournie à la Fable, pour pallier et excuser les désordres les plus affreux par l'exemple des dieux mêmes.

Il n'y avoit point d'infamie qui ne fût autorisée, et même consacrée, par le culte qu'on rendoit à certains dieux. [4] On chantoit, dans la solennité de la Mère des dieux, des chansons, dont

[1] *Illam quasi plebiam numinum multitudinem minutis opusculis destinatam. S.* Aug. de Civitate Dei. lib. 7. c. 2.

[2] *Numina selecta dicuntur... quia opera majora ab his administrantur in mundo.* Ibid.

[3] *Illam infimam turbam ipsa ignobilitas texit, ne obrueretur opprobriis... Vix selectorum quispiam, qui non in se notam contumeliæ insignis acceperit.* Lib. 7. cap. 4.

[4] *Id. lib. 2. cap. 4. et 5.*

la mère d'un Comédien auroit rougi : et Scipion Nasica, qui fut choisi par le Sénat comme le plus honnête homme de la République pour aller recevoir sa statue, auroit été bien fâché que sa mère eut été déesse à ce prix, et eût tenu la place de Cybèle.

[1] Les Philosophes blâmoient toutes ces impures cérémonies, mais timidement, à voix basse, et seulement dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs disciples, ils suivoient le peuple dans les temples et aux théâtres, où ces abominations avoient lieu: et Sénèque, dans un ouvrage que nous avons perdu, [2] où il invectivoit avec la dernière force contre ces superstitions sacrilèges, déclare pourtant que le Sage s'y conformera au-dehors pour suivre les lois de l'État quoiqu'il sache bien qu'un tel culte, loin de plaire aux dieux, n'est capable que de les irriter : *Quæ omnia sapiens servabit, tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata.*

Cinquiéme source de la Fable. Honneurs rendus aux parens, aux inventeurs des arts, aux héros, etc.

Je ne me propose pas de rapporter ici toutes les sources d'où la Fable est sortie, mais d'en indiquer seulement quelques-unes des plus connues. On peut mettre dans ce nombre le sentiment d'admiration ou de reconnoissance qui a porté les hommes à attacher l'idée de divinité à tout ce qui frappoit leur vue, ou qui les touchoit de près, ou qui paroissoit leur procurer quelque utilité; tels que sont le soleil, la lune, les étoiles, les pères à l'égard de leurs enfans, et les enfans à l'é-

[1] *Etsi non liberè prædicando, saltem utcumque in disputationibus mussitando, talia se improbare testati sunt.* Liv. 6. cap. 1.

[2] *Lib.* 6. *cap.* 1c.

gard de leurs pères ; les personnes qui avoient ou inventé, ou perfectionné les arts utiles au genre humain ; les Héros qui s'étoient distingués dans la guerre par un courage extraordinaire, ou qui avoient purgé la terre des brigands ennemies du repos public ; enfin tous ceux qui par quelque vertu ou quelque action éclatante paroissoient au-dessus du commun des hommes. Et l'on sent bien, sans que j'en avertisse, que l'Histoire profane, aussi bien que la sacrée, a donné lieu à tous ces demi-dieux, et à ces Héros que la Fable a placés dans le ciel, en réunissant souvent sur la tête et sous le nom d'un seul des actions très-séparées et pour les temps, et pour les lieux, et pour les personnes.

ARTICLE SECOND.

De l'utilité de la Fable.

Ce que j'ai dit jusqu'ici de l'origine des fables, qui doivent leur naissance à la fiction, à l'erreur, au mensonge, à l'altération des faits historiques, et à la corruption du cœur humain, peut donner lieu à une question, et faire demander s'il est fort à propos d'instruire des enfans chrétiens de toutes les folles inventions, et des rêveries absurdes, dont il a plu au paganisme de remplir les livres de l'antiquité.

Cette étude, quand elle est faite avec les précautions et la sagesse que demande et qu'inspire la Réligion, peut être d'une grande utilité pour les jeunes gens.

Premièrement elle leur apprend ce qu'ils doivent à Jésus-Christ leur Libérateur, qui les a arrachés de la puissance des ténèbres, pour les faire passer à l'admirable lumière de l'Evangile.

Avant lui qu'étoient les hommes, même les plus sages et les plus réglés; ces célèbres Philosophes, ces grands Politiques, ces fameux Législateurs de la Grèce, ces graves Sénateurs de Rome, en un mot toutes les nations du monde les mieux policées et les plus éclairées ? La Fable nous l'apprend. C'étoient des adorateurs avengles du démon, qui fléchissoient le genou devant l'or, l'argent et le marbre, qui offroient de l'encens et des prières à des statues sourdes et muettes, qui reconnoissoient pour dieux des animaux, des reptiles, des plantes même; qui ne rougissoient point d'adorer un Mars adultère, une Vénus prostituée, une Junon incestueuse, un Jupiter souillé de tous les crimes, et digne par cette raison de tenir le premier rang parmi les dieux.

Quelles impuretés, quelles abominations ne régnoient point dans leurs cérémonies, dans leurs solennités, dans leurs mystères ! Les temples des dieux étoient des écoles de désordres : leurs tableaux, des invitations au crime, leurs bois sacrés, des lieux de prostitutions : leurs sacrifices, un mélange affreux de superstitions et de cruautés.

Voilà ce qu'ont été tous les hommes, à l'exception du peuple Juif, pendant plus de deux mille ans. Voila ce qu'ont été nos pères, et ce que nous serions encore nous mêmes, si la lumière de l'Evangile n'eût dissipé nos ténébres. Chaque histoire de la Fable, chaque circonstance de la vie des dieux, doit nous remplir en même temps de confusion, d'admiration, de reconnoissance ; et semble nous crier à haute voix, ce que S. Paul disoit aux Ephésiens. [1] *Souvenez vous*, et ne l'ou-

[1] *Eph. c.* II. *v.* II. 12.

ver dans leur patrie, ou dans quelque autre lieu où leurs affaires et leurs intérêts les appellent: et c'est ce but, ce motif, qui les fait agir, et les met en mouvement. Ils ne laissent pas néanmoins, s'ils en ont le loisir, et s'ils se piquent de curiosité, d'examiner chemin faisant ce qui se rencontre sur leur route de plus remarquable, et d'en faire des espèces de journaux et de mémoires pour leur usage particulier. Voilà ce qu'on doit aussi pratiquer en étudiant l'Histoire; c'est-à-dire, qu'outre la suite des faits et des événemens, et les sages réflexions auxquelles ils donnent lieu, on doit encore y ramasser avec soin tout ce qui regarde les usages, les coutumes, les lois, les arts, et mille autres connoissances curieuses, qui servent à orner l'esprit, et qui contribuent aussi beaucoup à l'intelligence parfaite de l'histoire.

Utilité de l'étude des Antiquités.

Cette étude est, jusqu'à un certain point, d'une nécessité absolue pour tous les maîtres. Sans elle il y a dans tous les Auteurs beaucoup d'expressions, d'allusions, de comparaisons, qu'on ne peut entendre: sans elle il n'est presque pas possible de faire un pas dans la lecture même de l'Histoire, qu'on ne se trouve arrêté par des difficultés, dont souvent une légère connoissance de l'Antiquité donneroit la solution. Qu'on parcoure seulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du peuple Romain renferme celle de presque toutes ses lois et ses coutumes et l'on reconnoîtra de quelle utilité et de quel secours est l'étude dont je parle.

Je sais que cette étude, comme toutes les autres, si on la pousse trop loin, a ses dangers et ses

ses écueils. Il y a une sorte d'érudition obscure et mal conduite, qui ne s'occupe que de questions également vaines et épineuses, qui dans chaque matière cherche ce qu'il y a de plus abstrus et de plus inconnu, et qui se borne presque à la découverte de choses absolument superflues, qu'il seroit souvent plus utile d'ignorer que de savoir. [1] Sénèque, en plus d'un endroit, se plaint que ce mauvais goût, qui avoit pris naissance chez les Grecs, étoit passé chez les Romains, et commençoit à saisir la nation. [2] Il remarque qu'il y a, en matière d'étude, comme dans le reste, un excès et une intempérance vicieuse; qu'il n'est pas moins blâmable de faire à grands frais un amas de connoissances inutiles, que de meubles superflus; que cette sorte d'érudition n'est propre qu'à faire d'importuns discoureurs, sottement entêtés de leur mérite; et qui dans le fond sont de vrais ignorans. Il parle de Didyme, ce fameux Grammairien, qui avoit composé quatre mille volumes, où il examinoit une infinité de questions inutiles, qui n'étoient bonnes qu'à être oubliées. Je le trouverois, dit Sénèque, bien malheureux, s'il avoit été condamné, je ne dis pas à composer, mais seulement à lire un si grand nombre de livres: *Quatuor millia librorum Didymus Grammaticus scripsit, miser, si tam multa supervacua legisset.*

[1] *Ecce Romanos quoque invasit inane studium supervacua discendi.* Lib. de brev. vit. cap. 14.

[2] *Plus scire velle, quàm sit satis, intemperantiæ genus est... An tu existimas reprehendendum, qui supervacua usu sibi comparat, et pretiosarum rerum pompam in domo explicat? non putas eum, qui occupatus est in supervacua literarum suppellectile? Quid quòd ista liberalium artium consectatio molestos, verbosos, intempestivos, sibi placentes facit, et ideo non discentes necessaria, quia supervacua didicerunt.* Epist. 88.

Juvénal [1] se moque aussi avec raison du mauvais goût de ceux de son temps; qui exigeoient qu'un Précepteur fut en état de répondre sans préparation sur mille questions absurdes et ridicules. En effet, c'est bien peu connoître le prix du temps, et bien mal placer sa peine et son travail, que de les employer à l'étude de choses obscures et difficiles, et en même temps, comme le dit [2] Cicéron, non nécessaires: et quelquefois même vaines et frivoles.

Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum. *Martial.*

Un maître sensé évitera avec soin ce défaut. En s'appliquant à l'Histoire et aux Antiquités, il ne poussera point trop loin ses recherches, et gardera dans cette étude une sage sobriété. Il se souviendra de ce que dit Quintilien [3], que c'est une sotte et pitoyable vanité que de se piquer de savoir sur un sujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins estimables; qu'une telle occupation use et consume mal-à-propos un temps et des efforts que l'on doit réserver pour de meilleures choses; et qu'entre les vertus et les perfections d'un bon maître, celle de savoir ignorer certaines choses n'est pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes Grammatici habebitur, aliqua nescire.*

[1] Sed vos sævæ imponite leges,
Ut præceptori verborum regula constet;
Ut legat historias; auctores noverit omnes.
Tanquam ungues digitosque suos; ut forte rogatus,
Dum petit aut thermas, aut Phœbi balnea, dicat
Nutricem Anchisæ, nomen patriamque novercæ
Anchemoli: dicat, quot Acestes vixerit annos,
Quot Siculus Phrygibus vini donaverit urnas.
Juvenal. lib. 3. Satyr. 7.

[2] *Alterum est vitium, quòd quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt, easdemque non necessarias.* Offic. lib. 1. n. 19.

[3] *Quintil. lib. 1, cap. 8.*

Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matières sèches pour l'ordinaire et rebutantes, de les assaisonner par de courtes histoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter presque toutes les difficultés et les épines, de n'en laisser cueillir aux jeunes gens pour ainsi dire que la fleur, de réveiller le goût et de piquer leur curiosité par des traits singuliers et frappans, en un mot de leur faire désirer et attendre avec quelque impatience cette sorte d'exercice.

Avec ces précautions on ne peut trop recommander l'étude des Antiquités ni aux écoliers ni aux maîtres. Ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs essentiels. Elle fait partie d'une érudition qui est non-seulement convenable, mais absolument nécessaire à des personnes destinées par leur état à étudier et à enseigner les belles-lettres. L'Université dans tous les temps s'est distinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vu sortir de son sein des savans en tout genre, qui ont fait honneur à la littérature et à la Nation par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnebe, Muret, Buchanan, Scaliger, Casaubon, et tant d'autres; qui ont enseigné ou étudié dans l'Université de Paris.

C'est à nous à soutenir leur gloire, et à regarder leur réputation comme un riche et précieux patrimoine que nous devons transmettre à nos successeurs dans son entier, et ne pas souffrir qu'il diminue ou se dissipe par notre paresse et notre indolence. Nous voyons plusieurs de nos confrères se distinguer dans l'Université, chacun selon son goût et son attrait, en différens

genres de littérature : composition en prose ou en vers grecs et latins ; étude profonde de la Rhétorique et des anciens Rhéteurs, de la Poétique et des Maîtres qui en ont traité, de la Grammaire en général, et de toutes ses parties ; connoissance exacte des Auteurs anciens, de l'Histoire tant Grecque que Romaine, et des Antiquités de l'une et de l'autre nation. Une noble émulation nous est permise en ce point. Nous devons, tous tant que nous sommes, faire effort pour atteindre, et même, s'il se peut, pour passer ceux qui, jusqu'ici, nous ont dévancés.

Il ne s'agit pas seulement de la gloire de l'Université, mais de l'honneur de la nation, qui doit nous toucher sensiblement. Il semble que certains peuples voisins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux sciences, et par les grands et doctes ouvrages dont ils enrichissent le Public. Ils ne peuvent disputer aux Français celles d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence et la poésie, l'étude des belles-lettres, la finesse et la délicatesse de la composition ; le siècle de Louis-le-Grand ayant été pour nous, ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les Romains, c'est-à-dire, la règle et le modèle du bon goût en tout genre. En conservant avec soin et avec jalousie cette glorieuse partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit aussi nous être fort précieuse ; et la perfection de notre état est de joindre ensemble ces deux choses, le bon goût des belles-lettres, et celui de l'érudition.

Ces deux parties, quoique bien différentes, ne sont point incompatibles, et elles doivent se

prêter un mutuel secours. En effet l'érudition brille tout autrement, quand elle est soutenue d'une composition fine et délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce, et de beaucoup d'autres illustres savans qui ont fait tant d'honneur à la littérature : et d'un autre côté la délicatesse de la composition est infiniment relevée par la solidité et la multiplicité des pensées et des choses que l'érudition lui fournit.

Je ne sais si l'amour de la patrie, et la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent : mais il me semble que les deux caractères dont je viens de parler se trouvent heureusement réunis dans la plupart des Mémoires qu'a donnés au public l'Académie Royale des Inscriptions et des Belles-Lettres. On y trouve une grande partie des Antiquités expliquées avec beaucoup de netteté et d'élégance. J'en ai fait grand usage dans le peu que j'en rapporte ici. Le double titre d'Inscriptions et de Belles-Lettres que porte cette Académie, marque assez que son but est de joindre la délicatesse de la littérature à la profondeur de l'érudition. Pour ne point parler de beaucoup d'autres savans Académiciens, tels qu'étoient M. l'Abbé Fraguier, et M. l'Abbé Massieu, elle a perdu depuis peu un excellent sujet, qui réunissoit dans un degré éminent ces deux qualités ; je parle de M. Boivin le jeune, Professeur Royal en langue Grecque, Garde de la Bibliothèque du Roi, et l'un des Quarante de l'Académie Française. Il avait une vaste érudition, et je ne sais si dans toute l'Europe il y avoit un homme qui possedât la langue Grecque plus parfaitement que lui. Mais en même temps il composoit

dans les trois langues, grecque, latine, et française, soit en prose soit en vers, avec une extrême délicatesse. Plusieurs de nos plus habiles Professeurs de l'Université ne manquoient jamais de lui montrer leurs compositions, et ils se trouvoient toujours bien de sa critique, également modeste et judicieuse. Pour moi, quoiqu'il fût mon cadet pour l'âge, je l'ai toujours regardé comme mon maître pour les belles-lettres, surtout pour le grec; et je lui dois une grande partie du peu que je sais.

C'est à cette érudition que doivent tendre les jeunes maîtres qui songent à faire des études sérieuses, et à conduire celles des autres. La longueur et la difficulté du travail ne doivent point les rebuter. En consacrant tous les jours un certain temps réglé à la lecture des anciens Auteurs, ils feront peu à peu un amas de richesses, dont ils seront eux-mêmes étonnés dans la suite. Il ne s'agit que de commencer, de mettre le temps à profit, et de faire ses remarques avec ordre et clarté. Pour savoir ce qu'il est à propos d'observer dans ses lectures, il faudroit déjà avoir quelque goût et quelque teinture d'érudition. Ainsi, pour me renfermer dans celle dont il s'agit ici, il seroit à souhaiter qu'un maître, avant que de s'engager dans l'étude des anciens Historiens, eût parcouru au moins ce que Rosinus a écrit sur les Antiquités Romaines. Ce travail n'est pas de longue haleine, et il peut cependant être d'un grand usage pour les jeunes maîtres dans la lecture des Auteurs, en les rendant attentifs à plusieurs choses, qui sans cela pourroient leur échapper. On a un petit traité latin du P. Cantel Jésuite,

intitulé *De Romana Republica*, qui est fort propre pour les commençans. Il y en a un français, mais fort abrégé, qui a pour titre, *Abrégé des Antiquités Romaines*, qu'on pourroit mettre entre les mains des jeunes gens, jusqu'à ce qu'on en ai fait un exprès pour eux: et j'espère que quelque habile maître voudra bien se charger de ce petit ouvrage.

On peut rapporter à sept ou huit chefs une bonne partie de ce qui regarde les Antiquités, la religion; le gouvernement politique; la guerre; la navigation; les monumens et édifices publics; les jeux; les combats; les spectacles; les arts et les sciences; les usages de la vie commune, comme les repas, les habits, les monnoies, etc.

Chacune de ces parties en renferme beaucoup d'autres. Par exemple, sous le titre de religion sont compris, les dieux; les prêtres; les temples; les vases, meubles, instrumens employés à divers actes de religion; les sacrifices; les fêtes; les vœux et les oblations; les oracles et les présages. Sous le titre du gouvernement politique, les Comices ou Assemblées, les différentes Magistratures, les Lois, les Jugemens. Et ainsi de tout le reste.

Il y a mille choses curieuses, et dignes certainement d'être observées, qu'un maître un peu versé dans cette étude fait remarquer à ses disciples selon que l'occasion s'en présente, et à la longue il leur remplit l'esprit d'un grand nombre de connoissances utiles et agréables, qui ne leur coûtent presque aucun travail. Quelques exemples en seront la preuve, et montreront combien l'étude des Antiquités peut servir soit pour exci-

ter la curiosité des jeunes gens et leur inspirer du goût pour la lecture, soit même pour leur insinuer d'utiles principes par rapport aux mœurs et à la religion. Je me bornerai ici à un seul article qui regarde les Arts, et je n'en traiterai qu'une très-médiocre partie.

Faits et réflexions sur ce qui regarde l'invention des Arts.

Il est important, en lisant les Auteurs, d'y remarquer soigneusement l'origine des arts et des sciences, leurs différens progrès, leur décadence et leur chute, les faits rares et curieux qu'on y trouve sur ce sujet, les hommes illustres qui y ont excellé, les princes qui en ont fait fleurir l'étude en accordant leur protection aux personnes qui se distinguoient en quelque genre que ce fût; et l'on ne doit pas omettre les découvertes qui ont échappé aux recherches des Anciens, et qui étoient réservées pour les siècles postérieurs. Je ne toucherai que les deux derniers articles, je me contenterai d'en indiquer seulement quelques exemples. J'y joindrai quelque chose sur les mesures et les monnoies.

§. 1. *Découvertes échappées aux Anciens.*

Les jeunes gens entendent souvent parler de cavalerie dans les descriptions des combats dont les Auteurs sont pleins, mais il est rare qu'ils fassent attention à une chose fort étonnante en elle-même, et qu'on a de la peine à comprendre : c'est qu'anciennement les cavaliers ne se servoient point d'étriers. Il falloit donc, quand l'âge les appesantissoit, qu'ils se fissent mettre à cheval par leurs Ecuyers s'ils en avoient, ou qu'ils prissent l'avantage d'un terrain plus élevé, ou de quelque pier-

re, ou d'un tronc d'arbre. Plutarque [1] observe que Graccus fit mettre sur les grands chemins d'espace en espace des pierres pour aider les cavaliers à monter à cheval.

On est surpris avec raison que les anciens n'aient point employé le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant étoit en usage chez eux. Sans parler des glaces et des miroirs dont les chambres étoient parées, on employoit le verre pour faire des vases, des tasses, des gobelets qui imitoient parfaitement le cristal, et qui n'étoient pas un des moindres ornemens des buffets. Quoi de plus facile que d'en faire des vitres? Cependant les Anciens ne s'en étoient point avisés.

Ils n'usoient point non plus de lin pour les chemises, qui contribuent beaucoup pourtant à la propreté et à la santé : et c'est une des raisons qui rendoient chez eux le bain absolument nécessaire.

On fait de même observer aux jeunes gens que plusieurs inventions des plus nécessaires à la vie, telles que sont les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la boussole, l'imprimerie, et d'autres choses pareilles n'étoient point connues des Anciens, et que nous devons la plupart de ces rares et précieuses inventions à des siècles de barbarie, où régnoient encore la grossièreté et l'ignorance que l'irruption des peuples du Nord, ennemis et destructeurs de tous les ouvrages de l'art, avoit répandues dans toute l'Europe. Quelles découvertes n-a-t-on point faites dans l'astronomie par le moyen des lunettes d'approche ! Quel changement la boussole n'a-t-elle point apporté dans la navigation !

[1] *In vit Grach.*

On ne manque pas, à cette occasion, de faire remarquer aux jeunes gens que l'invention des arts ne doit point être attribuée à l'industrie humaine seule, mais à une providence particulière, qui se cachant pour l'ordinaire sous des rencontres qui ne paroissoient que l'effet du hasard, a conduit les hommes par degrés à des découvertes merveilleuses, pour leur procurer dans les temps marqués les nécessités et les commodités de la vie. C'est une vérité que les païens même ont reconnue; et Cicéron, [1] parcourant ce qu'il y a de plus utile et de plus précieux dans la nature, avoue que tout cela seroit demeuré enseveli dans l'oubli, et caché dans les entrailles de la terre, si Dieu n'en avoit donné la connoissance et l'usage à l'homme.

Pour appuyer cette réflexion, et rendre cette vérité plus sensible, on explique en détail aux jeunes gens ce qui regarde la boussole, et un tel récit ne peut que leur faire beaucoup de plaisir. La boussole, leur dit-on, est une boîte où il y a une aiguille aimantée, et soutenue de telle sorte qu'elle peut tourner de tous côtés. Cette aiguille, par la vertu de l'aimant dont on l'a frottée, se dirige toujours d'une manière fixe à peu de chose près sur la ligne méridienne, tournant une de ses extrémités vers le nord, et l'autre vers le midi; et par ce moyen elle découvre au Pilote de quel côté est porté le vaisseau. Les Anciens, avant l'invention de la boussole, ne pouvoient naviguer fort loin en pleine mer, parce qu'ils n'avoient pour se conduire que le soleil et les étoiles, et quand ce secours leur manquoit, ils alloient au hasard, et ne savoient de quel côté le vaisseau avançoit. C'est

[1] *Cic. lib. 1. de Divin. n. 116.*

pour cela qu'ils ne s'éloignoient pas beaucoup des côtes, et qu'ils n'osoient entreprendre des voyages de long cours. La boussole a levé ces difficultés, parce que quelque temps qu'il fasse pendant le jour, et quelque obscurité qu'il y ait pendant la nuit, elle montre toujours où est le nord et le midi, et par une suite nécessaire où est l'orient et l'occident, et fait connoître sûrement la route que tient le vaisseau.

La découverte du nouveau monde, et par conséquent le salut d'une infinité d'âmes, dépendoit de l'invention de la boussole, et il est étonnant qu'elle ait été ignorée si long-temps, car elle n'est connue en Europe que depuis environ trois cents ans. Des deux vertus spécifiques qu'a la pierre d'aimant, les Anciens en connoissoient une parfaitement, savoir celle d'attirer et de soutenir le fer. Comment ne sont-ils point parvenus à découvrir l'autre, qui est de se tourner et de se fixer toujours vers le nord et le midi; découverte qui nous paroît maintenant si facile et si naturelle? Qui ne voit clairement que Dieu, qui rend les hommes attentifs ou distraits sur les effets de la nature selon ses vues et son bon plaisir, avoit réservé dans ses décrets éternels cette importante découverte pour les temps où il vouloit que l'Evangile fût porté dans ces terres, inaccessibles jusques là à nos vaisseaux, parce qu'elles étoient séparées de nous par des espaces immenses de mer qu'ils ne pouvoient traverser, et que Dieu n'avoit point encore levé les barrières qui nous en avoient fermé l'entrée.

En parlant aux jeunes gens des vaisseaux des Anciens, on les avertit qu'il y a une grande diffi-

culté entre les Savans pour expliquer comment les rangs de rames étoient disposés. Il y en a, dit le P. de Montfaucon, qui veulent qu'ils fussent mis en long, et à-peu près comme sont aujourd'hui les rangs de rames dans les galères. D'autres, et il est lui même de ce nombre, soutiennent que les rangs des birèmes, des trirèmes, des quinquérèmes, ou pentères, et d'autres, multipliés jusqu'au nombre de quarante en certains vaisseaux, étoient les uns sur les autres, non perpendiculairement, ce qui auroit été impossible, mais obliquement, et comme par degrés; et ils le prouvent par une infinité de passages d'Auteurs. Mais ce qu'il y a de plus fort pour ce sentiment, c'est que les anciens monumens, surtout la colonne Trajane, nous représentent ces rangs les uns sur les autres. Cependant ajoute le Père de Montfaucon, nos plus habiles gens de marine prétendent que cela est impossible. Tous ceux, dit-il, à qui j'en ai parlé, dont quelques-uns sont de la première distinction, et d'une habileté reconnue de tout le monde, parlent de même.

Sans être fort habile dans la marine, on conçoit aisément qu'il devoit y avoir une difficulté presque insurmontable dans la manœuvre des vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, tels que ceux[1] de Ptolémée Philopator roi d'Egypte, et d'Hiéron, roi de Syracuse. Le vaisseau d'Hiéron, fabriqué sous la direction d'Archimède, avoit vingt rangs de rames, et l'autre quarante. Celui-ci étoit long de 280 coudées, large de 38, et en avoit de hauteur environ 50. Les rames de

[1] On en peut voir la description dans Athénée, l. 5.

ceux qui tenoient le plus haut rang, avoient de longueur 38 coudées. Il paroît par la colonne Trajane que dans les birèmes et dans les trirèmes, il n'y avoit qu'un rameur à chaque rame : il n'est pas aisé de décider pour les autres. Aussi Plutarque [1] remarque-t-il que le vaisseau de Ptolémée, plus semblable à un bâtiment immobile qu'à un navire, n'étoit que pour la pompe et le spectacle, et non pour l'usage. Tite-Live dit à-peu-près la même chose du navire de Philippe roi de Macédoine, qui avoit seize rangs de rames: *Jussus Philippus naves omnes tectas tradere; quin et regiam unam inhabilis prope magnitudinis quam sexdecim versus remorum agebant.* [*Liv. lib.* 33. *n.* 30.] Végèce ne compte entre les vaisseaux de raisonnable grandeur, et propre pour la guerre, que les quiquérèmes, et ceux de moindre rang; et il n'est guère parlé que de ceux-là dans les Auteurs. Il paroît même que depuis Auguste on n'a guère employés d'autres vaisseaux à plusieurs rangs de rames, que les trirèmes et les birèmes.

Mais, pour bien juger de la manœuvre de ces vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, il faudroit l'avoir vue de ses propres yeux. L'Histoire [2] parle des navires de Démétrius surnommé le Poliorcète, qui étoient à seize rangs de rames : avant lui on n'en avoit point encore vu de tels. Leur agilité, dit Plutarque, leur vîtesse, et leur adresse à tourner, étoient encore plus admirables que leur grandeur énorme. Tout cela étoit de l'invention de ce Prince, qui avoit un merveilleux génie pour les arts, et qui inventa bien

[1] *In vit. Demetr.*
[2] *Plut. in vit. Demetr.* = [3] *Diod. Sic. lib.* 20.

des choses inconnues aux architectes. Ces navires faisoient l'admiration des gens de son temps, qui n'auroient jamais pu croire que cela fût possible, s'ils ne l'avoient vu.

J'ai fait ces remarques, pour montrer combien il est important, en lisant les Auteurs grecs et latins, d'être attentif à y observer exactement dans les descriptions qu'on y trouve de flottes et de combats sur mer, tout ce qui a rapport à la construction des vaisseaux, à leurs formes, et à leurs espèces différentes, et aux différens changemens qui sont arrivés dans la marine par rapport à la navigation.

Je dois pourtant avertir les jeunes gens en général qu'il y a certains faits merveilleux rapportés par les Anciens, sur lesquels il est bon de suspendre un peu sa croyance, jusqu'à ce qu'on les ait examinés avec plus de soin. Pline [1] dit que du temps de Tibère on avoit trouvé le secret de rendre le verre malléable, mais qu'on avoit étouffé entièrement cette invention, de peur qu'elle ne fît perdre le prix et l'estime à l'or, à l'argent, et à toutes sortes de métaux. Dion [2] rapporte l'histoire d'un ouvrier, qui ayant laissé tomber à dessein devant Tibère un vase de verre qu'il lui présentoit, en ramassa sur-le-champ les morceaux, et après les avoir un peu maniés; montra le vase entier et sans aucune fracture. D'autres Auteurs, sur la foi de Pline ont raconté le même fait. Cependant les savans assurent que la prétendue *malléabilité* du verre est une chimère, que la saine physique dément absolument. Aussi Pline avoue que ce qu'on en disoit, avoit plus de

[1] *Lib. 36. cap. 26.* — [2] *Lib. 57. pag. 617.*

cours que de fondement : *Ea fama crebior diu quàm certior fuit.*

Je ne sais si l'on peut faire plus de fond sur ce que le même Pline [1] raconte d'un petit poisson appelé par les Grecs *Echeneis*, et par les Latins *Remora*: qui s'étant attaché sous le gouvernail de la galère qui portoit l'Empereur Caligula, l'arrêta tout court, sans que quatre cents rameurs qui y étoient la pussent faire avancer.

§. 2. *Honneurs rendus aux Savans.*

Il y auroit beaucoup de choses à observer dans l'Histoire ancienne sur ce qui regarde les honneurs rendus à ceux qui ont inventé ou perfectionné les arts, et en général aux Savans du premier ordre qui se sont distingués d'une manière particulière : mais mon dessein ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur ce sujet, quelque intéressant qu'il fût pour nous.

[2] On ne peut lire la lettre que Philippe Roi de Macédoine écrivit à Aristote, sans être ravi d'admiration en voyant que ce Prince préféroit à la joie que lui avoit causé la naissance d'un fils, celle qu'il auroit de lui donner pour maître le premier Philosophe de son temps, et le plus habile homme qui eût jamais été.

L'estime singulière que fit Alexandre le Grand des poésies d'Homère, et les égards qu'il eut dans le sac de la Ville de Thèbes pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guères moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes : et on l'admire presque autant, lorsque, déchargé du faste de la royauté, il aime à s'entretenir familièrement avec les célèbres Peintres et Sculpteurs de

[1] *Lib.* 32. *c.* 1. = [2] *Aul Gel. lib.* 9. *c.* 3.

son temps, que lorsque marchant à la tête de ses armées il porte partout la terreur.

La protection éclatante que Mécène accorda aux gens de lettres, employant pour leur faire du bien tout le crédit qu'il avoit auprès du Prince, a rendu son nom immortel, et a procuré au siècle d'Auguste la gloire d'être regardé à jamais comme l'âge d'or de la littérature, et la règle du bon goût en tout genre d'érudition.

[1] Quand on lit que le Roi Catholique et le Cardinal Ximénès, allant un jour à un Acte public qui se soutenoit dans la nouvelle université d'Alcala, voulurent que le Recteur marchât au milieu d'eux: (prérogative que cette Université a toujours conservée depuis); on sent bien que ce n'étoit point à la personne du Recteur qu'ils rendoient cet hommage public, mais qu'en grand Roi et en grand Ministre ils vouloient par-là inspirer le goût des lettres et des sciences, qui rendent toujours avec usure aux Princes la gloire qu'elles en reçoivent.

Les privilèges singuliers que nos Rois accordèrent autrefois à l'Université de Paris, la mère et le modèle de toutes les autres, partoient du même principe: et la réputation qu'elle s'est acquise à elle-même et au Royaume dans tout le monde chrétien, montre que les Rois nos fondateurs n'ont point été trompé dans leurs vues, qu'elle a remplies au delà de toutes leurs espérances. Il en sera ainsi dans tous les temps. Les arts et les sciences fleuriront toujours dans les Etats où elles seront honorées: et à leur tour elles honoreront infiniment les Etats et les Princes qui les auront fait fleurir.

[1] Hist. de Ximen. par M. Fléchier, l. 6.

Je ne puis m'empêcher d'insérer ici un fait arrivé tout récemment et presque sous nos yeux, qui mérite d'être célébré dans toutes les langues, et inscrit en caractères éclatans dans tous les fastes de la Littérature. C'est ce qui s'est fait en Angleterre dans les obsèques du célèbre M. Newton, l'Archimède de notre siècle par la sublimité de ses raisonnemens dans la théorie, et par la force de son génie industrieux et inventif dans la pratique. Je ne ferai que transcrire ce qui se trouve dans le bel éloge qu'en fit M. de Fontenelle avec son éloquence ordinaire, dans l'ouverture de l'Académie des Sciences de l'année 1727.

« Son corps fut exposé sur un lit de parade « dans la chambre de Jérusalem, endroit d'où « l'on porte au lieu de leur sépulture les person- « nes du plus haut rang, et quelquefois les têtes « couronnées. On le porta dans l'Abbaye de Vest- « minster, le poêle étant soutenu par Milord « grand Chancelier, par les Ducs de Montrose, « et Roxbrugh.; et par les Comtes de Pembrok, « de Sussex, et de Masclesfield. Ces six pairs d'An- « gleterre, qui firent cette fonction solennelle, « font assez juger quel nombre de personnes de « distinction grossirent la pompe funèbre. L'E- « vêque de Rochester fit le service, accompagné « de tout le clergé de l'Eglise. Le corps fut enterré « près l'entrée du Chœur. Il faudroit presque re- « monter chez les anciens Grecs, si l'on vouloit « trouver des exemples d'une aussi grande véné- « ration pour le savoir. La famille de M. Newton « imite encore la Grèce de plus près par un mo- « nument qu'elle lui fait élever, et auquel elle « emploie une somme considérable. Le Doyen

« et le Chapitre de Vestminster ont permis qu'on « le construisît dans un endroit de l'Abbaye qui « a été souvent refusé à la plus haute Noblesse. « La patrie et la famille ont fait éclater pour lui « la même reconnoissance, que s'il les avoit « choisies ».

Je n'ai pas besoin de prier qu'on me pardonne cette digression. Pour peu qu'on soit sensible au bien public et à l'honneur des Lettres, il ne se peut qu'on ne soit vivement touché de cette espèce d'hommage solennel que la Noblesse d'un puissant Royaume, au nom ce semble de toute la Nation, rend à la science et au mérite.

§. 3. *Des mesures de temps et de lieux, et des monnoies anciennes.*

J'ajoute cet article non pour entrer dans la discussion de ces matières, la plupart très-difficiles, mais pour en donner une légère connoissance aux jeunes gens, et pour mettre sous leurs yeux un tarif des différentes sommes qui se rencontrent souvent dans les Auteurs, et qui par elles-mêmes ne présentent à l'esprit aucune idée claire de leur valeur. Pline l'ancien [1] dit que Roscius, le plus célèbre Acteur de son temps, gagnoit par an cinq cent mille sesterces: *Apud majores Roscius histrio H S quingenta annua meritasse proditur.* On lit dans Paterculus [2] que Paul-Emile mit dans le trésor public deux cent millions de sesterces: *Bis millies centies H-S ærario contulit.* De jeunes gens ne connoissent point nettement la valeur de ces sommes. Le Tarif leur apprend en un coup-d'œil que la première somme est de 62500. liv. et la seconde de vingt-cinq millions de notre monnoie.

[1] *Lib. 7. cap. 39.* = [2] *Lib. 1. cap. 9.*

1. *Mesures de temps.*

Les Grecs comptoient par *Olympiades*, dont chacune comprenoit l'espace de quatre années entières. Et ces Olympiades prenoient leur nom des Jeux Olympiques, qui se célébroient dans le Péloponnèse auprès de la ville de Pisa, autrement dite *Olympia*. La première Olympiade, où Corœbus remporta le prix, commence, selon Ussérius, à l'été de l'année du monde 3228.

Varron place la fondation de Rome à la 3e année finissante de la VIe Olympiade, qui est l'an du monde 3251 selon Ussérius, et avant Jésus-Christ 753. Caton la place deux ans plus tard. Ussérius ne suit ni l'un ni l'autre, et la met cinq ans plus tard que Varron. Tite-Live, selon M. Dodwel, a suivi le sentiment de Caton : c'est ce qui m'a déterminé à m'y attacher aussi depuis que j'ai formé le dessein de travailler à l'Histoire Romaine. Ainsi je place, avec Caton, la fondation de Rome à la fin de la première année de la VIIe Olympiade, qui est l'an du monde 3253, et avant Jésus-Christ 751.

Voilà les deux époques les plus nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire, les Olympiades et la fondation de Rome ; en y joignant celles du monde et de l'Ere chrétienne.

2. *Mesures Itinéraires.*

Le point est la moindre partie qui se puisse décrire.

Douze points font une ligne.

Douze lignes font le pouce.

Douze pouces font le pied.

Deux pieds et demi font le pas commun.

Deux pas communs, ou cinq pieds, font le pas géométrique.

Cela posé, voici les mesures itinéraires les plus connues.

Le *Stade* étoit particulier aux Grecs, et est de 125 pas géométriques. Par conséquent il en faut 20 pour faire une lieue commune de France, qui est de 2500 pas.

Le *Mille* chez les Romains est de 8 stades, ou de 1000 pas géométriques: un peu moins d'une demi lieue.

La *Lieue* des anciens Gaulois est de 1500 pas.

La *Parasange* chez les Perses est ordinairement de 30 stades, c'est-à-dire, d'une lieue et demi. Il y en a depuis vingt jusqu'à 60 stades.

Le *Schoène* le plus commun chez les Egyptiens est de 40 stades, et ainsi de deux lieues. Il y en a depuis 20 jusqu'à 120 stades.

La *Lieue commune* de France est de 2500 pas: La *Petite* de 2000 pas. La *Grande* de 3000 pas. Quand on parle des lieues de France, on entend ordinairement les communes.

3. *Des Monnoies anciennes.*

La drachme Attique, à laquelle répond le denier Romain, nous doit servir de règle pour connoître la valeur de toutes les autres monnoies. M. de Tillemont l'a fait monter à douze sols de notre monnoie: le Père Lamy à huit sols à quelque chose près: M. Dacier à dix sols. C'est à ce dernier sentiment que je m'en tiens, sans examiner ici les raisons de ces différences, seulement parce que cette manière de compter est la plus facile, et par conséquent la plus propre pour les jeunes gens. Je prends notre monnoie en fixant le marc à vingt-sept livres tournois, ce qui est regardé par la plupart des nations de l'Europe comme le prix intrinsèque de l'argent.

Monnoies Grecques.

L'*Obole* Attique est la sixième partie d'une drachme Attique.

La *Dragme* Attique est composée de six oboles. Elle répond au denier Romain, et vaut dix sols de France.

La *Mine* Attique vaut cent drachmes, et par conséquent 5o livres de France.

Le *Talent* Attique vaut soixante mines, et par conséquent trois mille livres de France.

Myriade est un mot grec qui signifie dix mille. Ainsi une myriade de dragmes signifie dix mille drachmes, et vaut 5ooo livres.

Le *Stater* Attique étoit une monnoie d'or du poids de deux dragmes, qui valoient vingt dragmes d'argent, et par conséquent dix livres de France.

Le *Darique*, monnoie d'or des Perses, et celle qui portoit le nom de Philippe roi de Macédoine, *Philippei* étoient de la même valeur que la Stater Attique.

Le *Sicle*, monnoie des Hébreux, valoit quatre drachmes Attiques, c'est-à-dire 4o sols.

Monnoies Romaines.

L'*As* Romain, autrement appelé *libra*, ou *pondo*, valoit dans son origine la dixième partie du denier Romain.

Le *petit Sesterce*, *sestertius*, ou *nummus*, étoit la quatrième partie du denier Romain, et valoit deux sols et demi de France. Il étoit d'abord marqué ainsi, L-L-S, parce qu'il valoit deux *as*, ou deux livres et demie: *sestertius* pour *semistertius*, comme qui diroit un demi ôté de trois. Ensuite

les Libraires ont mis une H pour les deux L-L, et ont ainsi marqué le sesterce, H S.

Le *Denier* étoit une petite pièce d'argent, qui valoit 10 as, 4 sesterces, et par conséquent 10 sols de France.

Le *grand Sesterce*, c'est-à-dire, *sestertium*, au neutre, signifie une somme qui valoit 1000 petits sesterces, 250 deniers Romains, 125 livres de France.

Cette dernière somme se comptoit diversement. *Decem sestertia*, dix grands sesterces, ou dix mille petits. *Centena millia HS*, ou *nummûm*: cent mille petits sesterces. *Decies centena millia HS*: dix fois cent mille petits sesterces, ou un million de petits sesterces. Quelquefois on met l'adverbe seul: *decies*; et pour lors on sous-entend *centena millia HS*.

Le nom de la monnoie d'or étoit *Aureus* ou *Solidus*. Il est estimé ordinairement dans les Auteurs 25 deniers d'argent.

Le proportion de l'or à l'argent a fort varié dans tous les temps. On peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité. Ainsi un talent d'argent vaut trois mille livres, un talent d'or trente mille livres. Maintenant la proportion de l'or à l'argent est à-peu-près de quinze à un.

Nombres Romains.

I.	1.
V.	5.
X.	10.
L.	50.
C.	100.
IↃ.	500.

ↀ *ou* CIↃ.	1000.
IↃↃ.	5000.
CCIↃↃ.	10000.
IↃↃↃ.	50000.
CCCIↃↃↃ.	100000.

Tarif des Monnoies Grecques.

MYRIADES.

1 myrias drachmarum Atticarum.	5000 l.
2 myriades.	10000. l. dix mille livres.
3 myriades.	15000. l.
4 myriades.	20000 l
5 myriades.	25000 l.
10 myriades.	50000 l.
20 myriades.	100000 l. cent mille livres.
50 myriades.	250000 l.
100 myriades.	500000 l.
200 myriades.	1000000 l. un million de livres.
1000 myriades.	5000000 l. cinq millions

TALENTA.

1 talent.	3000. l.
2 talents.	6000 liv.
5 talents.	15000 liv.
10 talents.	30000 liv.
50 talents.	150000 liv.
100 talents.	300000 liv. trois cent mille francs.
500 talents.	1500000 liv. un milion cinq cent mille francs.
1000 talents.	3000000 liv. trois millions.
5000 talents.	15000000 liv. quinze millions.
10000 talents.	30000000 liv. trente millions.
20000 talents.	60000000 liv. soixante millions.
50000 talents.	150000000 liv. cent cinquante millions.
100000 talents.	300000000 liv. trois cent millions.

Tarif des Monnoies Romaines.

AS.

Milia singula æris, *ou* mille asses.	50. l.
Duo millia æris.	100 l.
Quatuor millia æris.	200. l.

5 millia æris.	250 l.
10 millia æris.	500 l.
20 millia æris.	1000 l.
50 millia æris.	2500 l.
100 millia æris.	5000. l.
500 millia æris.	25000 l.
1000 millia æris. millies.	50000 l.
10000 millia æris. decies millies	500000 l. cinq cent mille francs.
20000 millia æris. vigesies millies	1000000 l. un million.
100000 millia æris. centies millies.	5000000 l. cinq millions.

SESTERTIUS.

1 sestertius, sive nummus.	2 sols et dem. de France.
8 sestertii, seu nummi	1 l.
24 sestertii	3 l.
80 sestertii.	10 l.
100 sestertii.	12 l. 10 s.
200 sestertii.	25 l.
400 sestertii.	50 l.
800 sestertii.	100 l.
1000 sestertii.	125 l.
4000 sestettii.	500 l.
8000 sestertii.	1000 l. mille francs.
80000 sestertii	10000 l. dix mille francs.
100000 vel centena millia HS. seu nummûm.	12500 l.
200000 vel bis centena millia HS.	25000 l.
500000 vel quingenta millia HS.	62500 l.
1000000 vel decies cent. millia HS un million de HS.	125000 l. cent vingt-cinq mille francs
Quindecies centena millia HS.	187500. l.
Vicies centena millia HS.	250000 l.
Quinquagies centena milia HS.	625000 l.
Centies centena millia HS. *ou*, dix milions de sesterces	1 million 250000 l.
Quingenties centena millia HS. *ou*, 50 millions de sesterces.	6 millions 250000 l.
Millies centena milia HS. *ou*, 100 millions de sesterces.	12 millions 500000 l.
Bis milies centena millia HS. *ou*, 200 milions de sesterces.	25 millions.
Decies milies centena millia HS. *ou*, mille millions de sesterces.	125 millions.
Vicies millies centena millia HS. *ou*, deux mille millions de sesterces.	250 millions.
Quadragies millies centena milia HS. *ou*, 4 mille millions de sesterces.	600 millions.

Quadragies

Quadragies quater millies C. M. HS. *ou*, 4400 millions de sesterces. 550 millions.
Quadragies octies millies C. M. SH. *ou*, 4800 millions de sesterces. 600 millions.
Quinquagies sexies millies C. M. HS. *ou*, 5600 millions de sesterces. 700 millions.
Sexagies quater millies C. M. HS. *ou*, 6400 millions de sesterces. 800 millions.
Septuagies bis millies C. M. HS. *ou*, 7200 millions de sesterces. 900 millions.
Octuagies millies C. M. HS. *ou*, huit mille millions de sesterces. 1000 *ou* mille millions.
Centies millies centena millia HS. *ou*, dix mille millions de sesterces 1250 millions.

SESTERTIUM.

1 sestertium.	250 drachmæ.	125 l.
2 sestertia	500	250 l.
4 sestertia.	1000	500 l.
10 sestertia.	2500	1250 l.
20 sestertia.	5000	2500 l.
50 sestertia.	12500	6250 l.
100 sestertia	25000	12500 l.

1000 sestertia, ou *decies sestertium*, est la même chose que *decies centena millia* HS. marqué ci-devant, et ainsi des nombres suivans.

LIVRE SIXIEME.

DE LA PHILOSOPHIE.

Si j'entreprenois de traiter à fond de la Philosophie, je pourrois adresser aux jeunes gens pour qui j'écris, les paroles que Cicéron met dans la bouche d'Antoine, qu'on avoit engagé malgré lui à parler de Rhétorique. [1] « Ecoutez, disoit-il, « écoutez un homme qui va vous instruire de ce « qu'il n'a lui-même jamais appris ». Il y auroit seulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance étoit feinte et simulée, au lieu que du mien elle est effective et réelle, ne m'étant appliqué que très-superficiellement à l'étude de la Philosophie, de quoi j'ai souvent eu lieu de me repentir. Peut-être que, si je l'avois étudiée sous des maîtres aussi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'Université, et qu'on y en voit encore en grand nombre, j'y aurois pris autant de goût qu'à l'étude des Belles-Lettres, auxquelles seules j'ai donné tout mon temps. Mais du moins je connois assez l'utilité et les grands avantages qu'on peut tirer de la Philosophie, pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une science si importante toute l'application dont ils sont capables: et c'est à quoi je me bornerai dans cette petite dissertation, qui ne sera point un traité de Philosophie, mais une simple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec soin.

Quand on n'auroit en vue que l'éloquence, cette étude seroit absolument nécessaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit: et il ne

[1] *Audite verò, audite, inquit, hominem, etc. Docebo vos, discipuli, id quod ipse non didici, quid de omni genere dicendi sentiam.* Lib. 2 de Orat. n. 28 et 29.

craint point d'avouer, que s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en est moins redevable aux preceptes des Rhéteurs, qu'aux leçons des Philosophes : *Fateor me oratorem, si modò sim, non ex Rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis extitisse.* [*Orat. n.* 12.] Mais l'utilité de la Philosophie ne se borne point à ce qui regarde l'éloquence, elle s'étend à toutes les conditions et à tous les temps de la vie.

En effet cette étude, quand elle est bien conduite et faite avec soin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs, à perfectionner la raison et le jugement, à orner l'esprit d'une infinité de connoissances également utiles et curieuses; et, ce que j'estime infiniment plus, à inspirer aux jeunes gens un grand respect pour la religion, et à les prémunir par des principes solides contre les faux et dangereux raisonnemens de l'incrédulité, qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.

ARTICLE PREMIER.

La Philosophie peut beaucoup servir au réglement des mœurs.

Un des moyens les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme, et de lui faire connoître ce qu'il est, à quelles conditions il a reçu l'être, quelles obligations et quels devoirs y sont attachés, où il doit tendre, et quelle est sa fin. Or c'est ce que se propose la Philosophie, je dis même la Philosophie païenne; et il me semble que ses leçons sur tous ces points, quoiqu'imparfaites et mêlées souvent de ténèbres, doivent être d'un grand poids sur tout esprit raisonnable.

L'homme sorti des mains de Dieu, dont il est non-seulement l'ouvrage le plus excellent, mais encore l'image la plus parfaite, se ressent, en tout ce qu'il est, de la noblesse de son extraction, et porte comme empreints dans sa nature les traits et les caractères de son origine.

Du côté de l'âme une avidité d'apprendre insatiable, une pénétration et une sagacité qui s'étend à tout, un désir du bonheur que rien de borné ne peut satisfaire, le vif sentiment d'une liberté à qui tout est indifférent excepté un seul [1] objet, l'intime conviction de sa destination à l'immortalité : tout cela, et beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme est grand, et [2] comment (c'est Ciceron qui parle ainsi) il ne peut, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, être comparé qu'à Dieu seul.

A ne considérer même en lui que la structure [3] de son corps on reconnoît qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage si parfait, et d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de rapports et de proportions entre toutes les parties qui le composent, [4] en sorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite; et l'on voit combien Sénèque a eu raison de dire que l'homme n'étoit point un ouvrage fait à la

[1] Le bien pris en général, et le souverain bien clairement connu.

[2] *Animus humanus, decerptus ex mente divina, cum alio nullo, nisi cum ipso Deo, si hoc fas est dictu, comparari potest.* Tuscul. quæst. lib. 5. n. 38.

[3] On peut voir dans Cicéron, *Liv. 2. de la Nat. des dieux, n.* 133. 153. Et dans M. de Fénélon. *Lettres sur la religion, pag.* 163. la description admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, et de leurs différentes fonctions.

[4] *Figuram corporis habilem et aptam ingenio humano dedit.* Lib. 1. de Leg. n. 26.

hâte et sans dessein, mais le chef-d'œuvre de la sagesse divine : [1] *Scias non esse hominem tumultuarium et incogitatum opus.*

Premier devoir de l'homme, par rapport à la Divinité.

Or quel a été ce dessein ? On peut dire en un mot : [2] Dieu a formé le monde entier pour l'homme, et l'homme pour lui même, afin que par lui la nature, muette d'ailleurs et stupide, devint en quelque sorte spirituelle et reconnaissante à l'égard de son créateur ; et que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes destinées à son usage et à son service, leur prêtât sa voix, son intelligence, son admiration, et fût comme le prêtre de la nature entière. De quels biens en effet Dieu n'a-t-il point comblé l'homme ? Non content de pourvoir à ses nécessités, son attention et sa tendresse lui ont fourni jusqu'aux délices mêmes : [3] *Neque enim necessitatibus tantummodo nostris provisum est : usque in delicias amamur.* [4] Quelle foule d'arbres, de légumes, de fruits excellens pour les différentes saisons de l'année ! Quel nombre infini d'animaux l'air, la terre, la mer lui fournissent-elles à l'envi ! Il n'y a aucune partie de la nature qui ne paie un tribut à l'homme, afin que l'homme de son côté paie à l'Auteur de tous ces biens le juste hommage de reconnaissance et de louanges, qui font la principale partie

[1] *Lib. 6. de Benef. cap.* 23.

[2] *Omnia quæ sunt in hoc mundo : quibus utuntur homines, hominum causâ facta sunt et parata.* Lib. 2. de nat. deor. n. 154.

[3] *Senec. de Benef. lib. 4 cap.* 5.

[4] *Tot arbusta non uno modo frugifera tot herbæ salutares, tot varietates ciborum per totum annum digestæ, ut inerti quoque fortuita terræ alimenta præberent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime dimissa : ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret.* Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.

du culte qui est dû à la Divinité, et le devoir le plus essentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude dise que c'est la nature qui nous fournit tous ces biens : car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée distincte, on ne doit entendre autre chose que la Divinité même, qui meut tout, qui produit tout, qui se montre à nous partout, et se fait sentir à chaque moment par ses bienfaits et ses libéralités. [1] *Quocumque te flexeris, ibi illum videbis occurentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis, ingratissime mortalium, qui te negas Deo debere, sed naturæ.... Quid enim aliud est natura, quàm Deus ?*

[2] Si l'homme, dit Epictète [3], avoit quelque sentiment d'honneur et de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, seroit pour lui un sujet continuel de louange, de reconnoissance, d'action de grâces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour sa nourriture, la laine de ces animaux qui lui fournit de quoi se vêtir, devroient le remplir d'admiration. Quand il voit le choc de la charrue briser et amollir les mottes de terre, et tracer un long sillon pour recevoir la semence, il devroit s'écrier : Que Dieu est grand, qu'il est bon, de nous avoir procuré tous les instrumens propres au labourage ! Quand lui-même se met à table pour manger, tout devroit le rappeller à Dieu, et renouveller sa reconnoissance. C'est lui, de-

[1] *Senec. de benef. lib. 4. cap. 7 et 8.*

[2] *Arriani Epictetus, lib. 1 cap. 16.*

[3] Epictète étoit un philosophe Stoïcien, qui vivoit dans le premier siècle. Il étoit esclave d'Epaphrodite, Capitaine des gardes de Néron.

vroit-il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper et la broyer, un estomac pour la digérer : et, ce qui est le sujet d'une louange infiniment plus intéressante pour moi ; c'est lui qui, à tous les biens dont il me comble, y ajoute encore l'avantage inestimable d'en connoître l'auteur, et d'en faire un usage conforme à sa volonté. Quoi donc, continue le même Epictète, tous les hommes étant plongés dans un sommeil léthargique sur ce qui regarde la Providence, n'est-il pas juste que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes et des cantiques en son honneur ? Que peut faire autre chose un vieillard foible et boiteux [1] comme je suis, que de célébrer les louanges divines ? [2] Si j'étois cygne ou rossignol, je chanterois, parce que telle seroit ma destination. Mais j'ai reçu en partage la raison. Je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'est-là ma fonction et mon ouvrage. Je m'en acquitte régulièrement, et je ne cesserai de m'en acquitter tant qu'il me restera un souffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philosophe Stoïque, mais un chrétien.

Second devoir de l'homme par rapport à lui-même.

Outre ce premier devoir, qui est le fondement de la religion, l'homme en a un second, qui est de représenter et d'imiter par ses vertus la divini-

[1] Un jour que son maître, qui étoit fort violent, lui donna un grand coup sur la jambe, il lui dit froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le maître ayant redoublé ses coups de telle sorte qu'il lui cassa l'os, Epictète lui répondit sans s'émouvoir : *Ne vous l'avois-je pas bien dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe* : Il réduisoit toute la philosophie à deux points : *souffrir, et s'abstenir.* Ἀνέχου, καὶ ἀπέχου.

[2] Εἰ γοῦν ἀηδὼν ἤμην, ἐποίουν τὰ τῆς ἀηδόνος· εἰ κύκνος, τὰ τοῦ κύκνου. Νῦν δὲ λογικός εἰμι· ὑμνεῖν με δεῖ τὸν θεόν.

té dont il est l'image vivante et animée. [1] Pour peu qu'il entre en lui-même, dit Cicéron, il en reconnoît les traces précieuses et l'empreinte gravée dans son ame, qui est comme le temple de la divinité : ce qui doit le porter à répondre par la noblesse de ses sentimens à celle de son origine. De là viennent ces idées naturelles, et ces notions primitives, que nous portons en nous mêmes du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice : [2] notions communes à tous les hommes, qui, sans en être convenus entr'eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, et de gloire à la vertu. Car il n'y a point de nation qui n'estime et n'aime ceux qui sont d'un caractère doux, humain, bienfaisant, reconnoissant; et qui au contraire ne méprise et ne haïsse les personnes fières, ingrates, cruelles, et qui se plaisent à faire du mal. [3] De là vient aussi ce témoignage intérieur et cette voix secrète de la conscience qui fait goûter aux justes une paix si douce au milieu des plus grandes afflictions, et qui cause aux impies de si cruels tourmens dans le sein même de la joie la plus vive et des plaisirs les plus sensibles; et qui prescrit aux uns et aux autres les règles qu'ils doivent suivre, et les devoirs qu'ils doivent remplir.

[1] *Qui se ipse norit, aliquid sentiet se habere divinum, ingeniumque in se suum sicut simulacrum aliquod dedicatum putabit : tantoque munere deorum semper dignum aliquid et faciet et sentiet.* Lib 1 de Leg. n. 59.

[2] *Communis intelligentia nobis notas res efficit, easque in animis nostris inchoavit, ut honesta in virtute ponantur, in vitiis turpia... Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum et beneficii memorem diligit ? Quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur et odit ?* Lib. 1. de Leg. n. 44. et 32.

[3] *Magna vis est conscientiæ in utramque partem : ut neque timeant qui nihil commiserunt, et pœnam semper ante oculos versari putent qui peccaverunt.* Cic. pro Mil. n. 63.

Ces règles, ces lois ne sont point arbitraires, et ne dépendent point du caprice des hommes. Elles sont imprimées dans le fond de l'âme par la main du Créateur. Elles sont avant tous les siècles, et plus anciennes que le monde, puisqu'elles sont un écoulement de la sagesse divine, à qui il n'est pas libre de penser autrement de la vertu et du vice. Elles sont le modèle et l'original des lois humaines, qui cessent en un sens de l'être, dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de justice et de vérité que les Législateurs doivent se proposer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premières notions de bien et de mal peuvent être affoiblies et obscurcies par une mauvaise éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des passions, et surtout par les attraits dangereux de la volupté, qui gâte et corrompt notre esprit par les fausses douceurs qu'elle nous fait sentir, et que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reste toujours en nous un sentiment intérieur de ces vérités primitives, et le soin de la Philosophie est de ranimer par ses leçons salutaires ces précieuses étincelles; de nous détromper de toutes ces erreurs, en nous rapprochant des premiers principes; de nous guérir des opinions et des préjugés popu-

[r] *Hanc video sapientissimorum hominum fuisse sententiam: Legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret imperandi prohibendique sapientia... Quæ vis non modò senior est quàm ætas populorum et civitatum, sed æqualis illius cœlum atque terras tuentis et regentis Dei. Neque enim esse mens divina sine ratione potest: nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque sanciendis habere... Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vitandum, ratio est recta summi Jovis... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, et defendunt et tuentur bonos.* Lib. 2. de Leg. n. 8-13.

laires ; de nous faire entendre [1] que nous sommes nés pour la justice et la vertu : de nous convaincre par des preuves sensibles et évidentes [2] qu'il y a une Providence qui conduit tout et préside à tout, et qui prend soin non-seulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier ; que rien n'échappe à ses yeux clairvoyans ; et que Dieu connoît à fond toutes nos actions, et voit à nu nos pensées et nos intentions les plus secrètes ; car une telle conviction est bien propre à nous inspirer du respect pour la divinité, et de l'amour pour la vertu.

Troisième devoir de l'homme, par rapport à la société.

Quand un homme seroit seul sur la terre, il seroit toujours tenu aux deux sortes de devoirs dont je viens de parler : c'est-à-dire, qu'il devroit toujours honorer la divinité, et se respecter lui-même en vivant d'une manière sage et réglée. [3] Mais il y a d'autres obligations par rapport à la société commune, dont il fait partie. Dieu est le père commun d'une grande famille, dont tous les hommes sont les enfans, unis ensemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conséquent de concourir au bien public, et

[1] *Nos ad justitiam esse natos, neque opinione, sed natura constitutum esse jus.* Lib. 1. de Leg. n. 28.

[2] *Dominos esse omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ gerantur, eorum geri judicio ac numine. Neque universo generi hominum solùm, sed etiam singulis à diis immortalibus consuli et provideri.* (Lib. 2. de nat. deor. n. 164.) *Eosdem qualis quisque sit, quid agat, quid in se admittat, qua mente, qua pietate religiones colat, intueri ; piorumque et impiorum habere rationem. His enim rebus imbutæ mentes, aut sanè abhorrebunt ab utili et à vera sententia.* Lib. 2. de Leg. n. 15.

[3] *Quoniam (ut preclarè scriptum est à Platone) non nobis solùm nati sumus, ortusque nostri partem patria vindicat, partem parentes, partem amici ; hominesque hominum causa generati sunt, ut ipsi inter se alius alii prodesse possint : in hoc naturam debemus ducem sequi, et communes utilitates in medium afferre mutatione officiorum,* Lib. 1. de Off. n. 22.

de s'entr'aider mutuellement par toutes sortes de services. Ainsi l'homme ne doit point borner ses vues ni son zèle au seul lieu particulier où il est né, mais se regarder comme un citoyen du monde entier, [1] qui dans ce sens ne fait qu'une seule ville.

[2] Il est vrai que cette société générale, qui embrasse d'abord tous les hommes, se partage ensuite par degrés en d'autres sociétés particulières, plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de là naissent les différens devoirs de la société civile à l'égard des amis, des alliés, des parens, des pères et mères, de la patrie. Mais ils ont tous leur source dans le premier principe dont nous avons parlé, qui est que l'homme, selon les vues et la destination de Dieu, est né pour l'homme.

Voilà un petit abrégé des maximes de morale que le paganisme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, sont grands, solides, lumineux; mais ils ne vont pas jusqu'où ils devroient aller, et quelque parfaits qu'ils paroissent, ils laissent l'homme en chemin, sans lui montrer ni le motif qui doit sanctifier ses actions, ni la fin qu'il doit se proposer. Il n'y a que l'Ecriture sainte qui nous donne une notion claire et certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de sa première origine, sa chute dans le péché, et les suites fu-

[1] *Universus hic mundus, una civitas communis hominum existimanda.* De leg. lib. 1. n. 23.

[2] *Socrates quidem, cùm rogaretur cujatem se esse diceret. Mundanum inquit: totius enim mundi se incolam et civem arbitrabatur.* Lib. 5. Tusc. Quæst. n. 108.

[3] *Gradus plures sunt societatis hominum... Ab illa enim immensâ societate generis humani, in exiguum angustumque concluditur.* Lib. 1. de Off. n. 53.

nestes de cette chute ; sa réparation par le Libérateur ; ses différens devoirs à l'égard de Dieu, du prochain, et de lui-même ; le but où il doit tendre, et la route qui peut l'y conduire : un philosophe chrétien ne manque pas d'instruire ses disciples de toutes ces vérités. Mais il me semble que c'est un grand avantage pour eux que de leur montrer dans le paganisme même des règles de mœurs si pures, et des principes de conduite si sublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'est point, comme les libertins voudroient se le persuader, un simple nom ; ni les devoirs de la religion et de la vie civile, des simples établissemens humains, sagement inventés par une politique adroite pour contenir la multitude : mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces lois, sont renfermés dans la nature même de l'homme et sont une suite nécessaire des desseins de Dieu sur lui.

C'est pour cela que je regarde comme une pratique très-utile de faire lire en classe de temps en temps aux jeunes gens qui étudient en philosophie, des endroits choisis des livres philosophiques de Cicéron, et surtout de ceux où il traite des Offices et des Lois.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir et entretenir le goût des belles lettres qu'ils auront pris dans les classes précédentes. Cette lecture pourra être aussi d'une grande utilité aux maîtres mêmes, pour leur donner une latinité pure, nette, élégante, et propre aux matières philosophiques, ce qui n'est pas une chose de petite conséquence pour leur profession.

ARTICLE SECOND.

La Philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.

[1] De tous les dons naturels que l'homme a reçus de Dieu, la raison est le plus excellent, celui qui le distingue davantage du reste des animaux, et qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de sa ressemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juste, du vrai; il prononce et juge sur les qualités et les propriétés de chaque chose; il compare ensemble plusieurs objets, tire les conséquences des principes, se sert d'une vérité pour passer et s'élever à une autre; enfin par elle il met dans ses connoissances et dans ses raisonnemens un ordre et une suite, qui y répandent la lumière et la grâce, qui les rendent tout autrement intelligibles, qui en font bien mieux sentir toute la force et toute la vérité. Il est aisé de comprendre combien est important une science qui aide et conduit l'esprit dans toutes ces opérations.

On trouve d'excellentes réflexions sur ce sujet dans le premier discours qui est à la tête de l'Art de penser. J'en ferai ici un grand usage, ne connoissant rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de l'estime et du goût pour la Phisophie, ni qui puisse mieux leur en faire sentir tous les avantages, et même la nécessité.

Il n'y a rien, dit l'Auteur de cette Logique, de plus estimable que le bon sens et la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai et du faux. Toutes les autres qualités de l'esprit ont des

[1] *In homine optimum quid est? ratio. Hac antecedit animalia Ratio perfecta, proprium hominis bonum est: cetera illi cum animalibus satisque communia.* Senec. epist. 76.

usages bornés : mais l'exactitude de la raison est généralement utile dans toutes les parties et dans tous les emplois de la vie. Ce n'est pas seulement dans les sciences qu'il est difficile de distinguer la vérité de l'erreur, mais aussi dans la plupart des sujets dont les hommes parlent, et des affaires qu'ils traitent. Il y a presque partout des routes différentes, les unes vraies, les autres fausses ; et c'est à la raison d'en faire le choix. Ceux qui choisissent bien sont ceux qui ont l'esprit juste ; ceux qui prennent le mauvais parti sont ceux qui ont l'esprit faux. Et c'est la première et la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'esprit des hommes.

Ainsi la principale application qu'on devroit avoir, seroit de former son jugement, et de le rendre aussi exact qu'il le peut être ; et c'est à quoi devroit tendre la plus grande partie de nos études. On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on se devroit servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison ; la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connoissances spéculatives, auxquelles on peut arriver par le moyen des sciences les plus véritables et les plus solides... Les hommes ne sont pas nés pour employer leur temps à mesurer des lignes, à examiner le rapport des angles, à considérer les divers mouvemens de la matière. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur temps trop précieux, pour l'occuper à de si petits objets. Mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans tous leurs

discours, dans toutes leurs actions, et dans toutes les affaires qu'ils manient; et c'est à quoi ils doivent particulièrement s'exercer et se former.

Ce soin et cette étude est d'autant plus nécessaire, qu'il est étrange combien c'est une qualité rare que cette exactitude de jugement. On ne rencontre partout des esprits faux, qui n'ont presque aucun discernement de la vérité, qui prennent toutes choses de mauvais biais, qui se payent des plus mauvaises raisons, et qui veulent en payer les autres; qui se laissent emporter par les moindres apparences, qui sont toujours dans l'excès et dans les extrémités, qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent et n'entendent point, et qui s'arrêtent à leur sens avec tant d'opiniatreté, qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourroit les détromper...

Cette fausseté d'esprit n'est pas seulement cause des erreurs que l'on mêle dans les sciences mais aussi de la plupart des fautes que l'on commet dans la vie civile : des querelles injustes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entreprises mal concertées. Il y en a peu qui n'aient leur source dans quelque erreur et dans quelque faute du jugement : de sorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de se corriger...

Une grande partie des faux jugemens des hommes est causée par la précipitation de l'esprit, et par le défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoît que confusément et obscurément. Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité, fait qu'ils ne se mettent pas en peine la plupart du temps de dis-

tinguer ce qui est vrai de ce qui est faux. Ils laissent entrer dans leur ame toutes sortes de discours et de maximes. Ils aiment mieux les supposer pour véritables, que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainsi ils se remplissent la mémoire d'une infinité de choses fausses, obscures, et non entendues ; et raisonnent ensuite sur ces principes, sans presque considérer ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils pensent. La vanité et la présomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte à douter et à ignorer ; et l'on aime mieux parler et décider au hasard, que de reconnoître qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement. Nous sommes tous pleins d'ignorances et d'erreurs ; et cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confusion si juste et si conforme à leur condition naturelle : Je me trompe, et je n'en sais rien.

Il s'en trouve d'autres, au contraire, qui ayant assez de lumières pour connoître qu'il y a quantité de choses obscures et incertaines, et voulant par une autre sorte de vanité témoigner qu'ils ne se laissent par aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à soutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils se déchargent ainsi de la peine de les examiner ; et sur ce mauvais principe ils mettent en doute les vérités les plus constantes, et la religion même. C'est la source du Pyrrhonisme, qui est une autre extravagance de l'esprit humain, qui paroissant contraire à la témérité de ceux qui croient et décident tout, vient néanmoins de la même source, qui est le défaut d'attention. Car,

comme les uns ne veulent pas se donner la peine de discerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'envisager la vérité avec le soin nécessaire pour en appercevoir l'évidence. La moindre lueur suffit aux uns pour les persuader de choses très-fausses, et elle suffit aux autres pour les faire douter des choses les plus certaines; mais dans les uns et dans les autres, c'est le même défaut d'application qui produit des effets si différens.

La vraie raison place toutes choses dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui sont douteuses; rejeter celles qui sont fausses, et reconnoître de bonne foi celles qui sont évidentes.

A ces réflexions, tirées de l'Art de penser, j'en ajouterai une de M. l'abbé Fleury.

Tout le monde, dit-il, dans son Traité des études [*pag.* 142.], voit l'utilité de raisonner juste, je ne dis pas seulement dans les sciences, mais dans les affaires et dans toute la conduite de la vie; mais peut-être plusieurs ne voient par la nécessité de remonter jusques aux premiers principes, parce qu'en effet il y en a peu qui le fassent. La plupart des hommes ne raisonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur passion, a imprimée dans leur esprit, jusque aux moyens nécessaires pour acquérir ce qu'ils désirent. Il faut s'enrichir: donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je souffrirai ceci et cela, et ainsi du reste. Mais que ferai-je de mon bien quand j'en aurai acquis? mais est il avantageux d'être riche? C'est ce que l'on ne cherche point...

Le véritable savant, le véritable philosophe va plus loin, et commence de plus haut. Il ne s'arrête ni à l'autorité des autres, ni à ses préjugés. Il remonte toujours, jusques à ce qu'il ait trouvé un principe de lumière naturelle, et une vérité si claire, qu'il ne la puisse revoquer en doute. Mais aussi, quand il l'a une fois trouvée il en tire hardiment toutes les conséquences, et ne s'en écarte jamais. De là vient qu'il est ferme dans sa doctrine et dans sa conduite, qu'il est inflexible dans ses résolutions, patient dans l'exécution, égal en son humeur, et constant dans la vertu.

On sent assez combien il est important de prémunir de bonne heure par de tels principes l'esprit des jeunes gens contre les faux jugemens et les faux raisonnemens, si communs dans les discours et dans la conduite des hommes, et c'est ce que fait la Philosophie, dont le principal but est, comme je l'ai déjà dit, de perfectionner la raison.

Je sais bien que la raison est un don naturel, qui ne vient point de l'art, et qui ne peut être un pur effet du travail : mais l'art et le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'esprit, dans les discours de la chaire et du barreau, dans les traités de science, un ordre, une exactitude, une justesse, une solidité, qui n'étoient pas autrefois si communes. Plusieurs croient, et ce n'est point sans fondement, qu'on doit cette manière de penser et d'écrire au progrès extraordinaire, qu'on a fait depuis un siècle dans l'étude de la Philosophie.

Quand je dis qu'elle est très-propre à perfection-

ner la raison, je n'entends pas parler seulement des règles que donne en particulier sur ce sujet la Logique. Elles sont très-utiles en elles-mêmes, non-seulement parce qu'elles servent à découvrir le défaut de certains argumens embarrassés, mais parce qu'elles nous aident à connoître la source de la plupart des erreurs qui se glissent dans nos pensées et dans nos raisonnemens. Il en est de ces règles, comme de celles de la Rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne soient d'un très-grands secours pour l'éloquence, mais c'est principalement par l'application qu'on en fait aux discours des anciens et des modernes, dont on fait découvrir aux jeunes gens les beautés et les défauts pour la conformité ou l'opposition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des règles de la Logique. Leur principale utilité consiste à les appliquer à toutes les questions que l'on examine, à tous les raisonnemens que l'on fait, sur quelque sujet que ce puisse être.

Comme les jeunes gens, lorsqu'ils entrent en Philosophie, ont pour l'ordinaire l'esprit encore peu formé et peu ouvert, on les exerce sur des matières faciles, intelligibles, et qui soient à leur portée. La manière de raisonner par syllogisme, qui paroît à quelques personnes longue et ennuyeuse, est d'une absolue nécessité, surtout dans les commencemens, et les jeunes gens demeureroit muets et comme stupides, si on vouloit les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omission d'un mot, le changement d'un terme, un double sens, une équivoque, rend un raisonnement vicieux.

On leur apprend à se tenir fermes à leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laisser écarter, et à y trouver la solution des difficultés qu'on leur oppose.

Par cet exercice journalier, et cette application continuelle des règles, leur esprit s'ouvre et se forme peu à peu, se développe de plus en plus chaque jour, s'accoutume à sentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, et devient capable d'entrer dans les questions les plus difficiles et les plus abstruses. J'étois étonné, quand j'assistois aux exercices de Philosophie, de voir dans les écoliers un changement sensible de trois mois en trois mois, tant leur raison se perfectionnoit; et à la fin du cours ils n'étoient plus reconnoissables. Voilà ce qui arrive communément dans les classes de Philosophie, quand les écoliers ne manquent ni d'esprit, ni d'application; et l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le passage subit de l'étude des Belles-Lettres à celle de la Philosophie, c'est-à-dire, d'un pays agréable, riant, et tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire sèche, épineuse, et escarpée, rebute quelquefois les jeunes gens : et c'est pour cela, comme je l'ai déjà insinué, qu'il seroit à souhaiter que la latinité des cahiers fût pure et élégante comme celle des œuvres philosophiques de Cicéron. Mais cet inconvénient-là même prouve combien l'étude de la Philosophie est nécessaire. Rien n'est plus contraire à la solidité de l'esprit, aussi bien qu'à la santé du corps, que de les tenir dans des délices continuelles. Par-là ils contractent l'un et l'autre une foiblesse,

une mollesse, qui les rend incapables de tout effort. Chercher partout de l'agrément et du plaisir, c'est vouloir se nourrir toujours de lait, et demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous sous deux faces. Quelquefois elle se montre avec toute la pompe et tout l'éclat de l'éloquence, dont les ornemens lui appartiennent à juste-titre, et font partie de son cortège. Souvent aussi elle paroît avec un habit simple, sous un dehors négligé, sans suite et sans escorte, et cette dernière marche est celle qui lui plaît davantage, et qui est le plus de son goût. Le bon esprit consiste, dans le premier cas, à séparer la vérité des ornemens qui l'environnent, et qui peuvent lui être communs avec la fausseté; et dans le second, à ne se point rebuter d'un extérieur peu majestueux, et quelquefois même choquant, mais de l'envisager en elle-même, et d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double service aux jeunes gens. Ceux qui leur enseignent les belles-lettres et l'éloquence, les accoutument de bonne heure, et dès les premières classes, à peser les raisons plus que les paroles; à discerner partout le vrai; à dépouiller les raisonnemens de toute la parure que leur prête l'éloquence, pour en mieux sentir la force, ou la foiblesse, et à ne se point laisser éblouir par un éclat trompeur de paroles et de figures, souvent vides de choses et de pensées. Les philosophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les jeunes gens attentifs à la vérité considérée en elle-même, à leur donner des règles sûres pour la bien discerner, à les accoutumer à une grande justesse

et à une grande exactitude dans tous leurs raisonnemens, et à leur inspirer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un certain goût et un certain sentiment du vrai, qui le leur fasse reconnoître partout où il se rencontre, et qui leur fasse aussi rejeter ce qui n'en a que le dehors et l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non-seulement dans l'étude des sciences, mais aussi dans la conduite ordinaire et dans les différens emplois de la vie; c'est de ne pouvoir donner une forte attention à des choses difficiles et épineuses, ni suivre un raisonnement un peu long et embarrassé, ni enfin s'appliquer à des matières subtiles, abstraites, et indépendantes des sens. C'est à quoi la philosophie remédie d'une manière merveilleuse, surtout par l'étude de la métaphysique et des mathématiques, dont les objets purement spirituels élèvent l'âme au-dessus de la matière, et la délivrent de la servitude où les gens s'efforcent de la retenir.

L'Auteur de l'Art de penser n'a pas manqué de faire observer les deux inconvéniens dont je parle, pour marquer combien il est avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit est trop beau pour ne pas l'insérer ici tout entier.

Il y a, dit-il, des estomacs qui ne peuvent digérer que les viandes légères et délicates: et il y a de même des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles, et revêtues des ornemens de l'éloquence. L'un et l'autre est une délicatesse blâmable ou plutôt une véritable foiblesse. Il faut rendre son esprit ca-

pable de découvrir la vérité lors même qu'elle est cachée et enveloppée, et de la respecter sous quelque forme qu'elle paroisse. Si on ne surmonte cet éloignement et ce dégoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paroissent un peu subtiles et scolastiques, on étrécit insensiblement son esprit, et on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connoît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouit, on se rebute, et l'on se prive par ce moyen de la connoissance de plusieurs choses utiles, ce qui est un défaut considérable. La capacité de l'esprit s'étend et se resserre par l'accoutumance; et c'est à quoi servent principalement les mathématiques, et généralement toutes les questions épineuses et abstraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'esprit et elles l'exercent à s'appliquer davantage, et à se tenir plus ferme dans ce qu'il connoît.

On ne sauroit croire combien cette sorte d'étude est propre à donner aux jeunes gens une force, une justesse, une pénétration d'esprit, qui les conduisent peu à peu à entendre par eux-mêmes, et à débrouiller les questions les plus abstraites et les plus embarrassées. J'ai vu pratiquer au collége une coutume, qui a toujours eu beaucoup de succès: c'étoit pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la classe, on leur faisoit lire soit en public, soit en particulier, certaine partie de traités de philosophie: comme les six livres de la Recherche de la vérité du P. Mallebranche, les Méditations de Descartes, ses Prin-

cipes de Physique : et après qu'on avoit lu avec eux et qu'on leur avoit expliqué ces traités, on leur en faisoit faire des extraits et des précis, chacun à leur manière, mais toujours avec un certain ordre et une certaine méthode, en établissant d'abord bien clairement l'état de la question, posant les principes, apportant les différentes preuves sur lesquelles ils sont appuyés, rapportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut opposer, et en donnant la solution. Le Maître voyoit ensuite ces extraits; et s'il y avoit quelque endroit qu'il fallût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abréger, il le faisoit remarquer, et en apportoit les raisons.

Voilà certainement ce qui est bien capable de donner aux jeunes gens un esprit d'ordre, d'exactitude, de précision, de pénétration, qualités si nécessaires pour tous les emplois de la vie; ce qui les met en état de soutenir un travail ou un examen d'affaires long et pénible, sans se laisser rebuter par l'obscurité des questions, ni par la multiplicité des pièces qu'il faut discuter; et ce qui leur apprend à saisir dans les affaires les plus embrouillées le point décisif, à ne le perdre jamais de vue, à y rappeler tout le reste, et à en mettre les preuves dans un jour et dans un ordre, qui en fassent sentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connoissances rares et curieuses que donne la philosophie, croit-on que deux années employées à acquérir les talens dont je viens de parler (et j'ai vu plusieurs écoliers en tirer ce fruit), soient un temps perdu, et qu'on doive le regretter? Des parens sensés et raisonnables peuvent-ils jamais se repentir d'avoir

voir fait instruire leurs enfans de la sorte ? et si par une précipitation aveugle et inconsidérée, qui ne devient que trop commune, ils retranchent ou abrègent le temps destiné à la philosophie, n'ont-ils pas lieu de se reprocher de leur avoir retranché la partie des études (j'ose l'assurer, et mon goût déclaré pour les belles-lettres ne peut pas ici me rendre suspect) la partie des études la plus importante, la plus nécessaire, la plus décisive pour les jeunes gens, et celle dont la perte se peut le moins couvrir, et est la plus irréparable.

Je conclus de tout ceci, que les parens qui aiment véritablement leurs enfans, doivent leur faire faire le cours entier de la philosophie ; leur procurer pendant ce temps tous les secours nécessaires pour avancer dans cette étude, et pour la leur faciliter ; les engager à faire de temps en temps en leur présence des répétitions, où leurs maîtres président ; et surtout leur déclarer dès le commencement du cours, que leur intention est qu'ils soutiennent publiquement tous les actes qu'on a coutume de soutenir en philosophie. Cette dépense n'est pas grande sur le pied où sont maintenant les choses dans l'Université, et l'on ne sauroit la réduire à une trop grande simplicité. Mais quand elle seroit plus considérable, elle est d'une si grande importance pour leurs enfans, et elle met une si notable différence dans leur étude par l'obligation indispensable qu'elle leur impose de s'appliquer sérieusement à un travail suivi, qu'ils ne devroient pas certainement l'épargner.

ARTICLES III ET IV.

La Philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connoissances curieuses.

Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion.

Je joins ici ces deux choses ensemble, parce qu'en effet elles ont une liaison naturelle, et que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Il est étonnant que l'homme, placé au milieu de la nature qui lui offre le plus grand spectacle qu'il soit possible d'imaginer, et environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui sont faites pour lui, ne songe presque jamais ni à considérer ces merveilles si dignes de son attention et de sa curiosité, ni à se considérer soi-même. Il vit au milieu du monde, dont il est le roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y passe seroit indifférent, et qui n'y prendroit aucun intérêt. L'univers, dans toutes ses parties, annonce et montre son auteur; mais, pour le plus grand nombre, c'est à des sourds et à des aveugles, qui ont des oreilles sans entendre, et des yeux sans voir.

Un des plus grands services que la philosophie puisse nous rendre, c'est de nous réveiller de cet assoupissement, et de nous tirer de cette léthargie, qui déshonore l'humanité, et qui nous rabaisse en quelque sorte au-dessous des bêtes, dont la stupidité n'est que la suite de leur nature, et non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curiosité, elle excite notre attention, et nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature,

pour nous en faire étudier et approfondir les merveilles.

Elles présentent à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont chaque partie a son usage, chaque trait sa grâce et sa beauté : mais dont le tout ensemble est encore plus merveilleux. En nous montrant un si beau spectacle, elle nous fait observer avec quel ordre, quelle symétrie, quelle proportion tout y est placé ; avec quelle égalité cet ordre général et particulier s'observe et se maintient : et par-là elle nous fait reconnoître l'intelligence et la main invisible qui règlent tout.

La Philosophie, en conduisant ainsi l'homme de merveilles en merveilles, et le promenant pour ainsi dire dans tout l'univers, ne souffre pas qu'il demeure étranger par rapport à lui-même, ni qu'il ignore le fond de son propre être, où Dieu s'est peint lui-même d'une manière infiniment plus sensible et plus parfaite que dans le reste des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la philosophie qu'on appelle *physique*, parce qu'elle s'occupe à considérer la nature. Je l'examinerai sous deux faces. J'appellerai l'une la Physique des savans, et l'autre la Physique des enfans. Celle-ci n'est attentive qu'aux objets mêmes, et à ce qui frappe les sens ; au lieu que la première en examine à fond la nature, et tâche d'en découvrir les causes.

PHYSIQUE DES SAVANS.

La considération du monde, et des différentes parties qui le composent, a toujours fait l'étude des Philosophes : et rien certainement ne

mérite plus notre attention. Il n'est pas possible de voir rouler continuellement sur nos têtes les cieux et les astres, sans être tenté d'en étudier les mouvemens, et d'observer l'ordre et la régularité qui y règnent. Trois systèmes principaux ont partagé les Philosophes : je les rapporterai en abrégé.

Systèmes du monde.

Système de Ptolomée.

Le premier système est de Ptolomée : j'y comprends ce que ses sectateurs y ont ajouté. Ce Philosophe vivoit dans le second siècle, sous l'empire d'Adrien et de Marc-Aurele-Antonin, vers l'an 138 de J. C.

Il plaçoit la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune étoit de toutes les planètes la plus prochaine de la terre. Au-dessus de la lune étoient Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne : et au-dessus de toutes ces planètes le firmament, dans lequel il supposoit toutes les étoiles attachées comme dans une voûte concentrique à la terre. Il supposoit en conséquence que le soleil, toutes les planètes, et même les étoiles fixes étoient emportées en vingt-quatre heures d'orient en occident autour de la terre par un ciel qu'il plaçoit au-dessus du firmament, et qui ayant ce mouvement le communiquoit à tous les cieux inférieurs, et conséquemment aux planètes qui étoient attachées à ces cieux.

Outre ce mouvement, commun à tous les astres, il en attribuoit un particulier au soleil, aux planètes, aux étoiles fixes, d'occident en orient, mais de telle sorte que chacun de ces astres faisoit sa révolution autour de la terre en des temps dif-

férens. Ainsi le soleil employoit un an à faire cette révolution d'occident en orient, Saturne trente ans, etc.

Système de Copernic.

Copernic naquit vers la fin du 15e siècle. Croyant que les apparences célestes ne pouvoient être bien expliquées dans l'hypothèse de Ptolomée, il en chercha un autre : et après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, pressé par les reproches et les sollicitations de ses amis. Cette hypothèse n'étoit pas entièrement inconnue aux anciens. En voici quelques parties.

Le Soleil est au centre des cercles que Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, et Saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, selon lui, a des mouvemens semblables à ceux des planètes, lesquelles sont situées ainsi. Il place au-dessus du Soleil, mais à différentes distances, Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne : et au-dessus de toutes ces planètes les étoiles fixes, qui sont à une distance si considérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette distance font une grandeur insensible.

Au lieu de dire, comme Ptolomée, que tous les cieux, et conséquemment tous les astres, tournent en 24 heures autour de la terre d'orient en occident, il suppose que la terre tourne en 24 heures sur son axe d'occident en orient, et qu'en conséquence de ce mouvement tous les astres doivent paroître tourner en 24 heures d'orient en occident autour de la terre. De même pour expliquer le mouvement apparent du soleil d'occident en orient qui est annuel, il suppose que

la terre tourne en un an d'occident en orient autour du soleil.

Il suppose aussi que la lune tourne en vingt-sept jours et demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du soleil.

Quant aux autres planètes, il suppose qu'elles tournent autour du soleil dans un temps plus ou moins long, selon qu'elles en sont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou des satellites autour de Jupiter et de Saturne, lesquelles tournent autour de ces planètes pendant que ces planètes sont emportées autour du soleil, comme la lune tourne autour de la terre.

Système de Ticho-Brahé.

Le troisième système est celui de Ticho-Brahé, philosophe né vers le milieu du 16e siècle. Ce système, qui est à proprement parler un mélange des deux premiers, a eu peu de cours; et je ne crois pas nécessaire d'en rien rapporter ici. Le plus suivi à présent est celui de Copernic: et il est fondé sur des principes qui le rendent bien plausible.

Ces systèmes ne sont que des simples conjectures, parce qu'il n'a point plu à Dieu, qui seul connoît parfaitement son ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre et l'arrangement: et c'est pour cela que l'Ecriture dit qu'il a livré le monde à la dispute des hommes: *Mundum tradidit disputationi eorum.* [*Eccles.* 3. *v.* 11.] Mais cette étude, quoiqu'elle ne soit pas certaine et évidente en elle-même, ne laisse pas de satisfaire extrêmement l'esprit, en lui présentant un *système* selon lequel tous les effets de la nature

s'expliquent d'une manière sensée et raisonnable : et en même temps elle nous fait sentir et comme toucher au doigt la grandeur, la puissance, et la sagesse infinies de Dieu.

Par le moyen des télescopes, ou lunettes d'approche, les Astronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes, qui toutes certaines qu'elles sont, paroîtront toujours chimériques à la plupart des hommes.

Selon ces Astronomes, Saturne est quatre mille fois plus gros que la terre, Jupiter huit mille fois, le Soleil un million de fois plus gros.

La distance de la terre et des planètes au Soleil n'est pas moins incroyable. Un boulet de canon qui iroit de la terre au Soleil, et qui conserveroit toujours sa première vîtesse, employeroit vingt-cinq ans pour y arriver : et s'il partoit de Saturne, il n'y arriveroit que dans deux cent cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toises en une seconde. Supposé donc qu'il conservât toujours la même vîtesse avec laquelle il fait les cent premières toises depuis qu'il est sorti du canon, il feroit en une heure 180 lieues. [1] et par conséquent, pour arriver de la terre au soleil, il feroit trente-neuf millions quatre cent vingt mille lieues, qui est, dans ces suppositions, la distance de la terre au soleil. Il faut juger à proportion de la distance de Saturne au Soleil.

La grosseur des étoiles fixes, et leur éloignement du Soleil, sont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes est un soleil, et il y a lieu de croire qu'elles ne sont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de

[1] On suppose chaque lieue de 2000 toises.

ces étoiles qui sont les plus proches de nous, sont cependant si éloignées du soleil, qu'un boulet de canon, mû comme nous l'avons supposé, emploieroit plus de six cent mille ans pour parcourir les espaces qui sont entre ces étoiles et le soleil.

Qu'est-ce qu'un homme, une ville, un royaume, la terre même dans toute son étendue, par rapport à ces vastes corps, dont la grandeur immense passe toute imagination? Un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier qu'est-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un seul mot: *Dixit, et facta sunt?* Les Prophètes [1] n'ont-ils pas raison de nous dire que toutes les nations ne sont devant Dieu que comme une goutte d'eau et la terre qu'elles habitent que comme un grain de poussière? que tout l'univers est devant lui comme n'étant point, et que sa puissance et sa sagesse le conduisent et en règlent tous les mouvemens avec la même facilité qu'une main soutient un poids léger dont elle se joue plutôt qu'elle n'en est chargée? La Physique peut beaucoup servir à nous fortifier dans ces nobles idées de l'Etre souverain.

Elle nous fait presque encore plus admirer sa grandeur dans le plus petit des insectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un siècle que les microscopes ont été inventés, on les a poussés à un si grand point de perfection, qu'ils nous font appercevoir des animaux d'une petitesse si extraordinaire, que plusieurs milliers de ces animaux n'égaleroient pas en grosseur un grain de sable: et quoiqu'ils soient d'une si grande petitesse, on en voit qui en contiennent d'autres, lesquels ne sont pas plutôt nés,

[1] *Isai.* XL 12. 13. 17.

qu'ils nagent avec une agilité et une vîtesse surprenante.

L'esprit se perd dans la divisibilité de la matière. Le sentiment le plus reçu est que quelque division qui ait été faite de la matière, quelque petites que soient ces parties, elles peuvent encore être divisées à l'infini. On trouve dans l'art et dans la nature des divisions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Rohault assure qu'un cube d'or de cinq lignes et demi est divisé par des ouvriers en six cent cinquante et un mille cinq cent quatre vingt dix parties égales à la base. On connoît par les observations des Physiciens, qu'un pouce cubique de matière contient un million de particules visibles; qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un éolipile produit plus de treize mille trois cent millions de particules; qu'il peut s'attacher à la pointe d'une aiguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un endroit admirable des Pensées de M. Pascal qui a rapport à la matière que je traite. C'est le chapitre XXII, qui a pour titre, *Connoissance générale de l'homme.*

La première chose, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire, une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au-dessus de lui, et tout ce qui est au-dessous, afin de reconnoître ses justes bornes.

Qu'il ne s'arrête donc pas à regarder simplement les objets qui l'environnent. Qu'il contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté.

Qu'il considère cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers. Que la terre lui paroisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit. Et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre. Elle se lassera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce que nous voyons du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ses espaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atômes au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie, dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Enfin c'est un des plus grands caractères sensibles de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est. Qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature : et que de ce que lui paroîtra ce petit cachot où il se trouve logé, c'est-à-dire, ce monde visible, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes, et soi-même, son juste prix.

Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini ? qui le peut comprendre ? Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connoît les choses les plus délicates. Qu'un ciron, par exemple, lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites : des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des

humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes. Que divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces et ses conceptions; et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours. Il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abîme nouveau. Je veux lui peindre, non-seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir de l'immensité de la nature, dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

Qu'il [1] voie une infinité de mondes, dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible: dans cette terre, des animaux, et enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné: trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos. Qu'il se perde dans ces merveilles aussi étonnantes par leur petitesse, que les autres par leur étendue. Car, qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout à l'égard de la dernière petitesse où l'on ne peut arriver?

Qui se considérera de la sorte, s'effrayera sans doute de se voir comme suspendu, dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, dont il est également éloigné. Il tremblera dans la vue de ces merveil-

[1] M. Pascal veut que dans cette petite partie qu'on s'imagineroit être la dernière, on y conçoive d'autres parties qui ayent entr'elles les mêmes portions qu'ont entr'elles actuellement les parties de l'univers visible.

les, et je crois que sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence, qu'à les rechercher avec présomption.

Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Il est infiniment éloigné des deux extrêmes, et son être n'est pas moins distant du néant d'où il est tiré, que de l'infini où il est englouti.

Son intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que son corps dans l'étendue de la nature; et tout ce qu'elle peut faire est d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel de n'en connoître ni le principe, ni la fin. Toutes choses sont sorties du néant, et portées jusqu'à l'infini. Qui peut suivre ces étonnantes démarches? L'Auteur de ces merveilles les comprend: nul autre ne le peut faire.

J'ai rapporté exprès ce long passage de M. Pascal, pour faire voir combien l'étude de la nature peut fournir de solides réflexions; et il en est ainsi de tout ce qui s'enseigne dans la physique.

N'est-ce pas une curiosité digne d'un homme d'esprit, d'examiner la nature, les causes, et les effets du mouvement; la pesanteur de l'air, la cause des tremblemens de terre, des foudres et des tonnerres?

Il n'est pas indifférent de connoître qu'elle est l'origine des fontaines et des rivières. Plusieurs croient qu'elles viennent de la mer, qui se répand fort avant sous les terres, d'où elle s'élève par des canaux imperceptibles jusqu'à la surface

de la terre. D'autres prétendent que la pluie et les neiges seules sont la cause des rivières et des fontaines. On a calculé plusieurs années de suite la quantité d'eau et de neige qni tombe en un an sur un certain endroit déterminé de la surface de la terre, et en même temps ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine; et par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau et de neige qui tombe sur la terre est plus que suffisant pour fournir aux fontaines et aux rivières.

Tout le monde est témoin des éclipses du soleil et de la lune: il y a quelque honte d'en ignorer absolument la cause. On sait que les éclipses du soleil n'arrivent que parce que la lune, qui est étant placée entre la terre et le soleil, intercepte la lumière qui devroit venir du soleil à la terre; et que celle de lune n'arrive que parce que la terre, étant placée directement entre la lune et le soleil, empêche le soleil d'éclairer la lune. C'est pourquoi les éclipses du soleil n'arrivent que quand la lune est nouvelle, et celles de lune que quand elle est pleine. Ce qu'il y a ici de plus surprenant, c'est que les Astronomes les prédisent avec tant de justesse; qu'une erreur de quelques minutes passe parmi eux pour une erreur considérable.

Est-il une matière qui mérite plus notre attention que le flux et le reflux de la mer? Les philosophes ont presque toujours cru que la lune en étoit la cause en comprimant l'air intermédiaire, et par son moyen les eaux qui y répondent; mais le rapport qu'il y a entre le flux et le reflux de la mer et le mouvement de cette planète, n'avoit jamais été si bien connu que dans le dernier siè-

cle. La lune emploie douze heures vingt-quatre minutes à passer de la partie supérieure de notre méridien à la partie inférieure, et vingt-quatre heures quarante huit minutes à revenir à la partie supérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin sur nos côtes, et celle qui y arrive le soir; et vingt-quatre heures quarante huit minutes entre la marée qui arrive sur nos rivages un matin, et celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore observé d'autres proportions de ce genre qui étonnent quand on les considère de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général et régulier de toutes les eaux du monde, plus sensible dans l'océan, mais qui n'est pas absolument inconnu à la méditerranée, surtout dans ses golfes. Est-il possible de ne pas reconnoître le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer, et dans cet ordre qu'il semble avoir écrit sur le sable : « il t'est permis de venir jusqu'ici, « mais il t'est défendu de passer outre » ? *Usque huc venies, et non procedes amplius, et hîc confringes tumentes fluctus tuos.* [*Job.* XXXVIII. 11.]

Peut-on raisonnablement laisser ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, et ne point les instruire des autres matières qui se traitent en Physique, et qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la seconde année de la Philosophie? Quand on en a négligé l'étude dans ces temps, il est rare qu'on y revienne dans la suite. Au lieu de les négliger alors, il faudroit y préparer de loin les jeunes gens en les leur montrant presque

dès l'enfance, mais de la manière qui convient à cet âge. C'est de quoi il me reste à parler dans l'article suivant.

Physique des Enfans.

J'appelle ainsi une étude de la nature qui ne demande presque que des yeux, et qui, par cette raison, est à la portée de toutes sortes de personnes, et même des enfans. Elle consiste à se rendre attentif aux objets que la nature nous présente, à les considérer avec soin, à en admirer les différentes beautés, mais sans en approfondir les causes secrètes, ce qui est du ressort de la Physique des savans.

Je dis que les enfans même en sont capables. Car ils ont des yeux, et ils ne manquent pas de curiosité. Ils veulent savoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller et entretenir en eux le désir d'apprendre, et de connoître, qui est naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, si l'on doit l'appeler ainsi, loin d'être pénible et ennuyeuse, n'offre que du plaisir et de l'agrément : elle peut tenir lieu de récréation, et ne doit ordinairement se faire qu'en jouant. Il est inconcevable combien les enfans pourroient apprendre de choses, si l'on savoit profiter de toutes les occasions qu'eux-mêmes nous en fournissent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela est un livre ouvert pour eux : mais il faut qu'ils aient appris et qu'on les ait accoutumés à y lire. Rien n'est plus commun parmi nous que l'usage du pain et du linge : rien n'est plus rare que de trouver des enfans qui sachent comment l'un et l'autre se prépare; par combien de façons et de mains le blé et le chanvre doivent passer, avant

que de devenir du pain et du linge. Il en faut dire autant des étoffes de laine, qui ne ressemblent guères à la toison des brebis dont on les forme; non plus que le papier à ces chiffons de linge qu'on ramasse dans les rues. Pourquoi ne pas instruire les enfans de ces ouvrages merveilleux de la nature et de l'art, dont ils font usage tous les jours sans y faire réflexion?

On lit avec un grand plaisir dans le livre de la Vieillesse l'élégante description que Cicéron y fait de la manière dont vient le blé. [1] On admire comment la semence, échauffée et attendrie par la chaleur et par l'humidité de la terre qui la tient resserrée dans son sein, en fait d'abord sortir une pointe verdoyante, qui nourrie et soutenue par ses racines s'éleve peu à peu, et pousse un tuyau fortifié par des nœuds: comment l'épi, enfermé dans une espèce d'étui, y croît insensiblment, et en sort enfin avec une structure admirable, muni de pointes hérissées, qui lui servent comme de défense contre les insultes des petits oiseaux. Mais voir cette merveille même de ses propres yeux, en suivre attentivement les différens progrés, et la conduire jusqu'à sa perfection, c'est bien un autre spectacle.

Un autre maître attentif trouve par-là le moyen d'enrichir l'esprit de son élève d'un grand nombre de connoissances utiles et agréables; et y mê-

[1] *Me quidem non fructus modò, sed etiam ipsius terræ vis ac natura delectat. Quæ cùm gremio mollito ac subacto semen sparsum excepit... tepefactum, vapore et compressu suo diffundit, et elicit herbescentem ex eo viriditatem: quæ nixa fibris stirpium sensim adolescit, culmoque erecta geniculato, vaginis jam quasi pubescens includitur; è quibus cùm emerserit, fundit frugem spici ordine structam, et contra avium minorum morsus munitur vallo aristarum.* De Senec. n. 51.

lant à propos de courtes réflexions, il songe en même temps à lui former le cœur, et à le conduire par la nature à la religion. Je vais en apporter quelques exemples, qui feront mieux sentir que tout ce que je pourrois dire, combien cette sorte d'exercice peut être utile. Ils ne sont pas de moi : on s'en appercevra bien. Je les tirerai la plupart d'un excellent manuscrit sur la Genèse [1] qui est entre les mains de plusieurs personnes. Ces exemples serviront à montrer comment on doit étudier la nature dans tout ce qui se présente à nos yeux, et par elle remonter jusqu'au Créateur. Je me bornerai à ce qui regarde les plantes et les animaux.

§. I. Plantes. Fleurs. Fruits. Arbres.

[2] Le premier prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu souverain, est le firmament, où brillent avec tant d'éclat le soleil, la lune, et les étoiles; et il ne faut, pour rendre tous les hommes inexcusables, que ce livre écrit en caractères de lumière. Mais la sagesse divine n'est pas moins admirable dans ses plus petits ouvrages, où elle a voulu, pour ainsi dire, se rendre plus accessible, et où elle semble nous inviter, à la considérer de plus près sans craindre d'en être éblouis.

Plantes.

Il y a dans la plus méprisable en apparence de quoi étonner les plus sublimes esprits, qui n'en sauroient voir néanmoins que les organes les plus grossiers, et à qui tout le secret de la vie, de la nourriture, de la multiplication demeure inconnu. Aucune feuille n'y est négligée : l'ordre et la sy-

[1] *Ouvrage de M. Duguet, publié sous ce titre* : Explication de l'Ouvrage des six jours.

[2] *Ps.* XVIII. 1.

métrie y sont sensibles en tout, et cela avec une si prodigieuse fécondité de découpures, d'ornemens, de beautés, qu'aucune ne ressemble parfaitement à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le secours des microscopes, dans les plus petites graines! Mais combien Dieu y a-t-il mis de vertu et d'efficace par une seule parole, par laquelle il semble avoir donné aux plantes une espèce d'immortalité? *Germinet terra herbam virentem, et facientem semen suum.* [*Genes.* I. II.]

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui auroit pu en soutenir ou l'éclat, ou la dureté? S'il les eût obscurcies par des couleurs plus sombres, qui auroit pu faire ses délices d'une vue si triste et si lugubre? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, et elle a un tel rapport avec la structure de l'œil, qu'elle le délasse, au lieu de le tendre; et qu'elle le soutient et le nourrit, au lieu de l'épuiser. Mais ce qu'on croyoit d'abord n'être qu'une couleur, est une diversité de teintures qui étonne. C'est du verd partout, mais ce n'est nulle part le même. Aucune plante n'est colorée comme un autre: et cette surprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, se diversifie encore dans chaque plante, qui est dans son origine, dans son progrès, et dans sa maturité, d'une espèce de vert différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des usages des plantes, ou pour la nour-

riture, ou pour les remèdes. Je ne ferai ici qu'une seule réflexion.

Si Dieu n'avoit donné à du foin, même séché et gardé depuis long-temps, la force de nourrir les chevaux, les bœufs, et les autres animaux de service, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour rassassier des animaux d'une si grande taille, et qui ne sont utiles qu'autant qu'ils ont de force? Si l'on entreprenoit de nourrir un homme de cette sorte; ou, parce qu'il ne peut mâcher l'herbe sèche, si l'on lui faisoit des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin et de paille, pourroit-on lui conserver la vie? Cette même herbe sèche suffit à d'autres animaux pour leur fournir deux fois chaque jour une source de lait, qui peut tenir lieu à une famille entière de toute autre nourriture. Qu'on examine cette merveille, à laquelle on est accoutumé sans l'avoir jamais approfondie, se lassera-t-on d'admirer la sagesse et la bonté de Dieu? *Producens fœnum jumentis, et herbam servituti hominum.* [*Ps.* CIII. 14.]

Fleurs.

Je me transporte par la pensée dans une campagne fleurie, ou dans un jardin bien cultivé. Quel émail! quelles couleurs! quelles richesses! mais quelle harmonie et quelle douceur dans leur mélange, et dans les nuances qui les tempèrent! Quel tableau, et par quel maître! avec quelle profusion les ornemens sont-ils ici prodigués! De quelle source de beautés celles que nous voyons sont-elles parties! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat, et d'une parure si riche et si diversifiée!

Mais passons de cette vue générale à la considération de quelques fleurs en particulires ; et cueillons au hasard la première qui nous tombera sous la main, sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore, et elle a encore toute sa fraîcheur, et tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures si vives, et en même temps si douces ? L'art a-t-il pu inventer des étoffes aussi déliées, et d'un tissu si uni et si délicat? Approchez des feuilles que je tiens, la pourpre même de Salomon [1] ! quel cilice grossier en comparaison! quelle rudesse, quelle interruption dans le tissu, quelle différence dans le coloris!

Mais quand cette fleur seroit moins belle dans chaque partie qu'elle n'est, peut-on imaginer une plus aimable symétrie dans son tout, une plus régulière ordonnance dans ces feuilles, une plus grande justesse dans ses proportions ?

On croiroit à n'examiner que la sagesse de Dieu, et (si j'ose le dire) sa complaisance dans une fleur si parfaite qu'elle doit toujours durer. Mais du matin au soir elle sera flétrie. Le lendemain elle sera rôtie du soleil: et un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penser de l'immense océan de beautés, qui en répand si abondamment sur une herbe qu'il ne conserve que quelques heures ? Que fera-t-il, quand il embellira les esprits, lui qui fait briller si noblement le foin destiné aux animaux ? Et quel est l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeunesse, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens solides, sans se souvenir qu'elles ne sont que la fleur passagère

[1] *Matt.* VI. 29.

d'une herbe qui ne sera plus le lendemain! *Omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus quasi flos agri.* [*Isai.* XL. 6.]

Fruits.

Jusqu'ici nous n'avons regardé la terre que comme une prairie, ou comme un jardin potager. Maintenant elle se montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes sortes de fruits, dont les uns succèdent aux autres selon les saisons.

Je considère l'un de ces arbres, portant ses branches courbées jusqu'en terre sous le poids de fruits excellens, dont la couleur et l'odeur annoncent le goût, et dont l'abondance m'étonne. Il me semble que cet arbre me dit par cette pompe qu'il étale à mes yeux: Apprenez de moi quelle est la bonté et la magnificence du Dieu qui m'a formé pour vous. Ce n'est ni pour lui ; ni pour moi, que je suis si riche. Il n'a besoin de rien, et je ne saurois user de ce qu'il m'a donné. Bénissez le, et déchargez-moi. Rendez-lui grâces, et puisqu'il m'a rendu le ministre de vos délices, devenez-le de ma reconnoissance.

De toutes parts il me semble entendre les mêmes invitations: et à mesure que je m'avance, je découvre toujours de nouveaux sujets de louanges et d'admiration. Car à chaque pas c'est une espèce nouvelle. Ici le fruit est caché au-dedans: là c'est l'amende qui est intérieure et une chair délicate brille au-dehors des plus vives couleurs. Ce fruit est venu d'une fleur, comme presque tous: mais cet autre si délicieux n'est point précédé par la fleur, et il naît de l'écorce même du figuier. L'un commence l'été, l'autre le finit. Si l'on ne

cueille promptement l'un, il tombe et se flétrit: si l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un se garde long-temps, l'autre passe avec rapidité. L'un rafraîchit, l'autre fortifie. Tout ce que je vois m'enlève et me ravit; et je ne puis m'empêcher de m'écrier avec le Prophète: *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous; et ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre. Vous ouvrez votre main, et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté.* [*Ps.* CXLIV. 15 *et* 16.]

Arbres.

Il en a déjà été parlé en parlant des fruits, mais ils méritent quelques réflexions particulières.

Entre les arbres fertiles, il y en a [1] qui portent des fruits en deux saisons différentes, et d'autres unissent ensemble et les saisons différentes, et les années même, en portant tout à la fois des fleurs naissantes, des fruits verts, et des fruits murs : afin de montrer la souveraine liberté du Créateur, qui en diversifiant les lois de la nature, fait voir qu'il en est le maître, et qu'il peut en tout temps, et de toutes choses, faire également ce qu'il lui plaît.

J'observe que ce sont les arbres foibles, ou de médiocre taille, qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élèvent, moins ils me paroissent riches, et moins leurs fruits me conviennent. J'entends cette leçon; et le bois foible de la vigne, de qui j'admire les grappes, me dit en son langage que les plus merveilleux fruits sont souvent près de terre.

[1] Le figuier, les orangers, etc.

Les autres arbres qui n'ont que des feuilles, ou des fruits amers, et très-petits, ne sont pas néanmoins inutiles; et la Providence a mis de si heureuses compensations entre les arbres fertiles et les autres, que dans des occasions il est juste de préférer les stériles aux plus féconds, qui ne sont presque d'aucun usage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres besoins indispensables.

Si nous n'avions point vu d'arbres de la hauteur et de la grosseur de ceux qui sont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fussent capables de les nourrir. Car il faut un suc, non-seulement très-abondant, mais plein d'esprits et de sels de toute espèce, pour donner à la racine, au tronc, aux branches la force et la vigueur que nous y admirons. Il est même remarquable que plus ces arbres sont négligés, plus ils deviennent beaux, et que si les hommes s'appliquoient à les cultiver comme les petits arbres de leurs jardins, ils ne feroient que leur nuire. Vous conservez par-là, Seigneur, une preuve que c'est vous seul qui les avez formés: et vous apprenez à l'homme que ses soins et son industrie vous sont inutiles; et que si vous les exigez pour certains arbrisseaux; c'est pour l'occuper, et pour l'avertir de sa propre foiblesse en ne lui confiant que de choses foibles.

Enfin parmi les arbres j'en vois quelques-uns qui conservent toujours leur verdure, et je m'imagine y voir une figure de l'immortalité: comme les autres, qui se dépouillent l'hiver pour se revêtir au printemps, semblent me présenter une image de la résurrection.

§. II. Animaux.

Je suivrai dans la description des animaux l'ordre que Dieu a suivi dans la création.

Poissons.

Quelle foule de poissons de toute grandeur les eaux enfantent !

J'examine tous ces animaux, et je ne leur vois, ce me semble, qu'une tête et une queue. Ils sont sans pied et sans bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre; et si je n'étois attentif qu'à leur figure, je les croirois privés de tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie. Mais avec si peu d'organes extérieurs, ils sont plus agiles, plus prompts, plus remplis d'artifices, que s'ils avoient plusieurs mains et plusieurs pieds; et l'usage qu'ils font de leur queue et de leurs nageoires les pousse comme des traits, et semble les faire voler.

Les poissons se dévorant le uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il subsister? Dieu y a pourvu en le multipliant d'une manière si prodigieuse, que sa fécondité surpasse infiniment son ardeur mutuelle à se dévorer, et que ce qui se détruit est toujours fort au-dessous de ce qui sert à le renouveller.

Je suis seulement en peine comment les petits échapperont aux grands qui les regardent comme leur proie, et qui leur donnent continuellement la chasse. Mais ce peuple foible, est plus prompt à la course. Il s'approche des lieux où l'eau basse ne convient pas aux grands poissons; et il semble que Dieu lui ait donné une prévoyance proportionnée à sa foiblesse et à ses dangers.

Comment arrive-t-il qu'au milieu des eaux, si chargées

chargées de sel que je ne puis en souffrir une goutte dans la bouche, les poissons y vivent, et y jouissent d'une vigueur et d'une santé parfaite? Et comment au milieu du sel conservent-ils une chair qui n'en a point le goût?

Pourquoi les meilleurs, et les plus propres à l'usage de l'homme, s'approchent-ils des côtes pour s'offrir, ce semble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui sont inutiles affectent de s'éloigner?

Pourquoi ceux [1] qui se sont tenus dans des lieux inconnus pendant qu'ils se multiplioient, et qu'ils acqueroient une certaine grandeur, viennent-ils en foule dans un temps marqué inviter les pêcheurs, et se jeter d'eux-mêmes, pour ainsi dire, dans leurs filets et dans leurs barques?

Pourquoi plusieurs d'entr'eux [2], et des meilleures espèces, s'empressent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, et les remontent-ils jusqu'à leur source, pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en sont éloignés? Et quelle main les conduit avec tant d'attention et de bonté pour les hommes, si ce n'est la vôtre, Seigneur; quoiqu'une providence si visible attire rarement leur reconnaissance?

Elle paroît à tout, cette providence; et les coquillages sans nombre qui bordent la mer, cachent des poissons de diverses espèces, qui avec une très-petite apparence de vie, ont soin d'ouvrir, en des temps réglés, leurs coquilles, d'en renouveler l'eau, et de prendre entre leurs écailles

[1] Harengs, Sardine, Macreau, Morue.
[2] Saumon, Alose.

promptement réjointes, l'imprudente proie qui donne dans ce piège.

Oiseaux.

On voit dans plusieurs animaux une imitation de la raison qui étonne, mais elle ne paroît nulle part d'une manière plus sensible que dans l'industrie des oiseaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a appris qu'ils en avoient besoin? Qui a pris soin de les avertir de les préparer à temps, et de ne point se laisser prévenir par la nécessité? Qui leur a dit comment il falloit les construire? Quel mathématicien leur en a donné la figure? Quel architecte leur a enseigné à choisir un lieu ferme, et à bâtir sur un fondement solide? Quelle mère tendre leur a conseillé d'en couvrir le fond de matières molles et délicates, telles que le duvet et le coton? Et lorsque ces matières manquent, qui leur a suggéré cette ingénieuse charité qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plumes de l'estomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode a leurs petits?

En second lieu, quelle sagesse a marqué à chaque espèce une manière particulière de construire les nids, où les mêmes précautions fussent observées, mais en mille façons différentes? Qui a commandé à l'hirondelle, la plus adroite de tous les oiseaux, de s'approcher de l'homme, et de choisir sa maison pour y édifier son nid à ses yeux, sans craindre de l'avoir pour témoin, et paroissant au contraire l'inviter à considérer son travail? Ce n'est point, comme les autres, avec de petits branchages et du foin qu'elle bâtit. Elle emploie le ciment et le mortier, et d'une manière

si solide, qu'il faut une espèce d'effort pour démolir son ouvrage. Elle n'a cependant pour tout instrument que le bec. Réduisez, s'il est possible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle : conservez-lui toutes ses connoissances, en ne lui laissant que le bec, et voyez s'il aura la même adresse, et le même succès.

En troisième lieu, qui a fait comprendre à tous les oiseaux qu'ils devoient faire éclore leurs œufs en les couvant? que cette nécessité étoit indispensable; que le père et la mère ne pouvoient quitter en même temps; et que si l'un alloit chercher de la nourriture, l'autre devoit attendre son retour? Qui leur a marqué dans le calendrier le nombre précis des jours de cette rigoureuse assiduité? Qui les a avertis d'aider aux petits déjà formés à sortir de l'œuf, en rompant les premiers la coque? Et qui les a si exactement instruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais?

Enfin, qui a fait des leçons à tous les oiseaux sur le soin qu'ils devoient prendre de leurs petits jusqu'à ce qu'ils fussent élevés, et en état de se servir eux-mêmes? Qui leur a fait discerner entre tant de choses, dont les unes conviennent à une espèce, mais sont pernicieuses pour une autre, et entre celles qui sont propres aux pères, mais qui feroient tort à leurs petits; qui leur a fait discerner celles qui sont salutaires? Nous connoissons la tendresse des mères parmi les hommes, et la sollicitude des nourrices : mais je ne sais si l'on voit rien d'aussi parfait.

Qui a enseigné à plusieurs d'entre les oiseaux cette merveilleuse industrie, de retenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, sans avaler ni l'un

ni l'autre, et de les conserver pour leurs petits, à qui cette première préparation tient lieu de lait ?

Est-ce pour les oiseaux, Seigneur, que vous avez uni ensemble tant de miracles qu'ils ne connoissent point ? Est-ce pour les hommes qui n'y pensent pas ? Est-ce pour des curieux qui se contentent de les admirer, sans remonter jusqu'à vous ? Et n'est-il pas visible que votre dessein a été de nous rappeler à vous par un tel spectacle, de nous rendre sensibles votre providence et votre sagesse infinie, et de nous remplir de confiance en votre bonté, si attentive et si tendre pour des oiseaux, dont une couple ne vaut qu'une obole. [*Matth.* x. 29.]

Mais donnons des bornes aux observations sur les industries des oiseaux, car une telle matière est infinie, et écoutons un moment le concert de leur musique, la première louange que Dieu ait reçue de la nature, et le premier cantique d'action de grâces qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les sons sont différens, mais tous harmonieux ; et tous ensemble composent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte et plus moelleuse se fait pourtant distinguer : et je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'est un très-petit oiseau qui en est l'organe. Cela me fait considérer tous les autres qui savent le chant, et ils sont tous aussi petits ; les grands, ou ignorant la musique, ou ayant la voix discordante. Ainsi partout je trouve que ce qui paroît foible et petit, est mieux partagé, et a plus de reconnoissance.

Quelques-uns de ces petits ont une grande beau-

té, et rien n'est plus riche ni mieux diversifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, sur qui Dieu a versé comme à pleines mains toutes les richesses qui embellissent les autres, et auquel il a prodigué avec l'or et l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiseau paroît sentir son avantage; et c'est, ce semble, pour étaler à nos yeux toutes ses beautés, qu'il fait cette pompeuse roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiseaux n'a qu'un cri désagréable: et il est une preuve, qu'avec un extérieur très-brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fonds, peu de reconnoissance, et beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une chose bien singulière dans celle des cygnes, et des autres oiseaux de rivière: car elle est à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toujours sèche; et nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice, ni la différence.

Je considère les pieds des mêmes oiseaux, et j'y vois des nageoires qui marquent distinctement leur destination. Mais je suis très-étonné de ce que ces oiseaux sont sûrs qu'ils ne risquent rien en se jetant à l'eau; au lieu que les autres, à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des pieds semblables, n'ont jamais la témérité de s'y exposer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger? et qui retient les autres, afin qu'ils n'imitent pas leur exemple? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui est ensuite trompée par son affection, et qui prend pour sa famille naturelle des enfans étrangers, qui courent à l'eau au sortir de la coque, sans que leur prétendue mè-

re puisse les en empêcher par ses avis. Elle demeure sur le bord très-étonnée de leur témérité, et plus encore de ce qu'elle leur réussit. Elle se sent violemment tentée de les suivre, elle en témoigne sa vive impatience : mais rien n'est capable de la porter à une indiscrétion que Dieu lui a défendue. Les spectateurs en sont surpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence : car c'est faute d'esprit et de lumière, quand de tels prodiges excitent peu d'admiration. Mais il est rare que les spectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être destiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, et avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le salut en sûreté : et que c'est une témérité funeste pour les autres qui n'ont ni la même vocation, ni les mêmes qualités.

Je serois infini, si je m'attachois à considérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai rapportés jusqu'ici. Je me contente d'une dernière observation, qui en comprend plusieurs autres, et qui regarde les oiseaux de passage.

Ils ont tous leur temps marqué, et ils ne le passent point. Mais ce temps n'est pas le même pour chaque espèce. Les uns attendent l'hiver, les autres le primptemps, d'autres l'été, et d'autres l'automne. Il y a dans chaque peuple une police publique et générale, qui règle et qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne pense à partir : depuis sa publication, aucune ne demeure. Une espèce de Conseil décide du jour, et il accorde un intervalle pour s'y préparer : après quoi tout déloge, et il ne paroît le lendemain ni traîneurs, ni déserteurs, tant la discipline est exacte. Plusieurs ne connoissent

que l'hirondelle qui fasse ainsi, mais la chose est certaine pour beaucoup d'autres espèces. Et je demande, quand nous n'aurions que l'exemple de l'hirondelle, quelle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'assurer qu'elle y trouvera toutes choses préparées. Je demande pourquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiseaux, au pays où elle a élevé sa famille, qui y a été si bien traité. Je demande par quel esprit de voyager cette nouvelle famille, qui ne connoît que son pays natal, conspire toute entière à le quitter. Je demande en quel langage se publie l'ordonnance qui défend à tous, soit anciens, soit nouveaux sujets de la République, de demeurer par delà un certain jour. Et enfin je demande à quels signes les principaux Magistrats connoissent que ce seroit tout risquer, que de s'exposer à être prévenus par une saison rigoureuse. Quelle autre réponse peut-on faire à ces demandes, que celle du Prophète? *Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et merveilleux! Vous les avez tous formés avec sagesse.* [*Ps.* CIII. 24.]

Animaux de la terre.

Je suis obligé d'abréger cette matière, pour mettre fin à ce petit traité, qui insensiblement est devenu fort long.

L'exemple seul du chien nous montre jusqu'où Dieu est capable de donner à la matière tous les dehors de l'esprit, de la fidélité, de l'amitié, de la reconnoissance, sans en donner le principe. Mais comme cet exemple est connu de tout le monde, je ne m'y arrête point.

Ce que fait l'abeille n'est pas moins admirable. Au lieu de se contenter de sucer le miel qui se

conserve mieux dans le calice des fleurs que partout ailleurs, et de s'en nourrir jour à jour, elle en fait provision pour toute l'année, et principalement pour l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ses jambes sont garnies, de tout ce qu'elle peut emporter de cire et de gomme: mais en pompant le miel avec la trompe qui est à l'extrémité de sa tête, elle évite d'engluer ses ailes, dont elle a besoin pour voltiger çà et là, et pour le retour.

Si l'on n'a pas pris soin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre ou de quelque rocher. Là son premier soin est d'apporter de la cire, dont elle compose de petites cellules égales, et à plusieurs angles, afin qu'elles puissent s'unir, et ne laisser aucun intervalle. Puis elle fait couler dans ces petits réservoirs le miel pur et sans mélange. Et de quelque abondance qu'elle voie ses magasins remplis elle ne se repose que lorsque le temps du travail et de la récolte est passé. On ne connoît dans cette République ni la paresse, ni l'avarice, ni l'amour propre. Tout est commun. Le nécessaire y est accordé à tous: le superflu n'est à personne, et c'est pour le bien public qu'il est conservé. Les colonies nouvelles, qui chargeroient l'Etat, sont mises dehors. Elles savent travailler, et on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un si parfait modele ?. Attribuera-t-on au hasard, ou à une cause aveugle, une si étonnante sagesse ? Croit-on avoir expliqué ces merveilles, en disant que c'est l'instinct, le naturel, je ne sais quoi, qui en est le principe ? Et

n'est-ce pas dans ces images, d'un côté si parfaites, et de l'autre si éloignées de la matière, que Dieu a pris plaisir de manifester ce qu'il est, et d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être?

Passons de l'abeille à la fourmi, qui lui ressemble en bien des choses, excepté que l'abeille enrichit l'homme, et qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvrise en le volant.

Ce petit animal est arrivé que l'hiver est long, et que le bled mûr n'est pas long-temps exposé dans les champs. Aussi durant la moisson la fourmi ne dort plus. Elle traîne avec de petites serres qu'elle a à la tête, des grains qui pèsent trois fois plus qu'elle, et elle avance comme elle peut à reculons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui prête secours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté est public, et aucune ne pense à faire sa provision à part. Ce grenier est composée de plusieurs chambres, qui s'entre-communiquent par des galeries, et qui sont toutes creusées si avant, que les pluies et les neiges de l'hiver ne pénètrent point jusqu'à leur voûte. Les souterrains des citadelles sont des inventions moins anciennes et moins parfaites; et ceux qui ont assayé de détruire des fourmilières qui avoit eule loisir de se perfectionner, n'y ont presque jamais réussi, parce que les rameaux s'en étendent au large, et qu'ils ne se sentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorsque les greniers sont pleins, et que l'hiver approche, on commence à mettre en sûreté le grain en le rongeant [1] par les deux bouts, et

[1] Pline le Naturaliste fait la même remarque sur l'industrie des fourmis qui amassent du bled pour l'hiver, et l'empêchent de ger

l'empêchant par là de germer. Ainsi la première nourriture n'est qu'une précaution pour l'avenir; et c'est la prudence, plutôt que le besoin, qui y détermine.

Voilà le fonds incompréhensible d'industrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voilà cette espèce d'intelligence prophétique qu'il lui a donné pour nous forcer à remonter jusqu'à lui, à qui seul il appartient de faire de tels prodiges ; et qui ne pouvoit, ce semble, nous montrer plus sensiblement qu'il est la source de la sagesse, qu'en en réunissant tant de traits dans un si petit volume de matière qui n'en a que l'apparence.

Peut-on assez admirer l'industrie de certains animaux qui filent avec un art et une délicatesse inimitables, où tout paroît être l'effet de la pensée, et d'une méditation géométrique? Qui a enseigné à l'araignée, animal si méprisable d'ailleurs, à former des fils si déliés, si égaux, si adroitement suspendus? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes; à les réunir tous dans un centre commun ; à les tirer d'abord en droite ligne, et à les affermir ensuite par des cercles exactement parallèles? Qui lui a dit que ces filets seroient les piéges où se prendroit d'autres animaux qui ont des ailes, et qu'elle ne sauroit atteindre que par la ruse? Qui lui a marqué sa place dans le centre, où aboutissent toutes les lignes, et où elle est nécessairement avertie par le plus léger ébranlement, que quelque proie est tombée dans ses filets? Enfin qui lui a dit que son premier soin devoit être alors

mer en le rongeant. *Liv.* II. *chap.* 30. Cependant plusieurs maintenant contestent ce fait, et nient absolument que les fourmis fassent des amas de blé.

d'embarrasser les ailes de cette imprudente proie par de nouveaux fils : de peur qu'elle ne conservât quelque liberté ou pour se dégager, ou pour se défendre ?

Tout le monde a vû le travail des vers à soie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu jusqu'ici l'imiter ? Ont-ils trouvé le secret de former un fil si fin, si ferme, si égal, si brillant, si continu ? Ont ils une matière plus précieuse que ce fil pour faire les plus riches étoffes ? Savent-ils comment ce ver convertit le suc d'une feuille en des filets d'or ? Peuvent-ils rendre raison de ce qu'une matière liquide avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit et s'alonge à l'infini dès qu'elle l'a senti? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce ver est averti de se conformer une retraite sous les contours sans nombre de la soie dont il est le principe, et comment il trouve dans ce riche tombeau une espèce de résurrection qui lui donne des ailes, que sa première naissance lui avoit refusés.

Tout ce qui est ver, et qui a rampé, devient une espèche de mouche, de moucheron, de papillon : et tout ce qui vole a rampé dans sa première origine, et a été une espèce de ver, de chenille, d'insecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoyen entre ces deux extrémités d'élévation et de bassesse, est le temps où l'animal devient fève ou cocon, ce qui se fait en une infinité de façons, mais toujours d'une manière uniforme pour chaque espèce.

Je terminerai ce traité par quelques observations sur un petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom est *Formicaleo*. Sa figure

est laide, et ne paroît qu'ébauchée. Son inclination est cruelle, car il ne vit que du sang de sa proie; et son occupation unique est de lui tendre des piéges. On en voit mieux l'artifice quand on peut avoir dans son cabinet un tel animal.

On le met dans un vase de terre plein d'un sable assez menu, où il se cache aussitôt. Quand il y est, il forme dans le sable la figure d'un cône renversé avec une proportion exacte et géométrique, et il va se loger dans le sommet du cône qui tient lieu de centre mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi, ou quelque mouche à qui on a ôté les ailes, est placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugeroit pas capable du moindre effort, jette avec sa tête à coups redoublés du sable sur la proie qu'il a sentie, afin de l'étourdir, et de l'entraîner dans le fond où il se tient caché. Alors il sort de sa retraite, et après s'être désaltéré du sang, il rejette le cadavre qui pourroit faire soupçonner sa cruauté.

Quand on veut avoir une seconde fois le plaisir de le voir travailler, on comble son cône en agitant le vase: et l'on est étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure, aussi vaste et aussi régulière que la première.

Quels raisonnemens ne faudroit-il pas qu'elle fît, si son travail étoit fondé sur le raisonnement? Peut-on penser plus finement en mathématique, et connoître mieux la nature du cône, celle du sable, celles des mouvemens, et leur retentissement du centre à toutes les parties de la circonférence? Il est certain que c'est cette bête qui raisonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la mer-

veille n'est pas, ni qu'elle raisonne; ni qu'un principe étranger raisonne pour elle: mais que ce principe fasse éxecuter tout cela par des organes qui se meuvent eux-mêmes, et qui paroissent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaleo, dont je viens de parler, se transforme en une grande et belle mouche, appelée démoiselle, de laid et de petit qu'il étoit auparavant, et il ne se souvient plus de son humeur sanguinaire, quand il a quitté sa première dépouille.

Utilité de ces observations physiques.

Il n'est pas necessaire que je fasse remarquer combien ces observations physiques, et une infinité d'autres pareilles, sont capables d'orner et d'enrichir l'esprit d'un jeune homme; de le rendre attentif aux effets de la nature qui sont sous nos yeux, et qui se présentent à nous presque à chaque moment, sans que nous y fassions réflexion; de lui apprendre mille choses curieuses qui regardent les sciences, les arts, les métiers, comme la chimie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, etc; de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'est pas une chose indifférente; de le mettre en état de fournir agréablement à la conversation, et de n'être pas réduit ou à y garder le silence, ou à ne savoir y parler que de bagatelles.

J'ai appelé cette Physique, la Physique des enfans, parce qu'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en se proportionnant à leur foiblesse, et ne leur proposant rien qui ne soit à leur portée, soit pour

les faits, soit pour les réflexions qu'on y joint. Il est incroyable combien ce petit exercice, continué régulièrement depuis l'âge de 6 ou 7 ans jusqu'à l'âge de 12 ou 15 ans, mais continué sous l'idée et le nom de divertissement, et non d'étude, rempliroit l'esprit des jeunes gens de connoissances utiles et agréables, et les prépareroit à l'étude de la Physique, qui est propre aux savans.

Mais, me dira-t-on, où trouver des maîtres capables de donner à un enfant ces instructions, inconnues souvent à ceux même qui sont les plus habiles, et qui demandent une étendue infinie de connoissances? La chose n'est pas si difficile pourroit se l'imaginer. Cicéron disoit en riant, dans un plaidoyer où il avoit entrepris de rabaisser l'étude de la Jurisprudence, [1] que si on le mettoit en colère, tout occupé qu'il étoit il deviendroit Jurisconsulte en trois jours. J'en pourrois dire à peu près autant, non de la Physique des savans, qui est une science très-profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où se trouvent ces sortes d'observations, tels que sont par exemple les Mémoires de l'Académie des Sciences, où l'on trouve sur toutes les matières une infinité de remarques extrêmement curieuses. J'ai vû de jeunes gens, qui répondoient publiquement sur le quatrième livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux usage de ce qui est dit dans ces Mémoires sur la petite mais admirable république des abeilles. Un maître curieux et studieux s'adresse à d'habiles gens pour savoir quels livres

[1] *Itaque, si mihi, homini vehementer occupato, stomachum moveritis, triduo me jurisconsultum esse profitebor.* Pro. Muren. n. 8.

il doit consulter sur chaque matière ; il emprunte ces livres, ou les va chercher dans les bibliothèques publiques ; il les parcourt, il en fait des extraits, et par-là se met en état de pouvoir apprendre mille choses curieuses à ses disciples : et il a, pour faire ce petit amas, sept ou huit ans devant lui. Pour y réussir, il ne faut que le vouloir.

ARTICLE CINQUIÈME.

La Philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici de la Physique des savans et de celle des enfans, montre bien clairement qu'un des grands effets, et le fruit le plus essentiel de la Philosophie, c'est d'élever l'homme à la connoissance de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté ; de le rendre attentif à sa providence ; de lui apprendre à remonter jusqu'à lui par la considération des merveilles de la nature ; de faire qu'il devienne sensible à ses bienfaits, et qu'il trouve partout des sujets de le louer, et de lui rendre grâces.

C'est Dieu lui-même qui nous apprend dans l'un et l'autre Testament que c'est là l'usage que nous devons faire de la vue des créatures, qui nous enseigne tous nos devoirs. Il renvoie dans ses Ecritures [1] le paresseux à la fourmi, pour apprendre d'elle à ne pas demeurer oisif ; [2] l'ingrat au bœuf et à l'âne, qui sont reconnaissans des soins que prend d'eux leur maître ; [3] l'imprudent aux oiseaux de passage, qui savent discerner les temps. Jesus-Christ [4] veut que la consi-

[1] *Prov.* VI. 6. — [2] *Isai.* I. 3. — [3] *Jerem.* VIII. 8.
[4] *Matt.* VI. 26. 30.

dération des lis de la campagne, et des petits oiseaux du ciel, soit une instruction pour tous les hommes, et qu'elle leur apprenne à se reposer pleinement sur les soins d'une providence qui est en même temps attentive à tout, pleine de bonté, et toute-puissante. Ce seroit donc ne pas répondre aux intentions de la sagesse divine, et manquer au devoir le plus essentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens, dans toutes les créatures, les vestiges sensibles de la divinité, qui a voulu s'y peindre et nous y tracer nos devoirs.

Dans le récit que nous fait l'Ecriture de la création du monde, [1] il est dit souvent que Dieu fut l'approbateur, et si l'on ose le dire, l'admirateur de ses ouvrages; pour nous apprendre quelle admiration ils devroient nous causer, quelle étude nous en devrions faire, et de quelles réflexions ils sont dignes : et pour nous reprocher en même temps notre stupidité qui ne pense à rien, notre ingratitude qui ne rend grâces de rien et qui demeure toujours ignorante et imbécille, quoique nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnans et que nous en soyons nous-mêmes l'un des plus incompréhensibles.

Ce n'est pas la Physique seule qui nous aide à connoître Dieu. Le peu que j'ai rapporté des principes de morale, tirés du paganisme même, suffit pour montrer combien cette partie de la philosophie est propre à nous inspirer un grand respect pour la Religion.

[1] *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona*, Gen. c. 1. v. 31.

Y a-t-il rien de plus propre à l'enraciner dans l'esprit des jeunes gens, et à y en jeter de solides fondemens, capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité et du libertinage, que les deux célèbres questions qui se traitent dans la Métaphysique; l'existence d'un dieu, et l'immortalité de l'ame?

Mais le grand et l'important service que la bonne Philosophie rend à l'homme, c'est de le disposer à recevoir avec docilité et respect tout ce que lui enseigne la révélation divine. Elle s'applique surtout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit se taire, la raison aussi bien que les sens, parce que rien n'est plus raisonnable que de n'écouter que lui quand il parle; [1] *Ipsi, de se, Deo credendum est*; Que la raison ne doit pas trouver étrange qu'on la soumette à l'autorité dans des sciences qui, traitant des choses qui sont au-dessus de la raison, doivent suivre une autre lumière, qui ne peut être que celle de l'autorité divine. Que, puisque dans l'ordre même de la nature il y a mille choses que l'esprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ses yeux en soient témoins, à plus forte raison il doit respecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les mystères de la religion; Qu'enfin Dieu ne seroit pas ce qu'il est s'il n'étoit incompréhensible, et que ses merveilles ne mériteroient plus ce nom si l'intelligence humaine pouvoit y atteindre.

Voilà les leçons que donne la Philosophie aux jeunes gens; non une Philosophie inquiète, har-

[1] *Hilar. lib. 4. de Trinit.*

die, et téméraire, dont [1] saint Paul avertit les fidèles de se donner de garde, et qui, pour expliquer ce qu'elle croit, anéantit souvent ce qu'elle doit croire; mais une Philosophie sage, solide, et fondée sur les principes mêmes et sur les lumières les plus pures de la raison naturelle.

[1] *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam, secundùm traditionem hominum, secundùm elementa mundi, et non secundùm Christum.* Collos. II 8.

LIVRE SEPTIÈME.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

AVANT-PROPOS.

Cet Avant-propos renfermera deux Articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance est la bonne éducation de la Jeunesse : dans le second j'examinerai si l'instruction publique doit être préférée à l'instruction domestique et particulière.

ARTICLE PREMIER.

Importance de la bonne éducation de la Jeunesse.

L'éducation de la Jeunesse a toujours été regardée par les plus grands Philosophes et par les plus fameux Législateurs comme la source la plus certaine du repos et du bonheur, non-seulement des familles, mais des Etats même et des Empires. En effet, qu'est-ce qu'une République ou un Royaume, sinon un vaste corps dont la vigueur et la santé dépendent de celles des familles particulières, qui en sont comme les membres et les parties, et dont aucune ne peut manquer à ses fonctions, que le corps entier ne s'en ressente. Or n'est-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoyens, et encore plus les Grands et les Princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions ? N'est-il pas évident que la Jeunesse est comme la pépinière de l'Etat ? que c'est par elle qu'il se renouvelle et se perpétue ? que c'est d'elle que viennent tous les Pères de famille, tous les Ma-

gistrats, tous les Ministres, en un mot toutes les personnes constituées en autorité et en dignité? et ne peut-on pas assurer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places, influe dans tout le corps de l'Etat, et devient comme l'esprit et le caractère général de la nation entière?

Les lois à la vérité sont le fondement des Empires, et en y conservant la règle et le bon ordre, elles y maintiennent la paix et la tranquillité. Mais [1] d'où les Lois elles-mêmes tirent-elles leur force et leur vigueur, sinon de la bonne éducation, qui y accoutume et y assujettit les esprits; sans quoi elles sont une foible barrière contre les passions des hommes.

Quid leges sine moribus vanæ proficiunt? *Horat. Od.* 25. *l.* 3.

Plutarque [2] fait à ce sujet une réflexion bien sensée, et qui mérite d'être pesée avec attention; c'est en parlant de Lycurgue. « Ce sage Législa-
« teur, dit-il, ne jugea pas à propos de coucher
« ses lois par écrit, persuadé que ce qu'il y a de
« plus fort et de plus efficace pour rendre les vil-
« les heureuses et les peuples vertueux, c'est ce
« qui est empreint dans les mœurs des citoyens,
« et ce que la pratique et l'habitude leur ont rendu
« comme familier et naturel. Car les principes
« que l'éducation a gravés dans leurs esprits,
« demeurent fermes et inébranlables, comme
« étant fondés sur la conviction intérieure et sur
« la volonté même, qui est un lien toujours plus
« fort et plus durable que celui de la contrainte;

[1] Ὄφελος γὰρ ἐν τῶν ὠφελιμωτάτων νόμων, καὶ συνδεδοξασμένων ὑπὸ πάντων τῶν πολιτευομένων, εἰ μὴ ἔσονται ἐθισμένοι καὶ πεπαιδευμένοι ἐν τῇ πολιτείᾳ.

Arist. lib. 3. *Polit. cap.* 9

[2] *In vit. Lycurg.*

« de sorte que cette éducation devient la règle « des jeunes gens, et leur tient lieu de Légis- « lateur. »

Voilà, ce me semble, l'idée la plus juste qu'on puisse donner de la différence qu'il y a entre les Lois et l'éducation.

La Loi, quand elle est seule, est une maîtresse dure et impérieuse, ἀνάγκη qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher et dont il est le plus jaloux, je veux dire sa liberté; qui l'attriste, qui le contrarie en tout, [1] qui est sourde à ses remontrances et à ses désirs, qui ne sait jamais se relâcher, [2] qui ne lui parle que d'un ton menaçant, et ne lui montre que des châtimens. Ainsi il n'est pas étonnant que l'homme secoue ce joug dès qu'il le peut impunément, et que n'écoutant plus des leçons importunes, il se livre à ses penchants naturels, que la Loi avoit seulement réprimés, sans les changer ni les détruire.

Il n'en est pas ainsi de l'éducation. C'est une maîtresse douce et insinuante, ennemie de la violence et de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toujours raison et vérité, et qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile, en la rendant plus aimable. Ses leçons qui commencent presque avec la naissance de l'enfant, croissent et se fortifient avec lui, jettent avec le temps de profondes racines, passent bientôt de la mémoire et de l'esprit dans le cœur,

[1] *Leges, rem surdam, inexorabilem esse... nihil laxamenti nec veniæ habere, si modum excesseris.* Liv. lib. n. 3.

[2] *Pœna metusque aberant, nec verba minantia fixo Aere legebantur.* Ovid. lib. 2. 11 Metam. C'est une belle définition des lois *Verba minantia.*

s'impriment de jour en jour dans ses mœurs par la pratique et l'habitude, deviennent en lui une seconde nature qui ne peut presque plus changer, et font auprès de lui dans toute la suite de sa vie la fonction d'un Législateur toujours présent, qui dans chaque occasion lui montre son devoir, et le lui fait pratiquer. ἡ παίδευσις τομοθέτου διάθεσιν ἀπεργάζεται περὶ ἕκαστον αὐτῶν.

Il ne faut pas après cela s'étonner que les Anciens aient recommandé avec tant de soin la bonne éducation de la jeunesse, et l'aient regardée comme le moyen le plus sûr de rendre un Empire stable et florissant. [1] Leur maxime capitale étoit que les enfans appartiennent plus à la république, qu'à leurs parens; et qu'ainsi ce n'est point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la république doit se charger de ce soin. Que par cette raison les enfans doivent être élevés, non en particulier et dans la maison paternelle, mais en public, par des maîtres communs, et sous une même discipline, afin qu'on leur inspire de bonne heure l'amour de la patrie, le respect pour les lois du pays, le goût des principes et des maximes de l'État dans lequel ils ont à vivre. Car chaque espèce de gouvernement a son génie particulier. Autre est l'esprit et le caractère d'un Etat républicain, autre celui d'un Etat monarchique. Or, c'est par l'éducation qu'on prend cet esprit et ce caractère.

C'est en conséquence des principes que j'ai établis jusqu'ici, que Lycurgue, Platon, Aristote, en un mot tous ceux qui nous ont laissé

[1] *Arist. Polit. lib. 8. cap. 1.*

des règles du gouvernement, déclarent que le principal et le plus essentiel devoir d'un Magistrat, d'un Ministre, d'un Législateur, d'un Prince, est de veiller à la bonne éducation, premièrement de leurs propres enfans, qui souvent succèdent à leur place, et ensuite des citoyens en général qui forment le corps de la république; et ils remarquent que tout le désordre des Etats ne vient que de la négligence de ce double devoir.

Platon [1] en cite un illustre exemple dans la personne du Prince le plus accompli dont parle l'Histoire ancienne, c'est le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquoit, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ses conquêtes, il abandonna aux [2] femmes le soin de l'éducation de ses enfans. Ces jeunes princes furent donc élevés, non selon la discipline dure et austère des Perses, qui avoit si bien réussi par rapport à Cyrus leur père, mais à la manière des Mèdes, c'est-à-dire, dans le luxe, la mollesse, et les délices. Personne n'osoit les contredire en rien. Leurs oreilles n'étoient ouvertes qu'aux louanges et aux flatteries. Tout fléchissoit le génou et étoit rampant devant eux, et l'on croyoit qu'il étoit de leur grandeur de mettre une distance infinie entre eux et le reste des hommes, comme s'ils eussent été d'une autre espèce qu'eux. [3] Une telle éducation, dont toute remontrance et toute réprimande étoient sévèrement écartées, eut, dit

[1] *Plat. lib. 3. de Leg.*

[2] La femme de Cyrus étoit fille du roi des Mèdes.

[3] Ὅθεν ἐγένοντο ὅιους ἦν εἰκὸς αὐτοὺς γενέσθαι, τροφῇ ἀνεπιπλήκτῳ τραφέντας.

Platon, le succès qu'on en devoit attendre. Les deux Princes, aussitôt [1] après la mort de Cyrus, armèrent leurs mains l'un contre l'autre, ne pouvant souffrir ni supérieur, ni égal ; et Cambyse, devenu le maître absolu par la mort de son frère s'abandonna comme un insensé et un furieux à toutes sortes d'excès, et mit l'Empire des Perses à deux doigts de sa perte. Cyrus lui avoit laissé une vaste étendue de provinces, des revenus immenses, des armées innombrables : mais tout cela tourna à sa ruine faute d'un autre bien infiniment plus estimable qu'il négligea de lui laisser, je veux dire une bonne éducation.

Cette remarque judicieuse de Platon à l'égard de Cyrus, m'avoit entièrement échappé en lisant son Histoire dans Xénophon, et je n'avois pas fait réflexion qu'effectivement cet Historien garde un profond silence sur l'éducation des enfans de ce prince, au lieu qu'il décrit fort au long l'excellente manière dont les jeunes Perses étoient élevés, et dont Cyrus lui-même l'avoit été. Il n'y a point de faute plus capitale pour un Prince.

Philippe, roi de Macédoine, se conduisit d'une manière bien différente. [2] Dès qu'il fut devenu père (c'étoit au milieu de ses conquêtes, et dans le temps de ses plus grands exploits), il écrivit à Aristote la lettre qui suit. *Je vous donne avis qu'il m'est né un fils. Je ne remercie pas tant les*

[1] Platon suppose que ces deux frères portèrent les armes l'un contre l'autre aussitôt après la mort de Cyrus, et que Cambyse fit tuer Smerdis. Hérodote ne dit rien de tel. Smerdis fut toujours fort soumis à son frère, qui ne le fit mourir que vers la fin de son règne, après l'expédition contre l'Ethiopie.

[2] *Aul. Gell. lib. 9. cap. 3.*

dieux

dieux de sa naissance, que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Aristote sur la terre. Car j'espère qu'élevé de votre main et par vos soins, il deviendra digne de la gloire de son père, et de l'Empire que je lui laisserai. Voilà parler et penser en grand Prince, qui connoît l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes sentimens. Un Historien remarque qu'il [1] n'aima pas moins Aristote que son propre père; *parce*, disoit-il, *qu'il étoit redevable à l'un de vivre, et à l'autre de bien vivre.*

Si c'est une grande faute à un Prince de ne pas donner ses soins à l'éducation de ses propres enfans, ce n'en est pas une moindre de négliger celle des citoyens en général. Plutarque, dans le parallèle qu'il fait de Lycurgue et de Numa, observe très-judicieusement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons desseins et tous les grands établissemens de ce dernier. L'endroit est fort remarquable. « Tout « le travail de Numa, dit-il, qui n'avoit visé qu'à « maintenir Rome paisible et tranquille, s'éva- « nouit avec lui; et dès qu'il fut mort, le tem- « ple aux doubles portes, qu'il avoit toujours te- « nu fermé comme si véritablement il y eût en- « chaîné le démon de la guerre, fut rouvert tout « à coup, et toute l'Italie remplie de sang et de « carnage. Ainsi le plus beau et le plus juste de « ses établissemens ne dura presque point, par- « ce qu'il manquoit du seul lien capable de le « maintenir, qui étoit l'éducation de la jeunesse ».

[1] Ἀριστοτέλη οὐν ἧττον ἀγαπῶν ἦν (ὡς αὐτὸς ἔλεγεν) τοῦ πατρὸς, ὡς δι' ἐκεῖνον μὲν ζῶν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῶν.

Ce fut une conduite toute opposée qui maintint si long-temps les lois de Lycurgue dans leur entier. « Car, comme observe le même Plutarque, la religion du serment qu'il exigea des La-« cédémoniens auroit été une foible ressource « après sa mort, si par l'éducation il n'eût im-« primé les lois dans leurs mœurs, et ne leur « eût fait sucer presque avec le lait l'amour de « sa police en la leur rendant comme familière « et naturelle. Aussi vit-on que ces principales « ordonnances se conservèrent plus de cinq cents « ans, comme une bonne et forte teinture qui « avoit pénétré jusqu'au fond de l'âme ».

Tous ces grands hommes de l'antiquité étoient donc persuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus essentiel d'un Législateur, et il en faut dire autant d'un Prince, étoit d'établir de bonnes règles pour l'éducation de la jeunesse, et de les faire exactement pratiquer. Il est étonnant jusqu'où ils portoient sur ce point l'attention et la prévoyance. C'est dès la naissance même des enfans qu'ils recommandoient qu'on prît des sages précautions par rapport à toutes les personnes qui devoient en prendre soin, et l'on voit bien que Quintilien a puisé dans Platon et dans Aristote ce qu'il dit à ce sujet, surtout pour ce qui regarde les nourrices.[1] Il vouloit comme ces sages Philosophes, que dans le choix qu'on en feroit, non-seulement on prît garde qu'elles n'eussent point

[1] *Et morum quidem in his haud dubiè prior ratio est : recèt tamen etiam loquantur... Naturâ enim tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percepimus : ut sapor quo nova imbuas durat, nec lanarum colores, quibus simplex ille candor mutatus est, elui possunt. Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt.* Quintil. l. 1. c. 1.

un langage vicieux, mais que surtout on eut égard aux mœurs et au caractère d'esprit. Et la raison qu'il en apporte est admirable. «C'est, dit-« il, que ce qu'on apprend à cet âge, s'imprime « facilement dans l'esprit, et y laisse de profon-« des traces qui ne s'effacent pas aisément. Il en « est comme d'un vase neuf, qui conserve long-« temps l'odeur de la première liqueur qu'on y « a versée; et comme des laines, qui ne recou-« vrent jamais leur première blancheur, quand « elles ont été une fois à la teinture. Et le mal-« heur est que les mauvaises habitudes durent « encore plus que les bonnes ».

C'est par la même raison que ces philosophes[1] regardent comme un des plus essentiels devoirs de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans, d'écarter d'auprès d'eux, tant qu'il est possible, les esclaves et les domestiques, dont les discours, et encore plus les exemples, pourroient leur être nuisibles.

Ils ajoutent à cela un avis, qui sera la condamnation d'un grand nombre de pères et de maîtres chrétiens. Ils veulent que non-seulement on interdise aux jeunes gens jusqu'à un certain âge toute lecture de comédie et tout spectacle; mais que toute peinture, toute sculpture, toute tapisserie, qui pourroient offrir aux yeux des enfans quelque image indécente ou dangereuse, soient absolument bannies des villes. Ils désirent que les magistrats veillent avec soin à l'exécution de ce réglement, et qu'ils obligent les ouvriers, même les plus industrieux, qui ne voudront pas s'y soumettre, porter ailleurs leur fu-

[1] *Arist. Polit. lib. 7. cap. 17.*

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coutume de former contre les écoles publique.

La première regarde la pureté des mœurs, qu'on prétend y être exposée à de plus grands dangers. Si cela étoit, il juge qu'il ne faudroit pas hésiter un moment, [1] le soin de bien vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler. Mais il prétend que le péril est égal de part et d'autre, que le tout dépend du naturel des enfans, et du soin qu'on prend de leur éducation : que pour l'ordinaire, c'est des parens mêmes que vient le mal, par les mauvais exemples qu'ils donnent à leurs enfans. Ceux-ci, dit-il, voient tous les jours et entendent des choses qu'ils devroient ignorer toute leur vie. [2] Tout cela passe en habitude, et bientôt après en nature. Les pauvres enfans se trouvent vicieux, avant que de savoir ce que c'est que le vice. Ainsi ne respirant que luxe et que mollesse, ils ne prennent pas le désordre dans nos écoles, mais ils y apportent.

La seconde objection concerne l'avancement dans les études qui doit être plus grand à la maison où le précepteur n'a qu'un écolier à instruire. Quintilien n'en convient pas pour plusieurs raisons qu'il expose. Mais il ajoute que cet inconvénient, quand même il seroit réel, est abondamment réparé par les grands avantages qui se trouvent dans l'éducation publique.

1. [3] L'éducation publique enhardit un jeune

[1] *Potior mihi ratio vivendi honestè, quàm vel optimè dicendi videretur.*

[2] *Fit ex his consuetudo, deinde natura. Discunt hæc miseri, antequam sciant vitia esse. Inde soluti ac fluentes, non accipiunt è scholis mala ista sed in scholas afferunt.*

[3] *Ante omnia futurus orator, cui in maxima celebritate et in me-*

homme, lui donne du courage, l'accoutume de bonne heure à ne point craindre le grand jour, et le guérit d'une certaine pusillanimité qu'inspire naturellement une vie sombre et retirée : au lieu que dans le secret et en particulier il languit pour l'ordinaire, il s'abat, il se rouille, pour ainsi dire ; ou bien il tombe dans une extrémité opposée, qui est de s'enfler d'un sot orgueil, et de se mettre au-dessus des autres, parce qu'il n'a personne avec qui il puisse se mesurer.

2 et 3. Au Collége on fait des connoissances et des liaisons, qui durent souvent autant que la vie; et l'on y prend un certain usage du monde, que la société seule peut donner. Quintilien n'insiste pas sur ces deux avantages, et semble les compter pour peu.

4. Le grand avantage des écoles, c'est l'émulation. Un enfant y profite et de ce qu'on lui dit à lui même, et de ce qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre ; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là : il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'aiguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ses égaux : il se piquera même de surpasser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier, pour primer dans sa classe, et pour remporter le prix ! [1] Voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits :

dia Reip. luce vivendum est, assuescat jam à tenero non reformidare, homines, neque illa solitaria et velut umbratili vita pallescere... Excitanda mens et attollenda semper est, quæ in hujusmodi secretis aut langue scit, et quemdam velut in opaco situm ducit, aut contra tumescit inani persuasione. Necesse est enim sibi nimium tribuat, qui se nemini comparat.

[1] *Accendunt omnia hæc animos : et, licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est.*

et une noble émulation bien ménagée, dont on aura soin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, est un des meilleurs moyens pour les conduire aux plus grandes vertus et aux plus difficiles entreprises.

5. Un autre avantage qui se rencontre encore dans les écoles, c'est qu'un jeune homme trouve dans ses compagnons des modèles qui sont à sa portée, qu'il se flatte de pouvoir atteindre, et qu'il ne désespère pas même de pouvoir un jour surpasser : au lieu que s'il étoit seul, il y auroit pour lui de la témérité d'oser se mesurer avec son maître.

6. Enfin, c'est qu'un maître, qui a un nombreux auditoire, s'anime tout autrement que celui qui étant tête à tête avec un unique disciple, ne peut lui parler que froidement, et d'un ton de conversation. Or il est incroyable combien ce feu et cette vivacité d'un maître, qui en expliquant les beaux endroits d'un Auteur se transporte lui-même et se passionne, est propre, non-seulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inspirer le même goût et les mêmes sentimens dont celui qui leur parle est pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinion qu'il soutient est appuyée sur un usage presque universel, et sur l'autorité des Auteurs le plus estimés et des Législateurs les plus célèbres.

Je pourrois ajouter que cette coutume n'a pas été observée moins régulièrement depuis Quintilien, et sous le Christianisme même. L'Histoire Ecclésiastique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de Saint Basile et de Saint Grégoire de

Nazianze est connu de tout le monde. J'en rapporterai le détail à la fin de ce volume. Il me suffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illustres amis étoient des plus chrétiennes qui fussent alors dans l'Église. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avoient de plus cher au monde : et Dieu bénit leurs pieuses intentions par un succès qui passa toutes leurs espérances. Oseroit-on taxer cette conduite d'imprudence et de témérité ?

D'un autre côté, oseroit-on condamner la sainte timidité des parens chrétiens, qui à la vue des dangers qui se rencontrent dans les Colléges (et il faut avouer aussi qu'ils sont grands), moins attentifs à faire avancer leurs enfans dans les sciences qu'à conserver en eux le précieux et l'inestimable trésor de l'innocence, prennent le parti de les élever sous leurs yeux dans une maison où ils n'entendent que de sages discours, où ils ne voient que de bons exemples, et d'où l'on a soin d'écarter autant qu'il se peut, tout ce qui seroit capable d'altérer la pureté de leurs mœurs ? Il y a encore certainement de telles maisons : mais le nombre en est-il bien grand ?

Entre les deux manières ordinaires d'élever la jeunesse, qui sont de les mettre pensionnaires au Collége, ou de les instruire en particulier, il y en a une troisième, qui tient le milieu, et semble les réunir : c'est d'envoyer les enfans au Collége pour y profiter de l'émulation des classes, en les retenant le reste du temps dans la maison paternelle. Par-là on évite peut-être une partie des dangers, comme aussi l'on se prive d'une partie des avantages du Collége : parmi lesquels

on doit compter pour beaucoup l'ordre, la règle, la discipline, qui, par un coup de cloche, marquent d'une manière uniforme tous les exercices de la journée; et la vie simple et frugale qu'on y mène, éloignée des douceurs et des caresses de la maison paternelle, qui ne sont propres qu'à amollir les enfans. [1] C'est ce que remarque un illustre Magistrat des siècles passés dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. « Mon père (c'est ce Magistrat qui « parle) disoit qu'en cette nourriture du Collége « il avoit eu deux regards: l'un à la conservation « de la Jeunesse gaie et innocente; l'autre à la « discipline scholastique, pour nous faire oublier « les mignardises de la maison, et comme pour « nous dégorger en eau courante. Je trouve que « ces dix-huit mois de Collége me firent assez « bien... J'appris la vie frugale de la scholarité, « et à régler mes heures ».

Un autre avantage des Colléges (je les suppose tels qu'ils doivent être), et le plus grand de tous, c'est d'apprendre à fond la religion, d'en puiser la connoissance dans les sources mêmes, d'en connoître le véritable esprit et la véritable grandeur, et de se prémunir par de solides principes contre les dangers que la foi et la piété ne rencontrent que trop dans le monde. Il n'est pas impossible, mais certainement il est rare de trouver cet avantage dans les maisons particulières.

Que doit-on conclure de tous ces principes et de tous ces faits? Il n'y a point de Collége qui ne puisse citer des exemples, et en très-grand nombre, de jeunes gens qui y ont reçu une excellen-

[1] *Henri de Mesmes, tom. 1. pag. 163.*

te éducation, et qui y ont infiniment profité soit pour les sciences, soit pour la piété. Il n'y en a point aussi qui n'en ait vu avec douleur un très-grand nombre y faire un triste naufrage. Il en est de même des maisons particulières.

La conclusion qu'il me semble qu'on en doit tirer, c'est que les dangers pour la Jeunesse étant grands de tous côtés, c'est aux parens à bien examiner devant Dieu quel parti ils doivent prendre, à balancer équitablement les avantages et les inconvéniens qui se rencontrent de part et d'autre, à ne se déterminer dans une délibération si importante que par des motifs de religion, et surtout à faire un choix de Maîtres et de Colléges, supposé qu'ils prennent ce parti, qui puisse, sinon dissiper entièrement, du moins diminuer leurs justes craintes.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLÉGE.

Pour entrer utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des Classes et du Collége, il est nécessaire de considérer séparément le devoir des differentes personnes qui sont employées à l'éducation de la Jeunesse, et qui y ont quelque rapport, mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent presque à tous également, c'est par où je commencerai ce Traité, pour éviter les redites qui sans cela seroient inévitables.

PREMIÈRE PARTIE.

Avis généraux sur l'éducation de la Jeunesse.

Je commence par prier le Lecteur, lorsque je parlerai d'avis, de règles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me dispenser d'employer souvent dans la matière que je traite, de me rendre la justice de croire que je ne prétends prescrire de lois à personne, ni m'ériger en maître ou en censeur de mes confrères. Mon unique dessein est d'aider, si je puis, des personnes qu'on charge de l'éducation des enfans dans un âge peu avancé, où, faute d'expérience, elles sont exposées à commettre beaucoup de fautes, comme je reconnois en avoir commis moi-même beaucoup; et je me trouverai heureux de pouvoir contribuer à leur faire éviter, en leur prêtant mes réflexions, ou plutôt celles des plus habiles maîtres en matière d'éducation. Car je ne dirai ici presque rien de moi-même, surtout dans cette première Partie qui est la plus importante, et qui doit servir comme de base et de fondement à tout le reste. Athènes et Rome me fourniront encore leurs richesses. Je ferai aussi grand usage de deux Auteurs modernes, souvent même sans les citer. Ces Auteurs sont, M. [1] de Fénélon Archevêque de Cambrai, et [2] M. Locke Anglais, dont les écrits sur cette matière sont fort estimés, et avec raison. Le dernier a quelques sentimens particuliers, que je ne voudrois pas toujours adop-

[1] Education des filles.

[2] De l'éducation des Enfans, traduit de l'Anglais de M. Locke.

ter. Je ne sais d'ailleurs s'il étoit bien versé dans la connoissance de la langue grecque, et dans l'étude des Belles-Lettres: il ne paroît pas au moins en faire assez de cas. Mais l'un et l'autre, par rapport aux mœurs et à la conduite, peuvent être d'un grand secours, non-seulement pour de jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me suis mis en possession de profiter impunément du travail d'autrui; et il me semble que le Public, content qu'on lui dise de bonnes choses sans se mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas su mauvais gré jusqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les Avis généraux qui regardent l'éducation de la Jeunesse.

ARTICLE PREMIER.

Quel but on doit se proposer dans l'éducation.

[1] Pour réussir dans l'éducation de la Jeunesse, le premier pas, ce semble, qu'il y ait à faire, est de bien établir quel but l'on se propose, d'examiner par quelle route on y peut arriver, et de choisir un guide habile et expérimenté qui soit en état de nous y conduire sûrement. Quoique pour l'ordinaire ce soit une règle très-sage et très-judicieuse, d'éviter toute singularité, et de suivre les coutumes établies; je ne sais si dans la matière que nous traitons, cette maxime ne souffre pas quelque exception, et si l'on ne doit

[1] *Decernatur, primùm et quò tendamus, et quâ; non sine perito aliquo, cui explorata sint ea, in quæ procedimus.... Hîc tristissima quæque via et celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis præstandum, quàm ne pecorum ritu, sequamur antecedentium gregem, pergentes, non quâ eundum est, sed quâ itur... non ad rationem, sed ad similitudinem vivimus... Ita, dùm unusquisque mavult credere, quàm judicare, versat nos et præcipiat traditus per manus error... Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant: argumentum pessimi turba est.* Senec. lib. de vit. beat. cap. 1. et 2.

pas craindre les dangers et les inconvéniens d'une espèce de servitude, qui fait que nous suivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que nous consultons moins la raison que la coutume, et que nous nous réglons plutôt sur ce qui se fait, que sur ce qui se doit faire; d'où il arrive souvent qu'une erreur une fois établie, se communique de main en main et d'âge en âge, et devient une loi presque imprescriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres, et suivre le grand nombre. Mais le genre humain est-il assez heureux, pour que le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur; et n'est-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus souvent?

Pour peu donc qu'on fasse usage de sa raison, on reconnoît aisément que le but des maîtres n'est point d'apprendre à leurs disciples seulement du grec et du latin, ni de leur enseigner à faire des thèmes, des vers, des amplifications; à charger leur mémoire de faits et de dates historiques; à dresser des syllogismes en forme, à tracer sur le papier des lignes et des figures. [1] Ces connoissances, je ne le nie point, sont utiles et estimables, mais comme moyens, et non comme fin; quand elles nous conduisent ailleurs, et non quand on s'y arrête; quand elles nous servent de préparatifs et d'instrumens pour de meilleures choses, dont l'ignorance rend tout le reste inutile. Les jeunes gens seroient bien à plaindre, s'ils

[1] *Liberalia studia hactenus utilia sunt, si præparant ingenium, non detinent... Rudimenta sunt nostra, non opera... Non discere debemus ista, sed didicisse... Quid ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frenat?... Nihil apud illas invenies quod vetet timere, vetet cupere: quæ quisquis ignorat, alia frustra scit.* Senec. Epist. 88.

étoient condamnés à passer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais, et avec des peines incroyables, une ou deux langues, et d'autres choses pareilles, dont ils n'auront peut-être que rarement occasion de faire usage. Le but des maîtres, dans la longue carrière des études, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux; de leur faire estimer et aimer les sciences; d'en exciter en eux une faim et une soif, qui au sortir du Collége les leur fassent rechercher; de leur en montrer la route; de leur en bien faire sentir l'usage et le prix; et par-là de les disposer aux différens emplois où la Providence divine les appelera. Le but des maîtres, encore plus que cela, est de leur former l'esprit et le cœur; de mettre leur innocence à couvert; de leur inspirer des principes d'honneur et de probité; de leur faire prendre de bonnes habitudes; de corriger et de vaincre en eux par des voies douces les mauvaises inclinations qu'on y remarque, telles [1] que sont la fierté, l'insolence, l'estime de soi-même, un sot orgueil toujours occupé à rabaisser les autres, un amour-propre aveugle et uniquement attentif à ses commodités, un esprit de raillerie, qui se plaît à piquer et à insulter, une paresse et une indolence qui rend inutiles toutes les bonnes qualités de l'esprit.

[1] *Imprimis insolentiam et nimiam æstimationem sui, tumoremque elatum supra ceteros, et amorem rerum suarum cæcum et improvidum, dicacitatem et superbium contumeliis gaudentem, desidiam dissolutionemque segnis animi indormientis sibi.* Senec. lib. de beat. vit. cap. 10.

ARTICLE SECOND.

Etudier le caractère des Enfans, pour se mettre en état de les bien conduire.

L'éducation, à proprement parler, est l'art de manier et de façonner les esprits. C'est de toutes les sciences la plus difficile, la plus rare, et en même temps la plus importante, mais qu'on n'étudie point assez. A en juger par l'expérience commune, on diroit que de tous les animaux l'homme est le plus intraitable. C'est la réflexion judicieuse que fait Xénophon dans sa belle préface de la Cyropédie. Après avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux de moutons ou de bœufs se révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'est plus ordinaire parmi les peuples, il semble, dit-il, qu'on en devroit conclure qu'il est plus difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais en jetant les yeux sur Cyrus, qui étoit venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, et de se faire également aimer des peuples conquis et de ses sujets naturels; [1] il conclut que la faute vient, non de ceux qui ont peine à obéir; mais des supérieurs qui ne savent pas gouverner.

On en peut dire autant à proportion de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans. [2] Il faut avouer que l'esprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug, et se porte naturellement à ce qui lui est défendu. [3] Mais ce qu'il en faut conclure,

[1] Οὔτε τῶν ἀδυνάτων, οὔτε τῶν χαλεπῶν ἔργων ἦ τὸ ἀνθρώπων ἄρχειν, ἤν τις ἐπιχαμένος τοῦτο πράττῃ.

[2] *Naturâ contumax est humanus animus, et in contrarium atque arduum nitens, sequiturque faciliùs quàm ducitur.* Senec. de Clem. lib. 1. cap. 24.

[3] *Nullum animal morosius est, nullum majore arte tractandum, quàm homo: nulli magis parcendum.* Ibid. cap. 17.

c'est que pour cette raison-là même il demande plus de précautions et de ménagemens, et qu'il cède plus volontiers à la douceur qu'à la violence: *sequitur faciliùs, quàm ducitur.* On voit quelquefois un cheval fougueux, qui se cabre, qui secoue le mords, qui résiste à l'éperon : c'est que celui qui le monte, qui a la main dure et pesante, ne sait pas le conduire, et le gourmande, mal-à-propos. Donnez à ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un écuyer habile et intelligent, il arrêtera toutes ses saillies, et, d'une main légère, le gouvernera à son gré : *Generosi atque nobiles equi meliùs facili freno reguntur.* [*Senec. ibid. cap.* 24.]

Pour parvenir à ce but, le premier soin du maître est de bien étudier et d'approfondir le génie et le caractère des enfans, car c'est sur quoi il doit régler sa conduite. [1] Il y en a qui se relâchent et languissent, si on ne les presse : d'autres ne peuvent souffrir qu'on les traite avec empire et hauteur. Il en est tel que la crainte retient, et tel au contraire qu'elle abat et décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail et d'application; d'autres qui n'étudient que par boutade et par saillie. Vouloir les mettre tous de niveau, et les assujettir à une même règle, c'est vouloir forcer la nature. La prudence du maître consiste à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités: car ici le mal est tout près du bien, et il est aisé de prendre l'un pour l'autre, et de s'y tromper, [2] et c'est ce

[1] *Sunt quidam, nisi institeris, remissi; quidam imperia indignantur : quosdam continet metus, quosdam debilitat : alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit.* Quintil. *lib.* 1. *cap.* 3.

[2] *Difficile regimen est... et diligenti observatione res indiget. Utrumque enim, et quod extollendum, et quod deprimendum, si-*

qui rend la conduite des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence : trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite et encourage, mais aussi elle inspire de la vanité et de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance et évite ces deux inconvéniens, et imiter la conduite d'Isocrate à l'égard d'Ephore et de Théopompe, qui étoient d'un caractère tout différent. [1] Ce grand maître, qui n'a pas moins réussi à instruire qu'à écrire, comme ses disciples et ses livres en font foi, employant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, et l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne prétendoit pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un, et ajoutant à l'autre, étoit de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel étoit capable.

Voilà le modèle qu'il faut suivre dans l'éducation des enfans. Ils portent en eux les principes et comme les semences de toutes les vertus et de tous les vices. L'adresse est de bien étudier d'abord leur génie et leur caractère ; de s'appliquer à connoître leur humeur, leur pente, leurs talens ; et surtout de découvrir leurs passions et leurs inclinations dominantes, non dans la vue ni dans

milibus alitur : facilè autem etiam attendentem similia decipiunt. Crescit licentiâ spiritus, servitute comminuitur : assurgit, si laudatur, et in spem sui bonam adducitur : sed eadem ista insolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus est, ut modò frenis utamur, modò stimulis. Senec. de Ira. lib. 2. cap. 21.

[1] *Clarissimus ille præceptor Isocrates, quem non magis libri bene dixisse, quàm discipuli bene docuisse, testantur, dicebat se calcaribus in Ephoro, contrà autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem et quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantùm alteri affinxit, de altero limavit, ut id confirmaret in utroque, quod utriusque natura peteretur.* Quintil. lib. 2. cap. 8. Cic. lib. 3. de Orat. n. 36.

l'espérance de changer tout-à-fait leur tempérament; de rendre gai par exemple celui qui est naturellement grave et posé, ou sérieux celui qui est d'un naturel vif et enjoué. Il en est de certains caractères, comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entièrement. Or le moyen de connoître ainsi les enfans, c'est de les mettre dès l'âge le plus tendre dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations; de laisser agir leur naturel, pour le mieux discerner; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laisser voir; de les observer, sans qu'ils s'en aperçoivent, surtout dans le [1] jeu, où ils se montrent tels qu'ils sont. Car les enfans sont naturellement simples et ouverts: mais dès qu'ils se croyoient observés, ils se ferment, et la gêne les met sur leurs gardes.

[2] Il est bien important aussi de distinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens. En général on peut espérer que ceux où l'âge, la mauvaise éducation, l'ignorance, la séduction, et le mauvais exemple ont quelque part, ne sont pas sans remède: et l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractère naturel de l'esprit, et dans la corruption du cœur, seront très-difficiles à traiter, comme la duplicité et le déguisement, la flatterie, la pente aux rapports, aux divisions, à l'envie, à la médisance; un esprit moqueur, et surtout à l'égard des avis qu'on lui donne, et des choses saintes; une opposition naturelle à la raison, et, ce qui

[1] *Mores se inter ludendum simpliciùs detegunt.* Quintil. lib. 1. cap. 4.

[2] Lettres de piété, tom. 1.

en est une suite, une facilité à prendre les choses de travers.

ARTICLE TROISIÈME.

Prendre d'abord de l'autorité sur les enfans.

Cette maxime est de la dernière importance pour tous les temps de l'éducation, et pour toutes les personnes qui en sont chargées. J'appelle autorité un certain air et un certain ascendant, qui imprime le respect, et se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces qui donnent cette autorité; mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais ni par caprice ni par emportement.

C'est cette qualité et ce talent qui tient tout dans l'ordre; qui établit une exacte discipline, qui fait observer les réglemens, qui épargne les réprimandes, et qui prévient presque toutes les punitions. Or c'est dès le premier abord, dès le commencement, que les parens et les maîtres doivent prendre cet ascendant. S'ils ne saisissent ce moment favorable, et ne se mettent dès les premiers jours en possession de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, et l'enfant sera le maître. [1] *Animum*, et l'on peut dire aussi, *Puerum rege: qui nisi paret, imperat.* Cela est vrai à la lettre, et l'on auroit de la peine à le croire, si une expérience constante ne le montroit tous les jours. Il y a dans le fonds de l'homme un amour de l'indépendance, qui se montre et se développe dès l'âge le plus tendre, et dès

[1] *Horat. Sat. 2. lib. 1.*

la mamelle. [1] Que signifient ces cris, ces pleurs, ces gestes ménaçans, ces yeux étincelans de colère, dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui est piqué de jalousie contre un autre ? « J'ai vu, dit S. Augus-« tin [2], un enfant jaloux. Il ne savoit pas encore « parler : et avec un visage pâle, il lançoit des re-« gards furieux contre un autre enfant qui tétoit « avec lui «. *Vidi ego et expertus sum zelantem parvulum. Nondum loquebatur, et intuebatur, pallidus amaro aspectu collactaneum suum.*

Voilà le temps et le moment de rompre cette mauvaise inclination dans un enfant, en l'accoutumant dès le berceau à dompter ses désirs, à n'avoir point de fantaisies, en un mot à céder et à obéir. Si on ne leur donnoit jamais ce qu'ils auroient demandé en pleurant, ils apprendroient à s'en passer ; ils n'auroient garde de criailler et de se dépiter pour se faire obéir ; et ils ne seroient pas par conséquent si incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le sont, pour n'avoir pas été conduits de cette manière dès leur première enfance.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour les enfans : je suis bien éloigné d'une telle disposition. Je dis seulement que ce n'est point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent : et s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuse pré-

[1] *Flendo petere, etiam quod noxiè daretur : indignari acriter.. non ad nutum voluntatis obtemperantibus : feriendo nocere niti, quantum potest, quia non obeditur imperies, quibus perniciosè obediretur.. Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non animus infantium.* S. Aug. Conf. lib. 1. cap. 7.

[2] *Conf. lib. 1. cap. 7.*

cisément pour cette raison-là même. Et ici l'on doit tenir pour une maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à dévenir impatiens et chagrins, en les récompensant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin et à l'impatience.

On voit chez certains parens des enfans qui jamais à table ne demandent rien, quelque mets qu'il y ait devant eux, mais qui reçoivent avec plaisir et en remerciant, ce qu'on leur donne. Dans d'autres maisons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, et qu'il faut servir avant tout le monde. D'où vient une différence si notable? de la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les enfans sont jeunes, moins on doit satisfaire leurs désirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance et à la direction de ceux entre les mains de qui ils se trouvent. Quand une fois ils ont pris ce pli, et que l'habitude a rompu leur volonté, c'en est fait pour le reste de la vie, et l'obéissance ne leur coûte plus rien.

Adeo in teneris consuescere multum est. *Geog. l.* 2. *v.* 272.

Ce que j'ai dit des enfans au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui sont dans un autre âge. Le premier soin d'un écolier qui a un nouveau maître, c'est de l'étudier et de le sonder. Il n'y a rien qu'il n'essaie, point d'industrie et d'artifice qu'il n'emploie, pour prendre s'il peut le dessus. Quand il voit toutes ses peines et toutes ses ruses inutiles, que le maître paisible et tranquille y oppose une fermeté douce et raisonnable, mais qui

finit toujours par se faire obéir, pour lors il cède et se rend de bonne grâce, et cette espèce de petite guerre, ou plutôt d'escarmouche, où de part et d'autre on a tâté ses forces, se termine heureusement par une paix et une bonne intelligence, qui répandent la douceur dans le reste du temps qu'on a à vivre ensemble.

ARTICLE QUATRIÈME

Se faire aimer et craindre.

Le respect, sur lequel est fondé l'autorité dont je viens de parler, renferme deux choses la crainte et l'amour, qui se prêtent un secours mutuel, et qui sont les deux grands mobiles, les deux grands ressorts de tout gouvernement en général, et en particulier de la conduite des enfans. Comme ils sont dans un âge où la raison n'est pas encore bien développée, loin d'être dominante, ils ont besoin que la crainte vienne quelquefois à son secours, et prenne sa place. Mais si elle est seule, et que l'attrait du plaisir ne la suive pas de près, [1] elle n'est pas long-temps écoutée, et ces leçons ne produisent qu'un effet passager, que l'espérance de l'impunité fait bientôt disparoître. De là vient qu'en matière d'éducation la souveraine habileté consiste à savoir allier par un sage tempérament une force qui retienne les enfans sans les rebuter, et une douceur qui les gagne sans les amollir : [2] *Sit rigor, sed non exasperans ; sit amor, sed non emolliens.* D'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur et d'austère, et en émousse la pointe, *hebetat aciem imperii*; c'est

[1] *Timor, non diuturnus magister officii.* Cic. Philip. 2 n. 90. *Imbecillus est pudoris magister timor, qui si quando paululum aberraverit, statim spe impunitatis exultat.* Id. in Hortens.

[2] *S. Greg. Pap.*

une belle pensée de Sénèque : d'un autre côté, sa prudente sévérité fixe et arrête la légèreté et l'inconstance d'un âge encore peu susceptible de réflexion, et incapable de se gouverner par lui-même. C'est donc cet heureux mélange de douceur et de sévérité, d'amour et de crainte, qui procure au maître l'autorité, qui est l'ame du gouvernement; et qui inspire aux disciples le respect, qui est le lien le plus ferme de l'obéissance et de la soumission : de sorte pourtant que ce qui doit dominer de part et d'autre, et prendre le dessus, c'est la douceur et l'amour.

Mais dit-on, cette manière de conduire les enfans par la douceur, et en s'en faisant aimer, plus facile peut-être pour un précepteur particulier, est-elle pratiquable à l'égard d'un Principal dans le Collége, d'un Régent dans la Classe, d'un Maître chargé de plusieurs écoliers dans une Chambre commune; est-il possible, dans toutes ces places de garder une exacte discipline, sans quoi il n'y a nul bien à espérer, et en même temps de se faire aimer par ses disciples ? J'avoue que rien n'est plus difficile que de garder, dans la circonstance dont il s'agit, ce sage milieu et ce salutaire tempérament entre une sévérité outrée et une douceur excessive. Mais la chose n'est pas impossible, puisqu'on la voit pratiquée par des personnes qui ont le rare talent de se faire craindre, et de se faire encore plus aimer. Le tout dépend du caractère des maîtres. S'ils sont tels qu'ils doivent être, le succès répondra à leur désir. Quintilien va nous expliquer quelles sont les qualités d'un bon maître, et comment il peut gagner l'affection de ses disciples. L'endroit est très-beau,

et

et renferme d'excellens avis. Je ne ferai presque que le copier.

Comme c'est un principe général que l'amour ne s'achète que par l'amour. [1] *Si vis amari, ama:* la première chose que demande Quintilien, c'est [2] « qu'un maître avant tout et par dessus tout prenne des sentimens de père pour ses disciples, et « qu'il se regarde comme tenant la place de ceux « qui les lui ont confiés : « dont par conséquent il doit emprunter la douceur, la patience, et ces entrailles de bonté et de tendresse qui leur sont naturelles.

« [3] Qu'il n'ait point de vices dans sa personne, « et qu'il n'en souffre point dans les autres. Que « son austérité n'ait rien de rude, et sa facilité « rien de mou, de crainte de se faire haïr, ou « mépriser.

« [4] Qu'il ne soit ni colère, ni emporté : mais « aussi qu'il ne ferme pas les yeux sur les fautes « qui mériteront qu'on y fasse attention.

« [5] Que dans sa manière d'enseigner il soit simple, patient, exact ; et qu'il compte plus sur « une règle suivie et sur son assiduité, que sur un « excès de travail du côté de ses disciples. Qu'il se « fasse un plaisir de répondre à toutes les questions qu'ils feront : qu'il aille même au-devant,

[1] *Senec.*

[2] *Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi liberi traduntur existimet.*

[3] *Ipse nec habeat vitia, nec ferat. Non austeritas ejus tristis, non dissoluta sit comitas : ne inde odium, hinc contemptus oriatur.*

[4] *Minimè iracundus, nec tamen eorum, quæ emendanda erunt, dissimulator.*

[5] *Simplex in docendo, patiens laboris, assiduus potius quàm immodicus. Interrogantibus libenter respondeat : non interrogantes percontetur ultro.*

« et qu'il les interroge lui-même, s'ils ne lui en « font point.

« [1] Qu'il ne leur refuse point dans l'occasion la « louange qu'ils méritent, mais aussi qu'il ne la « prodigue pas mal à propos : car l'un cause le « découragement, et l'autre donne une sécurité « dangereuse.

« [2] Quand il sera obligé de les reprendre, qu'il « ne soit ni amer ni offensant. Car ce qui donne « à plusieurs de l'aversion pour l'étude, c'est que « certains maîtres les réprimandent avec un air « chagrin, comme s'ils les avoient pris en haine.

« [3] Qu'il leur parle souvent de la vertu et qu'il « le fasse toujours avec de grands éloges. » Qu'il la leur montre toujours sous une idée avantageuse et agréable, comme le plus excellent de tous les biens, le plus digne d'un homme raisonnable, et qui lui fait le plus d'honneur ; comme une qualité absolument nécessaire pour s'attirer l'affection et l'estime de tout le monde, et comme le moyen unique d'être véritablement heureux. « Plus il les « avertira de leurs devoirs, moins il sera obligé « de les punir... Que chaque jour il leur dise quel- « que chose qu'ils remportent avec eux, et dont

[1] *In laudandis discipulorum dictionibus nec malignus, nec effusus : quia res altera tœdium laboris, altera securitatem parit.*

[2] *In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus, minimèque contumeliosus. Nam id quidem multos à proposito studendi jugat, quòd quidam sic objurgant, quasi oderint.*

[3] *Plurimus ei de honesto ac bono sit sermo. Nam quo sæpius monuerit, hoc rariùs castigabit... Ipse aliquid, imò multa quotidie dicat, quæ secum audita referant. Licet enim satis exemplorum ad imitandum ex lectione suppeditet, tamen viva illa', ut dicitur, vox alit plenius, præcipuèque præceptoris, quem discipuli, si modò recsunt instituti, et amantè, et verentur. Vix autem dici potest, quanto libentiùs imitemur eos, quibus favemus.* On peut appliquer cet endroit à ce qui regarde les mœurs.

« ils fasseut leur profit. Quoique la lecture leur « fournisse assez de bons exemples, ce qui se dit « de vive voix a une toute autre force, et produit « tout un autre effet, surtout de la part d'un maî- « tre que des enfans bien nés aiment et honorent. « Car on ne sauroit croire combien nous imitons « plus volontiers les personnes pour qui nous « sommes favorablement prévenus.

Voilà ce que Quintilien demande pour un maître de Rhétorique ; (et cela convient également à tous ceux qui sont chargés d'instruire la Jeunesse,) afin, dit-il, que comme dans cette Classe [1] il y a ordinairement un grand nombre d'écoliers, [2] « la sagesse du maître préserve de la corruption « ceux qui sont dans un âge plus tendre, et que « sa gravité arrête la licence de ceux qu'un âge « plus avancé rend plus difficiles à gouverner. Car « il ne suffit pas qu'il soit homme de bien ; s'il « ne sait encore tenir ses disciples dans l'ordre « par une exacte discipline. » N'en doutons point : un maître de ce caractère saura se faire craindre et se faire aimer. Mais plusieurs croient prendre une route plus courte et plus sûre, qui est celle des châtimens et des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paroît plus facile, et qu'elle coûte moins aux maîtres que celle de la douceur et de l'insinuation : mais aussi elle réussit bien moins. Car on n'arrive presque jamais par les châtimens au seul vrai but de

[1] On étudioit plusieurs années en rhétorique : ainsi les écoliers, qui s'y trouvoient ensemble, pouvoient être d'âge fort différent.

[2] *Major adhibenda tum cura est, ut et teneriores annos ab injuria sanctitas docentis custodiat, et ferociores à licentia gravitas deterreat. Neque verò satis est summam præstare abstinentiam, nisi disciplinæ severitate convenientium quoque ad se mores astrinxerit.*

l'éducation qui est de persuader les esprits, et d'inspirer l'amour sincère de la vertu. C'est de quoi je vais parler dans les articles suivans.

ARTICLE CINQUIEME.

Des Châtimens.

Comme cet article est de la dernière importance pour l'éducation, je m'y arrêterai un peu plus que sur les autres, et je le diviserai en deux parties. Dans la première je montrerai les inconvéniens et les dangers du châtiment des verges : dans la seconde je marquerai les règles qu'on doit suivre dans ces sortes de châtimens.

§. I. *Inconvéniens et dangers des châtimens.*

La voie commune et abrégée pour corriger les enfans, ce sont les châtimens et la verge, ressource presque unique que connoissent et emploient plusieurs de ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse. Mais ce remède devient souvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il est employé hors de saison ou sans mesure. Car outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'est-à-dire, de la verge et du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas et de servile, ils ne sont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes, et il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir sur son esprit, que la peine même. D'ailleurs ces châtimens lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur, et ne réforment point le naturel, mais le répriment seulement pour un temps, et ne servent qu'à faire éclater

les passions avec plus de violence quand elles sont en liberté. Ils abrutissent souvent l'esprit, et l'endurcissent dans le mal : [1] car un enfant qui a assez peu d'honneur pour n'être point sensible à la réprimande, s'accoutume aux coups comme un esclave, et se roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire qu'on ne doive jamais employer cette sorte de châtimens ? Ce n'est pas là ma pensée. Je n'ai garde de condamner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en est dit dans plusieurs endroits de l'Ecriture, et surtout dans les proverbes. [2] *Celui qui épargne la verge, hait ton fils; mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger...* [3] *La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera.* L'Ecriture Sainte par ses paroles, et par d'autres pareilles, désigne peut-être la punition en général, et condamne la fausse tendresse et l'aveugle indulgence des parens, qui ferment les yeux sur les vices de leurs enfans, et par-là les rendent incorrigibles. En supposant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conseille ce châtiment pour des caractères durs, grossiers, indociles, intraitables, insensibles à la réprimande et à l'honneur. Mais peut-on penser que l'Ecriture, si remplie de charité et de douceur, si pleine de compassion pour les foiblesses même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfans, dont les fautes souvent viennent plutôt de légéreté que de méchanceté ?

[1] *Si cui tàm est mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur, is etiam ad plagas, ut pessima quæque mancipia, durabitur.* Quint. lib. 1. cap. 3.

[2] *Prov.* XIII. 24. = [3] *Ibid.* XXII. 15.

Je conclus donc que les punitions dont il s'agit ici, peuvent être employées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, et pour des fautes importantes. Il en est de ces châtimens, comme des rémèdes violens qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altèrent le tempérament, et usent les organes. Une ame menée par par la crainte, en est toujours plus foible.[1] Tout homme donc qui est préposé à la conduite des autres, doit, pour guérir les esprits, user d'abord des douces remontrances, tenter la voie de la persuasion, faire goûter s'il peut l'honnêteté et la justice, inspirer de la haine pour le vice, et de l'estime pour la vertu. Si cette première tentative ne réussit pas, il peut passer à des avis plus forts, et à des reproches plus piquans. Enfin, quand tout aura été employé inutilement, il en viendra aux châtimens, mais par degrés, laissant encore entrevoir l'espérance du pardon, et réservant les derniers pour des fautes extrêmes, et pour des maux désespérés.

Que l'on compare un homme de cette sagesse et de cette modération avec un maître brusque, emporté, violent, tel qu'étoit un Orbilius, auquel Horace[2] son disciple donne le surnom de *Plagosus*[3] : et celui à qui Cicéron avoit confié

[1] Sénéque, après avoir décrit fort au long la conduite d'un sage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent. *Ita legum præsidem civitatisque rectorem decet, quamdiu potest verbis, et his mollioribus, ingenia curare; ut facienda suadeat, cupiditatemque honesti et æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium, pretium virtutum: transeat deinde ad tristiorem orationem, qua moneat adhuc et exprobret: novissimè ad pœnas, et has adhuc leves et revocabiles decurrat: ultima supplicia scleribus ultimis ponat, ut nemo pereat, nisi quem perire etiam pereuntis interest.* De Ira, lib. 1. cap. 5.

[2] *Epist. 1. lib. 2.*

[3] Un fouetteur. Un homme sujet à battre et à frapper.

l'éducation de ses enfans, qui poussoit l'emportement jusqu'à la fureur. C'étoit un affranchi, dont Cicéron [1] faisoit grand cas d'ailleurs, et à qui il avoit donné toute sa confiance. *Dionysius quidem mihi in amoribus est. Pueri autem aiunt eum* FURENTER IRASCI. *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* J'avoue que je ne reconnois point ici le bon sens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paroît peu sensible au reproche qu'on lui faisoit, comme si un tel défaut pouvoit se couvrir par la science, et subsister avec la qualité d'un très-homme de bien : *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* Il fut bien détrompé dans la suite, lorsque ce lâche et perfide esclave l'eut trahi.

[2] Lequel de deux maîtres, dit Sénèque, estimera-t-on le plus : celui qui par des sages avis et par des motifs d'honneur s'applique à corriger ses disciples, et un autre qui les déchire à coup de fouet pour quelques leçons mal récitées, et pour d'autres fautes pareilles? S'y prit-on jamais de la sorte pour dresser un cheval, et est-ce à force de coups qu'on le dompte? Ne seroit-ce pas un moyen sûr de le rendre ombrageux, fougueux, rétif? Un habile écuyer sait le réduire, en le caressant d'une main flatteuse. Pourquoi faut-il que des hommes soient traités plus durement que des bêtes ?

[1] *Ad Att. Ep. 1. lib. 6.*

[2] *Uter præceptor liberalibus studiis dignior, qui excarnificabit discipulos, si memoria illis non constiterit, aut si parum agilis in legendo oculos hæserit, an qui monitionibus et verecundia emendare ac docere malit? Numquidnam æquum est, graviùs homini et duriùs imperari, quàm imperatur animalibus mutis? Atqui equum non crebris verberibus exterret domandi peritus magister. Fiet enim formidolosus et contumax, nisi eum tactu blandiente permulseris.* Senec. de Clem. lib. 1. cap. 16.

§. II. *Régles à observer dans les châtimens.*

1 Il est certain que si les enfans sont accoutumés de bonne heure à la soumission et à l'obéissance par la conduite ferme des parens et des maîtres, et qu'on ait soin de ne se relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte et le respect leur soient devenus comme familiers, et qu'il ne paroisse plus dans leur soumission et dans leur obéissance aucune ombre de contrainte ; cette heureuse habitude qu'ils auront prise dès l'âge le plus tendre leur épargnera presque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extrémité, c'est l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfans, qui rend presque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y opposer dans leur naissance.

2. Rien n'est plus important que de bien discerner les fautes qui méritent d'être punies, et celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces dernières toutes celles qui arrivent par inadvertance, ou par ignorance, et qui ne peuvent passer pour des effets de malice, et d'une mauvaise intention, n'y ayant que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. [1] Un officier d'Auguste se promenant un jour avec lui, fut si fort troublé de crainte à la vue d'un sanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il se mit à couvert du danger en y exposant l'Empereur lui-même. La faute étoit considérable : mais Auguste, ne l'examinant que du côté de l'intention, se contenta de tourner la chose en raillerie. *Rem non minimi periculi ; quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.*

1 *Sueton. in vit. Aug. cap. 67.*

Je mets dans le même rang toutes les fautes de légèreté et d'enfance, dont le temps et l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne crois pas non plus qu'on doive employer le châtiment des verges pour les manquemens où les enfans peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danser, en apprenant mêmes les langues, le latin, le grec, etc. sinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paroît ni mauvaise disposition de cœur, ni envie de secouer le joug de l'autorité.

3. C'est une grande partie du mérite des maîtres, de savoir imaginer différentes espèces et différens degrés de punitions pour corriger leurs disciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte et d'opprobre à mille choses, qui d'elles-mêmes sont indifférentes, et qui ne deviennent châtiment que par l'idée qu'on y a attachée. Je connois une école de pauvres, où l'une des plus grandes et plus sensibles punitions contre les enfans dont on n'est pas content, est de les faire demeurer assis sur un banc séparé, et le chapeau sur la tête, lorsqu'il vient quelque personne considérable dans l'école. C'est un tourment pour eux de demeurer dans cette situation humiliante, pendant que les autres sont debout et découverts. On peut inventer mille choses pareilles, et je ne cite cet exemple que pour montrer que tout dépend de l'industrie du maître. Il y a eu des enfans de qualité que l'on tenoit aussi bien dans le respect en leur faisant appréhender d'aller sans souliers, que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le seul vice, ce me semble, qui mérite un

traitement sévère, c'est l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée, et bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légèreté et d'inconstance, dans lesquelles les enfans naturellement oublieux et volages, peuvent retomber fréquemment, sans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais fonds. Je suppose qu'un enfant a fait un mensonge. Si c'est une violente crainte, qui l'y ait fait tomber, la faute est bien moindre, et ne demande qu'une douce réprimande. S'il est volontaire, délibéré, soutenu avec hardiesse, voilà une véritable faute, et certainement bien punissable. Cependant je ne crois pas que pour la première fois il faille encore employer le châtiment des verges, qui est la dernière extrémité par rapport à des enfans. [1] Un père de bon sens, dit Sénèque, déshérite-t-il son fils pour une première faute, quelque considérable qu'elle puisse être? Non, sans doute. Il met tout en usage auparavant pour faire rentrer son fils en lui-même, et pour corriger, s'il le peut, son mauvais naturel; et ce n'est que lorsque tout est désespéré, et que sa patience est poussée à bout, qu'il en vient à une extrémité si fâcheuse. Un maître doit à proportion suivre la même conduite.

5. J'en dis autant de l'indocilité et de la désobéissance, quand elle est soutenue opiniâtrement, et accompagnée d'un air de mépris et de révolte.

6. Il y a une autre sorte d'opiniâtreté, qui re-

[1] *Numquid aliquis sanus filium ex prima offensa exheredat? Nisi magnæ et multæ injuriæ patientiam evicerint, nisi plus est quod timet quàm quod damnat, non accedit ad decretorium stilum. Multa antè tentat, quibus dubiam indolem, et pejore loco jam positam, revocet. Simul deplorata est, ultima experitur.* Sen. de Clem. lib. 1. cap. 14.

garde l'étude, et qu'on peut appeler opiniâtreté de paresse, qui cause ordinairement beaucoup de peine aux maîtres, lorsque des enfans ne veulent rien apprendre si on ne les y contraint par la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarrassant, ni de plus difficile à manier que de tels caractères, surtout quand l'insensibilité et l'indifférence se trouvent jointes à la paresse, comme cela est assez ordinaire. C'est pour lors qu'un maître a besoin de toute sa prudence et de toute son industrie, pour rendre à son disciple l'étude, sinon aimable, du moins supportable, en mêlant la force à la douceur, les menaces aux promesses, les punitions aux récompenses. Quand tout a été employé sans fruit, on peut bien en venir au châtiment, mais non le rendre ordinaire et journalier; car c'est pour lors que le remède est pire que le mal.

7. Quand le châtiment a été jugé nécessaire, il y a temps et manière de l'exercer. Les [1] maladies de l'âme demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité et d'adresse, que celles du corps. Rien n'est plus dangereux pour celui-ci qu'un remède donné mal à propos et à contre-temps. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, et épie dans cette vue les momens favorables.

La première règle est donc de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir, et de lui en faire commettre de nouvelles en le poussant à bout: mais de lui laisser le temps de se reconnoître, de rentrer en lui-

[1] *Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda sunt.* Senec. de Benef. lib. 7. cap. 30.

même, de sentir son tort, et en même temps la justice et la nécessité de la punition, et par-là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître de son côté ne doit jamais punir avec passion, ni par colère, surtout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme seroit un manque de respect, et quelque parole choquante. [1] Il doit se souvenir d'un bon mot que dit Socrate à un esclave dont il avoit sujet de se plaindre : *Je te traiterois comme tu le mérites, si je ne me sentois en colère.* [2] Il seroit à souhaiter que toutes les personnes qui ont autorité sur les autres fussent semblables aux Lois, qui punissent sans trouble et sans emportement, et par le seul motif du bien public et de la justice. Pour peu qu'il paroisse d'émotion sur le visage du maître, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussitôt, et il sent bien que ce n'est pas le zèle du devoir, mais l'ardeur de la passion, qui a allumé ce feu; et il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition; parce que les enfans, tous jeunes qu'ils sont, sentent qu'il n'y a que la raison qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout employer pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paroissez-lui affligé de vous y voir réduit malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres personnes du malheur de ceux

[1] *Ad coercitionem errantium, irato castigatore non est opus... Inde est quod Socrates servo ait : Cæderem te, nisi irascerer.* Seneca lib. 2. de ira, cap. 15.

[2] *Prohibenda maximè est ira in puniendo... optandumque ut ii, qui præsunt aliis, legum similes sint, quæ ad pœnam non iracundia, sed æquitate ducuntur.* Cic. de Offic. lib. 1. n. 89.

qui manquent de raison et d'honneur, jusqu'à se faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires, jusqu'à ce que vous voyez qu'il ait besoin de consolation. Rendez ce châtiment public, et tenez-le secret, selon que vous jugerez qu'il sera plus utile à l'enfant ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas encore lui dire vous-même; qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, et auquel l'enfant dans son émotion puisse ouvrir son cœur, plus librement qu'il n'oseroit le faire devant vous. Mais surtout qu'il ne paroisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et nécessaires. Tâchez de faire ensorte qu'il s'y condamne lui-même, et qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit employer les règles générales selon les besoins particuliers.

Mais si l'enfant qu'on punit n'est sensible ni à l'honneur, ni à la honte, il faut faire ensorte que le premier châtiment qu'on employera fasse sur lui par la douleur une vive et durable impression, afin qu'au défaut d'un plus noble motif, la crainte au moins puisse le retenir.

Je n'ai pas besoin d'avertir que les soufflets, les coups, et les autres traitemens pareils, sont absolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger; et la passion ne corrige point. Qu'on se demande à soi-même si c'est de

sang-froid et sans émotion qu'on donne un soufflet à un enfant. [1] La colère, qui est elle-même un vice, peut-elle être est un remède bien propre pour guérir les vices des autres ?

ARTICLE SIXIEME.

Des réprimandes.

Cette matière n'est guères moins importante que celle des punitions, parce que l'usage en est plus fréquent, et que les suites peuvent en être aussi dangereuses.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me semble qu'il y a trois choses principalement à considérer : le sujet, le temps, la manière de les faire.

1. *Sujet de réprimander.*

C'est un défaut assez ordinaire d'employer la réprimande pour les fautes les plus légères, et qui sont presque inévitables aux enfans : et c'est ce qui lui ôte toute sa force, et en fait perdre tout le fruit. Car ils s'y accoutument, n'en sont plus touchés, et s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai rapporté ci-devant de Quintilien, qu'un moyen pour un maître de punir rarement les enfans, c'est de les avertir souvent : *Quo sæpiùs monuerit, hoc rariùs castigabit.* Mais je mets une grande différence entre les avertissemens et les réprimandes. Les premiers sentent moins l'autorité d'un maître, que la bonté d'un ami. Ils sont toujours accompagnés d'un air et d'un ton de douceur, qui les font recevoir plus agréablement : et par cette raison on en peut faire souvent usage. Mais comme les réprimandes pi-

[1] *Cum ira delictum animi sit, non oportet peccata corrigere peccando.* Senec. lib. 1. de Ira, cap. 15.

quent toujours l'amour-propre, et que souvent elles empruntent un air et un langage sévères, il faut les réserver pour des fautes plus considérables, et par conséquent en user plus rarement.

2. *Temps où il faut placer la réprimande.*

La prudence du maître consiste à étudier avec soin, et à attendre le moment favorable où l'esprit de l'enfant sera disposé à profiter de la correction. C'est ce que Virgile [1] appelle si élégamment, *molles aditus, mollissima fandi tempora*, et en quoi il fait consister l'adresse d'un négociateur : *Quis rebus dexter modus.*

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénélon, ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, non par raison et par amitié; et vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, et pour sentir l'importance de vos avis. C'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous possédez : rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Observez tous les momens pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.

Que diroit-on, remarque M. Nicole en parlant du devoir de la correction fraternelle [2], que diroit on d'un chirurgien qui, pour traiter une apostume, iroit surprendre celui qui l'auroit, en lui donnant un coup de poing sur son mal, et

[1] *Æn. lib.* 4. *v.* 393. *et* 423.
[2] Evang. du Mardi de la troisième Sem. de Car.

cela sans que cette apostume eut été mise par des remèdes préparatifs en état d'être percée, et sans que le malade fût disposé à une opération si douloureuse ? on diroit sans doute que cet homme seroit très imprudent et très-mal habile. Il est aisé d'appliquer cette comparaison à la matière que je traite.

3. *Manière de faire les réprimandes.*

Le même M. Nicole, et au même endroit, montre combien il est difficile de faire des corrections et des réprimandes. La cause de cette difficulté, dit-il, est qu'il s'y agit de faire voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, et d'attaquer l'amour-propre dans ce qu'il y a de plus cher et de plus sensible, en quoi il ne cède jamais sans beaucoup de combat et de résistance. On s'aime tel que l'on est, et l'on veut avoir raison de s'aimer. Ainsi l'on a soin de se justifier dans ses défauts par diverses couleurs trompeuses. Et il ne doit pas paroître étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits et condamnés, puisqu'on attaque en même temps la raison qui est trompée, et le cœur qui est corrompu.

C'est là le fondement des précautions et des ménagemens que demandent la correction et la réprimande. Il ne faut rien laisser entrevoir en nous à un enfant, qui en puisse empêcher l'effet.[1] Il faut éviter d'exciter son aigreur par la dureté de nos paroles, sa colère par des exagérations, son orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de

[1] *Omnis animadversio et castigatio contumeliâ vacare debet.* Cic. lib. 1. Offic. n. 88.

répréhensions qui lui ôtent l'espérance de se pouvoir corriger des fautes qu'on lui reproche. Il seroit bon même de ne point dire à un enfant son défaut, sans ajouter quelque moyen de les surmonter : car la correction, quand elle est sèche, inspire le chagrin et le découragement.

Il faut éviter de le faire penser qu'on est prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de se défendre par là des défauts qu'on lui marque, et de n'attribuer nos avertissemens qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il ait lieu de croire qu'on les lui donne par quelque intérêt ou par quelque passion particulière, et enfin par un autre motif que par celui de son bien.

On se trouve quelquefois obligé, dit Cicéron, [1] d'user, dans les corrections, d'un ton de voix plus élevé, et de paroles plus fortes : mais cela doit être rare, comme les médecins n'emploient certains remèdes qu'à l'extrémité. Encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils soient, n'aient rien de dur ni d'outrageant ; que la colère n'y entre pour rien, car elle n'est bonne qu'à tout gâter ; et que l'enfant sente, que si l'on se sert de termes un peu forts, c'est à regret et uniquement pour son bien.

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le succès qu'on en devoit attendre, quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ses fautes, [2] à désirer qu'on lui fasse connoître ses défauts, et à recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne. [3] C'est déjà avoir fait

[1] *Offic. lib.* 1. *n.* 136. 137.
[2] *Senec. Epist.* 6. *et* 22.
[3] *Magna pars est profectûs, velle proficere.* Senec. Ep. 91.

un grand progrès, que de souhaiter d'en faire. C'est une marque assurée d'un changement solide, quand on ouvre les yeux sur des imperfections qu'on n'avoit point encore connues; comme c'est une raison de bien espérer d'un malade, quand il commence de sentir son mal.

[1] Il y a des enfans si bien nés, d'un naturel si heureux et si docile, qu'il suffit de leur montrer ce qu'il faut faire, et qui, sans avoir besoin des longues leçons d'un maître, au premier signal saisissent le bon et l'honnête, et s'y livrent pleinement : *rapacia virtutis ingenia.* [2] Vous diriez qu'il y a en eux de secrètes étincelles de toutes les vertus, qui pour se développer, et pour prendre feu, ne demandent qu'un souffle léger, et un simple avertissement. [3] Ces caractères sont rares, et ils n'ont presque pas besoin de guides.

[4] Il en est d'autres, qui ont à la vérité un assez bon fonds, mais dont l'esprit paroît d'abord bouché à l'instruction, soit parce qu'ils ont peu d'ouverture et d'intelligence, soit parce qu'élevés d'une manière molle, et nourris dans une ignorance entière de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaises habitudes, qui sont comme une rouille difficile à enlever. C'est pour ces sortes de caractères qu'un maître

[1] *Felix ingenium illis fuit; et salutaria in transitu rapuit... In ea quæ tradi solent, perveniunt sine longo magisterio; et honestas complexi sunt, cùm primùm audierunt.* Senec. Ep. 95.

[2] *Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur: non aliter quàm scintilla flatu levi adjuta, ignem suum explicat.* Senec. Epist. 94.

[3] *Huc illuc frenis leniter motis flectendus est paucis animus ad rector optimus.* Senec. lib. 5. de Benef. cap. 25.

[4] *Inest interim animis voluntas bona, sed torpet, modò deliciis ac sint, modò officii inscientia.* Senec. lib. 5. de Benef. cap. 25.

[5] *Illis aut hebetimus et obtussis, aut mala consuetudine obsessis, diu rubigo animorum effricanda est,* Id. Epist 95.

est nécessaire, et il vient presque toujours à bout de vaincre ces défauts, quand il emploie pour cela beaucoup de douceur et de patience.

ARTICLE SEPTIÈME.

Parler raison aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire usage des louanges, des récompenses, des caressés.

J'ai déjà insinué ces moyens qui doivent être les plus ordinaires, et qui sont toujours les plus efficaces.

J'appelle parler raison aux enfans, agir toujours sans passion et sans humeur, leur rendre raison de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénélon, chercher tous les moyens de rendre agréables aux enfans les choses que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuse à proposer, faites-leur entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir; montrez-leur toujours l'utilité des choses que vous leur enseignez; faites leur en voir l'usage par rapport au commerce du monde, et aux devoirs des conditions. C'est, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour; c'est pour vous former le jugement; c'est pour vous accoutumer à bien raisonner sur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but solide et agréable, qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue.

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire sentir et toucher au doigt la nécessité où l'on est d'en user de la sorte, et leur demander s'ils croient qu'il soit possible d'agir d'une autre

manière. J'ai été quelquefois étonné, dans des conjonctures où la juste mais fâcheuse sévérité du châtiment ou d'une réprimande publique, pouvoit aigrir et révolter des écoliers, de voir l'impression que faisoit sur eux le compte que je leur rendois de ma conduite, et comment ils se condamnoient eux-mêmes, et convenoient que je ne pouvois pas les traiter autrement. Car je dois cette justice à la plupart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnoître ici que je les ai presque toujours trouvé raisonnables, quoiqu'ils ne fussent pas exempts de défauts. Les enfans sont capables d'entendre raison plutôt qu'on ne pense, et ils aiment à être traités en gens raisonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion et ce sentiment d'honneur dont ils se piquent, et s'en servir autant qu'il est possible, comme d'un moyen universel pour les amener où l'on veut.

Ils sont aussi fort sensibles à la louange. Il faut profiter de ce foible, et tâcher d'en faire en eux une vertu. On courroit risque de les décourager, si on ne les louoit jamais lorsqu'ils font bien. Quoique les louanges soient à craindre à cause de la vanité, il faut tâcher de s'en servir pour animer les enfans, sans les enivrer. Car de tous les motifs propres à toucher une âme raisonnable, il n'y en a point de plus puissant que l'honneur et la honte, et quand on a su y rendre les enfans sensibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaisir à être loués et estimés, surtout de leurs parens, et de ceux dont ils dépendent. Si donc on les caresse, et qu'on leur donne des louanges lorsqu'ils font bien; si on les regarde froidement et avec mé-

pris lorsqu'ils font mal, et qu'on se fasse une loi d'en user toujours de la sorte avec eux, ce double traitement fera sur leur esprit infiniment plus d'effet que ni les menaces, ni les punitions.

Mais pour rendre cette pratique utile, il y a deux choses à observer. Premièrement, quand les parens ou les maîtres sont mal contens d'un enfant, et lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui sont auprès de lui le traitent de la même manière, et que jamais il ne trouve à se consoler dans les caresses des gouvernantes ou des domestiques. Car pour lors il est forcé de se rendre, et il conçoit naturellement de l'aversion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En second lieu, quand le mécontentement des parens ou des maîtres a éclaté, il faut bien se donner de garde, ce qui arrive pourtant assez souvent, de remettre sur son visage bientôt après la même sérénité, et de caresser l'enfant à l'ordinaire. Car il se fait à ce manége, et sait que les réprimandes sont un orage de courte durée, qu'il n'a qu'à laisser passer. On doit donc ne les remettre dans ses bonnes grâces qu'avec peine, et différer de leur pardonner jusqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la sincérité de leur repentir.

Les récompenses ne sont point à négliger pour les enfans; et quoiqu'elles ne soient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doive faire agir, cependant les unes et les autres peuvent devenir utiles à la vertu, et être pour elle un puissant aiguillon. N'est-il pas avantageux qu'ils connoissent qu'en tout sens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien faire, et que leur intérêt, aussi

bien que leur devoir, les porte à exécuter fidèlement ce qu'on demande d'eux, soit pour l'étude, soit pour la conduite?

Mais il y a un choix à faire pour les récompenses. Une règle certaine sur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement assez d'attention, c'est qu'on ne doit point proposer sous cette idée ni des parures et un bel habit, ni des friandises et des bons morceaux, ni d'autres choses de ce genre. La raison en est claire. C'est qu'en leur promettant ces choses en forme de récompenses, on les fait passer dans leur esprit pour des choses bonnes en elles-mêmes et désirables; et ainsi on leur inspire de l'estime pour ce qu'ils doivent mépriser. J'en dirois autant de l'argent, dont le désir est d'autant plus dangereux, qu'il est plus général, et qu'il ne fait que croître avec l'âge; si ce n'est que pouvant être employé à de bons usages, il peut aussi être regardé comme un instrument de vertu, et comme un moyen de faire du bien: et c'est sous cette idée qu'il faut le leur faire envisager. J'ai vu beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageoient leur argent en trois parts, dont l'une étoit destinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la dernière pour leurs menus plaisirs.

On peut récompenser les enfans par des jeux innocens, et mêlés de quelque industrie; par des promenades, où la conversation ne soit pas sans fruit; par de petits présens qui seront des espèces de prix, comme de tableaux ou des estampes; par des livres reliés proprement; par la vue de choses rares et curieuses dans les arts et dans les métiers, comme est par exemple la manière de

faire la tapisserie aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie, et mille autres choses de ce genre. L'industrie des parens et des maîtres consiste à inventer de telles récompenses, à les varier, à les faire désirer et attendre, en gardant toujours un certain ordre, et commençant toujours par les plus simples, qu'il faut faire durer le plus long-temps qu'il est possible. Mais en général il faut tenir exactement ce qu'on a promis, et s'en faire un point d'honneur et un devoir indispensable avec les enfans.

ARTICLE HUITIÈME.

Accoutumer les enfans à être vrais.

Un des vices qu'on doit avec le plus de soin tâcher de corriger dans les enfans, c'est le mensonge, dont on ne sauroit leur donner trop d'éloignement et d'horreur. Il en faut toujours parler devant eux comme d'une chose basse, indigne, honteuse; qui déshonore entièrement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus méprisable, et qu'on ne peut souffrir même dans des esclaves. J'ai parlé ailleurs de la manière dont on devoit punir les enfans sujets à ce défaut.

La dissimulation, les finesses, les mauvaises excuses en approchent fort, et y conduisent infailliblement. Il faut qu'un enfant sache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes, qu'un simple déguisement de la vérité pour en couvrir une seule par de mauvaises excuses. Quand il confesse sans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de son ingénuité, et de lui pardonner sa faute, sans la lui reprocher ni lui en parler jamais dans la suite. Si cet aveu devenoit fréquent, et tour-

noit en habitude, seulement pour obtenir l'impunité, le maître y auroit moins d'égard, parce qu'il ne seroit plus qu'un jeu, et ne partiroit point d'un fonds de simplicité et de sincérité.

Il faut que tout ce que les enfans voient et tout ce qu'ils entendent de la part des parens et des maîtres serve à leur faire aimer la vérité, et à leur inspirer le mépris de toute duplicité. Ainsi on ne doit jamais se servir d'aucune feinte pour les apaiser, ou pour leur persuader ce qu'on veut; ni leur faire des promesses ou des menaces, dont ils sentent bien que l'exécution ne s'ensuivra jamais. Par-là on leur enseigne la finesse, à laquelle ils n'ont déjà que trop de penchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre en état de n'en avoir jamais besoin, et les accoutumer à dire ingénument ce qui leur fait plaisir, ou ce qui leur fait de la peine. Leur faire entendre que la finesse vient toujours d'un mauvais fonds; car on n'est fin qu'à cause qu'on se veut cacher, n'étant pas tel qu'on devroit être; ou parce qu'on désire des choses qui ne sont pas permises; ou si elles le sont, parce qu'on prend, pour y arriver, des moyens qui ne sont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfans le ridicule de certaines finesses qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont presque toujours un mauvais succès, et qui ne servent qu'à les rendre méprisables. Faites leur honte à eux-mêmes quand vous les surprendrez dans quelque dissimulation. De temps en temps privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voulu y arriver par la finesse; et déclarez qu'ils l'obtiendront, quand ils le demanderont simplement et sans détour.

C'est sur ce point sur-tout qu'il faut les piquer d'honneur.

d'honneur. Leur faire comprendre la différence qu'il y a entre un enfant vrai et sincère, sur la parole de qui l'on peut compter, à qui l'on se fie pleinement, et que l'on regarde comme incapable non-seulement de mensonge, et de fourberie, mais du plus léger déguisement; et un autre enfant à l'égard de qui on est toujours en soupçon, de qui l'on croit avoir toujours raison de se défier, [1] et aux paroles duquel on n'ajoute pas foi, lors même qu'il dit la vérité. On a soin de leur mettre souvent devant les yeux ce que Cornélius Népos remarque au sujet d'Epaminondas (Plutarque en dit autant d'Aristide), qu'il aimoit tellement la vérité, que jamais il ne mentoit, même en riant: *Adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.*

ARTICLE NEUVIÈME.

Accoutumer les jeunes gens à la politesse, à la propreté, à l'exactitude.

La politesse extérieure est une des qualités que les parens désirent le plus dans leurs enfans, et à laquelle ils sont pour l'ordinaire plus sensibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font est fondé sur l'usage qu'ils ont du monde, où ils savent qu'on juge presque de tout par le dehors. En effet, le manque de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, et fait que la vertu même paroît moins estimable et moins aimable. Un diamant brut ne sauroit servir d'ornement: il faut le polir pour le faire paroître avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfans civils et polis.

[1] *Mendaci hominis, ne verum quidem dicenti, credere solemus.* Cic. lib. 2. de Divin. n. 249.

Quand je parle ainsi, je n'entends pas qu'on doivent beaucoup exercer les enfans sur tous les rafinemens de la civilité, ni qu'on doive les dresser par mesure et par méthode à toutes ces cérémonies compassées qui règnent dans le monde. Ce petit manège n'est bon qu'à leur jeter du faux dans l'esprit, et à les remplir d'une sotte vanité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne consiste qu'en des formules de complimens fades, et cette affectation de tout faire par règle et par mesure, est souvent plus choquante qu'une rusticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échapperont sur cette matière. Un abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaise grace, un compliment mal tourné; tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis assaisonnés de douceur et de bonté, mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en fasse honte devant les compagnies, et encore moins qu'on les en punisse avec sévérité. L'usage du monde aura bientôt corrigé ces défauts.

L'important est d'aller au principe et à la racine du mal, et de combattre dans les jeunes gens certaines dispositions directement opposées aux devoirs communs de la société et du commerce; une grossièreté féroce et rustique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui on se trouve; un amour de soi-même, qui n'est attentif qu'à ces commodités et à ses avantages; une hauteur et une fierté, qui nous persuadent que tout nous est dû, et que nous ne devons rien aux autres; un esprit de contra-

diction, de critique, de raillerie, qui condamne tout, et ne cherche qu'à faire peine. Voilà les défauts auxquels il faut déclarer une guerre ouverte. De jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaisance pour leurs compagnons, à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, et à ne se point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres : des jeunes gens de ce caractère auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les règles de la politesse et de la civilité.

Il est à souhaiter aussi que les enfans s'accoutument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude; qu'ils prennent soin de leur extérieur, surtout les dimanches et les fêtes, et les jours qu'ils ont à sortir; que dans leur chambre et sur leur table tout soit rangé, et qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque chose, chaque livre, à leur place, quand ils s'en sont servi : qu'ils se rendent à leurs différens devoirs au moment précis et marqué. Cette exactitude est d'une grande importance pour tous les temps et toutes les conditions de la vie.

Tout cela est à souhaiter, mais ne doit point, ce me semble, être exigé avec dureté, ni sous peine de châtiment. Car il faut toujours bien distinguer les fautes qui viennent de la légèreté de l'âge, de celles qui partent d'un fonds d'indocilité et de mauvaise volonté. Je prie le lecteur de vouloir bien me pardonner, si quelquefois je prends la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étois chargé de la conduite de la jeunesse. Ce n'est point, ce me

semble par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire sentir l'utilité des avis que je donne. J'étois venu à bout au collège de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des personnes de dehors qui entroient dans la cour pendant leur récréation, et exacts presque jusqu'au scrupule à se rendre à chaque exercice au premier son de la cloche : mais ce n'étoit point par menaces ni par châtimens. Je les louois en public et les remerciois de l'honnêteté qu'ils témoignoient aux étrangers, dont chacun me faisois compliment, et de la promptitude avec laquelle ils quittoient leur jeu, parce qu'ils savoient que cela me faisoit plaisir. J'ajoutois quelquefois qu'il y en avoit certains qui manquoient à ces petits devoirs, par inadvertance sans doute ; ce qui n'étoit pas étonnant dans l'ardeur du jeu ; je les priois cependant d'y faire attention, et de suivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces manières honnêtes me réussissoient beaucoup mieux que n'auroient pu faire toutes les réprimandes et toutes les menaces.

ARTICLE DIXIÈME.

Rendre l'étude aimable.

C'est ici l'un des points les plus importants en matière d'éducation, et en même temps l'un des plus difficiles. La preuve en est que parmi un très-grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite, il s'en trouve très-peu qui soient assez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs disciples.

Le succès, en ce point, dépend beaucoup des premières impressions ; [1] et la grande attention

[1] *Id imprimis cavere oportebit, ne, studia qui amare nondum potest, oderit ; et amaritudinem semel præceptam, etiam ultra rupes annos reformidet.* Quintil. lib. 1. cap. 1.

des maîtres chargés d'enseigner les premiers élémens, doit être de faire en sorte qu'un enfant qui n'est point encore capable d'aimer l'étude, ne la prenne point dès lors en aversion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord sentie, ne le suive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude soit pour lui comme un jeu; qu'on lui fasse de petites interrogations; qu'on l'anime par la louange; qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même, et de se savoir bon gré d'avoir appris quelque chose. Quelquefois, ce qu'il refusera d'apprendre, on l'enseignera à un autre, pour le piquer de jalousie; on proposera de petites disputes, ou on lui laissera croire qu'il a souvent le dessus; on l'amorcera aussi par de petites récompenses, auxquelles cet âge est sensible.

[1] Mais le grand secret, dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude aux enfans, c'est que le maître sache lui-même s'en faire aimer. A ce prix ils l'écoutent volontiers, ils se rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils se font un plaisir de prendre ses leçons; ils reçoivent ses avis et ses corrections de bonne grâce, ils sont sensibles à ses louanges, ils s'efforcent de mériter son amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfans, comme dans tous les hommes, un fonds naturel de curiosité, c'est-à-dire, un désir de connoître et d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout est nouveau pour eux, ils font des questions, ils interrogent, ils demandent le

[1] *Discipulos id unum moneo, ut præceptores suos non minùs quàm ipsa studia ament... multùm hæc pietas confert studio.* Quintil. lib. 2. cap. 9.

nom et l'usage de tout ce qui se présente à leurs yeux. Il faut leur répondre sans témoigner ni peine ni chagrin, louer leur curiosité, la satisfaire par des réponses nettes et précises, ne leur en jamais donner de trompeuses et d'illusoires; car bientôt ils s'en aperçoivent et s'en rebutent.

En tout art, et en toute science, les élémens et les principes ont toujours quelque chose de sec et de rebutant. C'est pour cela qu'il est bien important d'abréger et de faciliter ceux des langues qu'on apprend aux enfans, et d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément:

Pueris dant crustula blandi
Doctores, elementa velint ut discere prima.

Par la même raison, je crois la méthode de commencer par faire expliquer des auteurs, préférable à celle de faire composer des thèmes: parce que celle-ci est plus pénible, plus ennuyeuse, et qu'elle attire aux enfans plus de réprimandes et de châtimens.

Quand ils sont élevés en particulier, un maître habile et attentif met tout en usage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur temps; il étudie leur goût; il consulte leur humeur; il mêle le jeu au travail; il paroît leur en laisser le choix; il ne fait point une règle de l'étude; il en excite quelquefois le désir par le refus même, et par la cessation, ou plutôt par l'interruption; en un mot il se tourne en mille formes, et invente mille adresses pour arriver à son but.

Au Collége ce moyen n'est presque point praticable. Dans une chambre commune, dans une classe nombreuse, la discipline et le bon ordre demandent qu'on suive une règle uniforme, et

que tous la suivent exactement ; et c'est ce qui en rend la conduite très-difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'adresse à un maître, pour tenir en main et conduire les rênes de tant d'esprits d'un caractère tout différent ; les uns vifs et impétueux, les autres lents et phlegmatiques ; ceux-ci qu'il faut arrêter, ceux-là auxquels il faut lâcher la bride : pour manier, dis-je, en même temps tous ces esprits, de sorte pourtant que, malgré cette différence de tempéramens, il les fasse tous marcher de concert, et les amène tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'est là ce qui demande le plus d'habileté et de prudence.

On ne parvient là que par beaucoup de douceur, de raison, de modération, de sang-froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vue ce grand principe, que l'étude dépend de la volonté, qui ne souffre point de contrainte : *Studium discendi, voluntate, quæ cogi non potest, constat.* [*Quintil. lib.* 1. *cap.* 3.] On peut bien contraindre le corps, faire demeurer un écolier à sa table malgré lui, doubler son travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui est imposée, le priver pour cela du jeu et de la récréation. Est-ce étudier, que de travailler ainsi comme un forçat ; et que reste-t-il de cette sorte d'étude, sinon la haine et des livres, et de la science, et des maîtres, souvent pour tout le reste de la vie ? C'est donc la volonté qu'il faut gagner ; et elle se gagne par la douceur, l'amitié, la persuasion, et surtout par l'attrait du plaisir.

Comme nous naissons paresseux, ennemis du travail, et encore plus de la contrainte, il n'est

pas étonnant que tout le plaisir se trouvant d'un côté, et tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude, tout le plaisir dans le divertissement, un enfant supporte l'une impatiemment, et coure ardemment après l'autre. L'habileté du maître consiste à jeter de l'agrément dans l'étude, et à y faire trouver de la douceur. Le jeu et la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'est de quoi nous avons à parler dans l'article suivant.

ARTICLE ONZIÈME.

Accorder du repos et de la récréation aux enfans.

Bien des raisons obligent d'accorder du repos et de la récréation aux enfans. Premièrement, le soin de leur santé, qui doit marcher avant celui de la science. Or rien n'y est plus contraire qu'une application trop longue et trop suivie, qui use insensiblement et affoiblit les organes encore tendres dans cet âge, et incapables de soutenir de grands efforts. Ce qui me donne occasion d'avertir et de prier les parens de ne pas trop pousser leurs enfans pour l'étude dans les premières années, et de se défier d'un plaisir flatteur qu'ils trouvent à les voir briller avant le temps. [1] Car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité, et que ces progrès avancés ressemblent à ces semences qu'on jette sur la surface de la terre, et qui lèvent incontinent, mais n'ont point de racines; rien n'est plus pernicieux à la santé des enfans que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en aperçoivent pas d'abord le mauvais effet.

S'ils sont nuisibles au corps, ils ne sont pas moins dangereux pour l'esprit, [2] qui s'épuise et

[1] *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

[2] *Ea quoque, quæ sensuscarent, ut servare vim suam possint, terna quiete retenduntur.* Ibid.

s'émousse par une application continue, et qui, aussi bien que la terre, a besoin pour conserver sa force et sa vigueur, d'une alternative réglée de travail et de repos.

[1] D'ailleurs, et nous avons déjà touché cette troisième raison, les jeunes gens, après s'être un peu délassés, se remettent plus gaiement et de meilleur cœur à l'étude, et ce petit relâche les anime d'un nouveau courage; au lieu que la contrainte les soulève et les rebute.

J'ajoute avec Quintilien, et les jeunes gens sans doute ne me désavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puisque souvent elle est une marque de vivacité. En effet peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant, qui, dans cet âge naturellement vif et gai, est toujours triste, morne, et indifférent, même pour le jeu.

[2] Mais en cela, comme en tout, il y a un sage milieu à garder, qui consiste à ne pas leur refuser le divertissement, de peur qu'ils ne prennent l'étude en aversion; et à ne pas aussi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoutument à l'oisiveté.

Le choix, sur ce point, demande quelque attention. Ce n'est pas qu'il faille se mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaisirs: ils en inventent assez eux-mêmes. Il suffit de les laisser faire, et de les observer sans contrainte, pour les modérer quand ils s'échauffent trop.

Ut fertilibus agris non est imperandum: cito enim exhauriee illos nunquam intermissa fecunditas: ita animorum impetus assiduus labor frangit... Nascitur ex assiduitate laborum, animorum hebetatio quædam et languor. Senec. de tranq. ar. cap. 15.

[1] *Quintil.*

[2] *Modus tamen sit remissionibus, ne aut odium studiorum faciant negatæ, aut otii consuetudinem nimiæ.* Ibid.

Les divertissemens qu'ils aiment le mieux ; et qui leur conviennent aussi davantage, sont ceux où le corps est en mouvement. Ils sont contens, pourvu qu'ils changent souvent de place. Une balle, un volant, un sabot, sont fort de leur goût ; aussi bien que la promenade et la course.

Il y a des jeux d'industrie, où l'instruction est mêlée au divertissement, qui peuvent quelquefois trouver leur place, lorsque le corps est moins disposé à se remuer, ou que le temps et la saison obligent de se renfermer.

Comme le jeu est destiné à délasser, je ne sais si l'on devroit communément permettre aux enfans ceux qui appliquent presque autant que l'étude. Jacques I. roi de la Grande-Bretagne, dans l'instruction qu'il a laissé à son fils pour bien régner, entre autres avis qu'il lui donne sur le jeu, lui interdit celui des échecs, par la raison que c'est plutôt une étude qu'un délassement.

Les jeux de hasard, tels que sont ceux des cartes et des dés, devenus si fort à la mode dans le monde, méritent bien plus d'être interdits aux jeunes gens. C'est une honte pour notre siècle, que des personnes raisonnables ne puissent passer ensemble quelques heures, si elles n'ont les cartes à la main. Les écoliers seront heureux, s'ils remportent du Collége, et s'ils conservent longtemps, l'ignorance et le mépris de toutes ces sortes de jeux.

En fait d'éducation, c'est un principe, qu'on ne peut trop inculquer aux parens ni aux maîtres, de tenir les enfans généralement pour tout dans le goût des choses simples. Il ne faut ni de grands apprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands

divertissemens pour les réjouir. Le tempérament de l'âme se gâte, aussi bien que le goût, par la recherche des plaisirs vifs et piquans. Et comme l'usage des ragoûts fait que les viandes communes, et assaisonnées simplement, deviennent fades et insipides : aussi les grands ébranlemens de l'âme préparent l'ennui et le dégoût par rapport aux divertissemens ordinaires de la Jeunesse.

On voit, dit M. de Fénélon, des parens, assez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfans aux spectacles publics. Ils prétendent, en mêlant ainsi le poison avec l'aliment salutaire, leur donner une bonne éducation; et ils la regarderoient comme triste et austère, si elle ne souffroit ce mélange du bien et du mal. Il faut avoir bien peu de connoissance de l'esprit humain, pour ne pas voir que ces sortes de divertissemens ne peuvent manquer de dégoûter les jeunes gens de la vie sérieuse et occupée, à laquelle pourtant on les destine, et de leur faire trouver fades et insupportables les plaisirs simples et innocens.

ARTICLE DOUZIÈME.

Former les jeunes gens au bien par ses discours et, par ses exemples.

Ce que je viens de dire, marque combien ce devoir est indispensable pour les maîtres, puisque souvent c'est contre les discours et les exemples des pères et des mères qu'il faut prémunir les enfans, aussi bien que contre les faux préjugés et les mauvais principes qui se débitent ordinairement dans les conversations, et qui sont autorisés par une pratique presque générale. [1] Ils

[1] *Non licet ire recta via: trahunt in pravum parentes, trahunt servi.., Sit ergo alienis custos, et aurem subinde pervellat, abigatque rumores, et reclamet populis laudantibus.. Itaque monitionibus*

doivent leur tenir lieu de ce gardien et de ce moniteur, dont Sénèque parle si souvent, pour les préserver ou pour les délivrer des erreurs populaires, et pour leur inspirer des principes conformes à la droite et saine raison. Il faut donc qu'eux-mêmes en soient bien pénétrés: qu'ils pensent et parlent toujours avec sagesse et vérité. [1] Car rien ne se dit impunément devant les enfans, et c'est sur les discours qu'ils entendent qu'ils règlent leurs désirs et leurs craintes.

C'est pour cette raison que Quintilien, comme nous l'avons déjà remarqué, recommande aux maîtres de parler souvent à leurs disciples de l'honnêteté et de la justice: et Sénèque nous apprend les merveilleux effets que produisoient sur lui les vives exhortations du sien. L'endroit est parfaitement beau. « [2] A peine, dit-il, peut-on s'imaginer l'impression que de tels discours sont capables de faire. Car l'esprit encore tendre des jeunes gens se laisse volontiers tourner du côté de la vertu. Comme ils sont dociles, et que la corruption ne les a pas encore beaucoup infectés, la vérité les saisit aisément, pourvu qu'un Avocat intelligent plaide sa cause devant eux, et leur parle en sa faveur. Pour moi, quand j'entendois Attalus invectiver contre les vices, contre les erreurs, contre les désordres de la vie,

crebris, opiniones, quæ nos circumsonant, compescamus. Senec. Epist. 94.

[1] *Nulla ad aures puerorum vox impunè perfertur. Nocent qui optant; noceut, qui execrantur. Nam et horum imprecatio falsis nobis metus inserit, et illorum amor malè docet bene optando.* Ibid.

[2] *Verisimile non est, quantum proficiat talis oratio. . Facillimè enim tenera consiliantur ingenia ad honesti rectique amorem. Adhuc docilibus leviterque corruptis injicit manum veritas, si advocatum idoneum nacta est.* Senec Epsit. 108.

« le genre humain me faisoit pitié, et je ne trou-
« vois de grand et d'estimable qu'un homme ca-
« pable de penser de la sorte. Quand il s'attachoit
« à faire valoir les avantages de la pauvreté, et à
« prouver que tout ce qui est au delà du néces-
« saire ne peut être regardé que comme une char-
« ge inutile et un fardeau incommode, il me don-
« noit envie de sortir pauvre de son école. S'il se
« mettoit à décrier nos voluptés, à louer la chas-
« teté du corps, la frugalité de la table, la pureté
« de l'âme, je me sentois disposés à renoncer aux
« plaisirs les plus permis et les plus légitimes ».

Il est encore une autre voie plus courte et plus sûre pour conduire les jeunes gens à la vertu : c'est celle de l'exemple. Car le langage des actions est tout autrement fort et persuasif, que celui des paroles, [1] *Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla.* [2] C'est un grand bonheur pour de jeunes gens de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle; dont les actions ne démentent jamais les leçons; qui fassent ce qu'ils conseillent, et évitent ce qu'ils blâment; et qu'on admire encore plus lorsqu'on les voit, que lorsqu'on les entend.

Paroît-il manquer quelque chose à ce que j'ai dit dans ce chapitre sur les différens devoirs d'un maître, et les parens ne se croiroient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfans? Cependant je prie le Lecteur d'observer que tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je l'ai puisé uniquement dans le paganisme; que ce sont Lycurgue, Platon, Cicéron, Sénèque, Quintilien, qui m'ont prêté leurs pensées, et fourni les règles que j'ai

[1] *Senec. Epist.* 6. — [2] *Ibid.* 52.

prescrites; que ce que j'ai emprunté des autres Auteurs, ne sort point de la sphère des premiers, et ne s'élève point au-dessus des maximes et des idées païennes. Il manque donc encore quelque chose aux devoirs du maître: et c'est de quoi il me reste à parler dans le dernier article.

ARTICLE TREIZIÈME.

Piété; religion; zèle pour le salut des enfans.

Saint Augustin [1] dit que quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron qui avoit pour titre Hortensius, dont la lecture avoit préparé la voie à sa conversion en lui inspirant un vif désir de la sagessse, il sentoit pourtant qu'il y manquoit quelque chose, parce qu'il n'y trouvoit point le nom de Jésus-Christ; et que tout ce qui ne portoit point ce nom divin, quelque bien pensé, quelque bien écrit, et quelque vrai qu'il pût être, n'enlevoit point entièrement son cœur. Il me semble aussi que mes Lecteurs ont dû n'être pas tout-à-fait contens, et trouver quelque chose à dire dans ce que j'ai rapporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant nulle part le nom de Jésus-Christ, et ne découvrant nulles traces de christianisme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfans chrétiens.

C'est de dessein formé que j'en ai usé de la sorte, pour mieux faire sentir combien nous serions condamnables si nous nous contentions de ce qu'on auroit lieu d'exiger des maîtres païens,

[1] *Ille liber mutavit affectum meum, et vota mea ac desideria fecit alia.... Immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili; et surgere jam cœperam, ut ad te redirem.... Fortiter excitabar sermone illo et accendebar, et ardebam: et hoc solum me in tanta flagrantia refrangebat, quòd nomen Christi non erat ibi... Quicquid sine hoc nomine fuisset, quamvis literatum et expolitum et veridicum, non me totum rapiebat.* Conf. lib. 3. cap. 4.

et si même nous n'allions pas aussi loin qu'eux. En effet le christianisme est l'âme et le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé jusqu'ici. C'est le christianisme qui les anime, qui les élève, qui les ennoblit, qui les perfectionne, et qui leur donne un mérite, dont Dieu seul est le principe et le motif, et dont Dieu seul peut être la digne récompense.

Qu'est-ce qu'un maître chrétien, chargé de l'éducation des jeunes gens? C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfans, qu'il a rachetés de son sang, et pour lesquels il a donné sa vie; en qui il habite comme dans sa maison et dans son temple; qu'il regarde comme ses membres, comme ses frères et ses cohéritiers, dont il veut faire autant de rois et de prêtres, qui régneront et serviront Dieu avec lui et par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés? Est-ce précisément pour en faire des poëtes, des orateurs, des philosophes, des savans? Qui oseroit le dire, ou même le penser? Il les leur a confiés, pour conserver en eux le précieux et l'inestimable dépôt de l'innocence, qu'il a imprimée dans leur âme par le baptême, pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui est la fin et le but de l'éducation des enfans: tout le reste ne tient lieu que de moyens. Or quelle grandeur, quelle noblesse une commission si honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres! Mais quel soin, quelle attention, quelle vigilance, et surtout quelle dépendance de Jésus-Christ ne demande-t-elle point!

C'est cette dernière qualité qui fait tout le mé-

rite, et en même temps toute la consolation des maîtres. Ils ont besoin, pour conduire les enfans, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle consolation pour un maître d'être intimément persuadé que c'est Jésus-Christ qui donne toutes ces qualités, et que c'est à une prière humble et persévérante qu'il les accorde; et de lui pouvoir dire avec les Prophètes: *C'est vous, Seigneur, qui êtes ma patience et ma force, c'est vous qui êtes ma lumière et mon conseil; c'est vous qui me soumettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un seul moment. Accordez-moi, pour la conduite des autres, et pour mon propre salut, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et surtout l'esprit de la crainte du Seigneur.*

Quand un maître a reçu cet esprit, il n'y a plus rien à lui dire; cet esprit est un maître intérieur, qui lui dicte et lui enseigne tout, et qui dans chaque occasion lui montre et lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'est lorsqu'on se sent un grand zèle pour le salut des enfans, qu'on est touché de leurs dangers, qu'on est sensible à leurs fautes, qu'on fait souvent réflexion de quel prix est l'innocence qu'ils ont reçue dans le baptême, combien il est difficile de la réparer quand une fois on l'a perdue; quel compte nous en demandera Jésus-Christ qui nous a comme placés en sentinelle pour la garder, si l'homme ennemi pendant notre sommeil leur enlève un si précieux trésor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faisoit continuelle-

ment retentir aux oreilles de Moyse le conducteur de son peuple : « Portez les dans votre sein, com-« me une nourrice a accoutumé de porter son pe-« tit enfant ». *Porta eos in sinu tuo, sicut portare solet nutrix infantulum.* [*Num.* IX. 12.] Il doit éprouver quelque chose de la tendresse et de l'inquiétude de S. Paul, à l'égard des Galates, pour qui il sentoit les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ fût formé en eux. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* [*Gal.* IV. 19.]

Je ne puis m'empêcher d'adresser ici aux maîtres quelques-uns des avis qu'on trouve dans une *Lettre à une Supérieure sur ses obligations*, [1] ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

1. Le premier moyen de conserver le dépôt qui vous a été confié, et de le multiplier, est de travailler avec un zèle nouveau à votre propre sanctification. Vous êtes l'instrument dont Dieu veut se servir pour les enfans : il faut donc que vous lui soyez étroitement uni. Vous êtes le canal : il faut donc que vous soyez rempli. Vous devez attirer les bénédictions sur les autres : il ne faut donc pas les détourner de dessus votre tête.

2. Le second moyen est de ne point espérer de fruit si vous ne travaillez au nom de Jesus-Christ, c'est-à-dire, comme il a travaillé lui-mêmes à la sanctification des hommes. [2] Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées.... Son humilité et sa douceur ont été étonnantes.... Il a donné sa vie et son sang

[1] Lettres de morale et de piété. Tome I.

[2] *Cœpit facere et docere.* Act. I. 1. *Potens in opere et sermone.* Luc. XXIV. 19.

pour ses brebis. Voilà l'exemple des Pasteurs: voilà le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de dessus ce divin modèle. Enfantez ainsi, nourrissez ainsi vos élèves, devenus vos enfans. Songez moins à les reprendre, qu'à vous en faire aimer; et ne pensez à vous en faire aimer, que pour mettre l'amour de Jesus-Christ dans leurs cœurs, et à vous effacer après cela s'il se peut de leur esprit.

3. Le troisième moyen est de ne rien attendre de vos soins, de votre prudence, de vos lumières, de votre travail; mais de la seule grâce de Dieu. Il bénit rarement ceux qui ne sont pas humbles..... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arrosons et plantons en vain, s'il ne donne l'accroissement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles: on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtimens. Cela peut être utile quelquefois; mais il faut que la grâce le rende utile; et quand on attend tout de ses moyens, on met un obstacle secret à la grâce, qui est justement refusée à la présomption humaine, et à une confiance orgueilleuse.

4. Si vos discours et vos soins sont bénis de Dieu, ne vous en attribuez point les succès; n'écoutez point la voix secrète de votre cœur qui s'applaudit; n'écoutez point celle des hommes qui vous séduisent. Si votre travail paroît inutile, ne vous découragez point: ne désespérez ni de vous ni des autres; ne vous relâchez point. Les momens que Dieu s'est réservés ne sont connus que de lui. Il vous rendra le matin la récompen-

de votre travail pendant la nuit. Il a paru inutile; Mais il ne l'étoit pas pour vous. Le soin vous étoit recommandé, et non le succès.

SECONDE PARTIE.

Devoirs particuliers par rapport à l'éducation de la jeunesse.

Les différens devoirs que j'ai à examiner dans cette seconde partie, regardent le Principal du Collége, les Régens, les Parens, les Précepteurs, les Ecoliers.

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du Principal.

Le Principal d'un Collége en est comme l'âme, qui met tout en mouvement, et qui préside à tout. C'est sur lui que roule le soin d'établir le bon ordre, de maintenir la discipline, de veiller en général sur les études et sur les mœurs. On comprend aisément combien un tel poste est important pour le bien public, et combien en même temps il est difficile à remplir. Il seroit à souhaiter, ce semble, que celui qui se trouve à la tête des Professeurs fût en tout le premier; qu'il pût en tout servir de conseil et de modèle; et qu'il possédât parfaitement tout ce qu'on enseigne aux jeunes gens, grammaire, belles lettres, rhétorique, philosophie, pour être en état de bien juger et de l'habileté des maîtres, et du progrès des disciples. Mais on peut suppléer au défaut de quelques-unes de ces connaissances par d'autres qualités encore plus essentielles et plus nécessaires. Une maison est heureuse, quand Dieu lui

donne pour chef un homme qui a l'esprit de gouvernement, un caractère liant et sociable, un jugement solide, une humble et prudente docilité, un désintéressement parfait; et qui n'entre dans cette place que par des vues de religion, et nullement par des motifs humains. Alors le succès est immanquable. Car on peut dire sans crainte de se tromper, et l'expérience en est un bon garant, que c'est le mérite du Principal qui contribue le plus à la réputation d'un collége.

Il y a quatre ou cinq choses surtout qui font l'objet des soins et de l'attention du Principal: la nourriture, les études, la discipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus brièvement qu'il me sera possible.

ARTICLE PREMIER.

De la nourriture des Pensionnaires.

Ce qu'un père est dans sa famille, le Principal l'est dans un collége. Il doit donc avoir l'attention et la tendresse d'un père, et donner ses premiers soins à la santé des enfans, qui est la base et le fondement de tout le reste. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui jointe au mouvement et à l'exercice, sert à faire croître les enfans, à les fortifier, à leur donner une bonne constitution, et à les mettre en état de soutenir les fatigues des différens états où la providence les appellera un jour. Pour cela il faut que la nourriture soit simple, mais bonne, solide, et réglée.

Le moyen que la nourriture soit telle qu'elle doit être, et ceci me paroît un principe essentiel en matière d'économie, c'est de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre: le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le

meilleur beurre, etc. et j'ai connu par expérience qu'il n'en coûtoit pas beaucoup plus, surtout si l'on a soin de payer régulièrement ceux qui font les fournitures, moyennant quoi l'on est assuré d'être toujours bien servi.

Un obstacle à la règle que j'établis ici, seroit de la part du Principal un grand désir d'amasser du bien. Mais je ne dois soupçonner personne d'une disposition d'âme si éloignée du caractère d'un homme de lettres et d'un homme d'honneur, [1] qui sait mieux que tout autre que ce seroit dégrader son ministère que de l'exercer par des vues basses d'intérêt, et de mettre à prix le soin qu'il prend d'élever la jeunesse. Il est bien juste que les peines qu'on se donne en ce genre, qui font la partie la plus onéreuse et la plus inquiétante du gouvernement d'un Collége, soient récompensées même temporellement. Un Principal, pour bien faire toutes choses, et agir en tout généreusement, doit être à son aise et au large. Mais le moyen d'y parvenir, (et plusieurs en ont fait une heureuse expérience) c'est de ne rien épargner pour la nourriture des Pensionnaires.

Il [2] ne suffit pas que le Principal soit lui-même désintéressé et généreux: il faut qu'il inspire les mêmes sentimens à ceux qui sous son nom et à sa place seront chargés de l'économie, et qu'il veille exactement sur leur conduite, dont il est

[1] *Quis ignorat quin id longè sit honestissimum, ac liberalibus disciplinis et illo quem exigimus animo dignissimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem?* Quintil. lib. 12. cap. 7.

[2] *His in rebus jam te usus ipse profectò erudivit nequaquam satis esse ipsum hasce habere virtutes, sed circumspiciendum diligenter ut in hac custodia provinciæ non te unum sed omnes ministros imperii tui sociis et civibus, et reip. præstare videare.* Cic. Epist. 1, lib. 1. ad Q. fratr.

responsable au public. Une marque sûre qu'il désire sincèrement de remplir en cela son devoir, c'est de donner aux maîtres sur cet article, comme dans tout le reste, une entière liberté de lui porter leurs plaintes, de les y exhorter publiquement, de déclarer que ce sera lui faire plaisir que d'en user avec lui de la sorte, de recevoir leurs remontrances d'une manière qui le prouve, et surtout d'en faire l'usage que la justice et la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine qu'une telle démarche cause naturellement, il pourroit leur indiquer dans le Collége quelques personnes, comme le sous-Principal, ou quelque autre, avec qui ils s'expliqueront plus volontiers et plus librement. Il doit compter que c'est là l'unique moyen d'arrêter les discours.

Les maîtres, de leur côté doivent sur cet article marquer beaucoup de modération, et ne jamais se plaindre à table des mets qu'on y sert, pour ne point accoutumer leurs écoliers à une trop grande délicatesse sur le boire et sur le manger, et pour ne point autoriser par leur exemple un esprit de plainte et de murmure, qui n'est propre qu'à semer la division, et à fomenter le mécontentement dans un collège. Il faut se souvenir que quelque attention et quelque bonne volonté qu'ait un Principal, il est impossible que dans une grande économie il n'échappe quelques fautes et quelques négligences, que la prudence et la charité des maîtres doivent couvrir et dissimuler.

A la bonne nourriture on doit joindre la propreté, qui en relève le prix, et en fait l'assaison-

lement. Il faut que le linge soit blanc, la vaisselle bien écurée, les salles où l'on mange balayées régulièrement tous les jours après le repas, et chaque chose toujours rangée à sa place. L'Université, dans ses statuts, [1] entre sur cela dans un détail, qui montre combien elle juge cette attention importante. Un Principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ses soins, et il faut qu'il puisse dire de lui-même ce que nous lisons dans Horace :

Hæc ego procurare et idoneus imperor, et non invitus : ne turpe toral, ne sordida mappa corruget nares : ne non et cantharus et lanx ostendat tibi te. *Epist.* 5. *lib.* 1.

Le même Poëte, dans un autre endroit, remarque que cette propreté ne demandant point de dépense, mais seulement un peu de soin et d'exactitude, la négligence en ce point n'est pas pardonnable.

Vilibus in scopis, in mappis, in scobe, quantus consistit sumptus ? neglectis flagitium ingens. *Satir.* 4. *l.* 2.

ARTICLE SECOND.

Des Etudes.

Comme le choix des Régens dépend uniquement du Principal, on peut dire pour cette raison que c'est de lui que dépend le succès des études. Ce choix est une des parties les plus importantes de son ministère, et qui a de plus grandes suites, soit par rapport au bien public, soit par rapport à la personne du Principal même.

Quel avantage n'est-ce point pour la Jeunesse, quel honneur pour l'Université, quand un Principal met en place des Régens qui se distinguent par beaucoup d'érudition, qui brillent au-dehors par des compositions ou par des actions publi-

[1] *Stat.* 23. *Append.*

ques, et qui à ses qualités éclatantes en joignent d'autres non moins nécessaires, le talent d'enseigner et de conduire, l'autorité, la probité, la piété ! Mais quel poids accablant pour lui, si par des vues humaines, il nomme des Régens peu capables de s'acquiter de leurs fonctions ! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit, lui sera reproché: et tout le mal qui suivra un choix imprudent et téméraire, sera sur son compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber son choix sur ceux que Dieu destine aux emplois; c'est-à-dire, sur ceux à qui il a donné les qualités nécessaires pour les remplir : autrement, c'est mépriser ses dons, et rejeter ce qu'il a choisi. L'Université, en donnant aux principaux le droit d'élire les Régens, leur enjoint de s'assurer auparavant de leur capacité, et encore plus de leur probité, afin qu'ils soient en état d'instruire les jeunes gens dans les Belles-Lettres, et de les former aux bonnes mœurs. [1] *Gymnasiarchæ ad docendam et regendam juventutem pœdagogos* [2] *et magistros* [3] *probatæ vitæ et doctrinæ recipiant et admittant.... quorum mores imprimis spectandi, ut pueri ab his et litteras simul discant, et bonis moribus imbuantur.*

Ce n'est ni la chair, ni le sang, ni le pays et la patrie, qu'il faut consulter dans un tel choix, mais l'utilité publique. S'il étoit permis de comparer les petites choses aux grandes, on exhorteroit le Principal à se souvenir d'une belle parole d'un Empereur Romain, et d'imiter sa conduite. C'est Galba, lorsqu'il adopta Pison. « Auguste, lui dit-il, s'est cherché un successeur

[1] *Stat. Facult Art.* = [2] Précepteurs particuliers. [3] *Regens.*

dans

« dans sa famille: pour moi j'en ai cherché un « dans toute l'étendue de l'empire ». [1] *Augustus in domo successorem quæsivit, ego, in Republica.* Nous [2] devons regarder comme notre plus proche parent, et notre meilleur ami, celui qui a le plus de mérite, selon la belle remarque de Pline. La brigue et la recommandation des puissances ne doivent avoir ici aucune part; et c'est dans ces sortes d'occasions qu'il doit faire paroître une fermeté inébranlable, en se représentant à lui-même de quelle injustice et de quelle infidélité il se rendroit coupable, en sacrifiant à la complaisance pour un particulier les intérêts essentiels de tant de familles qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avoient de plus cher.

On sait combien d'excellens sujets M. Gobinet avoit placés dans le Collége du Plessis. Il alloit les chercher lui-même, et n'avoit égard qu'au mérite, et jamais à la recommandation seule. Le célèbre M. Lenglet ayant lu une pièce de vers qu'il rencontra par hasard sur la table de M. Gobinet, lui dit que l'Auteur qu'il ne connoissoit point, pourroit devenir un excellent poëte, s'il ajoutoit à son génie naturel la lecture de Virgile qui lui manquoit. C'en fut assez à ce digne Principal, quand il eut connu d'ailleurs les autres qualités de ce jeune homme, pour le faire Régent: c'étoit M. Hersan, qui a fait tant d'honneur à l'Université.

L'important pour un Principal seroit de former lui-même de bons sujets dans son Collége,

[1] *Tacit. hist. lib. 1. cap. 15.*

[2] *An tu summæ potestatis hæredem tantùm intra domum tuam quæras? non per totam civitatem circumferas oculos, et hunc tibi proximum hunc conjunctissimum existimes, quem optimum inveneris;* Plin. in Paneg. Trag.

et de les préparer de loin à la Régence. Quand on les a vu croître ainsi sous ses yeux, on les connoît tout autrement, non-seulement par rapport à la capacité, mais ce qui est encore plus essentiel, par rapport aux mœurs et au caractère d'esprit. Je reviendrai à cette matière, et j'y insisterai davantage, en finissant cet article.

Il ne suffit pas d'avoir fait un bon choix: il faut le soutenir par tout le reste de sa conduite. La grande habileté d'un Principal consiste à gagner l'esprit des Régens, à s'en faire estimer et aimer, à s'attirer leur confiance; à quoi il ne peut parvenir que par des manières douces, prévenantes, éloignées de tout air de hauteur et d'empire. Car il doit se souvenir que le caractère qui domine dans les gens de lettres, c'est l'amour de la liberté; j'entends une liberté honnête, et réglée par la raison.

Outre ce qui dépend des Régens, le Principal peut contribuer beaucoup par lui-même à l'avancement des études, en s'appliquant à jeter de l'émulation dans les Classes par les fréquentes visites qu'il y fera, pour se faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur distribuer de temps en temps des récompenses et des prix, pour exciter les médiocres et les foibles à faire des efforts, et pour appuyer en tout l'autorité et les bonnes vues des Régens.

La distribution des prix qui se fait à la fin de l'année avec solennité, est un des moyens les plus efficaces pour exciter et entretenir l'émulation dont je parle. Ce soin regarde le Principal, et de toutes les dépenses qu'il fait, celle-ci est la mieux

employée. Il seroit à souhaiter, comme je l'ai déjà observé, que leur revenu les mit en état d'y fournir sans s'incommoder; et j'admire la générosité de ceux qui n'ayant point de pensionnaires, ou n'en ayant qu'un très-petit nombre, ne laissent pas de distribuer des prix à la fin de l'année comme s'ils étoient fort riches.

Afin que cette distribution de prix produise tout son effet, elle doit se faire avec une grande équité, sans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du Principal de donner des prix, ou de n'en pas donner: mais quand ils sont une fois proposés, il n'en est plus le maître, ils sont dus, et appartiennent de droit au mérite, et ils ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, lui être refusés sans une injustice criante. Ici les rangs sont réglés, non par la naissance ou par les richesses, mais par l'esprit et le savoir. Le roturier se trouve de niveau avec le prince, et pour l'ordinaire le dévance de beaucoup: et rien n'est plus important pour faire fleurir les études dans un Collége, que d'y bien établir la réputation d'une justice exacte et rigoureuse dans la distribution des places et des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des Régens. Le moyen le plus sûr d'y réussir, et je sais que plusieurs Principaux l'ont employé avec succès, c'est de choisir dans les Classes des pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'esprit et de la bonne volonté, de les nourrir à ses dépens, d'avoir une attention particulière sur leur conduite et sur leurs études; quand ils les ont achevées, de leur confier le soin de quelques écoliers, afin qu'ils se forment eux-

mêmes en les instruisant, de leur faire faire de temps en temps quelques compositions soit en vers soit en prose, et par-là de les mettre en état d'entrer dans la Régence quand l'occasion s'en présentera.

Cette dépense ne va pas loin, et peut avoir d'heureuses suites. Le grand avantage qu'un Principal en doit espérer, c'est d'attirer sur son Collége la bénédiction de Dieu, et il en a un extrême besoin. Car, il ne faut pas le dissimuler, il y a généralement parlant sur les riches et sur les richesses une sorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mêlant parmi les enfans des riches quelques pauvres écoliers, qui attirent sur eux les regards et la protection de celui qui se déclare partout dans l'Ecriture le protecteur et le père des pauvres.

Je ne sais s'il y a, pour un homme des lettres et pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins et par ses libéralités à former de jeunes gens, qui dans la suite deviennent d'habiles Professeurs, et par leurs rares talens font honneur à l'Université. Cette joie, ce me semble, devient encore infiniment plus sensible, quand c'est à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces services, pour reconnoître et pour payer en quelque sorte ceux qu'on a reçu soi-même lorsqu'on étoit dans une pareille situation. Car souvent, et l'on ne doit pas en rougir, c'est du sein de la pauvreté que sortent les plus excellens sujets, comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la République Romaine.

Hunc [1], et incomptis Curium capillis
Utilem bello tulit, et Camillum
Sæva paupertas.

ARTICLE TROISIEME.

De la discipline du Collége.

Les Principaux sont chargés par leur place et par leur titre de veiller à la discipline générale des Colléges. C'est à eux qu'il appartient [2] de faire examiner les écoliers, pour les placer dans les Classes qui leur conviennent. [3] Ils doivent se faire rendre compte chaque semaine de la conduite qu'ils y gardent. [4] Ils doivent agir de concert avec les Professeurs, pour régler quels Auteurs on expliquera dans les Classes. Ils sont tenus de faire observer exactement les Statuts de l'Université, et les Réglemens de la Faculté des Arts qui regardent la discipline des Colléges et des Classes, tel par exemple qu'est celui qui fixe les jours de congés, et le temps de l'entrée et de la sortie des Classes, qui a été renouvelé depuis peu, et autorisé par le Parlement: et c'est pour cela que l'Université leur enjoint [5] de faire lire deux fois chaque année ces Statuts et ces Réglemens en présence de tous les maîtres et de tous les écoliers.

Cette dernière Ordonnance est fort sage, mais n'est pas assez exactement observée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer séparément ceux de ces Statuts et de ces Réglemens qu'on a jugé les plus essentiels pour la discipline; et il y a des Professeurs qui ne manquent point chaque année de les lire dans leurs classes. On pourroit y en ajouter quelques-uns qui ont été faits depuis, et les faire imprimer de nouveau.

[1] *Fabricium.* Horat. Od. 12. lib. 1.
[2] *Stat.* 13. *Facult. Art.* = [3] *Stat* 17. = 4 *Stat.* 24.
[5] *Stat.* 76.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du Principal à l'égard des Boursiers. Tout ce que je dois dire dans la suite leur convient jusqu'à un certain point, et leur est commun avec les autres écoliers : mais le Principal leur doit un soin particulier. Ils sont les enfans de la maison ; et les Colléges, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un Principal doit toujours s'en souvenir, et ne perdre jamais de vue les pieux motifs des Fondateurs, qui ont consacré une partie de leurs biens à une œuvre si sainte. C'étoient, pour l'ordinaire, de hauts et puissans Seigneurs dans leur temps : des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Chanceliers, des Princes, et quelquefois même des Têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être aussi chère et aussi précieuse à un Principal, que le seroit leur personne, s'ils étoient actuellement en place et en crédit. Il doit, par respect et par reconnoissance pour ces illustres Fondateurs qui sont toujours vivans pour lui, avoir pour les Boursiers une bonté et une tendresse de père, leur procurer tous les secours temporels et spirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ses soins pour les mettre en état de remplir dignement les places où la divine Providence les appelera, empêcher surtout que les enfans des riches n'aient du mépris pour eux, et pour cela leur témoigner lui-même de l'estime et de la considération. Je n'ai jamais remarqué que les pensionnaires fussent choqués qu'en certaines occasions on leur préférât les Boursiers, et que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir, ni oublier que c'est à titre de pauvres qu'il sont Boursiers ;

et qu'ainsi leur caractère doit être la douceur, l'obéissance, la docilité, et surtout l'humilité : car rien n'est plus insupportable qu'un pauvre orgueilleux : *Odivit anima mea... pauperem superbum.* [*Eccli.* XXV. 4.] A ces conditions on ne peut témoigner trop d'amitié aux Boursiers. Quand un Principal l'a été lui-même, comme cela arrive assez fréquemment, il est bien plus porté à les favoriser, et il s'applique volontiers ce vers de Virgile :

Non ignara mali miseris succurrere disco. *Æn. lib.* I. v. 634.

Ou plutôt il s'applique le commandement que Dieu fait souvent dans l'Ecriture aux Israëlites, de prendre soin des étrangers, parce qu'eux-mêmes l'avoient été : *Amate peregrinos, quia et ipsi fuistis advenæ in terra Ægypti.* [*Deut.* X. 9.]

Une des choses qui contribuent le plus à établir la réputation d'un Collége, c'est l'exactitude et la fermeté de la discipline. Il y a à la vérité bien des parens qui se déterminent presque à l'aveugle sur le choix d'un Collége, mais il y en a beaucoup aussi qui se conduisent autrement, et qui regardant comme le premier et le plus essentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfans, y donnent tous leurs soins et toute leur application. Or ce qui détermine de tels parens en faveur d'un Collége, c'est la connoissance qu'ils ont de la bonne discipline qui y règne.

Tout le soin d'un principal est donc de s'acquitter fidèlement de son devoir, sans être inquiet du succès. Un peu d'honneur lui suffit pour ne jamais briguer aucun Pensionnaire. Ce seroit avilir et dégrader sa profession, et la confondre avec

l'emploi des mercénaires et des ouvriers, dont plusieurs mêmes rougiroient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage d'être admis dans son Collége; et c'en est un en effet d'avoir place dans une maison où la Jeunesse est élevée avec soin : tout père bien sensé ne pensera jamais autrement.

Il seroit aussi, ce me semble, du bon ordre et de la prudence de ne point recevoir aveuglément tous les écoliers qui se présenteroient, mais de s'informer auparavant de leurs mœurs et de leurs caractères, surtout quand ils sont déjà un peu avancés en âge, et qu'ils sortent d'un autre Collége, ou de quelque Pension.

Mais le point important et décisif pour la discipline, c'est de ne jamais soûffrir dans le Collége aucun écolier capable de nuire aux autres, soit en corrompant la pureté de leurs mœurs, soit en leur inspirant un esprit de mécontentement et de révolte. Dans ces deux cas, on ne craint point de l'assurer, la règle dont je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre, il ne faut que changer d'objet, et se demander à soi-même si on laisseroit avec les autres un enfant malade d'une maladie contagieuse. Est-ce donc que la contagion des mœurs est moins dangereuse, et qu'elle a des suites moins funestes? Un Principal, qui a de la religion, peut-il soutenir cette pensée effrayante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les âmes qui se seront perdues dans son Collége, parce que pour des vues d'intérêt, ou par trop de complaisance et de molesse, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs? *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* [*Ezech.* III. 18.]

Quand je parle ainsi, je ne prétends pas que tout défaut considérable, ni même tout dérangement de mœurs, soit une raison de se défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'est point une raison de faire sortir le malade de l'infirmerie, mais seulement quand elle est connue pour contagieuse, et capable d'infecter les autres. Ainsi l'on souffre quelque temps un écolier; mais quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions sont inutiles, et qu'il y a lieu de craindre que le mal ne se communique, c'est pour lors que l'éloignement et la séparation deviennent absolument nécessaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occasion où le Principal ait plus besoin de prudence et de discernement que dans celle dont il s'agit ici. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse le retenir dans un juste milieu, et lui inspirer un sage tempérament entre une molle douceur et une sévérité outrée; et il ne peut trop, dans de telles conjonctures, implorer son secours et sa lumière.

Un autre moyen de conserver la discipline et le bon ordre dans un Collége, c'est de soutenir avec fermeté et sagesse les maîtres subalternes, de bien établir leur autorité, de les appuyer fortement dans l'occasion, et de ne jamais leur donner le tort en présence des écoliers, mais de se réserver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos, et à leur donner les avis nécessaires. Pour cela le Principal doit les voir souvent, les recevoir toujours avec bonté et honnêteté, s'informer par eux de la conduite et du caractère des écoliers, écouter leurs plaintes et leurs avis, leur laisser une entière liberté, afin de s'at-

tirer leur confiance. C'est cette union, ce concert, cette unanimité, qui est l'âme du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du Principal. Son esprit règne partout. Les maîtres qui sont comme ses bras, ses oreilles, ses yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; et il les ménage aussi de son côté comme la prunelle de ses yeux, et comme ne faisant qu'un même tout avec lui.

Le Sous-Principal, sur qui roule en général le soin de la discipline, et qui tient presque partout la place du Principal, et supplée à son absence, doit suivre en tout ses impressions. L'esprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait son caractère essentiel. Rien ne doit lui échapper. Pendant les récréations, lorsqu'il se promène et s'entretient avec les autres, ses yeux et son esprit sont ailleurs. Il observe tout, sans presque que cela paroisse: les mouvemens, les conversations, les liaisons particulières; et il sait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'est pas moins nécessaire, mais est beaucoup plus facile, parce qu'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à observer. Il y a des Précepteurs qui croient pouvoir en conscience se reposer de ce soin sur la personne qui est chargée de la discipline publique. C'est une erreur. Chaque maître répond de ses écoliers, et est obligé de veiller sur eux dans tous les temps où il lui est libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque chose dans son temps et dans le moment marqué. Elle ne coûte que dans les commencemens: quand la coutume en est une fois établie, les écoliers l'observent comme naturelle-

ment, et presque sans y songer. On aime à voir une nombreuse Jeunesse disparoître tout d'un coup au premier son de la chose, et laisser la cour vide; et l'on n'augure pas bien de la discipline d'un Collége, quand, au lieu de ce prompt départ, on délibère pour se mettre en marche, et que des traîneurs se succèdent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reste : de l'entrée dans les classes, au refectoire, à l'Eglise. Pour établir cet ordre, le Principal et le Sous-Principal doivent en donner l'exemple, et se trouver partout les premiers.

Cet esprit d'exactitude est d'un grand secours pour tous les emplois de la vie : c'est une qualité absolument nécessaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela il faut entrer dans un grand détail; être attentif à tout, sans presque le paroître; prévoir de loin et préparer tout ce qui doit se faire; ne se pas contenter de donner des ordres, s'informer régulièrement s'ils sont exécutés, et comment; veiller à l'observation des plus légers réglemens, afin de prévenir par-là le violement de ceux qui sont plus essentiels. Il y a des maîtres qui méprisent l'exactitude dans les petites choses, parce qu'ils les regardent comme des minuties et des bagatelles. Ils ne font pas attention que quoique chacune de ces règles paroisse peut-être en particulier peu importante, réunies toutes ensemble elles forment ce qu'on appelle discipline et bon ordre dans un Collége; et que la négligence par rapport aux unes, entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerois ici volontiers ce que Tite-Live [*lib.* 6. *n.* 24.] remarque au sujet de la religion. « Ces cérémonies, dit-il, nous pa-

« roissent maintenant petites et méprisables, mais « c'est en ne les méprisant point que nos ancêtres « ont porté la République à ce point de grandeur « où nous la voyons » *Parva sunt hæc: sed parva ista non contemnendo majores nostris maximam hanc rem fecerunt.*

Ce n'est pas que je croie qu'on doive faire consister le bon ordre d'un Collége dans le grand nombre des règles. La multiplicité des lois n'est pas toujours la marque d'un bon gouvernement: *Ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, dit Tacite [*Annal. lib.* 3. *cap.* 25.] Elles sont plutôt pour les maîtres qui en connoissent la nécessité et les avantages, que pour les écoliers, que le seul nom de lois est capable de révolter. L'exemple des premiers, et du côté des autres l'habitude contractée par la pratique mêmes des régles, est une loi vivante, préférable à celles qui sont écrites. Il est à souhaiter qu'on puisse dire d'un Collége, ce que dit le même Tacite des Germains: « Que les bonnes mœurs y ont plus « de pouvoir, qu'ailleurs les bonnes lois: » *Plus ibi boni mores valent, quam alibi bonæ leges.* [*De mor. Germ. cap.* 19.]

ARTICLE QUATRIEME.

De l'Education.

J'entends ici par ce mot le soin particulier qu'on prend de former les manières et le caractère des jeunes gens: en quoi je fais consister une grande partie de l'éducation.

Ce soin regarde le corps et l'esprit. Le Principal doit veiller à la culture et à la perfection de l'un et de l'autre.

On peut rapporter à la propreté et à la bonne grâce tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par rapport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du Statut et du Réglement de l'Université sur ce sujet. « [1] Les maîtres doivent prendre soin que leurs « disciples n'aient rien dans leur extérieur de mal-« propre, de rebutant, ni de grossier; que dans « leur vêtement ils ne fassent point paroître une « négligence marquée; qu'on ne leur voie point « des habits déchirés, des cheveux mal peignés, « des mains sales. Car on doit s'appliquer, non-« seulement à leur donner le bon goût de la litté-« rature et des sciences, mais aussi à leur appren-« dre la politesse et le savoir-vivre, qui sont si « nécessaires pour la société et le commerce de la « vie. D'un autre côté, il ne faut pas souffrir que « les jeunes gens donnent dans le luxe et le faste « des habits, ni qu'ils affectent de porter des che-« veux frisés avec trop de soin et trop d'art comme « dans le monde ». Rien n'est plus sage que ce Réglement, qui commande d'éviter les deux extrémités, qui sont également vicieuses. Il ne faut point souffrir dans les écoliers aucune affectation de parure, et encore moins ces airs de petits-maîtres par lesquels ils prétendent quelquefois se distinguer.

La bonne grâce, par rapport aux jeunes gens, consiste à se bien présenter, à avoir une conte-

[1] *Provideant pædagogi et magistri, ut sui discipuli abhorreant à cultu immundo, lutulento, et agresti: ne sint insigniter negligentes in vestitu, ne discincti, impexi, illoti: ut non solùm in literaturâ, sed etiam in communi vitæ usu civilem humanitatem politioremque urbanitatem ediscant. Sed hi, neque lasciviant immodestiùs, neque totos arte et studio capillos cincinnosve ferant.* Stat. 14. *Append.*

faut dominant, s'il l'avoue ingénument, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort sa sincérité, lui marquer qu'un défaut avoué et reconnu est déjà à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par dissimulation, ou de bonne foi, on tâche insensiblement de le lui faire connoître par des faits particuliers qu'on lui cite mais sans reproches et sans aigreur, par le sentiment de ses maîtres, par le témoignage même de ses compagnons. On lui laisse quelquefois du temps pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnoître en lui ce défaut, on tâche de lui en faire sentir la difformité et le ridicule: comment le seul amour-propre bien entendu devroit nous en donner de l'éloignement, puisqu'au lieu de l'estime que nous cherchons par des sottes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris et de la haine. On lui propose l'exemple de quelque camarade humble et modeste avec beaucoup de naissance et de mérite, qui est estimé et aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connoître sa maladie, on lui en propose les remèdes: ne plus parler de soi-même, ni de sa famille, ni de ses parens, ni de leurs richesses, ou de leurs dignités, ne se mettre point dans son propre esprit au dessus des autres; n'avoir du mépris pour personne, parler de ses compagnons avantageusement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'est informé auparavant par le rapport des maîtres de tout ce qui le regarde, mais on l'apprend de sa bouche comme si on l'ignoroit entièrement: et pour peu qu'il y ait de progrès et de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux en mieux.

Je suppose pour second exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité et de respect à son maître, qui aura refusé de lui obeir, qui aura même ajouté quelque parole insolente, et qui persiste dans son opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir sur le champ comme il en avoit droit, s'est contenté par sagesse de lui témoigner son mécontentement, et a remis la punition à un autre temps. Cependant l'écolier ne revient point à lui, et ne reconnoît point sa faute. Le Principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la chose comme elle s'est passée, et il examine s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin et juge dans sa propre cause. Il lui demande si un écolier ne doit pas être soumis à son maître : s'il ne doit pas lui répondre avec respect, quand même il croiroit n'avoir pas tort : mais combien est-il plus condamnable, lorsque le maître a pleinement raison en tout? Un Collége peut-il subsister, si un tel exemple est souffert? Dépend-il ou du Maître ou du Principal, de le laisser impuni, et le peut-il raisonnablement? On conduit ainsi par degrés un jeune homme à se condamner lui-même, à reconnoître qu'il a mérité d'être puni, à faire satisfaction au maître, et à se soumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la soumission, se fait un plaisir de remettre la peine. Par une conduite si sage, la faute de l'écolier lui devient salutaire, et se termine par lui faire aimer et respecter ses maîtres plus que jamais; au lieu qu'un châtiment fait sur-le-champ l'en auroit peut-être éloigné pour toujours.

Il y a, dans ces occasions, une habileté bien nécessaire à un maître, qui consiste à savoir ma-

nier les esprit, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, et à les conduire par différentes interrogations au point où l'on veut les amener. C'étoit l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve aussi un exemple admirable dans la Cyropédie de Xénophon, [1] autre disciple de Socrate, qui peut servir de modèle aux maîtres pour ce genre de conversation dont nous parlons ici. Le Roi d'Arménie s'étant révolté contre Astyage roi des Mèdes, Cyrus marcha promptement contre lui, se saisit de sa personne, et l'ayant fait venir dans l'assemblée avec ses femmes et ses enfans, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondit selon la vérité. Alors le Roi d'Arménie, conduit de proposition en proposition, avoua en tremblant qu'il avoit rompu mal à propos le traité, qu'il méritoit d'être dépouillé de ses biens, de son royaume, de la vie même. Mais Cyrus, l'ayant, contre toute espérance, rétabli dans tous ses droits, s'en fit un ami, dont la fidélité et la reconnoissance furent inviolables. L'endroit est fort long, mais très-beau, et il mérite d'être lu avec attention.

Je reviens au principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui, et lui parlent comme à un bon ami. On peut employer quelquefois le temps des récréations à ces sortes d'entretiens. Quand les écoliers estiment et aiment le Principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui : mais il faut faire ensorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'ayent jamais lieu de s'en repen-

[1] *Cyrop. lib.* 3.

tir. On doit s'appliquer surtout aux grands, parce qu'ils sont plus en état de profiter des avis, et qu'il en ont plus de besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la coutume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel et du salut éternel, et qui est presque toujours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même, et peu disposé à prendre conseil.

Avant que de finir cet article, je dois ajouter que les principaux sont en état, et peut-être aussi dans l'obligation, de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes services qu'ils rendent aux pensionnaires; car toute la jeunesse du collége est confiée à leurs soins. Quand un Régent s'aperçoit qu'un écolier commence à se déranger, il pourroit en avertir le Principal, qui le feroit venir dans sa chambre, et lui donneroit les avis nécessaires pour le faire rentrer dans son devoir.

ARTICLE CINQUIÈME.

De la Religion.

Je n'ai pas besoin de prouver que cet article est le plus important de tous, et que la négligence des maîtres sur ce point seroit très-criminelle, parce qu'elle auroit des suites d'une conséquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matière : les instructions, l'usage des sacremens, la pratique de certains exercices de piété.

§. I. *Des instructions.*

Il est aisé de comprendre que des jeunes gens qui sortent du collége sans être instruits de la re-

ligion, courent risque de l'ignorer tout le reste de leur vie; et l'on ne sait que trop que cette ignorance est la funeste source des désordres et de l'irréligion qui régnent presque généralement dans le monde.

Le remède à un si grand mal est de profiter d'un temps où les jeunes gens sont encore dociles, et naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poser pour principe de l'éducation chrétienne, (et ceci regarde tous les maîtres en général, Principaux, Régens, Précepteurs,) que les enfans sont confiés aux maîtres de la main de Jesus-Christ même, pour veiller à la conservation du précieux trésor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le baptême, pour les rendre dignes de l'adoption divine et de la glorieuse qualité d'enfans de Dieu à laquelle il les a élevés, pour les instruire de tous les mystères de sa vie et de sa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérée en leur faveur, et de tous les préceptes à l'observation desquels il a attaché leur salut. Voilà de quoi Jesus-Christ nous demandera compte un jour, et non si nous avons fait de bons poëtes ou de bons orateurs.

Or, dans quelle source peut-on puiser ces divines connoissances, sinon dans les livres sacrés de l'ancien et du nouveau Testament? Je supplie les maîtres de lire avec attention ce que dit sur cet article M. de Fénélon dans le livre que j'ai déjà cité, qui est sur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins aux jeunes gens de l'autre sexe. J'en rapporterai ici quelques endroits.

« Les histoires de l'ancien Testament ne sont « pas seulement propres à réveiller la curiosité

« des enfans, mais en leur découvrant l'origine « de la religion, elles en posent les fondemens « dans leur esprit. Il faut ignorer profondement « l'esprit de la religion, pour ne pas voir qu'elle « est toute historique. C'est par un tissu de faits « merveilleux que nous trouvons son établisse- « ment, sa perpétuité, et tout ce qui doit nous « la faire croire et pratiquer.

« Il ne faut pas s'imaginer qu'on veuille enga- « ger les jeunes gens à s'enfoncer dans la scien- « ce, quand on leur propose toutes ces histoires. « Elles sont courtes, variées, propres à plaire « aux gens les plus grossiers. Dieu qui connoît « mieux que personne l'esprit de l'homme qu'il « a formé, a mis la religion dans des faits po- « pulaires, qui bien loin de surcharger les sim- « ples, leur aident à concevoir et à retenir les « mystères. » M. de Fénélon en apporte un exemple qui regarde le mystère de la Trinité, après quoi il ajoute : « Cet exemple suffit pour « montrer l'utilité des histoires. Quoiqu'elles sem- « blent allonger l'instruction, elles l'abrègent « beaucoup, et lui ôtent la sécheresse des caté- « chismes, où les mystères sont détachés des « faits. Aussi voyons-nous qu'anciennement on « instruisoit par les histoires. La manière admi- « rable dont saint Augustin veut qu'on instruise « tous les ignorans, n'étoit point une méthode « que ce Père eût seul introduite : c'étoit la mé- « thode et la pratique universelle de l'Eglise. Elle « consistoit à montrer par la suite de l'histoire « la religion aussi ancienne que le monde ; Jesus- « Christ attendu dans l'ancien Testament ; et Je- « sus-Christ régnant dans le nouveau : c'est le fond « de l'instruction chrétienne.

» Cela demande un peu plus de temps et de « soin, que l'instruction à laquelle beaucoup de « gens se bornent : mais on sait aussi véritable- « ment la religion, quand on sait ce détail ; au « lieu que quand on l'ignore, on n'a que des idées « confuses sur Jesus-Christ, sur l'Evangile, sur « l'Eglise, sur la nécessité de se soumettre abso- « lument à ces décisions, et sur le fond des ver- « tus que le nom chrétien nous doit inspirer. Le « Catéchisme [1] historique, imprimé depuis peu « de temps, qui est un livre simple, court, et « bien plus clair que les catéchismes ordinaires, « renferme tout ce qu'il faut savoir là-dessus. Ainsi « on ne peut pas dire qu'on demande beaucoup « d'étude. »

M. de Fénélon, après avoir parcouru et indiqué les histoires les plus remarquables de l'ancien et du nouveau Testament, ajoute ce qui suit. « Choisissez les plus merveilleuses des his- « toires des Martyrs, et quelque chose en gros « de la vie céleste des premiers chrétiens. Mêlez- « y le courage des jeunes Vierges, les plus éton- « nantes austérités des Solitaires, la conversion des « empereurs et de l'empire, l'aveuglement des « Juifs, et leur punition terrible qui dure encore.

« Toutes ces histoires, ménagées discrètement, « feroient entrer avec plaisir dans l'imagination « des enfans vive et tendre toute une suite de re- « ligion depuis la création du monde jusqu'à nous, « qui leur en donneroit de très-nobles idées, et « qui ne s'effaceroit jamais. Ils verroient même, « dans cette histoire, la main de Dieu toujours « levée pour délivrer les justes, et pour confon-

[1] C'est celui de M. l'abbé Fleuri.

« dre les impiés. Ils s'accoutumeroient à voir Dieu « faisant tout en toutes choses, et menant secrè- « tement à ses desseins les créatures qui parois- « sent le plus s'en éloigner. Mais il faudroit re- « cueillir dans ces histoires tout ce qui donne les « images les plus riantes et les plus magnifiques, « parce qu'il faut employer tout pour faire en « sorte que les enfans trouvent la religion belle, « aimable, et auguste; au lieu qu'ils se la repré- « sentent d'ordinaire comme quelque chose de « triste et de languissant. »

Une instruction solide comme celle dont on vient de parler, est un puissant remède contre la superstition. « Il ne faut jamais, dit le même « M. de Fénélon, laisser mêler dans la foi, ou « dans les pratiques de piété, rien qui ne soit tiré « de l'Evangile, ou autorisé par une approbation « constante de l'Eglise. Il faut prémunir discrè- « tement les enfans contre certains abus, qu'on « est quelquefois tenté de regarder comme des « points de discipline, quand on n'est pas bien « instruit. On ne peut entièrement s'en garantir, « si on ne remonte à la source, si on ne connoît « l'institution des choses, et l'usage que les Saints « en ont fait.

« Accoutumez donc les enfans naturellement « trop crédules, à n'admettre pas légèrement cer- « taines histoires sans autorité, et à ne s'attacher « pas à des certaines dévotions qu'un zèle indis- « cret introduit, sans attendre que l'Eglise les ap- « prouve ».

On voit, par tout ce que je viens de rapporter, la manière d'instruire solidement les jeunes gens, et la nécessité d'employer le temps du col-

lège « [1] leur bien faire connoître Jesus-Christ, « ses préceptes, ses maximes, ses remèdes; à « bien expliquer son Evangile; à faire connoître « la grandeur de l'homme, que Dieu seul peut « rendre heureux; sa chûte et sa misère, dont « l'incarnation et la mort d'un Dieu ont pu seu- « les être le remède; la corruption de son cœur, « dont l'amour de lui-même et des choses sen- « sibles est devenu le maître; l'impuissance où il « est de faire aucun bien par lui-même, et sans « la grâce de Jesus-Christ; et le danger continuel « où le met la cupidité, qui subsiste toujours, « quoique vaincue... Il est aussi très-important de « leur inculquer les grandes et efficaces vérités de « la religion : combien Dieu est terrible dans ses « jugemens; combien ce que nous trouverons « après notre mort sera différent de nos idées; « quel malheur c'est que de perdre Dieu sans re- « tour; de quelle noirceur sont les péchés après « le baptême; de quel poids est pour nous la vie « et la mort de Jesus-Christ, dont nous devons « rendre compte; quelle folie c'est que de mé- « priser une éternelle félicité; quelle sainteté exige « la grâce de la loi nouvelle de ceux qui sont morts « et ensévelis en Jesus-Christ, blanchis dans son « sang, consacré par l'infusion de son esprit, « nourris de sa chair, et associé d'une manière « si intime à sa divinité «.

Il n'y a personne, je crois, qui sur la simple lecture de ce que je viens d'exposer, ne convienne que c'est là sans doute l'unique manière d'instruire solidement les jeunes gens par rapport à

[1] Instruct. sur la man. d'élever les Nov. Tom. 1. des Lettres de piété.

la

la religion. Cette méthode demande du temps et du soin, mais on est bien dédommagé de toutes ses peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de savoir où l'on peut placer ses instructions.

Les dimanches et les fêtes en sont le temps naturel. Ces jours, par leur institution, sont destinés au culte divin, dont la parole de Dieu et l'instruction font une grande partie. On sait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'étoit le sabbat chez les Juifs : et l'on sait aussi sous quelles peines Dieu en avoit commandé la sanctification. *Omnis qui fecerit opus in hâc die, morietur.* [*Exod.* XXXI. 15.] Il avoit abandonné aux Juifs les six autres jours pour leurs propres ouvrages, mais il s'étoit réservé le septième. *Sex diebus operaberis, et facies omnia opera tua: septima autem die sabbatum Domini tui est.* [*Exod.* XX. 9. 10.] C'étoit pour lui un jour privilégié et favori, consacré uniquement à son culte, et dont il étoit jaloux comme d'un jour qui lui appartenoit d'une manière particulière. *Custodite sabbatum meum.* [*Exod.* XXXI. 14.] Il ne vouloit pas que ce jour-là on sortît dehors, mais qu'on demeurât dans la maison, pour y méditer plus librement sa loi. *Maneat unusquisque apud semetipsum; nullus egrediatur de loco suo die septimo.* [*Exod.* XVI. 29.] [1] Enfin on est étonné de voir combien de fois, et avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre

[1] *Videte ut sabbatum meum custodiatis... ut sciatis quia ego Dominus... Custodite sabbatum meum : sanctum est enim vobis. Qui polluerit illud morte morietur... Sex diebus facietis opus : in die septimo sabbatum est, requies sancta Domino. Omnis qui fecerit opus in hacdie, morietur. Custodiant filii Israel sabbatum, et celebrent illud in generationibus suis : pactum est sempiternum inter me et filios Israel.* Exod. XXXI. 13-17.

de versets, répète et inculque ce précepte, et avec quelle force il en recommande l'observation.

On comprend assez que Dieu n'exige pas moins de nous la sanctification des dimanches et des fêtes ; et l'on voit par conséquent de quelle importance il est d'y accoutumer de bonne heure les jeunes gens : d'autant plus que ce précepte est presque généralement violé dans toutes les conditions, et surtout parmi les personnes de qualité. Ainsi c'est une régle bien sage, établie dans plusieurs colléges, de ne point laisser sortir les pensionnaires les dimanches et les fêtes, mais d'employer la plus grande partie de ces jours à les instruire de la religion. Les parens ne doivent pas savoir mauvais gré à un Principal qui sera exact et inflexible sur ce point : du moins ils ne pourront le soupçonner d'être attentif à ses propres intérêts.

J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénélon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits historiques, étoit utile, et en même temps agréable pour cet âge. La plupart des instructions que je faisois au collége, rouloient sur l'ancien Testament. Toutes les grandes vérités, soit pour le dogme, soit pour la morale, s'y trouvent ; et proposées de la sorte, elles font sur l'esprit des jeunes gens une impression d'autant plus forte et plus durable, qu'elles se trouvent jointes à des faits historiques, dont le souvenir ne s'efface pas si aisément.

A ces instructions, que je faisois régulièrement après la Messe et après Vêpres, j'en joignois une autre, qui étoit encore plus utile. Quand la récréation étoit finie, et ces jours-là elle doit être

assez longue, car les enfans ont besoin de repos et de délassement, tout le monde se retiroit à sa chambre. Alors les plus grands employoient une heure à lire dans leur particulier trois ou quatre chapitres historiques de l'ancien Testament, dont ils venoient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandois aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avoient observé dans leur lecture. J'étois souvent étonné de leurs réflexions sensées et judicieuses, dont je faisois d'autant plus de cas, qu'elles venoient de leur propre fonds, et qu'elles ne leur étoient point suggérées. Il est aisé de comprendre combien cette sorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non-seulement pour les instruire de la religion, mais encore pour leur former l'esprit et le jugement.

Outre ces instructions, il doit y avoir un jour particulier dans la semaine, où l'on explique le catéchisme, et cela se pratique ordinairement dans tous les collèges. J'ai parlé ailleurs [*Tome II.*], et traitant de l'éloquence de la chaire, de la manière de faire les catéchismes, qui doit être différente selon la différence des âges. J'ajoute seulement ici une chose, que j'ai vu pratiquer avec beaucoup de succès. Ces sortes d'instructions qui se font aux écoliers plus avancés en âge, comme sont les Rhétoriciens et les Philosophes, doivent être plus fortes et plus relevées, et roulent ordinairement sur un plan suivi de religion. On oblige dans quelques colléges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, et à faire un précis du catéchisme qu'on leur a expliqué: et plusieurs le font avec une justesse, une précision, une

exactitude, qui surprenne les maîtres. La même chose se pratique dans plusieurs paroisses de Paris : et j'ai vu de jeunes filles y réussir parfaitement.

Il ne me reste qu'un mot à dire sur les instructions qui regardent les domestiques. C'est un des devoirs essentiels du Principal. Il leur doit cette récompense des services qu'ils rendent au collège, et il doit cet exemple aux jeunes gens, pour leur apprendre ce qu'un jour Dieu exigera d'eux. Les gens riches et de qualité ignorent pour la plupart jusqu'où vont leurs obligations sur ce point. Ils oublient que leurs domestiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent servir, et par conséquent le connoître : que par cette raison ils sont indispensablement chargés de les faire instruire sur la religion, de veiller sur leur conduite, de leur laisser le temps et de leur procurer les moyens de remplir les devoirs du christianisme: qu'ils leur doivent ces secours spirituels encore plus que la nourriture et le vêtement, qu'ils répondront à Dieu du salut de ceux qui les servent, comme du leur propre; et que les domestiques font partie de ceux dont saint Paul recommande le soin en des termes qui doivent faire trembler tous les maîtres chrétiens. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il renonce à la foi, et est pire qu'un infidèle.* [1. *Timot.* v. 8.] Il est donc d'une absolue nécessité d'instruire les jeunes gens de ce devoir, et de leur en donner l'exemple par le soin exact qu'on prendra de faire instruire les domestiques.

Il seroit à propos de donner de temps en temps aux domestiques quelques livres propres à leur apprendre la religion, et à nourrir leur piété : un nouveau Testament, l'Imitation de Jesus-Christ, des Heures, le livre des Histoires choisies, et d'autres livres pareils. Cette dépense n'est pas grande, et elle peut attirer beaucoup de bénédictions sur un collège. Le Principal, les maîtres, les parens, peuvent y contribuer chacun de leur côté : et il ne seroit pas indifférent ni difficile d'accoutumer les jeunes gens à prendre quelque chose sur leurs menus plaisirs pour fournir à ces pieuses libéralités.

§. II. *De l'usage des Sacremens.*

Comme les Sacremens sont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les secours dont nous avons besoin pour vivre et mourir en chrétiens, il est bien important d'inspirer aux jeunes gens pour ces sources sacrées de grâce et de salut un profond respect, qui le suive dans tout le reste de leur vie, et qui leur apprenne de bonne heure à en faire un saint et salutaire usage.

1. *Du Baptême.*

On reçoit maintenant le baptême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux augustes cérémonies qui s'y observent, ni aux engagemens que l'on y prend. Il est donc nécessaire d'en rappeler le souvenir dans un temps où l'on est en état d'en profiter. On ne doit jamais manquer à faire renouveler aux enfans les vœux de leur baptême, soit à l'anniversaire du jour où ils l'ont reçu, soit aux veilles de Pâques et de la Pentecôte, qui étoient autrefois les seuls jou où l'on administroit ce sacrement d'une mani

publique et solennelle, coutume dont on voit encore des traces précieuses dans la procession qui se fait ces jours-là aux fonts baptismaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuse pratique, il est bon de faire assister les jeunes gens au baptême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la signification. « C'est, dit M. de Fénélon, ce qui « en fera mieux sentir l'esprit et la fin. Par là vous « ferez entendre combien il est grand d'être chré- « tien: combien il est honteux et funeste de l'être « comme on l'est dans le monde. Rappelez sou- « vent les exorcismes et les promesses du bap- « tême, pour montrer que les exemples et les « maximes du monde, bien loin d'avoir quelque « autorité sur nous, doivent nous rendre sus- « pect tout ce qui vient d'une source si odieuse, « et si empoisonnée. Ne craignez pas même de « représenter, comme saint Paul, le démon ré- « gnant dans le monde, et agitant les cœurs des « hommes par toutes les passions violentes qui « leur font chercher les richesses, la gloire et « les plaisirs. C'est cette pompe, direz-vous, qui « est encore plus celle du démon que du monde, « c'est ce spectacle de vanité auquel un chrétien « ne doit ouvrir ni son cœur, ni ses yeux. Le « premier pas qu'on fait par le baptême dans le « christianisme, est un renoncement à toute la « pompe mondaine. Rappeler le monde malgré « des promesses si solennelles faites à Dieu, c'est « tomber dans une espèce d'apostasie, comme « un religieux, qui, malgré ses vœux, quitte- « roit son cloître et son habit de pénitence pour « *rentrer* dans le siècle ».

2. *De la Pénitence.*

C'est ici, après le baptême, le premier des sacremens qu'on fait recevoir aux enfans ; et il demande beaucoup de soin et de préparation. Il ne faut les y admettre que quand ils commencent à être raisonnables, et qu'ils témoignent vouloir se corriger de leurs petits défauts.

Le soin du Principal est de leur procurer des Confesseurs, dont la prudence, la capacité, et le zèle lui soient connus : après quoi il peut laisser aux enfans le choix de celui qui leur plaira davantage. Si dans la suite ils demandent à en changer, quoique peut-être ils le fassent sans de trop bonnes raisons, il faut après leur avoir donné les avis nécessaires, le leur permettre : car sur cet article on ne doit point les gêner, mais leur laisser une pleine et entière liberté.

Il faut leur bien faire sentir l'extrême importance qu'il y a pour eux de faire de bonnes confessions, qui soient sincères et sans déguisement : pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus, et les circonstances qui les rendent plus grandes. Il est bon de leur représenter souvent l'horrible état où se trouve une âme à l'heure de la mort, lorsqu'elle se voit séparée de Dieu, dans une confusion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite et passagère qui ne dure qu'un moment ; que la honte, attachée à l'aveu de ses fautes, peut en devenir le remède et l'expiation ; qu'elle est couverte par la charité du Confesseur, et par le secret inviolable auquel il est obligé ; et qu'elle nous épargne une autre honte, qui seule, à proprement

parler, mérite ce nom, lorsque nos crimes, s'ils n'ont point été expiés par une humble et sincère pénitence, nous seront reprochés par la bouche de la vérité même à la face de tout l'univers.

Mais sur quoi il faut le plus insister, comme le remarque M. de Fénélon, c'est sur le malheur qu'il y auroit, « de faire un cercle conti-« nuel et scandaleux du péché à la pénitence, « et de la pénitence au péché. Il n'est donc ques-« tion de se confesser que pour se convertir et « se corriger : autrement, les paroles de l'ab-« solution, quelque puissantes qu'elles soient par « l'institution de Jesus-Christ, ne seroient, par « notre indisposition, que des paroles, mais « des paroles funestes, qui seroient notre con-« damnation devant Dieu. Une confession, sans « changement intérieur, bien loin de décharger « une conscience du fardeau de ses péchés, ne « fait qu'ajouter aux autres péchés celui d'un « monstreux sacrilège «.

Ce doit être une règle inviolable parmi les écoliers de ne parler jamais entre eux de ce que le confesseur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a imposée, ni s'il leur a accordé ou différé l'absolution. Il faut leur imposer sur tout cela un rigoureux silence, et les accoutumer par-là à respecter, comme ils le doivent, la sainteté et le secret inviolable du sacrement de Pénitence.

On ne peut pas fixer précisément le temps où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du besoin des pénitens, et de la prudence des Confesseurs. La régle de se confesser tous les mois est assez généralement observée dans tous

les collèges, et elle paroît fort raisonnable.

3. *De la Confirmation.*

La vertu propre de ce Sacrement est de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force nécessaire pour surmonter les tentations, et pour résister aux ennemis de notre salut; et c'est ce que les cérémonies mêmes qu'on emploie dans ce Sacrement nous enseignent. Faites bien comprendre aux jeunes gens, dit M. de Fénélon, « combien nous devons fouler aux pieds les mépris mal fondés, les railleries impies, et les violences même du monde, puisque la Confirmation nous rend soldats de Jesus-Christ pour « combattre cet ennemi. L'Evêque, direz-vous, « vous a frappés [1] pour vous endurcir contre les « coups les plus violens de la persécution. Il a « fait sur vous une onction sacrée, afin de représenter les anciens qui s'oignoient d'huile pour « rendre leurs membres plus souples et plus vigoureux quand ils alloient au combat. Enfin, « il a fait sur vous le signe de la croix, pour « vous montrer que vous devez être crucifié avec « Jesus-Christ. Nous ne sommes plus, continuerez-vous, dans le temps des persécutions, où « l'on faisoit mourir ceux qui ne vouloient pas « renoncer à l'Evangile : mais le monde, qui ne « peut cesser d'être monde, c'est-à-dire, corrompu, fait toujours une persécution indirecte à la « piété. Il lui tend des pièges, pour la faire tomber; il la décrie, il s'en moque, et il en rend la « pratique si difficile dans la plupart des conditions, qu'au milieu même des nations chrétien-

[1] Il parle du petit soufflet que l'Evêque donne à ceux qu'il confirme.

« nes, et où l'autorité souveraine appuie le chris-« tianisme, on est en danger de rougir du nom « de Jesus-Christ, et de l'imitation de sa vie ».

On ne peut trop inculquer cette importante vérité aux jeunes gens, dont la plus grande et la plus ordinaire tentation dans le collège est de craindre les discours et les railleries de leurs compagnons : ce qui montre en même temps la nécessité indispensable de leur faire recevoir ce Sacrement. Il peut servir comme de préparation à l'Eucharistie, et par conséquent la précéder de quelque temps.

Il seroit bon que les Principaux eussent un registre pour marquer ceux qui ont reçu la Confirmation dans leur collège, afin qu'on pût y avoir recours dans le besoin, lorsque les écoliers dans un âge plus avancé doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas est quelquefois arrivé.

4. *De l'Eucharistie.*

On doit regarder la première communion des enfans comme l'action de leur vie la plus importante, et qui souvent décide de leur salut : et l'on ne peut par conséquent y apporter trop de préparation. Il faut les y disposer de loin, leur en parler de très-bonne heure, la leur représenter comme le plus grand bonheur qui puisse leur arriver sur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif désir, et surtout leur bien faire sentir quelle pureté de mœurs demande une action si sainte.

Il est difficile de fixer le temps de la première communion, parce qu'il ne doit pas être réglé sur le nombre des années, mais sur le caractère d'esprit des enfans, et encore plus sur l'état de

leur conscience. Il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus inquiétant pour un Principal dans la conduite d'un Collège, que ce qui regarde la matière dont je parle ici: parce que les dangers sont extrêmes de part et d'autre, soit pour trop avancer, soit pour trop reculer la première communion. C'est ici surtout qu'il a besoin de demander à Dieu, et pour lui-même, et pour les Confesseurs, la prudence et la lumière qui leur sont nécessaires pour une décision si importante.

Le sentiment de M. de Cambrai sur cet article me paroît fort sage, et sans vouloir prescrire de règles à personne, je crois pouvoir ici le proposer. La première communion, dit-il, me semble devoir être faite dans le temps où l'enfant, parvenu à l'âge de raison, paroîtra plus docile, et plus exempt de tout défaut considérable. C'est parmi ces prémices de foi et d'amour de Dieu, que Jesus-Christ se fera mieux sentir et goûter à lui par les grâces de la communion». Quand donc on trouve réunies dans des enfans les qualités dont il est parlé ici, un fond de docilité, une exemption de tout défaut considérable, et par conséquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'est-à-dire, des commencemens quoique foibles encore et imparfaits, de foi et d'amour de Dieu; on a lieu d'espérer que Dieu bénira une première communion faite en cet état, et qu'elle servira à faire croître et à fortifier de plus en plus de si heureuses dispositions.

Quand au contraire l'on observe dans les enfans des dispositions tout opposées, une indocilité marquée qui souffre avec peine les avis et les remontrances, des habitudes vicieuses

quelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils sont fort attachés, nul sentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu : pour lors n'est-il pas évident qu'un confesseur prudent et éclairé doit prendre du temps, pour s'assurer par de sages délais d'un changement sincère et d'une conversion véritable.

C'est dans ces occasions que les maîtres et les parens, s'ils sont véritablement chrétiens, doivent laisser aux Confesseurs une pleine et entière liberté, et ne point gêner la conscience de leurs enfans par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peuvent avoir des très-funestes suites, et qui souvent donnent lieu à l'hypocrisie et à des sacrilèges. Ils peuvent et ils doivent les exhorter avec douceur et sagesse à se disposer dignement à une action si sainte, mais se reposer du reste sur la lumière et la prudence du Confesseur, qui connoît l'intérieur de l'enfant, et n'en peut rendre compte à personne.

J'en dis autant des autres communions pendant le cours de l'année. On doit inspirer aux jeunes gens un grand désir de communier souvent ; leur faire entendre que le corps de Jesus-Christ devroit être notre pain quotidien, que les premiers chrétiens approchoient très-fréquemment de l'Eucharistie, et y puisoient cette force et ce courage qui leur étoient alors si nécessaires, et qui ne le sont pas moins pour nous ; et que la grande, ou plutôt l'unique douleur d'un chrétien doit être de se voir privé de la communion par sa faute ; *Unus sit nobis dolor hac esca privari.* [*S. Chrys.*]

Il faut en même temps leur bien marquer les

dispositions nécessaires pour approcher dignement de l'Eucharistie, et surtout leur bien faire sentir quel horrible crime c'est que de recevoir dans une conscience souillée par quelque péché mortel l'Auteur même de la sainteté, de trahir encore Jésus-Christ par un baiser comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en soi, de foûler aux pieds le fils de Dieu, de tenir pour une chose vile et profane le sang de l'alliance par lequel il nous a sanctifiés, et de faire outrage à l'esprit de la grâce. Il n'y a rien qu'on ne doive employer pour inspirer aux jeunes gens toute l'horreur possible pour une communion indigne; et je trouve qu'ils sont bien heureux, quand ils remportent du collège un sincère et solide respect pour les Sacremens.

Le grand danger des communautés et des collèges, c'est la crainte des jugemens humains quand on ne communie point avec les autres dans certains jours de fêtes. Un écolier, prêt de sortir du collège, me vint voir la veille de Pâques au matin, et dans la conversation il me dit, sans que je lui eusse fait aucune question sur ce sujet, qu'il auroit le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, et lui marquai ma joie, ajoutant que j'étois persuadé que nul motif humain ne l'y portoit. Il me fit sentir qu'il n'en étoit pas tout-à-fait exempt. Sur cette première ouverture, je louai extrêmement sa sincérité, et la confiance qu'il marquoit à un maître à qui il n'étoit point obligé de se découvrir, ce qui ne pouvoit venir que d'un fond de religion dont je faisois grand cas. L'amitié que je lui témoignois ayant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nette-

ment que la seule crainte des discours et des jugemens humains le déterminoit à la communion du lendemain, ne pouvant soutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que plusieurs de ses compagnons, moins âgés et moins avancés que lui, en approcheroient. Je lui promis de lui épargner cette confusion. Il me remercia les larmes aux yeux, et me dit que je lui épargnerois un sacrilège. Je ne manquai pas en effet dans l'instruction de l'après midi, de prier les maîtres et les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous ensemble à la grande messe, mais de se partager, comme il leur plairoit, aux basses messes qui se diroient dans les chapelles, où personne n'observoit ce qui s'y passoit. Et cette pratique devint pour moi une règle dans la suite.

5. *Des pratiques de dévotion.*

Il y a certaines pratiques de dévotion courtes et faciles, qui ne sont point à charge aux jeunes gens, mais qui les avertissent de plusieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, et qui les accoutument à faire entrer la piété dans la plupart de leurs actions.

La dévotion à Jesus-Christ doit l'emporter infiniment sur toutes les autres ; et l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'Evangile : *La vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et J. C. que vous avez envoyé.* [*Joan.* XVII. 3.] Elles nous apprennent que la vraie piété est fondée sur la connoissance de Dieu, et sur celle de J. C. c'est-à-dire, de ses mystères, de ses maximes, et de ses exemples. Ce que les Evangélistes rapportent de sa divine enfance doit

leur être parfaitement connu et familier, surtout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le Temple [1] : circonstance précieuse, que Jesus-Christ a voulu qui fût conservée dans l'Evangile, [2] afin que les jeunes gens y trouvassent un parfait modèle de toutes les vertus qui conviennent à leur âge. [3] Il faut souvent le leur représenter plein de tendresse pour les enfans, leur imposant les mains, et bénissant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le Royaume des Cieux leur appartient, et voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

Il faut aussi recommander beaucoup aux enfans la dévotion à la sainte vierge, les exhorter à la prendre pour leur mère et leur protectrice dans tous leurs besoins, à solenniser avec une piété particulière toutes ses fêtes, et de la prier instamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait son caractère propre, et qui sont si nécessaires aux jeunes gens, la pureté et l'humilité.

On doit aussi leur recommander la dévotion aux saints Anges, et particulièrement à leur Ange Gardien, qui leur est donné pour veiller continuellement sur eux, et sur tous leurs besoins tant corporels que spirituels ; et au Saint dont ils portent le nom, et qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites Litanies où l'on fait entrer tous ces noms, n'allongent pas de beaucoup la prière. Quand on célèbre dans le cours de la semaine la fête de quelque Saint plus considérable, on n'en insère le

[1] *Luc* II. *v.* 41. 52. = [2] *Matt.* XIX. 14. = [3] *Luc.* IX. 48.

nom dans la Litanie du soir précédent ; et il est à souhaiter que le Principal, dans l'instruction du Dimanche, annoncent ces fêtes, et en dise un mot.

Dès que les enfans se réveillent, il est bon qu'ils s'accoutument à faire le signe de la croix ; et comme si Dieu dans ce moment leur disoit : [1] *Mon fils, donnez-moi votre cœur*, qu'ils lui répondent : Je m'offre à vous, ô mon Dieu, de toute l'étendue de mon cœur : *corde magno, et animo volenti.* [2. *Maccab.* 1. 3.]

Chaque étude doit commencer par une courte prière. Quand les enfans parlent en public, et font quelque exercice, le signe de la croix doit en être le signal et le commencement. J'en dis autant pour les maîtres. On sait que les premiers chrétiens employoient ce signe salutaire en toute occasion.

Les prières avant et après le repas sont régulièrement observées dans tous les collèges. Quoi de plus juste et de plus raisonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté et à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout, et que l'on doit par conséquent remercier de tout. Maintenant, à la honte de notre siècle, cette sainte coutume, consacrée par l'usage de tous les temps, même chez les païens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, surtout chez les riches et chez les grands, où il n'en reste presque aucune trace, et où il semble qu'on rougiroit de paroître chrétiens. Il faut prémunir les enfans contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeûner et au goûter, à faire le signe de la croix

[1] *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* Prov. XXIII. 26.

sur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occasion de les instruire sur ce sujet, en leur expliquant ce qui est dit de Jesus-Christ, que *s'étant mis à table* avec les deux disciples qui alloient à Emmaüs, *il prit le pain*, LE BÉNIT, *et l'ayant rompu le leur donna.* [*Luc.* XXIV. 30.]

Je n'ai pas besoin d'avertir de l'obligation indispensable où nous sommes de prier tous les jours pour la personne sacrée du Roi : le Statut de l'Université y est formel, et il s'observe partout exactement.

Il faut aussi se souvenir des besoins, tant publics de la Religion et de l'Etat, que particuliers par rapport aux parens et aux amis.

On ne doit pas oublier aux Quatre-Temps d'avertir les jeunes gens de se joindre aux prières communes de l'Eglise, et de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaise de nous accorder le repentir et le pardon de nos péchés, de répandre sa bénédiction sur les fruits de la terre, et de donner à son Eglise de bons pasteurs et de bons ministres ; qui sont les trois motifs pour lesquels ces prières ont été établies. Chacun des trois jours après la messe on pourroit s'acquitter de ce devoir. [1] *Ut remissionem peccatorum nostrorum nobis dones : Ut fructus terræ dare et conservare digneris : Ut sacerdotes tui induantur justitiam.* A chaque article les écoliers répondront, *Te rogamus audi nos.* Le samedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette prière, composée des paroles de l'Ecriture : [2] *Domine Jesu, ostium ovium, per*

[1] Nous vous prions de nous accorder le pardon de nos péchés : De nous donner et de nous conserver les fruits de la terre : De révêtir vos ministres de justice et de sainteté.

[2] Seigneur Jesus, qui êtes la porte des brebis, et par qui il faut entrer pour être sauvé ; bon Pasteur, qui avez donné vo-

quem si quis introierit salvabitur ; bone Pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis : miserere populorum, qui sunt afflicti et jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum messis, ut mittas operarios in messem tuam. Tu, qui corda nosti omnium, ostende quos elegeris. Amen. [*Joan.* x. *Matt.* ix. *Act.* 1.]

Lorsque quelqu'un des parens ou des amis, quelque Evêque ou quelque Magistrat, est dangereusement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas : [1] *Domine, ecce quem amas, infirmatur.* [*Joan.* xi. 3.] Quand il est sorti du danger, on en remercie Dieu : *Agimus tibi gratias, Domine, pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem* [2], *sed pro gloria tua.* S'il meurt, on prie Dieu pour lui après sa mort.

Quand la sonnette avertit qu'on porte le Corps de Notre Seigneur Jesus-Christ à quelque malade, on se met à genoux, et l'on fait les trois prières suivantes : dont la première est une acte de foi pour adorer Jesus-Christ, la seconde regarde le malade, et par la troisième on demande pour soi-même la grâce de recevoir un jour Jesus-Christ en viatique. [3] *Tu es Christus filius Dei vivi... Domine, ecce quem amas infirmatur... Domine,*

tre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples qui sont langnissans et dispersés comme des brebis qui n'ont point de pasteur. La moisson est grande, Seigneur ; mais il y a peu d'ouvriers ; nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoyer des ouvriers. Vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Nous vous en prions, ô Dieu qui vivez et régnez éternellement. Amen.

[1] Seigneur, celui que vous aimez est malade.

[2] *Joan.* xi. 4.

[3] Nous vous remercions pour votre serviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais seulement pour votre gloire.

semper da nobis panem hunc, præsertim in hora mortis. [1]

Chaque écolier peut avertir du jour de sa naissance et de son baptême, et l'on prie les autres de s'en souvenir le lendemain à la Messe, et d'en rendre grâces pour lui et avec lui.

Ces petites pratiques, fort faciles par elles-mêmes, et qui ont lieu en différentes occasions selon les différens besoins; ne tendent, comme on le voit aisément, qu'à inspirer aux jeunes gens du goût pour la piété, et les accoutumer de bonne heure à s'acquitter de certains devoirs de religion qui sont ordinairement ignorés ou négligés.

CHAPITRE SECOND.

Du devoir des Régens.

Après tout ce que j'ai dit jusqu'ici dans cet Ouvrage sur la manière d'enseigner, ce qui regarde principalement les Régens, il me reste peu de choses à ajouter sur cette matière. Je le réduirai à quatre ou cinq articles; la discipline des Classes, les exercices qui s'y font pour faire paroître les écoliers, les compositions et les actions publiques, les études que doivent faire les maîtres, l'application de tout ce qui a été dit à la conduite et à l'intérieur des classes.

ARTICLE PREMIER.

De la discipline des Classes.

Elle consiste à contenir les écoliers dans l'ordre, à se faire écouter avec silence, et à se faire

[1] Vous êtes le Christ, le fils du dieu vivant. *Matt.* xvi. 16. Seigneur, celui que vous aimez est malade *Joan.* xi. 3. Seigneur donnez-nous toujours ce pain, surtout à l'heure de la mort. *Joan.* vi. 34.

obéir au premier signal : en quoi surtout paroît l'autorité du maître, qualité rare, mais absolument nécessaire pour faire observer une exacte discipline. J'en ai parlé ailleurs.

J'ai déjà remarqué aussi que l'émulation est le grand avantage des classes. On ne peut être trop attentif à l'exciter et à l'entretenir parmi les écoliers. Il y a mille moyens différens d'y réussir, qui dépendent de l'industrie et de l'activité d'un maître zélé pour l'avancement de ses disciples. Le grand art et la grande habileté, est de savoir inspirer aux médiocres même de l'ardeur pour le travail.

Mais la partie la plus essentielle de la discipline des Classes, et pour ce qui regarde les mœurs et la religion. Ce n'est pas que je croie que les Régens en doivent parler ni longuement, ni fréquemment : ce seroit le moyen de rebuter les jeunes gens. Mais cet objet est le principal motif qui domine dans leur esprit. Ils ne le perdent jamais de vue quoiqu'ils n'y paroissent pas toujours attentifs. Ils ménagent avec adresse toutes les occasions qui se présentent de faire quelques remarques, ou d'établir quelques principes, qui y aient du rapport. Ce n'est quelquefois qu'un mot, dit ce semble au hasard : mais ce mot a souvent de grandes suites. [1] C'est ainsi qu'une comparaison tirée des spectacles par saint Augustin pendant qu'il expliquoit en Rhétorique un endroit de quelque Auteur, servit à ouvrir les

[1] *Et fortè lectio in manibus erat, quam dumexponerem, opportunè mihi videbatur adhibenda similitudo Circensium, quod illud, quod insinuabam, et jucundius et planius fieret, cum irrisione mordaci eorum quos illa captivasset insania.* Confess. lib. 6. cap. 7.

yeux à saint Alipe, qui étoit pour lors son disciple, et aimoit ces spectacles jusqu'à la fureur.

Outre ces instructions publiques et communes, le Régent peut encore beaucoup servir aux écoliers par l'attention qu'il a sur leur conduite, par les entretiens particuliers qu'il a quelquefois avec eux, par les avis qu'il leur donne et les remontrances qu'il leur fait, par le soin qu'il prend de les placer en Classe auprès de compagnons qui ne leur soient point dangereux, et par mille autres industries pareilles.

Un des moyens les plus sûrs de leur être utile, c'est d'entretenir commerce avec les parens : de s'informer par eux de leur caractère et de leur conduite : à la première absence d'un écolier, de leur en donner aussitôt avis, pour en prévenir les suites, dont sans cela on se rend responsable. Cette pratique est surtout nécessaire en philosophie, où les écoliers se donnent plus de liberté. Je sais que la plupart des parens songent peu à voir les Professeurs, et j'aurai lieu dans la suite de parler de cet abus : mais leur nonchalance ne doit point empêcher ni diminuer le zèle de ceux-ci.

Je ferois tort à la probité et à la religion des Professeurs, si je m'arrêtois ici à prouver que le soin des mœurs fait une partie essentielle de leur devoir. Penser autrement ce seroit se déshonorer soi-même, et se dégrader au-dessous des maîtres païens.

ARTICLE SECOND.

Faire paroître les écoliers en public.

Il y a plusieurs manières de former les jeunes gens à la parole, et de les faire paroître en public, dont chacune peut avoir son utilité. Je

n'en rapporterai ici que deux qui sont plus en usage dans l'université : à quoi j'ajouterai quelques avis et quelques règles sur ce qui regarde la prononciation.

§. I. *Des Exercices.*

On appelle ainsi les actions publiques dans lesquelles les écoliers rendent compte des Auteurs qu'ils ont vus en classe, ou en particulier, et de tout ce qui a fait la matière de leurs études. Il faut que cette sorte d'exercice ait paru avoir beaucoup d'utilité, et ait été tout-à-fait au goût du Public, puisqu'en fort peu de temps, sans aucune ordonnance de la part de l'Université, elle a été adoptée par tous les colléges, qu'elle a passé dans les maisons particulières, et qu'elle a pénétré dans toutes les provinces.

En effet c'est la manière la plus simple, la plus naturelle, et en même temps la plus avantageuse de produire les jeunes gens en public, que de leur faire ainsi rendre compte des Auteurs qu'on leur a expliqués. Par là on les tient en haleine pendant toute une année, et on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le Public comme devant être le témoin et le juge du progrès qu'ils y auront fait. On leur donne aussi par là une honnête hardiesse, en les accoutumant de bonne heure à paroître en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumière : et en les guérissant d'une timidité naturelle et pardonnable à cet âge, mais qui seroit un obstacle à une partie du bien qu'ils pourroient faire dans la suite, et qui souvent devient invincible, qu'on ne s'est point appliqué dans ces premières années à la *surmonter*.

Quelques personnes croyoient qu'on devroit faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même quelque temps dans cette pensée et dans cette pratique: mais l'expérience m'a fait connoître qu'elle étoit moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on se propose, c'est de les préparer aux emplois qu'ils doivent un jour exercer; instruire, plaider, faire le rapport d'une affaire, dire son avis dans une compagnie. Or tout cela se fait en français, et à peu de chose près de la manière dont on parle dans les exercices. D'ailleurs croit-on qu'il soit facile, ni même possible à un jeune homme de s'expliquer élégamment en latin? Quelle gêne, quelle contrainte pour un écolier! N'est-ce pas lui ôter la moitié de son esprit, et le mettre hors d'état de produire au dehors ses pensées, en quoi consiste surtout l'avantage et l'agrément de ces exercices? Enfin nous est-il permis de négliger absolument le soin de notre langue, dont nous devons faire usage tous les jours, et de donner toute notre application à des langues mortes et étrangères? Le sentiment du Public sur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de savoir de quelle manière on doit faire ces exercices. Le moyen sûr d'y réussir, comme en toute autre chose, c'est d'y mêler l'agréable à l'utile.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. *Horat.*

L'utile doit marcher avant tout: c'est-à-dire qu'un jeune homme doit avoir étudié avec soin l'Auteur sur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obscurs, faire sentir la force et l'énergie des expressions et des pensées, et à-

cher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive-voix le sens et les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, surtout dans les commencemens, il faut que le répondant soit en état de rendre raison de chaque mot, où il est, en quel temps, en quel mœuf, quelle est sa tignification et sa racine, et qu'il puisse sur le champ former tous les temps d'un verbe conformément aux règles de sa grammaire. J'en dis autant à proportion d'un Auteur latin par rapport aux commençans. Ils doivent aussi avoir quelque teinture des histoires qui y sont rapportées et de la situation des villes et des fleuves dont il y est parlé, aussi bien que des fables, s'il s'y en rencontre. Dans les Classes plus avancées, ces connaissances doivent avoir plus d'étendue.

Voilà ce que j'appelle le fond des exercices, ce qui en fait la base, ce qu'il faut toujours supposer, qui est de bien posséder les Auteurs et les matières sur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là, et l'habileté d'un maître, par rapport à ces exercices, est d'y savoir jeter de l'agrément et d'éviter une triste sécheresse qui les fait languir, et les rend ennuyeux à l'auditeur.

Deux choses, ce me semble, peuvent surtout contribuer à faire goûter ces exercices. La première est que le Répondant s'applique particulièrement à faire sentir et remarquer les beautés de l'Auteur qu'il explique: c'est sur quoi je me suis fort étendu dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. La seconde, qu'il fasse des réflexions judicieuses sur les faits et les histoires, aussi bien que sur les maximes qui se rencontrent dans les livres dont il rend compte, et c'est sur

quoi

quoi j'ai essayé de donner quelques modèles dans mes deux derniers volumes. J'ai toujours observé que ces deux choses plaisent extrêmement à l'auditeur, parce qu'elles marquent du côté du jeune homme du goût et du jugement : et c'est de quoi l'on fait le plus de cas, et à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je crois donc qu'outre l'étude foncière dont j'ai parlé, qui fait l'utile et le solide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une manière particulière ; donner sur cela aux écoliers quelques cahiers, qu'on leur fait lire plusieurs fois avec attention, et même apprendre par cœur, surtout dans les commencemens. On sent bien que des endroits préparés ainsi avec soin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme diroit de lui même sur le champ. Il apprend et s'accoutume par-là à bien penser et à bien parler, et il y joint des réflexions qui viennent de son propre fonds, auxquelles celui qui interroge donne lieu par les questions qu'il lui fait. Mais je ne pense pas qu'il soit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette sorte, de peur que se reposant sur le travail d'autrui, ils ne fassent point d'efforts de leur côté, et ne négligent l'étude de l'Auteur même sur lequel ils doivent répondre.

Il y a une manière d'interroger qui contribue beaucoup à faire paroître le Répondant, et d'où l'on peut dire que dépend tout le succès d'un Exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier, encore moins de l'embarrasser par des questions recherchées et difficiles, mais de lui

donner lieu de produire au dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit et ses forces; ne lui rien proposer qui soit au delà de sa portée, et à quoi l'on ne doive raisonnablement présumer qu'il pourra répondre; choisir les beaux endroits d'un Auteur, sur lesquels on peut être sûr qu'il est mieux préparé que sur tous les autres, et qui par leur beauté intéressent davantage l'auditeur; quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal-à-propos, mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il soit achevé; proposer alors ses difficultés avec tant de netteté et tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner; avoir pour règle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le Répondant; enfin songer uniquement à le faire paroître en s'oubliant soi-même, par où l'on ne manque jamais de plaire à l'auditoire, et de s'attirer son estime.

La matière ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en classe pendant le cours de l'année, en sorte que pour s'y bien préparer, il suffise presque de se rendre bien attentif, aux leçons du Professeur. Un écolier plus laborieux, et qui a des secours particuliers, peut y ajouter quelque chose; et en cela son zèle est fort louable, pourvu que ce travail extraordinaire ne nuise point aux devoirs essentiels de la classe.

Je voudrois, quelque Auteur qu'on expliquât, surtout s'il est grec, qu'on établit pour règle dans les Exercices de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre, et que l'écolier marquât en peu de mots de quoi il s'agit dans les endroits sur lesquels il seroit tombé. C'est le moyen d'o-

bliger le Répondant d'être également prêt sur tout, et de prouver aux auditeurs que les Exercices se font de bonne foi.

Ce fondement une fois posé, je le répète encore, il faut employer tous ses soins pour répandre de l'agrément dans les exercices. On a vu souvent des auditoires assez nombreux prêter une attention étonnante pendant un assez long temps, parce que les choses y étoient traitées d'une manière fort intéressante.

Un jeune homme répond sur l'Evangile grec selon saint Luc. Après que pour faire ses preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté et d'autre à l'ouverture du livre, il s'arrête aux histoires les plus remarquables, par exemple à celle de Lazare et du mauvais riche. Il en fait le récit, en y mêlant les passages latins, et même grecs de l'Evangile, qui renferment quelque belle maxime. [1] *Factum est ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno...* [2] *Crucior in hac flamma. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris, etc.* On demande à l'écolier lequel il auroit mieux aimé être ou du Riche ou du Lazare: il n'hésiste pas sur le choix. On lui en demande ensuite les raisons: l'endroit même qu'il explique les lui fournit. Par là on le met sur les voies, et on lui donne lieu de tirer de son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réflexions très-solides sur les principales circonstances de cette histoire. A Cet-

[1] *Luc.* XVI. 22. = [2] v. 24. 25.

te occasion on lui fait rapporter tout ce qui est dit dans le même Evangile sur la pauvreté et sur les richesses. Il est aisé de comprendre combien, sous le prétexte d'enseigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellens principes dans l'esprit. On voit toujours les auditeurs sortir extrêmement contens de ces sortes d'exercices.

Quand les écoliers répondent sur Quinte-Curce, sur Salluste, sur Tite-Live, sur quelques vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire sur les actions des grands hommes dont il y est parlé ? Il n'est pas étonnant que des auditeurs qui ont du sens et du goût, soient charmés d'entendre dire de si belles choses à de jeunes gens, et de leur voir faire usage de ce qu'il y a de plus beau et de plus solide dans les Auteurs Anciens.

Un des Exercices qui réussissent le mieux, et qui plaisent davantage au public, est sur la Rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choisis de Cicéron et de Quintilien, où les grands principes d'éloquence sont établis, et on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démosthène et de Cicéron, qu'on lui a auparavant expliqués avec soin. On l'oblige de marquer la différence du style et du caractère de ces deux grands Orateurs qui ont toujours été regardés comme les modèles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles Avocats du Parlement, qui assistèrent en grand nombre à un pareil Exercice que faisoit le fils [1] d'un illustre Magistrat, en sor-

[1] *Le fils aîné de M. de Fleury Procureur Général.*

tirent extraordinairement contens ; et il est vrai que le Répondant parloit avec toute la grâce que l'on peut désirer.

On vient de faire tout récemment dans un Collége l'essai d'un nouvel Exercice, qu'on a lieu d'espérer qu'il aura de suites avantageuses par l'heureux succès qu'il a eu. Il regarde la langue française. On avoit fait lire à deux jeunes frères [1], dont l'un étudioit en Cinquième et l'autre en Troisième, des Remarques sur cette langue extraites avec choix et discernement de plusieurs livres qui traitent de cette matière. Ils en ont fait l'application à plusieurs endroits tirés de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, qu'on leur a proposés à l'ouverture du livre, et ils y ont fait observer en même temps, comme cela se pratique en expliquant un Auteur latin, ce qui s'y trouve de plus beau et de plus remarquable soit pour les pensées et les expressions, soit pour les principes et la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matières qui composoient cet Exercice, a paru être fort du goût du public, et a fait désirer qu'elle fût mise dans la suite en usage. N'est-il pas raisonnable en effet de cultiver avec quelque soin l'étude de notre langue propre et naturelle, pendant que nous donnons tant de temps à celle des langues anciennes et étrangères ?

§. II. *Des Tragédies.*

Voici un genre d'Exercice fort ancien dans l'Université, qui est encore en usage dans plusieurs Colléges, et que d'autres ont entièrement abandonné. Sans prétendre condamner ceux de mes confrères qui pensent autrement que moi sur

[1] Fils du même M. de Fleury Procureur Général.

cette matière, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empêcher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont cru devoir renoncer absolument à la coutume d'exercer les jeunes gens à la déclamation en leur faisant réciter des tragédies, parce qu'il me semble que cette coutume entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un Régent d'avoir à composer une tragédie! La profession n'est-elle pas assez dure par elle-même, sans en appesantir encore le joug par un travail si triste et si ingrat?

2. J'appelle triste et ingrat un travail dont on ne peut presque pas se promettre un heureux succès. On sait ce que coûtoient à M. Racine les pièces de théâtre qu'il nous a laissées, et cependant, outre un génie admirable pour la poésie, et des talens singuliers pour le théâtre, il avoit tout son temps à lui. Que doit-on attendre d'un Régent, d'ailleurs fort occupé, et qui peut avoir tout le mérite de sa profession, sans avoir le talent de faire de bons vers français, moins encore celui de faire de grands poëmes?

3. S'il y a quelque chose capable de ruiner la santé d'un Professeur c'est d'exercer à la déclamation pendant un temps assez considérable huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvénal des maîtres de Rhétorique, avoir une poitrine de fer pour résister à une fatigue si accablante :

Declamares doces, ô ferrea pectora, Vecti.

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive souvent que les écoliers sous prétexte de se préparer à la tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le de-

voir essentiel de la classe; ce qui n'est pas un petit inconvénient.

5. Je n'insiste point sur la dépense qu'entraînent nécessairement les tragédies, ni sur la peine qu'on a souvent à trouver des acteurs, qui se croient quelquefois en droit de faire la loi au Professeur, parce qu'il ne peut se passer d'eux.

6. Encore, si les jeunes gens tiroient de cet exercice un profit solide et durable. Mais il faut, pour l'ordinaire, que le lendemain du jour où la tragédie a été représentée, on oublie tout ce qu'on s'est bien donné de la peine à apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvéniens, en choisissant des tragédies composées par les plus habiles Auteurs, et en les accommodant au théâtre des Colléges, c'est-à-dire en retranchant de ces pièces les personnages de femmes: et il faut avouer qu'on y a réussi en partie, et que par-là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellens morceaux de poésie, qui peuvent beaucoup servir à leur former l'esprit et le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet usage-là même un défaut, qui est commun aux bonnes et aux mauvaises tragédies. [1] Quintilien observe après Cicéron qu'il y a une grande différence entre la prononciation des Comédiens, et celle des Orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une peut servir à l'autre. Si cela est, pourquoi exercer les jeunes gens dans une manière de prononcer, qu'il faudra nécessairement qu'ils évitent, quand ils auront à parler en public?

[1] *Ne gestus quidem omnis ac motus à comœdis petendus est. Quanquam enim utrumque eorum ad quemdam modum præstare debet Orator, plurimum tamen abest à Scenico...* Quintil. lib. cap. 11.

8. Une des grandes peines du Régent dant cet exercice (je l'ai plusieurs fois éprouvé, et je ne suis pas le seul), c'est de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on est souvent obligé de réunir ensemble, et sur lesquels il est difficile de veiller comme on le doit, le soin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement demandant l'attention du maître toute entière.

9. Je finis, pour abréger, par l'inconvénient qui doit paroître le plus grand, parce qu'il peut nuire à la piété et aux mœurs: c'est le danger qu'il y a que cette sorte d'exercice ne fasse naître dans l'esprit des maîtres et des écoliers, comme cela est assez naturel, le désir de s'instruire par leurs yeux de la manière dont on doit déclamer les tragédies, de fréquenter pour cela le théâtre, et de prendre pour la comédie un goût, qui peut avoir des suites bien funestes, surtout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, si je ne me trompe, à conserver les tragédies, c'est que plusieurs les regardent comme le seul moyen de donner à la distribution des prix une certaine solennité, nécessaire pour exciter et pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui est un des grands avantages des Colléges. A cela je ne puis opposer une meilleure réponse que l'expérience même. J'ai vu, pendant plus de vingt ans de suite, distribuer les prix dans un exercice ordinaire avec une très-grande célébrité, et un très-grand concours de personnes choisies et distinguées, qui, pendant tout l'exercice, gardoient un profond silence, ce qui n'arrive pas toujours, quand on représente des pièces de théâtre. Cela n'est point *particulier* à un Collége. Il y en a plusieurs où

ces exercices se font avec beaucoup d'éclat ; et tout récemment il s'en est fait un au Collége de la Marche pour la distribution des prix, où l'auditoire étoit très-nombreux et très-choisi, et où le Répondant s'est [1] acquis une grande réputation.

Toutes ces raisons, jointes ensemble, me font croire que la tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres exercices dont j'ai parlé. Mais comme les sentimens doivent être libres, et qu'ils sont partagés sur ce sujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien usage, en y apportant toutes les précautions nécessaires.

Une des plus essentielles, ce me semble, est de ne point faire entrer dans les tragédies la passion de l'amour, quelque honnête et légitime qu'elle puisse paroître. « Tout ce qui peut faire « sentir l'amour, dit M. de Fénélon [2], plus il est « adouci et enveloppé, plus il me paroît dange- « reux ». M. de la Rochefoucault pense de même. « Tous les grands divertissemens, dit-il, sont « dangereux pour la vie chrétienne : mais entre « tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a « point qui soit plus à craindre que la comédie. « C'est une peinture si naturelle et si délicate des « passions, qu'elle les anime et les fait naître dans « notre cœur, et surtout celle de l'amour, prin- « cipalement lorsqu'on se représente qu'il est « chaste et fort honnête. Car plus il paroît inno- « cent aux âmes innocentes, et plus elles sont « capables d'en être touchées, etc. »

Je ne parle point ici du ballet et de la danse,

[1] C'étoit le fils de M. de Ficubet Conseiller au Parlement.
[2] Educat. des filles.

qui servent quelquefois d'accompagnement à la tragédie, parce que cette coutume n'a point lieu dans l'Université.

Il s'y étoit glissé un abus encore plus intolérable, et [1] défendu expressément par la loi de Dieu (je ne sais pas quelle en étoit l'origine), et qui a duré long-temps; c'étoit de travestir les jeunes gens en femmes dans les tragédies. Avoit-on pu ignorer pendant tant d'années, qu'une telle coutume, pour me servir des termes de l'Ecriture, étoit abominable devant Dieu? L'imprudence de quelque personne, peut-être peu instruite ou peu religieuse, l'aura d'abord introduite. On a suivi après, sans réflexion, un usage qu'on a trouvé établi. Dès que l'Université l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, et s'est rendu à un réglement si sage et si nécessaire. Ceux qui y eurent le plus de part, y furent principalement déterminés, parce qu'ils avoient entendu dire d'un Professeur [2] fort habile, et encore plus homme de bien, qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir suivi cette coutume, qu'il savoit avoir été pour quelques écoliers une occasion de déréglement. C'est là le temps et la situation où il faut se placer, pour juger sainement de ce qui est à suivre ou à éviter.

Il s'est fait depuis peu dans le Collége de l'Esquile, à Toulouse, confié aux soins des Révérends Pères de la Doctrine Chrétienne, un changement qui a rapport à la matière que j'ai trai-

[1] *Non induetur mulier veste virili, nec utetur veste femine abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc.* Deut. xxii. 5.

[2] M. de Belleville Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis.

tée dans l'article mentionné ci-dessus ; et je crois en devoir ici faire part au public.

La distribution des prix, établie sagement dans toutes les écoles pour animer les jeunes gens à l'étude par la vue d'une récompense honorable, se faisoit de temps immémorial dans le collège de l'Esquile, après la représentation d'une tragédie, comme dans presque tous les collèges des autres villes et provinces du royaume. Ce sont MM. les Capitouls de Toulouse qui président, au nom de toute la ville, à cette distribution, laquelle se fait avec beaucoup de pompe et de solennité ; ce qui marque qu'on y regarde le soin de l'éducation de la jeunesse comme un objet public, et comme une des parties les plus essentielles d'un bon gouvernement.

Les professeurs de rhétorique de ce collège, uniquement attentifs à l'avancement de leurs disciples voyoient avec peine depuis long-temps les inconvéniens attachés à la représentation des tragédies : mais une retenue naturelle à des personnes modestes, et qui se défient de leur propre sentiment, les empêchoit de se déclarer contre une coutume si ancienne et si générale. Enfin néanmoins l'amour du bien public les rendit plus hardis, et ils proposèrent de substituer à la représentation de la tragédie un exercice littéraire, tels qu'ils apprenoient qu'il s'en faisoit dans la plupart des collèges de l'Université de Paris. Comme le changement proposé regardoit l'intérêt public, il se tint, le 13 mai 1738, une assemblée générale de tout le corps de la bourgeoisie. Ces sortes d'assemblées sont présidées par deux commissaires du Parlement, et Messieurs les gens du

Roi y assistent et y opinent. Celle dont il est ici question étoit fort nombreuse et choisie. Entre plusieurs personnes qui opinèrent sur la matière proposée, M. Lardos, célèbre avocat, homme de lettres, et généralement estimé, fit un excellent discours, dans lequel, après avoir exactement détaillé la manière dont les prix avoient été distribués jusqu'alors, et comment on s'étoit gratuitement imposé le joug de la tragédie, il fit toucher au doigt combien il y avoit à gagner dans le changement que les Pères de l'Esquile proposoient. Messieurs les magistrats du parlement approuvèrent fort le sentiment de l'avocat cité plus haut. Ainsi il fut décidé ce jour-là, que la tragédie seroit supprimée, et que l'on nommeroit des commissaires pour concerter, avec les Pères de l'Esquile, la nature de l'exercice qui en tiendroit lieu dans la suite. Les commissaires furent nommés, et pris parmi les bourgeois, selon l'usage, par le commissaire du Parlement, qui ne manqua pas de mettre de leur nombre l'avocat qui avoit si bien parlé. MM. les Capitouls donnèrent jour pour le 7 Juin suivant; et ce fut alors qu'avec eux et les quatre commissaires nommés, et les Pères de l'Esquile, on régla tout ce qui regardoit le nouvel exercice public, où désormais devoit se faire la distribution des prix. MM. les Capitouls et commissaires déclarèrent tous en opinant, qu'ils acceptoient sans aucun changement le projet que les Pères avoient proposé, et qu'ils se croyoient obligés de les remercier d'avoir fait une proposition si utile à la ville. C'est ainsi que l'affaire fut terminée; et les deux exercices qui se sont

faits depuis en conséquence, en 1738 et 1739, ont convaincu le public de la sagesse et de l'utilité de cette délibération. La distribution des prix s'est faite dans ces deux exercices avec beaucoup plus de paix et de dignité que du temps des tragédies, et l'assemblée étoit bien plus choisie.

Je ne puis le dissimuler; un tel changement, dans une grande et puissante ville comme Toulouse, m'a causé un sensible plaisir; et la maturité avec laquelle la chose a été examinée et décidée, contre le préjugé de la coutume et d'un usage ancien, me confirme dans ce que j'ai toujours pensé sur ce sujet, en même temps qu'elle me donne lieu d'admirer la prudence, le bon sens, l'amour du bien public, qui ont animé dans cette occasion les magistrats et les habitans de Toulouse. Je sais que des personnes aussi distinguées dans Toulouse par leur rang, que par leur esprit et leur bon goût, ont beaucoup contribué à ce changement, étant fort en état de donner conseil sur les exercices littéraires, dont l'un d'eux [1] au moins a fait autrefois à Paris une si heureuse expérience. Je souhaite que cet établissement réussisse de plus en plus à Toulouse; et il me semble qu'on a tout lieu de l'espérer, et je souhaite fort aussi qu'un exemple si utile ait beaucoup d'imitateurs.

§. III. *De la Prononciation.*

J'ai promis de dire un mot de la Prononciation, qui fait partie de la Rhétorique; et c'en est ici le lieu. Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop, et pour eux-mêmes, et pour leurs disciples. On doit, surtout dans les classes

[1] M. le Président de Caulet.

plus élevées, prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace au moins d'une demi-heure. J'ai vu pratiquer assez régulièrement cette coutume pendant que j'étois écolier ; et je m'y suis conformé, étant devenu maître. Le traité de Quintilien [1] sur la prononciation est court, mais excellent, et il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui de Cicéron. [2] Il y en a un autre en français, mais manuscrit, qui vient du fameux M. Lenglet [3], qui excelloit dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reste. Je me servirai de ces différens traités pour donner sur la prononciation les règles les plus générales, et qui sont le plus d'usage.

4. La réponse de Démosthène sur ce qu'il jugeoit tenir le premier rang dans l'éloquence, est connue de tout le monde : et elle montre que ce grand homme regardoit la prononciation, non-seulement comme la plus importante qualité de l'Orateur, mais en un certain sens, comme l'unique. En effet, c'est cette qualité dont le défaut peut le moins se couvrir, et qui est le plus capable de couvrir les autres : et l'on voit souvent qu'un discours médiocre, soutenu de toute la force et de tous les agrémens de l'action, fait plus d'effet que le plus beau discours qui en est dénué.

L'action est composée de deux parties, qui sont la voix et le geste, dont l'une frappe les oreilles, et l'autre les yeux : deux sens, par les-

[1] *Lib.* 11. *c.* 3. — [2] *Lib.* 3. *de Orat. n.* 213 227.
[3] M. Lenglet tenoit ce traité d'un célèbre Acteur de son temps, nommé Floridor.
[4] *Cic. lib.* 3. *de Orat. n.* 213. — *Quintil. lib.* 11. *cap.* 3.

quels nous faisons passer nos sentimens et nos pensées dans l'âme des auditeurs.

1. *De la Voix.*

Quintilien donne à la voix et à la prononciation les mêmes qualités qu'au discours même.

1. [1] Elle doit être *correcte*, c'est-à-dire exempte de défauts : en sorte que le son de la voix et de la prononciation ait quelque chose d'aisé, de naturel, d'agréable, accompagné d'un certain air de politesse et de délicatesse, que les anciens nommoient *urbanité*, qui consiste à en écarter tout son étranger et rustique.

2. La prononciation [2] doit être *claire* : à quoi deux choses contribueront. La première, c'est de bien articuler toutes les syllabes : car souvent on mange les unes, et on ne fait que glisser sur les autres. Mais le défaut le plus ordinaire, et qu'on doit éviter avec le plus de soin, c'est de ne point assez appuyer sur les dernières syllabes, et de laisser tomber sa voix à la fin des périodes. [3] Comme il est nécessaire de faire sentir chaque mot, rien aussi n'est plus désagréable ni plus insupportable qu'une prononciation lente et traînante, qui appelle pour ainsi dire toutes les lettres, et semble les compter les unes après les autres.

4 La seconde observation est de savoir soutenir et suspendre sa voix par différens repos et différentes pauses qui composent une même période. Un exemple rendra la chose plus sensible : je le tire d'un autre endroit [5] de Quinti-

[1] *Emendata erit, id est vitio carebit, si fuerit os facile, emendatum, jucundum, urbanum : Id est, in quo nulla neque rusticitas, neque peregrinitas resonet.* Quintil.

[2] *Quintil.*

[3] *Ut est autem necessaria verborum explanatio, ita omnes computare et velut annumerare literas, molestum et odiosum.*

[4] *Quintil.* = [5] *Lib. 9, cap. 4.*

lien. Les points marquent ici les repos. *Animadverti, Judices... omnem accusatoris orationem... in duas... divisam esse partes.* Cette courte période ne renferme qu'un sens unique, qui ne seroit distingué par aucune virgule sans le mot *Judices*, qui est une apostrophe: cependant la cadence, l'oreille, la respiration même, demandent différens repos, qui font tout l'agrément de la prononciation. En accoutumant les écoliers à faire ces pauses dans la lecture même où il n'y a point de virgules, on leur apprend en même temps à bien prononcer.

3. On appelle [1] prononciation *ornée*, celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, flexible, ferme, durable, claire, sonore, douce et entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue, que par une facilité à se laisser manier comme on veut, susceptible de tous les sons, depuis le plus fort jusqu'au plus doux, depuis le plus haut jusqu'au plus bas; [2] semblable à un instrument monté de toutes ses cordes, qui rend tel son qu'il plaît à la main d'en tirer. Outre cela, il faut une grande force de poitrine, et des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, et d'y fournir long-temps.

Ce n'est pas par de violens efforts ni par de grands éclats qu'on vient à bout de se faire entendre, mais par une prononciation nette, distincte, soutenue. L'habileté consiste à savoir ménager adroitement les différens ports de voix, à commencer d'un ton qui puisse hausser et bais-

[1] *Quintil.*

[2] *Omnes voces, ut nervi in fidibus, ita sonant, ut à motu animi quoque sunt pulsæ.* Cic. lib. 3. de Orat. n. 216.

ser sans peine et sans contrainte, à conduire tellement sa voix, qu'elle puisse se déployer toute entière dans les endroits où le discours demande beaucoup de force et de véhémence, et principalement à bien étudier et à suivre en tout la nature.

L'union de deux qualités, opposées et incompatibles en apparence, fait toute la beauté de la prononciation, l'égalité, et la variété. Par la première, l'Orateur soutient sa voix, et en règle l'élévation et l'abaissement sur des lois fixes, qui l'empêchent d'aller haut et bas comme au hasard, sans garder d'ordre ni de proportion. Par la seconde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matière de prononciation, je veux dire une ennuyeuse monotonie, et il y jette au contraire une agréable variété, [1] qui réveille, qui soutient, qui charme les auditeurs; [2] semblable en cela aux Peintres, qui par une infinité de nuances et de teintes presque toutes imperceptibles, et par l'heureux mélange du clair et de l'obscur, savent donner du relief à leurs tableaux, et y garder les justes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette dernière règle à la première période de l'exorde du beau plaidoyer de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lu aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut, non moins considérable que celui de la monotonie, et qui en tient beaucoup aussi, c'est de chanter en prononçant.

[1] *Ad aures nostras et actionis suavitatem, quid est vicissitudine, et veritate, et commutatione aptius?* Lib. 3. de Orat. n. 225.

[2] *Hi sunt actori ut pictori, expositi ad variandum colores.* Ib. n. 217.

Ce chant consister à baisser ou à élever sur le même ton plusieurs membres d'une période, ou plusieurs périodes de suite, en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment et presque toujours de la même sorte.

4. Enfin la prononciation [1] doit être *proportionnée* aux sujets que l'on traite : ce qui paroît surtout dans les passions, [2] qui ont toutes, s'il est permis de parler ainsi, un langage propre, et un son particulier. Car autre est celui de la colère, autre celui de la compassion, et ainsi du reste. [3] Pour les bien exprimer, il faut commencer par les ressentir ; et pour cela se représenter vivement les choses, et en être touché, comme si elles se passoient en nous-mêmes. De cette sorte la voix, comme interprète de nos sentimens, portera sans peine dans l'esprit des auditeurs la même disposition qu'elle aura prise dans le fond de notre cœur. Car, fidèle image de l'âme, elle reçoit toutes les impressions, tous les changemens, dont l'âme elle-même est susceptible. Ainsi dans la joie elle est claire, pleine, coulante : dans la tristesse au contraire elle est traînante, basse et sombre. La colère la rend rude, impétueuse, entrecoupée. Quand il s'agit de confesser sa faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide, soumise. En un mot elle suit la nature et emprunte le ton de toutes les passions.

[1] *Quintil.*

[2] *Omnis motus animi suum quemdam à natura habet vultum, et sonum, et gestum, etc.* 3. de Orat. n. 216-219.

[3] *In his primum est bene affici, et concipere imagines rerum, et tanquam veris moveri. Sic velut media vox, quem habitum à nobis acceperit, hunc judicum animis dabit. Est enim mentis index, et velut exemplar ; ac totidem, quot illa, mutationes habet.* Quintil.

Elle varie de même et prend différens tons selon les différentes parties du discours ; elle se conforme à la diversité des sentimens; et quelquefois même, quoique plus rarement, à la nature et à la force de certaines expressions particulières. [1] On sent combien il seroit ridicule de commencer tout d'un coup un discours par un ton élevé et violent, rien n'étant plus propre à gagner les esprits que la modestie et la retenue. Les récits, destinés à mettre l'auditeur au fait de la chose dont il s'agit, demandent un ton simple, uni, tranquille, et semblable à-peu-près à celui de la conversation. Il en est ainsi de tout le reste.

2. *Du Geste.*

Le geste suit naturellement la voix, et se conforme, comme elle aux sentimens de l'âme. C'est un langage muet, mais éloquent, et qui souvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a aussi dans l'action. La première règle est de la tenir droite, et dans une assiette naturelle. La seconde, de conformer ses mouvemens à la prononciation même et à l'action de l'Orateur. Quand il s'agit de refuser ou de rejetter, et que nous marquons avoir quelque chose ou quelque personne en horreur et en exécration : alors en même temps que nous repoussons de la main, nous détournons la tête pour marque d'aversion.

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'est le visage. Il n'y a sorte de mouvement et de passion qu'il n'exprime. Il menace, il ca-

[1] *A principio clamare, agreste quiddam est.* 3. de Orat. n. 227.

resse, il supplie, il est triste, il est gai, il est fier, il est humble, il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'aversion. Il fait entendre une infinité de choses, et souvent il en dit plus que n'en diroit le discours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'usage des masques [1] a pu durer si long-temps sur le théâtre des anciens. Car certainement il ne se pouvoit pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vivacité de l'action, qui paroît principalement sur le visage, qu'on peut regarder comme le siége et le miroir de tous les sentimens de l'âme. N'arrive-t-il pas souvent que le sang, selon qu'il est mis en mouvement par les différentes passions, tantôt couvre le visage d'une subite et modeste rougeur; tantôt l'enflamme, et y allume le feu de la colère; quelquefois en se retirant, le laisse pâle et glacé de crainte; d'autres fois y répand une douce et aimable sérénité? Tout cela se marque et se peint sur le front et sur les joues. Le masque, en couvrant le visage, lui ôte ce langage si énergique, et le prive d'une espèce d'âme et de vie, qui rend l'interprète fidèle de tous les sentimens du cœur. Je ne suis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron en parlant de Roscius par rapport à l'action. [2] Nos anciens, dit-il, jugeoient mieux que nous, lorsqu'ils ne donnoient

[1] Les acteurs avoient des masques, qui étoient une espéce de casques qui couvroit toute la tête, et qui outre les traits du visage représentoient encore la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornemens que les femmes employoient dans leur coëffure. Cela sert à entendre ce que dit Phèdre dans la fable du masque et du renard.

Personam tragicam fortè vulpes viderat.
O quanta species! inquit; cerebrum non habet.

[2] *Quo melius nostri illi senes, qui personatum, ne Roscium quidem magnopere laudabant.* Lib. 3. de Orat. n. 221.

pas leur approbation entière à Roscius même, parce qu'il prononçoit sous le masque.

[1] Mais le visage a lui-même une partie dominante, qui sont les yeux. C'est par eux surtout que notre âme se manifeste, et sort en quelque manière au dehors; jusques-là, que sans même qu'on les remue, la joie les rend plus vifs, et la tristesse les couvre d'une espèce de nuage: Ajoutez à cela que la nature leur a donné les larmes, ces fidèles interprètes de nos sentimens, qui s'ouvrent impétueusement un passage dans la douleur et coulent doucement dans la joie. Mais que ne deviennent-ils point par la diversité des mouvemens qu'on leur donne! animés, languissans, fiers, menaçans, doux, rudes et terribles; et tout cela, suivant le besoin et l'occasion.

Pour abréger, [2] je passe aux mains, sans le secours desquelles l'action seroit languissante, et presque morte. De combien de mouvemens ne sont-elles point susceptibles, puisqu'à peine y a-t-il un mot qu'elles ne soient quelquefois jalouses d'exprimer? Car les autres parties du corps aident et contribuent à la parole: mais on peut presque dire que celles-ci parlent elles-mêmes, et se font entendre. On sait que les *Pantomimes*[3]

[1] *Sed in ipso vultu plurimùm valent oculi, per quos animus maximè emanat; ut, citra motum quoque, et hilaritate enitescant, et tristitia quoddam nubilum ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit: quæ, aut erumpunt dolore, aut lætitia manant. Motu verò intenti, remissi, superbi, torvi, mites, asperi fiunt: quæ, ut actus poposcerit, fingentur.* Quintil.

[2] *Manus verò, sine quibus truncа esset actio ac debilis, vix dici potest quot motus habeant, cùm penè ipsam verborum copiam prosequantur. Nam ceteræ partes loquentem adjuvant: hæ (propè est ut dicam) ipsæ loquuntur.*

[3] Un Prince de Pont étant venu à la Cour de Néron pour quelques affaires, et ayant vu un fameux Pantomime gesticuler avec tant d'art et d'industrie, qu'il entendoit parfaitement tout ce qu'il

Pour marquer la longueur, il faut porter les deux bras ou deçà, ou delà, d'un même côté, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, du coude, et au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troisième espèce de geste regarde les passions. Cette matière est trop étendue, pour pouvoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci, où mon dessein n'est que de donner les règles les plus générales et les plus nécessaires; les maîtres suppléeront facilement le reste.

[1] Les maîtres de l'art avertissent que le geste de la main doit commencer et finir avec le sens; parce qu'autrement il faudroit qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or l'un et l'autre seroient vicieux.

Il ne faut point prétendre qu'on puisse donner sur la matière que je traite ici, des règles fixes et certaines, telle chose, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui siéroit mal à un autre, sans qu'on puisse trop quelquefois en rendre de raison; [2] jusques-là que dans quelques-uns les vertus de la prononciation sont sans grâce, et dans quelques autres les vices mêmes ne déplaisent pas. [3] Ainsi, chacun pour former son action, ne doit pas seulement consulter les règles générales, mais encore étudier avec soin son naturel propre et ses qualités personnelles.

Mais le précepte le plus important de tous,

[1] *Quintil.*

[2] *In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant.*

[3] *Quare norit se quisque, nec tantùm ex communibus præceptis, sed etiam ex naturâ suâ capiat consilium formandæ actionis.*

soit

soit pour la voix, soit pour le geste, c'est d'étudier la nature ; de la regarder ici, aussi bien que dans tout le reste, comme le meilleur maître et le plus sûr guide qu'on puisse suivre ; et de faire consister la perfection de l'Art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche seulement, à la manière des peintres, d'embellir un peu et d'orner, mais sans jamais s'écarter de la ressemblance. Quand les enfans sont ensemble en liberté, qu'ils s'entretiennent, et parlent avec quelque chaleur, ils ne se mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geste ; tout leur vient comme machinalement, parce qu'ils ne font que suivre l'impression de la nature. Pourquoi, lorsqu'on les exerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire presque muets, immobiles, embarrassés, déconcertés? C'est qu'ils croient que pour lors il faut parler et agir d'une manière toute différente : en quoi ils se trompent fort. C'est pourquoi on ne peut de trop bonne heure dans les classes, lorsqu'il s'agit de faire parler les enfans, ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoutumer à prendre un ton naturel, c'est-à-dire, tels qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit prononcer en public. Ce que je dis ici n'est point contraire à l'étude du geste et de la voix, que j'ai si fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet ; mais dans la prononciation même, l'Orateur ne doit point paroître y songer. Il faut que tout coule de source, que l'art soit devenu naturel en lui, que sa voix et son geste ne montrent rien d'étudié, et qu'il se souviennent bien

de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.
Despréaux. Ep IX.

ARTICLE TROISIÈME.

Des compositions et des actions publiques.

C'est par les compositions, soit en vers, soit en prose, que les Régens font le plus d'honneur à leurs Colléges, et qu'ils établissent d'une manière plus éclatante leur propre réputation. L'Université a eu dans tous les temps des poëtes et des orateurs célèbres, qui se sont piqués de la maintenir en possession de la gloire qui lui est acquise depuis si long-temps, de briller et d'exceller en tout genre de littérature; et chaque Professeur doit regarder cette gloire de l'Université comme un précieux héritage, qu'il est obligé de conserver, et même, s'il se peut, d'augmenter par son travail et son application.

Les compositions dont je parle ici se font ordinairement pour célébrer le nom et les actions des Princes, des Généraux d'armée, des Ministres, des Magistrats, en un mot, de tous les grands hommes qui se distinguent par quelque endroit que ce puisse être; et c'est comme un hommage public que l'Université rend à la vertu et au mérite.

Mais il faut se souvenir que cet hommage n'est dû en effet qu'à la vertu et au mérite, et que quand il n'est point fondé sur la vérité, il dégénère en une honteuse adulation, qui déshonore également et celui qui prodigue les louanges, et celui qui les reçoit. Il ne faut donc jamais louer que ce qui est véritablement louable; et ne le faire même ordinairement qu'avec modestie et rete-

nue, en évitant ces exagérations outrées, qui ne servent qu'à rendre douteux ce qu'on dit.

Il y a une manière de louer si outrément fausse, et qui heurte si ouvertement le goût et le jugement public, qu'il ne faut, ce semble, qu'un peu de sens commun pour l'éviter. C'est ainsi que Néron, lorsqu'il fit l'oraison funèbre de l'Empereur Claude son prédécesseur, [1] fut écouté avec attention dans tout le reste; mais quand il vint à parler de sa prudence et de sa sagesse, on ne put s'empêcher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente, et composée par Sénèque, qui avoit l'esprit très-agréable, et le style très-fleuri selon le goût de son siècle, mais qui manquoit quelquefois de jugement.

Il est un autre défaut moins choquant en apparence, mais non moins condamnable, parce qu'il blesse la religion: c'est d'attribuer aux Princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en disposent à leur gré, qui changent l'ordre des saisons comme il leur plaît, et leur faisant croire qu'en donnant le titre de Ministre, ils en donnent aussi le mérite: flatterie impie, [2] qu'on ne pardonne pas même à un païen, qui parlant à un Empereur, qui se faisoit traiter de dieu, et qui l'avoit chargé de l'éducation de jeunes Princes ses petits neveux, [3] le prie de lui inspirer

[1] *Cetera pronis animis audita. Postquam ad providentiam sapientiamque flexit, nemo risui temperare, quanquam oratio à Seneca composita, multum cultûs preferret, ut fuit illi viro ingenium amœnum, et temporis illius auribus accommodatum.* Tacit. Annal. lib. 13. cap. 3.

[2] *Quintil.*

[3] *Ut quantum nobis expectationis adjecit: tantum ingenii aspiret, dexterque ac volens adsit, et me, qualem esse credidit, faciat.* Quintil. lib. 4. in Præf.

tout l'esprit dont il a besoin pour remplir un si noble emploi, et de le rendre tel qu'il l'a cru. Il y a, pour me servir d'une expression de l'Ecriture, une oreille jalouse qui écoute avec indignation de tels discours: *Auris zeli audit omnia.* [*Sap.* 1. 10.]; et l'on ne peut dire combien de tels blasphêmes, car je ne crains point de les appeler ainsi, sont capables d'attirer de malheurs et de malédictions sur un Royaume chrétien.

Le goût de la saine éloquence inspire des manières bien différentes, et donne surtout pour ce qui regarde les éloges, une prudente discrétion, et une sage sobriété. Il faut, dans cette matière, imiter autant qu'on le peut, l'adresse ingénieuse et pleine d'art des Anciens, qui savoient louer d'une manière fine et délicate, et quelquefois même en paroissant faire toute autre chose. Cicéron, dans son beau plaidoyer pour Ligarius [*n.* 35.], dit qu'il espère que César, *qui n'oublie rien que les injures qu'on lui a faites*, se souviendra de l'attachement inviolable que les frères de Ligarius ont eu pour lui: *Qui oblivisci nihil soles præter injurias.* Un mot jeté de la sorte dans un discours, vaut un panégyrique entier.

Horace [1], en marquant qu'il ne se sent pas assez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguste, semble n'avoir en vue que de répondre à ceux qui l'exhortoient à renoncer à la Satyre: mais son véritable dessein est de louer ce Prince d'une manière qui puisse ne point blesser son extrême délicatesse sur le sujet des louanges: *Cui malè si palpêre, recalcitrat undique tutus.* Ce qu'il se fait répliquer par Trébatius, qu'au moins il

[1] *Lib.* 1. *Satyr.* 1.

pourroit célébrer les vertus privées et pacifiques d'Auguste, sa justice, sa constance, sa grandeur d'âme, comme Lucilius l'avoit fait à l'égard de Scipion : ce tour, dis-je, est du même goût, et a quelque chose encore de plus flatteur par la comparaison indirecte de ce prince avec un aussi grand homme que Scipion.

M. Despreaux, digne disciple d'Horace, a imité en plusieurs endroits l'habileté de son maître à louer : mais je ne sais s'il en est un plus beau et plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV dans la bouche de la Mollesse.

Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps.,
Où les Rois s'honoroient du nom de Fainéans ?...
Ce doux siècle n'est plus. Le Ciel impitoyable
A placé sur le trône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs : il est sourd à ma voix.
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace.
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace.
J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la Paix a voulu l'endormir.
Loin de moi son courage entraîné par la gloire,
Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.

Lutrin, Chant. II.

Voilà un modèle parfait, et quiconque aura l'art de faire entrer dans une pièce de vers quelque chose de pareil, peut compter sûrement sur les suffrages du Public.

Les louanges et les éloges ne sont pas la seule matière des poëmes et des actions publiques. On peut choisir d'autres sujets qui ne fournissent pas moins à l'Orateur, et ne plaisent pas moins aux gens de bon goût : comme sont les dissertations sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire ou sur quelque matière de littérature. On en trouve des exemples dans le Recueil qu'on vient d'

donner de quelques pièces en vers et en prose de Professeurs de l'Université.

Comme les discours dont je parle, soit panégyrique, soit dissertations, se font principalement pour l'éclat et la parade, je sais que, selon les règles de la saine Rhétorique, on peut y étaler avec pompe les richesses de l'éloquence, et que l'art qui doit se cacher ailleurs, peut se montrer ici avec plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, se souvenir qu'un discours solide et plein de choses emporte toujours les suffrages : ne point chercher à mettre partout de l'esprit, j'entends de cet esprit et de ces pensées qui brillent comme le clinquant : et surtout éviter ces tours affectés et ces espèces de pointes, qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur sensé et judicieux.

Le panégyrique de Trajan par Pline le jeune, le recueil de pareils discours intitulé, *Panegyrici veteres*, et encore plus que cela les Ouvrages de Sénèque, peuvent fournir beaucoup de pensées à un Orateur : mais il doit les réformer sur le style de Cicéron. On trouve aussi pour ce genre de grands modèles dans les Oraisons funèbres et dans le Discours Académiques des modernes.

ARTICLE QUATRIÈME.

Des études que doivent faire les maîtres.

Ce que j'ai dit des compositions et des actions publiques, a beaucoup d'éclat pour l'extérieur, mais ne fait pas le devoir essentiel d'un Régent, qui consiste dans l'instruction solide qu'il doit à ses écoliers. Pour y réussir, il a besoin d'étude et de travail. Les Classes, mêmes les plus basses, demandent une certaine étendue d'érudition, qui

ne s'acquiert que par la lecture : et d'ailleurs, pour l'ordinaire, un Professeur ne s'y borne pas, et doit se mettre en état de passer dans les Classes supérieures.

La première étude qu'un Régent doit faire, est celle qui regarde les matières qu'il enseigne, et les Auteurs qu'il explique. Ainsi, par exemple, il n'est point permis à un Grammairien d'ignorer ce que les Anciens ont écrit sur la Grammaire, et encore moins ce que nous en ont laissé Messieurs de Port Royal. Un Professeur de Rhétorique doit avoir puisé son art dans les sources mêmes, et avoir étudié à fond les anciens Rhéteurs grecs et latins. Ce n'est pas que ni l'un ni l'autre doivent accabler leurs écoliers d'un grand nombre de préceptes : mais pour en faire choix il faut les savoir tous; et un maître habile, qui joint le discernement à la capacité, tire de ses lectures un grand secours pour instruire les jeunes gens.

J'en dis autant par rapport aux Auteurs. Les plus faciles ont leur obscurité. Un Régent doit avoir sur ceux qu'il explique tous les Interprètes, ou du moins les plus estimés. Il s'y rencontre à la vérité, parmi beaucoup de solides remarques, bien des choses inutiles; mais il sait en faire le triage, et ne débiter à ses écoliers que ce qui convient à leur âge et à leur portée.

Outre l'étude de la classe, un Régent doit se faire un fonds d'érudition, tel qu'il convient à tout homme qui se mêle de littérature. Le grec doit lui devenir familier; l'histoire ne doit point lui être inconnue. Et il ne faut pas que l'étendue de ces connoissances effraye. Il est incroyable combien une heure ou deux données régulière-

ment chaque jour à l'étude, mènent loin au bout d'une année. Il ne faut qu'avoir le courage de commencer : se joindre, si cela est possible, à quelque Confrère laborieux et de bonne volonté, pour conférer ensemble sur les Auteurs qu'on aura vus séparément : ne rien lire sur quoi on ne fasse des extraits, en remarquant ce qui regarde différentes matières, éloquence, poésie, histoire, antiquité. Je me souviens d'avoir lu de la sorte il y a long-temps presque toutes les vies de Plutarque avec un ami habile et d'excellent goût. [1] Chaque semaine nous consacrions un après-midi à cette petite conférence, qui se faisoit en se promenant quand le temps le permettoit. On observoit de part et d'autre ce qu'on avoit trouvé de plus beau et de plus remarquable. Chacun proposoit ses difficultés, et souvent l'on étoit étonné d'avoir passé trop légèrement sur des endroits qu'on avoit cru entendre, et qu'on n'entendoit point effectivement. Je ne sache rien de plus agréable pour des personnes d'esprit et qui se piquent de littérature, que ces sortes de promenades et d'entretiens.

Le Tite-Live s'est lu tout entier il y a quelque temps dans de pareilles conférences qui se tenoient une fois chaque semaine au Collége de Beauvais, où quelques Professeurs d'autres Colléges aussi vouloient bien se trouver quelquefois : et quoique chaque séance ne fut pas bien longue, parce qu'elle se tenoit après la classe du soir, cependant au bout d'un certain nombre d'années l'Auteur s'est trouvé fini, et le travail achevé. M. Crevier, Régent pour lors de Seconde au Collé-

[1] M. l'abbé d'Asfeld.

ge de Beauvais, et maintenant de Rhétorique, enoit la plume, et étoit chargé de faire les remarques, pour les donner dans la suite au Public avec ne nouvelle édition de l'Auteur; les deux premiers Tomes paroissent depuis peu, et ils seront suivis des autres, qui sont tout prêts. Je crois qu'on en sera fort content.

Pour faire ces sortes d'études, on conçoit bien qu'il faut avoir un certain nombre de livres; et je ne puis trop exhorter les Professeurs à se faire chacun une petite bibliothèque, plus ou moins grande selon leurs besoins et leurs revenus. La libéralité du Roi, en établissant l'instruction gratuite dans tous nos Colléges, nous a mis en état, et je puis ajouter, dans l'obligation de faire cette dépense, absolument nécessaire pour notre profession, comme les instrumens le sont dans chaque métier pour les ouvriers. [1] Alcibiade, trouvant un maître qui n'avoit rien des ouvrages d'Homère, ne put s'empêcher de lui donner un soufflet, et le traita d'ignorant et d'homme qui ne pouvoit faire que des écoliers ignorans. Ne pourroit-on pas dire quelque chose de pareil d'un Professeur qui seroit sans livres?

Il est difficile d'avoir du goût pour les Lettres sans en avoir pour les livres, qui font la consolation d'un homme d'esprit, surtout dans la vieillesse, comme Cicéron le marque si élégamment dans une lettre à son ami Atticus, où il le prie de lui réserver sa bibliothèque, destinant pour cet achat une partie de ses revenus. *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris: nam ego omnes meas vinde-*

[1] *Ælian. l. 3. cap. 38.*

miolas eò reservo, ut illud subsidium senectuti parem. [*Lib.* 1. *Ep.* 9.] Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, et le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis; atque omnium agros, lucos, prata contemno.*

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprends qu'un professeur, touché du même désir que Cicéron, et entrant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente viagère de quatre cents livres, pour acquérir et s'approprier la bibliothèque d'un de ses Confrères, [1] mort depuis peu dans l'Université, et qui avoit fait un bon usage de ses livres. Je souhaite que l'exemple de l'un et de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conserver ce goût de science et d'érudition, qui a toujours régné dans l'Université; et de nous animer d'une noble émulation par le souvenir de ces grand hommes qui lui ont fait tant d'honneur, et dont les noms sont si connus et si respectés dans tout l'empire de la Littérature : Budé, Turnèbe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanan, Passerat, Casaubon, tous Professeurs dans l'Université, ou au Collège Royal.

C'est ce goût des Belles-Lettres et des livres qui a procuré à la France tant de célèbres Imprimeurs, qui ont porté l'art de l'Imprimerie au souverain degré de perfection. Je ne puis m'empêcher d'insérer ici ce qu'on trouve dans M. Bail-

[1] C'est M. Heuzet, auteur de deux livres latins faits pour les commençans dont j'ai parlé ailleurs; et qui préparoit encore d'autres ouvrages fort utiles pour la jeunesse.

let [1] au sujet des fameux Etiennes, qui ont rendu leur nom immortel, non-seulement par la netteté et la beauté de leurs caractères Hébreux, Grecs, et Romains; mais encore par leur exactitude sans exemple, par leur habileté, et par le grand désintéressement qui leur fit préférer l'intérêt du public au leur.

On sait dit cet Auteur [*tome* 6.] la belle économie de la maison de Robert Etienne. Il ne recevoit dans son Imprimerie que des ouvriers habiles en grec et en latin, et capables d'être maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des valets et des servantes, à qui il étoit défendu, aussi bien qu'à tous les ouvriers de l'Imprimerie, de parler autrement que latin. Sa femme et sa fille l'entendoient fort bien, et étoient de concert avec tous les domestiques pour ne point parler autrement. De sorte que les magasins, les chambres, la boutique, la cuisine, en un mot depuis le toit jusqu'à la cave, tout parloit latin chez Robert Etienne. Ce généreux Imprimeur avoit ordinairement chez lui dix hommes de lettres, tous des pays étrangers, faisant sous lui l'office de correcteurs des impressions. Non content de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui sortoient de ses presses, il exposoit en public les feuilles imprimées et non tirées, et promettoit quelque récompense à ceux qui y trouveroient des fautes.

Rien n'étoit plus admirable que la boutique de ce célèbre Imprimeur, pour le zèle, pour l'ardeur, pour le goût des livres et des sciences, pour l'application et l'exactitude à s'acquitter de

[1] *Jugem. des Sav. tom.* 1.

ses devoirs, pour le désintéressement, pour la noblesse d'âme et de sentimens, et pour l'amour du bien public. Ce ne sera pas sans doute nous faire tort, ni déshonorer notre état, que de nous proposer un si beau modèle à imiter. C'a été ma vue dans cette petite digression, que je prie le Lecteur de me pardonner.

ARTICLE CINQUIEME.

Application de quelques règles particulières à la conduite et à l'intérieur des Classes.

Je n'ai rien rapporté dans cet ouvrage que ce qui se pratique ordinairement dans les Classes, à l'exception de deux articles, qui regardent l'étude de la Langue française, et celle de l'Histoire, auxquelles je souhaiterois qu'on donnât plus de temps et de soins qu'on n'a coutume de le faire. Je comprends dans l'étude de l'Histoire celle de la Géographie, de la Chronologie, de la Fable, et des Antiquités. On a lieu souvent d'en parler dans les Classes: mais, pour l'ordinaire, elles n'y sont point enseignées d'une manière suivie et réglée, par principes, et par méthode.

On convient que ces études font une partie importante de l'éducation des jeunes gens, et qu'elles sont pour eux, ou d'une nécessité absolue, ou du moins d'une très-grande utilité: mais on doute qu'elles puissent entrer dans le plan des Classes, où la multiplicité des matières qu'on y enseigne ne laisse aucun vide. Certainement la chose n'est point sans difficulté; je ne la crois pourtant pas absolument impraticable.

Premièrement, pour ce qui regarde la langue française, une demi-heure donnée deux ou trois fois par semaine à cette étude peut suffire, parce

qu'elle doit se continuer pendant le cours de toutes les Classes. Jusqu'à ce qu'on ait composé un livre à l'usage des jeunes gens, où l'on fasse entrer les règles de la Grammaire les plus nécessaires, et les principales observations de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, etc. sur la langue française, les maîtres peuvent se contenter d'expliquer les unes et les autres de vive voix à leurs écoliers, et d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre français. Quinze ou vingt règles et observations suffiroient pour une année.

L'histoire pourroit se distribuer de la manière qui suit. Celles de l'ancien et du nouveau Testament seroient pour les trois premières Classes, Sixième, Cinquième, et Quatrième. La Fable et les Antiquités, pour la Troisième. L'Histoire Grecque, pour la Seconde. L'Histoire Romaine jusqu'aux Empereurs, pour la Rhétorique. Enfin l'Histoire des Empereurs pour la Philosophie.

Je n'entends pas qu'on explique en Classe toutes ces Histoires aux jeunes gens: cela demande trop de temps, et seroit absolument impossible. Mon dessein seroit qu'on leur donnât tous les jours une certaine tâche à lire chez eux en particulier, dont on leur feroit rendre compte de temps en temps dans la Classe. Pour cela il faudroit avoir des livres composés exprès pour les jeunes gens.

Nous en avons deux Excellens pour l'Histoire sainte: savoir le Catéchisme historique de M. l'Abbé Fleury, qui peut servir en Sixième; et l'Abrégé de l'ancien Testament imprimé depuis peu chez Jean Desaint, dont les Journaux de Paris et de Trévoux ont parlé fort avantageusement. Ce dernier peut servir pour la Cinquième et la

Quatrième. Le premier est un abrégé succinct, fait exprès pour les enfans, et qui est à la portée des plus foibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, et renferme ce qu'il y a de plus beau et de plus remarquable dans l'ancien Testament, soit pour les faits, soit pour les sentimens et les maximes. L'auteur y a ajouté d'excellentes réflexions, dont il a déjà donné trois volumes.

On pourroit entre ces deux Histoires, en insérer une qui a pour titre, *Abrégé de l'Histoire Sainte... par demandes et par réponses*, et qui est moins succincte que celle de M. Fleury, et moins étendue que celle de M. Mésengui. Elle est composée avec soin, et renferme plusieurs réflexions très-utiles.

Je souhaiterois qu'on nous donnât aussi sur la Fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant on peut faire usage de celui du P. Gautruche ou du P. Jouvenci. J'ai déjà parlé d'un petit Abrégé des Antiquités Romaines, imprimé en 1706, qui pourroit servir jusqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus est une Histoire Grecque, et une Histoire Romaine, composées exprès pour les jeunes gens. Je me suis engagé avec le public pour la première, et je vais y travailler très-sérieusement: d'autres pourront tourner leurs vues et leur travail du côté de l'Histoire romaine. En attendant, on peut faire usage de l'Histoire Universelle de M. de Meaux, qui à la vérité est un abrégé très-court pour les faits, mais dont on est avantageusement dédommagé par les excellentes réflexions qui se trouvent dans le même volume. On a un autre abrégé de l'Histoire Romaine, traduit de l'Anglais de Laurent Echard,

qui est fort bon pour ce qu'il contient. L'Histoire des Révolutions de la République Romaine, par M. l'Abbé de Vertot, et celle du Triumvirat, peuvent suffire aux jeunes gens, pour leur donner une juste idée des derniers temps de la République.

Ce seroit un travail fort utile, et ce me semble assez facile que d'abréger ce que M. de Tillemont nous a laissé sur l'Histoire des Empereurs Romains. On trouve dans cette Histoire des exemples éclatans des plus grandes vertus, et des modèles parfaits de la manière de gouverner les peuples. Cette lecture conviendroit extrêmement aux Philosophes, et les prépareroit également à l'étude de la Théologie et à celle du Droit. De cette manière, les jeunes gens auroient une connoissance raisonnable de l'Histoire ancienne, et seroient bien plus en état d'étudier ensuite l'Histoire moderne.

Sur la simple exposition que je viens de faire, tout le monde sans doute conviendra qu'il seroit à souhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter; et l'on sent que de jeunes gens instruits de la sorte, remporteroient du Collége une infinité de connoissances agréables et utiles, qui leur seroient d'un grand usage pour tout le reste de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner si ce plan est praticable, ou non. Or, de la manière dont je le propose, il me semble qu'il est très-facile de le réduire en pratique. Car je ne demande aux Professeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers une certaine tâche et de leur prescrire un certain nombre de pages à lire dans les livres d'Histoire que je suppose qu'ils auront entre les mains, et

de leur faire rendre compte de temps en temps de cette lecture, qui chaque jour pourroit aller à une demi-heure. Je sais bien qu'il peut se faire que plusieurs emploîront mal ce temps; ce qui arrive de même pour toutes les autres études: mais comme celle-ci est beaucoup plus agréable, il y a tout lieu d'espérer que le grand nombre s'y portera avec plaisir, surtout si l'on a soin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les exercices publics, de proposer des prix et des récompenses pour ceux qui s'y distingueront, et d'employer tous les moyens que l'industrie d'un maître habile et zélé ne manque pas de lui suggérer.

La Chronologie est jointe naturellement à l'Histoire, et rien n'est plus aisé, ni plus court, que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur fasse connoître dans quel temps à-peu-près se sont passés les événemens qu'ils lisent: c'est tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connoître en gros l'Auteur qu'on leur explique, les principales circonstances de sa vie, et le temps où il a vécu. Un jour que j'expliquois au Collége Royal l'endroit où Quintilien parle des Historiens Grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y étoit point fait mention de Plutarque. On lui en avoit expliqué plusieurs vies, mais on avoit omis de lui apprendre dans quel temps et sous quels Empereurs il avoit vécu.

Pour ce qui regarde la Géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens sans que cette instruction leur coûte beaucoup de temps ou de peine. La manière la plus simple, la plus aisée, qui se place le plus facilement dans la mé-

moire, et qui y fixe plus nettement les événemens historiques, c'est d'être exact, à mesure que dans l'explication de l'Auteur il se rencontre une ville, un fleuve, une isle, à les montrer sur la Carte. En suivant un Général d'armée dans ses expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un César, un Alexandre, les jeunes gens auront occasion de repasser tous les lieux mémorables de l'Univers, et de se graver pour toujours dans l'esprit la suite des faits, et la situation des villes. Quand ils auront été un peu rompu dans cette routine, il sera très-facile de leur enseigner les degrés de longitude, de latitude, et tout ce qui regarde la Sphère. On se trouve aussi fort bien, pour leur apprendre la Géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette, et de les obliger à montrer sur la Carte les différens lieux dont il y est parlé. Tout cela n'est point une étude, et cependant cela leur apprend la Géographie d'une manière plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici suppose que les enfans ont dans leurs chambres des Cartes de Géographie, et c'est à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne sais s'il seroit impossible d'en mettre aussi dans toutes les Classes. Il suffiroit d'avoir une Mappemonde en grand, avec des Cartes de l'empire Romain, de la Grèce, de l'Asie mineure, et quelques autres pareilles. La dépense n'iroit pas fort loin, et elle pourroit tomber sur les écoliers, parce qu'il faudroit renouveller ces Cartes de temps en temps. Je sais que cette pratique a été

mise en usage dans quelques Colléges avec succès. Peut-être aussi pourroit-on y ajouter deux tables de Chronologie, dont l'une descendroit jusqu'à Jésus-Christ, et l'autre jusqu'à nous.

Quand je propose ces différentes études, je ne prétends pas qu'elles doivent faire négliger celle de la langue latine, non plus que celle de la langue grecque. On peut aisément, si je ne me trompe, les concilier ensemble. Ce qui doit dominer dans les Classes, c'est l'explication. Je voudrois surtout que celle de l'Auteur grec ne manquât jamais, et qu'on y donnât tous les jours une demi-heure. C'est peu de chose : mais quand ce temps est employé régulièrement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de temps, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me semble, peut suffire, du moins dans les Classes qui ne sont pas si nombreuses ; d'autant plus qu'elle revient deux fois chaque jour, et que le samedi, où l'on fait répéter les leçons de toute la semaine, on y donne plus de temps.

L'attention d'un maître, zélé pour le bien de ses écoliers, et sagement avare du temps, saura lui en faire ménager tous les momens avec tant d'économie, qu'il en trouvera suffisamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

CHAPITRE TROISIÈME.

DU DEVOIR DES PARENS.

QUINTILIEN fait commencer le devoir des pères et mères au moment même de la naissance de leurs enfans, par le soin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices, et de mettre auprès d'eux des domestiques, dont la sagesse et les bonnes mœurs leur soient connues : et il exige d'eux dans la suite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs enfans tout ce qui seroit capable d'altérer le moins du monde leur innocence ; et à ne rien dire ou faire en leur présence, qui puisse leur inspirer des principes dangereux, ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matière que je traite ici par rapport aux parens, et d'abord le choix d'un Maître, et d'un Collége, supposé qu'ils prennent le parti d'y envoyer leurs enfans. Quintilien [1] nous marque cette double obligation en deux mots, mais qui ne laissent rien à désirer. Il veut qu'ils choisissent pour maître un homme d'une vertu consommée ; *præceptorem eligere sanctissimum quemque, cujus rei præcipua prudentibus cura est* ; et pour Collége, celui où régnera une discipline exacte et régulière : *et disciplina quæ maximè severa fuerit.*

Pline le Jeune, [2] dans une de ses lettres où il indique à une Dame de ses amies un Professeur de Rhétorique pour son fils, lui donne sur cette même matière d'admirables avis, qui concernent proprement le choix d'un Collége et d'un Régent,

[1] *Lib.* 1. *cap.* 2. = [2] *Lib.* 3. *Ep.* 3.

comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant: mais qui peuvent aussi regarder celui d'un Précepteur. L'endroit est trop beau, pour n'être pas mis ici dans toute son étendue.

« Le [1] secret, pour mettre votre fils en état « de marcher dignement sur les traces de ses an- « cêtres, c'est de lui donner un bon guide, qui « sache lui montrer les routes de la science et « de l'honneur; mais il importe de bien choisir « ce guide. Jusqu'ici l'âge encore tendre de votre « fils l'a tenu auprès de vous sous la conduite de « ses précepteurs, et dans une maison particu- « lière, où les dangers, supposé qu'il s'y en trou- « ve, sont bien moindres. Aujourd'hui qu'il s'agit « de l'envoyer aux leçons publiques, il faut choi- « sir un Professeur d'éloquence, dans l'école du- « quel on soit assuré que règne une discipline « exacte, et surtout une grande modestie et une « grande pureté de mœurs. Car entre les autres « avantages que ce jeune homme a reçus de la « nature et de la fortune, il est d'une beauté sin- « gulière; et c'est ce qui engage encore plus, « dans un âge si foible et si dangereux, à lui don- « ner un maître qui ne lui serve pas de précep- « teur seulement, mais encore de guide et de « gardien.

« Je [2] ne vois personne plus propre à remplir

[1] *Quibus omnibus (avis et majoribus) ita demum similis adolescet, si imbutus honestis artibus fuerit: quas plurimum refert à quo potissimum accipiat. Adhuc illum puerilis ratio intra contubernium tuum tenuit: præceptores domi habuit, ubi est vel erroribus modica, vel etiam nulla materia. Jam studia ejus extra limen proferenda sunt, jam circumspiciendus Rhetor latinus, cujus scholæ severitas, pudor in primis, castitas constet. Adest enim adolescenti nostro cum ceteris naturæ fortunæque dotibus, eximia corporis pulchritudo: cui in hoc lubrico ætatis non præceptor modò, sed custos etiam rectorque quærendus est.*

[2] *Videor ego demonstrare tibi posse Julium Genitorem, Ama-*

« ces devoirs que Julius Génitor. Je l'aime, et « l'amitié que je lui porte ne séduit point mon « jugement, à qui elle doit sa naissance. C'est un « homme grave et irréprochable; peut-être trop « austère et trop dur dans ses manières, si l'on « s'en rapporte à la licence de ces derniere temps. « Comme le talent de la parole est un avantage « extérieur, qui se manifeste et se fait sentir, « vous pouvez, sur ce qui regarde son éloquen- « ce, en croire le témoignage public. Il n'en est « pas de même des qualités de l'âme; elle a des « abîmes où il n'est presque pas possible de « pénétrer; et de ce côté-là, je vous suis caution « de Génitor. Votre fils ne lui entendra rien dire, « dont il ne puisse faire son profit; il n'appren- « dra rien de lui, qu'il eût été plus à propos d'i- « gnorer. Il n'aura pas moins de soin que vous « et moi, de lui remettre sans cesse devant les « yeux les portraits et les vertus de ses ancêtres, « et de lui faire sentir tout le poids du fardeau « que leurs grands noms lui imposent. N'hésitez « donc pas à le mettre entre les mains d'un maî- « tre, qui le formera d'abord aux bonnes mœurs, « et ensuite à l'éloquence, qui ne s'apprend ja- « mais bien sans les bonnes mœurs. Adieu ».

Il ne suffit pas de faire choix d'un bon Collége.

tur à me : judicio tamen meo non obstat caritas, quæ ex judicio nata est. Vir est emendatus et gravis : paulo etiam horridior et durior ut in hac licentia temporum. Quantum eloquentia valeat, pluribus credere potes : nam dicendi facultas aperta et exposita statim cernitur. Vita hominum altos recessus magnasque habet : cujus pro Genitore me sponsorem accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet, nisi profuturum : nisi discet, quod nescisse rectius fuerit. Nec minùs sæpe abillo, quàm à te meque, admonebitur quibus imaginibus oneretur, quæ nomina et quanta sustineat. Proinde, faventibus diis, trade eum præceptori, à quo mores primùm, mox eloquentiam discat, quæ malè sine moribus discitur. Vale-

Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les parens voient souvent le Principal, les Régens, les Précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfans, et du progrès qu'ils font dans l'étude; qu'ils leur donnent des lumières sur leur caractère d'esprit et leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connoître que tout autre; qu'ils prennent avec eux des mesures pour les corriger de leurs défauts; qu'ils les appuient de toute leur autorité; qu'ils agissent en tout de concert avec eux, pour les récompenses, les louanges, les réprimandes, les punitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parens avec les maîtres peut être utile aux enfans.

Horace, dans la belle satyre où il témoigne sa vive reconnaissance des peines extraordinaires que son père avoit prises pour son éducation, ne manque pas de remarquer qu'il avoit soin de voir souvent ses maîtres; et il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avoit eu non-seulement d'avoir été exempt des désordres ordinaires à la Jeunesse, mais d'en avoir écarté de soi jusqu'aux plus légers soupçons.

Atqui si vitiis mediocr bus ac mea paucis
Mendosa est natura, alioqui recta...
Causa fuit pater his...
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes.
Circum doctores aderat. Quid multa? pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Non solum facto, verùm opprobrio quoque turpi.

C'est une faute, dit Plutarque [1], bien condamnable dans les parens, de se croire entièrement déchargés du soin de veiller sur leurs enfans, dès qu'ils les ont remis entre les mains

[1] *De educ. liberis.*

des maîtres, et ne songer point à s'assurer par leurs propres yeux et leurs propres oreilles du progrès qu'ils font dans l'étude et dans la vertu. Outre qu'il sied mal à un père, dans une affaire si importante et qui le touche de si près, de s'en rapporter aveuglement à la bonne foi de personnes étrangères, qui chez les anciens étoient le plus souvent des esclaves ou des affranchis; il est constant, continue le même auteur, que cette attention d'un père à s'informer de temps en temps et à se faire rendre compte des études et de la conduite de son fils, peut servir en même temps à rendre et les écoliers et le maître plus exacts et plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce sujet un proverbe, qui dit, [1] Que rien n'est si propre à engraisser un cheval, que l'œil du maître.

Quelque juste que soit ce devoir, quelque facile qu'il soit à remplir, il est rare pourtant que les parens s'en acquittent. Ils ne veillent guères davantage sur la conduite de leurs enfans, lorsqu'ils sont devenus plus grands, et qu'ils sont sortis du collège; et la plupart font paroître sur ce point une indifférence et une négligence qu'on a peine à comprendre. Plusieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires et de leurs occupations, comme si l'éducation de leurs enfans n'étoit pas la plus importante de toutes; et comme si la qualité de père devoit jamais être effacée par celle de magistrat et d'homme public.

Platon remarque que c'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont chargés du gouvernement de l'Etat, de négliger le soin de leur

[1] Οὐδὲν οὕτω πιαίνει τὸν ἵππον, ὡς βασίλεως ὀφθαλμός.

propre famille ; et dans un dialogue, qui a pour titre *Lachès*, il introduit deux hommes, des plus considérables d'Athènes, qui reconnoissent avec douleur que s'ils ont acquis peu de mérite et de gloire, c'étoit la faute de leurs pères, qui, célèbres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix qu'en guerre, et totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avoient pris aucun soin de leur éducation, et les avoient abandonnés à eux-mêmes et à leur propre conduite, dans un âge où ils avoient le plus de besoin d'être veillés et retenus. Plût à Dieu que bien des enfans n'eussent pas encore aujourd'hui sujet de faire les mêmes plaintes !

Caton le Censeur, quoique occupé des plus grandes affaires de l'Etat, chargé des plus importans emplois, et l'âme des délibérations du Sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut servir de précepteur à son fils. Paul Emile, au milieu de ses plus grandes occupations, trouvoit le temps d'assister aux conférences que faisoient ses enfans, et d'animer leurs études par sa présence. Il fut bien payé de ses peines, et la réputation [1] qu'ils s'acquirent en fut une juste et douce récompense.

Ces grands hommes étoient bien éloignés d'un défaut très-commun maintenant, surtout parmi les grands Seigneurs et les gens de guerre, qui ont grand soin de dire et de répéter à leurs enfans qu'ils ne veulent point faire d'eux des Docteurs, et qu'ils ne les ont mis au collège que pour leur faire passer quelques années en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'académie, ou

[1] Scipion l'Africain, le second, fut l'un de ses enfans.

d'entrer

d'entrer dans le service. Un tel discours est capable de ruiner tout le fruit des études, parce qu'il tend directement à étouffer et à éteindre dans l'esprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation : au lieu que les parens devroient employer tous leurs soins à faire naître cette émulation, à l'entretenir, à l'augmenter ; parce que, si leurs enfans y sont sensibles dans les classes, ils la porteront ensuite dans les emplois qui leur seront confiés, et se piqueront pareillement d'y réussir et de s'y distinguer.

Je réviens au choix d'un Précepteur. Plutarque, dans un traité que nous avons de lui sur la manière d'élever les jeunes gens, veut qu'on trouve dans les maîtres une vie irrépréhensible, un caractère d'esprit raisonnable, un grand fonds d'érudition, et une habileté à conduire formée par une longue expérience. Mais il se plaint amèrement de la négligence, ou plutôt de la stupidité des parens, qui, dans un choix qui décide pour l'ordinaire du sort et du mérite de leurs enfans pour toute la vie, s'en rapportent au premier venu, n'ont égard qu'à la récommandation de personnes peu sûres, et poussés par une sordide avarice, vont au rabais dans le choix d'un précepteur, et trouvent que celui qui leur coûte le moins est le meilleur. Il rapporte à ce sujet une parole d'Aristippe pleine de sens. Un père, surpris qu'il lui demandât mille dragmes [500 *livres*] pour instruire son fils : Quoi ! s'écria-t-il, j'acheterois à ce prix un esclave. Vous en aurez deux pour un, répliqua le Philosophe, insinuant par-là à ce père avare qu'il ne feroit qu'un esclave de son fils.

Le Poète Satyrique [1] fait les mêmes plaintes, et ne peut souffrir que les pères et mères, pendant qu'ils font mille folles dépenses pour leurs bâtimens, leurs meubles, leurs équipages, leur table, épargnent tout pour l'éducation de leurs enfans.

Hos inter sumptus sestertia Quintiliano,
Ut multum, duo sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quàm filius.

[2] Cratès le philosophe disoit qu'il auroit souhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoyens : « Hommes de peu de « sens, quelle est donc votre folie de ne songer « qu'à amasser des richesses, et de négliger ab- « lument l'éducation de vos enfans, pour qui « vous dites que vous les amassez ! »

[3] Les parens payent bien cher quelquefois leur nonchalance et leur avarice, lorsque dans la suite ils ont la douleur de voir que leurs enfans, abandonnés à toutes sortes de désordres, les déshonorent en mille manières, et font souvent plus de dépenses en une seule année pour satisfaire leurs passions, que les parens n'en eussent fait pendant dix années pour leur procurer une éducation honnête et solide.

Ils doivent donc ne rien épargner pour avoir un bon précepteur, et se souvenir que le plus noble aussi bien que le plus salutaire usage qu'ils puissent faire de l'or et de l'argent, c'est de s'en servir pour acheter des hommes de mérite en quelque genre que ce soit, et surtout pour ce qui regarde l'instruction de leurs enfans.

[4] Lorsque Sénèque voulut remettre entre les

[1] Juvenal. lib. 3. satyr. 7.
[2] *Plut. de liberis educandis.* = [3] *Plut. ibid.*
[4] *Tacit. Annal. lib.* 14. *cap.* 55.

mains de Néron ses grands biens qui lui attiroient l'envie, ce Prince lui répondit que, quelque grands que parussent ces biens, il y avoit des personnes infiniment au-dessous du mérite de Sénèque qui en possédoient davantage. « J'ai honte, « lui dit-il, de voir des affranchis plus riches que « vous, et qu'étant le premier dans mon esti- « me vous ne soyez pas le plus grand dans mon Empire ». *Pudet referre libertinos, qui ditiores spectantur. Unde etiam rubori mihi est, quòd præcipuus caritate, nondum omnes fortuna antecellis.* Je n'examine point si Néron pensoit comme il parle ici : mais ce qui est certain, c'est que les parens sensés et raisonnables doivent penser de la sorte, et voir avec quelque peine qu'un Intendant, un Secrétaire, quelquefois même un portier, fait chez eux une plus grande fortune que le Précepteur du fils de la maison.

Il faut avouer qu'il y a des pères et des mères, quoique le nombre en soit petit, qui sur ce point ne manquent pas de noblesse et de générosité ; et qui, non content de payer de bons appointemens aux Précepteurs de leurs enfans, se croient encore obligés de leur assurer pour toute leur vie un revenu raisonnable, qui les mette en état de jouir en repos et en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait sur de grands biens, tels qu'en ont tant de personnes riches, une pension viagère de trente, cinquante, cent pistoles, plus ou moins selon les différentes circonstances ? Approche-t-elle des services dont elle est le prix ? Je lis toujours avec un plaisir singulier le discours admirable que tient à son père le jeune Tobie au sujet du guide qui l'avoit

conduit pendant son voyage, et le dénombrement qu'il fait des services qu'il en a reçus, dont il expose la grandeur et le nombre avec la même exactitude que s'il devoit lui-même en tirer la récompense, et non pas la donner. « [1] Mon père, « lui dit-il, quelle récompense pouvons-nous « lui donner, qui ait quelque proportion avec « les biens dont il nous a comblés? Il m'a mené « et ramené dans une parfaite santé; il a été lui-« même recevoir l'argent de Gabélus; il m'a fait « avoir la femme que j'ai épousée; il a éloigné « d'elle le démon qui la tourmentoit; il a rempli « de joie son père et sa mère; il m'a délivré « du poisson qui m'alloit dévorer; il vous a fait « voir à vous-même la lumière du ciel; et c'est « par lui que nous nous trouvons remplis de tou-« tes sortes de biens. Que pouvons-nous donc « lui donner qui égale tout ce qu'il a fait pour « nous? Mais, je vous prie, mon père, de le « supplier de vouloir bien accepter la moitié de « tout le bien que nous avons apporté ».

Quelle noblesse de sentimens! Le jeune Tobie ne s'imagine pas faire rien de grand pour son guide par une offre si avantageuse, mais il croit qu'il recevra lui-même une grâce dont il se trouvera fort honoré, si le guide daigne accepter son offre : *si forte dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata sunt, sibi assumere.* Voilà un modèle parfait pour les parens; comme la description qu'il fait des services que son guide lui a rendus en est un aussi pour les Précepteurs, qui doivent servir d'anges gardiens à leurs élèves.

[1] *Tob.* XII. 2-4.

Tous les pères ne sont pas en état de faire la fortune des Précepteurs de leurs enfans, mais tous sont en état et dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de considération, et de leur attirer par leur conduite l'estime et le respect des enfans et de toute la famille. Il y doit être regardé et respecté comme le père même : c'est l'idée que les Anciens vouloient qu'on eût d'un Précepteur.

Dii majorum umbris tenuem et sine pondere terram...
Qui præceptorem sancti voluere parentis
Esse loco. *Juvenal. lib. 3. satyr. 7.*

Quoique tous les parens, ceux même qui ne peuvent donner que des appointemens très-médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix d'un Précepteur, il ne faut pas cependant que sur ce point ils portent la délicatesse trop loin, ni qu'ils s'attendent à trouver toutes les qualités qu'on peut désirer dans un bon maître. Rien n'est plus rare qu'un homme qui réunisse en lui toutes ces qualités. Les plus grands Seigneurs, les Princes même, ont bien de la peine à en trouver de tels. On est souvent obligé de confier l'éducation des enfans à de jeunes Précepteurs, qui sont sans expérience, et ne peuvent pas encore avoir acquis beaucoup d'érudition. Pourvu qu'ils apportent de la bonne volonté et de la docilité, qu'ils ne manquent pas d'esprit et de jugement, qu'ils aiment le travail, et que surtout ils aient des mœurs pures, et un fonds de religion et de piété, on doit être content. Il faut seulement tâcher de les adresser à quelque personne sage et expérimentée dans ce genre, pour la consulter dans les occasions, et se conduire par ses avis. Mais, ce qui me paroît ab-

solument nécessaire, et à quoi les parens ne doivent jamais manquer, c'est de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfans quelques livres propres à leur apprendre la manière dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que sont ceux de M. de Fénélon, et de M. Locke anglais, et d'autres pareils. Je souhaiterois que les miens pussent leur être utiles : du moins c'est la vue que j'ai eue en les composant.

Les pères et mères ne doivent point omettre un moyen puissant qu'il ont entre les mains d'attirer sur leurs enfans la bénédiction de Dieu : c'est de contribuer plus ou moins, selon la mesure de leurs revenus, à la subsistance de quelque pauvre écolier, et de l'aider à faire ses études. J'ai reçu autrefois un pareil secours de la libéralité de feu M. lePéletier, le ministre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes classes que Messieurs ses [1] enfans au collège du Plessis, et de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnoit. Je leur disputois souvent les premières places et les prix. M. le Péletier me récompensoit comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de père ; et depuis il m'a toujours témoigné une bonté véritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie où je ne m'en souvienne, et ma reconnoissance devient d'autant plus vive, que je sens mieux de jour en jour de quel prix est une bonne éducation.

[1] Feu M. l'Evêque d'Angers, et M. le Péletier ancien Premier Président.

CHAPITRE QUATRIEME.

DU DEVOIR DES PRÉCEPTEURS.

Il me reste peu de choses à ajouter sur ce sujet, après tout ce que j'en ai dit dans les différentes parties de ce traité.

[1] Les Précepteurs tiennent la place des pères et des mères; ils doivent donc en prendre les sentimens, et en avoir la douceur et la tendresse; mais une douceur qui ne dégénère point en mollesse, et une tendresse qui soit réglée par la raison. Rien de ce que feroient les pères et les mères pour leurs enfans, ne doit leur paroître au-dessous d'eux; j'entends par-là certaines attentions, certains soins pour leur personne et pour leur santé, surtout quand ils sont encore dans un âge tendre ou malades. Cette attention, ces soins plaisent infiniment aux parens, et servent beaucoup à leur mettre l'esprit en repos.

Par la même raison qu'ils tiennent la place des pères et des mères, ils ne doivent pas se regarder comme les maîtres absolus des enfans, ni prétendre les gouverner à leur gré et selon leur caprice, sans aucune dépendance des parens, sans les consulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfans, sous des grosses peines, de leur rien déclarer de ce qui se passe en particulier. Des maîtres qui n'agissent que par raison et selon les règles, n'ont pas besoin d'imposer à leurs disciples ce silence et ce secret, qui a quelque chose d'odieux et de tyrannique,

[1] *Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi liberi tradunetur, existimet.* Quintil. lib. 2. cap. 2.

et dont les parens ont un juste sujet de se plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'est plus juste, ni plus raisonnable, que de les consulter sur ce qui regarde la manière de conduire leurs enfans, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vues, en un mot d'avoir de part et d'autre une confiance et une ouverture entière, qui laisse la liberté de se dire mutuellement tout ce que l'on croit pouvoir être utile aux enfans. Je suppose que les parens sont tels qu'ils doivent être, et qu'ils n'exigent rien qui soit contraire à une éducation chrétienne. S'il en étoit autrement, les Précepteurs, en souffrant avec patience et condescendance tout ce qui se peut tolérer, ont la voie des remontrances douces et modérées. Quand elles sontinutiles, il ne leur reste que le parti de se retirer, et de quitter un emploi où il ne leur est pas permis de suivre les lumières de leur conscience, ni de s'acquitter de leur devoir; mais de le quitter d'une manière honnête et polie, sans témoigner de mauvaise humeur, et sans rompre avec les parens.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des Précepteurs avec les parens, doit s'entendre aussi par rapport au Principal d'un collège, quand les enfans y demeurent. C'est à lui premièrement qu'on les confie; c'est lui qui est chargé de la discipline du collège, tant en public qu'en particulier; c'est lui qui répond de tout ce qui s'y passe. Or, sans la subordination dont je parle, il n'est point en état de s'acquitter des devoirs essentiels à la place et à la qualité de Principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance et l'assiduité tiennent un des premiers rangs. Il ne peut les porter trop loin, pourvu que ce soit sans gêne, sans contrainte, et sans affectation. Il est l'ange gardien des enfans. Il n'y a point de moment où il ne soit chargé de leur conduite. Si son absence, ou son inattention (car l'une équivaut à l'autre) donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne sans cesse autour d'eux, de leur enlever le précieux trésor de leur innocence, que répondra-t-il à Jésus-Christ qui lui demandera compte de leur âme, et qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder, que le démon pour les perdre ? Le malheur est que la plupart des maîtres souvent ne sont avertis de leur obligation sur ce point que par une funeste expérience, qu'ils auroient dû prévenir par une sainte et religieuse sollicitude, qui fait le caractère propre de tout homme préposé à la conduite des autres ? *Qui præest, in sollicitudine.* [*Rom.* XII. 8.]

Le soin du maître doit s'étendre sur les domestiques qui servent les enfans, et ce n'est pas là une de ses moindres obligations, quoiqu'elle soit pour l'ordinaire ignorée ou négligée. Car, comme le remarque Quintilien, il n'y a pas moins de danger à craindre de la part de domestiques vicieux, que de celle des compagnons d'étude, qui pour l'ordinaire ont plus d'éducation et d'honneur ; *nec tutior inter servos malos, quàm ingenuos parum modestos, conversatio est.* La règle est donc de ne jamais laisser un enfant seul avec les domestiques, à moins qu'on ne soit bien sûr de leur probité et de leur piété ; car il s'en

trouve de tels, qui ne peuvent être ménagés avec trop de soin par les parens et par les maîtres.

Comme les enfans, surtout dans un âge tendre, ont l'esprit volage et léger, il est bon que le maître, pendant les études même qu'ils font en particulier, ne les perde point de vue. Sa présence seule contribue beaucoup à les rendre plus attentifs, en fixant et arrêtant leur imagination; et elle leur épargne bien de distractions et des négligences, qui sont la source des fautes qu'ils font dans leurs compositions, et qui donnent lieu ensuite à des réprimandes et à des punitions, que le maître auroit pu prévenir par une attention plutôt assidue qu'incommode et pressante. C'est ce que Quintilien insinue par ces mots : *assiduus sit potiùs, quàm immodicus.*

L'assiduité ne doit point paroître difficile dans le collège, où les maîtres sont absolument libres pendant tout le temps des classes, ce qui les rendroit entièrement inexcusables, s'ils y manquoient : au lieu que la même assiduité est fort dure et fort gênante dans les maisons particulières, où le Précepteur est chargé de ses écoliers pendant toute la journée. Il est de la sagesse des parens, et je puis dire qu'il est aussi de leur intérêt de s'appliquer, autant qu'il leur sera possible, à adoucir ce joug, en laissant chaque semaine au maître une liberté entière pendant une après-midi, et prenant sur eux-mêmes le soin de veiller pendant ce temps-là sur leurs enfans. Il n'y a point de santé qui puisse soutenir une gêne si continuelle. Un Précepteur a besoin de respirer, de voir ses amis, d'entretenir ses connoissances, de consulter sur ses études et sur les dif-

ficultés qui se rencontrent dans l'éducation, en un mot de n'être pas toujours tête à tête avec son écolier. On ne sauroit dire combien cette condescendance de la part des parens, est propre à encourager les maîtres, et à rendre leur zèle plus vif et plus vigilant.

J'ai déjà averti qu'ils ne doivent jamais agir par passion, par humeur, par caprice. C'est là un des plus grands défauts en matière d'éducation, parce qu'il n'échappe jamais aux yeux clairvoyans des écoliers, qu'il rend presque inutiles toutes les bonnes qualités du maître, et qu'il ôte à ses avis et à ses remontrances presque toute autorité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ceux qui agissent le plus par humeur, sont ceux qui s'en aperçoivent le moins, et que souvent même ils sauroient mauvais gré à quiconque entreprendroit de les en avertir, ce qui est pourtant le meilleur office que leur puisse rendre un ami.

J'ai honte de rapporter ici certains termes injurieux dont on se sert quelquefois à l'égard des écoliers, *cruche*, *bête*, *âne*, *cheval de carrosse*, etc. et je ne le ferois point, si je ne savois que ces termes se trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Est-ce la raison, la politesse; est-ce le bon esprit qui dictent un tel langage? Ne voit-on pas clairement qu'il ne peut être que l'effet, ou d'une basse éducation qu'on a reçue, ou d'une grossièreté d'esprit qui ne sent point ce que c'est que bienséance, ou d'un caractère violent et emporté qui ne peut se contenir?

Parmi ceux qui se chargent de l'éducation de la jeunesse, il y en a plusieurs que l'état serré

de leurs affaires, ou même souvent une pauvreté entière, obligent d'entrer dans cette profession ; et ils n'en doivent point en rougir. Le célèbre Origène enseigna la grammaire pour avoir de quoi subsister, et il eut le bonheur de conserver pendant toute sa vie le souvenir et l'amour de la pauvreté où son père l'avoit laissé en mourant. C'est un beau modèle pour les maîtres. Le salaire qu'ils retirent de leurs peines, est certainement bien légitime et bien mérité. Je voudrois cependant que ce ne fût point là le seul motif, ni même le motif dominant, qui les y engageât ; mais que la volonté de Dieu, et le désir de se sanctifier, y eussent la principale et la première part. La dureté des parens oblige souvent les maîtres à marchander avec eux, et à disputer sur le prix. Il seroit à souhaiter, que d'un côté la générosité des pères et mères, et de l'autre le désintéressement des maîtres ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me semble, quelque chose de bas et de sordide. Il est beau, pour les derniers, de compter un peu plus qu'on ne fait ordinairement sur la Providence ; et je n'ai jamais vu qu'elle ait manqué à ceux qui s'y sont fiés pleinement.

Si les vues intéressées sont indignes d'un Précepteur véritablement chrétien, celle de la vanité et de l'ambition ne le sont pas moins. J'ai toujours admiré ce que dit S. Augustin du motif qui engagea Nébride à se charger de l'instruction de la jeunesse ; motif bien opposé aux deux défauts dont je parle ici. Il étoit ami intime de S. Augustin, [1] et avoit quitté son pays, ses

[1] *Conf. lib.* 6. *c.* 10, *et lib.* 8. *c.* 6.

biens, et sa mère, pour le suivre à Milan, sans autre raison que de s'occuper avec son ami à la recherche de la vérité et de la sagesse, qu'ils cherchoient tous deux avec une égale ardeur. Il ne put refuser à ses prières instantes d'entrer en qualité de sous-maître chez Véréconde qui enseignoit les belles-lettres à Milan. Ce ne fut point, dit S. Augustin, le désir du gain qui porta Nébride à prendre cet emploi, puisqu'il en auroit trouvé de bien plus importans, s'il l'avoit voulu; et encore moins des vues de vanité ou d'ambition. Il avoit toujours évité de se faire connoître aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obscurité d'une retraite paisible, où il pût donner tout son temps à l'étude de la sagesse.

Cet exemple m'en rappelle un autre, qui n'est pas moins admirable, et qui regarde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. [1] Le père, plein d'ambition, ne songeoit qu'à élever son fils dans les dignités du siècle; et la mère, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand dans le ciel. Elle crut n'y pouvoir réussir que par une sainte éducation; et pour cela, elle proposa à un solitaire qu'elle avoit prié de venir à Antioche, de quitter sa montagne et sa retraite pour se charger du soin de son fils. Elle l'en conjura d'une manière si vive et si touchante, en lui protestant qu'il répondroit de l'âme de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le succès répondit à l'espérance de cette pieuse mère. L'enfant, conduit par son excellent Précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les sciences, et encore plus dans la piété. Gai,

[1] *S. Chrysost. de vit. Monac. lib. 2. cap. 14.*

vil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'insinua, par cet extérieur agréable, dans l'esprit de ses compagnons ; ce qui lui donna moyen d'en gagner plusieurs, et de les porter à embrasser la vertu. C'est S. Chrysostome, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'histoire, mais bien plus au long que je ne l'ai rapportée ici.

Ce que je conclus de ces deux exemples, et par où je finis ce chapitre, c'est que la piété est de toutes les qualités d'un Précepteur la plus essentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, et qui y ajoute un prix infini. Elle inspire aux maîtres un zèle, une ardeur, un empressement pour le salut de leurs disciples, qui attirent ordinairement sur eux la bénédiction du ciel. J'ai rapporté ailleurs [1] un bel exemple de ce zèle dans la personne de S. Augustin, qui doit servir d'instruction et de modèle à tous les maîtres chrétiens.

CHAPITRE CINQUIEME.

DU DEVOIR DES ÉCOLIERS.

QUINTILIEN [2] prétend avoir renfermé presque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enseignent, comme ils aiment les sciences qu'ils apprennent d'eux, et de les regarder comme des pères, dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'instruction qui est comme la vie de l'âme.

[1] *Tom. I. Disc. Préliм. Pag.* 142.

[2] *Plura de officiis docentium locutus, discipulos id unum interim moneo, ut præceptores suos non minùs quàm ipsa studia amentj et parentes esse, non quidem corporum, sed mentium credant.* Quintil. lib. 2. cap. 9.

En effet ce sentiment de tendresse et de respect suffit pour les rendre dociles pendant leurs études, et pleins de reconnoissance pendant tout le temps de leur vie : ce qui me paroît renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

[1] La docilité, qui consiste à se laisser conduire, à bien recevoir les avis des maîtres, et à les mettre en pratique, est proprement la vertu des écoliers; comme celle des maîtres est de bien enseigner. L'une ne peut rien sans l'autre; et comme il ne suffit pas qu'un laboureur répande la semence, mais qu'il faut que la terre, après après avoir ouvert son sein pour la recevoir, la couve, pour ainsi dire, l'échauffe, l'entretienne, et l'humecte; de même tout le fruit de l'instruction dépend de la parfaite correspondance du maître et du disciple.

La reconnoissance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation, fait le caractère d'un honnête homme, et est la marque d'un bon cœur. [2] Qui de nous, dit Cicéron, a été instruit avec quelque soin, à qui la vue, ou même le simple souvenir de ses précepteurs, de ses maîtres, et du lieu où il a été nourri ou élevé, ne fasse un singulier plaisir ? [3] Sénèque exhorte les jeunes gens à conserver toujours un grand respect

[1] *Ut magistrorum officium est docere : sic, discipulorum, præbere se dociles : alioqui neutrum sine altero sufficiet. Et, sicut frustra sparseris semina, nisi illa præmollitus foverit sulcus : ita eloquentia coalescere nequit, nisi sociata tradentis accipientisque concordia.* Quintil. ibid.

[2] *Quis est nostrùm liberaliter educatus, cui non educatores, cui non magistri sui atque doctores, cui non locus ille mutus ubi ipse altus aut doctus est, cum grata recordatione in mente versetur?* Cic. pro. Planc. n. 81.

[3] *Præceptores suos adolescens veneretur ac suspiciat, quorum beneficio se vitiis exuit, et sub quorum tutela positus exercet artes bonas.* Senec. Epist. 83.

pour leurs maîtres, aux soins desquels ils sont redevables de s'être corrigés de leurs défauts, et d'avoir pris des sentimens d'honneur et de probité. [1] Leur exactitude et leur sévérité déplaisent quelquefois dans un âge où l'on est peu en état de juger des obligations qu'on leur a. Mais quand les années ont mûri l'esprit et le jugement, on reconnoît que ce qui nous donnoit de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertissemens, les réprimandes, et la sévère exactitude à réprimer les passions d'un âge peu prudent et peu considéré, est précisément ce qui les doit faire estimer et aimer. Aussi voyons-nous que Marc-Aurèle, [2] l'un des plus sages et des plus illustres Empereurs qu'ait eus Rome, remercioit les dieux de deux choses surtout : de ce qu'il avoit eu pour lui-même d'excellens précepteurs, et de ce qu'il en avoit trouvé de pareils pour ses enfans.

Quintilien, après avoir marqué les différens caractères d'esprit des jeunes gens, nous trace en peu de mots le portrait d'un écolier parfait selon lui, et certainement très-aimable. « Pour « moi, dit-il, je veux un enfant que la louange « excite, qui soit sensible à la gloire, qui pleure « quand il se voit vaincu. Une noble émulation « le tiendra toujours en haleine : un reproche, « une réprimande le piquera jusqu'au vif : l'hon- « neur lui fera tout faire. Il ne faut point crain- « dre qu'un tel écolier s'abandonne jamais à la

[1] *Tamdiu illos odio habemus, quamdiu graves judicamus, et quamdiu beneficia illorum non intelligimus. Cùm jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet propter illa ipsa amari à nobis debere, propter quæ non amabantur; admonitiones, severitatem, et inconsultæ adolescentiæ custodiam.* Senec. lib. 5. de Benef. *cap.* 5.

[2] M. Aurel. lib. 1. §. 17.

« paresse ». *Mihi ille detur puer, quem laus excitet, quem gloria juvet, qui victus fleat. Hic erit alendus ambitu, hunc mordebit objurgatio : hunc honor excitabit : in hoc desidiam numquam verebor.*

Quelque cas que fasse Quintilien des qualités de l'esprit, il estime infiniment plus celle du cœur, sans lesquelles il compte les autres pour rien. Dans le même chapitre, d'où j'ai tiré les paroles précédentes, il avoit déclaré qu'il n'auroit jamais bonne opinion d'un enfant qui mettroit son étude à faire rire en contrefaisant les manières, la mine, et les défauts des autres. Il en rend aussitôt un admirable raison. « Un « enfant, dit-il, pour avoir véritablement de « l'esprit selon moi, doit être bon et vertueux : « autrement, je l'aimerois mieux un peu lent et « tardif, qu'avec un mauvais caractère d'esprit ». *Non dabit mihi spem bonæ indolis, qui hoc imitandi studio petet, ut rideatur. Nam probus quoque imprimis erit ille verè ingeniosus : alioqui non pejus dixerim, tardi esse ingenii, quàm mali.*

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ses deux enfans, dont il peint le caractère et déplore la perte d'une manière si éloquente et si touchante dans la belle préface de son sixième livre. On me permettra d'en insérer ici un petit extrait, qui ne sera pas inutile pour les jeunes gens, et où ils trouveront un modèle qui convient fort à leur âge et à leur état.

Après avoir parlé de son cadet qui étoit mort à l'âge de cinq ans, et avoir décrit les grâces et la beauté de son visage, les gentillesses de ses paroles, la vivacité de son esprit qui commen-

çoit à briller à travers les voiles de l'enfance, il passe à son aîné.

« [1] Il me restoit après cela, dit-il, mon fils « Quintilien, qui étoit tout mon plaisir, toute « mon espérance, et il pouvoit suffire pour ma « consolation. Car, entré déjà dans sa dixième « année, ce n'étoit plus des fleurs qu'il montroit « comme son jeune frère, mais des fruits tout « formés, et dont l'attente ne pouvoit plus trom- « per. J'ai bien de l'expérience, mais je n'ai jamais « vu dans aucun enfant, je ne dis pas seulement « tant de belles dispositions pour les sciences, « ni tant de goût et d'inclination pour l'étude, « (ses maîtres le savent), mais tant de probité, « de naturel, de bonté d'âme, de douceur, de « penchant à faire plaisir et à obliger, que j'en « ai connu en lui.

« [2] Il avoit outre cela tous les avantages que « donne la nature : un son de voix charmant, « une physionomie douce, une facilité surpre- « nante à bien prononcer les deux langues, com- « me s'il eût été également né pour l'une et pour « l'autre.

« [3] Mais tout cela n'étoit encore que des es-

[1] *Una post hæc Quintiliani mei spe ac voluptate nitebar : et poterat sufficere solatio. Non enim flosculos, sicut prior, sed, jam decimum ætatis ingressus annum certos atque deformatos fructus ostenderat. Juro.. has me in illo vidisse virtutes ingenii, non modò ad percipiendas disciplinas, quo nihil præstantius cognovi plurima expertus, studiique jam tum non coacti, (sciunt præceptores), sed probitatis, pietatis, humanitatis liberalitatis...*

[2] *Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas claritasque, oris suavitas, et in utracumque lingua, tanquam ad eam demum natus esset, expressa proprietas omnium literarum.*

[3] *Sed hæc spes adhuc. Illa majora: constantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo illeganimo, qua medicorum admiratione, mentium octo valetudinem tulit! Ut me in supremis consolatus est! Quàm, etiam deficiens, jamque non noster, ipsum illum alienatæ mentis errorem circa solas literas non habuit!*

« pérances. Je fais bien plus de cas de ses rares « vertus, de son égalité d'âme, de sa fermeté, « de la force avec laquelle il se roidissoit contre « les craintes et les douleurs. Car avec quel éton- « nement des médecins a-t-il supporté une ma- « ladie de huit mois. Sur le point de mourir il « me consoloit lui-même, et me défendoit de le « pleurer. Son esprit s'égaroit-il quelquefois dans « ces derniers momens ; il n'étoit occupé pen- « dant ses rêveries que de sciences et d'études. « O vaines et trompeuses espérances ! etc ».

Y a-t-il beaucoup de jeunes gens parmi nous, dont on puisse dire avec vérité autant de bien, qu'en dit ici Quintilien de son fils ? Quelle honte seroit-ce pour eux, si, nés et élevés dans le christianisme, ils n'avoient pas même les vertus des enfans païens? Je ne crains point de les répéter encore ici : docilité, obéissance, respect pour les maîtres porté jusqu'à la tendresse, et source d'une reconnoissance éternelle; ardeur pour l'étude, et goût merveilleux pour les sciences; éloignement du vice et du désordre; fonds admirable de probité, de bonté, de douceur, d'honnêteté, de libéralité; patience même, courage, et grandeur d'âme dans le cours d'une longue maladie. Que manquoit-il donc à toutes ces vertus ? Ce qui seul pouvoit les rendre véritablement dignes de ce nom, et devoit en être comme l'âme, et en faire tout le prix : le don précieux de la foi et de la piété, la connoissance salutaire du Médiateur, un désir sincère de plaire à Dieu, et de lui rapporter toutes ses actions.

Voilà ce qui relève infiniment toutes les autres qualités des enfans chrétiens, et ce qui se

rite de leur être proposé comme un modèle parfait, et digne en tout d'être imité. Ils peuvent le trouver dans deux Saints illustres, dont la science et la vertu ont fait tant d'honneur à l'Eglise, je veux dire S. Basile, et S. Grégoire de Nazianze.

Ils étoient tous deux sortis de familles fort nobles selon le monde, et encore plus selon Dieu. Ils naquirent presque en même temps, et leur naissance fut le fruit des prières et de la piété de leurs mères, qui dès ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles les avoient reçus. Celle de S. Grégoire, le lui présentant dans l'Eglise, sanctifia ses mains par les livres sacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avoient l'un et l'autre tout ce qui rend les enfans aimables, beauté de corps, agrément dans l'esprit, douceur et politesse dans les manières.

Leur éducation fut telle qu'on peut se l'imaginer dans des familles où la piété étoit, s'il est permis de parler ainsi, héréditaire, et domestique, et où pères, mères, frères, sœurs, aïeuls de côté et d'autre, étoient tous des saints, et la plupart des saints fort illustres.

Le naturel heureux que Dieu leur avoit accordé, fut cultivé avec tout le soin possible. Après les études domestiques, on les envoya séparément dans les villes de la Grèce qui avoient le plus de réputation pour les sciences, et ils y prirent les leçons des plus excellens maîtres.

Enfin ils se joignirent à Athènes. On sait que cette ville étoit comme le théâtre et le centre des belles-lettres et de toute érudition. Elle fut aussi comme le berceau de l'amitié fameuse de nos deux Saints; ou du moins elle servit beau-

coup à en serrer les nœuds d'une manière plus étroite. Une aventure assez extraordinaire y donna occasion. Il y avoit à Athènes une coutume fort bizarre par rapport aux écoliers nouveaux venus, qui s'y rendoient de différentes provinces. On commençoit par les introduire dans une assemblée nombreuse de jeunes gens comme eux, et là on leur faisoit essuyer mille brocards, mille railleries, mille insolences : après quoi on les menoit aux bains publics en cérémonie à travers la ville, escortés et précédés par tous ces jeunes gens qui marchoient deux à deux. Lorsqu'on y étoit arrivé, toute la troupe s'arrêtoit, jetoit de grands cris, et faisoit mine de vouloir enfoncer les portes, comme si l'on refusoit de les leur ouvrir. Quand le nouveau venu y avoit été admis, pour lors il recouvroit sa liberté. Grégoire, qui étoit arrivé le premier à Athènes, et qui sentoit combien cette ridicule cérémonie étoit contraire et coûteroit au caractère grave et sérieux de Basile, eut assez de crédit parmi ses compagnons pour l'en faire dispenser. [1] Ce fut là, dit S. Grégoire de Nazianze dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette aventure, ce qui donna lieu à notre sainte amitié, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui depuis ne s'éteignit jamais, et ce qui perça nos cœurs d'un trait qui y demeura toujours. Heureuse Athènes, s'écrie-t-il, et source de tout mon bonheur! Je n'y étois allé que pour acquérir de la science, et j'y découvris le plus précieux de tous les trésors, un ami tendre et fidè-

[1] Τοῦτο ἡμῖν τῆς φιλίας πρόφασις· ἐντεῦθεν ὁ τῆς συναφείας ἄρχεται λόγος· οὕτως ἐπ' ἀλλήλοις ἐτρώθημεν.

le, plus heureux en cela que Saül, qui ne cherchant que des ânesses, trouva un royaume.

Cette liaison, formée et commencée comme je viens de le dire, se fortifia toujours de plus en plus; surtout, lorsque ces deux amis, qui n'avoient rien de secret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement leurs cœurs, eurent reconnu qu'ils avoient tous deux le même but, et cherchoient le même trésor, je veux dire, la sagesse et la vertu. Ils vivoient sous le même toit, mangeoient à la même table, avoient les mêmes exercices et les mêmes plaisirs, et n'étoient à proprement parler, qu'une même âme; union merveilleuse, dit S. Grégoire, qui ne peut être réellement produite que par une amitié chaste et chrétienne.

Nous aspirions tous deux également à la science, objet le plus capable d'exciter des sentimens d'envie et de jalousie: et néanmoins, absolument exempts de cette passion subtile et maligne, nous ne connoissions et n'éprouvions entre nous qu'une noble émulation. Chacun de nous plus sensible à la gloire de son ami qu'à la sienne propre, cherchoit, non à l'emporter sur lui, mais à lui céder et à l'imiter.

Notre principale étude, et notre unique but, étoit la vertu. Nous songions à rendre notre amitié éternelle, en nous préparant nous-mêmes à la bienheureuse immortalité, et en nous détachant de plus en plus de l'amour des choses de la terre. Nous prenions pour conducteur et pour guide la parole de Dieu. Nous nous servions nous-mêmes de maîtres et de surveillans, en nous exhortant mutuellement à la piété; et je pourrois

dire, s'il n'y avoit point quelque sorte de vanité à s'exprimer ainsi, que nous nous tenions lieu de règle l'un à l'autre, pour discerner le faux du vrai, et le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étoient pétulans, violens, ou déréglés dans leurs mœurs; et nous ne fréquentions que ceux qui par leur modestie, leur retenue, et leur sagesse pouvoient nous aider et nous soutenir dans le bon dessein que nous avions, sachant qu'il en est de mauvais exemples comme des maladies contagieuses, qui se communiquent aisément.

Ces deux Saints, et l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillèrent toujours parmi leurs compagnons par la beauté et la vivacité de leur esprit, et par leur assiduité au travail, par le succès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité et la promptitude avec laquelle ils saisirent toutes les sciences qu'on enseignoit à Athènes, belles-lettres, poésie, éloquence, philosophie: mais ils se distinguèrent encore par une innocence de mœurs, qui étoit alarmée à la vue du moindre danger, et qui craignoit jusqu'à l'ombre du mal. Un songe qu'eut S. Grégoire dans sa plus tendre jeunesse, et dont il nous a laissé en vers une élégante description, contribua beaucoup à lui inspirer de tels sentimens. Pendant qu'il dormoit, il crut voir deux vierges de même âge, et d'une égale beauté, vêtues d'une manière modeste, et sans aucune de ces parures que recherchent les personnes du siècle. [1] Elles avoient les yeux baissés en terre,

[1] Χρηδέμνῳ δ' ἐφύπερθε κατήατο ἠδὲ παρειὰς

et le visage couvert d'un voile qui n'empêchoit pas qu'on n'entrevît la rougeur que répandoit sur leurs joues une pudeur virginale. Leur vue, ajoute le Saint, me remplit de joie ; car elles me paroissoient avoir quelque chose au-dessus de l'humain. Elles de leur côté m'embrassèrent et me caressèrent comme un enfant qu'elles aimoient tendrement : et quand je leur demandai qui elles étoient, elles me dirent, l'une qu'elle étoit la Pureté [Ἁγνεία], et l'autre la Continence [Σωφροσύνη], mais toutes deux la compagne de Jesus-Christ, et les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Elles m'exhortèrent d'unir mon cœur et mon esprit au leur, afin que m'ayant rempli de l'éclat de la virginité, elles pussent me présenter devant la lumière de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolèrent au ciel, et mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent.

Tout cela n'étoit qu'un songe, mais qui fit un effet très-réel sur le cœur du Saint. Il n'oublia jamais cette image si agréable de la chasteté, et la repassoit avec plaisir dans son esprit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu, qui s'enflammant de plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avoient grand besoin lui et Basile d'une telle vertu, pour se soutenir au milieu des périls d'Athènes, la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendoient de toute parts,

Κρυψάμεναι, κατὰ ῥῖς ἐσάου· ὄμματ' ἔχον·
Αἰδόος ἀμφοτέρῃσιν ἐπιπρέπε καλὸν ἔρευθος,
Ὅσσον ἐϋννήτων φαίνεσθ' ὑπ' ἐκ ῥαφέων.

et

et qui y apportoient chacun leurs vices et leurs déréglemens. Mais, dit saint Grégoire, nous eûmes le bonheur d'éprouver dans cette ville corrompue quelque chose de pareil à ce que disent les poëtes d'un fleuve qui conserve la douceur de ses eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, et d'un animal qui subsiste au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchans. Nous ne connoissions à Athènes que deux chemins: l'un qui nous conduisoit à l'Eglise, et aux saints Docteurs qui y enseignoient; l'autre qui nous menoit aux écoles, et chez nos maîtres de littérature. Pour ceux qui conduisoient aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, aux festins, nous les ignorions absolument.

Il semble que des jeunes gens de ce caractère, qui se séparoient de toute société, qui n'avoient aucune part aux plaisirs et aux divertissemens de ceux de leur âge, dont la vie pure et innocente étoit une censure continuelle du déréglement des autres, devoient être en butte à tous leurs compagnons, et devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris et de leurs railleries. Ce fut tout le contraire; et rien n'est plus glorieux à la mémoire de ces deux illustres amis, et j'ose le dire, ne fait plus d'honneur à la piété même, qu'un tel événement. Il falloit en effet que leur vertu fût bien pure, et leur conduite bien sage et bien mesurée, pour avoir su, non-seulement éviter l'envie, mais s'attirer généralement l'estime, l'amour, le respect de tous leurs compagnons.

C'est ce qui parut d'une manière bien éclatante, lorsqu'on apprit qu'ils songeoient à quitter

Athènes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut universelle. Les cris et les plaintes retentissoient de toutes parts. Les larmes coulèrent de tous les yeux. Ils alloient perdre, disoient-ils, tout l'honneur de leur ville, et la gloire de leurs écoles. Les maîtres et les écoliers, joignant aux prières et aux plaintes la force et la violence, protestoient qu'ils ne les laisseroient point aller, et qu'ils ne consentiroient jamais à leur départ. Il fallut effectivement que l'un d'eux cédât à un empressement si extraordinaire, et que l'on pourroit plutôt appeler une violente conspiration: ce fut Grégoire. On peut juger quelle fut sa douleur.

Je ne sais s'il est possible d'imaginer un modèle plus parfait pour les jeunes gens, que celui que je viens d'exposer à leurs yeux, où l'on trouve réunis tous les traits qui peuvent rendre la jeunesse aimable et estimable: noblesse du sang, beauté d'esprit, ardeur incroyable pour l'étude, succès merveilleux dans toutes les sciences, manières polies et honnêtes, modestie étonnante au milieu des louanges et des applaudissemens publics, et, ce qui relève infiniment toutes ces qualités, une piété et une crainte de Dieu que les mauvais exemples ne firent qu'accroître et fortifier. On peut lire dans le troisième tome des Lettres de M. Duguet, un caractère admirable de ces deux grands Saints, composé exprès pour des écoliers qui répondoient sur quelques-uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques Saints illustres du christianisme, tels que les deux que j'ai proposés, il est bon que les jeunes gens en cher-

chent eux-mêmes dans les Livres sacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel, qui par sa piété et sa vertu se rendoit également agréable à Dieu et aux hommes : *Puer autem Samuel proficiebat atque crescebat, et placebat tam Domino quàm hominibus.* [1. *Reg.* III. 26.] Ils y admireront un saint Roi, qui dès l'âge de huit ans marchant sur les traces de David, fut toujours attentif à plaire en tout à Dieu : *Fecit quod placitum erat coram Domino, et ambulavit per omnes vias David patris sui.* [4 *Reg.* XXII] Ils y verront Tobie le père, après avoir passé lui-même sa jeunesse dans l'innocence, en fuyant la compagnie de ceux qui alloient adorer les veaux d'or en ne faisant paroître rien de puérile dans sa conduite, et gardant exactement toutes les observances de la loi dès l'âge le plus tendre : *Solus fugiebat consortia omnium... Nihil puerile gessit in opere... Hæc et his similia secundum legem Dei puerulus observabat* : [*Tob. cap.* I.] ils le verront, dis je, élever son fils de la même sorte, en lui enseignant dès son enfance à craindre Dieu, et à s'abstenir de tout péché : *Quem ab infantia timere Deum docuit et abstinere ab omni peccato.* (*Tob. c.* I.) Ils seront surpris de trouver long-temps avant le christianisme un courage véritablement héroïque et chrétien dans les sept frères Maccabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels supplices, plutôt que de violer la loi de Dieu : *Parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges prævaricari.* (2. *Maccab.* VII. 3.)

Mais c'est dans la source même de la sainteté et de la piété qu'ils doivent aller puiser leurs sentimens, c'est-à-dire, dans Jésus-Christ, qui

pour sanctifier l'enfance et l'adolescence a bien voulu naître enfant, et dans la suite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par son exactitude à aller au temple aux jours marqués, par son attention à écouter les Docteurs, par la sagesse et la modestie de ses réponses, par son application à faire l'œuvre de son père, et à exécuter ses ordres, sans consulter en cela ni le sang ni la nature; par sa parfaite soumission à ses parens, enfin par le soin qu'il a pris de faire paroître au-dehors devant Dieu et devant les hommes, à mesure qu'il avançoit en âge, des progrès sensibles de la grâce et de la sagesse, dont il avoit reçu la plénitude dès le premier moment de son incarnation.

Conclusion de cet Ouvrage.

Me voici enfin arrivé à la fin de mon ouvrage. Je crois ne l'avoir entrepris que par des vues du bien public, pour être de quelque secours, si je le pouvois, aux jeunes gens, et à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confrères, ni à qui que ce soit. Si pourtant cela étoit arrivé contre mon dessein, et sans que je m'en fusse aperçu, je le prie de ne pas me l'imputer, et d'interpréter en bonne part ce qui me sera échappé sans mauvaise intention.

Après cet avertissement, il ne me reste qu'à prier celui qui est le Maître unique des hommes, de qui vient toute lumière et tout don excellent, qui dispense les talents comme il lui plaît, et qui en donne le bon usage, à qui seul il appartient de parler au cœur aussi bien qu'à

l'esprit ; de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre sa bénédiction sur cet Ouvrage, sur l'Auteur, sur les pères, les mères, les maîtres, les domestiques, en un mot, sur tout ceux qui sont employés à l'éducation de la jeunesse en quelque lieu et dans quelque Collège qu'ils soient : et en particulier qu'il daigne verser abondamment ses grâces sur l'Université de Paris ; y conserver et y augmenter de plus en plus, non-seulement le goût des sciences et de l'étude qui y a toujours régné, mais encore plus celui de la piété et de la religion, qui en a fait jusqu'ici la plus solide gloire. *Amen.*

FIN.

TABLE

DU QUATRIÈME VOLUME.

Avertissement de l'Auteur. page 1

SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE.

Troisième morceau de l'Histoire romaine. 3
Espace de 53 ans, depuis le commencement de la seconde guerre Punique jusqu'à la défaite de Persée. ibid.
CHAPITRE PREMIER.
Récit des faits. 5
Fabius Dictateur. 9
Bataille de Cannes. 12
Scipion, élu Général, rétablit les affaires d'Espagne. 17
Scipion retourne à Rome, est nommé Consul, et se prépare à la conquête de l'Afrique. 24
Guerre contre Philippe Roi de Macédoine. 34
Guerre contre Antiochus Roi de Syrie. 39
Fin et mort de Scipion. 45
Mort d'Annibal. 48
Guerre contre Persée, dernier Roi de Macédoine. 50
CHAPITRE SECOND.
Réflexions. 53
ART. I. *Diverses qualités de ceux dont il est parlé dans ce troisième morceau de l'Histoire romaine.* 55
Antiochus, roi de Syrie. ibid.
Philippe et Persée, rois de Macédoine. 57
Paul Emile. 59
Fabius Maximus. 69
Annibal et Scipion comparés ensemble. 74
§. I. *Vertus militaires.* 75
1. *Etendue d'esprit pour former et exécuter de grands desseins.* 75
2. *Profond secret.* 77
3. *Bien connoître le caractère des Chefs contre qui l'on a à combattre.* 78
4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.* 79
5. *Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.* ibid.
6. *Savoir également employer la force et la ruse.* 82
7. *Ne hasarder jamais sa personne sans nécessité.* 83
8. *Art et habileté dans les combats.* 84
9. *Avoir le talent de la parole, et savoir manier adroitement les esprits.* 84
Conclusion. 86
§. II. *Vertus morales et civiles.* 89
1. *Générosité, libéralité.* 92
2. *Bonté, douceur.* ibid.
3. *Justice.* 94
4. *Grandeur d'âme.* 95
5. *Chasteté.* ibid.
6. *Religion.* 96
ART. II. *Principaux caractères, et principales vertus des Romains, par rapport à la guerre.* 97
1. *Equité et sage lenteur pour entreprendre et pour déclarer la guerre.* 101
2. *Fermeté et constance dans une résolution une fois prise et*

arrêtée. page 102
3. *Accoutumance aux pénibles travaux et aux exercices militaires ; sévérité incroyable pour la discipline ; diverses récompenses du mérite.* 104
4. *Clémence et modération dans la victoire.* 107
5. *Courage et grandeur d'âme dans l'adversité.* 109
6. *Justice et bonne foi, principes du gouvernement Romain. Sources de l'amour et de la confiance des citoyens, des Alliés, et des peuples conquis.* 110
7. *Respect pour la religion.* 117
8. *Amour de la gloire.* 118
Quatrième morceau de l'Histoire romaine. 121
Changement de la République Romaine en Monarchie, prévu et marqué par l'Historien Polybe, livre sixième de son histoire.
CHAPITRE PREMIER.
Principes de Polybe sur les différentes sortes de gouvernemens, et en particulier sur celui des Romains. 122
Pouvoir des Consuls. 124
Pouvoir du Sénat. 126
Pouvoir du Peuple. ibid.
Mutuelle dépendance des Consuls, du Sénat et du Peuple. 127
Causes du changement d'une République en Monarchie. 131
CHAPITRE SECOND.
Changement de la République Romaine en Monarchie. 138
Richesses, suivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, etc. 139
Goût pour les statues, les tableaux, etc. 142
Avarice insatiable ; injustices ; rapines ; mauvais traitemens à l'égard des Alliés et des peuples conquis. 145
Ambition démesurée, désir effréné de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, et de la ruine entière de la liberté. 148
1. *Les Gracques.* 151
2. *Marius et Sylla.* 154
3. *César. Pompée.* 162
4. *Le jeune Octavius.* 165

QUATRIÈME PARTIE.

De la Fable et des Antiquités. 179
CHAPITRE PREMIER.
De la Fable. ibid.
ART. I. *De l'origine de la Fable.* ibid.
ART. II. *De l'utilité de la Fable.* 186
CHAPITRE SECOND.
Des Antiquités. 191
Utilité de l'étude des Antiquités. 192
Faits et réflexions sur ce qui regarde l'invention des Arts. 200
§. I. *Découvertes échappées aux Anciens.* ibid.
§. II. *Honneurs rendus aux Savans.* 207
§. III. *Des mesures de temps et de lieux, et des monnoies anciennes.* 210
1. *Mesures de temps.* 211
2. *Mesures itinéraires.* ibid.
3. *Des Monnoies anciennes.* 212
Monnoies Grecques. 213
Monnoies Romaines. ibid.
Nombres Romains. 214
Tarif des Monnoies Grecques. 215
Tarif des Monnoies Romaines. ibid.
LIVRE SIXIÈME.
De la Philosophie. 218
ART. I. *La Philosophie peut beaucoup servir au réglement des mœurs.* 219
ART. II. *La Philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.* 229

TABLE

ART. III et IV. *La Philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connoissances curieuses. Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion.* 242
Physique des Savans. 243
Systèmes du monde. 244
Physique des Enfans. 255
§. I. *Plantes, Fleurs, Fruits, Arbres.* 257
§. II. *Animaux.* 264
Utilité de ces observations physiques. 277

PREMIERE PARTIE.

Avis généraux sur l'éducation de la Jeunesse. 300
ART. I. *Quel but on doit se proposer dans l'éducation.* 301
ART. II. *Etudier le caractère des Enfans, pour se mettre en état de les bien conduire.* 304
ART. III. *Prendre d'abord de l'autorité sur les enfans.* 308
ART. IV. *Se faire aimer et craindre.* 311
ART. V. *Des châtimens.* 316
§. I. *Inconvéniens et dangers des châtimens.* ibid.
§. II. *Règles à observer dans les châtimens.* 320
ART. VI. *Des réprimandes,* 326
1. *Sujet de réprimander.* ibid.
2. *Temps où il faut placer la réprimande.* 327
3. *Manière de faire les réprimandes.* 328
ART. VII. *Parler raison aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire usage des louanges, des récompenses, des caresses.* 331
ART. VIII. *Accoutumer les enfans à être vrais.* 335
ART. IX. *Accoutumer les jeunes gens à la politesse, à la propreté à l'exactitude.* 337
ART. X. *Rendre l'étude aimable.* 340
ART. XI. *Accorder du repos et de la récréation aux enfans.* 344
ART. XII. *Former les jeunes gens au bien par ses discours et par ses exemples.* 347
ART. XIII. *Piété ; religion ; zèle pour le salut des enfans.* 350

SECONDE PARTIE.

Devoirs particuliers par rapport à l'éducation de la jeunesse. 355

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du Principal. ibid.
ART. I. *De la nourriture des Pensionnaires.* 356
ART. II. *Des Etudes.* 359
ART. III. *De la discipline du Collège.* 365
ART. IV. *De l'Education.* 372
ART. V. *De la Réligion.* 379
§. I. *Des instructions.* ibid.
§. II. *De l'usage des Sacremens.* 389

CHAPITRE SECOND.

Du devoir des Régens. 403
ART. I. *De la discipline des Classes.* ibid.
ART. II. *Faire paroître les écoliers en public.* 405
§. I. *Des Exercices* 406
§. II. *Des Tragédies.* 413
§. III. *De la Prononciation.* 421
ART. III. *Des compositions et des actions publiques.* 434

LIVRE SEPTIÈME.

Du gouvernement intérieur des Classes et du Collège. 283
Avant-propos. ibid.
ART. I. *Importance de la bonne éducation de la Jeunesse.* ibid.
ART. II. *On examine si l'éducation publique doit être préférée à l'instruction domestique et particulière.* 293
ART. V. *La Philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.* 279

ART. IV. *Des études que doivent faire les Maitres.* 438
ART. V. *Application de quelques règles particulières à la conduite et à l'intérieur des Classes.* 444
CHAPITRE TROISIÈME.
Du devoir des Parens. 451
CHAPITRE QUATRIÈME.
Du devoir des Précepteurs. 463
CHAPITRE CINQUIÈME.
Du devoir des Ecoliers. 470
Conclusion de cet Ouvrage. 484

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS LE TRAITÉ DES ÉTUDES.

Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes la page.

ABDOLONYME. Sa réponse à Alexandre, III 60.

ABEILLES (Industrie des) IV 275 *et suiv.*

ABLANCOURT (D') Examen de la traduction qu'il a fait d'un passage de Cicéron, I 243. La manière dont il a rendu une pensée de Tacite en énerve toute la force. II 153.

ACHILLE ne profite point des avis qu'il reçoit de son père en partant pour la guerre de Troie, I 486. reconnoît les funestes effets de sa colère, *ibid.*

ACTION ou prononciation. De quelle importance elle est dans l'éloquence, II. 306. Quelle idée en avoit Démosthène, 307.

ADVERSITÉ. Courage et grandeur d'âme des Romains dans l'adversité, IV. 109.

AELIA. Tous ceux de cette famille n'avoient qu'une maison à la ville et à la campagne, III. 32.

AFRIQUE (L') tombe dans la barbarie par l'oubli des belles-lettres, I. 99.

AGE. A quel âge on peut commencer à faire étudier les enfans, I. 2.

AGÉSILAS, roi de Lacédémone. Modestie de ce prince dans ses habits, III. 40. Son entrevue avec Pharnabaze, *ibid.*

AGRAIRE. En quoi consistoit la loi agraire, et ce qui y donna lieu, IV. 152. Avec quelle adresse Cicéron se déclara contre cette loi devant le peuple, II. 211 *et suiv.*

AGRICULTURE. Combien elle étoit en honneur chez les Romains, III. 379.

AGRIPPA. Conseil qu'il donne à Auguste, IV. 176.

ALCANDRE. Il crève un œil à Lycurgue, III. 300.

ALEXANDRE LE GRAND. Sa réponse à Parménion, II. 73. Réponse spirituelle d'un pirate à Alexandre, III. 65. La rapidité de ses conquêtes prédites par Daniel, 183. *et suiv.* Il s'avance vers Jérusalem dans le dessein de la détruire, 184. Il adore le dieu des Juifs, *ibid.*

ALEXANDRE SÉVÈRE. Sa modération, III. 33. Sa frugalité, 50. Sa libéralité, *ibid.*

ALLÉGORIE. Ce que c'est, II. 174.

ALLUCIUS, prince des Celtibériens. Il se met à la suite de Scipion, IV. 23.

ALLUSION. Figures par allusion, II. 185. Exemples, *ib. et suiv.*
AMAN. Son caractère ambitieux dépeint dans un mot qui lui échappe, II. 418.
AMBITION. Elle est la cause de la ruine des états, IV. 137. Maux qu'elle entraîne après elle, 148, 160.
AMBOISE (le cardinal d'). Sa générosité envers un gentil-homme qui vouloit lui vendre une terre à vil prix, III. 34.
AMBROISE (S.). Comment élu archevêque de Milan, I. 183. Effet que produisit son éloquence sur S. Augustin, II. 333. Sentiment de ce Père sur les discours trop ornés, 335. Il ne veut pas qu'on méprise l'agrément, 343, 344.
AME. Son immortalité reconnue par Homère, I. 508.
AMEUBLEMENS. Combien il est ridicule de faire consister sa grandeur dans les ameublemens; III. 36, 37.
AMITIÉ. Combien celle de Damon et de Pythias étoit fidèle, I. 293.
AMOUR. L'amour et la crainte sont les deux grands mobiles de tout gouvernement, et en particulier de la conduite des enfans, IV. 311.
AMPLIFICATION. En quoi elle consiste, II. 102.
AMIOT. Il a terni sa réputation par son avarice, III. 28.
ANALYSE. Utilité des analyses, II. 287
ANCIENS. L'estime qu'on a toujours faite de leurs ouvrages, est une preuve infallible de leur mérite. I. 434. Les mœurs simples des anciens ne doivent pas choquer dans Homère, 438. On les trouve les mêmes dans l'Ecriture sainte, *ibid.* La simplicité et la modestie faisoient le caractère des mœurs des premiers siècles, 467. Réflexion de M.e Dacier à ce sujet, 469. Les anciens avoient entrevu le système de Copernic en astronomie, IV. 245.
ANGLETERRE. Fuite de la reine d'Angleterre, comment décrite par M. Bossuet, II. 36.
ANIMAL. Réflexions sur les animaux de la terre, IV. 271.
ANNIBAL. Sa haine contre les Romains, IV. 5. Il commence la seconde guerre punique par le siége de Sagonte, *ibid.* Ses victoires près du Tésin, de la Trébie et du lac Trasimène, 7 *et suiv.* Il défait les Romains à la bataille de Cannes, 12. Il refuse de marcher droit à Rome, 15. Il est obligé de repasser en Afrique après avoir reçu plusieurs échecs en Italie, 29. Son entrevue avec Scipion, 30. Il est vaincu, 32. Il se retire chez Antiochus, 39 chez Prusias, 50. Sa mort, *ibid.* Parallèle d'Annibal avec Scipion, 74 *et suiv.* Ce qu'on doit penser des défauts que Tite-Live reproche à Annibal, 90.
ANTIOCHUS (roi de Syrie). Guerre de ce prince avec les Romains IV. 49. Il est vaincu et forcé de demander la paix, 42. Jugement qu'on doit porter de la conduite d'Antiochus dans cette guerre, 56.
ANTIQUITÉS. Ce que l'on entend par ce mot, IV. 191. Utilité de l'étude des antiquités, 192. A combien de chefs on peut la rapporter, 199.

ANTITHÈSES. Leur effet, II. 180. Exemples, *ibid. et suiv.* On doit user sobrement de cette figure, 185.
ANTOINE (*Marc.*) Description de son vomissement par Cicéron, II. 167. Luxe extravagant de sa table, III. 47.
ANTONIN. (l'empereur) Sa frugalité et sa simplicité, III. 41, 55.
APICIUS corrompit son siècle par son habileté à bien préparer un repas, III. 54.
APOSTROPHE. Son usage, II. 188. Apostrophe des choses insensibles, 192. Belle apostrophe d'un Juif exilé à Babylone qui adresse la parole à Jérusalem, 403.
ARASPE, jeune seigneur de Médie, III. 227.
ARATUS. Comment il usoit des présens que lui faisoient les rois, III. 22.
ARISTIDE. Son économie dans l'administration des deniers publics, III. 250, 257. Son exil, 251. Il est rappelé, *ibid.* Surnommé le Juste, et pourquoi, 254. Sa conduite sage et prudente fait passer aux Athéniens le commandement de toute la Grèce, 256. Il meurt pauvre, 259. Ce qu'il pensoit de la pauvreté, *ibid. et suiv.* Son portrait, 279. Sa générosité envers Thémistocle, 282.
ARISTIPPE. Parole pleine de sens de ce Philosophe, IV. 457.
ARISTOCRATIE. Ce que c'est, IV. 123.
ARISTOPHANE. Il joue les dieux sur le théâtre, I. 368.
ARMES. Quelle étoient celles dont se servoient les anciens, I. 473.
ARNAUD. Réflexions de ce docteur sur l'éloquence des prédicateurs, II. 334.
ARTS. Les beaux arts portés à leur perfection dans Athènes, et pourquoi, III. 291. Arts mécaniques bannis de Sparte, 305. Réflexions sur l'invention des arts, IV. 200. Honneurs rendus à ceux qui ont inventé et perfectionné les arts, 208.
ASCENDANT. Les parens et les maîtres doivent prendre d'abord de l'ascendant sur les enfans, IV. 308.
ASDRUBAL. Vaincu en Espagne, il passe en Italie, IV. 23. Il est rappelé en Afrique pour s'opposer à Scipion, 27 *et suiv.*
ASDRUBAL surnommé *Hœdus*, IV. 108.
ASTYAGE, roi des Mèdes. Il essaie inutilement de faire perdre à Cyrus l'envie de retourner dans son pays, III. 214. *et suiv.*
ASTYANAX. *Voyez* HECTOR.
ATÉ. Caractère de cette déesse, suivant Homère, I. 503. *et suiv.*
ATHÈNES. Combien la culture des arts a contribué à sa grandeur et à sa réputation, I. 99. Le peuple d'Athènes ne peut souffrir qu'on fasse l'éloge des richesses, III. 20. Causes de l'élévation de cette ville, 249 *et suiv.*
ATTICISME. Son excellence et sa nature, I. 278. *et suiv.*
AVARICE. Combien ce vice est infamant pour ceux qui sont constitués en dignité, III. 26. Il deshonore les gens de lettres, 28 L'avarice est une des principales causes de la ruine de la république romaine; IV. 145.
AUGUSTE. Simplicité dans sa manière de vivre, I. 116.
AUGUSTIN (S.) Comment il termine une dispute qui s'étoit élevée

entre deux de ses disciples. I. 142. Ce qu'il pense de la lecture des poëtes profanes, 374. A quoi il s'attachoit principalement dans les instructions qu'il faisoit à son peuple, II. 323. Usage qu'il faisoit de son éloquence, 333, 343. Il abolit les festins qu'on faisoit dans l'Eglise le jour de S. Léonce, évêque d'Hippone, 350.

Avocats. Modèles qu'ils doivent suivre, II. 231. Ce qu'ils doivent prendre de Cicéron et de Démosthène, 276, 281. Ils doivent régler leur conduite sur celle de ces deux orateurs, 258. Quelle est proprement la science qui convient à un avocat, 306. Plusieurs manquent de belles-lettres et d'érudition, 307. Quel est l'âge où les avocats doivent commencer à plaider, 308. Mœurs de l'avocat, 309. L'émulation dans un avocat doit être éloignée d'une basse jalousie, 320.

Aurèle (*Marc*) Son éloignement de tout luxe et de tout faste, III. 41, 42.

Aurélien jugé digne du consulat à cause de sa pauvreté, III. 21.

Ausone. Son épigramme sur Didon, II. 121.

Auteurs. Quels sont ceux que l'on peut faire voir dans les basses classes, I. 286, 290. et dans les classes plus avancées, 301. Ce qu'on doit observer dans l'explication des auteurs, 295, 324. et II. 56. Préceptes de Quintilien à ce sujet, 52. Comment on doit lire les auteurs pour en tirer du fruit, 53, 97. *et suiv.*

B

Babylone. Prise de Babylone par Cyrus, III. 236.

Barreau. Le barreau français n'a produit aucun orateur qu'on puisse opposer à ceux d'Athènes et de Rome, II. 232. *Voyez Avocats.*

Basile (S.) Comment on peut selon ce Père étudier chrétiennement les auteurs profanes, I. 378. Il est le modèle d'un écolier parfait, 377.

Batimens. Quels sont ceux qu'on doit admirer, III. 30. Ce qu'on doit rechercher et éviter dans les bâtimens, 31.

Bayard (le chevalier) Sa générosité et son désintéressement, III. 25. Parole célèbre du chevalier Bayard au connétable duc de Bourbon, 68.

Baures (De), archevêque de Bourges. Harangue de ce prelat contre le luxe, III. 45

Benoit XII. Il étoit fils d'un meunier, et jamais il n'oublia son origine, III, 73. A qui il comparoit les papes, *ibid.*

Bienfaits. C'est par la volonté qu'on doit en juger, I. 294.

Biens. Les biens extérieurs sont peu estimables, III. 36. Combien les payens en faisoient peu de cas, 99.

Boivin (M.) avoit commencé une traduction d'Homère, I. 165. Son éloge et ses bonnes qualités : IV. 198.

Botanique. Ce qu'il faut faire pour en acquérir la connoissance, II. 48.

Bossuet. Reproche qu'il fait à Santeuil, I. 390. Comment il décrit la fuite de la reine d'Angleterre, II. 36. Caractère de son éloquence 43. Endroit de sa préface sur les pseaumes pour montrer comment il faut s'y prendre pour faire sentir les beautés de

ANTITHÈSES. Leur effet, II. 180. Exemples, *ibid. et suiv.* On doit user sobrement de cette figure, 185.
ANTOINE (*Marc.*) Description de son vomissement par Cicéron, II. 167. Luxe extravagant de sa table, III. 47.
ANTONIN. (l'empereur) Sa frugalité et sa simplicité, III. 41, 55.
APICIUS corrompit son siècle par son habileté à bien préparer un repas, III. 54.
APOSTROPHE. Son usage, II. 188. Apostrophe des choses insensibles, 192. Belle apostrophe d'un Juif exilé à Babylone qui adresse la parole à Jérusalem, 403.
ARASPE, jeune seigneur de Médie, III. 227.
ARATUS. Comment il usoit des présens que lui faisoient les rois, III. 22.
ARISTIDE. Son économie dans l'administration des deniers publics, III. 250, 257. Son exil, 251. Il est rappelé, *ibid.* Surnommé le Juste, et pourquoi, 254. Sa conduite sage et prudente fait passer aux Athéniens le commandement de toute la Grèce, 256. Il meurt pauvre, 259. Ce qu'il pensoit de la pauvreté, *ibid. et suiv.* Son portrait, 279. Sa générosité envers Thémistocle, 282.
ARISTIPPE. Parole pleine de sens de ce Philosophe, IV. 457.
ARISTOCRATIE. Ce que c'est, IV. 123.
ARISTOPHANE. Il joue les dieux sur le théâtre, I. 368.
ARMES. Quelle étoient celles dont se servoient les anciens, I. 473.
ARNAUD. Réflexions de ce docteur sur l'éloquence des prédicateurs, II. 334.
ARTS. Les beaux arts portés à leur perfection dans Athènes, et pourquoi, III. 291. Arts mécaniques bannis de Sparte, 305. Réflexions sur l'invention des arts, IV. 200. Honneurs rendus à ceux qui ont inventé et perfectionné les arts, 208.
ASCENDANT. Les parens et les maîtres doivent prendre d'abord de l'ascendant sur les enfans, IV. 308.
ASDRUBAL. Vaincu en Espagne, il passe en Italie, IV. 23. Il est rappelé en Afrique pour s'opposer à Scipion, 27 *et suiv.*
ASDRUBAL surnommé *Hœdus*, IV. 108.
ASTYAGE, roi des Mèdes. Il essaie inutilement de faire perdre à Cyrus l'envie de retourner dans son pays, III. 214. *et suiv.*
ASTYANAX. *Voyez* HECTOR.
ATÉ. Caractère de cette déesse, suivant Homère, I. 503. *et suiv.*
ATHÈNES. Combien la culture des arts a contribué à sa grandeur et à sa réputation, I. 99. Le peuple d'Athènes ne peut souffrir qu'on fasse l'éloge des richesses, III. 20. Causes de l'élévation de cette ville, 249 *et suiv.*
ATTICISME. Son excellence et sa nature, I. 278. *et suiv.*
AVARICE. Combien ce vice est infamant pour ceux qui sont constitués en dignité, III. 26. Il deshonore les gens de lettres, 28 L'avarice est une des principales causes de la ruine de la république romaine; IV. 145.
AUGUSTE. Simplicité dans sa manière de vivre, I. 116.
AUGUSTIN (S.) Comment il termine une dispute qui s'étoit élevée

entre deux de ses disciples. I. 141. Ce qu'il pensoit de la lecture des poëtes profanes, 374. A qui il s'attachoit pour [illegible] les instructions qu'il faisoit à son peuple, II. [illegible] faisoit de son éloquence, 333, 345. Il devint [illegible] dans l'Eglise le jour de S. [illegible], 433.

Avocats. Discours qu'il leur adresse, II. 191 [illegible] prendre de l'horreur de la litigiosité, 196, 197 [illegible] vent rougir leur ministere [illegible] Quelle est [illegible] Plusieurs manquent [illegible] Tige [illegible] de l'autre [illegible] [illegible]

Autel. [illegible]

[illegible]

[illegible]

criture sainte, 420. Eloge de son discours sur l'Histoire universelle, III. 203 Principes qu'il établit pour étudier l'histoire, 200. *et suiv.*

Bouhours (le P.). Réflexions tirées de son livre sur la manière de bien penser II. 120. *et suiv.* Réflexion sensée et spirituelle du même sur la délicatesse des pensées, 132. Son jugement sur le faux goût de Sénèque, 144.

Bourgogne (*M. le duc de*). Ce prince étoit recommandable surtout par son éloignement pour le faste et pour toute dépense inutile, III. 34.

Boursier. Les colleges ont été fondés pour les boursiers, IV. 366. Quels ils doivent être, 367.

Boussolle. Ce que c'est, IV. 204. Elle étoit inconnue aux anciens, *ibid.* Epoque de sa découverte, *ibid.*

Brogni (*Jean de*), cardinal de Viviers. Son origine, III. 73. Ce qu'il fit pour en conserver le souvenir, 74.

Brutus, Ier consul de Rome. Réflexion sur les dispositions que Tite-Live lui attribue pendant le supplice de ses enfans, I. 335. Sa fermeté dans la punition qu'il exerce contre ses propres enfans, III. 388.

Brutus (neveu de Caton). Il s'instruit dans l'art militaire, par la lecture des histoires, I. 104. Il conspire contre César, IV. 165. Prévoit les suites funestes du pouvoir excessif du jeune Octavius, 166. *et suiv.* Il est regardé comme le dernier des Romains, 169. La noblesse et la grandeur de ses sentimens paroît surtout dans deux lettres qu'il a écrites à Cicéron et à Atticus, 169. *et suiv.*

Bureau typographique. Ce que c'est. I. 7.

C.

Cadence. Variétés de cadences dans Virgile, I. 422. *et suiv.* dans Homère, 443. *et suiv.*

Calais. Générosité de six bourgeois de cette ville, III. 93.

Callias, Citoyen d'Athènes. Accusation contre lui, et sa défense, III. 259.

Cambyse, roi des Perses. Excellentes instructions de ce prince à Cyrus sur les devoirs d'un général, III. 220.

Canius. Son aventure avec Pythius, II. 63. *et suiv.*

Cannes. Bataille de Cannes, IV. 12.

Capoue. Annibal se rend maître de cette ville, IV. 18. Combien le séjour en est funeste à son armée, *ibid.*

Carthage. Ce qui rendit cette ville si puissante, IV. 132. Causes de sa ruine, *ibid.*

Cartes géographiques. Elles sont nécessaires pour l'étude de la Géographie, I. 22. *et* IV. 449.

Caractère. La connoissance du génie et du caractère des grands hommes fait une partie essentielle de l'histoire, II. 203. *et suiv.* Il est nécessaire d'étudier le caractère des enfans pour travailler avec fruit à leur éducation, IV. 304. Combien sont vives les couleurs avec lesquelles Dieu a peint dans l'Ecriture les différens caractères des hommes, II. 415.

Catechisme historique de M. Fleury. C'est le premier livre

qu'il faut mettre entre les mains des enfans, I. 17. Méthode pour le leur enseigner, 18.

CATÉCHISTES. La clarté leur est surtout nécessaire, II. 325. Ils doivent lire avec soin le traité de S. Augustin *de catechisandis rudibus*, 326.

CATINAT (*le Maréchal de*). Il imite la simplicité de M. de Turenne, III. 57.

CATON l'ancien. Sa modestie et sa frugalité, I. 117. III. 47. Il composa et écrivit de sa main des histoires pour son fils, 12.

CATON le jeune. Avec quelle adresse Cicéron affoiblit son témoignage dans l'affaire de Muréna, II. 210.

CÉSAR. Eloge de ses commentaires, I. 306. Jugement de Cicéron sur cet ouvrage, 242. Eloge de sa clémence, II. 19. *et suiv.* Idée de ses exploits militaires, IV. 162. Quelle étoit son ambition, et en quoi elle différoit de celle de Pompée, 163. Ce qui hatâ sa mort, 165. Pourquoi il mit sa patrie aux fers, III. 65.

CHAIRE. En quoi consiste l'éloquence de la chaire, II. 321. *Voy.* PRÉDICATEUR.

CHAMPÊTRE. Vie champêtre, excellente école de toutes les vertus morales, III. 381.

CHANGEMENT. Causes du changement d'une république en monarchie. IV. 131.

CHATIMENS. Inconvéniens des châtimens par rapport aux enfans, IV. 316. Règles qu'on doit observer dans les châtimens, 320. L'Ecriture prescrit-elle le châtiment de la verge? 317.

CHEVAL. Description d'un cheval de bataille, II. 398.

CHRONOLOGIE. Manière abrégée d'enseigner la chronologie aux enfans, IV. 448.

CHRYSOSTOME (S.) Extrait d'une homélie de ce Père au sujet de la sédition d'Antioche, II. 225. *et suiv.* De celle contre les sermens; 354. De son discours sur la disgrâce d'Eutrope, favori de l'Empereur Arcade, 358. Combien ce Père croit le talent de la parole nécessaire aux pasteurs, 344. *et suiv.* Tendre et éloquent discours de la mère de S. Jean Chrysostome pour le détourner de se retirer dans une solitude, 364. Comment il décrit le sommeil d'un pauvre et d'un riche, I. 256.

CICÉRON. Deux lettres de Cicéron traduites par MM. de S. Réal et l'abbé Mongault, I. 214. *et suiv.* Endroits tirés du second livres de la nature des Dieux, avec la traduction de M. l'abbé d'Olivet 234. Cicéron reconnoît que c'est un matelot qui lui a appris la véritable signification du mot *inhibere*, 321. Apostrophe de cet orateur au sujet de la mort de Clodius, II. 78. Il excelle dans tous les genres, 89. Idée abrégée de ses premières études et de sa vie, 298. Il ne plaidoit jamais sans s'être préparé avec beaucoup de soin 340. Ce qu'il pensoit des bâtimens publics et particuliers, III. 30. *et* 31. Il blâmoit la vanité de Démosthènes, quoiqu'il fût plus vain que lui, 81. Aventure qui lui arriva à Pouzole lorsqu'il revenoit de Sicile, *ib.* Son foible au sujet des louanges, *ibid.* *et* IV. 166. Ce qu'on attendoit de lui après la mort de César, *ibid.* Il penche du côté d'Oc-

tave et, contribue à son élévation, *ibid.* Il s'en repent, 174. Mort de Cicéron 175. Réflexion sde S. Augustin sur cet événement, *ibid.*

Cimon. Usage qu'il faisoit de ses richesses, III. 22 *et* 267. Il établit et affermit la puissance des Athéniens par sa prudence, 261. Il chasse les Perses de la Grèce, 263. A quoi il emploie les dépouilles qu'il avoit prises sur eux, *ibid.* Il est exilé par les intrigues de Périclès, 265. Son rappel, *ibid.* Sa mort *ibid.* Ses libéralités, 266. Réflexions sur les belles qualités de Cimon, 278.

Circé. Comment elle traite les compagnons d'Ulysse, I. 489. Horace ne s'accorde pas avec Homère sur l'histoire de Circé, 491.

Classes. Ce qu'il faut faire dans les basses classes, I. 290. et dans les classes supérieures, 305. Auteurs qu'on peut expliquer dans les unes, et dans les autres. *voy.* Auteurs.
En quoi consiste la discipline des classes, IV. 403. Application de quelques règles particulières à la conduite des classes 444.

Clémence des Romains dans la victoire, IV. 107.

Coiffures. Comment Juvénal et Boileau ont exprimé les coiffures à différens étages, II. 146.

Colbert. Avec quelle attention ce ministre récompensoit le mérite en tout genre III. 295.

Colère. Vive peinture de la colère d'Agamemnon dans l'Iliade, I. 447. Imitée par Horace et par Virgile, 448.

Collège. De la discipline des collèges, IV. 365. Moyens de l'entretenir, 367. Ce qui contribue surtout à établir la réputation d'un collège, *ibid. et* 434.

Combats des Horaces et des Curiaces. Analyse de ce bel endroit de Tite-Live, II. 113. *et suiv.*

Comparaison. Comparaison de l'éloquence de Cicéron avec celle de Démosthène, par Quintilien, II. 268. par le P. Rapin, 272. par M. de Fénélon, 273. Beautés des comparaisons d'Homère, I. 455. Comparaison de Ménélas avec un lion affamé *ibid.*; imitée par Virgile, 456. Autres comparaisons tirées d'Homère, et imitées par Virgile, *ibid. et suiv.*

Composition. Matières de Compositions, II. 9. Elles doivent être travaillées avec soin, 11. Réflexion de Quintilien sur la manière de les corriger, *ibid.* Essai de la manière dont on peut former les jeunes gens à la composition, 18. La composition, française perfectione la connoissance de la langue, I. 244. La composition et l'érudition se soutiennent mutuellement, IV. 197 *et suiv.* Compositions en vers et en prose, 434. Défaut qu'on doit y éviter, 435. *et suiv.*

Condé (le grand). Belle action d'un soldat, que ce prince prenoit plaisir à rapporter, III. 95.

Confiance. La confiance en Dieu n'est jamais confondue, I. 52. *et* III. 150, 179. *et suiv.*

Conquérant. La plupart des conquérans ne sont que des fléaux de Dieu; leur gloire n'a souvent eu pour principe que l'ambition

III. 64, *et suiv.* Ce qu'il faut considérer pour juger sainement des plus fameux, 66. *et suiv.*
Conscience. Elle tourmente les impies, I. 204. Force de la conscience, III. 212. Voix de la conscience, IV. 224
Consul. Pouvoir des consuls à Rome, IV. 124. Mutuelle dépendance des consuls, du sénat et du peuple, 127.
Copernic. Système de Copernic, IV. 245.
Corneille (Pierre.) Son éloge par M. Racine, II. 94.
Cornélie fille du grand Scipion. En quoi elle fesoit consister sa parure, III. 43.
Costar. A quoi il compare le penchant à la vertu, II 127, 128.
Crassus. Trait d'éloquence très-vif que le convoi d'une dame romaine fournit à Crassus, II. 222.
Création, différemment décrite par Moïse et par les Prophètes, II. 385. Réflexion sublime de Job sur les merveilles de la création : 409.
Cromwel. Son portrait, IV. 43.
Curius. chassa Pyrrhus de l'Italie, III. 48. Beau mot de ce Romain aux ambassadeurs des Samnites, *ibid.*
Cyaxare. Il succède à Astyage, III. 219. Guerre qu'il eut à soutenir contre le roi des Assyriens, *ibid. et suiv.*
Cyprien (S.). Extrait de sa lettre au pape Corneille, au sujet de ceux qui étoient tombés dans la persécution, II. 355.
Cyrus. Combien il profita dans une seule conversation avec son père Cambyse, I. 460. Son règne et ses conquêtes prédit 200. ans avant lui par Isaïe, II. 394. Son portrait et son éducation III. 212. Il est choisi pour commander les troupes envoyées au secours de Cyaxare, 219. Sa religion, 220, 224. Sa conduite envers les officiers et les troupes, 224. Victoire qu'il remporte sur les Assyriens, 226. Retenue de Cyrus à l'égard d'une jeune princesse, et sa bonté pour Araspe 227. *et suiv.* Sa clémence, 229. Il propose un combat singulier au roi de Babylone, *ibid.* A son retour il est mal reçu de Cyaxare, *ibid.* Il dissipe ses soupçons, *ibid.* Seconde campagne de Cyrus, 232. Il se rend maître de Sardes et de Babylone, 235. *et s.* Son mariage avec la fille de Cyaxare, 239. Il pousse ses conquêtes jusqu'aux Indes, *ibid.* Avis qu'il donne à ses enfans en mourant, et sa mort, 240. Cyrus est un conquérant parfait et accompli, *ibid.* Parallèle de Cyrus avec Xerxès son petit-fils, 243. La naissance et la mort de Cyrus sont rapportées différemment par Hérodote et par Xénophon, 255. Il négligea l'éducation de ses enfans; IV. 287. Son adresse à manier les esprits, 378. Abrégé d'un morceau de son histoire, I. 61. *et suiv.* Analyse du même morceau, 68. Sommaire du même morceau, 69.

D

Dacier (M.e) Règles qu'elle établit pour la traduction, I. 96.
Dames. Caton ôte aux dames romaines le droit d'user d'or et d'argent dans leurs habits, III. 43. Générosité des dames romaines en plusieurs occasions, *ibid.*
Damoclès. Son prétendu bonheur, I. 291.
Daniel. Il explique un songe du roi de Babylone, III. 180. I'

prédit la rapidité des conquêtes d'Alexandre le grand, 184, 185.
Délibération. Délibération des Lacédémoniens au sujet de l'or et de l'argent que Lysandre avoit apportés d'Athènes, III. 313. Sagesse des délibérations dans le sénat romain, 372.
Démarate. Entretien de Démarate avec Xerxès, lorsqu'il étoit sur le point d'entrer dans la Grèce, rapporté par Sénèque, II 136. *et suiv.* par Hérodote, III. 321.
Démocratie. Ce que c'est, IV. 122. Comment elle s'établit, 135.
Démosthène. Idée abrégée de sa vie, II. 288. *et suiv.* Tour sublime par lequel il relève le courage des Athéniens, 77. Pensée de Cicéron sur la vanité de Démosthène, 141. Sa réponse à un Athénien qui se plaignoit froidement d'un outrage. 217. Extraits des Philippiques de Démosthène, 235 *et suiv.* Sujet et extrait de la harangue pour Ctésiphon, 250. *et suiv.* Jugement sur Démosthène, de Denys d'Halicarnasse, 260. ; de Cicéron, *ibid.* de l'auteur, 262. *V. Comparaisons.*
Denys (d'Halicarnasse). Cet auteur établit d'excellens principes pour l'étude de l'Histoire, III. 199.
Denys (le premier), tyran de Syracuse. Comparaison de son règne avec celui de Timoléon, III. 358. Comparaison de sa vie avec celle de Platon et d'Architas, 360. *et suiv.*
Denys (le jeune). Quelle étoit sa vie dans les commencemens de son règne, III. 345. Dion le détermine à faire venir Platon à sa cour. Le fruit qu'il tire de ses leçons, 346. *et suiv.* Denys éloigne de sa cour Dion et Platon, 349.
Descriptions. Exemples de descriptions poétiques, I. 415. *et suiv.* Descriptions oratoires, II. 31. Descriptions tirées de l'Ecriture sainte, 394. *et suiv.*
Désintéressement, du portier d'un maître de pension de Milan, III. 26. de quelques soldats qui refusent de prendre de l'argent que leur officier leur offroit pour les animer à poursuivre l'ennemi, *ib.* d'Aristide, 279. de Périclès, 268. *et suiv.*; de Paul-Emile, IV. 69 *et suiv.*; du grand Scipion, 143. Le désintéressement régnoit à Rome dans tous les ordres de l'Etat, 116, *et suiv.*
Despréaux (Boileau). On peut prendre dans ces ouvrages et dans les belles tragédies de Racine, une idée de notre poésie, I. 182.
Dévotion. Devoir d'un Principal sur les pratiques de dévotion qu'il doit inspirer aux écoliers, IV. 398.
Diane-orthia. Déesse honorée à Lacédémone, III. 304.
Dieu. Sans la connoissance de Dieu point de véritable vertu, III. 105. Dieu se forme un peuple dépositaire de la vérité et de la religion, 110. Dessein de Dieu dans la suite des événemens arrivés au peuple Juif dans l'ancien testament 126. Dieu est jaloux contre quiconque ose usurper sa gloire, 171. Patience de Dieu à souffrir Sennachérib; et raison de cette patience et sa lenteur à délivrer Jérusalem, 174. Dieu décide en maître du sort des empires, 181, 174. Voy. *Providence.*
Dieux. Comment Homère décrit leurs combats, I. 348. Quel respect ce poëte inspire pour ces dieux, 385. Etrange idée qu'il

nous en donne, 448. Reproche que lui fait Cicéron à ce sujet, *ibid.* Homère connoît que c'est de Dieu que viennent tous les biens, tous les talens, tous les succès, 449.

DIGAMMA ÆOLIOUM. Ce que c'étoit, I. 342.

DIGNITÉS. Les dignités ne procurent point par elles-mêmes une véritable gloire, III. 59. Elles sont un véritable fardeau, 60. Les dignités n'ont de grand que le danger que les environne, 62.

DIODORE de Sicile. Mot grec de cet auteur mal traduit, I. 259.

DION, ami et discipline de Platon, III. 345. Il persuade à Denys, de faire venir Platon à sa cour, 346. Qualités de Dion, 350. Il entreprend de délivrer Syracuse, 351. Mort de Dion, 353. Il manquoit de douceur et d'affabilité, 354. Avis salutaires qu'il donnoit à Denys, *ibid.*

DISCIPLINE. Sévérité des Romains pour la discipline militaire, IV. 104.

DISTRIBUTIONS. Figure de rhétorique; exemples, II. 180.

DIVINITÉ. Les païens ont avoué que la Divinité avoit présidoit à la fondation de l'empire romain, III. 363. IV. 98. Le premier devoir de l'homme regarde la Divinité, IV. 221. *et suiv.*

DODART, médecin. Son portrait, II. 47.

DOMESTIQUES. Devoirs d'un Principal envers les domestiques de son collège, IV. 388.

DOMITIUS APER, fameux orateur. Dans quel rang il plaçoit Virgile après Homère, I. 441.

DUBOIS (M.) Idée de la préface que cet académicien avoit mise à la tête de sa traduction des sermons de S. Augustin, II. 334.

DUEL, inconnu aux Grecs et aux Romains, I. 121.

E

ECHARD. Auteur d'un Abrégé de l'Histoire romaine, I. 72, *et* IV. 446.

ECLIPSE. Causes des éclipses de soleil et de lune, IV. 253. *et suiv.*

ECOLES PUBLIQUES. Si elles sont préférables aux éducations particulières, IV. 253. *et suiv.* Ordre et réglemens qui s'observoient dans les écoles des Perses, III. 213. *et suiv.*

ECOLIERS. Devoir des écoliers envers leurs maîtres, IV. 470. Portrait d'un écolier parfait, 472. Modèle d'un bon écolier dans le fils de Quintilien, 479; dans S. Basile et S. Grégoire, 476.

ECRITURE. Beau vers sur l'invention de l'écriture, I. 338.

ECRITURE SAINTE. Elle doit faire la principale étude d'un prédicateur, II. 369. Eloquence de l'Ecriture sainte, 379. *et suiv.* Simplicité des écritures mystérieuses, 383. Simplicité et grandeur des écritures, 385. *et suiv.* La beauté de l'Ecriture sainte vient des choses et non des mots, 391. Endroits sublimes de l'écriture sainte, *ibid.* Endroits tendres et touchans, 410. Caractères, 415.

EDUCATION. Excellence de l'éducation de la jeunesse, III. 345. Mauvaise éducation, source de toutes sortes de vices, 346. Importance de la bonne éducation, IV. 283. Différence entre les lois et la bonne éducation, 284. *et suiv.* Combien les anciens ont recommandé la bonne éducation, 286. Devoir des princes

et des magistrats, par rapport à l'éducation, 287. Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse, 300. *et suiv.* Quel but on doit se proposer dans l'éducation, 301. Avec quel soin on doit étudier le caractère des enfans, pour travailler avec succès à leur éducation, 304. *V.* ENFANS.

EGLISE. L'église est le royaume de Dieu, le terme de tous ses desseins, III. 186. IV. 178. Elle sera toujours victorieuse, III. 110. Elle survivra à la ruine de tous les royaumes, 181.

EGYPTE. Il y avoit dans ce royaume un tribunal où on jugeoit les morts, II. 49. *et* III. 10.

ELÉGANCE du latin. En quoi elle consiste, I. 322. Expressions élégantes, et délicates, 323. *et suiv.*

ELÉVATION, Ce qui constitue la véritable élévation, III. 30.

ELOCUTION. Elle n'est que le vêtement et la parure du discours, II. 112. Elle est essentielle pour l'éloquence, 148.

ELOQUENCE, On y parvient, 1.° par la connoissance des préceptes, II. 1. 2.° par la lecture des auteurs, 51. 3.° par la composition, 9. Eloquence du barreau, 231. Modèles d'éloquence qu'il convient de se proposer au barreau, 232. Comparaison de l'éloquence de Démosthène et de Cicéron, 268. Ce qui a fait dégénérer l'éloquence à Athènes et à Rome, 277. Ce qu'on doit le plus craindre pour l'éloquence française, 279. Comparaison de l'éloquence sublime avec un beau bâtiment, 283. Eloquence qui convient à un rapporteur, 284.

ELOQUENT. Différence entre un homme éloquent et un homme disert, II. 82. *et suiv.*

EMILE (Paul.) Il est fait consul et chargé de la guerre contre Persée, IV. 51. Victoire et triomphe de Paul-Emile: ses belles qualités, 59.

EMULATION. Comment on peut l'entretenir parmi les jeunes gens II. 16. Bel exemple d'émulation sans jalousie dans Cicéron et Hortensius, II. 299. et 320. C'est l'émulation qui fait fleurir les arts et les sciences, II. 293.

ENFANT. A quel âge en peut commencer à les faire étudier, I. 2. A quelle sorte d'étude peut-on les appliquer depuis environ l'âge de trois ans jusqu'aux six ou sept. 5. Un maître doit travailler à s'en faire aimer, IV. 311. Quel usage il faut faire des châtimens avec eux, 316. Des réprimandes, 326 *et suiv.* On doit parler raison aux enfans, 331 Il faut les accoutumer à être vrais, 335; les former à la politesse, à la propreté, à l'exactitude, 337; leur rendre l'étude aimable, 339; leur accorder du repos et de la récréation, 344.; les porter au bien par ses discours et par exemples, 347. Piété et religion des enfans, 350, Comment on élevoit les enfans chez les Perses, III. 212. *et suiv.*; à Sparte, 317. Physique des enfans, IV. 255. *et suiv.* Voyez *Education.*

EPAMINONDAS. Il se rendit la pauvreté familière, III. 337. Ses liaisons avec Pélopidas, 338. Il a été considéré comme le premier homme de la Grèce, 341. Son portrait, 342. Son habileté dans le metier de la guerre, 343.

EPHORES. Leur autorité, III, 297.

Epictète, philosophe stoïcien, IV. 222. *et suiv.* Son maître lui casse la jambe: avec quel sang-froid il souffre, 223.
Epigrammatum delectus. Son utilité, I. 430.
Epithète, Les poëtes s'en servent plus souvent et plus librement que les orateurs, I. 413. Exemples d'épithètes bien choisies, 414. Combien elles contribuent à la beauté et à la force du discours, 413.
Equipage. Les grands équipages ne contribuent point à la véritable grandeur: III. 36. *et* 361.
Equité des Romains pour entreprendre et déclarer la guerre, IV. 101. *et suiv.*
Erudition. L'érudition et la composition doivent se prêter un mutuel secours, IV. 197.
Eschine. Extraits de sa harangue contre Ctésiphon, II. 244. *et suiv.* Succès de cette harangue, 258. Exil d'Eschine, et les premières leçons qu'il donne à Rhodes, *ibid.* Eloquence d'Eschine comparée à celle de Démosthène, 260.
Esclaves. Les esclaves pouvoient devenir citoyens à Rome, III. 368. Avantage de cette police, *ibid.*
Esprit. Comparaison entre la culture des terres et celle de l'esprit, I. 100. L'étude donne à l'esprit de l'élévation et de l'étendue, 101.; le rend capable de tout, 102. L'esprit seul ne fait pas la solide gloire des hommes, III. 74.
Etat. Comparaison d'un Etat avec le corps humain, IV. 132, 154.
Ethos. Ce que c'est, II. 223. Exemple de l'éthos, 235.
Etienne (Robert), imprimeur. Belle économie de sa maison, IV. 443.
Etrier. Il n'étoit point en usage chez les anciens, IV. 200.
Etude. Elle forme l'esprit, I. 101. Elle doit avoir pour fin de nous rendre meilleurs, 106. Elle nous fait vivre agréablement avec nous-mêmes et avec les autres, 107. *et suiv.* Voyez *Esprit.* But qu'on doit se proposer dans l'étude des enfans, IV. 302. Il faut tâcher de la leur rendre aimable, 340 Moyen qu'un principal peut employer pour le succès des études dans son collége: 361. *et suiv.* Etudes que doivent faire les maîtres, 438.
Evangile. C'est la règle sûre et invariable pour juger de toutes choses, III. 17.
Exemple. Force du bon exemple, IV. 349. *et* 354.
Exercice. Ce qu'on entend par exercice, IV. 406. S'il est à propos de faire parler latin dans les exercices, 407. Comment il faut faire les exercices, 409. *et suiv.* Manière d'interroger à un exercice, *ibid.* Matière des exercices, 410. *et suiv.*
Exclamations Figure de rhétorique, II. 188.
Exorde. L'exorde d'un discours doit être simple et modeste, II. 60. Exception de cette règle, 62. Bel exemple d'un exorde par insinuation, 211. *et suiv.* 72.
Extraction. La noblesse de l'extraction est naturellement respectée, III. 68. Il y a beaucoup de grandeur d'âme à ne pas oublier la bassesse de son extraction, 72 *et suiv.*
Ezéchias, roi de Juda. Il exhorte son peuple à mettre sa confiance en Dieu, III. 165. Sa douleur au sujet des blasphêmes de

Rabsacés, 166. Confiance en Dieu ; caractère dominant d'Ezéchias, 176.

F

Fabius Maximus. Il est créé dictateur et chargé de la guerre contre Annibal, IV. 9. Modération et générosité de Fabius envers Minucius, son maître de cavalerie, 10. Fabius rassure les magistrats dans Rome, après la bataille de Cannes, 15. Il traverse les desseins de Scipion, 25. Il réunissoit en sa personne les qualités essentielles à un bon général, 70. Examen des raisons de sa conduite à l'égard d'Annibal, 71. Sa jalousie contre Scipion fait une tache à sa réputation, 72.

Fable. Origine de la Fable, IV. 180. Son utilité, 186.

Fables de Phèdre. Explication de la fable du Loup et de la Grue, I. 298.

Fables de la Fontaine. On fera apprendre par cœur aux enfans les fables de la Fontaine, en choisissant d'abord les plus courtes et les plus agréables, I. 20.

Façon. Trait de son éloge par M. de la Fontenelle, II. 50.

Falisques. Perfidie d'un maître d'école qui enseignoit les enfans des Falisques, I. 292.

Faste. Parallèle du faste et de la simplicité de plusieurs grands hommes, III. 52.

Fénélon. Comment il voudroit, qu'on enseignât la religion, II 273. Il préfère Démosthène à Cicéron, et pourquoi, 273.

Fermeté des Romains dans leurs résolutions, IV. 102. *et suiv.*

Ferté (le maréchal de la). Comment il reçut un mémoire qu'on lui présentoit pour les provisions de son fils, III. 58.

Figures de rhétorique. Ce que c'est, II. 170. Leur usage, *ibid.* Figures de mots, 171. *et suiv.* Figures des pensées, 188. *et suiv.* On doit user sobrement des figures, 203. Il s'en trouve de toutes les espèces dans l'Ecriture sainte, 205. *et suiv.*

Filles. Leur éducation ne doit pas être négligée, I. 28. Nécessité et manière de former les mœurs des filles dès la plus tendre enfance, 29. Des études qui peuvent convenir aux jeunes filles, 36. *et suiv.* Doit-on permettre aux filles d'apprendre la langue latine, *ibid.* Avantages de l'étude de l'Histoire pour les jeunes Demoiselles, 47. Le travail des mains ne peut que leur faire beaucoup d'honneur, 73. Les soins domestiques et le gouvernement intérieur de la maison sont, à proprement parler, la science des femmes, 76.

Flaminius, consul, vaincu par Annibal, IV. 8.

Flamininus (Tit. Quintius). Il contraint Philippe à demander la paix, IV. 37. Reconnoissance des Grecs envers Flamininus, 39.

Flatterie. C'est la peste des cours et la ruine des princes, III. 348.

Fléchier. Caractère de son éloquence, II. 42. On peut lui appliquer ce que dit Cicéron de Callidius, orateur doux et fleuri, 281.

FLEURY (M. l'abbé). Son Catéchisme historique est le premier livre qu'on doit apprendre aux enfans, II. 327.
FLEURS du discours. Quel est l'usage de l'éloquence fleurie, II. 79. Voy. *Ornemens.*
FLORENCE. Décret du Concile de Florence sur le pouvoir du pape, différemment entendu, I. 263.
FLUX ET REFLUX de la mer. Ses causes, IV. 253.
FOI. La bonne foi étoit un des principes du gouvernement des Romains, IV. 110.
FONTAINE. Origine des fontaines, IV. 253.
FONTENELLE. Comment il décrit les fonctions d'un lieutenant de police, II. 39. *et suiv.*
FORMICALEO. Industrie merveilleuse de cet insecte, IV, 275. *et s.*
FRÉDÉRIC de Saxe, surnommé le Sage, refuse l'empire, III. 62.
FRUGALITÉ. La frugalité est un riche fonds qui supplée au revenu, III. 23. Frugalité de la table de plusieurs empereurs romains, 50. Frugalité des tables de Sparte, 300. Réflexions sur la frugalité des anciens, 49. *et* 50. La frugalité recommandée aux officiers par Louis XIV. 59.
FULGENCE (S.) apprit par cœur tout Homère, I. 376.

G

GAVIUS. Description de son supplice, II. 219. *et suiv.*
GÉNÉRAL d'armée. Combien il est difficile qu'il se préserve de l'orgueil, II. 24. 30. Ce qui fait le bon général, *voyez* les articles d'ANTIOCHUS, de FABIUS, d'ANNIBAL et de SCIPION.
GENRE. Des trois différens genres d'éloquence, II. 54.; du genre simple, 57.; du genre sublime, 68; du genre tempéré, 79. Réflexions générales sur ces trois genres, 87.
GÉOGRAPHIE. Elle fait partie de l'éducation des enfans, dans les premières années, I. 22. Méthode pour l'enseigner, *ibid.* et 30. Elle est nécessaire pour étudier l'histoire, III, 190.
GESTE. Ce que c'est, IV. 427. Différentes espèce de gestes, 430. Précepte important pour la voix et le geste, 432.
GLOIRE. Comparaison de la gloire des armes avec celle de la science, III. 74. En quoi consiste la solide gloire, 89. *et suiv.* L'amour de la gloire étoit l'âme de toutes les actions des Romains, IV. 118.
GOÛT. Les écrivains de l'antiquité sont les arbitres souverains du bon goût, I. 102. Ce que c'est que le goût, 147 Il doit servir à régler nos jugemens dans la lecture; on peut en donner des règles 152. Il influe sur tous les arts, 153. *et suiv.* Comment il se corromp, 154. Soin que les maîtres doivent prendre de former le goût de leurs disciples, 159. Les pensées brillantes et les pointes peuvent être regardées comme des avant-coureurs de la chute et de la décadence du bon goût, II. *et suiv.* Jusqu'à quel point on peut s'accommoder au goût de son siècle, 279 *et suiv.*
GOUVERNEMENT. Combien on en distingue de sortes, IV. 122. Ils étoient tous réunis dans celui de Sparte, 123. Ils le furent aussi dans celui de Rome, 124. Règles essentielles que doivent suivre ceux qui sont chargés du gouvernement d'un état 149.
GRACCHUS (Tib. Sempr.), tribun du peuple, se déclare en fa-

veur de Scipion contre ses collègues, IV. 48.
Gracchus (Tib. et Caius). Leur portrait, IV. 151. *et suiv.* Ils proposent la loi agraire, 152. Leur fin tragique, 154.
Grammaire Française. On doit commencer l'instruction des enfans par les règles de la grammaire française, I. 172.
Granvelle, Beau mot du cardinal de Granvelle sur le cardinal Ximenès, III. 72.
Grèce. Les beaux temps de la Grèce commencent après l'expédition de Xerxès, III. 291. *et suiv.*
Grecs. Peu délicats sur la sincérité et la bonne foi, II. 208.
Grégoire (S.), pape, défend la lecture des poëtes profanes, I. 375.
Grégoire (S.) de Nazianze, modèle parfait d'un bon écolier, IV. 476.
Guerre. Comment les anciens la faisoient, I. 472. *et suiv.*

H

Hamel (M. du). Trait de son éloge par M. de Fontenelle, II. 48.
Harangue. Explication d'une harangue de Junon, tirée du premier livre de l'Énéide, I. 421 *et suiv.* Harangues d'Homère, 459.
Harlai (Achille de). Fermeté et grandeur d'âme de ce magistrat, III. 93.
Hérodote. Applaudissement qu'il reçoit en lisant ses ouvrages devant les peuples de la Grèce, III. 292. Observations critiques sur un passage d'Hérodote, 322.
Héros. Comment on doit envisager les héros pour en juger sainement III 64. *et suiv.*
Hersan (M.), professeur de rhétorique au collége du Plessis. Son explication du cantique de Moïse, II. 421. Plus estimable encore par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, 447. Comment il passa les dernières années de sa vie, 448.
Hésiode. Noms propres mal traduits dans ce poëte par Amiot, I. 259, *et suiv.*
Hire (M. de la). Morceau de son éloge par M. de Fontenelle, II. 49.
Histoire. Son utilité et ses avantages, III. 7. *et suiv.* Ce qui fait la beauté de l'Histoire, II. 118. *et suiv.* L'Histoire, est le premier maître qu'on doit donner aux enfans, III. 12. Il faut commencer par l'Histoire sainte, I. 47. Manière de l'enseigner *ibid. et suiv.*
Histoire de France. Elle fournit de grands modèles de vertus et de belles actions, III. 13.
Histoire Grecque. Quand et comment on doit l'enseigner et l'étudier, I. 47. *et suiv.*
Histoire profane. Règles et principes pour l'étudier, III. 188. Ordre et clarté, *ibid.* Observer ce qui regarde les lois, les usages et les coutumes, 191. Chercher surtout la vérité, 192. S'appliquer à découvrir les causes des événemens, 196. Etudier le caractère des peuples et des grands hommes, 202. Observer ce qui

qui regarde les mœurs et la conduite de la vie, 207. Remarquer tout ce qui a rapport à la religion, 210. Application des règles précédentes à quelques faits particuliers d'histoire, 211.

HISTOIRE ROMAINE. Quand les jeunes gens doivent l'étudier, et dans quels auteurs, I. 72.

HISTOIRE SAINTE. Caractères propres de l'Histoire sainte, III. 106. C'est l'Histoire de Dieu et de ses attributs, 107. Elle est dépositaire des révélations divines, 111. Observations utiles pour étudier l'Histoire sainte, 120. *et* I. 47. La chronologie et la géographie sont nécessaires pour y mettre de l'ordre. III. 121. Observer les usages et les coutumes du peuple de Dieu, 123. Faire observer aux jeunes gens les principaux caractères des Juifs, *ibid.* Se rendre attentif aux exemples de vertu qui s'y trouvent, 126. Faire envisager Jésus-Christ dans les histoires qu'on explique, 137. Remarquer les priviléges de la piété, *ibid.* Application des principes à plusieurs exemples, 139.

HISTORIEN. Qualités essentielles d'un historien, III. 192. *et suiv.*

HOMÈRE. Quel cas Alexandre faisoit de ce poëte, I. 431., 473. Excellence des poëmes d'Homère, 432. Règles qui peuvent servir de principes pour juger équitablement d'Homère 433. Endroits d'Homère remarquables par le style et l'éloquence 442. *et suiv.* Instructions que fournit Homère sur les usages et les coutumes des anciens, 467. sur les mœurs et les devoirs de la vie civile, 477. Homère a reconnu un Dieu suprême unique et tout-puissant, 493.; qui préside à tout, 494; qui distribue les biens et les talens, 498.; qui punit et récompense après la mort, 506.

HOMME (L') Ce qui rend l'homme véritablement grand, III. 20. L'homme est l'ouvrage le plus excellent qui soit sorti des mains de Dieu, IV, 220. Devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même, 221 *et* 223; par rapport à la société, 226. Beau passage de M. Pascal sur la connoissance de l'homme, 249.

HÔPITAUX. Vive peinture des hôpitaux, II. 200.

HORACES. Combat des Horaces et des Curiaces, II. 113. *et suiv.*

HORTENSIUS. Son caractère, II. 299 *et suiv.* Pourquoi il fut plus goûté dans sa jeunesse que dans un âge plus avancé, 303.

HOSPITALITÉ. Par qui et comment exercée dans Homère, I. 479. Quelle idée en avoient les anciens, 480. Exemples de cette vertu dans Abraham et dans Lot, 483. *et suiv.*

HUMEUR. Obligation des principaux et de tous les maîtres de travailler sur l'esprit et sur l'humeur des jeunes gens, IV. 375.

HYPOTYPOSE. Ce que c'est, II. 197. Exemples, 198. *et suiv.* Comment on peut y réussir, 201.

I

IMAGES. Ce qu'elles sont dans le discours, II. 201. Exemples, 202. *et suiv.*

IMPIE. Avec quelle énergie l'Ecriture fait disparoître l'impie par une chute subite, II. 407.

INDIBILIS, roi des Ilergètes, se rend à Scipion avec toutes ses troupes, IV. 23.
INJUSTICE. Combien elle est pernicieuse aux états, IV. 112.
INTERROGATION. Figure de rhétorique, II. 188.
ISAÏE, figure et prédit la perte de ceux qui mettoient leur confiance dans les secours d'Egypte, III. 165. Il prédit la défaite de Sennachérib, 166. Sublimité du style de ce prophète, digne de la majesté de Dieu, 172. *et suiv.*
ISOCRATE. C'est lui qui le premier a rendu les Grecs attentifs au nombre et à la cadence du discours, II. 160. Comparaison de son éloquence avec celle de Démosthène, 268. Il faisoit payer ses leçons très-cher, 289.

J

JADDUS, grand-prêtre des Juifs, reçoit Alexandre dans Jérusalem, III. 184.
JALOUSIE. C'est un vice honteux pour un avocat, II. 320.
JEAN-BAPTISTE. Beau passage de S. J. Chrysostôme : où il fait voir que la mort de S. J. Baptiste fut l'effet de la crainte mal entendue du parjure, II. 357.
JÉRÉMIE. Combien ses lamentations sont tendres et touchantes, II. 415.
JÉRÔME (S.) Il condamne un discours chrétien trop orné, IV. 335.
JEU. Les Jeux que l'on doit permettre ou interdire aux enfans, IV. 346.
JEUNES GENS. Avec quelle retenue ils doivent parler des écrivains du premier ordre, I. 433. Ils sont très-susceptibles de toutes sortes d'impressions, III. 16. Ils ont surtout besoin de principes et de règles de goût, principalement dans la lecture de l'Histoire, 17.
JOAS. Il est sauvé par les soins de Josabet, II. 200.
JOSEPH. Combien est touchante son histoire, II. 413. Il accuse ses frères III. 140. Il est vendu et emmené en Egypte, *ibid.* Il refuse de consentir aux sollicitations de sa maîtresse; et est mis en prison, 141. Il interprète les songes de deux officiers de Pharaon, *ibid.* Moyen que Joseph employa pour vaincre la tentation, 146. Sa patience dans les maux, 147. Il interprète les songes de Pharaon, et est fait premier ministre de ce prince, 148. Il est adoré par ses frères, 149. Pourquoi Dieu laissa Joseph en prison pendant si long-temps, 150. Joseph est reconnu par ses frères, 156. Rapports entre Jésus-Christ et Joseph, 160.
JOUVENCY. Eloge de son *Ratio discendi et docendi*, I. 166.
JUGE. Parallèle d'un juge méchant et d'un juge ignorant, tiré de l'oraison funèbre de M. de Lamoignon; II. 39. Modèles de juges parfaits, III. 128.
JUIF. Caractère du peuple Juif, III. 124. *et suiv.* Instructions que Dieu nous a données par la conduite qu'il a tenue envers ce peuple, *ibid.* L'état de ce peuple figuré par ce qui arriva aux frères de Joseph, 158.
JUNON. Explication d'un discours de Junon, I. 421.

JUPITER. Mouvement de tête par lequel ce dieu ébranle les cieux I. 448. Endroit d'Homère où Jupiter défend à tous les autres dieux de donner du secours aux Grecs ou aux Troyens, 493. Il a deux tonneaux à ses côtés où il puise les biens et les maux, et une balance à la main dans laquelle il pèse la destinée des mortels, 496.

JUSTES. Société des justes perpétuée depuis le commencement du monde, par une succession non interrompue, III. 109.

L

LABÉRIUS. Prologue de la comédie des Mimes, composée par cet auteur, I. 372.

LACÉDÉMONE. Gouvernement de Lacédémone, III. 280. *et suiv.* Réflexions sur le gouvernement de Lacédémone, 293.

LACÉDÉMONIENS. Education des Lacédémoniens, III. 295. Leurs passions dominantes, 305. Délibération des Lacédémoniens pour savoir s'ils recevroient l'or et l'argent que Lysandre avoit pris sur les Athéniens, 313. Soumission des Lacédémoniens aux lois, 328. Ils ne dépendoient que des lois, 322. Trois cents Lacédémoniens disputent à Xerxès le passage des Thermopyles, *ibid.*

LACERDA, jésuite. Excellence de son commentaire sur Virgile, I. 421.

LAMOIGNON (M. de)., premier président. Description de la vie privée de ce magistrat à la campagne, par M. Flechier, II. 31. ne mettoit guère de différence entre un juge méchant et un juge ignorant, 39.

LAMOTHE (M. de) a défiguré Homère, I. 453.

LANGUES. A quoi sert l'intelligence des langues, *I.* 169. Combien les Romains s'appliquoient à l'étude de leur langue, 170. Bizarreries des langues sur la bassesse ou la beauté des mots qui expriment une même chose, 435.

LANGUE FRANÇAISE. Manière de l'enseigner aux enfans : IV. 444. On ne la cultive pas assez parmi nous, I. 172. Comment on peut l'apprendre, *ibid. et suiv.* La langue française est capricieuse sur les mots, 436.

LANGUE GRECQUE. Utilité et nécessité de la langue grecque, I. 246. Si les traductions peuvent nous dispenser de l'apprendre, 253. Méthode pour l'enseigner, 264. Fécondité de la langue grecque, 274. Cet avantage lui a été contesté par Cicéron, *ibid.* Quintilien l'a reconnu, 275.

LANGUE LATINE. Manière de l'enseigner, I. 282. S'il faut accoutumer les jeunes gens à parler latin, 344. Manière de prononcer le latin chez les anciens, 337. *et suiv.*

LATIN. Elégance et délicatesse du latin, I. 322. Voyez *Langue latine.*

LECTURE. On doit apprendre à lire aux enfans dès l'âge le plus tendre I. 5. Moyen qu'on peut employer pour que la lecture ne soit pour eux qu'un jeu et qu'un amusement, 6. Méthode très-utile pour les écoles des Pauvres, 12.

LÉGION. Ce que c'étoit chez les Romains, IV. 13.

LEIBNITZ. Eloge de son savoir, II. 49.

LENTEUR. Sage lenteur de Rome à se pour entreprendre et déclarer la guerre, IV. 101.
LETTRES. Celles de Cicéron sont un modèle en fait de style épistolaire, II. 89.
LOIS. Elles sont le fondement des royaumes et des empires, IV. 284. Différence qu'il y a entre les lois et la bonne éducation, 285.
LOISIR. Il étoit excessif à Sparte, III. 429.
LONGIN. Comment il décrit le sublime, II. 73.
LOUANGE. On doit les souffrir avec peine, II. 83. Usage des louanges dans l'éducation des enfans, IV. 332. Les louanges ne sont dues qu'à la vertu et au mérite, 435. Prudence et discrétion nécessaires dans les louanges, *ibid.*
LOUIS XI, marie de ses propres deniers les trois filles du premier président de la Vacquerie, III. 21.
LOUIS XIV. Eloge magnifique de ce prince par M. Racine, II. 94. Ses dernières paroles à Louis XV., III. 35. Il recommande la simplicité et la frugalité dans son code militaire, 58. Le siècle de Louis XIV, a été pour nous ce que fut celui d'Auguste pour les Romains, IV. 196.
LOUVOIS (M. de) loue et récompense le désintéressement des soldats, III. 27.
LUCULLUS. L'étude lui tint lieu d'expérience dans la guerre, I 104. Il substitua la magnificence à la gloire des armes, III. 46 Repas somptueux qu'il donne à Pompée et à Cicéron, *ibid.*
LUXE de la table. Il est porté à l'excès dans Rome, III. 46. Il ne sauroit procurer une solide gloire, 47. Plusieurs empereurs l'ont méprisé, 42 et 50. Parallèle du luxe et de la modestie, 51. Le luxe banni de Sparte, 312. Il est la cause de la ruine des Etats, 136.
LYCURGUE. Son extraction, III, 295. Ses voyages, 296. Il change le gouvernement de Sparte, 297: *et suiv.* Ordonnance de Lycurgue, 372. Moyen qu'il emploie pour les rendre immortelles, 309 Sa mort, *ibid.* Choses louables dans les lois de Lycurgue, 310. Choses blâmables dans ces mêmes lois, 326. Réflexions sur le vol qu'il avoit permis aux Lacédémoniens, 332. *et suiv.*
LYSANDRE prend Athènes, III. 313.

M

MABILLON (le P.). Sa modération dans les disputes, III. 77.
MAÎTRE. But qu'un maître doit se proposer dans l'éducation des enfans, IV. 301. Ce qu'il doit faire pour y réussir, 305. *et suiv.* Qualités d'un bon maître, 312. *et suiv.* Règles qu'il doit suivre dans les châtimens, 320.; dans les réprimandes, 326. Un maître doit former ses disciples au bien par ses discours et par ses exemples, 347. Piété, religion et zèle qui conviennent à un maître pour le salut des enfans 350. Avis très-utiles à un maître chrétien, 340. Etudes que doivent faire les maîtres, 438.
MALHERBE. Vers enflés de ce poëte sur la patience de S. Pierre, II. 76.
MALEBRANCHE. Endroit de M. de Fontenelle qui caractérise les *Recherche de la vérité*, II. 48.

MANDONIUS, frère du roi des Ilergètes, se rend à la suite de Scipion, IV. 23.
MARCELLE (Sainte). Belle parole de cette sainte, III. 103.
MARINE. Elle étoit interdite aux Lacédémoniens, III. 315.
MARIUS. Ses belles qualités, IV. 154. Ses vices, 157. Ses guerres civiles avec Sylla, 169. Sa mort, *ibid.*
MASCARON. Caractère de son éloquence, II. 45.
MASINISSA, ami et allié des Romains, presse Scipion de passer en Afrique, IV. 25. Il vient le joindre, 27.
MASSIEUX. Sa remarque sur le bouclier de Scipion, I. 119.
MATHÉMATIQUES. Utilité des mathématiques, IV, 238.
MATIÈRE. Divisible de la matière, IV. 249.
MÉCÈNE. Avec quelle liberté il parloit à Auguste, II. 142. L'avis qu'il donna à ce prince, lorsqu'il voulut se démettre de la souveraine autorité, IV. 176.
MÉLANIE (Ste.) Son humilité, III. 103. Son voyage à Nole pour visiter St. Paulin, 104.
MÉMOIRE (la). Ce que c'est, I. 347. Nécessité et manière de la cultiver, 348. Ce que pense Quintilien sur la mémoire artificielle, 351. Usage qu'en faisoit un curé de Languedoc, *ibid.* Comment on peut surmonter la dificulté naturelle de la mémoire des enfans, 353. *et suiv.* Réflexions sur le choix et le discernement dont on doit user en cultivant la mémoire 358.
MÉNÉCRATE, médecin. Sa vanité, III. 75.
MENSONGE. Précaution dont il faut user en le punissant dans les enfans, IV. 322. Il faut leur donner une grande horreur de ce vice, 335.
MÈRES. Le soin de l'éducation de leurs enfans roule principalement sur elles. I. 16. et 34.
MESMES (Henri de). Mémoires dans lesquels il rend compte de ses études, I. 248. Il refuse la charge d'avocat-général que le roi vouloit lui donner, et pourquoi, III. 94.
MESSIE. L'attente du Messie, caractère spécial du peuple de Dieu, III. 111.
MESURES, de temps, IV. 211.; itinéraires, *ibid.* des monnoies, 212.
MÉTAPHORE. Sa nature, II. 172 Comment on peut en faire sentir la force et la beauté, 178. On ne doit point, dans la métaphore, passer d'une image à une autre, 174. Belles métaphores, tirées de l'Écriture sainte, 400. *et suiv.*
MILAN. Désintéressement admirable du portier d'un maître de pension de cette ville, III. 26.
MILTON. Jugement sur son Paradis perdu, I. 389.
MINUCIUS, général de la cavalerie, essaye de décrier la conduite de Fabius, IV. 10. *et suiv.* Il reconnoît sa faute et la répare, 11.
MIRACLES. Ils sont la première preuve de la certitude de la révélation divine, III. 112. Caractère des miracles, *ibid.*
MODÉRATION réciproque du sénat et du peuple romain dans les disputes III. 398. des Romains dans la victoire, VI. 107
MŒURS. Soin de former les mœurs, I. 407. Comment on doit les former, III. 111. Attention des païens sur ce point, III, 125.

Moïse. Son cantique après le passage de la mer Rouge II. 421. Expliqué par M. Hersan, selon les règles de la rhétorique, 428.

Molé (premier président) arrête, par sa présence, une populace mutinée, III. 93.

Mongault (M. l'Abbé). Traduction de deux lettres de Cicéron à Atticus, I. 217. *et suiv.*

Monnoie. Celle que Lycurgue introduisit, III. 298. Monnoies anciennes, IV.. 212; grecques, 213.; romaines, *ibid.*

Montausier (Mad. de). Avec quelle constance elle souffrit sa longue maladie, II. 37.

Mort. Les païens croyoient que les vices étoient punis, et les vertus récompensées après la mort, I. 506.

Mots. Il faut en remarquer la propriété dans les auteurs, I. 317. Combien le choix des mots donne des grâces aux pensées, II. 147. L'habitude rend ce choix facile, 151. L'arrangement des mots plaît, et pourquoi, 157. Gradation de mots, où les expressions vont toujours en augmentant, 167.

N

Narration. Si l'on doit faire entrer les grands mouvemens dans la narration, II. 218. Exemples de narration : du supplice de Gavius, 219; de l'aventure de Canius, 63. *et suiv.* du combat des Horaces et des Curiaces, 113.

Nature. Elle plaît en tout, et doit régner surtout dans les ouvrages d'esprit, II. 91. La nature est perfectionnée par les préceptes dans l'éloquence, 1.

Neptune. La rapidité de sa marche décrite par Homère, I. 445. Traduction de cet endroit par Boileau, *ibid.*

Néron. Comment, par son mauvais goût, il gâta une belle statue de Lisyppe, II. 68.

Newton. Comment on a célébré ses obséques en Angleterre, IV. 209.

Nicole. Ses *Essais de morale* conviennent au cours de philosophie, I. 182. Jugement de cet auteur sur Sénèque, II. 145.

Niger, empereur d'Orient, refuse le panégyrique qu'on avoit fait à sa louange, III. 83.

Noblesse. La noblesse est naturellement respectée, III. 68. La véritable source de la noblesse est le mérite de la vertu, 70. La noblesse de la naissance est au-dessous de celle qui vient du mérite 371.

Nombre. En quoi consiste le nombre et l'harmonie du discours, II. 160. Ciceron est le modèle du style nombreux et périodique, 161. Dans quels endroits le nombre doit principalement se faire sentir, 162. Périodes nombreuses de Cicéron, 164.

Numa Pompilius. Avec quelle répugnance il accepte la royauté, III. 61. *et* 376. Son portrait, 378. Il inspire aux Romains l'amour de l'agriculture, *ibid.* Il adoucit leurs mœurs 382. Son régne tranquille et pacifique, 383. Il s'applique à donner à la religion du lustre et de la majesté, 385. Observations sur la sagesse de ses lois, 384.

O

Obéir. La science d'obéir et de commander est la plus belle de toutes, III. 319.
Ochlocratie. Ce que c'est, IV. 136.
Octave. Il hérite des biens et du nom de César, IV. 165. Comment il gagne Cicéron. 166. Il est obsédé par les flatteurs, 168. Il se ligue avec Lépide et Antoine, 174. Il consent à la proscription de Cicéron, *ibid.* Portrait abrégé de son gouvernement 176. *et suiv.*
Ode. Pourquoi le début sublime convient à l'ode, II. 62.
Oiseaux. Leur industrie merveilleuse, IV. 266. Diversité de leur plumage, de leur chant et de leurs inclinations, 267. *et suiv.*
Oligarchie. Ce que c'est, IV. 135.
Ornemens. Dans quels discours on peut les étaler, II. 79. *et suiv.* Il faut les varier, 83. Différence des ornemens vrais et naturels d'avec ceux qui sont faux ou étrangers, 86. L'orateur chrétien ne doit ni les trop rechercher, ni les trop négliger, 335 *et suiv.*
Orphée. Son retour des enfers décrit par Virgile, I. 417. Sa mort, 420. Le même sujet rendu par Ovide, *ibid.*
Ortographe. Diverses remarques sur le soin qu'on doit prendre de la cultiver, et sur les règles qu'on y doit suivre, I. 174.
Ossat (Arnaud d'), cardinal. Son adresse dans les négociations, III. 42. Sa modestie et son abstinence, *ibid.* Il reçoit le chapeau de Cardinal pour récompense de son mérite, 71.
Ostracisme. Ce que c'étoit, III. 286. Ce que l'on doit penser de cette sorte de jugement, 289.
Ovide. Utilité qu'on peut retirer de la lecture de ce poëte dans les classes, I. 429.
Ouvrages d'esprit. Principes pour en juger sainement, I. 434.

P

Pacuvius. *Voy.* Pérolla.
Païens. Leur délicatesse dans la lecture des poëtes, I. 374.
Pallavicin. Mot de ce cardinal au sujet des ouvrages de Sénèque, II. 145.
Panthée, femme d'Abradate, III. 227.
Papebroch, jésuite. Sa modération dans la dispute, III. 77.
Parallèle de M. de Turenne et du cardinal de Bouillon, II. 37.
Parens, (père et mère). Du devoir des parens par rapport à l'éducation de leurs enfans, IV. 451. *et suiv.*
Parrhasius, peintre célèbre, III. 294.
Particules. Leur usage, I. 328.
Pascal. Extrait de ses pensées sur la connoissance de l'homme, IV. 249.
Passages obscurs. Comment on doit les éclaircir, I. 331. *et suiv.*
Passions dans le discours: leur nature, II. 215. Comment on peut les exciter, 216. Quelle est proprement leur place, 218. Sentimens qui ne consistent que dans un seul trait, ou dans un seul mot, 222. Passions douces. Voy. *Ethos.*
Patience, jusqu'où les jeunes Lacédémoniens la portoient, III. 304.

PATRIE. Effet que produisit dans l'esprit des Romains l'amour de la patrie, IV. 292.
PATROCLE. Douleur des chevaux d'Achille à la mort de Patrocle, I. 447. Comment Antolique annonce cette mort à Achille, 463.
PAUL (S.). Quelle étoit l'éloquence de cet Apôtre, II. 345.
PAUL (L. Emilius), consul, IV. 12. Il est blessé à mort à la bataille de Cannes, 14.
PAUL-EMILE, vainqueur de Persée. Soin qu'il prenoit de l'éducation de ses enfans, I. 105. Son bon goût à ordonner une fête. 154. Discours de ce Romain qui peuvent apprendre à un prince comment il doit soutenir sa mauvaise fortune, IV. 66. *et suiv.*
PAUSANIAS, roi de Lacédémone. Il commande l'armée des Grecs à la journée de Platée, III. 254. Deux traits particuliers de son équité et de sa modération, *ibid. et suiv.* Son orgueil rend le gouvernement des Lacédémoniens odieux à tous les alliés, 255.
PAUVRETÉ. La pauvreté estimée et récompensée, III. 21. On ne doit pas regarder comme méprisables ceux qui mènent une vie pauvre, 52. *et suiv.* Sentimens d'Aristide sur les richesses et la pauvreté, 259.
PÉCHÉ ORIGINEL. Lumière des païens sur le péché originel, I. 133. *et suiv.*
PÉDARÈTE. Sentimens nobles de ce Lacédémonien, III. 306.
PÉLETIER (M. le), contrôleur général des finances. Son désintéressement, III. 96.
PÉLOPIDAS. Parallèle de ce Thébain avec Epaminondas, III. 337. Services importans qu'il rendit à sa patrie, 339. *et suiv.* Sa mort, 341.
PENSÉES. Elles sont comme le corps du discours, II. 112. En quoi consiste la justesse des pensées, 121. Comment on relève une pensée commune, 123. Pensées nobles, 124. Pensées agréables, 126. *et suiv.* Pensées délicates, 129. Pensées brillantes, 133. Usage légitime qu'on doit faire des pensées brillantes, *ibid.* Elles dominent dans les ouvrages de Sénèque, 235. Jugement de M. Nicole sur Sénèque, qui renferme d'excellentes règles sur les pensées, 145.
PÈRES et MÈRES. Comment Homère apprend à les respecter, I. 478. Voy. *Parens.*
PÈRES de l'Eglise. Combien les prédicateurs doivent les étudier, II. 369. Extrait des Pères, 350. *et suiv.*
PÉRICLÈS. Son éducation et son caractère, III. 263. Son adresse à manier les esprits 264. Son autorité dans Athènes, d'où elle venoit principalement, 266. *et suiv.* Aussi grand capitaine que bon politique, 268. Il embellit la ville d'Athènes, par un grand nombre de beaux ouvrages, 270. Son mérite excite la jalousie contre lui, 271. Réflexions sur le caractère et sur la conduite de Périclès, 276. Son administration a été blâmée par Platon, I. 110. Il ne parloit jamais au peuple qu'il ne s'y fût beaucoup préparé, II. 351.

PÉROLLA. Discours de Pacuvius à son fils Pérolla, pour le détourner d'assassiner Annibal, II. 106. *et suiv.*
PÉRORAISONS. C'est surtout à celles de Cicéron qu'il faut recourir, II. 216.
PERSES. Excellence des mœurs et des coutumes des Perses, 212. Leurs ragoûts et leurs boissons, 226.
PERSÉE. Guerre de ce prince contre les Romains, IV. 50. Reflexions sur la conduite et sur le caractère de Persée, 58.
PHALANGE MACÉDONIENNE, IV. 52.
PHARAON. Il choisit Joseph pour son premier ministre, III. 148. Il lui ordonne de faire venir sa famille en Egypte, 157.
PHARNABAZE rend hommage à la simplicité d'Agésilas en l'imitant, III. 40.
PHIDIAS, célèbre sculpteur, III. 271.
PHILIPPE père d'Alexandre. Comment ce prince fit sentir à un médecin le ridicule de sa vanité, III. 76. Il étoit peu délicat dans le choix des moyens qui peuvent attirer de la gloire, 88.
PHILIPPE, roi de Macédoine, embrasse le parti d'Annibal, IV. 35. Il est vaincu à Cynoscéphale, et pense à faire la paix avec les Romains, 37. Réflexions sur la conduite et sur le caractère de ce prince, 58.
PHILOPÉMEN. Usage qu'il faisoit des dépouilles et du butin qu'il avoit pris sur l'ennemi, III. 27. Aventure qui lui arriva chez un de ses amis, 37.
PHILOSOPHIE. Combien elle contribua à former l'éloquence de Cicéron, II. 296. La philosophie peut beaucoup servir au réglement des mœurs, IV. 219.; à orner l'esprit, et à inspirer un grand respect pour la religion 243.
PHYSIQUE, des savans, IV. 243; des enfans, 255.
PIERRE (Eustache de S.), bourgeois de Calais. Il se sacrifie pour le salut de sa patrie, III. 93.
PIÉTÉ. Avantage de la piété, III. 137, *et suiv.* Comment on peut l'inspirer aux autres, I 141.
PIRATE. Réponse spirituelle d'un pirate à Alexandre le Grand, III. 65.
PLANTES. Réflexions sur la structure, la fécondité, etc. des plantes, IV. 257, *et suiv.*
PLATON, Pourquoi il bannit Homère de sa république, I. 366. Instructions qu'il donne à Denys le jeune, III. 346. Belle maxime de ce philosophe sur le gouvernement, 383.
PLINE l'ancien. Passage de cet auteur dans lequel il fait sentir la vanité de ceux qui se donnent beaucoup de peine pour s'assurer ici-bas un établissement, II. 17.9
PLINE le jeune. Sa lettre à l'empereur Trajan, au sujet des chrétiens, I. 139. Lettres du même auteur, avec la traduction de M. de Sacy 198. Usage que Pline faisoit de ses revenus, III. 23. Sa frugalité suppléoit à ce qui manquoit à ses revenus, *ibid.*
PLOTIUS. Il enseigne le premier, à Rome, en latin, II. 294.
PLUTARQUE. Il excelle à faire connoître le génie et le caractère des grands hommes, III. 205.

Pluton. Frayeur de ce dieu, causée par les secousses que Neptune donne à la terre, I. 448.
Poëmes. Des différentes espèces de poëmes. I. 427.
Poésie. Son origine et sa nature, I. 359. Comment elle a dégénéré. 363.
Poëtes. Si la lecture des poëtes profanes peut être permise dans les écoles chrétiennes, I. 374. Si les poëtes chrétiens peuvent employer les noms des divinités païennes, 381. Censure de Sannazar et de Milton à cet égard, 387. *et suiv.* Comment on doit lire les poëtes, et ce qu'on doit y remarquer, 400. *et suiv.*
Poissons. Réflexions sur leurs figures et sur leurs inclinations, IV. 264.
Politesse. Le défaut de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, IV. 337. Politesse qu'on doit apprendre aux enfans, 338.
Politique. Base et fondement de la politique, IV. 110. *et suiv.*
Polybe. Aussi excellent historien que grand capitaine, III. 190.
Pompée. Eloge sublime qu'en fait Cicéron: comment reçu du peuple, II. 71. Ambition de ce Romain, IV. 163. *et suiv.*
Précautions oratoires. Ce que c'est, II. 206.
Préceptes de rhétorique: d'où ils sont tirés II. 1. Usage et raison des préceptes, plus importans que la connoissance mêmes des préceptes, 4. *et suiv.*
Précepteurs. Obligation des parens de faire choix d'un bon précepteur, IV. 457. Précautions qu'ils doivent prendre pour cet effet, 463. Devoirs des précepteurs, 464. Voy. *Maîtres.*
Prédicateur. Ce que c'est qu'un prédicateur, II. 371. Le prédicateur a trois devoirs à remplir; 1°. instruire, 322. 2°. plaire, 330. 3°. toucher, 347. Fonds de science nécessaire à un prédicateur, 368. C'est surtout dans l'Ecriture qu'il doit puiser, 369.
Préparation. Combien elle est nécessaire à tout orateur, II. 337.
Préférence. Si on doit la donner à Homère sur Virgile, en expliquant ces deux poëtes aux jeunes gens, I. 439.
Preuves. Ce sont sur-tout les preuves qu'on doit examiner dans un discours, un traité, etc. II. 97. Ordre et liaison des preuves, 100. Nécessité et manière de les étendre et de les faire valoir, 101. Manière de faciliter aux jeunes gens l'invention des preuves 105.
Priam. Comment ce prince parvint à obtenir d'Achille le corps d'Hector, I. 464.
Prières. Belle allégorie, dans laquelle Homère les représente comme filles de Jupiter, I. 503.
Prince. Qualités d'un bon prince, I. 482. Ce qui rend un prince véritablement grand, III. 100. Un des devoirs d'un prince est de veiller à la bonne éducation de ses enfans et de ses sujets, IV. 287.
Principal. Devoirs d'un principal, IV. 355.; par rapport à la nourriture des pensionnaires, 356; concernant les études, 359; la discipline de son collège, 365; l'éducation, 372. la religion, c'est-à-dire, l'instruction, l'usage des sacremens, et la pratique

de certains exercices de piété, 379. *et suiv.* Combien il est important à un Principal de bien choisir ses régens, 360.
PROBE (l'empereur). Son éloignement du luxe, III. 51. Il est élevé à l'empire malgré lui, 61.
PROBITÉ. Il n'y a quelle seule qui remplisse dignement les fonctions publiques, I. 108. Elle est la source de la solide gloire, III. 97. *et suiv.*
PRONONCIATION. Combien il est important d'exercer les jeune. gens à la prononciation, IV. 421. Qualités de la prononciation, 423.
PROPHÈTES. Ils décrivent les souffrances de Jésus-Crist différemment des évangélistes; pourquoi, II. 383. Caractère des prophéties, III. 136.
PROPHÉTIES. Elles sont une des preuves de la révélation divine, III. 111. Objet des prophéties, 114 *et suiv.* Deux sortes de prophéties, 178. Preuves de la divinité des prophéties, 186.
PROPRETÉ. Réglement de l'université sur la propreté des écoliers, IV. 373.
PROSOPOPÉE. Ce que c'est, II. 190. *et suiv.* Si on peut donner du sentiment aux animaux et aux arbres, *ibid.* Belles prosopopées dans l'Ecriture sainte, II. 402. *et suiv.*
PROSPÉRITÉ. Une longue prospérité cause ordinairement la ruine des états, IV 138. Quels changemens la prospérité causa dans la république romaine, 140.
PROVIDENCE. Elle entre dans tout, III. 134. Elle préside à l'établissement et à la chute des empires, 182 et 362.
PRUDENCE; La prudence humaine confondue par celle de Dieu, III. 151. et 169.
PSAUMES. On y trouve tous les genres d'éloquence, II. 419.
PTOLÉMÉE, roi d'Egypte. Modestie de ce prince, III. 50.
PTOLOMÉE. Son système du monde, IV. 244.
PUDEUR. Combien elle étoit négligée à Sparte, III. 330.
PUNIQUE. Commencement de la seconde guerre punique, IV. 3.

Q

QUINT. CURTIUS. Son éloge, I. 312.
QUINTILIEN. Sa conduite et ses réflexions au sujet des mœurs des jeunes gens; I. 127. Ses sentimens sur le mérite d'Homère et de Virgile, 440. Comment il développe les préceptes qu'il donne sur la rhétorique, II. 8. *et suiv.* Comment il concilie une contradiction apparente entre deux passages de Cicéron, 59. Il développe un endroit de Cicéron d'une manière propre à servir de modèle dans l'explication des auteurs, 198. Il apprend comment on doit faire une description, et en fournit lui même un modèle, 102.
QUIRITES. Origine de ce mot, III. 376.

R

RACINE. Trait sublime tiré de son Esther, II. 73. Eloge sublime de P. Corneille et de Louis XIV. par le même auteur, 93. Comment il décrit la chute de l'impie, 408.
RAILLERIE (la). C'est un dangereux talent, IV. 173.
RAISON. Excellence de la raison, IV. 229. Le premier soin de l'homme doit être de perfectionner sa raison, 230. *et suiv.* Il faut parler raison aux enfans, 331.

RAPPORTS. Manière de les faire, III 284. *et suiv.*
RÉCOMPENSE. Attention des Romains à récompenser le mérite, IV. 106. Usage des récompenses dans l'éducation des enfans, 333.
RÉCRÉATIONS. Pourquoi on doit accorder de la récréation aux enfans, IV. 344. Sage milieu qu'il faut garder sur cela, 345.
RÉGENT. Devoir des régens, IV. 403. *et suiv.* Par où un régent fait le plus d'honneur à son collége, et établit le mieux sa propre réputation, 434, 435. Etudes que doivent faire les régens, 438.
RELIGION. La religion est un objet essentiel dans l'éducation des jeunes gens, I. 124, et IV. 379. On trouve dans les auteurs païens les traces de plusieurs vérités qu'il enseigne, I. 136. Il faut étudier dans l'histoire ce qui a rapport à la religion, 288. Respect des Romains pour la religion, IV. 117. Comment on doit instruire les jeunes gens dans la religion, 379. *et suiv.*
REMORA, espèce de poisson. Pline lui attribue une propriété singulière : ce qu'il faut en penser, IV. 207.
REPAS. Quels étoient ceux des anciens, I. 471. Repas communs établis à Sparte, III. 299. Frugalité de ces repas, 301.
RÉPÉTITIONS. Elles servent pour l'élégance et pour l'agrément, I. 412. pour appuyer d'une manière plus particulière sur un objet, *ib.* et II. 178; pour exprimer les passions vives et impétueuses, I. 413. Belles répétitions dans l'Ecriture sainte, II. 401.
RÉPRIMANDES. Pour quel sujet on doit en faire aux enfans, IV. 326. Temps où il faut placer les réprimandes, 327. Manière de faire les réprimandes, 328.
RÉPUBLIQUE. Causes du changement de la république romaine en monarchie, IV. 131. *et suiv.*
RÉPUTATION. Elle est le plus précieux de tous les biens humains, III. 78. On doit contribuer de bon cœur à la réputation des autres, 84. *et suiv.* Il est quelquefois à propos de sacrifier sa propre réputation à l'utilité publique, 87. Périclès en fournit un exemple, 270.
RESSENTIMENT. Les grands hommes de la Grèce sacrifioient leur ressentiment à l'intérêt public, III. 281. et 284.
RHÉTORIQUE. Comment on l'enseignoit du temps de Quintilien, II. 2. Sources où il faut la puiser, 3. Si une année suffit pour l'enseigner et pour la bien apprendre, 7.
RICHESSES. Ce qui fait qu'on les estime tant, III. 19. Cette estime est mal fondée, *ibid. et suiv.* Véritable usage des richesses, 22.
RIME. Pourquoi elle est agréable dans les langues modernes, et insupportable dans la langue latine, I. 397. Comment elle s'est conservée dans les proses de l'office de l'église, *ibid.*
RIVIÈRES. Origine des rivières, IV. 253.
ROIS. Ce que dit Homère du respect qui leur est dû, I. 478. Pourquoi ce poëte les appelles pasteurs des peuples, 488. *et suiv.*
ROMAINS. Plus attentifs à conserver l'honneur des citoyens que celui des dieux, et pourquoi, I, 369. Reproche que leur en fait

S. Augustin, 370. Ils aimoient mieux être pauvres dans une république riche, que riches dans une république pauvre. III. 21. Ils jugèrent sainement des bâtimens dès le commencement, 30. Caractère des Romains, 395, *et suiv.* Leur valeur, *ibid.* Sagesse de leurs mesures pour étendre l'empire, 366. Leur politique à l'égard des vaincus, 371. Leur amour pour l'agriculture, 375. Sagesse des lois des Romains, 384. Leur respect pour la religion, 385. Leur fidelité à garder les sermens, 386. Les Romains refusent de racheter les prisonniers, et pourquoi, IV. 15. Leur fermeté, 16. Les Romains surprennent les ambassadeurs que Philippe envoyoit à Annibal, IV. 35. Ils déclarent la guerre à Philippe roi de Macédoine, 36; à Antiochus, 39; à Persée, 59. Principaux caractères et principales vertus des Romains, par rapport à la guerre, 97. Equité et sage lenteur pour entreprendre la guerre, 101. Fermeté et constance dans une résolution prise et arrêtée, 102. Accoutumance aux travaux militaires; discipline sévère, etc. 104. Clémence et modération dans la victoire, 107. Courage et grandeur d'âme dans l'adversité, 109. Justice et bonne foi, principes du gouvernement romain, 119. Respect pour la religion, 117. Amour de la gloire, 118.

ROME. Comment elle est devenue l'admiration de l'univers, I. 99.

ROMULUS. Il eut toujours les armes à la main, et pourquoi, III. 365. Sa prudence pour étendre les bornes de son empire, 366. Il établit une union entre toutes les parties de l'Etat, 373.

ROSCIUS, loué délicatement par Cicéron, II. 183.

ROYAUTÉ, en aversion à Rome, et pourquoi, III. 388. Origine de la royauté, IV. 134.

S

SACREMENS. Devoir d'un principal à l'égard de ses écoliers sur l'usage des sacremens, IV. 389. *et suiv.*

SACRIFICES. Homère en décrit les cérémonies dans un grand détail, I. 458. *et suiv.*

SAINT-RÉAL (M. l'Abbé de). Comment il traduit deux lettres de Cicéron à Atticus, I. 217 *et suiv.*

SALLUSTE. Eloge de cet historien, I. 312.

SANNAZAR. Ce poëte mêle le sacré avec le profane dans son poëme *de Partu Virginis*, I. 387. *et suiv.*

SANTEUIL. Il s'excuse d'avoir fait l'apologie des fables, et d'avoir employé le nom de Pomone dans un de ses poëmes, I. 389.

SAUCE NOIRE, le plus exquis de tous les mets de Sparte, III. 301.

SCALIGER. Il fait bien remarquer tout l'art de Virgile dans sa Poétique, I. 421.

SCIENCE. Quand elle est seule, elle ne rend l'homme que plus méprisable, III. 76. Ce qu'il y a dans la science capable de faire honneur, c'est le bon usage qu'on en fait. *ibid.* Quels sont les caractères qui rendent un savant aimable, 77. *et suiv.*

SCIPION (Publ.) Il est blessé et sauvé par son fils, IV 7. Il est tué en Espagne, 17.

TARIF des monnoies grecques, IV. 215; des monnoies romaines, *ibid.*
TARQUIN le superbe. Il jette les fondemens du Capitole, III. 301.
TÉLEMAQUE. Il donne aux jeunes gens une belle leçon de modestie, I. 433. Accueil vif et tendre que lui fait le pasteur Eumée, 454.
TEMPS. Des mesures du temps chez les anciens, IV. 211.
TÉRENCE. S'il est à propos de l'expliquer dans les classes, I. 307. Passage de Térence que Cicéron paroît avoir copié dans sa harangue pour Muréna, II. 166.
TERENTIUS CHRISTIANUS. Ce que c'est que cet ouvrage, I. 310.
TERTULIEN. Réflexions de cet auteur sur l'ordonnance impériale de Trajan au sujet des chrétiens, I. 141.
TESTAMENT. L'ancien Testament, figure du nouveau, III. 118.
THÈBES. Beaux jours de Thèbes, III. 337. *et suiv.*
THÈMES. Leur utilité, I. 300. Quels ils doivent être, *ibid. et s.*
THÉMISTOCLE. Sa modération envers Eurybiade, I. 121. Il jette les fondemens de la puissance d'Athènes, III. 249. Il est cause de l'exil d'Aristide, 250. Il étoit peu délicat sur les moyens d'élever sa patrie, 253. Son portrait, 274. *et suiv.* Il se réconcilie avec Aristide par amour du bien public, 282. *et suiv.*
THÉODOSE. Il pardonne au peuple d'Antioche, à la prière de Flavien, II. 225. *et suiv.*
THÉOPOMPE, roi de Sparte. Belle parole de ce prince, III. 298.
THERMOPYLES. Le passage des Thermopyles disputé à Xerxès par 300 Spartiates, II. 322.
THOMASSIN. Comment ce Père justifie l'étude des poëtes profanes, I. 376.
THOU (le président de). Modestie de la première présidente de Thou, III. 45.
THUCYDIDE. Demosthène copia son histoire jusqu'à huit fois, II. 292.
TICHO-BRAHE, Son système, IV. 246.
TILLEMONT. Réflexion de cet auteur sur l'indifférence des païens à l'égard du christianisme, I. 138. Il étoit toujours prêt à faire part de son travail aux autres, III. 78.
TIMÉE. Pensée froide de cet auteur, sur l'incendie du temple de Diane, II. 122.
TIMOLÉON. Il chasse Denys de la Sicile, III. 356. Suites de cette expédition, soit par rapport à Timoléon, soit par rapport à la Sicile, 357. *et suiv.*
TITE (l'empereur). Il conserva à la campagne la petite habitation qui lui venoit de ses pères, III. 34. Il voulut y mourir, 73.
TITE-LIVE, comparé avec Salluste, I. 312.
TOURREIL. Ce qu'il y a à reprendre dans sa traduction de Démosthène, II. 233. et 265.
TOURTERELLE. Dialogue entre une tourterelle et un passant, II. 132.
TRADUCTION. Règles concernant la traduction, tirées de M.e Dacier et de M. de Tourreil, I. 193. *et suiv.* Si les traductions peuvent dispenser d'apprendre le grec, 253.
TRAGÉDIE. Inconvéniens qu'il y a à faire représenter des tragédies dans

dans les collèges à la fin des classes. IV. 413. Règles que doivent observer ceux qui retiennent cet usage, 417.

TRAJAN. Sa réponse à la lettre de Pline au sujet des chrétiens, I. 140. Cet empereur connoissoit parfaitement en quoi consiste la véritable gloire d'un prince, III. 32. et 40.

TRANSITIONS. En quoi elles consistent, et quel est leur usage, II. 101. Exemples de transitions délicates, 102. *et suiv.*

TRAVAIL DES MAINS. Avantages de ce travail pour les personnes du sexe, I. 73.

TRIBUNS. Établissement des tribuns à Rome; leur nombre et leurs prérogatives, III. 394.

TRIOMPHE. C'étoit le sénat qui en décernoit les honneurs à ceux qui l'avoient mérité, IV. 128.

TROMPETTES. L'usage des trompettes étoit connu des anciens, I. 474.

TUBÉRON. La femme de Tubéron ne rougissoit point de la pauvreté de son mari, III. 56.

TURENNE. Sa piété au milieu des combats décrite par M. Masearon, II. 26; par M. Fléchier, 28. Sa modestie et sa vie privée, 34. *et suiv.* Comment il étoit reçu par le roi au retour de ses campagnes, 35. Description sublime des circonstances de sa mort, 78. Il vend sa vaisselle d'argent pour habiller ses troupes et remonter sa cavalerie, III. 25. Il ne prenoit jamais rien à crédit, *ibid.* Il refuse cent mille écus que lui offroit une ville neutre d'Allemagne et pourquoi, *ibid.* Sa simplicité et sa modestie le faisoient respecter et honorer, 57. Jamais il ne lui échappoit aucune parole de vanité, 83.

U

ULYSSE. Il s'instruisit des mœurs et des coutumes des différen peuples chez lesquels il voyagea, I. 466.

UNIVERSITÉ de Paris. But qu'elle se propose dans l'éducation des enfans, I. 97. Réglement de Henri IV à ce sujet, *ibid.*

URBANITÉ ROMAINE. Ce que c'est, I. 280. Cicéron y a excellé, surtout dans ses Dialogues de l'Orateur, *ibid.*

V.

VACQUERIE (Jean de la), premier président du parlement de Paris, III. 21.

VAISSEAUX. On ne s'accorde pas sur la construction des vaisseaux des anciens, IV. 204. Vaisseaux de Ptolémée, d'Hiéron et de Démétrius, *ibid.*

VALENTINIEN (l'empereur). Sa conduite dans l'élection de St. Ambroise, I. 283.

VALÉRIEN (l'empereur). Beau mot de ce prince au sujet de la pauvreté d'Aurélien qu'il avoit élevé au consulat, III. 21.

VALEUR. Un des caractères dominans du peuple romain étoit la valeur, III. 365.

VARRON (C. Terent.). Sa vanité et sa témérité, IV. 13. Il engage la bataille de Cannes, 14. *et suiv.*

VAVASSEUR (le Père). Il relève une bévue de P. Rapin, I. 258. Il a fait une critique sur l'*Epigrammatum Delectus*, 430.

VAUBAN (le maréchal de). Son caractère II. 47.

VER-A-SOIE. Son travail et ses métamorphoses, IV 275.
VERITÉ (la). Quand elle est exposée simplement, elle touche peu II. 80. Elle ne fait entendre sa voix aux princes que par le secours de l'histoire, III. 9. C'est la vérité qu'on doit rechercher sur toutes choses dans l'histoire, 192. Sous combien de faces elle peut s'offrir à nous, IV. 237. Il faut accoutumer les enfans à aimer la vérité, 335.
VERRE. Malléabilité du verre; ce qu'on en doit penser, IV. 206.
VERRÈS. Plaisanterie de Cicéron sur son nom, II. 186. *et suiv.*
VERS. Deux beaux vers d'un rhétoricien au sujet du retour empressé de S. Antoine vers S. Paul, I. 439. S'il est utile de savoir faire des vers, 397.
VERSIFICATION. Goût des nations différent par rapport à la versification, I. 394. Comment on doit y former les jeunes gens, 398. *et suiv.*
VERTU. Les païens croyoient qu'elle ne dépendoit que d'eux, I. 505. La vertu la plus éminente est souvent cachée sous un vil habit, III. 37. *et suiv.* La vertu seule donne du prix à tout, 100. *et suiv.* Il n'y a point de véritable vertu sans la connoissance de Dieu, 105. C'est la vertu qui triomphe dans la personne de Joseph. 152.
VESPASIEN. Sa sobriété et sa simplicité, III. 49. Il se faisoit honneur de la bassesse de son extraction, 72.
VIDA. Beau vers par lequel ce poëte exprime le dernier soupir de Jésus-Christ, I. 402.
VILLE-HARDOUIN, écrivain du 13e. siècle, I 152.
VIRGILE. Il fournit des exemples en tout genre des libertés poétiques qui sont propres à la poésie latine, I. 402. Cadences graves et nombreuses, *ibid.* Cadences suspendues, 403. Cadences coupées, *ibid.* Elisions, 404. Cadences propres à peindre les objets, 405. Expressions qui servent à faire sentir la dureté, 406. Cadences où les mots placés à la fin ont une force et une grâce particulières, *ibid.* Expressions poétiques, 408. Tours poétiques, 409. Répétitions, 412. Epithètes, 413. Descriptions et narrations, 415. Harangues, 421. Comment Virgile a imité Homère, 445.
VITTEMENT (M.). Son désintéressement, III. 29.
VOL permis et commandé à Sparte. Aventure arrivée à un enfant à cette occasion, III. 304. Reflexions sur cet usage, 331. Le vol étoit puni rigoureusement chez les Scythes, *ibid.* Pourquoi, 336.
VOYAGES. Fruit et utilité qu'on en doit tirer, III. 207.

X

XÉNOPHON. Il étoit tout à-la-fois philosophe, historien et bon capitaine, III. 218. Il ne s'accorde pas avec Hérodote sur la naissance de Cyrus et de l'établissement de l'empire des Perses, 245. Ce qu'il faut penser de son exactitude, 246.
XERXÈS, roi des Perses. Sa folle vanité, III. 243.
ZEUXIS, peintre célèbre, III. 294.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

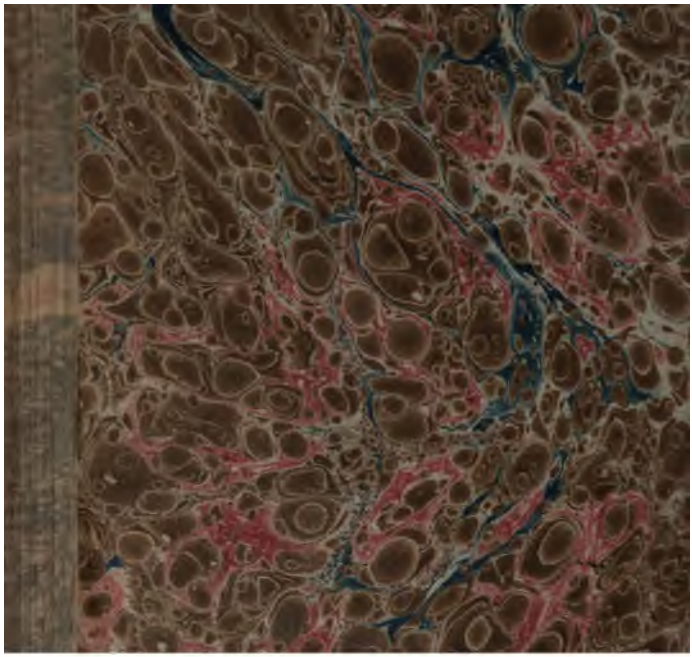

Stanford University Libraries
3 6105 019 760 607

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days
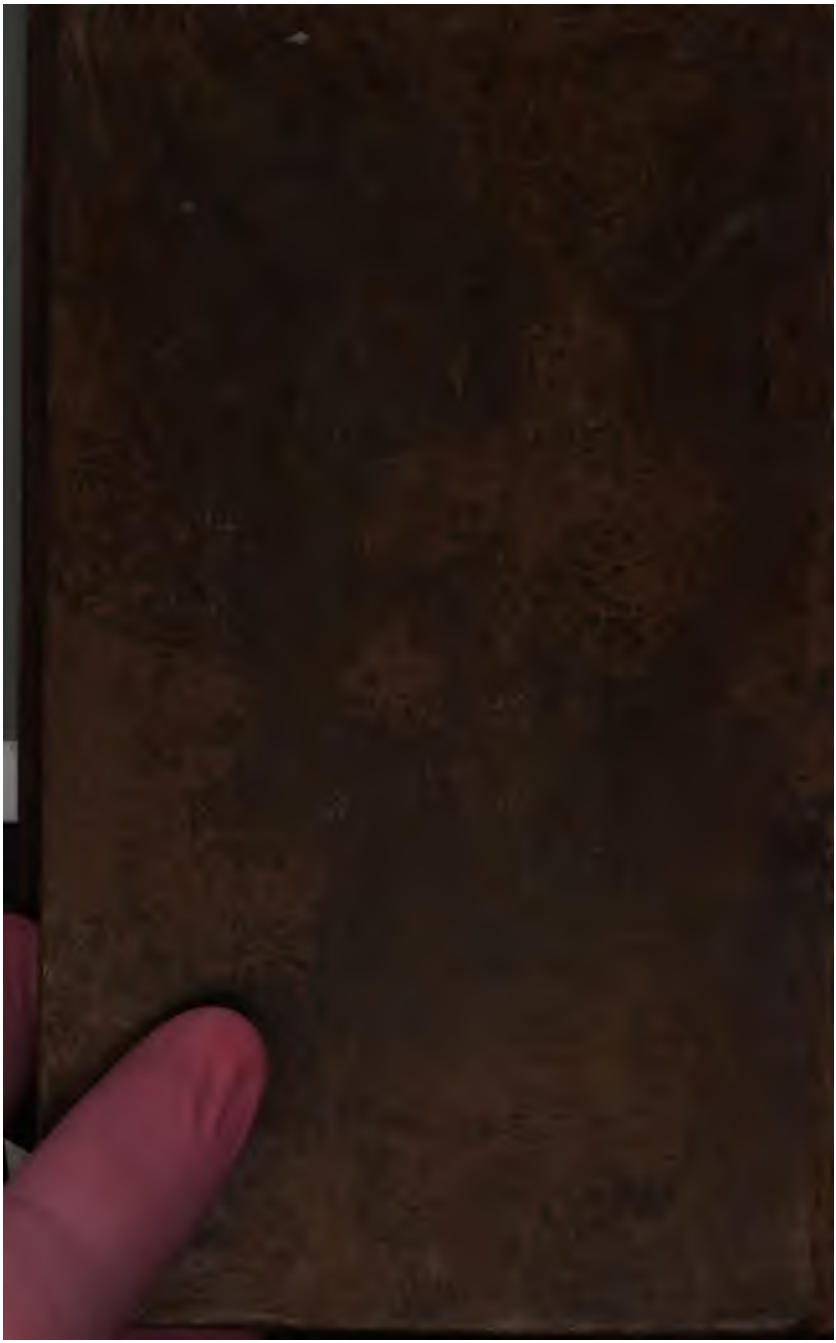
DATE DUE